



DA

Bulletin

BULLETIN

MONUMENTAL.

BULLETIN

MONUMENTAL

OU

COLLECTION DE MÉMOIRES

ET DE RENSEIGNEMENTS

2e. Série, Tome 4e. — 14e. Vol. de la Collection.

PAR LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE

POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

publié

PAR M. DE CAUMONT.

PARIS,
DERACHE, RUE DU BOULOY, 7. DUMOULIN, QUAI DES AUGUSTINS.
CAEN, A. HARDEL, SUCCESSEUR DE M. CHALOPIN.
ROUEN, LE BRUMENT, QUAI DE PARIS.

1848.


THE ASTOR LIBRARY.
NY

AVERTISSEMENT.

La Société française commence le XIVe. volume du Bulletin monumental. Le Comité de rédaction a reçu, pour ce volume, plus de mémoires qu'à aucune autre époque, ce qui prouverait, s'il pouvait exister un doute à cet égard, que les études archéologiques se propagent de plus en plus.

Dans sa réunion générale à Sens, en 1847, la Société française avait émis le vœu que le travail de M. l'abbé Crosnier, sur l'Iconographie chrétienne, fût publié le plus promptement possible. Ce savant archéologue a proposé à la Compagnie de publier ce Traité dans le Bulletin ; cette offre a été acceptée : le travail occupera les trois premiers numéros du XIVe. volume.

M. Crosnier fera, d'ailleurs, un tirage particulier qui permettra de répandre cet ouvrage partout où il en sera besoin.

Cette publication, en occupant le tiers du XIVe. volume du Bulletin, ne nous empêchera pas de publier les intéressants mémoires qui nous ont été adressés; nous demandons seulement un peu de patience à nos collaborateurs, leur tour viendra, et nous accroîtrons, s'il le faut, l'étendue des livraisons, afin de donner place à tout le monde.

Les Membres du Comité de rédaction du Bulletin.



ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE

OU

ÉTUDE DES SCULPTURES, PEINTURES, ETC.,

QU'ON RENCONTRE SUR LES MONUMENTS RELIGIEUX DU MOYEN-AGE;

Par M. l'abbé CROSNIER,

Chanoine de Nevers, curé de Donzy, inspecteur des monuments de la Nièvre, membre correspondant des comités historiques et de plusieurs Sociétés savantes.

PRÉFACE.

Peu d'années se sont écoulées depuis le moment où l'archéologie était encore enveloppée des langes de l'enfance; quelques hommes entouraient son modeste berceau, et après avoir médité en silence, et considéré avec respect les traits de celle qu'ils regardaient comme leur pupille, ils élevèrent la voix et annoncèrent sa grandeur future (1).

Leurs prévisions se réalisèrent au-delà même de leurs espérances, les forces vitales de cette enfant se développèrent; elle a grandi avec une incroyable rapidité. Maintenant elle siége en reine sur le trône de la science, et tous les jours

(1) En 1830, M. de Caumont disait, en faisant le résumé du Cours d'antiquités qu'il professait à Caen : « Tel est, Messieurs, l'enseigne- « ment qui a fait l'objet de nos conférences, *enseignement nouveau* « *que nous avons essayé de créer pour la France, et qui tôt ou tard,* « *je l'espère, y prendra racine.* »

nous voyons de nouveaux vassaux lui offrir leurs hommages et se ranger avec bonheur sous ses pacifiques bannières.

Comme les autres sciences, l'archéologie a ses principes rudimentaires solidement établis ; il reste encore, il est vrai, quelques doutes à dissiper, et ceux qui se sont voués à cette étude n'ont pas la prétention d'avoir résolu toutes les difficultés ; ce qu'on peut appeler les principes secondaires de l'archéologie n'ont pas tous été aussi nettement définis. N'en soyons pas étonnés, toute science a ses problêmes.

Si cependant on met à part ce qui regarde l'origine de l'ogive et ses développements, sa marche plus ou moins ferme dans certaines régions, l'établissement des écoles architectoniques et leur circonscription, et peut-être quelques autres points de moindre importance, on est forcé d'avouer que l'archéologie a établi ses principes avec une précision mathématique.

Quel homme, un peu versé dans les études solides qui distinguent notre siècle, ignore les caractères particuliers propres aux trois époques de la période romano-byzantine et les types variés de l'architecture ogivale ? Notre jeunesse studieuse, en visitant nos basiliques, car c'est là la véritable école archéologique (1), ne peut-elle pas à la seule inspection des piliers, des chapiteaux, des portails, des fenêtres, des voûtes et même des simples murailles, indiquer leur âge précis et appuyer son jugement sur des raisons inébranlables ? Le clergé, eh pourquoi ne le dirions-nous pas ? le clergé a puissamment contribué à propager ce goût des études fortes et sérieuses : nos illustres prélats ont compris qu'ils devaient se-

(1) Les anciens châteaux ne sont plus ; ils étaient naturellement dans les guerres le point de mire du canon ; ils ne présentent pour la plupart que des ruines. Ceux qui sont encore debout sont rares, et un grand nombre ont changé de physionomie sous leur accoutrement moderne.

conder de tous leurs efforts ce mouvement providentiel ; non contents de favoriser l'établissement de Sociétés archéologiques dans leurs diocèses et de les honorer de leur présence, ils créèrent dans leurs séminaires des chaires d'archéologie, et les conférences ecclésiastiques devinrent de petits Congrès scientifiques, dans lesquels chaque prêtre vint déposer le résultat de ses études et de ses observations. La Théologie, la Philosophie, l'Ecriture-Sainte, l'Histoire ecclésiastique, la Liturgie, l'Archéologie et les sciences naturelles, eurent leur place dans le programme des conférences.

La lampe mystérieuse du sanctuaire a déjà projeté au loin ses rayons lumineux ; et malgré certaines préventions injustes, le monde entier est enfin convaincu que la piété et la science sont deux sœurs faites pour vivre sous le même toit (1).

Cependant ce ne serait pas assez d'être initié aux secrets de l'archéologie proprement dite, et de connaître en détail tout ce qui constitue la structure de nos monuments. Nous ne devons pas ignorer que les animaux dispersés dans cet autre paradis terrestre, ont un nom en rapport avec leurs mœurs et tiré de leur nature même, et que les fleurs variées qui y croissent mêlent leurs suaves parfums à ceux de l'encens qui brûle dans le sanctuaire. Nos magnifiques vitraux avec leurs myriades d'Anges et de saints personnages ne sont pas seulement des voiles diaphanes, qui laissent parvenir dans le lieu de la prière la lumière céleste adoucie par la pourpre et l'azur, nous devons y reconnaître les images de nos protecteurs et de nos modèles. Ces figurines accolées aux voussures des portails, ces bas-reliefs qui ornent les tympans, ces médaillons accrochés aux soubassements, ces sentinelles de pierre qui veillent jour et nuit autour du Temple saint, les unes aux portes, les autres

(1) Les noms de MM. les abbés Bourassé, Devoucoux, Tridon, Greppo, Texier, etc., sont connus dans le monde savant.

sur les murailles, ne doivent pas être pour nous autant de sphinx dont nous ne saurions expliquer les énigmes.

Hâtons-nous donc de le dire, l'archéologie sans l'iconographie est un corps sans âme, une lampe d'or dont la lumière est éteinte. Elle peut bien nous montrer des pierres rangées avec ordre et symétrie, mais de ces pierres elle ne saurait en faire des enfants d'Abraham (1).

Nos temples saints nous rappellent en tout temps le silence respectueux qui régnait autour du sépulcre du Sauveur; mais l'iconographie seule nous les montre comme cette nouvelle Jérusalem descendue du ciel, et dont les places et les rues retentissent sans cesse de l'éternel *alleluia* (2). Les pierres sont animées (3), et lorsque les enfants de la grande famille des chrétiens cessent leurs pieux concerts, elles continuent à répéter avec une indicible harmonie : gloire au Fils de David, *hosanna Filio David.* Leur langage serait-il donc pour nous une langue étrangère qui ne produirait que d'inintelligibles sons, et notre âme, après avoir considéré dans les plans et les ornements de nos églises, des lignes plus ou moins régulières, des détails plus ou moins parfaits, n'aurait-elle pas le pouvoir de dissiper le nuage mystérieux qui remplit l'édifice? L'étude de l'iconographie nous investira de ce pouvoir; non seulement nous verrons la ville sainte, non seulement nous contemplerons la nouvelle Jérusalem parée comme une épouse qui veut plaire à son époux, mais encore nous entendrons d'une manière plus distincte la grande voix qui sort du trône de Dieu (4).

(1) Potens est Deus de lapidibus istis suscitare filios Abrahæ, Luc 3-8.

(2) Per vicos ejus alleluia cantabitur. Tob. 13-22.

(3) Lapides clamabunt. Luc 19-40.

(4) Vidi sanctam civitatem, Jerusalem novam, descendentem de cœlo, à Deo paratam, sicut sponsam ornatam viro suo, et audivi vocem magnam de throno. Apocal. cap. 21.

Déjà les intéressants ouvrages publiés par M. Didron et les précieux mémoires imprimés dans le Bulletin monumental, nous avaient fait comprendre tout ce que les études iconographiques ont d'attrayant, quand nous eûmes le bonheur d'accompagner Mgr. Dufêtre, évêque de Nevers, dans le midi de la France, et de visiter une partie des plus riches monuments de cette contrée, dès-lors nous avons conçu le projet de composer un manuel d'iconographie chrétienne.

Nous regardons comme un devoir de témoigner ici hautement à notre honorable et savant ami, M. l'abbé Bourassé, toute notre reconnaissance; plus d'une fois nous avons été heureux de pouvoir mettre à profit les judicieuses observations qu'il a bien voulu nous adresser.

Présenter sur l'iconographie un ensemble aussi complet que pouvait le comporter un manuel, aplanir les difficultés de cette science en posant des principes généraux faciles à appliquer et appuyés d'ailleurs sur des exemples nombreux, tel a été le but que nous nous sommes proposé. Notre plan était tout tracé; en étudiant nos monuments religieux et en nous pénétrant des pensées de foi qui guidaient nos artistes dans l'ornementation de nos vieilles basiliques, nous crûmes y reconnaître un vaste livre continuellement ouvert sous les yeux des savants et des ignorants. Ce livre présentait à tous des notions claires et précises, sur les vérités qu'ils devaient croire, sur les devoirs qu'ils avaient à remplir et sur les récompenses qui leur étaient promises; quoique le temps et les révolutions aient déchiré des pages bien précieuses de ce livre, il en reste encore assez pour que nous puissions à notre tour en faire l'objet de nos méditations. Nous y rencontrons tout ce qui peut nous intéresser le plus; notre origine, la nature de notre âme, notre fin, les moyens de parvenir à cette fin, les sacrifices que l'Homme-Dieu s'est imposés pour nous y conduire, l'établissement de son église, les nombreux héros

qu'elle a enfantés, la lutte du mal contre le bien, les champions des deux armées, les vertus et les vices, enfin le terme de cette lutte quand le souverain juge, qui déjà comme rédempteur est venu porter les premiers coups au génie du mal, viendra de nouveau à la fin des siècles pour anéantir son empire.

Saint Paulin, disciple de saint Ambroise, nous a conservé en partie les détails des peintures qui couvraient les parois des portiques et tout l'intérieur des temples chrétiens : « Partout, nous dit-il, on rencontre les différents traits rapportés dans les cinq livres de Moïse et les actions de celui qui porta le nom du Sauveur (Jésus, Josué (1).) Si vous me demandez pourquoi nous sommes dans l'habitude de couvrir de peintures nos temples saints, je vous répondrai : Vous savez la foule qu'attirent en ce lieu la gloire et les miracles de saint Félix ; le plus grand nombre de ces individus sont ignorants ; ils ne savent point lire ; mais en fixant leurs regards sur ces représentations, ils se sentent portés à imiter les faits qui frappent leurs yeux. Ils considèrent les combats et les triomphes des martyrs de tout âge et de tout sexe ; ils sont témoins des épreuves de Tobie et des tentations de Job ; et les faibles femmes elles-mêmes peuvent sentir leur cœur s'enflammer d'ardeur en contemplant le courage de Judith et la gloire de la pieuse Esther (2).

« Que les peintres, dit saint Nile, s'appliquent à retracer sur les murailles de nos églises l'histoire des deux alliances, qu'ils nous racontent les belles actions de ceux qui ont été fidèles à Dieu, afin que les ignorants puissent devenir les imitateurs de ceux dont ils contempleront les vertus (3). »

(1) Quæ senior scripsit per quinque volumina Moses,
Quæ gessit Domini signatus nomine Jesus.
(Poëmat. 24. de sancto Felice).

(2) *Id.* (3) *Lib. IV. epist.* 61.

Toutes ces images contribuaient à donner plus d'intérêt aux instructions des pasteurs, car ces instructions n'étaient que le développement des sujets qui ornaient le temple saint; la foi pénétrait donc dans les cœurs et par les yeux, et par les oreilles. Saint Augustin fixe les regards de ses auditeurs sur des peintures qui représentaient saint Etienne lapidé, tandis que Saul gardait les vêtements des bourreaux; et en même temps, le saint docteur leur parle de la charité du martyr et des admirables effets de la grâce de Dieu. « Comme « ce double tableau, s'écrie-t-il, remplit l'ame de douces « émotions; l'un était un tendre agneau, l'autre un loup « ravissant: maintenant ce sont deux agneaux (1). »

Nous ne devons plus être étonnés d'entendre le pape saint Grégoire blâmer sévèrement Sérénus, évêque de Marseille, de ce qu'il avait privé son peuple de ce moyen d'instruction. Ce prélat, n'écoutant qu'un zèle peu éclairé, sous prétexte que les peuples rendaient aux images qui couvraient les murailles de son église un culte presqu'idolâtrique, fit détruire ces images. « La peinture, lui écrit saint Grégoire, est le « livre des ignorants, il ne faut pas leur enlever le moyen le « plus efficace peut-être, pour les amener à la connaissance « de nos vérités (2). »

On voit que tous les témoignages sont unanimes pour nous présenter les images et les sculptures, comme autant de points dogmatiques ou moraux offerts à la méditation des peuples.

L'ouvrage que nous livrons au public ne sera donc pas seulement un livre scientifique; tout en éclairant l'esprit, il

(1) Dulcissima pictura est hæc, ubi videtis sanctum Stephanum lapidari. Videtis Saulum lapidantium vestimenta servantem... Ille tunc agnus erat, ille autem lupus : modo autem ambo agni sunt. *Sermo* 316 *de Steph. mart.*

(2) Quod legentibus scriptura, hoc idiotis præstat pictura cernentibus. Saint Grég. lib. IX epis. cap. 9.

le remplira de douces et saintes pensées. On comprendra que nous devions avant tout étudier l'iconographie latine, c'est celle qui nous intéresse le plus, c'est celle qui, à chaque pas que nous faisons, nous découvre ses trésors. Cependant nous ne pouvions pas laisser entièrement de côté l'iconographie grecque.

L'orient et l'occident ont rempli les mêmes cadres avec les mêmes sujets; dans les deux contrées on rencontre les scènes bibliques, évangéliques et apocalyptiques, calquées en quelque sorte les unes sur les autres, les légendes même reproduites avec les mêmes traits ; il existe néanmoins des variétés qu'il est important de signaler. L'artiste grec, à toutes les époques, s'applique à rendre, avec une sorte de servilité, l'Ecriture, les Pères et la Théologie ; il est attaché à la tradition comme nos serfs du moyen-âge étaient attachés à la glèbe, sans même penser à l'indépendance. On reconnaît qu'il appartient à la terre classique de la poésie, non à ses productions nouvelles, mais aux teintes chaudes qu'il sait donner à ses tableaux. L'artiste latin au contraire ne veut pas être gêné; sans s'écarter des dogmes chrétiens et de la morale de l'évangile, il sait agir avec plus de liberté. L'un suit la lettre et l'autre le sens.

Nous indiquerons, dans le cours de l'ouvrage, les variétés principales qui distinguent les œuvres des deux écoles latine et grecque.

Avant d'entrer en matière, nous devons répondre à une question qu'on pourrait nous faire et qu'on nous fera indubitablement : pourquoi avoir choisi nos exemples dans le midi et dans le centre de la France, tandis que nos grandes cathédrales plus rapprochées du nord, Chartres, Paris, Amiens, etc., nous offrent un cours complet d'iconographie chrétienne, et réunissent tout ce que l'art fécondé par la foi a produit en ce genre de plus parfait ? ce reproche de prime-abord paraît fondé et nous force à donner quelques explications.

Aux provinces du Nord la gloire était réservée d'enfanter les merveilleux détails de l'architecture ogivale, de notre architecture nationale; elles ont projeté sur le midi les rayons de leur gloire, c'était justice et reconnaissance, car elles avaient auparavant reçu du midi les richesses romano-bizantines et les précieux germes de notre iconographie sacrée; le centre de la France était le canal ouvert à ce fraternel échange.

Le Midi fut le berceau de l'iconographie dans notre contrée; le symbolisme oriental s'était naturalisé dans le pays des Troubadours, et le soleil méridional, après avoir échauffé l'imagination des artistes, répandit sur leurs œuvres une teinte de feu qu'on chercherait en vain en se rapprochant du Nord. Nous admirons autant que qui que ce soit le degré de perfection que les artistes du Nord ont su donner à leurs travaux; mais comme nous ne trouvons que des copies sous le rapport iconographique; malgré leur fini, nous préférons les originaux; ils sont peut-être moins purs de dessin, mais ils sont plus riches de couleurs. C'est dans le climat qui lui convient, qu'il faut considérer une plante, si on veut en reconnaître toutes les propriétés; transplantée sous un autre ciel, soumise à une culture assidue, elle peut bien développer à nos yeux des fleurs plus multipliées, produire de curieuses variétés, elle aura perdu de ses grâces naturelles et de ses vertus. Le lion paisible de nos jardins publics, habitué à la voix de l'homme et à son regard, nous donnerait une imparfaite idée de ce roi du désert à l'aspect terrible, à la crinière hérissée.

Nous ne pouvions point cependant oublier nos grandes églises du Nord; elles ont une beauté incontestable et des détails qu'on ne trouve point dans le Midi; ce n'est plus un abrégé, mais un cours complet, car, tout en adoptant les mêmes sujets, elles les ont développés, leur ont donné une

grâce nouvelle, et ont groupé de nouveaux personnages autour des anciens. L'histoire de l'iconographie eût été incomplète, si nous eussions passé ces développements sous silence, aussi nous n'avons pas balancé à les admettre, mais nous devions éviter d'en faire autant de monographies particulières ; ces églises, d'ailleurs, ont été étudiées avec soin et décrites plusieurs fois. Il n'en est pas de même des monuments du Midi et de ceux du Centre ; ils ont été, à peu d'exceptions près, ou complètement oubliés, ou trop rapidement esquissés, et quelquefois mal compris. Nous avons cru la circonstance favorable pour remplir ce vide, tout en donnant à notre travail l'intérêt de la nouveauté.

CHAPITRE 1er.

L'Iconographie. — Sa Définition. — Ses Divisions. — Son Origine. — Ses Progrès — Sa Décadence.

L'iconographie (eicon, *image*, grapho, *j'écris*) est la science des images ; elle peut être considérée sous un double rapport : 1°. comme science pratique ; 2°. comme science théorique.

Comme science pratique, l'iconographie est l'art exercé par les imagiers de tous les siècles, tantôt exprimant par la sculpture, la ciselure et la peinture des figures ou des faits réels ; tantôt se servant de symboles, d'emblêmes, d'allégories, pour représenter par des formes sensibles des êtres abstraits et incorporels.

Il n'entre pas dans notre plan de traiter l'iconographie en tant que science pratique ; le cadre serait par trop étendu, et nous ne nous sentirions pas la force de le remplir. Nous aurions à faire l'histoire de la peinture à fresque, sur verre, sur bois, sur toile, de la sculpture, de la plastique, de la

mosaïque ; les miniaturistes et les émailleurs viendraient à leur tour prendre place à côté des orfèvres et des ciseleurs ; et cependant cet ouvrage demeurerait incomplet, si nous n'exposions pas les différents procédés employés par chacun de ces artistes. Nous devons donc nous contenter, pour remplir la tâche que nous nous sommes imposée, de considérer l'iconographie comme science théorique. Nous jetterons néanmoins un coup-d'œil rapide sur ces différentes branches de l'art chrétien et sur les parties de nos édifices que l'iconographie a spécialement enrichis de ses trésors.

Comme science théorique, l'iconographie est la connaissance de ce langage naturel ou mystérieux que nos pères ont confiés aux monuments et que ces monuments nous transmettent. Cette science nous donne les notions à l'aide desquelles nous pouvons expliquer les figures qui ornent nos anciens édifices ; elle dissipe le nuage qui les enveloppe et nous découvre les pensées intimes de nos pères, leurs mœurs, leur foi, leurs progrès dans les arts, et enfin la marche de la Société à ses différents âges.

C'est donc l'histoire du monde, non plus écrite sur le papyrus et le parchemin, mais profondément gravée sur la pierre, le marbre et le bronze, ou reproduite par de vives couleurs. Ici, cette histoire est claire et précise, ailleurs les faits sont cachés par un voile qui excite davantage la curiosité. C'est pourquoi cette science se divise en iconographie naturelle, lorsque les images représentent les personnes ou les faits sans symboles ni allégories ; et en iconographie mystique ou symbolique, lorsqu'on est obligé pour les expliquer, de soulever le voile qui les couvre.

Souvent les détails iconographiques sont tout à la fois historiques et figuratifs ; tels sont la plupart des traits de l'ancien Testament.

En même temps que les premiers historiens faisaient passer

à la postérité les belles actions des bienfaiteurs de l'humanité et les hauts faits des héros, la sculpture et la peinture consacraient, l'une son ciseau et l'autre ses pinceaux à conserver leurs traits vénérés et à retracer leur vie. Les ruines de Ninive, celles de Pompeïa et d'Herculanum, les frises des anciens édifices de Rome et d'Athènes nous répètent que, dans les temps les plus reculés, l'iconographie marchait de front avec l'histoire.

Cependant Dieu avait interdit aux Juifs la représentation d'aucune image ; il craignait que le peuple privilégié ne tombât dans les désordres qui régnaient chez les autres nations. En effet, on sait que les hommes avaient fini par confondre, dans un même culte, l'image avec l'être représenté par cette image et par rendre à des idoles de pierre, de bois et de métal, des adorations qui n'étaient dues qu'à Dieu.

Ezéchias ne fut-il pas obligé de briser le serpent d'airain élevé par Moïse dans le désert, parce que les enfants d'Israël brûlaient en son honneur un encens idolâtrique (1).

L'iconographie est la partie poétique de l'archéologie, de même que le langage ordinaire est souvent impuissant pour rendre certains sentiments de l'ame qui est alors obligée de recourir aux harmonieuses expressions de la poésie, de même aussi l'homme a besoin de la sculpture et de la peinture pour exprimer ce qu'aucune langue humaine ne saurait dire, ce que nombre d'individus ne sauraient comprendre sans ce puissant secours. Il y a long-temps qu'on a dit que l'iconographie et la poésie sont deux sœurs habituées à suivre la même route, sachant l'une et l'autre écarter toute entrave (2).

(1) Confregit serpentem æneum quem fecerat Moyses; si quidem usque ad illud tempus filii Israël adolebant ei incensum. Reg. 18-4.

(2) . . . . Pictoribus atque poetis.
Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.
(*Hors. ars. poet.*).

L'iconographie religieuse, à quelqu'époque que nous la considérions, doit nous offrir, à nous catholiques, un intérêt tout particulier. Elle est exactement l'histoire complète du monde. Si nous portons nos regards sur l'iconographie païenne; à la vue des monstrueuses erreurs qui captivaient la terre; à la vue des mille dieux auxquels l'homme aveugle offrait son encens, et en considérant les autels dressés en l'honneur des héros et des hommes les plus vils, des astres et des animaux les plus immondes, des vertus et des vices, nous comprenons le cri de douleur et d'espérance du prophète : « Abaissez les cieux et descendez au milieu de « nous » (1). Nous nous écrions avec Bossuet : « Tout était « Dieu, excepté Dieu lui-même, et l'univers qu'il avait créé « pour manifester sa gloire n'était plus qu'un temple d'idoles. » Bientôt la reconnaissance nous porte à bénir celui qui est venu éclairer le monde de sa divine lumière.

Nous voilà donc préparés, par la considération même des abominations païennes, à étudier avec plus de fruit notre iconographie chrétienne.

C'est bien, en effet, dans nos temples que se déroule toute la suite de nos destinées sociales. Nous y trouvons les traditions des vérités catholiques, l'abrégé des dogmes et de la morale évangéliques. Les premières pages de ce livre mystérieux furent écrites dans les catacombes, et chaque siècle en ajouta de nouvelles que nous allons parcourir sommairement avant de les étudier en détail.

Lorsque le christianisme était encore au berceau, dans un siècle de ferveur et de continuels sacrifices, il n'était pas nécessaire d'agiter par la crainte des cœurs brûlants d'amour; aussi on ne trouve dans les catacombes que des scènes de tendresse; l'œil se repose avec bonheur sur les portraits vé-

(1) Inclina cœlos tuos et descende. Psalm. 143.

vénérés du Sauveur et de sa sainte Mère, et sur ceux des apôtres Pierre et Paul, puis se reportent sur des tableaux qui rappellent l'immense charité de Jésus pour les hommes.

La naissance du Messie, l'adoration des Mages, la fuite en Egypte, Jésus-Christ au milieu des docteurs, la guérison du paralytique, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, le bon Pasteur tantôt paissant ses brebis, tantôt ramenant au bercail celle qui s'était égarée, tels sont les traits qu'on rencontre souvent mêlés aux scènes bibliques.

Les tableaux de l'Ancien Testament sont choisis, presque tous, parmi ceux qui pouvaient encourager les premiers chrétiens au milieu des combats qu'ils avaient à livrer et de leurs dures épreuves. C'est Noé dans l'arche du salut, s'élevant au-dessus des flots qui couvrent la terre ; c'est Abraham prêt à immoler son fils Isaac ; Moïse frappant le rocher aride pour en faire jaillir des sources abondantes, ou recevant les tables de la loi ; c'est Jonas sortant sain et sauf des entrailles de la baleine ; Daniel dans la fosse aux lions ; David, etc.

Il est facile de comprendre combien tous ces sujets devaient être chers à nos pères ; ces hommes si cruellement éprouvés méditaient, en les contemplant, sur cette aimable providence qui sait, quand il lui plaît, changer les foudres en pluie féconde (1).

On trouve aussi dans les catacombes des signes mystérieux qui rappellent au chrétien les combats de ses frères et leurs triomphes, les devoirs qu'il a lui-même à remplir et ses immortelles espérances.

Il est à remarquer qu'un sujet biblique ou évangélique une fois admis, était reproduit de siècle en siècle ; on ajoutait bien de nouveaux sujets, mais en général on conservait les anciens.

(1) Fulgura in pluviam fecit. Psalm. 134-7.

Nous ne prétendons pas que tous les tableaux que nous venons d'indiquer, aient existé pendant les fureurs des persécutions ; il est plus probable que la plupart sont d'une époque postérieure.

Lorsque la paix fut rendue à l'église, la dévotion des fidèles les porta à orner ces mystérieux asiles.

L'art chrétien s'appliqua d'abord à enrichir de fresques les parois des catacombes, et à sculpter au trait quelques signes symboliques sur les tombeaux; puis on garnit de bas-reliefs les côtés de ces tombeaux, qui devaient au besoin servir d'autel (1).

A peine délivrée des persécutions, l'église fut ravagée par les hérésies; alors on rencontre plus souvent Jésus-Christ entre les apôtres Pierre et Paul, l'un qui doit confirmer ses frères dans la Foi, dont la mission est de paître les agneaux et les brebis; l'autre dont la science doit être pour l'église comme un flambeau toujours allumé. Ce sujet est plusieurs fois reproduit sur les tombeaux de St.-Maximin en Provence; on y voit Jésus-Christ donnant ses instructions à Pierre, et lui remettant les clefs, puis présentant un livre au chef de l'église et un volumen à l'Apôtre des nations.

Nous arrivons à une époque à laquelle les ornements deviennent plus nombreux ; outre les fresques qui ont été conservées et qu'on retrouve à tous les âges, outre les traits gravés sur les couvercles des sarcophages et les bas-reliefs dont nous avons parlé ; les vases sacrés se couvrent d'images, ou peintes ou ciselées (2); et, pendant que la sculpture multi-

(1) On reconnaît ici l'origine des ornements dont on a garni depuis la partie antérieure des autels.

(2) Tertullien ne nous dit pas comment était exécutée la figure du bon Pasteur, qui, déjà de son temps, ornait les calices.

plie les bas-reliefs, la statuaire et la plastique s'exercent sur des sujets religieux (1) ; on commence à orner les baptistaires.

La religion s'était créé à elle-même un cercle d'images, mais elle ne répudia pas entièrement les types du paganisme : elle en admit plusieurs, se les appropria et en fit des allégories après les avoir purifiés de toute idée profane. Non seulement dans l'agencement de ses personnages, elle conserva les costumes des Grecs et des Romains, les vêtements furent largement drappés, les plis multipliés à la manière antique ; mais leurs histoires et leurs emblêmes trouvèrent place dans la composition des tableaux chrétiens.

Dans les catacombes on voit Orphée et des divinités fluviales, des satyres et des scènes bachiques, des sirènes et des centaures, etc. Constantin converti porte sur ses monnaies le labarum orné du chrisme au milieu de symboles païens, et les monnaies de Constance nous montrent ce prince portant aussi le labarum, et couronné par une victoire.

Ne nous étonnons plus de voir sur les magnifiques tombeaux de St.-Maximin, des chevaux marins, des centaures, des dauphins, et de rencontrer, jusqu'au XIIe. siècle et plus tard, des sirènes, des monstres de toute espèce, des formes humaines unies aux formes purement animales comme au temps du paganisme ; le christianisme, en détruisant ce qui pouvait entretenir un culte idolâtrique, usa de sages tempéraments et conserva ces allégories en les expliquant. Cette imitation de l'antique diminua quand l'art ogival se posa comme créateur.

Jusqu'au Ve. siècle on n'avait pas encore osé représenter le Sauveur en croix ; on s'était contenté de l'image de son

(1) Nous parlerons plus tard des statues du bon Pasteur et de Daniel, que Constantin fit élever sur la place publique.

supplice sous différentes formes, soit comme symbole, soit comme attribut; on y avait ajouté, mais rarement, quelques traits de la passion. A cette époque, on vit pour la première fois l'image du Sauveur, revêtu de sa robe sans couture et suspendu à l'arbre de la croix; mais ce ne fut qu'au VIIe. siècle ou au VIIIe., que les scènes de la passion se multiplièrent: jusques-là, Jésus-Christ en croix n'était qu'une exception.

Aux genres d'ornement dont nous avons parlé, la première époque de la période romano-byzantine ajouta les mosaïques qui, déjà sans doute, avaient été mises en usage dans les basiliques constantiniennes (1). On remplaça souvent par ces mosaïques les fresques primitives, on en couvrit non seulement les parois des murailles et la coquille absidale, mais l'aire elle-même des églises.

Cette marqueterie de marbre était disposée de manière à former des arabesques et souvent des figures et des traits historiques. A l'époque Mérovingienne, un grand nombre de nos églises de France étaient remarquables par ce genre d'ornementation; on lit dans la vie de saint Pallade, qui monta sur le siége épiscopal d'Auxerre en 622, qu'il fit élever à Vergers, près de Donzy, maintenant diocèse de Nevers, une magnifique église en l'honneur de saint Germain; elle était remarquable surtout par ses mosaïques qui égalaient en beauté celles dont le saint évêque avait orné la basilique de saint Eusèbe d'Auxerre. Toutes ces mosaïques n'étaient pas uniquement composées de pièces de marbre varié; plusieurs étaient formées de fragments de verres de différentes couleurs. Nous en retrouvons encore au XIe. siècle; l'autel de

(1) On sait que les Romains ont souvent employé les mosaïques comme ornement dans leurs édifices; il est donc probable qu'elles ne furent pas oubliées dans les anciennes basiliques.

St.-Guillem-du-Désert, donné par le pape saint Grégoire VII, est en marbre blanc encadré dans des moulures de marbre noir; il réunit tout à la fois la sculpture au trait et la mosaïque; les intervalles des arabesques et des figures sont garnies de verres de couleurs variées. Au XIIe. siècle (1), la prunelle des statues fut souvent formée de marbre, de verre, ou d'émail (2), dont on ornait aussi la circonférence des nimbes; des trous y étaient pratiqués à dessein.

Les mosaïques historiques s'employaient toujours au XIIe. siècle, dans l'ornementation de l'aire des grandes basiliques. On sait que saint Bernard, parmi les reproches qu'il adresse aux moines de Cluny sur l'excessive somptuosité de leurs églises, se plaint qu'on est souvent forcé de cracher dans la bouche d'un ange, et de mettre le pied sur la face d'un saint (3).

A partir du VIIIe. siècle jusqu'au XIe., les études iconographiques sont nulles ou à peu près; l'hérésie des iconoclastes, appuyée sur le double système des Juifs et des Sarrazins, avait juré la destruction des images; son souffle empesté, après avoir paralysé le génie oriental, répandit sur l'Occident ses funestes influences.

Les premiers chrétiens durent faire paraître une grande réserve dans le respect extérieur rendu aux images; ils avaient à craindre d'entretenir les nouveaux convertis dans des pratiques idolâtriques; d'un autre côté, ils ne voulaient pas que les païens, trompés par les apparences, pussent leur reprocher les erreurs qu'ils cherchaient à détruire. Ces images ne

(1) Entre autres exemples, nous pourrions citer les bas-reliefs de la Charité-sur-Loire.

(2) Au lieu de marbre, de verre ou d'émail, on se contentait quelquefois d'y couler du plomb.

(3) Sæpe spuitur in ore angeli, sæpe alicujus sanctorum facies calcibus funditur transeuntium. St.-Bern. apol. de vita et moribus relig. cap. XI.

faisaient donc pas partie du culte, seulement elles venaient en aide aux prédicateurs; c'était, nous le répétons, le livre des ignorants, continuellement ouvert sous les yeux du peuple, et offrant à son admiration les belles actions inspirées par la morale évangélique. De l'admiration de ces belles actions, au respect et du respect au culte, il n'y a qu'un pas; on finit donc par rendre à ces images des hommages qui se rapportaient dans l'esprit des fidèles aux saints personnages dont la vie était représentée; mais ces hommages ne pouvaient être confondus avec le culte d'adoration qu'on ne rendait qu'à Dieu. Tel était cependant le reproche mal fondé que les iconoclastes adressaient à ceux qui vénéraient les images, en les accusant d'idolâtrie.

Malgré les protestations des catholiques et les canons du second concile de Nicée, ces hérétiques brisèrent les images partout où ils les rencontrèrent, et poursuivirent, pendant cent vingt ans, leur œuvre de destruction, c'est-à-dire, pendant le cours du VIIIe. siècle et la première partie du IXe.

L'Occident, quoique moins avancé dans les arts, avait aussi ses images, mais on ne leur rendait aucun culte; elles servaient seulement à l'instruction du peuple. Nous avons vu Sérénus, évêque de Marseille, à la fin du VIe. siècle, briser les images de son église sous prétexte que son peuple les honorait d'un culte superstitieux. Les pères du Concile de Francfort, tenu en 794, eurent peine à admettre les canons du second concile de Nicée, et ils ne le firent qu'avec restriction.

Quelques années plus tard, en 824, un concile de Paris, tout en admettant l'usage des images, défendait de leur rendre aucun culte. Les évêques craignaient que le peuple, peu instruit, ne se laissât trop facilement entraîner à un culte idolâtrique.

Il est facile maintenant de se rendre compte de la rareté des monuments iconographiques, pendant les VIIIe. et IXe. siècles.

Le Xe. siècle fut peu fécond en iconographie, comme il

fut peu riche en architecture ; les terreurs qu'inspirait l'approche de l'an mil, avaient g'acé les ames et paralysé le génie.

Le XI[e]. siècle reproduisit en tâtonnant les traits de l'Ancien et du Nouveau Testament, dont nous avons parlé plus haut ; il y ajouta J.-C. docteur au milieu des quatre évangélistes ou de leurs animaux symboliques. L'art dégénéré semble reprendre une nouvelle vie, mais avec cette nouvelle vie il se revêt des langes de l'enfance. On peut déjà admirer un certain talent dans les ornements empruntés au règne végétal, dans les réseaux et les arabesques, et même dans les oiseaux. Il n'en est pas de même des quadrupèdes et des formes humaines. Les artistes ne les attaquent qu'avec un ciseau incertain. Cependant la sculpture s'exerce après les chapiteaux, les tympans, les autels et les cuves baptismales, et quelquefois la peinture polychrôme vient couvrir les œuvres de la sculpture, comme pour en dissimuler les défauts.

A la fin de ce siècle, et pendant le cours du suivant surtout, l'iconographie fait de nouveaux progrès ; les archivoltes et le tympan du portail, les chapiteaux des colonnes, les stylobates et les piédestaux, les calices et les ciboires, les encensoirs et les châsses, les crosses épiscopales ou abbatiales et les évangéliaires, en un mot, tout ce qui, dans les églises, peut être enrichi de quelqu'ornement, exerce le talent des iconographes ; bientôt les émaux et les peintures sur verre viendront offrir de nouvelles ressources à la fécondité de leur imagination (1).

(1) Les émaux étaient connus des Egyptiens, des Babyloniens et des Phéniciens ; les Grecs, les Etrusques et les Romains en faisaient grand cas, et l'on conserve d'eux plusieurs ouvrages en ce genre. Les émaux employés dans notre ornementation chrétienne sont rares avant le XII[e]. siècle. Si on en excepte quelques mosaïques, ce fut au XIII[e]. siècle qu'on commença avec l'émail des tableaux qui le disputaient à la peinture. On sait aussi que les verres de couleur remontent à une haute

Cependant le Catéchisme monumental se complète ; ce ne sont plus quelques traits isolés, c'est toute la vie du Sauveur, c'est sa glorification, ce sont ses triomphes, l'établissement de son église, ses combats et ses victoires, la lutte détaillée du bien et du mal ; les vertus et les vices, le dernier avénement du Fils de l'Homme, enfin les espérances et les châtiments de l'autre vie.

On voit tout-à-coup des sujets effrayants succéder à des scènes de bonté et de tendresse ; on en est étonné et on se demande les motifs de ce brusque changement ; nous les indiquerons lorsque nous parlerons de Jésus-Christ Juge.

Pendant le XIIe. siècle, l'art se perfectionne, les ciselures deviennent plus délicates, les vives couleurs de l'émail viennent donner un nouvel éclat à l'or et à l'argent. D'un autre côté, la pierre et le marbre ne sont plus seulement ébauchés ; on les fouille profondément, et si la statuaire laisse encore beaucoup à désirer sous le rapport du dessin, si au premier coup-d'œil on regrette de rencontrer quelquefois ces figures osseuses, ces bustes allongés, ces membres grêles et presque décharnés, on est forcé d'admirer l'austère dignité que les artistes ont su donner à leurs sujets ; on se rappelle d'ailleurs qu'il n'entrait pas dans leur plan de s'attacher aux formes matérielles ; ils recherchaient des beautés d'un autre ordre.

Les artistes qui ont le plus contribué à accomplir, aux XIe. et XIIe. siècles, cette révolution iconographique, devaient sortir de la célèbre école de Cluny, car c'est principalement dans les églises qui dépendaient de cet ordre qu'on peut étudier avec fruit les détails et les progrès de l'iconographie

antiquité ; mais on convient généralement que la peinture sur verre est une des inventions du XIIe. siècle, du moins on ne connaît pas de vitraux peints authentiques, avant ceux dont l'abbé Suger orna l'abside de l'église de St.-Denis.

chrétienne, à la fin de la période romano-bizantine. Les églises les plus remarquables sous ce rapport, soit au centre, soit dans le midi de la France, ont été construites sous leur influence. Il nous suffirait de citer, en Bourgogne : Vézelay, la Charité-sur-Loire, St.-Sauveur de Nevers, St.-Pierre-le-Moutier, etc. ; puis en se rapprochant du Midi, St.-André-Le-Bas à Vienne, et plus loin St.-Gilles, St.-Guillem-du-Désert, les églises de Gaillac et autres, toutes dépendantes de Cluny (1).

Ces moines artistes se mettaient à l'œuvre sans avoir échauffé leur imagination par la considération des beautés molles et efféminées ; leurs frères revêtus de leurs sacs de bure, les joues creusées par les jeûnes et les macérations, le front rembruni et ridé par les méditations des vérités éternelles, étaient leurs modèles ; ne nous étonnons pas de l'austérité de leurs œuvres (2).

La période ogivale fut loin de répudier les traditions iconographiques des siècles précédents. Elle se contenta, il est vrai, d'orner ses chapiteaux des produits du règne végétal et de quelques légendes ; les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, les allégories multipliées et les symboles qui couvraient les chapiteaux romano-bizantins disparurent ;

(1) Constantin Copronyme, un des plus ardents destructeurs des images, persécuta les moines, confisqua les maisons religieuses et fit défense à qui que ce fût d'embrasser la vie monastique. Cette conduite semblerait indiquer que dès-lors les sculpteurs et les peintres religieux sortaient des couvents.

(2) Il est à remarquer en général que la statuaire est plus parfaite sous le rapport du dessin et de l'exécution dans le midi de la France, à l'époque transitionnelle ; les églises de St.-Gilles et de St.-Trophime d'Arles, en sont une preuve. C'est sans doute parce que les sculpteurs avaient sous les yeux les chefs-d'œuvre que leur offraient les villes d'Arles et de Nîmes.

mais le tympan et les voussures du portail furent consacrés au développement des vérités évangéliques ; on y ajouta souvent la légende du patron et les mystères de la vie de Marie ; en même temps, les tableaux du portail se garnirent de magnifiques médaillons (1), avec des scènes bibliques, des animaux symboliques, des signes du zodiaque et des fabliaux.

Ce fut au XIII[e]. siècle qu'on vit les autels surmontés de rétables ornés aussi de scènes religieuses ; avant cette époque, le trône épiscopal, dressé au fond de l'abside, s'opposait à cette disposition qui eût privé le peuple de la vue de l'évêque.

Cependant la sculpture avait atteint un nouveau degré de perfection ; la main de l'artiste était moins tremblante ; déjà il pouvait fouiller la pierre avec une hardiesse remarquable, et en même temps les formes des sujets devenaient plus gracieuses, les poses plus naturelles ; on savait allier la beauté physique à la beauté morale. Les grandes figures ne furent plus applaties contre les murailles, elles s'en détachèrent et se trouvèrent protégées par des niches gothiques surmontées de leurs dais.

Le plan magnifique que nous avons admiré à l'époque transitionnelle, se développa sur les vitraux et devint complet ; on peut y étudier la religion dans tous ses détails. Après la triste histoire de nos premiers parents, celle des patriarches et du déluge ; après Moyse et les tables de la loi, on voit la longue suite des prophètes qui ont préparé le monde à recevoir le rédempteur, et dans leurs rangs, on

(1) On donne le nom de tableau à l'épaisseur du mur qui forme le côté d'une baie, soit dans les portails, soit dans les fenêtres. A l'époque ogivale, les tableaux des portails sont toujours ébrasés et ornés d'arcatures, de médaillons et de statues.

commence à remarquer les sibylles assez souvent placées auprès des évangélistes et des apôtres, pour compléter tous les *témoignages.*

La vie de J.-C., ses miracles, ses souffrances, sa mort et son triomphe, y occupent une large place; puis se déroule un tableau que le XIIe. siècle avait déjà esquissé à grands traits; la synagogue répudiée, et l'église nouvelle épouse admise à partager tout à la fois les humiliations et les victoires du Sauveur. Viennent ensuite les légendes des saints les plus célèbres, de ceux, surtout, qui ont honoré la contrée par leurs exemples et leurs miracles, ou sous le vocable desquels les églises sont placées.

Au XIVe. siècle et au XVe., le domaine des imagiers semble s'agrandir; les tympans, les voussures, les niches et les pinacles, plus multipliés qu'au siècle précédent, les châsses, les vases sacrés, les livres de prières, les vitraux, les parois de murailles, les voûtes, les chapelles absidales, continuent à se parer des richesses iconographiques; en même temps les cancels, dont le XIIIe. siècle avait déjà environné le chœur, forment une barrière plus élevée, contre laquelle les stalles se dressent en amphithéâtre, et les jubés étendent leurs gracieuses galeries au-dessus de la grande porte du chœur. Les mosaïques variées ne couvrent plus, comme un riche tapis, la surface du sol, mais les pierres tombales les remplacent partout; tantôt le sculpteur tumulaire se contente de rappeler par des inscriptions le nom et les vertus du mort dont la pierre couvre les restes, tantôt il y ajoute son image au simple trait ou bien il l'enrichit d'incrustations.

Cependant dès la fin du XIVe. siècle les miniaturistes, les peintres, les sculpteurs et les ciseleurs commençaient à s'éloigner des types traditionnels; la pensée humaine voulait déjà se substituer à la pensée divine, l'Evangile était d'une sublimité trop simple, les artistes entreprirent de l'enrichir des

caprices de leur imagination. Qu'on jette pour s'en convaincre un coup-d'œil sur les scènes du jugement dernier, de Sainte-Cécile d'Alby, et sur les peines des réprouvés, et qu'on les compare avec les mêmes sujets représentés à St.-Trophime d'Arles, à St.-Lazare d'Autun, et sur les grandes basiliques du XIIIe. siècle. Les artistes de Sainte-Cécile, laïcs de l'école de Giotto, avaient puisé leurs inspirations dans le Dante, tandis que les sculpteurs de St.-Trophime et de St.-Lazare, prêtres ou moines, avaient médité les Saintes Ecritures.

C'est à la même époque qu'on voit cette multitude de singes et de figures grimaçantes dont il est difficile d'expliquer le motif, tantôt entablées, tantôt en culs-de-lampe et en porte-à-faux.

Le XVe. siècle, à son tour, mit une sorte de coquetterie dans ses statues et ses figurines; il ne comprit plus une beauté calme et modeste. Son ciseau et ses pinceaux voulurent bien encore s'exercer en faveur de la religion, car la foi était toujours vivace; on reproduisit donc les mêmes sujets qu'aux siècles précédents, mais on se laissa guider par le sensualisme; les saints et les saintes auraient pu paraître avec honneur dans un tournois et marcher de front avec les chevaliers et les *damoiselles*.

Le XVIe. siècle avec son dévergondage n'eut plus qu'un pas à faire pour arriver à l'art païen; il ne balança pas. C'en était fait de notre iconographie chrétienne; un épouvantable cahos succéda à l'ordre admirable que nous avons étudié; les chefs-d'œuvre du génie inspirés par la foi ne furent plus imités; on voulut se débarrasser de la foi pour ne conserver que le génie, mais le génie ne fut plus qu'un cadavre infect. La Mythologie et la Bible, l'Histoire profane et l'Histoire sacrée, l'Evangile et les superstitions populaires. Tout fut mélangé. On vit Mars auprès de saint Michel terrassant le dragon, Hercule armé de sa massue en face de la religion

appuyée sur sa Croix ; la vertu symbolisée par des formes sensuelles présentait tout ce que le vice a de plus dégoûtant, et des anges charnus semblaient placés à dessein de faire rougir les petits satyres qu'on leur donnait pour voisins.

Les admirateurs de cette prétendue renaissance nous objecteront les nudités et ce qu'ils appellent les obscénités des siècles de foi ; et nous, nous leur répondrons que nos sculpteurs et nos imagiers chrétiens ne cherchaient qu'à inspirer l'horreur du vice en le montrant dans toute sa laideur, et que leurs œuvres empreintes du sceau de leur foi n'ont jamais souillé l'imagination la plus ombrageuse, tandis que les œuvres de la renaissance ne sont que l'expression trop fidèle de la corruption, qui régnait alors et dans la chaumière du pauvre et dans les palais des grands. Les uns présentaient l'image du vice pour en dégoûter, les autres pour constater son empire.

Chose remarquable : en même temps que le protestantisme attaquait l'église de Jésus-Christ avec un acharnement inconnu jusqu'alors, et qu'il essayait de saper dans ses fondements l'édifice sacré cimenté du sang d'un Dieu, la renaissance, sa sœur jumelle, inscrivait aussi le mot de *réforme* sur ses bannières (1).

La foi des peuples fut ébranlée, mais Dieu ne permit pas que le triomphe des novateurs fût complet ; ils purent bien diminuer l'ardeur du feu sacré, il ne fut pas en leur pouvoir de l'éteindre. La religion eut ses champions qui combattirent avec courage et persévérance contre cette double réforme ; tandis que d'une part on protestait contre la foi et les œuvres sublimes que la foi avait produites, l'église de son côté élevait sa voix puissante et protestait aussi en s'appuyant sur les

(1) Victor Hugo, dans N.-D. de Paris (Paris à vol d'oiseau) n'a pas oublié d'indiquer l'affinité qui existe entre la *renaissance* et la *réforme*: « son paganisme architectural contemporain de Luther, etc. »

antiques traditions; du même coup elle paraissait frapper les nouveaux iconoclastes et les nouveaux iconographes.

Le Concile de Trente ne se contenta pas de condamner Luther et Calvin, il s'établit le protecteur de l'iconographie chrétienne si vigoureusement attaquée. Après avoir exposé la croyance de l'église sur le culte rendu aux saintes images, après avoir confirmé les décrets du second Concile de Nicée, le saint Concile recommande aux évêques de proclamer; « que les peintures et les sculptures qui représentent les différents mystères de la vie du Sauveur, sont autant de moyens propres à instruire les peuples et à les confirmer dans la foi; que les saintes images sont très-utiles, non-seulement pour rappeler aux fidèles les grâces et les bienfaits que Jésus-Christ s'est plu à répandre sur les hommes, mais encore pour mettre sous leurs yeux les miracles et les exemples des Saints, les porter par là à rendre à Dieu leurs actions de grâce et à prendre ces saints pour modèles. »

Passant ensuite aux abus qui s'étaient glissés dans l'art chrétien, les Pères condamnent les nudités et les ornements mondains dans les images et veulent qu'à l'avenir on ne puisse en placer aucune nouvelle dans les églises sans l'approbation de l'évêque diocésain (1).

Quelques années plus tard, en 1570, Jean Molan, docteur de l'Université de Louvain, fit paraître son traité des images dans lequel il indique les types traditionnels de Dieu, des Anges et des Saints; il y flétrit avec énergie ceux qui, non contents de parler un langage païen (2), ne craignent pas de

(1) Con. trid. sess. XXV.

(2) Pierre Bembo, secrétaire de Léon X et depuis Cardinal, mettait dans la bouche du souverain pontife des expressions qui n'auraient convenu que dans celle d'un prêtre de Rome païenne; il faisait dire au pape, annonçant sa promotion aux Rois et aux princes, qu'il avait été créé pontife par les décrets des *Dieux immortels*. Nous pour-

peupler d'idoles le temple du vrai Dieu (1).

Le XVIIe. siècle, sans s'éloigner entièrement du genre de la renaissance, se montra cependant plus réservé. On rencontre bien encore un mélange du sacré et du profane, car les Italiens continuèrent à imprimer leur cachet sur les œuvres de ce siècle; mais en général dans les scènes religieuses les nudités furent moins révoltantes, les sujets furent plus respectés.

L'iconographie allait être privée d'une des portions les plus riches de son magnifique domaine; la peinture sur verre, déjà réduite en grande partie à de simples grisailles, allait insensiblement disparaître. Bientôt, au lieu de ce jour mystérieux si favorable aux saintes méditations et qui ajoutait à la majesté de nos augustes cérémonies, des flots de lumières vinrent inonder de toutes parts les édifices sacrés; à la place de ces myriades de saints qui exposaient aux yeux des fidèles, les vertus qu'ils avaient pratiquées pendant les jours de leur pélerinage, et qui montraient à leurs frères voyageurs leurs immortelles couronnes pour ranimer leur courage, les yeux fatigués ne rencontraient que le vide.

Le XVIIe. siècle avait commencé à négliger cette branche de l'art chrétien, le siècle suivant finit par ne plus s'en occuper; l'indifférence sur ce point alla si loin qu'on oublia jusqu'aux procédés des peintres-verriers; quelques sculptures sur bois, des fresques, des peintures à l'huile, des tapisseries, telles ont été les œuvres iconographiques du XVIIIe. siècle.

Quand on s'est engagé dans une fausse route, on ne sait

rions citer nombre d'exemples aussi inconvenants; les Italiens surtout se plaisaient à faire revivre les anciennes formules en usage au siècle d'Auguste.

(1) De hist. St. Imag. lib. 11 cap. 57.

où on va, peut-être au précipice. La décadence de l'art fut le triste résultat de la renaissance.

Qu'on ne se persuade pas cependant que l'église ait prêté son concours à l'art devenu païen ; elle en subissait les déplorables conséquences, mais elle ne l'accepta jamais comme un fait acccompli.

Le Concile de Trente avait protesté contre toute innovation dangereuse en ce genre, Jean Molan et d'autres docteurs catholiques avaient déjà travaillé de tout leur pouvoir à maintenir les anciennes traditions iconographiques, lorsque Benoît XIV., en 1745, consulté sur certaines images de la Trinité, rappela les types traditionnels et défendit de s'en écarter.

La révolution de 1793 vint à son tour, non plus pour innover, mais pour détruire ; elle se chargea de renouveler avec un nouveau degré de fureur les sacrilèges attentats des iconoclastes et des huguenots ; une guerre à outrance fut déclarée à Dieu, à la Sainte Vierge et aux Saints. Après avoir remplacé nos dimanches et nos fêtes par les décades et les sans-culotides, après avoir substitué à nos Saints dans le calendrier républicain les légumes de nos jardins, les instruments d'agriculture, les animaux de nos basses-cours, on entreprit de détruire tout ce qui touchait à la religion.

Tandis qu'on jetait dans le creuset révolutionnaire les reliques et les vases sacrés, le marteau destructeur s'attaquait aux bas-reliefs, aux statues, aux vitraux qui décoraient nos basiliques, et la torche incendiaire réduisait en poussière les ornements sacerdotaux, les riches tapisseries, les tableaux et les manuscrits les plus précieux. Ce qui ne fut pas complètement détruit fut mutilé ou lacéré ; peu de monuments restèrent parfaitement intacts.

Le XIXe. siècle trouva le sol français jonché de ruines ; les guerres de l'Empire ne permirent pas de fouiller ces ruines pour en recueillir les vénérables débris, et nos monuments

restèrent long-temps encore dans le triste état où la révolution les avait laissés.

A notre époque était réservée la gloire de rétablir les œuvres de nos pères, considérées d'abord pendant près de trois siécles avec tant d'indifférence et de mépris, et enfin traitées avec tant de barbarie. Nous comprenons ce qu'elles ont de sublime, nous les environnons de nos respects, nous replaçons avec amour les pierres que le temps et les révolutions en avaient arrachées, et nous recherchons avec empressement tout ce qui contribuait à l'ornement de nos temples sacrés.

Sur tous les points de la France se constituent des Sociétés archéologiques pour étudier nos monuments, travailler à leur conservation et en surveiller les restaurations (1). Nos architectes ne se contentent plus de reconstruire au gré de leurs caprices ou de leur goût particulier, ils s'empressent de réunir les anciens débris pour ne point s'en écarter, ils calquent les statues pour reproduire et la pose et les traits et les costumes d'une manière plus exacte ; ils vont plus loin, ils cherchent à imiter le coup de râpe antique pour conserver à ces monuments toute leur originalité.

Le gouvernement, de son côté, après avoir encouragé ce mouvement artistique et religieux, prend sous sa protection les magnifiques édifices que nous ont légués nos pères, et sait s'imposer de généreux sacrifices pour les soutenir.

(1) A la tête de toutes les Sociétés brille la Société française pour la conservation des monuments, fondée de 1830 à 1833, par M. de Caumont, et qui, siégeant successivement sur tous les points de la France, a partout dirigé et excité les recherches archéologiques et les restaurations; cette compagnie, qui n'a pas de rivale, comme le disait M. le Ce. de Montalembert, a voté près de 60,000 fr. pour consolider nos édifices nationaux, et chose remarquable, ces fonds ont été produits par la faible cotisation que versent annuellement ses membres dans la caisse de la Société. L'excellente administration de la compagnie et le zèle de M. Gaugain, trésorier, ont produit ce beau résultat.

Que ceux qui consacrent leurs talents à l'iconographie pratique n'oublient jamais la règle que leur a tracée le second Concile de Nicée « Ce n'est point leur caprice ou leur génie « que les peintres ont pris pour guide dans la composition de « nos scènes religieuses ; les usages de l'église catholique, les « types que leur a laissés la tradition, le respect profond « qu'ils avaient pour l'antiquité, telles ont été les sources « fécondes où ils ont puisé leurs inspirations. Nos pères, en « voyant ces images dans nos vénérables temples, les ont ad- « mises avec empressement, et lorsqu'ils ont consacré de « nouvelles basiliques, ils se sont fait un devoir de les y re- « produire (1). »

CHAPITRE 2.

Le Symbolisme. — Son origine. — Sa définition.

Le symbolisme remonte à la plus haute antiquité ; la foi des peuples lui a donné naissance (2). Il semble être de l'es-

(1) Conc. Nicen. 11 apud Labb. tom. 3, pag. 431.

(2) Nous ne disons pas assez, en avançant que le symbolisme a son origine dans la foi des peuples. Il a son principe dans la nature même de Dieu et dans la nature de l'homme. Dans ses éternels décrets, Dieu avait résolu de créer le monde pour manifester sa gloire, mais il fallait au milieu des œuvres de la création un être intelligent, capable de comprendre la sagesse du créateur ; il créa l'homme. Cependant cette intelligence embarrassée par les organes qui devaient la servir, ne pouvait contempler Dieu qu'à travers le prisme de la création, il ne pouvait le comprendre que par des symboles *videmus nunc per speculum et in ænigmate.* Nous pouvons donc faire remonter le symbolisme au-delà du sixième jour de la création, car déjà le jour annonçait au jour la gloire et la puissance infinie du Tout-Puissant, et la nuit l'annonçait à la nuit. Adam, en ouvrant les yeux à la lumière,

sence même de la religion, car toutes les religions ont leurs symboles. Les cérémonies qui constituent le culte extérieur ne sont que des symboles, expression du culte intérieur. Les prostrations, les inclinations, les gestes, l'encens, la lumière, les fleurs en guirlandes et en bouquets, les bandelettes, les ornements sacerdotaux, etc., etc., sont autant de symboles.

L'homme, après avoir cherché à rendre sensibles sa pensée et ses sentiments à l'égard de son créateur, voulut aussi rendre sensibles par des figures allégoriques les bienfaits et la tendresse de son Dieu. Être faible et fini, il essaya de représenter par des formes l'être infini et invisible.

Déjà il avait employé la double harmonie de la poésie et de la musique pour détacher son ame de la terre et l'élever jusqu'au trône de l'éternel; déjà il avait prévenu les désirs du Prophète, et après avoir construit des temples ou simplement dressé des autels, il s'était écrié: « Abaissez les cieux « et venez au milieu de nous. » Convaincu que Dieu condescendait à ses vœux, il voulut qu'il habitât d'une manière visible les somptueux édifices qu'il avait élevés en son honneur. Il chercha dans les œuvres de la création ce qui pouvait lui rappeler ses divins attributs. Le plus souvent il le représenta sous la forme humaine, car l'homme était son chef-d'œuvre, son image la plus parfaite; il sut imprimer à ces traits humains un caractère de grandeur, de puissance et de majesté; puis pour donner une idée des perfections de Dieu, de sa providence, de sa justice, de sa sagesse, de sa bonté, etc., il choisit dans la nature ce qui lui parut le plus

comprit de suite ce mystérieux langage. Le firmament lui raconta l'immensité de celui que le ciel et la terre ne peuvent contenir, le soleil proclama sa gloire, la terre sa bonté, tout l'univers sa puissance et sa sagesse, tout était pour lui autant de symboles qui lui servaient de degrés pour s'élever jusqu'à Dieu.

propre à rappeler ces attributs. Bientôt on vit paraître l'aigle armé de la foudre aux pieds de l'image portant un sceptre, d'autres fois la même image portait une corne d'abondance, une balance, etc. Telle fut l'origine de toutes les figures allégoriques du paganisme et en même temps de ses erreurs; on multiplia les Dieux en proportion des perfections divines et on finit par confondre le Créateur avec son imparfaite représentation.

Ce n'était pas assez, tous les types choisis dans la nature laissaient encore quelque chose à désirer; l'homme en vint à créer des monstres dans son imagination. Alors parurent Janus à deux visages, la triple Hécate, une tête humaine sur un corps de lion, etc. L'Indien multiplia les membres de ses idoles pour indiquer leur puissance, il leur donna une tête de cheval ou d'éléphant, symboles de leur sagesse et de leur intelligence; enfin on vit surgir toutes ces divinités monstrueuses qui ne firent que constater le délire et l'impuissance de l'homme.

On avait aussi compris la nécessité d'envelopper d'un voile les mystères secrets du culte qu'on voulait dérober aux yeux des profanes et que les initiés seuls pouvaient connaître. Le symbolisme vit donc son royaume s'agrandir par l'admission de certains signes, de certaines figures, de certains caractères dont tout le monde n'avait pas la clef.

Les Egyptiens avaient leurs hiéroglyphes sacrés, les Chaldéens leurs chiffres mystérieux, les quatre lettres qui exprimaient chez les Juifs le nom de Jéhovah étaient tellement environnées de respect, qu'on ne connaît même plus la prononciation de ce nom sacré; d'un autre côté les Grecs, les Romains et les peuples du Nord avaient leurs emblêmes et leurs allégories plus connus en général, mais ils avaient aussi leurs symboles secrets.

Outre le mystère qui enveloppe le symbolisme, nous de-

vons ajouter qu'il y a dans ce langage quelque chose qui porte l'ame à la méditation, qui lui présente un cadre à remplir, un sujet à développer; les idées semblent s'agrandir et l'imagination est plus flattée, parce que le symbole paraît donner à son activité une force créatrice.

Les paraboles que le Sauveur employait si souvent dans ses divines instructions, n'étaient que le symbolisme du langage; ce langage était plus approprié au génie oriental.

Avant d'aller plus loin et d'étudier le symbolisme chrétien, fixons-nous bien sur la définition du symbole.

Le symbole est un signe sensible qui exprime une idée cachée sous ce signe; c'est une image qui ne doit point être envisagée seulement dans le sens naturel qu'elle présente, mais qui désigne un autre objet, lequel, par sa nature, ou d'après une opinion reçue, a des rapports avec cette image. Ainsi l'Agneau est le symbole de Jésus-Christ dont il indique la douceur et la patience.

On confond assez généralement le symbole, la figure, l'emblême, l'allégorie, l'attribut; est-ce à tort, est-ce à raison? Nous devons nous contenter d'avouer, que les nuances qu'on établit entre ces différentes expressions sont si légères, qu'il est permis de les confondre et de les désigner sous le nom général de symbole.

M. Didron, d'après M. Ampère, veut établir une différence entre ces divers mots; selon lui, le *symbole* serait une figure consacrée et presque de *foi*, tandis que la *figure* serait laissée à *l'opinion*. Nous ne croyons pas devoir admettre ici cette distinction théologique plutôt que grammaticale; cependant, pour faire comprendre la pensée du savant iconographe, nous donnerons un exemple.

L'Agneau pascal des Juifs *figure* l'Agneau sans tache qui a expié les péchés du monde; mais comme Jésus-Christ a été désigné sous cet emblême par les Saintes Écritures, cet em-

blême devient *symbole*. Pour éviter toute incertitude, quand on a voulu symboliser Jésus-Christ sous la représentation d'un Agneau, on lui a donné le nimbe crucifère ou la croix de résurrection, ou simplement on a placé une petite croix au-dessus de sa tête, ce sont là *les attributs* qui le caractérisent.

CHAPITRE 3.

Les premiers symboles chrétiens. — Les sigles. — Les monogrammes. — Le chrisme.

Pendant le cours de sa vie mortelle, souvent le Sauveur s'était servi du langage symbolique dans l'exposition et le développement des vérités saintes. Il ne parlait qu'en paraboles, et quelquefois il se chargeait lui-même de traduire, par le langage commun, le langage mystérieux. Les apôtres et les premiers prédicateurs de l'évangile, en expliquant aux peuples la doctrine de Jésus-Christ et sa morale sublime, durent employer aussi les figures et les symboles à l'exemple de leur divin maître; en sorte que le symbolisme devint, de cette manière, le langage catholique : c'est en effet la langue qu'ont parlée les Pères.

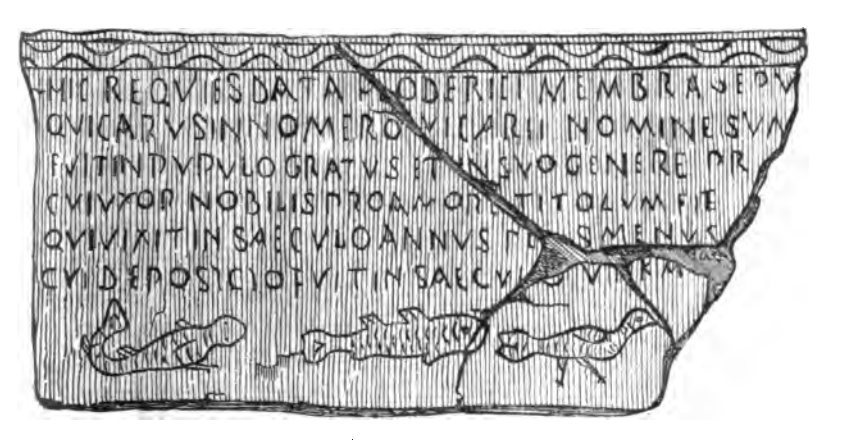
Les premiers chrétiens, dans leurs pieuses méditations, se plaisaient à retracer, dans leur esprit, l'image du bon Pasteur rapportant au bercail, sur ses épaules, la brebis égarée, ou donnant sa vie pour sauver son troupeau. Ils se rappelaient avec amour ce roi plein de douceur, qui ordonne d'introduire dans la salle du festin les pauvres et les infirmes, ce bon père qui reçoit avec tendresse un fils ingrat et prodigue. A ces images déjà si consolantes pour eux, venaient se joindre celles sous lesquelles les prophètes et les justes de l'ancienne loi avaient entrevu le désiré des nations; le lion de la tribu de

Juda, l'agneau qui n'ouvre pas même la bouche pour se plaindre devant celui qui le tond. Toutes les figures de nos livres saints, jusque-là enveloppées d'un voile épais, leur apparaissaient à découvert; leur foi vive et leur ardent amour avaient soulevé ce voile mystérieux.

Bientôt, afin que leur vie devint une méditation continuelle, ils se plurent à reproduire partout les signes qui pouvaient leur rappeler le souvenir de la charité de Dieu pour les hommes, et en même temps toute l'étendue que devait avoir leur reconnaissance. Ils voulurent que le ciel et la terre leur parlassent de Dieu et de ses incompréhensibles bienfaits; ils cherchèrent dans les plus belles productions de la nature ce qui leur paraissait le plus en rapport avec les vertus qu'ils avaient à pratiquer, avec les épreuves auxquelles ils étaient soumis, avec leurs immortelles espérances. Ils se créèrent donc un alphabet, dont seuls ils connaissaient les caractères sacrés, en sorte que, sans crainte de se compromettre, ils gravaient leurs pensées les plus intimes contre les murs de leurs maisons, sur les modestes ornements que les bienséances les autorisaient à porter, et dans les sombres souterrains où la fureur des persécutions les forçait à se réfugier. Partout, leurs yeux rencontraient de consolantes images et leur cœur palpitait d'un amour toujours croissant. L'Α et l'Ω leur rappelaient le souvenir de celui qui a dit : Je suis le commencement et la fin; le raisin et l'épi de blé étaient les symboles de la céleste nourriture où ils puisaient leurs forces; et le pélican, s'entrouvrant les flancs pour nourrir ses petits, n'était à leurs yeux qu'une faible image de celui qui, tous les jours, les nourrissait de son sang.

Le poisson est un des symboles le plus souvent reproduit sur les monuments chrétiens, ainsi que son nom grec ΙΧΘΥΣ. Par une heureuse combinaison, les cinq lettres qui

le composent expriment le nom et les titres du Sauveur indiqués par les initiales : ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΟΤΗΡ. Jésus-Christ, fils de Dieu Sauveur.



Tertulien faisant allusion à ce symbole dit : « Nous sommes « de petits poissons en Jésus-Christ, véritable poisson qui « nous a donné la vie. Nous naissons dans l'eau et nous « ne pouvons être sauvés qu'en demeurant dans cette « eau (1).

« Le poisson, dit saint Augustin, est le symbole du Christ « qui est descendu vivant dans l'abîme de cette vie mortelle, « comme dans la profondeur des eaux, et qui y est demeuré « sans péché (2). »

On conçoit, après ces explications, le respect que les fidèles portaient à ce symbole ; non seulement il était pour eux comme un abrégé de la vie du Sauveur, mais encore il leur

(1) Tertull. lib. de Bap. cap. 1.
(2) Div. Aug. de civitat. Dei.

retraçait les obligations qu'ils avaient contractées par le baptême et la vie pure qui devait en être la suite.



C'était principalement sur les modestes tombeaux de leurs frères que les premiers chrétiens se plaisaient à multiplier les emblêmes et les symboles ; outre les instruments qui avaient servi à leurs supplices, glorieux témoignages de leur constance dans la foi, ils y gravaient une palme, une branche de laurier, une couronne ; c'est ainsi qu'ils ranimaient leurs espérances par le souvenir des combats de leurs frères, de leurs victoires et de l'immortalité qui en est la récompense.

Ils savaient bien que la mort avait perdu son aiguillon, et qu'en se promenant dans leurs rangs, elle ne pouvait détruire le germe d'immortalité qui était dans leur ame. Le Phénix qui trouve dans la mort même une nouvelle vie ; le paon qui ne se dépouille de ses plumes que pour en reprendre de plus brillantes ; l'aigle qui sait retrouver dans sa vieillesse

toute la force et la vigueur de sa jeunesse (1) pour s'élever encore vers les cieux, étaient pour eux de consolantes images.

La colombe faisait naître aussi dans leur esprit de saintes pensées ; n'est-elle pas, en effet, l'emblême de la douceur et de l'innocence dont ils devaient donner l'exemple ? Le Sauveur ne leur avait-il pas recommandé de joindre la prudence du serpent à la simplicité de la colombe ? n'est-ce pas elle qui a annoncé à Noé la fin du déluge et le moment où il pourrait jouir, en toute liberté, de la lumière des cieux ?



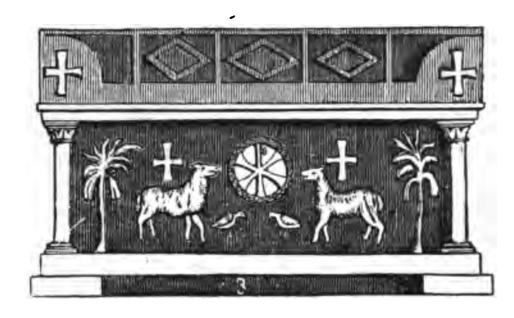
Souvent l'aigle, le paon et la colombe becquettent des grappes de raisin ; c'est pour apprendre aux fidèles que l'Eucharistie est le gage de l'éternelle félicité et la source des vertus.

D'autres fois, on voit un cerf se désaltérant à une fontaine. Il est impossible de ne pas reconnaître ici la pensée du prophète David : « Comme un cerf altéré soupire après l'eau « des fontaines, de même, ô mon Dieu, mon ame soupire « après vous (2). Oh ! qu'ils devaient être ardents les désirs des premiers chrétiens ! La terre n'était pour eux qu'un lieu de pélerinage et d'exil ; leur amour pour Dieu, leurs épreuves, leurs dangers, tout devait enflammer en eux le désir de voir leur prison de boue tomber en dissolution.

(1) Renovabitur ut aquilæ juventus tua. Psal. 102-5.

(2) Psalm. 41.

Quand la paix fut rendue à l'église, cet emblême sacré fut conservé ; on le plaçait souvent dans les baptistères en présence des cathécumènes qui soupiraient avec tant d'ardeur après les eaux du baptême.



On trouve aussi dans les catacombes l'olivier, symbole de la paix ; le lis de la pureté, qu'on plaçait sur le tombeau des vierges chrétiennes ; la rose, emblême de la générosité et du courage ; l'ancre, signe d'espérance et de salut ; la lyre, qui semblait élever l'ame jusque dans les cieux et qui lui faisait entendre, par avance, les divins accords de la céleste Jérusalem et les chants de triomphe des martyrs.

Quelle nouvelle source féconde de méditations et de suaves pensées dans ce navire gravé sur la pierre, ou peint contre la muraille souterraine ! C'est l'arche de Noé, qui n'a rien à craindre du déluge et qui s'élève au-dessus des flots avec les heureux habitants que Dieu a trouvés dignes d'y entrer ; c'est la barque de Pierre, elle peut bien être balottée par la tempête, battue par les flots, elle ne sera jamais engloutie dans l'abîme ; c'est la vie du chrétien, dont l'ame vogue vers le port de l'éternité à travers le souffle de l'erreur et le vent impétueux des passions.

Nous verrons les symboles se multiplier, soit lorsque les sculpteurs et les *imaigiers* voudront représenter les deux

Testaments, l'Eglise et la Synagogue, soit, lorsqu'ils développeront l'histoire des vertus et des vices.

Nous croyons devoir ajouter ici quelques mots sur les principaux sigles et les monogrammes employés sur les monuments chrétiens.

Le sigle (singulæ litteræ) est une lettre unique représentant un mot ou au moins une syllabe; ainsi le mot ΙΧΘΥΣ dont nous avons parlé plus haut serait composé de sigles dans le sens que nou avons exposé, puisque chacune de ses lettres remplacerait un mot.

Le monogramme est une espèce de chiffre réunissant les différentes lettres d'un nom. On donne aussi le nom de monogramme aux sigles réunis et enlacés tels que AM *ave Maria;* puis on s'est servi de la même expression pour désigner certaines abréviations dans les noms, admises par l'usage et regardées comme traditionnelles, tel est le monogramme XPC Christos.



Le chrisme auquel on donne quelquefois, à tort, le nom de Labarum, est un monogramme composé des deux premières lettres du nom du Christ en caractères grecs enlacés ☧ et croisés. C'est ce chiffre que Constantin, après sa conversion, fit placer sur les étendards romains. Le labarum est l'étendard marqué de ce chiffre sacré et non le chiffre seul. Quelquefois le X, au lieu de conserver sa position ordinaire, est placé en croix droite surmontée d'un P ⳩. Souvent encore ces lettres sont accompagnées de l'A et de l'Ω et circonscrites dans un cercle. On trouve ces variétés du chrisme dans les catacombes et sur plusieurs de nos monnaies de la première race.



Le chrisme fut conservé pendant toute la période romano-byzantine ; l'église de St.-Caprais, d'Agen, et celle de Lescure, auprès d'Alby, le reproduisent au XIIe. siècle, et le XIIIe. siècle même l'a quelquefois placé sur la partie antérieure des autels.

Les deux premières lettres grecques du nom de Jésus IH. et les deux autres lettres X.Θ. Χριστοσ Θεοσ, le Christ Dieu,

se trouvent aussi quelquefois sur les anciens monuments ; et souvent l'image de la croix est placée entre les deux abréviations $\bar{X}P\dagger\bar{N}I$ le Christ vainqueur.

Dès le commencement du XII[e]. siècle, on trouve le chrisme ou ancien monogramme remplacé par les trois lettres XPC, qui sont les deux premières et la dernière lettre du nom du Christ en grec. Louis VI les fit graver sur ses monnaies, et elles ont été conservées sur nos monnaies françaises jusqu'au moment où la renaissance entreprit de rompre avec toutes nos anciennes traditions. François I[er]. fut le dernier de nos rois qui admit le nom grec abrégé, ses successeurs lui substituèrent le nom latin.

Il nous reste à parler du fameux monogramme IHS qu'on a voulu traduire par *Jesu humilis societas* ; c'était aux yeux de quelques personnes un signe séditieux, c'était une invention jésuitique ; et l'ignorance et la passion de répéter à l'envi cet anachronisme archéologique. Comme l'ignorance ne connaît pas et que la passion ne veut pas connaître, nous dirons bien haut, à l'une et à l'autre, que ce monogramme était connu long-temps avant qu'il y eût des Jésuites dans le monde ; il est composé des deux premières lettres de Jésus en caractères grecs et de la dernière lettre ; on le trouve sur les monnaies d'or des derniers empereurs de Constantinople IHS. XPS. NIKA. Jésus-Christ a vaincu. Dans les derniers siècles, on a conservé ce monogramme ou plutôt ces sigles, en adoptant les caractères latins qu'ils représentent, et on les traduit par *Jesus hominum salvator*. Jésus, Sauveur des hommes.

Il est encore d'autres sigles qu'on rencontre sur les premiers tombeaux chrétiens, et qui pourraient les faire confondre avec les tombeaux des païens. Ce sont les initiales DM sur les uns, elles signifient *Diis manibus*, et sur les autres *Deo magno* ou *maximo*, comme Scipion Maffei l'a lu en toutes lettres sur un sarcophage chrétien.

Ce sujet semblerait devoir plutôt convenir à un traité de paléographie qu'à un traité d'iconographie. Cependant, comme ces différents caractères sont souvent reproduits par nos peintres et nos sculpteurs du moyen-âge, nous avons pensé qu'on nous saurait gré d'entrer dans ces détails.

CHAPITRE 4.

Symbolisme des nombres.

Celui qui veut se livrer à l'étude de l'iconographie chrétienne, ne saurait être complètement étranger à la science des nombres qui, si souvent, pendant le cours du moyen-âge, a développé ses principes sur nos monuments religieux.

Que tous les peuples de l'antiquité aient eu, pour certains nombres qu'ils regardaient comme sacrés, une vénération toute particulière, qu'ils aient attribué aux combinaisons des nombres une vertu secrète dont ils ne pouvaient souvent se rendre compte, parce que le temps en avait altéré ou détruit les motifs, qu'ils aient établi certains rapports entre les idées dominantes et les nombres; c'est ce que doit reconnaître tout homme qui s'est adonné à l'étude de l'histoire. On dirait que le monde entier avait entendu cette parole de nos Saintes Écritures : « *Dieu a tout disposé avec mesure, nombre et poids* (1). »

On a donc cherché à se rendre compte des nombres le plus souvent répétés, et avec leurs caractères on a établi une espèce d'alphabet hiéroglyphique.

(1) Omnia in mensurâ et numero et pondere disposuisti. Sap. xi, 21.

Les Egyptiens trouvaient dans le nom du Nil, écrit en caractères grecs, la période solaire de 365.

N 50
E 5
I 10
Λ 30
Λ 70
Σ 200

365

Les Mithriaques retrouvaient le même nombre dans le nom de Mithras.

M 40
E 5
I 10
Θ 9
R 100
A 1
Σ 200

365

Pythagore faisait du carré le symbole de la terre dont il voyait les quatre points cardinaux dans les quatre angles ; et le cercle dont tous les points correspondent au centre par les rayons était à ses yeux l'image du ciel qui environne notre globe.

Les Juifs surtout ne pouvaient méconnaître, dans certaines mesures et dans certains nombres, un dessein marqué de la providence ; c'était pour eux des monuments commémoratifs ou des prophéties mathématiques. Ils professaient pour ces nombres un respect d'autant plus grand que le sens leur en était plus caché ; il ne devait, en effet, être dévoilé que par l'accomplissement des promesses ; c'était seulement en rapprochant la figure de la réalité qu'on pouvait en découvrir les rapports.

Les mesures que Dieu lui-même avait indiquées pour la confection du tabernacle et du temple, les ornements qui devaient être employés à leur décoration, le nombre de ces ornements variés, tout était pour les Juifs autant de mystères. Les chrétiens seuls purent en donner l'explication, c'est ce que fait Eusèbe, en nous exposant le plan d'une église bâtie par Constantin, et dans laquelle ce prince avait cherché à reproduire les différentes dispositions du temple de Jérusalem (1).

La science des nombres dut donc faire de nouveaux progrès à mesure que les chrétiens méditèrent les Saintes Ecritures, et en découvraient le sens caché. Ils trouvaient dans l'Evangile un motif qui les portait à cette étude; Jésus-Christ, en rapprochant les nombres de la loi nouvelle de ceux de la loi ancienne, semblait indiquer aux fidèles que tout était figure chez les Juifs. « De même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre de la baleine, de même aussi le fils de l'homme restera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre (2). Nous ne devons pas être étonnés de l'importance que les Pères attachèrent à l'étude et au développement de cette science. Tertulien, saint Cyprien, Origène emploient souvent la raison des nombres; saint Augustin surtout et saint Ambroise font voir, à chaque page de leurs œuvres, les rapports qui existent entre les nombres consacrés par la loi nouvelle et ceux de la loi ancienne; et saint Bernard établit en partie sur les nombres la division de ses sermons et de ses explications ascétiques (3).

« Nous ne saurions douter, dit saint Augustin, et notre conviction est basée sur des fondements solides, que l'Écri-

(1) Euseb. historia. Eccles. lib. 10, cap. 4.

(2) Math. 12-40.

(3) Nous pourrions citer un plus grand nombre d'autres docteurs.

ture contient des nombres sacrés et pleins de mystères, nous pouvons nous en convaincre par ceux dont nous avons déjà découvert le sens (1). »

Avant saint Augustin, Tertulien avait reconnu la même vérité : selon lui les douze sources et les soixante-dix palmiers que les Israélites rencontrèrent à Elim, dans le désert, étaient la figure des douze apôtres et des soixante-dix disciples ; il trouve la même figure reproduite par les douze pierres précieuses que portait le grand prêtre sur sa poitrine, et par les douze pierres que Josué retira du Jourdain, pour dresser son autel commémoratif (2).

Saint Ambroise expliquant, comme Tertulien, les sources d'Elim, ajoute que le double symbole de l'eau et des palmiers convient bien à la vie des apôtres.

Prédicateurs de la loi nouvelle, ils purifient leur langue avec cette eau salutaire en attendant que les palmes du martyre soient entre leurs mains. Ils sont dans le Ciel avec ces palmes qu'ils ont méritées par leurs généreux sacrifices pour le salut de leurs frères; c'est un souvenir de la victoire qu'ils ont remportée sur le démon (3).

Saint Augustin et saint Ambroise (4), en donnant des explications sur les nombres dans la plupart de leurs ouvrages, semblent parler une langue familière à leur siècle; et en attribuant à un nombre une idée, ils paraissent n'être que les échos de ceux qui les ont précédés; cependant le saint évêque

(1) In scripturis esse sacratissimos et mysteriorum plenissimos ut quibusdam quos indè nosse potuimus dignissimè credimus. Saint Aug. quæst. in Genes. lib. 1, quæst. 152.

(2) Adv. Marcionem, lib. IV.

(3) D. Amb. serm. 24 et 25.

(4) Saint Ambroise, dans sa 39e. lettre, donne des explications curieuses sur le symbolisme des nombres.

d'Hippone se plaint de ce que la science des nombres n'est pas plus connue.

« Nous rencontrons, dit-il, des hommes qui méprisent les nombres tout en estimant la sagesse ; c'est qu'il est plus facile de compter que de suivre les leçons que nous donne la sagesse..... Ne les voit-on pas préférer l'or à la lumière? Le mendiant, en effet, peut se procurer la lumière, tandis que l'or ne se trouve qu'entre les mains du plus petit nombre. Qu'on ne pense pas que je veuille placer ici la sagesse au-dessus du nombre, car ces deux choses se confondent et n'en font qu'une (1).

« La vérité des nombres est éternelle ; je ne sais pas jusqu'à quand le ciel et la terre subsisteront, mais je sais que toujours 3 et 7 ont produit 10, et que jamais et nulle part ce résultat ne changera (2).

« Regardez le ciel, la terre, la mer et tout ce qu'ils renferment ; leur beauté vient des nombres qui les composent ; retranchez ces nombres et ils retombent dans le néant, leur existence dépend de celui qui est le principe des nombres. Tous les arts que les hommes exercent consistent dans la disposition des nombres ; l'artiste imprime à son œuvre les nombres qu'il a combinés dans sa pensée, et ce sont encore les nombres qui mettent en mouvement ses membres pour exécuter ce qu'il a conçu dans son esprit. C'est le nombre qui plaît dans la danse ; la beauté des formes n'est qu'une heureuse combinaison des nombres ; la beauté des mouvements est produite par la cadence régulière des nombres (3). »

Ecoutons maintenant le grand docteur nous développer la théorie et la raison des nombres (4).

(1) De lib. arb. lib. XI. cap. II. n°. 2.
(2) Id. id. cap. VIII. n°. 2.
(3) Id. id. cap. XVI. n°. 2.
(4) Id. id. cap. XI. n°. 2.

« 1. L'*unité principe* ne peut se rencontrer dans les corps, « car ceux-ci étant composés de parties et par conséquent « divisibles, ne sauraient nous donner l'idée de cette unité ; « cependant nous pouvons, à l'aide même des corps, par- « venir à la connaissance de cette unité, parce que nous « savons pourquoi les corps ne la possèdent pas (1).

« L'unité est donc le principe, le nombre générateur ; en « partant de cette unité, nous arrivons à dix pour revenir à « l'unité et compter jusqu'à cent par dixaines, en suivant les « mêmes nombres, et à mille par centaines, et jusqu'à l'in- « fini, toujours guidés par les mêmes règles.

« 2. Tout nombre, pour être parfait, doit être composé de trois termes : le principe, le moyen et la fin. Deux ne sauraient posséder ces trois termes ; c'est l'unité répétée, il faut donc qu'il soit principe comme l'unité qui le complète.

« 3. *Trois* est un nombre parfait, car les trois termes de la perfection s'y rencontrent, et si on veut l'analyser, on voit qu'on ne peut le diviser en deux parties égales, on est réduit à constater son principe qui est l'unité ; son moyen, qui est l'unité ; et sa fin qui est l'unité ; et on trouve toujours égalité parfaite.

« Le second *principe* est engendré par l'unité génératrice. Le premier engendre tous les autres par le moyen du second, et le troisième est l'union des deux unités, c'est un uni à deux.

« Ces trois nombres n'ont pas besoin des autres ; ils sont indépendants, tandis que les autres sont produits par eux : on ne peut concevoir quatre sans ajouter un à trois, cinq sans ajouter deux à trois (2).

« Trois est donc le nombre divin, mais il est aussi le nombre de l'ame créée à l'image de Dieu. Aussi, l'homme

(1) De lib. arb. lib. XI. cap. VIII.

(2) Liber de musicâ, cap. XI et XII passim.

doit-il être uni à son créateur d'une triple manière, en l'aimant de toute son ame, de tout son esprit, de toutes ses forces (1). »

4. *Quatre* est le nombre terrestre; tout ce qui regarde la créature matérielle reproduit ce nombre; les quatre points cardinaux, le Nord, le Midi, l'Orient et l'Occident; les quatre vents; les quatre saisons; les quatre qualités principales des corps, le sec, l'humide, le froid, le chaud; les quatre éléments, le feu, l'air, la terre et l'eau (2).

« Adam, dit saint Cyprien, fut formé de la terre prise aux quatre extrémités du globe. Le saint docteur s'appuie sur ces paroles de la Genèse : « J'ai formé l'homme de *tout* le limon « de la terre (3). » Aussi, ajoute-t-il, dans le nom d'Adam, Dieu semble perpétuer le souvenir de cette origine; il plaça une étoile à chacun des quatre points cardinaux; à l'Orient, celle qui est appelée *Anatolé*, *Dusis* à l'Occident, *Arctos* au Nord et *Mézembris* au Midi. En réunissant les premières lettres de ces quatre étoiles, on trouve le nom d'*Adam*, et si on leur donne leur valeur numérique, on aura le nombre 46.

A	1
Δ	4
A	1
M	40
	46

(1) Div. Aug. Enarratio in psalm. VI.

(2) Saint Augustin, saint Cyprien, saint Ambroise, saint Bazile, etc.

(3) La Vulgate dit seulement *limo* et non *omni limo*, comme on le trouve dans saint Cyprien. L'explication de saint Cyprien rappellerait un autre symbole; car, en prenant de la terre aux quatre points cardinaux, Dieu aurait imprimé à la terre le signe de la croix : la miséricorde aurait donc été au-devant de la justice, et se serait déjà étendue sur les œuvres de la création : *miserationes ejus super omnia opera ejus*. Ps. 144.

Or, dans 46, on trouve le nombre de la pénitence et de l'expiation 40, auquel est joint 6, nombre de la perfection (1). Ce nombre devait être prophétique, car Jésus-Christ seul pouvait unir la *perfection* à *l'expiation*.

Quatre n'est pas seulement le nombre terrestre, il devient par le nouvel *Adam* le nombre évangélique. C'est le nombre des fleuves du paradis terrestre, figures mystérieuses de ces quatre sources divines qui devaient répandre dans le monde les eaux salutaires de la grâce. La grande nappe liée par les quatre coins que saint Pierre aperçut en vision, annonçait que l'Évangile devait être prêché dans toutes les parties du monde et que tous les hommes étaient appelés à être régénérés par le baptême au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit. C'est pour cela, ajoute saint Cyprien, que cette nappe s'abaissa à trois fois différentes (2). Les quatre colonnes, placées à l'entrée du tabernacle, désignaient aussi la loi évangélique.

5. Cinq, d'après la tradition, serait le nombre judaïque, le caractère de la synagogue; il rappelle les cinq livres de Moïse, les cinq portiques qui contenaient les malades, les cinq pains distribués aux cinq mille hommes dans le désert. Le Sauveur n'a pas choisi sans raison dix, nombre de la loi dans la parabole des Vierges, pour diviser ensuite ce nombre; les cinq Vierges sages ont pratiqué la continence en exerçant la vigilance sur leurs cinq sens, et ont mérité par là d'être admises en présence de l'époux; les cinq Vierges folles, au contraire, comme la synagogue, ont été repoussées par suite de leur imprévoyance (3).

(1) Sanct. Cyprian. de Mont. Sion et Sina. Voir ce que nous disons du nombre *six* et du nombre *quarante*.

(2) Sanct. Cyprianus, passim.

(3) Saint Augustin, passim.

6. Six est le nombre de la perfection et de la création, c'est Dieu se manifestant par ses œuvres, trois reproduit. Ce fut à la sixième heure du jour que Jésus-Christ commença le sacrifice d'expiation qui devait réparer le mal que le péché avait fait au monde en détruisant la perfection (1).

7. Sept est le nombre du repos, du pardon, de la charité et de la grâce. Que ce nombre soit simple, dit saint Cyprien, ou qu'il soit multiple, il fait naître dans l'esprit des idées sans lesquelles il est difficile d'expliquer les Saintes Ecritures. C'est Dieu lui-même qui l'a consacré. Il est composé de quatre, nombre de la créature; et de trois, nombre du créateur; c'est le nombre du Saint-Esprit qui procède du Père et du Fils et qui vient sanctifier la créature en l'unissant au créateur par les liens de l'amour (2).

Aucun nombre ne se rencontre aussi souvent dans nos Saintes Ecritures; outre le septième jour de la semaine, les Israélites sanctifiaient la septième année, et après ces sept années sept fois répétées, arrivait l'année de leur grand jubilé. C'est au son des sept trompettes que s'écroulèrent les murs de Jéricho, quand on en eut fait sept fois le tour. Les Azymes se mangeaient pendant sept jours. Salomon mit sept ans à bâtir le temple; on en fit la dédicace pendant sept jours; dans le temple on retrouve le nombre sept; le chandelier d'or était à sept branches, portant sept lumières. La fête des tabernacles se célébrait le septième jour du septième mois et durait sept jours. Dans la fête de l'expiation qui se célébrait le dixième jour du septième mois, le Grand-Prêtre, après avoir immolé un veau, faisait sept fois avec son sang l'aspersion devant le propitiatoire. Ensuite, il immolait un bouc et faisait aussi avec son sang sept fois l'aspersion devant l'oracle, puis mélangeant le

(1) D. Ambros, comment. Luca, lib. V, cap. V.

(2) Sanctus Cyprianus, opera Christ. de Spiritu Sancto.

sang du bouc et de l'agneau, il aspergeait sept fois l'autel. David offrait à Dieu sa prière sept fois le jour.

Si Elisée, dit Tertulien, ordonna à Naaman de se laver sept fois dans le Jourdain, c'est pour marquer que les nations figurées par Naaman devaient être purifiées par Jésus-Christ, des sept péchés capitaux qui les souillaient : l'idolâtrie, le blasphême, l'homicide, l'adultère, la fornication, le faux témoignage et la fraude (1).

Si nous jetons un coup-d'œil sur le temps qui a précédé la loi écrite, nous retrouvons encore le nombre sept employé dans un sens mystérieux. Celui qui aurait tué Caïn eût été puni sept fois, et le meurtrier de Lamech soixante-dix fois sept fois. Le déluge ne commença que sept jours après l'entrée de Noé dans l'Arche, le dix-septième jour du deuxième mois; l'Arche s'arrêta le vingt-septième jour du septième mois; et le vingt-septième jour du deuxième mois la terre fut sèche.

Jacob s'engageait de 7 ans en 7 ans au service de Laban; ses noces se célébrèrent pendant 7 jours, et quand il mourut, on le pleura aussi pendant 7 jours.

Les 7 épis et les 7 vaches du songe de Pharaon annonçaient 7 années de disette et d'abondance. On offrit 7 sacrifices pour les amis de Job.

Ne croyons point que les Juifs seuls fissent usage de ce nombre sacré. La tradition primitive s'est perpétuée chez tous les peuples, et tous divisèrent leur semaine en 7 jours. En Chine, on offrait au Chang-Ti un sacrifice tous les 7 jours. Les Egyptiens pleuraient leurs morts pendant 70 jours. A Rome, les pompes funèbres des empereurs duraient 7 jours.

(1) Tertull. adv. Marcionem, lib. 4.

Le Christianisme vint imprimer au nombre 7 une nouvelle consécration, en dévoilant les mystères qu'il renferme. Ce nombre, nous dit saint Augustin, réunit trois, nombre du Créateur, à quatre, nombre terrestre, les trois Vertus théologales aux quatre Vertus cardinales (1).

Écoutons un instant saint Grégoire expliquant le passage de Job où il est dit : « Pouvez-vous joindre ensemble les brillantes étoiles des Pléïades, ou disperser celles qui sont autour de l'Ours ? » La constellation de l'Ours, dit ce saint Docteur, ne se couche jamais ; elle luit dans l'obscurité de la nuit, et par ses continuelles évolutions autour du Pôle, elle est la figure de l'église qui souffre de grandes peines sans cependant se laisser abattre. Elle est comme dans un cercle de continuels travaux sans que le temps puisse jamais la faire périr...

« Cette constellation est composée de 7 étoiles qui tournent sans cesse. Tantôt elle en élève trois en haut et en abaisse quatre, tantôt elle en élève quatre et en abaisse trois. Quand la sainte Eglise annonce, tantôt aux infidèles la connaissance de la Sainte-Trinité, tantôt aux fidèles les quatre Vertus cardinales, qui sont la prudence, la force, la tempérance et la justice, elle change en quelque sorte la face de son état présent dans cette évolution... Ainsi que la constellation de l'Ours qui tourne sans cesse, elle sait diversifier la prédication de la vérité (2).

Le nombre 7 rappelle le mystère de la Rédemption ; le ciel s'abaisse et s'unit à la terre. C'est pourquoi saint Augustin l'appelle le nombre de la loi de grâce (3). On y reconnaît encore les 7 dons de cet esprit qui devait renou-

(1) Div. Aug. enarr. in psalm. 78.
(2) S. Grég. moral. lib. xxix. cap. 19.
(3) In psal. 150.

veler la face du monde, et les 7 sacrements figurés par les 7 colonnes qu'employa la sagesse dans la construction de la maison qu'elle se préparait (1).

Jésus-Christ nous apprend à adresser à Dieu 7 demandes, et du haut de la croix, il fit entendre 7 paroles d'amour.

Il nous suffirait d'ouvrir l'Apocalypse pour nous convaincre que le nombre 7 renferme un sens mystérieux, nous y trouvons les 7 églises, les 7 chandeliers, les 7 étoiles, les 7 lampes, les 7 anges, les 7 sceaux, les 7 yeux, les 7 cornes, les 7 fioles, les 7 plaies, le dragon à 7 têtes avec ses 7 diadêmes. Nous ne pouvons douter que les Apôtres, en établissant les 7 Diacres, n'aient agi par des raisons mystérieuses.

Nous verrons que les composés de sept renferment aussi des mystères.

8. Nombre de la Résurrection (2) : c'est la reproduction de quatre. C'est le jour du repos des chrétiens, qui leur rappelle le jour du véritable repos, comme la Circoncision figurait les moyens nécessaires pour y parvenir. Les huit personnes sauvées du déluge, et échappant à la mort qui frappait le reste des hommes, étaient une figure de la Résurrection; l'Arche fut comme leur tombeau, et elles en sortirent pleines de vie.

8, dit Tertulien, est le nombre de l'homme, il a cinq sens et son ame trois facultés principales (3).

9. Nombre angélique, carré de trois, nombre générateur. Les Anges sont continuellement en union avec Dieu, et par la prière l'homme se rapproche de l'Ange et se met aussi en union avec Dieu. Le centurion Corneille était en

(1) Prov. 9-1.

(2) Div. Aug. ad inquisit. Januarii. lib. II, ep. LV.

(3) Tertull. de Caïn et Abel, lib. II.

prière à la neuvième heure, dit saint Cyprien, lorsque l'Ange se tint à ses côtés. Pierre et Jean montèrent au temple à l'heure de la prière, c'est-à-dire à 9 heures. Ce fut à cette heure que Jésus sur la Croix nous unit à Dieu par son sang (1), c'est pourquoi les Pères appellent aussi ce nombre, le nombre de la prière.

10. Nombre de la loi de crainte (2), source de la perfection et de la justice. C'est un second générateur qui doit entrer dans la combinaison de tous les autres nombres qui le suivent.

Les 10 colonnes qui ornaient le parvis du tabernacle à l'Occident et les 10 chandeliers d'or étaient les symboles de la loi. Le psaltérion à 10 cordes de David est encore un symbole de la loi et indique que si nous voulons que nos chants soient agréables à Dieu, nous devons en même temps lui prouver notre amour par notre fidélité à observer sa loi (3). Saint Augustin fait remarquer les rapports qui existent entre les 10 préceptes et les 10 plaies d'Egypte qui indiquent la violation de ces préceptes (4).

C'est avec ces 10 termes de la science des nombres que les Pères de l'Eglise composèrent des phrases, toujours en prenant les Saintes Écritures pour guide. La combinaison de ces nombres leur dévoilait à chaque instant de nouveaux secrets; bientôt s'aidant de la valeur numérique des lettres de l'alphabet, nos artistes du moyen-âge, dans les dimensions qu'ils donnèrent à nos basiliques, inscrivirent avec leur règle géométrique des noms sacrés, des expressions de foi, d'espérance, de repentir et d'amour.

M. l'abbé Devoucoux, dans un travail des plus remarquables sur la cathédrale d'Autun, fait voir que toutes les

(1) D. Cyp., De oratione dominicâ.
(2) Div. Aug. in psalm. 150.
(3) Div. Aug. sermo. x.
(4) Div. Aug. sermo vii.

dimensions de cette église sont établies d'après ces principes.

Ainsi le nom de Dieu, EL, est indiqué par la largeur qui se trouve entre les arcs doubleaux de la coupole ; la largeur totale de l'église exprime celui d'Adonaï, et la largeur de la grande nef, celui de Jéhova : le savant archéologue Autunois a fait les mêmes observations dans un grand nombre d'autres églises.

En visitant les principales églises du midi de la France, nous avons trouvé aussi des inscriptions mystérieuses dans leurs dimensions. L'église de St.-Sernin dont la longueur est de

321 pieds,
et la largeur de 169

490

nous a rappelé le nombre des sacrifices, les 70 semaines d'années de Daniel, les 490 ans après lesquels le Christ devait être mis à mort.

Dans l'église de St.-Gilles, diocèse de Nîmes, nous avons aussi retrouvé les mesures symboliques et parfaitement en rapport avec les sujets du portail ; nous les expliquerons plus tard.

On comprend que nous ne pouvons entrer dans tous les détails des nombres, nous devons nous contenter d'indiquer ceux qui se reproduisent le plus fréquemment, et dont les Pères nous ont donné l'explication.

11, d'après saint Augustin, est le nombre du péché, la transgression de la loi dix. Ce nombre est un des facteurs de soixante-dix-sept, nombre de rémission. C'est la malice du péché multipliée par les grâces que la créature a reçues. Onze par sept.

12. Nombre apostolique. Jésus-Christ, voulant retracer l'image de Dieu dans le cœur des hommes, choisit 12 apôtres pour remplir cette mission : Allez, leur a-t-il dit, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père et du Fils

et du St.-Esprit. 12 produit de 3, nombre du créateur, par 4, nombre de la créature, indique le règne de Dieu sur la terre. Il est impossible de ne pas reconnaître les douze Apôtres dans les 12 colonnes, les 12 fondements, les 12 portes dont il est parlé dans l'Apocalypse (1). Saint Cyprien commentant ce passage, dit ; j'ai vu la nouvelle Jérusalem descendant du ciel ; la ville est carrée et indique les quatre évangiles ; elle a 12 fondements, c'est-à-dire les Prophètes et 12 colonnes qui sont les Apôtres (2).

Il semble que Dieu ait voulu, dans le cours des astres, nous donner une figure de l'admirable économie qu'il devait manifester dans l'établissement de son église. C'est Jésus-Christ, véritable Soleil de justice, splendeur du Père, qui dirige le monde par ces 12 astres dont il est le centre : *Per duodena regit mundi sol aureus astra* (Eneïde).

Nous n'avons rien trouvé dans les Pères sur le nombre treize. Cependant nous nous sommes demandé comment et pourquoi les peuples l'ont toujours considéré avec effroi ; quelle fatalité pouvait être attachée à ce nombre. Il faut nous reporter à ce que nous avons dit, d'après saint Augustin, de 11, transgression de la loi ; treize n'aurait-il pas été pris pour la transgression de la loi nouvelle prêchée par les apôtres, transgression plus coupable parce qu'elle viole la loi d'amour. Aux yeux du peuple, c'est le nombre de la perfidie, le nombre de Judas ; et il faut avouer que cette idée a bien quelques raisons qui militent en sa faveur. Judas a été remplacé sans doute, car, dit saint Augustin, il fallait que le nombre sacré demeurât intact ; mais quoique remplacé, il n'a pas perdu son caractère d'apôtre, c'est donc un treizième apôtre exclu de la société des autres et qui dans les enfers endure les

(1) Apocal. 21-13.
(2) D. Cypr. de montibus Sion et Sinæ.

tourments dus à son détestable crime. Treize, dans ce sens, peut être regardé comme un nombre malheureux.

14. Saint Grégoire appelle 14 le nombre de la perfection : la loi ancienne 10, unie à la loi nouvelle 4. Il ajoute : si on multiplie 14 par 10, on arrive au comble de la perfection 140, qui est la vie de l'église. Aussi quoique saint Paul ait écrit 15 Epitres, l'église n'en reconnaît que 14 pour indiquer que cet apôtre avait pénétré les secrets les plus cachés de la Loi et de l'Evangile (1).

15. Accord des deux Testaments, composé de 7, nombre du sabbat, et de 8, nombre de la résurrection. C'est pourquoi le temple a 15 degrés et que les eaux du déluge se sont élevées de 15 coudées au-dessus des montagnes (2). Dans l'Ecclésiaste, pour marquer l'union des deux Testaments, il est dit : *Da illis septem, et illis octo* (3).

16. Nombre sacré, propagation de l'Evangile, *quatre* multiplié par *quatre* ou *six* ajouté à *dix*, perfection de la Loi.

17. La Loi 10, accomplie par la grâce 7. Nombre heureux, gage de la résurrection.

Jacob habita 17 ans en Egypte ; l'Egypte est la figure du monde, et le juste peut y accomplir la Loi avec le secours de la grâce.

Si on ajoute les uns aux autres, chacun des membres qui précèdent dix-sept en y joignant ce dernier nombre, on aura cent cinquante-trois, nombre des élus. 1 et 2, 3 et 3, 6 et 4, 10 et 5, 15 et 6, 21 et 7, 28 et 8, 36 et 9, 45 et 10, 55 et 11, 66 et 12, 78 et 13, 91 et 14, 105 et 15, 120 et 16, 136 et 17, 153 (4).

(1) Moral. lib. XXXV, cap. XIII.
(2 St. August. in psalm. 89.
(3) Ad inquisit. Januarii, lib. II, Epist. LV.
(4) St. August. in psalm. 50.

18. La triple perfection de la nature six, de la loi de crainte dix, de la loi de grâce six (1).

20. La loi sanctifiée par l'Evangile, cinq par quatre (2).

25. Le carré de cinq, nombre de la synagogue.

26. Valeur numérique du nom de Jéhovah.

30. La synagogue et la perfection cinq par six (3). Prix du Sauveur trente pièces d'argent que reçut Judas.

31. Valeur numérique du nom de Dieu EL.

40. Nombre d'expiation de combats et de souffrances.

La pluie du déluge qui devait purifier la terre, tomba pendant 40 jours, et Noé, après que les eaux furent retirées, demeura encore 40 jours dans l'arche, en attendant que le limon qui couvrait la terre eût séché. Elie jeûna pendant 40 jours; Moïse demeura 40 jours sur la montagne quand Dieu lui donna sa loi. Les femmes qui avaient mis au monde un garçon, devaient, d'après la loi de Moïse, rester 40 jours sans sortir de leur maison, et 80 jours, c'est-à-dire deux fois 40, si elles avaient enfanté une fille. J.-C. sanctifia le nombre d'expiation par les 40 jours de jeûne (4).

40, d'après saint Augustin, indique l'église militante obligée pendant qu'elle est sur la terre d'accomplir la loi de Dieu au milieu des combats. 40 est le nombre de la loi 10, multiplié par le nombre terrestre 4.

50. Nombre de la vie éternelle, l'église triomphante vient après l'église militante; si vous ajoutez, dit saint Augustin, à 40, nombre de la pénitence et du travail, le dernier de l'Evangile, vous aurez la récompense du travail (5). C'est

(1) D. August. in judic. lib. VII.
(2) Id. in Gen. lib. 1, quæst 152.
(3) Id. Joan. Ev. cap. 6. tract. 25.
(4) Ad inquisit. Januarii, lib. II. ep. LV.
(5) Le dernier était ainsi appelé, parce qu'il était timbré du chiffre X.

la fin de la journée, c'est donc le nombre de la béatitude et du repos, la véritable Pentecôte des juifs et surtout des chrétiens, temps heureux où l'esprit de consolation leur fera oublier toutes leurs peines ; les 7 semaines d'années produisant 49 seront écoulées, et la grande année du jubilé éternel commencera. C'est pour cela que pendant le temps pascal, temps de la résurrection, l'église chante continuellement l'alleluia.

65. Valeur numérique d'Adonaï.

70. Résultat de 10, nombre de la Loi, multiplié par 7, nombre de la grâce et de l'amour. C'est le nombre de la Rédemption annoncé par Daniel ; multiplié encore par 7, il produit 490, autre nombre de la Rédemption.

77. Nombre de rémission. Depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ, qui devait apporter la paix au monde et assurer aux hommes leur pardon, on compte 77 générations ; c'est le résultat de 11, nombre du péché, par 7, nombre de la grâce. Jésus-Christ veut que saint Pierre pardonne 70 fois 7 fois.

100. Nombre de la plénitude. La Loi dix multipliée par elle-même (1).

140. Vie de l'église, qui, au milieu des épreuves et des tribulations, *quarante*, accomplit la loi dans toute sa plénitude.

144. Propagation de l'Evangile. Douze multiplié par douze (2) ; ce nombre, nous dit saint Jean, est tout à la fois la mesure de l'ange et la mesure de l'homme (3). En effet, quand l'Evangile sera répandu par toute la terre, commencera le règne des élus qui seront comme les anges de

(1) D. Aug. ad inquisit. Januarii, lib II, ep. LV.

(2) D. Aug. de Doct. Christ. lib. III, cap. 25.

(3) Apocal. 21-17.

Dieu (1). Le nombre de ceux qui portent sur leur front le nom de l'Agneau et celui de son Père est de cent quarante-quatre mille (2).

150. Société des élus dans le Ciel. Ce nombre est le résultat de 10, nombre de la Loi par 15, réunion des deux Testaments.

C'est encore le résultat de 50, nombre de la Résurrection par 3, nombre divin. Si à ce résultat on joint le nombre divin, on aura 153 qui indique l'éternelle union des élus avec Dieu; saint Augustin ajoute après ces explications, que ce nombre est marqué par les 153 poissons pris après la résurrection du Sauveur (3).

300. Nombre de la Rédemption. Valeur numérique de la lettre T, figure de la Croix. Ce nombre est le résultat de 50, nombre de la Résurrection et de la béatitude par 6, nombre de la perfection. C'est encore le nombre de la plénitude de la loi cent, multiplié par trois, nombre divin.

Ce nombre de 300 étant contenu dans la lettre T, figure de la Croix, dit saint Grégoire, rappelle les 300 hommes qui suivirent Gédéon et qui représentaient ceux dont il est dit dans l'Evangile : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même et qu'il porte sa Croix. Ce caractère T, qui marquait les soldats de Gédéon, signifiait que c'est avec la Croix de Jésus-Christ que nous pouvons briser les armes des ennemis de Dieu (4).

Saint Augustin ajoute à ces explications : ce n'est pas sur le nombre des combattants que nous devons compter pour

(1) Erunt sicut Angeli Dei. Math. 22-30.
(2) Apocal. 14-1.
(3) D. Aug. in psalm. 50.
(4) D. Greg. moral. lib. xxx, cap. 17.

vaincre nos ennemis, mais sur la Croix de Jésus-Christ (1). Le Seigneur, dans Ezéchiel, ordonne d'imprimer le T sur le front de ceux qui gémissent et qui sont dans la douleur, et il veut qu'ils soient ainsi à l'abri de la mort qui doit frapper tous les autres (2). Ne semble-t-il pas indiquer par là que la Croix, après avoir été notre consolation et notre espérance, doit être pour nous un gage de salut et de bonheur.

318. C'est le nombre des serviteurs d'Abraham, quand il marcha pour combattre les 5 rois des environs de Sodôme. Baronius fait remarquer que les Pères du concile de Nicée étaient aussi au nombre de 318 (3). Il s'agissait des deux côtés de défendre les droits de Dieu. D'un côté, nous voyons le père des croyants à la tête de sa troupe; et de l'autre, Jésus-Christ assistant, d'une manière invisible, les défenseurs de sa foi.

365. Période solaire que retrouvaient les Egyptiens dans la valeur numérique du nombre du Nil, écrit en caractères grecs, et les Mithriaques dans celui de Mithras. On trouvait le même nombre dans le nom mystérieux d'Abracas qu'on regarde comme le Mithras des Perses.

666. Valeur numérique du nom de la bête, dont il est parlé dans l'Apocalypse et qui doit être le nom de l'Antéchrist (4).

490. Nombre d'expiation et de rémission, indiqué par les 70 semaines d'années de Daniel, qui font 490 ans, après lesquels devait mourir le Christ. 10, nombre de la Loi, est multiplié par 7, nombre de la grâce, et le résultat est de nouveau multiplié par 7. C'est-là grâce et la miséricorde dans toute leur étendue. Le Sauveur a voulu nous servir d'exemple; il exige que la cha-

(1) D. Aug. sermo XXXVI.
(2) Ezech. IX. v. 4 et 6.
(3) Annal. eccl. ann. 325.
(4) Numerus ejus sexcenti sexaginta sex. Apoc. cap. XIII, 18.

rité que nous devons avoir pour nos frères ait la même étendue que la sienne, et comme il a multiplié sa charité par sa charité même, nous devons aussi multiplier la nôtre. Quand Pierre lui demanda s'il doit pardonner jusqu'à 7 fois, le Sauveur ne veut point de ce pardon si limité, ce n'est pas même assez que ce pardon soit multiplié par la Loi de crainte, 7, par 10-70, il veut que la Loi de l'amour l'étende jusqu'à ses dernières limites, jusqu'où lui-même il a été, jusqu'à 70 fois 7 fois, 490.

Jésus-Christ, nous dit saint Cyprien, n'a voulu venir sur la terre qu'à la 77e. génération pour abolir, par la Loi de la charité, l'anathème porté contre celui qui aurait tué Lamech et qui devait être puni 70 fois 7 (1). Toujours le chiffre 490 quand il s'agit de rémission.

888. Valeur numérique du nom du Sauveur en caractères grecs, c'est le nombre qui est indiqué au 8e. livre des oracles sibyllins.

I	10
H	
Σ	200
O	70
Y	400
Σ	200
	888

Nous terminons ce qui regarde le symbolisme en indiquant sommairement les règles qui doivent nous guider sur ce point. Gardons-nous, en iconographie religieuse, de nous laisser aller au principe protestant ; mettons de côté notre sentiment particulier, et toutes les fois que le symbole ne présente pas par sa nature même une explication évidente, consultons l'Ecriture commentée par la tradition.

(1) D. Cyprianus de Spiritu sancto.

CHAPITRE 5.

La gloire. — L'auréole. — Le nimbe. — Variétés du nimbe. — Chronologie du nimbe. — Le nimbe, signe caractéristique en Iconographie. — Autres signes caractéristiques.

La gloire est un ornement imitant ou représentant la lumière, que les peintres et les sculpteurs mettent soit autour de la tête, soit autour du corps d'un personnage. Quand cet ornement n'environne que la tête, on lui donne le nom de nimbe; quand il s'applique au corps, on le nomme auréole.

Ces attributs sont tout-à-fait caractéristiques en iconographie, et il est important de bien étudier leurs variétés pour ne point s'exposer à tomber dans de grossières erreurs; de confondre, par exemple, le Créateur avec les créatures, les vivants avec les morts.

L'auréole ne convient qu'à Dieu et aux Saints; encore est-il à remarquer que le plus souvent, si toutefois on en excepte la Mère de Dieu qui partage la gloire de son fils, les Saints ne portent que le nimbe. Au XIIIe., au XIVe., et surtout aux XVe. et XVIe. siècles, dit M. Didron, les traditions se perdirent et on fit servir l'auréole à l'apothéose des Saints. Il est cependant à remarquer qu'assez communément au XIIe., on représente, dans une auréole elliptique, l'ame du pauvre Lazare, sujet souvent reproduit à cette époque; c'est ainsi que son ame glorieuse est portée dans les cieux par son bon ange et à la Magdelaine de Vézelay et à St.-Sernin de Toulouse. Ici, il n'y a ni erreur, ni oubli des anciennes traditions ; les artistes avaient présentes à la pensée les

paroles du Sauveur ; « le service que vous rendez à un de ces petits, c'est à moi-même que vous le rendez. » Jésus-Christ s'était donc identifié avec le pauvre, et le pauvre qui sait supporter la misère avec patience et résignation comme Lazare, s'identifie avec Jésus-Christ. Plus il aura été humilié sur la terre, plus il sera glorifié dans le ciel, il partagera la *gloire* de Dieu lui-même.

Cette magnifique idée se trouve encore reproduite d'une manière plus frappante au même portail de St.-Sernin de Toulouse; c'est lorsque Lazare se présente à la porte du mauvais riche; il tient un bâton à la main, il est couvert d'ulcères, les chiens de la maison l'environnent, et le mauvais riche à table ne le regarde même pas; mais déjà les mérites du pauvre sont à leur comble; et le nimbe crucifère réservé seulement à Dieu, comme nous le dirons bientôt, orne sa tête; déjà même, sur la terre, il paraît déifié.

L'auréole est tantôt circulaire, tantôt à quatre lobes, comme à la magnifique fresque des cryptes de St.-Etienne d'Auxerre; le plus souvent sa forme est elliptique, et quelquefois cette auréole est divisée par un arc-en-ciel qui sert de trône au Sauveur comme à St.-Trophimes, d'Arles, et à St.-Gilles. On rencontre encore l'auréole garnie de lobes à sa circonférence. Il n'est pas rare de voir le personnage environné de l'auréole porter en outre le nimbe sur la tête : c'est le complément de la gloire.

Le nimbe, comme l'auréole, est l'attribut de la divinité, *soli Deo honor et gloria.* Cependant on a donné le nimbe aux créatures qui participaient ou à la gloire ou à la sainteté, ou à la puissance de Dieu ; par conséquent aux Anges, aux Saints, et quelquefois aux Rois et à d'autres personnages élevés en dignité.

Le nimbe prend différentes formes, il est triangulaire, bi-

triangulaire, circulaire, carré-long, carré parfait, losangé. Il est diaphane ou opaque ; ses bords sont simples ou orlés, avec ou sans festons ; son disque est lisse, ou strié, ou brodé, ou crucifère. Nous allons expliquer ces différentes variétés du nimbe et en faire l'application.

Le nimbe triangulaire ou bi-triangulaire ne convient qu'à Dieu, et exprime les trois personnes de la Sainte-Trinité, sans en désigner une en particulier. Il n'y a que depuis le XVe. siècle qu'on a, à tort, employé quelquefois cet ornement pour désigner Dieu le père, mais il faut ajouter que le nimbe triangulaire est rare en France ; il se rencontre fréquemment en Italie : le bi-triangulaire est particulier aux Grecs.

Quelquefois le triangle est renfermé dans un nimbe circulaire ; c'est toujours le même symbole auquel on a joint l'emblême de l'éternité, c'est, *Deus unus, Trinus, æternus.*

Le nimbe circulaire convient à Dieu, aux Anges et aux Saints ; cependant quand il environne la tête d'une des personnes divines, il est marqué d'une croix et il prend alors le nom de nimbe crucifère, ou bien trois gerbes de rayons forment les croisillons et se projettent au-delà du disque lumineux. On rencontre aussi ces gerbes de rayons seules et sans cercle de gloire. Il est rare au moyen-âge de trouver l'image du Sauveur avec un simple disque, non marqué de la croix, cependant on a des exemples de cette particularité, qui est très-rare pendant les deux dernières époques de la période Romano-Byzantine. Quand le nimbe crucifère porte de petites croix dans les croisillons, on le nomme nimbe crucifère recroisé. On ne s'est pas contenté de donner ce nimbe à l'image réelle du Sauveur, lorsqu'on l'a représenté sous le symbole du lion, *vicit leo de tribu Judâ*, ou sous celui de l'Agneau, *ecce Agnus Dei.* On a environné du nimbe crucifère la tête

de ces animaux symboliques. On a agi de même à l'égard de la première personne de la Sainte-Trinité, indiquée par une main qui bénit, et de la troisième personne indiquée par une colombe ; cette main et cette colombe portent le nimbe crucifère, d'où il est facile de conclure que cet attribut n'est pas réservé au fils exclusivement, mais qu'il s'applique indistinctement aux personnes divines.

Les Grecs ont souvent placé, soit dans le nimbe circulaire, soit dans le nimbe triangulaire les deux móts de leur langue: ο ων, *celui qui est.*

Les Anges et les Saints portent aussi le nimbe circulaire, mais sans croix ni gerbes de lumières croisées; les noms des Anges et des Saints sont quelquefois inscrits sur la circonférence du nimbe ou dans le champ du disque en toutes lettres comme à St.-Gilles, d'autres fois les artistes se sont contenté de les indiquer par les lettres initiales. Si les Evangélistes sont représentés par leurs animaux symboliques, on donne assez souvent le nimbe à ces animaux.

Quant aux Saints de l'Ancien Testament, ils portent communément le nimbe en Orient; mais en Occident il est rare qu'on le leur accorde (1).

Par extension, comme on le voit à la cathédrale de Strasbourg, on a gratifié du nimbe les Empereurs, les Rois ainsi que les Papes, parce qu'ils sont les dépositaires de la puissance divine. En Orient, cet ornement était accordé à toute personne *exerçant* la puissance ; le démon lui-même était nimbé, cette idée toute bysantine a été adoptée par quelques-

(1) Au portail de la cathédrale d'Angers, les saints de l'Ancien Testament qui garnissent les tableaux sont nimbés ; les ornements du nimbe, les broderies et l'agencement des vêtements, tout annonce une influence bysantine, qu'on remarque encore ailleurs dans l'ouest de la France.

uns de nos artistes ainsi que celle de donner un nimbe à Judas ; son caractère d'Apôtre subsistait malgré sa perfidie. A Reims, les vierges folles sont nimbées comme les vierges sages, c'est leur chasteté qui est glorifiée.

On donne aussi le nimbe aux vertus personnifiées par des allégories.

Avant de nous occuper du nimbe carré ou losangé, nous devons parler des différents modes d'ornementation du nimbe, car ces ornements s'appliquaient au nimbe circulaire.

Le nimbe circulaire peut être *double*, c'est-à-dire ayant un double cercle à sa circonférence.

Orlé, lorsque la ligne de la circonférence est saillante ;

Perlé, c'est-à-dire garni d'un ou de deux rangs de perles ;

Festonné, quand la circonférence est formée d'une bandelette enrichie de broderies ou de festons ;

Polylobé, quand la circonférence est garnie de lobes ; quelquefois ces lobes se prolongent jusqu'au centre du disque ;

Rayonnant, lorsque le disque est environné de rayons lumineux droits, ou flamboyants ou alternés.

Le disque est le plus souvent lisse, cependant on en trouve dont le champ est strié tantôt en zigzags, tantôt en ondulations, ou bien orné de légères broderies. Le disque est transparent quand il est seulement indiqué par des traits ; il est opaque quand il forme saillie.

Le cercle est le symbole du ciel, le carré au contraire symbolise la terre. C'est pourquoi les artistes du moyen-âge donnent le nimbe circulaire aux personnes qui ont déjà quitté la terre ; quant aux personnes vivantes, quelle que soit leur dignité, elles n'ont que le nimbe carré. Il est fréquent en Italie, mais on ne le rencontre pas en France. Quelquefois ce nimbe s'allonge et ressemble à un volumen ou à un cartouche un peu large.

Les Italiens ont aussi donné à Dieu le nimbe carré, mais dans ce cas ils l'ont placé en losange, c'est-à-dire un angle en haut.

Le nimbe était connu des peuples anciens ; on sait que les Romains environnaient de cet ornement la tête de leurs dieux et de leurs empereurs : il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup-d'œil sur leurs monuments et sur leurs médailles. C'est peut-être par scrupule, et pour ne point adopter un ornement que le paganisme avait profané, que les premiers chrétiens répugnèrent à l'admettre. Quoi qu'il en soit, on prétend que pendant les quatre premiers siècles de l'église il fut inconnu, et il est à croire que les sarcophages, qui le représentent, ne sont que du Ve. ou du VIe. siècle. Pendant la première époque de la période romano-bysantine, il n'est pas constant et il semble être admis à volonté ; à partir du XIe. siècle et pendant toute la période ogivale, il devient en quelque sorte un attribut obligé pour Dieu, la St^e^.-Vierge, les Anges et les Saints : les exceptions sont rares.

Avant le XIIe. siècle, il est diaphane, c'est-à-dire, il ne présente pas la figure d'un corps solide. Au XIIIe. et au XIVe., il devient opaque ; après le XIVe., le disque se rétrécit, il devient plus épais ; au XVe. siècle, on le défigure, on en fait une espèce de toque qu'on incline souvent sur l'oreille ; enfin, à l'époque de la renaissance, on fait disparaître la circonférence du nimbe qu'on remplace par des rayons égaux ou inégaux. Au portail de St.-Gilles, le Sauveur porte un nimbe sans disque à rayons droits, et flabelliformes alternés ; cette forme, au XIIe. siècle, est très-rare. Enfin, préférant le *lambere flamma comas* de Virgile au *gloria et honore coronasti eum* de David, on s'est contenté quelquefois de placer une langue de feu sur la tête du Sauveur et sur celle de ses anges déguisés en génies.

Le nimbe, d'après ce que nous avons dit, est donc un

signe caractéristique auquel on peut reconnaître la dignité de ceux qui en sont ornés. Il est un autre caractère qu'il ne faut pas oublier, c'est la nudité des pieds. Dans les premiers siècles de l'église, on trouve bien sur les sarcophages chrétiens Jésus-Christ et les Apôtres avec des sandales; mais depuis cette époque, les trois personnes divines, les anges, les évangélistes, les apôtres et saint Jean-Baptiste, sont tou-



jours déchaussés, c'est le contraire pour les autres saints

personnages et pour Marie elle-même. Les exceptions à cette règle sont extrêmement rares (1).

Cependant, on rencontre quelquefois les prophètes avec les pieds nus. Si donc on trouve un personnage déchaussé ; il faut examiner s'il porte le nimbe crucifère, dans ce cas, c'est une des personnes divines ; si le nimbe n'a pas cette marque, c'est ou un Ange ou un Apôtre, mais il est facile de distinguer les apôtres des anges qui sont ailés.

Les Grecs donnent aussi des ailes à saint Jean-Baptiste, et comme il a les pieds nus, on pourrait le confondre avec les anges, si la barbe qu'il porte et son vêtement de poils de chameau ne le distinguaient des esprits célestes.

CHAPITRE 6.

LA TRINITÉ.

Symboles Trinitaires. — Eglise de Paray-le-Monial. — Monastère de St.-Riquier. — Images de la Trinité.

Un seul Dieu en trois personnes dictinctes, Père, Fils et Saint-Esprit, toutes les trois égales en perfection ; tel est le grand et ineffable mystère du Christianisme ; tel est le fondement de toute la religion. Il y en a trois, dit saint Jean, qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Verbe et l'Esprit-Saint, et ces trois ne font qu'un (2). C'est au nom de ces trois adorables personnes que le chrétien reçoit dans

(1) Quand on remarque parmi les prophètes un personnage ayant les pieds nus, tandis que les autres sont chaussés, c'est Isaïe. *Vadens nudus et discalceatus.* Isaïe, xx. 2.

(2) Tres sunt qui testimonium dant in cœlo, Pater, Verbum et Spiritus sanctus et hi tres unum sunt. Joan. ep. 1, cap. 5-7.

le baptême le caractère d'enfant de Dieu et qu'il acquiert des droits au céleste héritage (1).

Par impuissance ou par respect pour cet auguste mystère, les premiers chrétiens n'eurent pas recours aux symboles iconographiques pour le représenter. En effet, on trouve bien dans les catacombes chacune des personnes divines exprimée par des symboles ; le Père par une main bénissante ou présentant une couronne ; le Fils sous la figure d'un agneau, d'un lion, d'un poisson, etc., ou bien remplacé par le signe de la Rédemption, quand on ne lui donnait pas la forme humaine ; et le Saint-Esprit sous la figure de la colombe : on retrouve bien la main du Père qui bénit le Fils, ou bien la colombe divine qui repose sur lui ; mais on ne voit pas les trois personnes groupées ou même réunies.

Ce n'est qu'au IVe. siècle que paraissent d'une manière claire et distincte les symboles trinitaires, soit dans la disposition des églises, soit dans leur ornementation. Au commencement du Ve. siècle, saint Paulin, évêque de Nole, expliquant des peintures qui ornaient les murailles de l'église de saint Pierre, dit que la Trinité tout entière y est représentée ; le Fils est dans le fleuve, le Père fait entendre sa voix et le St.-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend sur Jésus-Christ (2).

Quand la paix fut rendue à l'église, les chrétiens, au sortir des catacombes, se réunirent pour prier dans les basiliques que les Empereurs leur avaient concédées. Ils adoptèrent le plan de ces basiliques dans les nouvelles églises qu'ils avaient à construire ; mais ils donnèrent à ce plan, par une légère modification, une disposition cruciale en prolongeant les côtés

(1) Euntes docete omnes gentes, baptisantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritûs sancti. Math. XXVIII, 19.

(2) Stat Christus in amne : vox patris cœlo tonat ; et per columbam Spiritus Sanctus fluit.

du transept. Cependant, non content d'avoir marqué leurs



églises du signe de la Rédemption, ils voulurent que le grand mystère de la Trinité y fût exprimé. Il convenait que le tabernacle que Dieu s'était choisi pour habiter au milieu des hommes, semblât continuellement retentir, même dans les moments d'un mystérieux silence, du divin trisagion que les Séraphins répètent sans cesse devant le trône éternel : Saint, Saint, Saint (1).

Chaque église eut ses trois absides; plus tard ces absides eurent chacune leur autel, et chaque autel fut éclairé par trois fenêtres. L'époque de transition a pu quelquefois, comme à la Charité-sur-Loire, augmenter le nombre des chapelles absidales; mais le nombre trinitaire des fenêtres a toujours été considéré comme sacré, et les rares exceptions qu'on pourrait rencontrer, devraient être regardées, pendant la

(1) Seraphim clamabant Sanctus, Sanctus, Sanctus. *Isaiæ*, 6-3.

période romano-bysantine, comme nécessitées par quelques circonstances impérieuses. Il nous serait facile de citer grand nombre de monuments à l'appui de ce principe. Les architectes de l'école de Cluny reproduisirent les trois fenêtres symboliques dans toutes nos églises de Bourgogne, de la période romano-bysantine ; la crypte et la chapelle de Sainte-Julitte, à la cathédrale de Nevers, les chapelles absidales de l'ancienne église de St.-Sauveur et de St.-Etienne de la même ville, celles de la Charité-sur-Loire (1), de St.-Révérien, diocèse de Nevers, celle de Paray-le-Monial, diocèse d'Autun, ont toutes leurs trois fenêtres ; si maintenant nous nous avançons vers le Midi, nous trouvons constamment la même disposition, à St.-André-le-Bas à Vienne, à St.-Guillem-du-Désert (IXe. siècle), au diocèse de Montpellier, à St.-Michel-de-Gaillac, à St.-Caprais d'Agen, à Maguelonne, à St.-Sernin de Toulouse, etc., etc.

Nous insistons sur ce point, parce que nous avons vu avec peine plusieurs églises nouvellement construites dans le style du XIIe. siècle, qui s'éloignent de cette disposition traditionnelle. Nous eussions désiré rencontrer les fenêtres trinitaires, dans l'abside de la magnifique église de St.-Paul de Nîmes ; ce monument, d'une exécution parfaite, fait honneur à l'architecte habile qui en a conçu les plans et qui en a surveillé l'exécution ; qu'il couronne son œuvre en réduisant ses fenêtres absidales au nombre symbolique. Le même oubli des traditions se fait remarquer dans la jolie église d'Ecully près de Lyon ; cette irrégularité, jointe aux défauts

(1) On trouve dans les chapelles absidales de la Charité cinq fenêtres ; ce fait ne contredit en rien le principe que nous soutenons ; chaque chapelle est composée de deux parties ; une travée et la demi-calotte ; la travée a ses deux fenêtres, mais les trois fenêtres symboliques éclairent la partie absidale.

des voûtes (1), frappe de suite les yeux d'un observateur un peu versé dans les principes archéologiques.

Ceux qui sont chargés de la construction de nos édifices religieux ou de la surveillance de semblables travaux, doivent faire une étude sérieuse de ces principes consacrés par nos pères.

Assez souvent on rencontre des absides dont les voûtes sont considérablement plus basses que celles de la région voisine, comme à St.-Jean de Lyon, à St.-Guillem-du-Désert, à Paray-le-Monial, etc. ; dans ce cas la nudité du mur qui s'élève d'aplomb d'une voûte à l'autre, est palliée par de nouvelles fenêtres trinitaires ; magnifique idée de placer au-dessus de la région primitivement réservée à l'autel, le symbole des trois adorables personnes divines. A Lyon, une belle rosace rayonne entre deux fenêtres à lancettes ; à St.-Guillem, une fenêtre cruciforme est placée entre deux *oculus*.

On ne se contenta pas d'ouvrir les fenêtres trinitaires dans la région absidale ; souvent les portails, les façades des transepts répétèrent le nombre sacré, et le nom de *triforium* qu'on a donné aux galeries intérieures indique encore qu'à chaque travée elles se trouvaient ornées de trois arcades *tres fores.*

Le XIII[e]. siècle, du moins dans ses commencements, nous présente aussi dans ses absides octogonales les mêmes dispositions. L'église abbatiale de l'Epeau, près Donzy, et celle de Pougny (diocèse de Nevers) ont les trois fenêtres symboliques dans la région absidale; on les retrouve aussi aux absides à angle droit, à la fin du XII[e]. et au commencement du XIII[e]. siècle, à St.-Verain, à Menou, à Tannay (diocèse de Nevers) et à Fontmorigny (diocèse de Bourges).

(1) L'architecte a eu la malheureuse idée de tirer ses jours aux dépens d'une partie des voûtes faites en berceau ; ce qui forme de distance en distance des segments de voûtes d'arêtes du plus disgracieux effet ; une semblable disposition nuit à la régularité de la nouvelle église de St.-Rambert, vis-à-vis l'Ile-Barbe, à Lyon.

L'époque ogivale ne tarda pas à multiplier ses angles, chaque pan eut sa fenêtre et l'ancienne tradition trinitaire disparut.

Ce n'était pas assez d'imprimer le symbole de la Trinité à quelques parties du plan général; on alla jusqu'à faire reproduire le nombre sacré par chacune des parties, en sorte que la majesté du Très-Haut semblait remplir l'édifice, *majestas Domini implevit domum* (Paral. 27). L'église de Paray-le-Monial présente partout le nombre 3; cette église, en forme de croix latine, mais se rapprochant de la croix grecque, est divisée en trois nefs : chaque nef est composée de trois travées; les croisillons du transept sont de même divisés en trois travées, chaque travée a une arcature aveugle, formée de trois arcs et surmontée de trois fenêtres; le portail occidental, les pignons des croisillons ont aussi leurs trois arcs obscurs et leurs trois fenêtres, les trois chapelles absidales sont éclairées chacune par trois ouvertures. La voûte du chevet est plus basse que la voûte de la région voisine, et l'espace qui les sépare est orné de trois fenêtres, une baie longue en plein cintre entre deux *oculus;* enfin, le sanctuaire est environné de neuf arcades, surmontées de neuf fenêtres; 9 est le carré de 3, c'est le nombre générateur qui produit, c'est aussi le nombre angélique; l'autel, trône de l'Agneau, est placé au milieu des 9 chœurs des Anges. Si nous venons à considérer l'extérieur de cette église, nos regards habitués au nombre 3 si multiplié à l'intérieur, sont frappés de la vue des 3 clochers dont les voix d'airain proclament la gloire du Dieu trois fois saint. Il est impossible de ne pas reconnaître un plan arrêté par une pensée de foi, dans ce nombre 3 si souvent répété.

Nos Bénédictins du XIIe. siècle n'étaient en cela que les fidèles imitateurs de leurs devanciers. Déjà, au commencement du IXe. siècle, saint Angilbert avait fait construire sur un plan triangulaire le célèbre monastère de St.-Riquier; à chaque angle se trouvait une église avec trois chapelles absi-

dales et trois autels, un dans chaque abside. Trois portes donnaient entrée dans le monastère ; trois chapelles, une à chaque porte, étaient dédiées aux trois archanges, saint Michel, saint Gabriel, saint Raphaël ; le personnel même du monastère était divisé en trois chœurs ; tout rappelait le nombre trinitaire (1).

Vers la fin du même siècle, Fleury, aujourd'hui Saint-Benoist-sur-Loire, présentait les mêmes dispositions avec le même symbolisme.

Nous avons dit que, jusqu'au IVe. siècle, l'iconographie chrétienne n'avait point encore réuni les trois personnes divines, du IVe. siècle au IXe., on les trouve réunies, mais non encore groupées, tantôt verticalement, tantôt horizontalement ; le Fils et le St.-Esprit sont souvent alors représentés par leurs symboles, et une main nimbée, rappelant la puissance du père, sort des nuages.

Vers le Xe. siècle on commence, mais timidement, à grouper les trois personnes et en même temps on se hasarde déjà à représenter le Père sous la forme humaine du même âge que le Fils, et quelquefois le St.-Esprit sous la même forme, mais plus jeune. On ne répudia cependant pas pour cela les anciens symboles. Ces dispositions furent les mêmes jusqu'à la fin de la période romano-bysantine. Nous devons ici faire mention d'un chapiteau de l'église de St.-Révérien, diocèse de Nevers, XIIe. siècle ; un édicule sculpté sur ce chapiteau est surmonté de trois tours, celle du milieu porte une croix à son sommet ; dans l'intérieur on voit deux personnes assises et se contemplant, ou conversant ensemble ; au-dessus de ces deux personnes paraît une tête de telle manière, que les trois têtes sont disposées en triangle ; comme le même chapiteau rappelle sur ses autres faces

(1) Acta ss. ord. Bened. de 800 à 8 ss.

la résurrection des corps, le jugement, l'enfer, il est évident que cette quatrième face représente le paradis et les trois personnes de la Ste-Trinité. Cependant on ne voit ni nimbe, ni gloire; mais le ciel entier est rempli de la gloire de Dieu, il n'est pas nécessaire de la circonscrire entre des lignes.

A la fin du XIIe. siècle, on rencontre un sujet qui fut largement exploité au XVe. et au XVIe. ; le Père tient devant lui le fils en croix, et le St.-Esprit en colombe plane ou se repose au haut de la croix.

Le XIIIe. siècle environne souvent d'une même auréole les trois personnes divines, ou les remplace par trois cercles égaux enlacés les uns dans les autres.

Au XIVe. siècle, on conserve les mêmes types ou on enveloppe d'un même manteau les trois personnes divines, en leur donnant un attribut distinctif. Le Père porte la boule du monde, le Fils sa croix et le St.-Esprit le livre de la sagesse (1). On voit aussi quelquefois le Père tenant un triangle auquel le Fils et le St.-Esprit, en homme, portent la main. Ce motif ne paraît guère avant la fin du XVe. siècle ou le commencement du XVIe.

Le XVe. siècle et le XVIe., tout en copiant les siècles précédents, imprimèrent aux mêmes sujets un cachet particulier, un genre de faire qui leur est propre. On se passionna surtout pour les figures trinitaires à trois bouches, trois nez; type que l'église a toujours réprouvé, parce qu'il ne peut être justifié ni par l'écriture ni par la tradition.

Cette manière de représenter la Trinité remonte au com-

(1) Ce n'était pas seulement dans les églises qu'on se plaisait, à cette époque, à reproduire le nombre trinitaire; on le retrouvait dans les actions les plus ordinaires et les plus communes; on lit dans une ancienne vie de Duguesclin, qu'avant de s'avancer contre les Anglais pour leur livrer bataille, il absorba trois soupes au vin en l'honneur des trois personnes de la Ste.-Trinité.

mencement du XII[e]. siècle ; Abailard paraît en être l'auteur.

Nous lisons dans les Annales des Bénédictins que le trop fameux docteur de l'école de Paris, voulant donner à ses élèves une idée de la Trinité, avait fait tailler un bloc de pierre représentant trois corps adossés avec trois figures tout-à-fait semblables. Le premier portait pour inscription : *Filius meus es tu*, vous êtes mon Fils. Le second : *Pater meus es tu*, vous êtes mon Père, et le troisième, *ego utriusque spiraculum*, je suis le souffle de l'un et de l'autre (1).

Depuis cette époque cette triple figure se retrouva souvent ; un chapiteau du XIII[e] siècle de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, nous l'a conservé, et les anciens missels manuscrits ne l'ont pas oubliée à la fête de la Trinité.

Saint Antonin réclama avec énergie contre cet abus : « Qu'ils sont coupables, s'écrie le saint archevêque de Florence, ces hommes qui, sans respect pour la foi, représentent la Trinité sous la forme d'un homme à trois têtes ; c'est une monstruosité (2). » Vers le même temps le chancelier Gerson prêchait publiquement contre la hardiesse de certains artistes qui, sans pudeur, entrouvraient les chastes flancs de Marie pour y montrer la présence des trois personnes divines. « Ces images, dit-il, ne sont ni belles ni édifiantes ; elles peuvent induire le peuple en erreur et affaiblir les sentiments religieux (3). »

On alla si loin et on donna si peu de majesté à ces images qu'en 1628 le pape Urbain VIII défendit de semblables représentations de la Trinité et ordonna de brûler celles qui avaient été faites par le passé.

En 1745 Benoist XIV confirma la décision d'Urbain VIII.

Enfin on s'arrêta au mode suivi encore aujourd'hui, on

(1) Ann. Bened., tom. 6, pag. 81.

(2) Anton. parte III, tit. VIII, cap. 4.

(3) Gerson, in sermone de Nativitate.

représenta la Trinité par une gloire triangulaire, ou bien on fit planer la colombe symbolique entre le Père portant le globe et le Fils accompagné de sa croix.

CHAPITRE 7.

Dieu le Père représenté d'abord par des symboles. — Sous la forme humaine. — La providence payenne et la providence chrétienne. — Bénédiction latine et bénédiction grecque.

Quoique dans le chapitre précédent, en étudiant l'iconographie de la Trinité, nous ayons dit quelques mots de chacune des trois personnes divines, nous devons encore les considérer prises séparément sous le rapport iconographique pour le complément de notre travail.

Comment essayer de représenter Dieu le père ? comment ne pas craindre de rappeler les erreurs du paganisme en circonscrivant l'infini dans des lignes bornées, en donnant à l'invisible, à celui qui est la source de toutes les perfections, les formes grossières d'une créature imparfaite ? comment nos pères auraient-ils combattu le culte des idoles, si les idolâtres, dont l'ignorance ne pouvait comprendre que le culte des images remontait plus haut, et que ces figures sensibles n'étaient qu'un moyen pour fixer l'imagination et ne point laisser divaguer la pensée, eussent été en droit de leur reprocher les mêmes aberrations ?

Tels sont les principaux motifs qui arrêtèrent les chrétiens pendant les huit premiers siècles de l'église et qui les empêchèrent de donner la forme humaine à Dieu le père.

Ils se contentèrent d'indiquer sa providence et sa bonté par une main sortant des nuages et bénissant. Cette main divine, d'abord sans nimbe, puis ensuite avec le nimbe lisse ou crucifère, se trouve sur les anciens sarcophages chrétiens,

soit lorsque Dieu donne sa loi à Moïse, soit lorsqu'il bénit la grande victime du salut.

Plus tard cette main mystérieuse exprime la providence d'une manière plus formelle ; lorsqu'à demi-fermée elle contient les ames des justes représentées sous la forme de petits êtres humains. *Justorum animæ in manu Dei sunt et non tanget illos tormentum mortis* (1).

Au VIII[e]. siècle, lorsque l'hérésie des iconoclastes entreprit de détruire le culte qu'on rendait dans l'église aux images du Sauveur et des Saints, on ne voit point encore Dieu le père sous la forme humaine, car les nouveaux hérétiques n'eussent pas manqué d'invoquer un semblable fait pour combattre leurs adversaires ; et si le second Concile de Nicée, assemblé en 787, pour condamner les erreurs des iconoclastes, déclare qu'on peut honorer les images du Sauveur, de la Sainte-Vierge, des Anges et des Saints, sans parler des représentations de Dieu le père, il faut conclure que ces représentations n'existaient pas encore.

Cependant la pensée de l'église avait été définie dans ce Concile, et par suite on n'avait plus à craindre de fausses interprétations sur le culte des images ; les Pères y avaient déclaré formellement « qu'on pouvait placer des croix et des « images dans les églises, dans les maisons, même sur les « chemins ; savoir : les images du Sauveur, de la Vierge « immaculée, mère de Dieu, des Anges, des Saints, même « celles des hommes illustres par leurs vertus et qui n'étaient « pas encore considérés comme saints ; ces représentations, « disent les Pères, servent à conserver leur mémoire et à « faire naître le désir de les imiter. Le Concile ajoute qu'on « peut baiser et vénérer ces images, mais non pas les adorer « d'une adoration véritable qui n'est due qu'à Dieu, parce

(1) Sap. 3-1.

« que l'honneur qu'on leur rend passe à l'objet qu'elles re-
« présentent (1). »

Après une définition si expresse sur le culte rendu aux images, on ne pouvait plus accuser l'église d'idolâtrie ; le IXe. siècle crut donc pouvoir tenter l'essai de donner à Dieu la forme humaine. Il est facile de reconnaître une sorte d'indécision ; d'abord c'est sa tête seulement ou son buste sortant des nuages, puis on va plus loin, le Père céleste prend la figure et la forme de son Fils. On y était autorisé par Jésus-Christ lui-même qui avait dit : celui qui me voit voit mon père qui m'a envoyé (2). Au reste, et c'est la pensée de Benoist XIV, on pouvait bien le représenter ainsi ; « Adam
« avait entendu sa voix dans le paradis terrestre, Jacob
« l'avait aperçu au haut de l'échelle mystérieuse, et Moïse
« dans le buisson ardent. Il avait apparu à Isaïe comme un
« roi assis sur un trône, et à Daniel sous la figure d'un
« beau vieillard revêtu de vêtements blancs. »

Au XIIe. et au XIIIe. siècles, il est aussi jeune que son fils, et il n'a pas encore cette figure ridée, cette démarche presque décrépite ; ces cheveux et cette barbe grise qu'on lui voit plus tard ; au XVe. siècle était réservé de jeter l'iconographie dans une sorte d'hérésie.

Les artistes du XIe., du XIIe. et du XIIIe. siècle se plurent à donner au Père tous les traits de Jésus-Christ. Cependant, comme nous l'avons déjà fait observer, ils ne refusèrent pas de conserver la main providentielle et bénissante qu'on retrouve encore après eux.

Au XIe. siècle, on voit à Notre-Dame-du-Port, de Clermont, Dieu le père chassant Adam du Paradis terrestre et le poussant d'un poing vigoureux.

(1) Concil. Lab. tom. 7.

(2) Qui videt me, videt patrem qui misit me. Joann. 8-9.

Au XII[e]. siècle, déjà on le trouve tenant la croix où son fils est attaché, type que les XV[e]. et XVI[e]. siècles ont adopté.

En Italie, on en a fait quelquefois le Dieu des combats avec un glaive dans la main droite, et dans la gauche des flèches et un carquois.

Le XIV[e]. siècle s'est peu éloigné du XIII[e].; cependant on peut lui reprocher d'avoir commencé à trop vieillir celui qui est le maître du temps et dont les années ne défaillent pas (1).

Le XV[e]. siècle et le XVI[e]. l'ont souvent représenté sous la figure d'un pape revêtu d'une riche chappe, la thiare



en tête, garnie de trois ou de cinq couronnes, soutenant

(1) Anni tui non deficient. Psal. 101-28.

devant lui la croix de son fils ou seulement son corps inanimé.

Enfin, on lui donne quelquefois la couronne impériale, emblême de son souverain pouvoir.

C'est ici le lieu de faire remarquer la différence qui existe entre la providence des païens et la providence des chrétiens. Les uns, aux yeux desquels la terre était tout, durent en faire une divinité toute terrestre. La baguette étendue vers le globe qui est à ses pieds et la corne d'abondance qu'elle porte indiquent bien qu'elle s'occupe de ce bas monde, mais là se borne son pouvoir; encore a-t-elle besoin de l'aide d'Antévorta, déesse du passé, et de Postvorta, déesse de l'avenir, qu'on lui donnait ordinairement pour compagnes.

Les Egyptiens cependant se rapprochaient plus de la vérité; chez eux, la providence était figurée par un sceptre au haut duquel était un œil ouvert.

Chez les Chrétiens, Dieu est un père toujours attentif aux besoins de ses enfants et qui leur prodigue tout à la fois et la graisse de la terre et la rosée du ciel; il ne se contente pas de fournir la nourriture et le vêtement, car il sait que l'homme ne vit pas seulement de pain : son esprit et son cœur ne sont pas oubliés.

De là, ces images gracieuses par lesquelles nos pères nous représentent la providence; ici, c'est une main qui bénit tout ce qui a vie sous le ciel; là, elle présente la couronne d'immortalité; ailleurs, elle sert de soutien aux ames qui ont mis en elle leur confiance; d'autres fois, c'est un bras qui paraît tout entier pour indiquer l'abondance de ses grâces, c'est la puissance qui vient seconder l'amour. Cette bénédiction divine n'est pas la même chez les Grecs et chez les Latins; cependant, on découvre facilement la pensée cachée sous cette double forme symbolique. Chez nous, le pouce, l'index et le doigt du milieu sont étendus; les deux autres

sont baissés et serrés contre la main, c'est pour rappeler les trois augustes personnes de la sainte Trinité, qui se plaisent à combler de grâces le chrétien fidèle, et qui veulent choisir son cœur pour leur sanctuaire. Les Grecs allongent l'index, courbent le doigt du milieu, croisent le pouce sur l'annulaire et courbent le petit doigt, formant ainsi les quatre lettres de l'alphabet grec qui composent le monogramme de Jésus-Christ. L'index présente l'iota I, le medius l'ancien sigma C, l'annulaire et le pouce le X chi, enfin le petit doigt le sigma Σ IΣ-XΣ. La terre, en effet, a été maudite; l'homme est sous le poids de l'anathême, et les bénédictions célestes ne peuvent se répandre sur lui que par Jésus-Christ.

CHAPITRE 8.

Dieu le fils. — Avant son incarnation. — Verbe incarné. — Enfant. — Adolescent. — Docteur. — Pasteur. — Rédempteur. — La croix et ses variétés. — Jésus en Croix. — Vainqueur. — Glorifié. — Juge. — Cryptes de St.-Etienne d'Auxerre.

Si les artistes chrétiens ont fait paraître tant d'hésitation avant de donner à Dieu le père la forme humaine, ils avaient les mêmes motifs pour la seconde personne divine considérée comme Verbe. Cependant, la splendeur du Père s'était manifestée aux hommes : le Verbe s'était fait chair et avait habité au milieu d'eux; il s'était revêtu lui-même de la nature humaine; la difficulté cessait. Aussi, dès les premiers siècles de l'église, on retrouve son image vénérée dans les catacombes, type que la tradition s'est plu à reproduire de siècles en siècles.

Une physionomie grave et sévère, la figure oblongue, les yeux bleus et vifs, des cheveux lisses sur le haut de la tête, ondulés vers les oreilles et bouclés sur les épaules, une barbe fourchue couleur lie de vin comme les cheveux, un teint clair, les doigts longs, le port majestueux, la taille haute et proportionnée; tels sont les principaux traits de ce type traditionnel.

Sur les premiers monuments, le Sauveur est presque toujours sous la figure d'un jeune homme : « La figure du Christ, dit M. Didron dans son histoire de Dieu, jeune d'abord, vieillit de siècles en siècles à mesure que le christianisme gagne lui-même en âge. » Ce fut vers le XIIe. siècle qu'on cessa de le montrer habituellement imberbe; alors l'iconographie détermina son âge d'après les différentes époques de sa vie qu'elle avait à produire. Il est presque réduit à l'état de fœtus au moment de l'incarnation et aux époques antérieures à sa naissance; il est enfant à Bethléem et à Nazareth; avec des traits plus formés au milieu des docteurs; on le voit homme fait pendant sa vie publique; brisé par la douleur sur la croix; glorieux en sortant du tombeau; grave, mais doux, lorsqu'il étend sa main pour bénir; sévère et redoutable quand il paraît comme juge.

Jésus-Christ avait dit (1) : mon père et moi nous ne faisons qu'un; tout ce que le père a fait, le fils le fait : sous l'impression de ces paroles, nos sculpteurs et nos peintres devancèrent quelquefois l'incarnation du Verbe et le représentèrent avec un corps avant l'époque de sa naissance, c'est ainsi qu'ils nous le montrent créant l'homme ou se manifestant dans plusieurs scènes de l'Ancien Testament.

(1) Ego et pater unum sumus. Joann. 10. Pater in me est et ego in patre. id. 10. Quæcumque pater fecerit, hoc et filius similiter facit. Id. 5.

Pour mettre plus d'ordre dans ce que nous avons à dire sur l'iconographie du Sauveur, après avoir considéré Jésus-Christ comme pélerin et recevant de son père sa sublime mission, puis incarné dans le sein de Marie, nous étudierons Jésus enfant, Jésus docteur, Jésus pasteur, Jésus rédempteur, Jésus vainqueur, Jésus triomphateur, Jésus glorieux, Jésus juge.

1°. *Jésus* avant son Incarnation ne se rencontre guère aux époques antérieures au XIVe. siècle, si on en excepte quelques circonstances dans lesquelles, comme nous l'avons dit plus haut, il remplit dans des scènes de l'Ancien Testament les fonctions qui semblent ne convenir qu'au Père. Au XIVe. siècle, on le fait paraître devant son père sous la forme d'un petit être humain, tel qu'on représente les ames aux siècles précédents : c'est le moment solennel que Dieu, dans ses éternels décrets, a choisi pour mettre fin aux misères de la terre; les victimes et les holocaustes ne pouvaient lui être agréables, il lui fallait une autre victime; son divin fils vient donc se proposer lui-même. A sa posture suppliante et résignée, on comprend toute l'étendue de sa générosité, car il semble que déjà on peut prévoir toutes les souffrances qu'il aura à endurer. Le Père éternel lui présente le bâton de pélerin et la panetière ou sac que porte le pauvre. Jésus-Christ, car on peut déjà lui donner ce nom (1), va donc commencer son long et douloureux pélerinage. On le retrouve aussi, au XIVe. siècle, venant rapporter à son père le bâton et la panetière, après avoir accompli sa mission. Le chevalier, après les combats, se plaisait à suspendre ses armes dans la salle d'honneur de son castel; et le pélerin, après ses voyages, rapporte dans sa maison, sa gourde, son bourdon, et sa collerette

(1) Antequàm in utero conciperetur. Luc. cap. 2.

chargée de coquilles qu'il a ramassées sur les plages étrangères.

Le XIVe. siècle avait emprunté au XIIe. le type de Jésus pélerin; la seule différence qui existe entre ces deux époques, c'est que l'une présente Jésus pélerin avant sa naissance, tandis que l'autre, le XIIe., le représente ainsi pendant sa vie. Sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun, Jésus voyageur porte la panetière et le bourdon; il parcourt la Judée en guérissant les malades : *pertransiit benefaciendo.* On voit encore ce divin pélerin au portail de la cathédrale de Reims; là, il est chaussé, ce qui semble compléter son costume de voyageur.

2°. *Le Verbe incarné* dans le sein de Marie ne se rencontre pas avant la dernière époque de la période ogivale; il est nu, sous la forme d'un petit enfant, environné de rayons lumineux, et Marie, les mains jointes, adore celui qu'elle porte en elle. Il faut avouer qu'il n'est pas tout-à-fait, selon les convenances, d'entrouvrir en quelque sorte le sein de Marie pour montrer, par avance, aux hommes, le Verbe fait chair; mais on sait que les artistes de la fin du XVe. siècle et ceux du XVIe. ne se laissaient pas arrêter par de semblables *scrupules.*

3°. *Jésus enfant* est représenté à tous les âges de l'église par les sculpteurs et par les peintres; c'est sa naissance, c'est l'adoration des Bergers et des Mages, la fuite en Egypte, la Présentation au Temple; c'est le Sauveur sur les genoux ou entre les bras de sa sainte Mère. Les plus anciens monuments nous offrent ces différentes scènes, et les artistes des siècles suivants les ont tous reproduites. Presque toujours, au moyen-âge, on met entre les mains du Sauveur, même enfant, le livre de la sagesse et de la science.

Cependant il faut remarquer que si nous rencontrons Jésus enfant à tous les âges de l'église, son image n'est pas partout et toujours la même. Jusqu'au XIVe. siècle, il n'est jamais

nu, il est couvert de sa petite robe; ce fut au moment de la décadence de l'art chrétien qu'on ne craignit pas de montrer le divin enfant dans un état de nudité complète ou presque complète.

4°. *Jésus adolescent.* Qu'elle est douce et gracieuse cette figure de Jésus adolescent, qu'on rencontre sur les premiers monuments chrétiens, lorsqu'après la chute de l'homme et sa condamnation au travail, il présente à Adam une gerbe de blé et à Ève un agneau : l'un doit manger son pain à la sueur de son front, l'autre doit s'occuper des soins du ménage; c'est le Messie promis, qui apparaît à nos premiers parents 4,000 ans avant sa naissance, et leur procure le moyen d'accomplir leur pénitence. Peut-être, dans la pensée de l'artiste, le Sauveur leur dévoile-t-il en même temps ces mystérieux symboles, et leur fait-il contempler de loin le pain Eucharistique, et l'Agneau sans tache qui doit effacer les péchés du monde.

5°. *Jésus docteur.* Nous trouvons, dès les premiers siècles, le Sauveur remplissant les fonctions de docteur, sous la figure d'un agneau nimbé ou portant simplement sur sa tête une croix; tantôt il est placé sur un tertre du pied duquel s'échappent les quatre fleuves, figure des quatre évangélistes; tantôt il est environné de 12 autres agneaux qui le contemplent et paraissent l'écouter; quelquefois le nombre des agneaux est indéterminé.

On le voit encore sur les fresques des catacombes entre saint Pierre et saint Paul, tenant le livre de la sagesse ouvert et donnant ses conseils à ceux qui doivent être les chefs de son église.

Ailleurs il est assis sur un siége élevé, tenant en main le volumen de la Loi ancienne que lui seul peut dérouler; la même pensée inspirait à l'abbé Suger le vitrail de St.-Denis, sur lequel Jésus enlève le voile de la synagogue personnifiée, et

dissipe par l'éclat de sa lumière les ténèbres qui empêchaient de voir clairement la loi et les prophètes.



Les XIe. et XIIe. siècles nous le montrent tenant de la main gauche le volumen antique roulé, et le livre de l'Evangile sur ses genoux, tandis qu'il bénit de la main droite et semble féconder la divine parole; puis, on le voit fréquemment entre les animaux évangéliques; c'est toujours Jésus docteur, dictant les divins oracles.

Sur un des compartiments de l'autel en marbre, donné par Grégoire VII à l'église de St.-Guillem-du-Désert, Jésus adolescent se tient debout avec son livre, au milieu de ces animaux symboliques.

Quelquefois les artistes, trop serviles traducteurs du texte évangélique, ont voulu représenter avec une exactitude rigoureuse *Jésus-Christ au milieu des docteurs.* Le Sauveur placé sur un siége élevé est entouré des docteurs de la Loi qui forment un cercle autour de lui.

6°. *Jésus pasteur.* C'est un de ces types que nos premiers chrétiens se plaisaient à reproduire. Les fresques des catacombes nous font voir Jésus paissant ses brebis, ou ramenant au bercail celles qui se sont égarées. Quelquefois jeune berger, revêtu d'une légère tunique, il soutient d'une main la brebis qu'il porte sur ses épaules, et de l'autre il tient le pipeau champêtre.

Tertulien, dans son livre *de pudicitiâ* (1), nous apprend que les calices dont on se servait de son temps étaient ornés de l'image du bon Pasteur rapportant à la bergerie la brebis égarée; et Eusèbe, dans la vie de Constantin (2), rapporte que ce prince, après sa conversion, se plaisait à contempler cette image; il l'avait fait représenter sur la fontaine placée au milieu de la place publique. La première époque de la période romano-bysantine conserva cet emblême si touchant.

7°. *Jésus Rédempteur.* Il faudrait ici un volume entier pour indiquer et les formes de la croix, et la pose du Sauveur et l'expression de ses traits, et les différents personnages réels ou allégoriques qu'on fait assister à ses derniers moments.

Jusqu'au V°. siècle, ne cherchons pas le Christ en croix, nous ne le retrouverons pas; il semble que les premiers chrétiens craignaient de scandaliser les nouveaux convertis en leur présentant le Sauveur sous la forme d'un esclave supplicié, ou plutôt ils éprouvaient peut-être le besoin de méditer sur son triomphe pour s'encourager dans leurs combats.

Ils se plurent cependant à reproduire et à entourer de vénération l'image de l'instrument de ses douleurs. Ils conser-

(1) Tert. de pudicitiâ, cap. 10. Pastor quem in calice depingis.

(2) Eus. lib. 3, de vitâ Constantini, chap. 49. Vidisses igitur in fontibus qui sunt in medio fero, boni Pastoris imagines.

vèrent la forme naturelle en la spiritualisant en quelque sorte, ou bien, ils lui donnèrent des formes variées et plus gracieuses ; ce n'était plus un gibet, c'était un signe glorieux (1).

Tertulien, dans plusieurs passages, nous parle de la vénération qu'avaient pour la Croix les chrétiens de son temps ; *Qui crucis nos religiosos putant. Apocal. c.* 16. Mais lorsque Constantin eut vu briller dans le Ciel ce signe auguste qui lui assurait la victoire, le triomphe de la Croix devint public et constant. Dès lors la Croix prit sur les étendards la place des aigles romaines, et le chrisme brodé sur les pennons par les mains des premières dames de l'Empire, flotta dans les airs. Une croix d'or enrichie de diamants s'élevait au sommet du palais impérial ; c'était aux yeux de l'Empereur le Palladium et la sauve-garde de ses Etats (2).

La Croix couvrait encore de son ombre protectrice le front des Césars, et le riche diadème que Constantin légua à ses successeurs, était pour eux moins précieux par les pierreries dont il était orné, que par le clou teint du sang divin que la pieuse Hélène y avait fait enchasser (3).

Ne nous étonnons plus de voir dès cette époque les basiliques prendre la forme de la croix, ne nous étonnons plus de voir les siècles suivants conserver avec respect cette forme consacrée ; plùs tard, l'art ogival, pour rappeler la position du Sauveur mourant inclina la branche supérieure de cette croix.

(1) Corona enim est Crux et non ignominia. S. Cyrill. hyeros. catech. 13, n°. 11. Depingamus et insculpamus in januis nostris. St. Epiph. sermo in vivif. crucem.

(2) Hoc tanquam præsidium et tutelam imperii, piissimus princeps statuisse mihi videtur. Euseb. lib. 3, de vitâ Constantini, cap. 49.

(3) Claves crucis ejus diademati suo præferunt imperatores. S. Ambros. orat. de obitu Theodosii.

Avant de considérer Jésus en croix, jetons un coup-d'œil rapide sur les différentes variétés de la Croix. Les principales sont la croix en T, la croix à une seule traverse, à deux traverses ou à trois traverses.

La croix en T, qu'on appelle croix-potence, est la croix de l'Ancien Testament; c'est sur cette potence qu'on plaça le serpent d'airain, figure de celui qui devait guérir les plaies des hommes: on retrouve cette forme dans l'église d'Agdes et dans celle de Bellaigue en Auvergne.

La croix à quatre branches ou à une seule traverse est la véritable croix, c'est le type le plus connu; on la distingue en croix latine, croix grecque et croix mixte.

La croix latine a la partie inférieure plus allongée que les bras et le sommet.

La croix grecque a les quatre croisillons égaux et peut être circonscrite dans un cercle, sans perdre rien de sa forme (1).

La croix mixte est croisée au milieu comme la croix grecque, mais la partie inférieure et la partie supérieure de la hampe sont entr'elles d'égale longueur et plus allongées que les croisillons.

La croix à double traverse a la traverse supérieure moins longue que la traverse inférieure, on la nomme croix d'archevêque et croix de Lorraine; la seconde traverse est peut-être pour rappeler l'écriteau placé au-dessus de la croix du Sauveur. Le plan de l'église de St.-Gilles offre une croix à double traverse. Toutes les variétés que nous avons indiquées jusqu'ici se rencontrent dans les plans d'églises.

(1) La véritable croix grecque serait la croix à double traverse ou croix de Lorraine. Cependant on donne ordinairement ce nom à celle dont les croisillons sont égaux.

La croix à trois traverses est la croix désignée pour marquer la puissance papale, tandis que les archevêques ne portent que la croix à deux traverses, et les évêques la croix ordinaire ; ces distinctions hiérarchiques ne remontent pas au-delà du XVe. siècle.

Il ne faut pas confondre non plus la croix de passion et la croix de résurrection.

La croix de passion conserve ses formes lourdes et pesantes, c'est un véritable gibet.

La croix de résurrection au contraire, qu'on nomme encore croix pascale, croix triomphale, présente des formes presqu'aériennes, et rappelle les qualités que possédait le corps du Sauveur après sa résurrection glorieuse. Elle est ordinairement surmontée d'un étendard.

La croix qu'on donne ordinairement *à saint Jean-Baptiste* est une croix triomphale ; mais au lieu d'un pennon qu'on voit flotter à la croix pascale, elle n'a qu'une simple banderolle portant les mots : *Ecce agnus Dei.*

La croix de procession, véritable étendard, n'est pas une croix de passion ni une croix de résurrection ; elle tient de l'une et de l'autre, de la croix de résurrection, par sa forme délicate, de la croix de passion, puisque le Sauveur y est attaché. Telle est, en effet, la marche de l'église, telle est sa vie ; elle partage tout à la fois les combats et les triomphes de son divin époux.

Le blason a introduit une plus grande variété de croix qu'on retrouve aussi sur nos monuments religieux, nous ne ferons que les indiquer.

La croix de saint André, dont les traverses se croisent diagonalement.

La croix de Malte, dont les extrémités sont larges et entamées par un angle rentrant.

La croix patée qui ressemble assez à la croix de Malte,

seulement il y a plus de vide entre les croisillons, et les extrémités sont plates.

La croix ancrée, dont les branches se terminent par un double crochet en forme d'ancre.

La croix de Florence ou *fleurdélisée*, dont les branches sont terminées par la partie supérieure d'une fleur-de-lys.

La croix de Jérusalem ou potencée, dont les bras ont une traverse à leur extrémité.

La croix de Toulouse ou vidée, qui laisse voir le champ sur lequel elle est placée. La véritable croix de Toulouse est vidée, trefflée et pommelée d'or.

La croix fleuronnée, dont les branches se terminent par des fleurons.

La croix écartelée divisée par deux lignes, l'une verticale, l'autre horizontale pour les traverses, et dont les parties divisées sont d'un émail différent.

La croix ondée, dont les bras se contournent en ondes.

La croix recroisettée, dont chaque bras est coupé à angle droit par une petite traverse, et qui présente ainsi quatre nouvelles croix, ou bien dont les traverses sont timbrées de quatre petites croix.

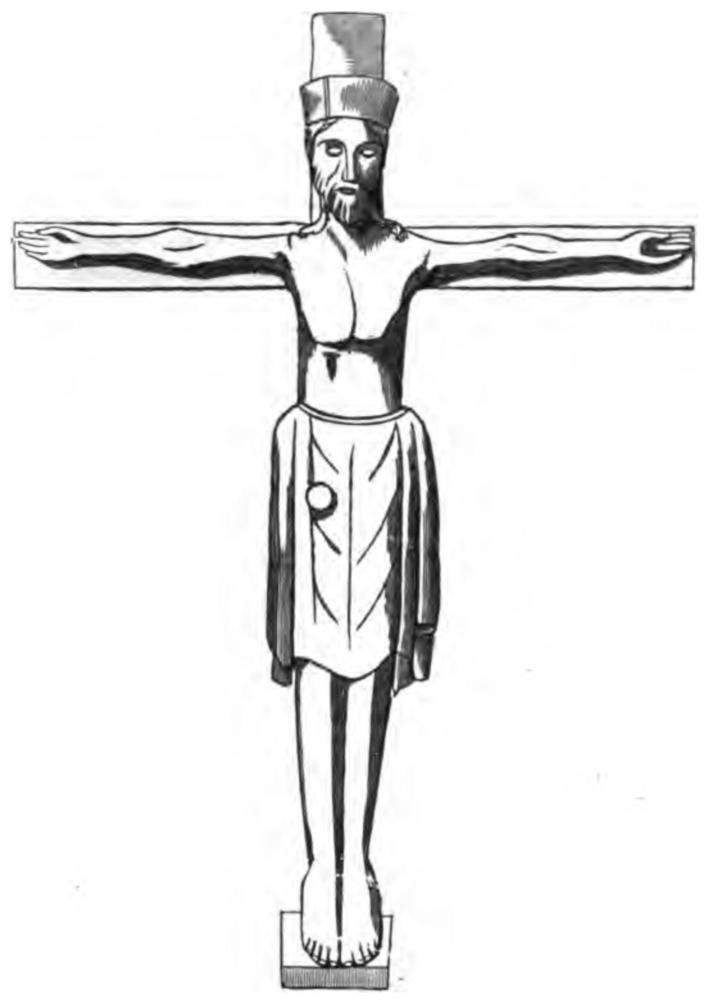
Enfin, on donne à la croix le nom des ornements qui la garnissent : croix d'hermine, de vair, losangée, échiquetée, écottée, etc.

Dès les premiers siècles de l'église, on trouve quelquefois le serpent au pied de la Croix.

Ce fut seulement vers le Ve. ou le VIe. qu'on attacha le Sauveur en croix, et encore le rencontre-t-on assez rarement jusqu'au Xe. siècle.

Jusqu'au XIe. siècle, le Christ en croix est toujours revêtu d'une robe, mais au XIe. et au XIIe. siècles, les manches

disparaissent, la poitrine se découvre, ce n'est plus qu'un



CHRIST DES XIe. ET XIIe. SIÈCLES.

simple *tablier*, qui prend au-dessous de la ceinture pour

finir au milieu des cuisses; il se raccourcit encore au XIIIe. siècle et au XIVe., enfin au XVe., il est remplacé par une simple bande d'étoffe telle que nous la voyons aujourd'hui (1).

Jusqu'au XIIIe. siècle, Jésus fut suspendu en croix indistinctement avec trois ou quatre clous, le plus souvent avec quatre; mais après le XIIIe. siècle, l'usage de n'employer que trois clous fut généralement adopté.

Dès le XIe. siècle, on voit quelquefois sous les pieds du Sauveur un calice qui leur sert d'appui dans lequel découle son sang précieux, d'autres fois c'est la religion personnifiée qui tient ce calice, ou bien ce sont deux anges recevant dans des coupes le sang qui coule des mains, tandis que la religion reçoit celui qui coule des pieds.

Ce sujet a été reproduit jusqu'au XVIe. siècle; on voit sur un des vitraux de la cathédrale d'Auch deux anges qui reçoivent le sang des mains.

Un vitrail du XIIIe. siècle de la cathédrale de Beauvais présente la même scène, mais d'une manière plus touchante encore; c'est Adam lui-même enterré au pied de la Croix qui sort de son tombeau pour recueillir, dans une coupe d'or, les premières grâces de la Rédemption, comme le premier il en avait reçu la promesse. Ce vitrail nous rappelle un des compartiments de l'autel en marbre de St.-Guillem-du-Désert; la terre s'ouvre au pied de la Croix et on en voit sortir deux personnes contemplant Jésus mourant : c'est Adam et

(1) Aux XIe., XIIe. et même au XIIIe. siècles, on trouve le Sauveur en croix, la tête couverte d'une espèce de toque remplaçant la couronne d'épines. On a sans doute voulu rappeler par là les bandelettes dont les anciens entouraient la tête des victimes.

Eve appelés à considérer la victime chargée d'expier leurs fautes.

C'est une pieuse croyance, appuyée d'ailleurs sur le témoignage de plusieurs Pères de l'église, que la tête d'Adam avait été enterrée sur le Golgotha; nous ne devons plus nous étonner de voir celui qui a introduit la mort dans le monde ranimé par le sang du nouvel Adam sortir de son tombeau pour assister au triomphe de Jésus-Christ qui brisait l'aiguillon de la mort.

Le soleil et la lune paraissent presque toujours et à toutes les époques, de chaque côté du Sauveur en croix, souvent leurs disques sont soutenus par des êtres humains; un buste d'homme soutient le soleil, un buste de femme soutient la lune. Au bas de la croix sont habituellement Marie et le disciple bien-aimé.

On voit aussi au pied de la croix deux personnages allégoriques, dès le XII[e]. siècle et pendant une partie de la période ogivale; c'est la personnification de la synagogue et de l'église: nous en parlerons lorsque nous étudierons l'établissement de l'église.

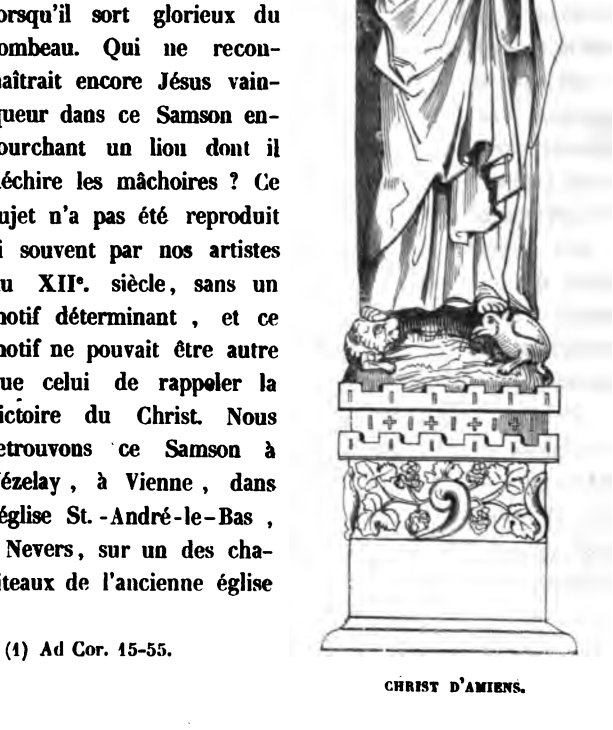
Les descentes de croix qui nous montrent le corps inanimé du Sauveur entre les bras ou sur les genoux de sa sainte Mère ou bien sur les genoux du Père éternel, se rattachent à l'iconographie de Jésus rédempteur; c'est la Rédemption parfaite, c'est le *consummatum est.*

8°. *Jésus vainqueur.* Il est vainqueur lorsqu'il descend aux limbes armé de sa croix triomphale, dont il brise les portes des enfers pour en retirer les justes de l'ancienne loi. Il foule aux pieds un démon, les autres furieux de leur défaite expriment leur désespoir par d'horribles contorsions. Il est vainqueur, lorsque portant sa croix de résurrection de la main droite, il saisit de la main gauche la

chaîne qui tient la mort captive. La mort, sous la forme d'un être humain difforme et trapu, sert d'escabeau au Sauveur qui paraît lui adresser ces paroles : *Ubi est, mors, victoria tua* (1).

Il est vainqueur au portail d'Amiens, lorsqu'il écrase le lion et le dragon et qu'il a à ses côtés l'aspic et le basilic.

Il est vainqueur enfin lorsqu'il sort glorieux du tombeau. Qui ne reconnaîtrait encore Jésus vainqueur dans ce Samson enfourchant un lion dont il déchire les mâchoires ? Ce sujet n'a pas été reproduit si souvent par nos artistes du XIIe. siècle, sans un motif déterminant, et ce motif ne pouvait être autre que celui de rappeler la victoire du Christ. Nous retrouvons ce Samson à Vézelay, à Vienne, dans l'église St.-André-le-Bas, à Nevers, sur un des chapiteaux de l'ancienne église



CHRIST D'AMIENS.

(1) Ad Cor. 15-55.

de St.-Sauveur, à St.-Etienne de Bourges, etc.



CHAPITEAU DE BOURGES.

9°. ***Jésus glorifié.*** Toutes les scènes qui suivent la résurrection du Sauveur, toutes ses apparitions pendant les 40 jours qu'il passa encore sur la terre, appartiennent à la vie glorieuse de Jésus-Christ. Déjà il avait été glorifié pendant sa vie mortelle, au moment de sa transfiguration, mais après sa résurrection sa gloire devenait permanente; ce qu'il y avait de mortel en lui avait disparu dans la victoire qu'il avait remportée (1). Les instruments de ses douleurs et de ses humiliations, sont autant de trophées qu'il veut conserver et placer sur son trône éternel; il va déposer aux pieds de son père la panetière et le bourdon qu'il a reçus lorsqu'il entreprit son long pélerinage. Nous le voyons, sur une peinture italienne du XIV°. siècle, montrer avec complaisance à son Père céleste le sang qui coule de ses plaies sacrées; ailleurs, il est assis à sa droite, portant tantôt une croix de résurrection, tantôt une croix de passion, et quelquefois sa tête est ceinte de la couronne d'épines; mais les insignes de ses ignominies sont devenus des insignes de gloire.

Jésus glorifié a été représenté de mille manières par nos artistes chrétiens. A Moissac, sur le tympan, on le voit la tête environnée du nimbe crucifère à orle brodé; il tient dans sa main gauche le livre symbolique et bénit de la main droite; les quatre animaux évangéliques l'accompagnent. Au-dessous, sur trois rangs, les vingt-quatre vieillards, couronne royale en

(1) Absorpta est mors in victoriâ, 1. Ad Cor. 15-54.

tête, tiennent d'une main la coupe d'or remplie de parfums, et de l'autre la harpe sur laquelle ils font retentir les divins cantiques en l'honneur de celui qui règne dans les siècles des siècles (1).

Ailleurs, c'est l'Agneau immolé, placé sur le trône et environné d'une multitude innombrable d'élus.

10°. *Jésus juge.* Jusqu'au XI[e]. siècle, Jésus-Christ est représenté comme nous l'avons dit, le plus souvent imberbe, avec une figure riante, gracieuse et pleine de douceur. Les différents traits de sa vie que les chrétiens se plaisaient à rappeler n'étaient que des scènes de tendresse et d'amour; mais à partir du XI[e]. siècle, l'amour semble faire place à la crainte; on ne voit plus le Bon Pasteur dont la vue réjouissait tant le cœur de nos premiers chrétiens. Nos prédicateurs lapidaires ont entendu le prophète dire aux Juifs au nom de Dieu : « Vous ne voulez pas vous laisser toucher par mon amour; eh bien ! vous reconnaîtrez mon empire à ma colère (2). » Ils ont cru pouvoir adresser ces terribles paroles à leur siècle comme un moyen d'arrêter les vices qui, déjà, bouleversaient la société chrétienne.

La physionomie du Sauveur devient plus sévère, c'est un juge et un juge irrité. On continue à mettre sous les yeux des peuples les principaux traits de la vie de Jésus-Christ et en même temps le tableau des vertus et des vices; c'est-à-dire qu'on tient ouvert le Code sacré que personne ne doit ignorer, et au moyen duquel on peut se diriger pour pratiquer les unes et éviter les autres. Ce n'est pas tout, les scènes de la Passion se multiplient; chacun, en suivant le Sauveur dans cette voie douloureuse qu'il a arrosée de ses sueurs et de son

(1) Habentes singuli citharas et Phialas aureas plenas odoramentorum quæ sunt orationes sanctorum. Apoc. ch. V, v. 8.

(2) In furore effuso regnabo super vos. Ezech. 33-34.

sang, découvre le motif de la sévérité de ses jugements. L'homme s'explique la rigueur du souverain juge à punir le péché, lorsqu'il a sous les yeux les sacrifices qu'il s'est imposés pour l'expier et le détruire. Il est peu d'églises du



CHRIST DE SAINT-LAZARE D'AUTUN.

XIIe. et du XIIIe. siècles qui ne rappellent les détails effrayants du jugement dernier. Nous en parlerons au chapitre des quatre fins de l'homme; contentons-nous de considérer le

juge et les différentes manières dont l'ont représenté les artistes chrétiens. On conçoit qu'il nous est impossible de traduire ici tous les types de Jésus-Christ juge, et de faire mention de toutes les églises dans lesquelles on peut étudier ces types variés; outre St.-Etienne d'Auxerre, St.-Lazare d'Autun, St.-Sernin de Toulouse, St.-Trophime d'Arles, Ste.-Cécile d'Alby, St.-Etienne de Bourges, Notre-Dame de Paris, combien d'autres églises ne pourrions-nous pas citer. Les cryptes du XIIe. siècle de l'église de St.-Etienne d'Auxerre nous offrent des peintures à fresques parfaitement conservées, ce n'est point encore le jugement, ce sont les préparatifs du jugement. La chapelle absidale de ces cryptes curieuses est partagée en deux parties; une travée avec sa voûte en berceau et la demi-calotte de l'abside. La voûte de la travée est garnie d'une large croix, et au point d'intersection des croisillons, Jésus-Christ est monté sur un cheval blanc; la tête du Sauveur est ornée du nimbe crucifère, fond vert et orle blanc. Les carrés extérieurs, formés par le vide laissé entre chaque croisillon, sont remplis par quatre Anges nimbés aussi à cheval; *c'est le véritable et le fidèle qui juge et combat justement à la tête des armées célestes* (1). C'est là le commencement du triomphe complet du Christ juge.

La demi-calotte est garnie d'une auréole à quatre lobes, quatre auréoles engagées dans les angles rentrants sont réservées aux symboles évangéliques, deux Anges balancent l'encensoir de chaque côté. Au milieu de l'auréole à quatre lobes, le Sauveur à nimbe rouge et orle blanc avec croix verte à orle rouge, est assis sur une espèce de forteresse; il soutient sur ses genoux le livre de l'évangile, le Code sacré qui doit servir à motiver le jugement. Ce livre est ouvert;

(1) Ecce *equus* albus, et qui sedebat super eum vocabatur Fidelis, et Verax, et cum justitiâ judicat et pugnat.... et exercitus qui sunt in cœlo sequebantur eum. Apocal. ch. 19.

on y voit l'alpha et l'oméga, et une croix de résurrection s'élève au-dessus. Les lobes de droite et de gauche sont remplis par deux chandeliers à sept branches.

Si, au sortir des cryptes, nous allons considérer le grand portail occidental, nous retrouvons la même scène reproduite avec d'autres détails. Le Souverain Juge, assis sur son trône, a sous les pieds le globe du monde que deux Anges soutiennent; le temps est venu où ses ennemis doivent lui servir d'escabeau. Deux autres Anges au haut du tympan tiennent une couronne suspendue sur sa tête. Deux personnes sont prosternées à ses pieds; ce sont sans doute Marie et saint Jean (1) qui l'ont vu si patient et si doux sur le calvaire et qui sont maintenant effrayés de ses regards foudroyants, ou plutôt qui cherchent à le calmer.

A Autun, le Souverain Juge est assis sur un trône soutenu par les Anges; il étend les mains à droite et à gauche, paraissant prononcer la double sentence qui proclame le bonheur des justes et la condamnation des pécheurs. Au-dessus, la main de la justice divine tient la balance dans les plateaux de laquelle sont déposées les ames.

A St.-Trophime d'Arles, Jésus-Christ, placé dans une gloire elliptique, a pour trône l'arc-en-ciel; il est sans nimbe, sa tête est ornée d'une couronne royale, c'est le *Rex tremendæ majestatis.*

Les Grecs comme les Latins placent souvent au portail principal Jésus-Christ Juge, mais ils empruntent presque toujours leurs tableaux à l'Apocalypse. C'est un glaive à deux tranchants, qu'ils font sortir de sa bouche; c'est un fleuve de feu qui jaillit sous ses pieds et qui dévore les méchants; ou bien, ils lui mettent l'Evangile dans la main gauche, et dans

(1) On voit quelquefois saint Jean l'évangéliste ainsi représenté dans les scènes du jugement; mais le plus souvent c'est saint Jean-Baptiste qui est en face de Marie.

la droite, le glaive de la justice. Ailleurs, les coupables sont broyés sous ses pieds. Sur un des vitraux de la cathédrale de Bourges, Jésus-Christ semble tenir entre ses dents un glaive à deux tranchants, et dans une sculpture du mur méridional de N.-D. de Paris, on le voit avec deux glaives ; ce type n'est pas commun dans l'Occident.

Nous avons vu le Sauveur paraître sur la terre avant l'époque de son Incarnation, nous le retrouverons encore quelquefois au milieu des hommes après son Ascension glorieuse ; il se montre à quelques-uns de ses saints, soit pendant leur vie, soit au moment de leur mort. En quittant la terre, il a laissé sa tendre mère ; son amour pour Marie était trop vif pour qu'il ne lui accordât pas la faveur de converser avec lui, faveur qu'il accorda à d'autres ; comment croire qu'au moment de sa mort surtout, il n'ait pas prévenu les ardents désirs de sa mère. Nous parlerons de cette entrevue en faisant l'histoire iconographique de Marie.

CHAPITRE 9.

Dieu le Saint-Esprit. — Sous la forme de colombe. — Sous la forme humaine.

Le Saint-Esprit s'était manifesté aux hommes sous deux formes, ou si on aime mieux, sous deux symboles différents. Le jour du baptême de Jésus-Christ, il apparut sous la forme d'une colombe, et le jour de la Pentecôte, sous la forme de langues de feu suspendues au-dessus des apôtres et des disciples du Sauveur. La colombe fut généralement adoptée par nos iconographes chrétiens jusqu'au Xe. ou au XIe. siècle ; cependant, comme déjà on s'était hasardé à représenter Dieu le Père sous la forme humaine, on ne craignit pas d'agir de même à l'égard du Saint-Esprit ; il n'y avait

pas les mêmes difficultés que pour le Père qui ne s'était jamais manifesté ostensiblement, La colombe, aussi bien que l'homme, circonscrivait la divinité dans des lignes resserrées.

La forme humaine fut adoptée vers le Xe. siècle, et continua à paraître pendant tout le cours de la période ogivale, non pas d'une manière exclusive, car, au contraire, le type primitif de la colombe fut conservé et se rencontre plus souvent.

Nous trouvons la colombe à un des portails intérieurs de l'église de Vézelay; elle paraît vouloir s'introduire dans l'oreille de Marie, au moment où l'Ange lui annonce que Dieu l'a choisie pour être la mère de son fils.

Pendant la période romano-byzantine, le St.-Esprit-Homme est ordinairement plus jeune que le Père et le Fils, c'est un adolescent à figure douce et gracieuse; à la fin du XIIe. siècle, on n'établit point de différence d'âge entre les trois personnes divines; aux XIVe., XVe. et XVIe. siècles, on le représenta tantôt adolescent, tantôt barbu et même quelquefois aussi âgé que le Père, auquel on donnait souvent alors la figure d'un vieillard.

Aux XIVe. et XVe. siècles, on rencontre souvent l'homme et la colombe, c'est la personnification du St.-Esprit avec son symbole.

Ce fut vers le milieu du XVIe. siècle que la colombe reconquit tous ses droits; elle survécut à l'adolescent, à l'homme fait et au vieillard.

Il n'est pas rare, pendant le cours de la période ogivale, de trouver le St.-Esprit se manifestant par ses dons; alors, au lieu d'une seule colombe, on en voit rayonner plusieurs, ordinairement sept; c'est le *septiformis munere.*

Nous avons dit que le St.-Esprit, soit homme, soit colombe, portait le nimbe crucifère comme le Père et le Fils; nous avons remarqué, sans pouvoir assurer que ce soit une règle constante, que lorsque les colombes sont multipliées, elles

sont sans nimbe crucifère, et même quelquefois sans nimbe. Il paraît rationnel, en effet, de ne pas confondre les dons avec la personne divine de laquelle ils émanent.

Le Saint-Esprit, sous la forme humaine, porte fréquemment comme le Fils, le livre de la Sagesse ; c'est lui, en effet, qui a enseigné aux Apôtres toute vérité ; on lui donne aussi le volumen, et le livre arrondi par le haut exprimant l'Ancien Testament, pour indiquer que les Prophètes ont écrit sous son inspiration.

CHAPITRE 10.

Les Anges.—Lutte avec les Démons.—Les neuf chœurs des Anges.—Les Archanges Michel, Gabriel, Raphaël.—Les Anges adorateurs.—Ministres.—Protecteurs.—Rémunérateurs.—Vengeurs.

Une grande lutte avait eu lieu avant la création de l'homme; deux camps s'étaient formés, l'Archange Michel à la tête des Anges fidèles combattit contre Lucifer et les suppôts qu'il avait engagés dans sa révolte contre Dieu. Lucifer fut vaincu et précipité avec sa suite des célestes demeures.

La guerre ne fut pas pour cela terminée ; la création de l'homme qui devait occuper avec sa postérité les trônes que les Anges déchus avaient laissés vacants, blessa l'orgueil du démon et ne fit qu'enflammer sa fureur; il tendit des pièges à nos premiers parents, et finit par les entraîner dans le mal.

Dès lors, il regarda la terre comme son empire et les hommes comme des esclaves qu'il pouvait diriger à son gré. Mais Dieu avait résolu de sauver l'homme, malgré sa prévarication; il ne voulut pas qu'il fût à l'avenir seul à lutter contre un ennemi si perfide; il chargea des Anges fidèles de soutenir l'homme dans cette lutte. Chacun eut un Ange à ses côtés

pour le défendre et paralyser les efforts du génie du mal. A l'homme la décision du combat, il peut à son gré faire pencher la victoire d'un côté ou de l'autre.

Telle est l'histoire du genre humain en général, et en particulier de chacun des individus qui, depuis le péché d'Adam, ont fait partie de cette nombreuse famille.

Les Anges et les Démons ne pouvaient être oubliés dans l'Iconographie chrétienne. Dans ce chapitre, nous allons étudier l'histoire iconographique des bons Anges, nous nous occuperons des démons dans le chapitre suivant.

Tous les pères, d'après les Saintes Ecritures, ont reconnu neuf ordres composant la hiérarchie des Esprits Célestes; ces neuf ordres sont divisés en trois catégories qu'un ancien auteur nomme les trois trions, *triones* (1).

Les Chérubins, les Séraphins et les Trônes composent le premier trion;

Le second comprend les Puissances, les Principautés et les Dominations;

Le troisième les Vertus, les Anges et les Archanges (2).

Ces neuf chœurs d'Anges sont de même nature et ne sont distingués que par leurs fonctions et les degrés de gloire dont ils jouissent.

« Le rang et la disposition des Esprits Célestes, dit Jacques Voragine (3), sont analogues à ce qui s'observe auprès des princes de la terre; certains grands officiers entourent immédiatement la personne du monarque : d'autres exercent des emplois qui les tiennent éloignés de lui, et n'ont de rapports avec lui que par des intermédiaires. »

(1) Pseudo.—Dyonisius. De cœlesti hierarchiâ, cap. VI.

(2) Nous avons adopté l'ordre suivi par saint Bernard : Jacques Voragine et d'autres placent les Vertus au second degré et les Puissances au troisième.

(3) De sancto Michaële Archangelo.

Les Trônes, les Chérubins et les Séraphins ne s'éloignent pas du trône de Dieu ; ils ne cessent de lui rendre hommage, et de faire retentir les voûtes éternelles du divin trisagion : Saint, Saint, Saint.

Une seule fois dans l'Ecriture, nous voyons un Chérubin abandonner le trône de Dieu, c'est pour tenir Adam et Eve éloignés du Paradis terrestre, avec le glaive flamboyant dont il est armé. Il semblerait que cette fonction eût dû être confiée à l'Archange Michel, le vengeur de la gloire de Dieu ; mais dans cette circonstance, la Justice et la Miséricorde s'étaient déjà donné le baiser de paix, c'est pourquoi Dieu ne voulut pas que ce fût le ministre de ses vengeances qui écartât nos premiers parents du séjour délicieux, où il les avait placés; il députa, pour remplir cette mission, un des esprits qui environnent son trône, et qui connaissent plus intimement l'étendue de sa charité.

Si nous consultons saint Bernard sur les fonctions que les autres ordres ont à remplir, il nous répondra qu'il pense que les Dominations exercent sur les autres une sorte de pouvoir, que Dieu a chargé les Principautés du gouvernement du monde, et les Puissances de le protéger contre les attaques des esprits infernaux ; les Vertus sont chargées des opérations de la grâce, les Archanges des révélations, et les Anges sont les ministres de la bonté et de la providence divine.

Chez nous, on rencontre plus rarement qu'en Orient les neuf cœurs des Anges ; les Chérubins, les Séraphins, les Archanges et les Anges, sont les représentants ordinaires de la Cour Céleste dans notre Iconographie.

Le nom de Chérubin, en langage oriental, signifie fort et puissant; quand on représente les Chérubins en pied, on leur donne communément quatre ailes; deux leur couvrent le corps par derrière, et deux les enveloppent par devant. Ordinairement, on ne leur voit point de bras; deux pieds paraissent au-dessous des ailes, et quelquefois ce sont des pieds de

taureau, comme on prétend qu'étaient les Chérubins que Moïse fit placer à l'entrée du tabernacle.

Au portail de St.-Révérien (diocèse de Nevers), la voussure est garnie de deux Chérubins. L'église est le véritable Paradis terrestre; ils en gardent l'entrée, et semblent l'interdire aux profanes : c'est le tabernacle de Dieu au milieu des hommes, dont celui de Moïse n'était que la figure.

Les *Trônes* sont représentés par des roues de feu ayant à l'entour des ailes garnies d'yeux; ils sont placés sous les pieds de Dieu et lui servent de trône.

Les Séraphins sont le plus souvent représentés seulement par une tête avec deux, quatre et même six ailes. En peinture, ils sont couleur de feu, comme on peut le voir aux vitraux qui garnissent la rose du grand portail d'Auxerre, et des flammes les entourent.

Les Dominations, les Puissances, les Principautés auxquelles on peut adjoindre les Vertus, portent des aubes, des ceintures, et quelquefois des étoles. Elles tiennent des baguettes ou des sceptres dans la main.

Les Esprits Célestes sont souvent confondus sous le nom commun d'Anges.

Avant d'étudier l'histoire iconographique des Anges, il est important de dire quelques mots sur les Archanges.

Les Archanges sont au nombre de sept, quoique l'Ecriture n'en nomme que trois, Michel, Gabriel, Raphaël; je suis, dit à Tobie l'Archange Raphaël, un des sept esprits qui se tiennent devant le trône de Dieu.

Saint Michel, qu'on peut appeler l'Ange des combats et de la justice, et dont le nom est le mot d'ordre des armées célestes : *qui est semblable à Dieu?* est chargé des plus célèbres apparitions, soit dans l'ancien, soit dans le nouveau Testament; mais, quand il s'agit de combats, c'est toujours cet Archange qui soutient la lutte. C'est lui qui combat avec Josué dans la campagne de Jéricho; car, quoique son nom

ne soit pas exprimé d'une manière formelle, il est facile de le reconnaître, puisqu'il déclare qu'il est le chef de l'armée du Seigneur (1) ; c'est lui que Daniel indique comme devant combattre pour le peuple de Dieu (2) ; c'est lui qui est chargé d'engager bataille et de vaincre le roi des Perses (3) ; c'est lui qui, dans St.-Jude, combat avec le démon, pour avoir le corps de Moïse (4) ; c'est lui enfin qui, dans l'Apo-



calypse, combat contre le dragon infernal (5). Ses attributs

(1) Vidit virum stantem contrà se evaginatum tenentem gladium.... Sum princeps exercitus Domini. Josué, V, 13.

(2) In tempore autem illo consurget Michaël princeps magnus qui stat pro filiis populi tui. Daniel. XII, 1.

(3) Michaël unus de principibus primis venit in adjutorium meum. id. X, 13.

(4) Judæ. 19.

(5) Factum est prælium magnum. Apoc. XII. 7.

sont indiqués par ses fonctions. Revêtu de la cotte d'armes d'un guerrier, il tient dans le bras gauche un bouclier, marqué quelquefois du mot d'ordre qui forme son nom : *Quis ut Deus* ? Une lance ou un glaive arme sa main droite ; le démon, terrassé par les terribles coups de son adversaire, gît à ses pieds.

Quand on le représente hors d'un combat, il est revêtu d'une longue robe à plis ondoyants, sa lance est en repos, il porte le globe du monde ou bien une balance comme ministre de la justice divine. Saint Gabriel, dont le nom signifie force de Dieu, est l'Ange de la Rédemption. Ce fut lui qui fut chargé d'en dévoiler les secrets à Daniel (1), ce fut lui qui annonça à Marie que le mystère devait s'opérer en elle.

On lui met habituellement un lis à la main.

Saint Raphaël, dont le nom signifie médecine de Dieu, ne se trouve que dans l'histoire de Tobie. Quelquefois, comme on le voit sur l'autel en or de Bâle, saint Gabriel et saint Raphaël portent un long bâton surmonté d'une boule.

Les différentes fonctions que les Anges remplissent sont reproduites par les Iconographes ; ils sont adorateurs, ministres, protecteurs, vengeurs, rémunérateurs ; dans toutes ces fonctions, ils sont ordinairement nimbés et ont les pieds nus comme les personnes divines et les Apôtres.

Les Anges adorateurs sont ou agenouillés, ou balançant l'encensoir, ou portant des flambeaux allumés, ou bien soutenant une couronne au-dessus de la tête du Sauveur.

Les Anges ministres sont chargés de quelque message ; on les voit dans les traits historiques de l'Ancien ou du Nouveau Testament, dans les scènes apocalyptiques, lorsqu'ils sonnent de la trompette pour faire sortir les morts de leurs tombeaux, lorsqu'ils tiennent la balance au pèsement des ames, etc.

(1) Dan. IX, 12.

Les Anges remplissent les fonctions de protecteurs, soit quand ils dirigent les hommes comme fit Raphaël à l'égard du jeune Tobie, comme font encore les Anges Gardiens, qu'on représente avec un enfant qu'ils conduisent, soit lorsqu'ils les portent vers le bien comme l'Ange qu'on voit au portail de St.-Gilles, montrant à Abel, Dieu, dont il ne doit avoir en vue que la gloire dans le sacrifice qu'il lui offre, soit encore lorsqu'ils assistent aux derniers moments d'un mourant pour le soutenir dans les horreurs de l'agonie. Leurs fonctions de protecteurs ne se terminent pas à la mort, ils reçoivent l'ame de celui qu'ils ont guidé pendant la vie et l'accompagnent jusqu'au tribunal de Dieu.

Déjà les Anges sont rémunérateurs ; au portail de St.-Gilles, on voit l'ange, dont Abel a suivi les conseils, recevoir son ame et la présenter à un autre ange qui la couronne avant même qu'elle ne soit arrivée au ciel. A St.-Sernin deux anges reçoivent l'ame du pauvre Lazare dans une gloire elliptique et semblent déjà lui assurer ou plutôt lui procurer le bonheur, quoique la sentence ne soit pas encore prononcée ; à Moissac, Lazare est déposé dans le sein d'Abraham ; son ange reste auprès portant un philactère sur lequel sont écrits, dans la pensée du sculpteur, ses bonnes actions, sa patience et sa résignation dans les privations ; souvenirs qui doivent augmenter son bonheur. Les Anges remplissent encore le rôle de rémunérateurs, lorsqu'au jugement dernier ils transportent dans le ciel ou dans le giron du Père des croyants, les ames dont le jugement a été favorable.

Les Anges n'attendent pas le jour du jugement pour venger la gloire de Dieu méprisée ; l'ange du mauvais riche s'était rapproché de lui à ses derniers moments pour essayer de toucher son cœur, mais ce cœur endurci par la passion de l'avarice est resté insensible à cette dernière démarche ; l'ange se retire, et dans sa retraite ses fonctions changent,

ce n'est plus ce tendre ami que Dieu a donné à chacun de nous, c'est un ministre des vengeances du ciel, il est armé d'un glaive comme on le voit au portail de Moissac.

A Autun et à St.-Trophime d'Arles, on voit un ange armé se tenant à la porte du ciel pour marquer à ceux qui ont entendu la sentence de réprobation que tout espoir d'y entrer leur est enlevé.

CHAPITRE 11.

Les Démons. — Leurs formes variées. — Satan tentateur, tyran. — Vaincu. — Idole. — Accusateur. — Bourreau. — Trinité du mal.

Les Démons comme les Anges occupent une large place dans l'histoire de l'Iconographie chrétienne, surtout à l'époque de transition et pendant la première époque de la période ogivale. On les voit représentés sous mille formes toutes plus horribles les unes que les autres. La tête armée de cornes de bouc, les pieds et les mains garnies de griffes aiguës, le corps velu, des ailes de chauve-souris, quelquefois comme on le voit à un vitrail de Bourges, de sales talonnières aux pieds, une figure grimaçante et un rire affreux contournant leur bouche, tels sont les principaux traits du signalement de ces ennemis de Dieu et des hommes. Cependant, comme l'ancien Protée des païens, satan sait prendre d'autres formes, et les varier à l'infini pour accomplir ses détestables projets ; c'est un serpent, c'est un dragon ailé, c'est un petit génie maigre et décharné ; c'est un ange de lumière qui laisse cependant échapper quelques traits de sa ténébreuse malice, car la bonté de Dieu ne doit pas permettre que l'illusion soit complète, et ne puisse être reconnue (1) ; parfois il

(1) Faciet cum tentatione proventum. 1. Cor. 10. 18.

porte le nimbe, mais ce nimbe est noir ; c'est le nimbe d'un ange déchu, c'est le rêve de gloire des enfers.

Satan se trouve partout ; ici, il remplit le rôle de tentateur, puis fait paraître une joie cruelle quand il a pu réussir dans ses projets ; là on l'aperçoit auprès du lit d'un mourant, combattant pour conserver une proie qui déjà lui appartient, ou faisant un dernier effort pour obtenir une victoire qu'il a long-temps espérée en vain ; ailleurs pénétrant dans une idole il reçoit avec complaisance un encens et des hommages qu'il ravit à Dieu ; enfin, il assiste au pèsement des ames au jour du jugement, il s'empare de ses victimes et attise les feux de l'enfer.

Nous ne prétendons pas réunir tous les types sous lesquels le démon a été reproduit par les sculpteurs et les imagiers ; nous le considérerons seulement comme tentateur, tyran, idole, accusateur et bourreau.

A peine l'homme est-il sorti des mains de son Créateur que le démon remplit le rôle de tentateur ; tantôt sous la figure d'un énorme serpent, il entoure en spirale l'arbre de la science du bien et du mal ; tantôt, tout en conservant la même forme comme on le voit au portail de la cathédrale d'Auxerre, son corps écailleux est surmonté d'une magnifique tête d'ange ou de jeune homme qui se montre entre la bifurcation de l'arbre mystérieux, entretenant avec Eve la conversation perfide qui a introduit le péché dans le monde. A Saint-Gilles, la tentation paraît moins directe ; satan, sous la forme d'un dragon ailé vient à bout de vicier l'intention de Caïn au moment où il offre à Dieu son sacrifice, et à faire rejeter son offrande. Quand il se présente au Sauveur pour le tenter, comme on le voit sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun, il ne cherche point à se cacher sous une forme empruntée, il perdrait son temps ; il se montre avec sa hideuse figure.

Les XIIe. et XIIIe. siècles se plaisaient à reproduire de

mille manières le démon tentateur ; qu'on parcoure l'église de Vézelay, et on sera presque effrayé de cette multitude de démons qui couvrent les chapiteaux, et dont une partie remplissent le rôle de tentateur. Qui ne reconnaîtrait satan tentateur dans ce chapiteau qui nous montre une jeune femme tourmentée par un diable. Satan cherche à jeter le désespoir dans son ame, il lui montre des verges en lui soufflant à l'oreille le mot *time*, qu'on lit sur le chapiteau. Cependant elle est calme, car auprès d'elle est un prêtre qui tient en main le livre de la science divine, il semble lui rappeler que la tentation ne sera pas au-dessus de ses forces, il lui dit : *spera* (1).

Un autre chapiteau nous montre un moine entre deux diables qui lui tirent la barbe : indiquant par là que le cloître est bien un lieu de refuge, mais qu'il ne met pas cependant à l'abri de toutes les tentations. Nous avons cru aussi reconnaître la tentation dans un autre chapiteau de la même église plus compliqué que celui dont nous venons de parler. Deux individus tieunent des instruments de musique ; dans un angle, une femme vêtue, paraît être sur ses gardes, tandis que dans l'autre angle une autre femme dépouillée de ses vêtements est au pouvoir d'un démon dont les formes lubriques indiquent l'impureté. Ce sont, d'après nous, les tristes résultats de la musique profane qui seraient ici indiqués.

Qui ne reconnaîtrait le tentateur dans le serpent qu'on voit représenté sur un des sarcophages de Marseille ? il entoure un arbre de ses replis et élève la tête, dardant sa langue envenimée contre des colombes dont le nid repose sur l'arbre.

Sur un des chapiteaux du portail de la petite église de Lescure, proche Alby, pendant qu'un homme s'entretient avec

(1) Les mots *time* et *spera* sont indiqués dans l'album du Nivernais; en étudiant ce chapiteau dans l'église de Vézelay nous ne les avons pas remarqués.

une femme, un diable couronné lui présente une autre femme dépouillée de ses vêtements ; il est facile de reconnaître ici, ou les désirs adultères, ou les dangers qu'occasionnent entre les personnes de différent sexe des fréquentations trop familières.

Nous ne parlerons pas ici du fameux sujet des tentations de saint Antoine, il est connu de tout le monde ; il en est un autre moins connu et que nous avons rencontré quelquefois : c'est la tentation de sainte Geneviève. La jeune bergère garde ses moutons, elle tient en main une torche allumée, emblème de sa foi et de sa vive charité ; le tentateur voudrait détruire en elle ces vertus ; caché derrière un rocher, il essaie d'éteindre avec un soufflet la lumière qui brille entre les mains de la sainte ; mais un ange rend ses efforts inutiles, la flamme est toujours et aussi belle et aussi vive.

Ce n'est pas assez pour satan de porter les hommes au mal, il faut qu'il les retienne sous son empire, c'est alors que commence son rôle de tyran. Il s'est rendu maître d'une ame, il mettra tout en œuvre pour conserver sa conquête. Voyez-vous, à Moissac et à la Charité-sur-Loire, cette femme aux reptiles, ces serpents qui l'étreignent dans leurs enroulements multipliés et viennent lui dévorer les seins ; elle ne peut s'en débarrasser, elle n'y pense pas même malgré ses douleurs ; misérable esclave elle est habituée à ses chaînes ! voilà bien la passion ; c'est un tyran qui non-seulement prive l'ame de la paix, mais qui la tourmente de mille manières ; voilà l'empire que satan exerce sur ceux qu'il a vaincus. Voyez encore Judas sur un des chapiteaux de la cathédrale d'Autun ; pendant qu'il projette son infâme marché, il est appuyé sur le démon de l'avarice, on le reconnaît à la bourse suspendue à son cou ; mais à peine son crime est-il consommé, qu'un autre démon, celui du désespoir, se joint au premier, et de concert ils pendent la victime de leur séduction. Au portail

de Saint-Gilles, le démon de la jalousie, sous la figure du dragon dont nous avons parlé, fait sentir à Caïn sa tyrannie; aussitôt qu'il a versé le sang de son frère, il lui enfonce dans la tête ses griffes aiguës. A Moissac, le démon de l'avarice se fait porter par l'avare, et à Lescure le même démon fait éprouver toute sa cruauté à celui qui s'est rendu son esclave. Il est impossible de peindre d'une manière plus vraie ce vice odieux et d'exprimer avec plus d'énergie la tyrannie du démon. L'avare, comme à Moissac, a l'aumônière suspendue au cou, car il tient à ne pas perdre de vue ce trésor qui fait son triste bonheur; il est nu, complètement nu, car l'avare se laisse manquer de tout et devient la première victime de sa passion; il est assis entre deux démons, ces démons ont en tête la couronne princière, marque du pouvoir qu'ils exercent sur leur victime; leur sceptre est un trident à crocs recourbés, et à l'envi ils déchirent les entrailles du misérable.

Satan ne quitte pas le coupable au moment même de sa mort, comme on le voit à Vézelay, à Moissac, etc.; il est là, bien résolu de conserver ses droits, et quand l'ame se sépare du corps, il s'en empare avec empressement; il paraît même ne pas s'occuper du jugement. Le procès ne peut avoir lieu; cette ame est évidemment son bien.

L'histoire iconographique de Satan ne se compose pas seulement de ses combats et de ses victoires, cette pensée serait par trop accablante pour le chrétien; ses yeux peuvent aussi se porter avec joie vers cet ennemi vaincu. Il est vaincu quand ses séductions sont repoussées par l'ame fidèle; il est vaincu quand, sous les pieds de l'Archange, il est percé de sa lance ou frappé de son glaive; il est vaincu, quand le Sauveur le broie sous ses pieds, ou que, de sa croix pascale, il brise les portes des enfers; il est vaincu, quand la Vierge immaculée écrase la tête de cet antique serpent; il est vaincu enfin, quand il entoure le pied de la croix d'un large pli,

indice du peu de force qui lui reste, ou bien lorsqu'il paraît cloué au pied de cette même croix, comme on le voit sur les anciens monuments chrétiens.

Le démon-idole ne pouvait être oublié par nos artistes. C'est le caractère du démon ; sa passion dominante, si nous pouvons nous servir de cette expression, est de vouloir s'égaler au Créateur, de s'attribuer la gloire qui n'appartient qu'à Dieu. Sa chute terrible n'a pas abattu son orgueil. C'est toujours la gloire de Dieu qui est l'objet de son ambition (1). N'ayant pu réussir à obtenir des adorations dans le ciel, il saura se contenter de celles de la terre. Nos pères comprenaient cette pensée quand ils représentaient une idole, et au-dessus un petit génie malfaisant qui recevait les hommages rendus à l'idole. Un des chapiteaux de Vézelay nous rappelle le culte du veau d'or dans le désert : un petit démon se tient entre les cornes de l'animal ; le même sujet est reproduit à Autun, mais sous un autre type : pendant que Moïse brise sur les cornes de l'animal les tables de la loi, un démon sort du ventre de l'idole.

C'est comme accusateur que Satan assiste au jugement dernier ; il amène ses ames ; il est témoin du pèsement comme s'il craignait quelqu'injustice à son égard ; il attend avec une sorte d'impatience l'arrêt qui les lui livrera définitivement. A Autun, on voit saint Michel placer dans un plateau de la balance un petit être bien fait, emblême de la vertu ; Satan, de son côté, met dans l'autre plateau un petit être difforme, emblême du vice ; il fait, en outre, tous ses efforts pour faire incliner la balance de son côté ; cependant, un autre démon vient à son secours, et ajoute un reptile au poids de l'ame pour entraîner le plateau, mais les vertus l'emportent sur les vices, et Satan a perdu tout espoir. A

(1) Si cadens adoraveris me. Math. 4-9.

Vézelay, sur un des chapiteaux de la galerie du Narthex, un ange tient par la main un petit être humain que poursuit un démon; un autre ange perce d'une flèche un second diable qui vient au secours du premier. Cependant, l'Archange saint Michel pèse une ame; satan est encore là, et fait un dernier effort pour avoir une victime de plus; il pose sur le plateau de la balance son horrible griffe afin de la faire incliner de son côté : vain espoir, l'Archange le perce de sa redoutable lance.

Enfin, quand l'irrévocable arrêt est prononcé, et que les coupables lui sont livrés, satan s'empare avec joie de ses victimes; cette joie éclate par un rire infernal : il tire la



langue avec dérision aux malheureux qu'il entraîne, ou bien la rage imprime à son horrible figure une glaciale impassibilité

Il n'attendra pas qu'il soit arrivé dans son sombre empire pour exercer ses fonctions de bourreau ; déjà les réprouvés peuvent se former une idée des tortures que leur réserve le cruel despote qui doit éternellement régner sur eux. Quels épouvantables traitements ne leur fait-il pas éprouver pendant le court trajet qu'ils ont à parcourir, avant de parvenir à la prison qui doit se fermer sur eux pour ne jamais se rouvrir.

Un des vitraux de St.-Etienne de Bourges nous montre une troupe de réprouvés enchaînés, que conduit un affreux démon en leur tirant la langue ; parmi eux, on aperçoit un évêque et une tête couronnée, pour indiquer qu'au tribunal de Dieu la vertu seule a des droits aux récompenses, et que le coupable, quel qu'ait été sa position dans le monde, doit s'attendre à n'être point épargné dans l'autre vie.

Au portail de St.-Trophime d'Arles, la voie que les réprouvés ont à parcourir est une voie de feu ; les flammes sortent sous leurs pas, c'est la route que leur fait suivre un démon qui les tient enchaînés ; d'autres démons les escortent en les accablant de mauvais traitements. On croirait voir des sbires conduisant une troupe de malfaiteurs dont ils craignent la révolte et qu'ils veulent intimider par leurs rigueurs. Nous aurons occasion d'entrer dans d'autres détails sur ce sujet, quand nous traiterons des quatre fins de l'homme.

Il nous reste à parler de la Trinité du mal, pour compléter ce qui regarde l'histoire iconographique des Démons. Nos artistes du moyen-âge, imbus des idées théologiques, comme on l'était alors, et voulant exprimer dans toute son étendue la malice du démon, s'aidaient des notions qu'ils avaient sur l'adorable Trinité.

Ils considèrent donc Satan sous un triple rapport, comme principe du mal, comme ayant la connaissance du mal, enfin comme ne voulant, ne désirant que le mal ; c'est cette pensée

qui a produit cette Trinité du mal, ce complément de malice, si énergiquement représenté par les deux dessins que M. Didron a joints à son traité d'iconographie sur la Trinité. L'un nous montre le génie du mal dont la triple face est surmontée d'une couronne princière; il tient un glaive de chaque main; les pieds sont garnis de griffes longues et aiguës; l'autre, miniature du XVe. siècle, est plus expressive encore; trois horribles faces sont réunies et forment une seule tête armée de trois cornes de cerf avec deux oreilles de bête; d'autres têtes grimaçantes se voient aux différentes parties du corps; ses pieds et ses mains se terminent par des griffes, et il tient un sceptre surmonté de trois têtes de monstres (1).

C'est cette plénitude de malice qu'ont tâché d'exprimer les sculpteurs du grand portail de Bourges, en couvrant de faces monstrueuses toutes les parties saillantes du corps de leurs démons.

Un bas-relief extérieur de l'église d'Ainay, à Lyon, nous offre une des mille variétés de la malice de Satan; c'est la représentation de la décollation de saint Jean-Baptiste. La scène commence à la danse de l'impudique Hérodiade et se termine après la mort du saint précurseur; Satan, placé à un angle, joue du violon et paraît faire entendre sa musique infernale à tous les actes de cet horrible drame.

(1) Iconographie chrétienne, p. 520 et 521.

CHAPITRE 12.

Marie. — Son portrait dans les catacombes. — Conception. — Naissance et Présentation. — Mariage. — Annonciation. — Visitation. — Marie mère. — Mort de Marie. — Assomption. — Couronnement. — Arbre de Jessé. — Monnaies du Bas-Empire. Caractères iconographiques de Marie.

L'histoire iconographique du Sauveur a commencé dans les catacombes, nous sommes obligés d'y descendre de nouveau pour y contempler les premières images de Marie qu'on y avait peintes contre les murailles, d'après le type laissé, dit-on, par saint Luc.

Le culte de la Mère a été constamment uni à celui du Fils, car il était impossib'e de mettre sous les yeux des fidèles les principaux traits de la vie du Sauveur sans que Marie n'occupât une place dans le tableau. La Naissance de Jésus-Christ, l'Adoration des bergers et des rois, la fuite en Egypte (1), la Circoncision, la Présentation au temple nécessitaient la présence de Marie. A ces premiers traits, si multipliés dans les premiers siècles ; on joignit la Conception et la Naissance de Marie, sa Présentation au temple, son mariage avec saint Joseph, l'Annonciation ; on vit cette bonne mère prodiguant ses caresses à son divin Enfant, le serrant contre son cœur, le berçant sur ses genoux et l'offrant comme l'espoir et la force du chrétien. Vers le XIe. siècle on la trouve au pied de la croix ; au XIIe. et au XIIIe. elle assiste au jugement ou comme témoin ou comme avocate, puis ailleurs, elle porte sur ses genoux le corps inanimé de son fils descendu de la

(1) Au portail de Moissac, on voit la fuite en Egypte ; les idoles sont renversées au passage des saints voyageurs et tombent du sommet des murailles d'une ville. Les Grecs et les Latins ont adopté les mêmes détails.

croix. La mort de Marie et son Assomption glorieuse devaient aussi trouver leur place parmi ces différents tableaux.

Ce fut au XIIe. siècle et au XIIIe. surtout, qu'on se plut à développer la vie de Marie et à en présenter les plus petits détails ; c'était l'évangile en main que nos sculpteurs et nos imagiers composaient ces scènes si belles et si touchantes que nous admirons aux portails et sur les vitraux de nos basiliques.

Conception. La Conception de la Très-Sainte-Vierge ne fut d'abord produite chez les Grecs et chez les Latins que comme un fait historique, mais représenté de manière à laisser entrevoir la foi de l'église. Un ange apparaît à sainte Anne et la bénit, tandis que Joachim en prière sur une montagne reçoit aussi la bénédiction d'un esprit céleste. Ce ne fut qu'à la fin du XIe. siècle que la fête de la Conception fut établie en Angleterre, et la France n'adopta pas aussitôt cette fête.

Cependant la pieuse croyance que Marie avait été conçue sans péché, était généralement répandue, et notre diocèse de Nevers en particulier, disons-le en passant, s'est montré de bonne heure ardent défenseur de cette croyance : c'était pour nos pères presqu'un article de foi. En 1388, Adam de Soissons, prieur des Jacobins de Nevers, avait laissé échapper dans ses sermons des propositions qui blessaient la foi des fidèles, sur l'immaculée Conception de Marie ; Maurice de Coulanges, évêque de Nevers, le suspendit de ses fonctions. Après un an de prison qu'il subit à Paris, en expiation de sa faute, il rétracta ses erreurs, et en présence des députés de l'Université, demanda publiquement pardon du scandale qu'il avait donné à la ville de Nevers (1). La Conception, en augmentant le nombre des fêtes de la Mère de Dieu, vint offrir aux artistes un nouveau sujet à exploiter. Ce fut surtout au XIVe. siècle qu'ils se mirent à copier les ta-

(1) Parmentier, histoire manusc. des évêques de Nevers.

bleaux de l'Apocalypse qui avaient rapport à cette fête ; ils enveloppèrent Marie de rayons aussi éclatants que ceux du soleil ; ils lui mirent la lune sous les pieds et formèrent son



nimbe d'une couronne d'étoiles ; puis ils placèrent sous elle la terre sauvée par sa fécondité virginale , et le serpent tenant dans sa gueule la pomme du paradis terrestre ; vain trophée ,

car il est vaincu à son tour. D'autres fois Marie écrase la tête du dragon infernal. Plus tard on représente Marie enfant pleine de grâces et de beauté, paraissant dire à Dieu : dès le sein de ma mère j'ai pu m'adresser à vous avec confiance (1).

Naissance de Marie et Présentation. La Naissance de Marie n'a rien de particulier. Les tableaux de la Présentation nous montrent la sainte Enfant s'avançant vers le temple à l'âge de trois ans, quinze degrés conduisent au portail ; Joachim et Anne contemplent de loin leur fille chérie qui tient en main un cierge allumé, symbole de sa foi et de son généreux amour. Assez souvent on voit auprès des parents de Marie une foule de Vierges qui portent aussi des cierges allumés. Ce sont les Vierges dont parle David, qui, à l'exemple de leur reine, doivent se consacrer au grand Roi (2).

Le mariage de Marie n'a pas été traité dans l'Iconographie grecque ; chez les latins, on le rencontre assez rarement avant le XVe. siècle. On voit Joseph et Marie se donnant la main en présence du grand prêtre qui bénit leur union. Entr'autres personnages qui assistent à cette cérémonie, on remarque assez souvent un individu brisant un bâton (3).

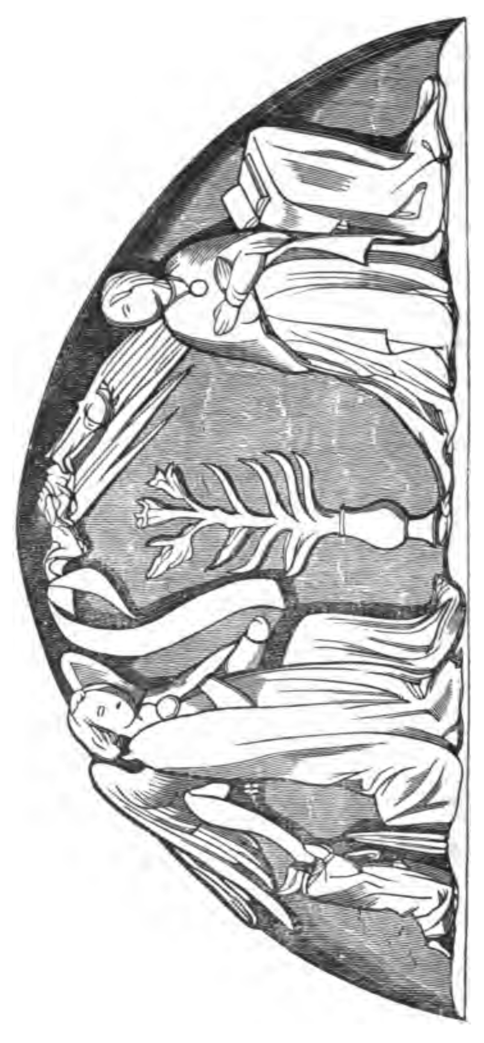
Plusieurs Juifs, dit une ancienne légende, attirés par les charmes et les vertus de Marie désiraient l'avoir pour compagne, et en firent la demande. Le grand prêtre avait reçu du Ciel un avertissement, que Dieu destinait la jeune Vierge à celui qui, après avoir déposé son bâton dans le temple, le retrouverait le lendemain verdoyant et couvert de fleurs ; tous les prétendants avaient en vain déposé leurs bâtons, ils étaient demeurés secs, quand Joseph se hasarda à tenter l'expérience; son bâton fleurit et Marie lui fut accordée. L'individu qui assiste à la célébration du mariage et qui brise son bâton, est un

(1) Dixi de ventre matris meæ: Deus meus es tu. Psalm. 21. 11.

(2) Adducentur regi Virgines post eam. Psalm. 44. 15.

(3) Raphaël n'a pas oublié cette circonstance dans son *mariage de la Vierge.*

des prétendants qui annonce que son espérance a été trompée.
L'Annonciation est produite presque partout de la même



manière. C'est Marie en prières au moment où l'Archange

vient lui annoncer la grande nouvelle ; auprès d'elle est un vase contenant un lis fleuri. Assez souvent Gabriel porte en main une tige de cette fleur ou un sceptre ; quelquefois il soutient une banderolle avec l'inscription AVE MARIA. Un rayon lumineux tombe sur la tête de la Vierge, ou bien le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, repose sur elle. Nous avons parlé ailleurs du bas-relief de la Charité-sur-Loire; l'Ange se présente à Marie, mais à sa vue Marie se trouble, *turbata est.* Il fallait exprimer ce trouble involontaire et subit : la première pensée de la Vierge dut être de prendre la fuite, c'est en effet, ainsi que nous la montre l'artiste romano-byzantin ; il s'est bien gardé de la poser avec calme devant un prie-dieu comme on l'a fait plus tard.

« *La Visitation*, dit M. Didron (1), a été chez nous l'objet d'une hardiesse curieuse. » En effet, vers le XVIe. siècle on voulut indiquer le tressaillement qu'éprouvèrent dans le sein de leurs mères les enfants de Marie et d'Elisabeth, et pour cela, on mit à découvert les entrailles des deux cousines. On oublie cette hardiesse des artistes de la renaissance quand on vient à considérer les œuvres de certains peintres de nos jours. On nous a assuré que, dans l'église Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, la Visitation était représentée d'une manière non-seulement inconvenante, mais encore contraire à l'histoire. L'état de grossesse de Marie annoncerait que le moment de ses couches est arrivé, tandis que le mystère ne s'était opéré en elle que depuis peu de temps. Elisabeth était enceinte de six mois, et on convient généralement que Jean-Baptiste vint au monde six mois avant le Sauveur. Horace permettait bien aux peintres de son temps de tout oser comme les poètes, mais il est à croire qu'il n'entendait pas leur permettre d'agir contre les bienséances, la chronologie et les lois de la nature.

(1) Manuel d'Iconographie chrétienne, p. 156, notes.

Marie Mère. M. Didron s'étonnait, avec raison, de rencontrer partout en Grèce, au moment de la naissance de Jésus-Christ, deux sages-femmes qui reçoivent l'enfant, et le placent dans un bain où elles le lavent ; il exprima son étonnement au savant secrétaire du couvent de S^te^.-Laure : « C'est « vrai, lui répondit le jeune moine en rougissant, les peintres « ne respectent rien. La Nativité a été aussi pure que la « Conception ; Marie n'a pas mis Jesus au monde, comme les « autres femmes accouchent d'un enfant ordinaire. Il n'y a « pas eu de sang versé, il n'y avait rien à purifier (1). »

Nos artistes latins ne sont pas sous ce rapport à l'abri de reproches. Nous aussi, avant d'avoir lu les savantes observations de M. Didron, nous avions plusieurs fois manifesté notre étonnement en voyant à Vézelay, à Moissac, à Auxerre, sur la cuve baptismale de Strasbourg et ailleurs, Marie couchée dans un lit au moment de la Naissance du Sauveur ; Marie devenant mère n'a rien perdu de sa virginité, l'anathème porté contre les autres femmes : *tu enfanteras dans la douleur, ne devait* pas peser sur elle, et l'église tout entière s'écrie avec saint Bernard, que les *douleurs de l'enfantement lui furent inconnues* (2).

Elle était donc à l'abri des infirmités des autres femmes, et on ne peut croire que dans ce moment solennel, elle se soit laissée abattre par le sommeil. Pourquoi nos artistes du moyen-âge la représentent-ils couchée dans un lit ? Il est plus rationnel et plus théologique de la voir assise, contemplant son divin enfant, ou agenouillée devant son humble berceau comme on l'a fait depuis (3).

(1) Manuel d'Iconographie chrétienne, p. 158.

(2) Sine dolore puerpera. Sanctus Bernardus. Serm. de prærog. Mariæ.

(3) C'est ainsi que l'Iconographie montre ordinairement Marie dans l'étable de Bethléem, ou plutôt dans une grotte servant d'étable.

La remarque faite en Grèce par M. Didron n'est pas étrangère à notre pays ; à Auxerre, pendant que Marie est couchée dans son lit, on lave aussi le nouveau-né ; et dans l'église primatiale de Saint-Jean, de Lyon, nous retrouvons tous les détails qui ont excité en Orient l'étonnement du savant secrétaire du comité historique (1). Six pilastres en marbre au fond de l'abside sont couronnés de chapiteaux historiés, également en marbre ; les trois chapiteaux placés du côté de l'évangile sont ornés de trois cavaliers magnifiquement habillés, ils se dirigent vers les autres chapiteaux dont ils semblent compléter l'histoire ; ce sont les trois rois Mages qui déjà ont aperçu l'étoile qui leur annonçait la Naissance du Sauveur. Le quatrième chapiteau est caché par les orgues, il doit avoir rapport à l'apparition des Anges aux bergers. Le cinquième montre Marie nimbée, couchée dans un lit ; un vieillard (saint Joseph) et une servante sont auprès. Le sixième chapiteau présente la scène orientale ; deux sages-femmes lavent le nouveau-né dans un bassin.

Au XVIe. siècle, Jean Molan blâmait avec véhémence de semblables détails : « Quoi donc, s'écriait-il, on représente « la Sainte Vierge couchée comme une femme ordinai e qui « vient d'enfanter, et qui, brisée par la douleur, accablée « de faiblesse à la suite de ses couches, n'a pas la force de « se soutenir. C'est faire iujure au Fils et à la Mère. Pour- « quoi cette pâleur répandue sur son visage ? Pourquoi ces « sage-femmes qui préparent à la nouvelle accouchée un « breuvage fortifiant ? La Vierge, Mère de Dieu, n'a-t-elle « pas enfanté sans douleur et sans éprouver les infirmités

(1) L'influence bysantine s'est souvent fait sentir en France ; on la remarque surtout à mesure qu'on s'approche des provinces méridionales.

« ordinaires dans de semblables circonstances (1) ; elle n'eut « besoin, dit saint Jérôme, ni de sages-femmes, ni des « soins des personnes de son sexe (2). »

Un des sujets le plus fréquemment reproduits, c'est la mort de Marie, suivie de son Assomption et de son couronnement. Ecoutons l'auteur de la légende dorée, racontant les derniers moments de la vie de la Très-Sainte Vierge, car c'est cette légende qu'ont copiée les artistes grecs et latins (3). « Un jour, le cœur de Marie fut embrasé d'un violent désir de voir son Fils ; elle se livra à la douleur et répandit un torrent de larmes. Tout-à-coup un Ange lumineux lui apparut, et s'inclinant avec respect : Salut, lui dit-il, ô Marie, vous qui avez été bénie par celui qui a accordé le salut à Jacob ; recevez cette branche de palmier cueillie dans le paradis, vous ordonnerez qu'on la porte devant votre cercueil ; car dans trois jours vous quitterez la terre, votre Fils vous attend. La Vierge témoigna le regret de quitter le monde sans avoir auprès d'elle les Apôtres pour l'assister et lui rendre les derniers devoirs. L'Ange lui répondit que celui qui avait transporté, du fond de la Judée, le prophète jusqu'à Babylone, pouvait bien agir de même à l'égard des Apôtres, et les transporter auprès d'elle.

Jean prêchait alors à Ephèse, le ciel tonna, une nuée lumineuse enveloppa le disciple bien-aimé et il fut déposé devant la porte de l'humble maison de Marie. La Vierge fut saisie de joie en voyant celui qu'elle avait adopté pour son fils, elle lui recommanda de faire porter devant son cercueil la branche de palmier que l'Ange lui avait remise. Quelques instants

(1) De hist. ss. imag. chap. 27.

(2) Contrà Helvidium.

(3) Dans cette légende nous avons omis quelques détails peu importants.

après tous les Apôtres furent transportés de même sur des nuées, des différents endroits où ils se trouvaient. La Sainte Vierge s'assit au milieu d'eux et vers la troisième heure de la nuit, Jésus arriva avec les Ordres des Anges, l'assemblée des Patriarches, l'armée des Martyrs, la troupe des Confesseurs, et le chœur des Vierges. Il adressa à sa Mère ces paroles : « Viens, toi que j'ai élue, et je te placerai sur mon « trône, car j'ai désiré ta beauté. » Elle répondit : « Mon « cœur est prêt, Seigneur, mon cœur est prêt. » Et tous ceux qui accompagnaient le Seigneur se mirent à chanter : « Elle a vécu dans la pureté loin des plaisirs du monde ; elle « aura sa récompense dans l'assemblée des Saints, » et la Vierge chanta : « Toutes les générations m'appelleront bien« heureuse, car celui qui est puissant a fait en moi de grandes « choses, et son nom est saint. » Alors une voix plus mélodieuse que les autres fit entendre ce cantique : « Viens du « Liban, mon Epouse, viens recevoir ta couronne. Me voici, « s'écria Marie, car mon esprit se réjouit en vous. » Et aussitôt l'ame de Marie quitta son corps sans douleur et s'envola dans les bras de son Fils. Jésus dit aux Apôtres : portez le corps de ma Mère avec honneur dans la vallée de Josaphat, et déposez-le dans un tombeau neuf que vous y trouverez ; dans trois jours je reviendrai à vous.

Aussitôt les roses et les lis des vallées, c'est-à-dire les Martyrs et les Confesseurs, les Anges et les Vierges entourèrent l'ame de Marie que Jésus portait, et l'accompagnèrent jusqu'au Ciel. Les Apôtres s'écriaient en la suivant des yeux: « Marie, pleine de prudence, souvenez-vous de nous. » Et les bienheureux en voyant l'ame de Marie entre les bras de leur Roi, appuyée sur son cœur, se mirent à chanter : « Quelle « est celle qui monte du désert, appuyée avec délices sur « son époux ? elle est belle au-dessus de toutes les filles « de Jérusalem, elle est pleine de charité et d'amour. »

Trois Vierges qui étaient là dépouillèrent le corps pour le laver, mais il resplendit d'une telle clarté, qu'elles pouvaient bien le toucher , mais non le regarder. Cette lumière dura jusqu'à ce que le corps fût lavé et revêtu d'un suaire. Les Apôtres le prirent avec respect et le placèrent dans le cercueil.

Jean dit à Pierre : « C'est à toi de porter devant le cercueil « la branche de palmier, car le Seigneur t'a élu notre chef, il « t'a choisi pour paître les brebis. » Pierre répondit : « Cette « fonction t'appartient ; c'est une personne Vierge qui doit « porter la palme de la Vierge ; tu as d'ailleurs reposé sur le « sein du Seigneur, tu as puisé à la source des grâces. » Pierre et Paul chargèrent le cercueil sur leurs épaules, et Pierre entonna l'*In exitu Israël de Ægypto*, les autres Apôtres continuèrent le psaume. Dieu couvrit d'une nuée le cercueil et les Apôtres, de sorte qu'on entendait bien leur voix, mais on ne pouvait les voir. Les Anges accompagnaient et remplissaient la terre d'une douce mélodie.

Tout le peuple entendant ces chants sortit en foule de la ville et demanda ce que c'était. C'est , répondit quelqu'un , Marie qui est morte et que les disciples de Jésus emportent au milieu des chants que vous entendez. Alors tous coururent aux armes et s'excitèrent mutuellement. Tuons les disciples, s'écriaient-ils , et livrons aux flammes le corps de la Mère de cet imposteur. Le prince des prêtres lui-même porta les mains sur le cercueil pour le renverser, mais ses deux mains restèrent attachées à la bière et il éprouva d'horribles douleurs. Tous les autres furent frappés d'aveuglement par les Anges qui étaient dans les nuages. Le prince des prêtres criait : saint Pierre ne m'abandonnez pas, rappelez-vous que je vous ai assisté lorsque la servante vous accusait. Je n'ai pas le temps d'écouter ta prière, lui répondit saint Pierre, tu vois que nous sommes occupés des funérailles de notre Reine. Si tu crois que Jésus est le Fils de Dieu, et que tu aies recours

à Marie, sa Mère, tu pourras être guéri. J'y crois, dit le grand prêtre, et il baisa le cercueil avec respect; et aussitôt ses mains furent détachées de la bière et ses douleurs cessèrent. Pierre lui dit : prends cette palme, élève-la au-dessus de ce peuple frappé d'aveuglement, ceux qui croiront recouvreront la vue.

Les Apôtres portèrent ensuite le corps de Marie au sépulcre que le Sauveur leur avait indiqué. Le troisième jour Jésus-Christ, accompagné d'une multitude d'Anges, vint au milieu d'eux et les salua en disant : « Que la paix soit avec « vous. » Les disciples répondirent ; « Gloire à vous, Sei- « gneur, qui seul faites de grandes merveilles. Quel honneur « dit Jésus, dois-je faire à celle qui m'a enfanté ? tous s'é- « crièrent : Qu'elle ressuscite et qu'elle soit placée à votre « droite. » Aussitôt l'Archange Michel vint et présenta au Sauveur l'ame de sa sainte Mère. Jésus dit : « Lèves-toi, ô « mon Amie, Tabernacle de gloire, Vase de la vie, Temple « céleste : tu as conçu sans souillures, ton corps ne sera pas « soumis à la corruption du tombeau. » Soudain l'ame de Marie se réunit à son corps. Elle sortit glorieuse du sépulcre et s'éleva vers le Ciel au milieu d'une troupe d'Esprits Bienheureux.

Thomas était absent; lorsqu'il arriva, il refusa de croire à la résurrection de Marie, comme il avait refusé de croire à la résurrection de Jésus-Christ. Mais, élevant ses regards vers le Ciel, il y aperçut Marie qui y montait lentement au milieu des chœurs des Anges; au même instant, la ceinture de la Vierge se détacha et tomba au-dessus de Thomas qui la reçut comme une preuve du prodige auquel il avait d'abord refusé de croire (1).

(1) Cet épisode se rencontre à Notre-Dame de Brou, sur le vitrail de la chapelle de la Sainte Vierge.

Tous les détails de la légende dorée ne se rencontrent pas partout dans les tableaux de la mort et de l'Assomption de la Sainte Vierge. Un des plus complets est sans contredit le triptique de Notre-Dame de Ternan, au diocèse de Nevers, dans lequel on remarque cependant quelques légères variantes qui rappellent l'iconographie grecque. Ce triptique offre la forme d'une croix dont on aurait retranché la partie inférieure de la hampe. Le haut est garni de deux portes ou tablettes, la traverse a aussi deux portes doubles et pliantes. Nous parlerons des peintures des tablettes après avoir exposé les sculptures du triptique.

Le croisillon de droite représente Marie assise et recevant les Apôtres qui viennent des différentes parties du monde. Saint Jean arrivé le premier est agenouillé aux pieds de Celle qu'il considérait comme sa mère ; derrière lui est saint Pierre debout, puis les autres Apôtres.

Dans la partie du milieu on voit Marie couchée sur son lit ; deux Anges ont reçu son ame (1). Au croisillon gauche, c'est l'enterrement de Marie. Sous le cercueil est couché un homme dont la tête est couverte d'un turban, c'est sans doute un des Juifs frappés d'aveuglement ; un autre, costumé de même, est tourné du côté de saint Pierre et lui montre ses bras privés de leurs mains ; on dirait qu'elles ont été coupées, car en examinant de près on voit des gouttes de sang qui coulent sur les manches de la robe du grand prêtre (2). Au-dessus de la mort de Marie, dans la partie supérieure de la croix,

(1) L'ame de Marie est vêtue, nous ferons remarquer plus bas que c'est une exception qui est toujours admise quand il s'agit de la Mère du Sauveur, les autres ames sont toujours nues.

(2) Cette sculpture se rapproche plus de l'iconographie grecque que de l'iconographie latine. Les Grecs, en effet, représentent les mains entièrement séparées des bras.

la Vierge ressuscitée s'élève Glorieuse vers les Cieux, la Lune est sous ses pieds, les Anges l'environnent. Au haut, Dieu le Père a la tiare en tête, et Jésus-Christ porte la boule du monde; le Saint Esprit est absent, mais il est facile de reconnaître qu'il occupait primitivement sa place dans le tableau et qu'il en a été enlevé. Au-dessous de Marie, parmi les Apôtres, on en voit un placé derrière les autres qui élève les mains vers le Ciel; c'est sans doute saint Thomas, mais nous n'y avons pas trouvé l'épisode de la ceinture.

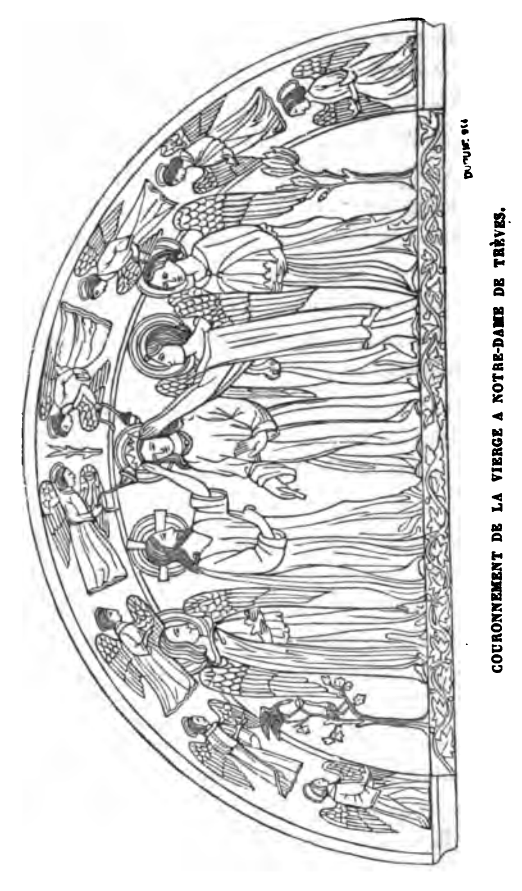
Sur la première tablette de la porte, à droite, on voit le Seigneur de Ternan, agenouillé devant saint Jean-Baptiste. L'habit du Seigneur donataire porte les émaux de ses armes, il est échiqueté d'or et de gueules. Sur la tablette qui est en regard, la dame de Ternan est aussi agenouillée devant sainte Catherine, qu'on reconnaît à sa couronne royale et à sa roue.

Les deux autres tablettes nous montrent, l'une l'Annonciation; l'Ange a son disque doré surmonté d'une petite croix de gueules; l'autre est un nouveau tableau de la mort de Marie, mais différent de celui qui est sculpté, des Anges sont aux pieds et à la tête, et saint Pierre jette de l'eau bénite sur le saint corps.

Nous devons savoir gré à nos artistes chrétiens d'avoir orné du nimbe, non seulement l'ame de Marie, mais encore son corps inanimé; en elle tout a été pur, et ce corps, Tabernacle du Dieu vivant, a dû conserver les rayons de sa gloire.

Il ne faut pas confondre le couronnement de Marie avec son Assomption. Le couronnement n'a eu lieu qu'après son Assomption. Marie arrivée dans le Ciel est couronnée tantôt par Jésus seul, tantôt par les Trois Personnes de la Sainte Trinité. D'autres fois on la voit le diadême en tête, assise

sur le même trône avec son Fils qui la serre contre son cœur.



COURONNEMENT DE LA VIERGE A NOTRE-DAME DE TRÈVES.

Un bas-relief de la cathédrale de Nevers, malheureusement mutilé d'une manière horrible, représente la mort et l'Assomption de la Très-Sainte Vierge. On y voit Marie s'élevant au milieu des Anges et soutenue par Jésus-Christ lui-même. Il est facile de deviner la pensée de l'artiste ; il a voulu ex-

primer sur la pierre le passage du cantique des cantiques : « Quelle est Celle qui s'élève du désert, comblée de délices, « appuyée sur son bien-aimé » (1)?

Nous laisserions incomplète l'histoire iconographique de Marie, si nous ne parlions ici de l'arbre de Jessé qu'on ren-



contre si souvent à partir du XII[e]. siècle. Jessé endormi sert

(1) Quæ est ista, quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super Dilectum suum ? Can. 8-5.

en quelque sorte de racine à la tige mystérieuse qui sort tantôt de sa poitrine, tantôt de sa bouche, tantôt de son cerveau; des branches se détachent de cette tige et portent à leur extrémité un des ancêtres du Sauveur; au sommet, une fleur épanouie sert de trône à Marie, quelquefois seule, d'autres fois tenant entre ses bras son divin Enfant.

Souvent l'arbre de Jessé se complique; entre chaque branche est placé un Prophète avec un philactère portant la prophétie dont il est l'auteur, et qui se rapporte à la venue de Jésus-Christ. Il regarde le sommet de cet arbre et montre du doigt Celui sur lequel doit se reposer l'Esprit-Saint. En Orient on ne se contente pas seulement d'intercaler ainsi les Prophètes au milieu des branches, on y joint le devin Balaam; et les Sages de la Grèce avec leurs sentences (1). Le XVe. et le XVIe. siècles ont produit un grand nombre d'arbres de Jessé.

Le culte de Marie semblait avoir pris dans l'Occident un nouvel accroissement dès le commencement de la période ogivale; si nous en cherchons le motif, nous le trouverons dans les expéditions des croisades. Nos croisés, parcourant les lieux sanctifiés par les Miracles et le Sang du Sauveur, ne pouvaient oublier Celle qui avait procuré le salut du monde; tout ce qu'ils voyaient leur répétait les vertus de Marie, tout leur parlait de Marie; Béthléem, Nazareth, Jérusalem, le Calvaire, etc., remplissaient leur esprit et leur cœur de l'amour de Marie. D'un autre côté, l'Orient tout entier reconnaissait Marie pour sa Souveraine. Constantin converti ne se contenta pas de placer la Croix sur le Capitole et à la tête des légions romaines; s'il doit vaincre par la Croix, il doit régner par Marie;

(1) Nous verrons plus tard que les Grecs admettaient fréquemment leurs Sages et leurs Grands Hommes dans les scènes religieuses parmi les Prophètes et les Justes de l'ancienne loi.

en transportant le siége de son empire à Byzance, il mit la ville à laquelle il donna son nom, sous les auspices et la protection de Marie. Ses successeurs, loin de répudier une telle protection, marquèrent plusieurs de leurs monnaies de son chiffre vénéré M, et au-dessous un petit A; d'autres plus tard lui firent hommage de leur couronne et se regardèrent comme ses vassaux (1).



Au XIe. siècle, Nicéphore Botoniate voulut que le portrait de Marie fût frappé sur ses monnaies, les mains ouvertes et

(1) Dissertation sur les monnaies des Empereurs de Constantinople. Ducange, ad calcem.

étendues devant elle en signe de protection. Avant lui, d'autres Empereurs l'avaient fait représenter ainsi avec son Fils sur ses genoux, et Romain Diogène unit, sur ses monnaies, son portrait à celui de la Reine du Ciel et de la Terre, et c'est Marie qui lui met la couronne sur la tête (1).

Ne nous étonnons plus de voir nos chevaliers revenir de leurs pieuses expéditions plus dévoués à Marie qu'ils ne l'étaient auparavant; ne nous étonnons plus de voir notre France se couvrir de magnifiques basiliques élevées en l'honneur de Celle que la France adopta aussi pour patronne. Dès lors toute église principale, quel que fût son patron, eut sa chapelle consacrée à Marie; l'autel de Marie fut dressé dans la chapelle absidale centrale, derrière l'autel de Jésus-Christ; et sur la Terre comme au Ciel, le trône de la Mère n'eut que le trône du Fils qui lui fût supérieur (2).

Les siècles en se succédant n'affaiblirent pas son culte, les peintres, les sculpteurs, les statuaires, les verriers, les tisseurs, tous les artistes voulurent lui faire hommage de leurs talents. On se plut à orner les sanctuaires de Marie de naïves peintures rappelant tout ce que les Prophètes ont annoncé touchant cette Créature privilégiée, toutes ces brillantes figures de nos livres saints que l'église lui applique. Dans la chapelle de la Sainte Vierge, à St.-Révérien, diocèse de Nevers, un peintre des dernières années du XV[e]. siècle a formé à Marie une auréole de ces magnifiques sujets. Au sommet de la coquille absidale, Dieu le Père jette un regard de complaisance sur cette Vierge pure qui s'élève vers les Cieux et lui adresse ces paroles : « Tu es toute belle, ô mon amie, et aucune « tache ne te souille » (3). Autour d'elle sont des emblêmes

(1) Dissertation sur les Empereurs de Constantinople.

(2) Solo facta minor Virgo, tonante. Hym. ad 1 vesp. Assompt.

(3) Tota pulchra es amica mea, et macula non est in te. Cant. 4-7.

bibliques avec leurs devises en caractères gothiques sur des banderolles ; c'est une source qui jaillit, c'est un puits au milieu des jardins, c'est un lis éclatant de blancheur, c'est le disque brillant de la lune, c'est le soleil dans toute sa splendeur, c'est un jardin fermé de toutes parts, c'est la porte du Céleste Séjour, c'est une ville environnée de murailles, avec ces inscriptions : Le Puits des eaux vives ; la Fontaine des jardins : Elle est blanche comme le lis : Belle comme la lune : Brillante comme le soleil : Elle est comme un Jardin environné de haies : Elle est la Porte du Ciel : la Cité de Dieu, etc. (1).

Mais il est temps d'indiquer les principaux caractères iconographiques qui concernent la Sainte Vierge.

Nous avons dit du Sauveur que, jeune et imberbe, il vieillit en quelque sorte avec le temps ; c'est le contraire pour Marie, âgée dans les catacombes, de siècle en siècle elle se rajeunit, et finit, au moment de la renaissance, par prendre souvent une figure enfantine.

Outre le nimbe magnifique à orle brodé ou perlé dont on orne la tête de Marie, on lui donne habituellement l'auréole et quelquefois, comme à Dieu, l'arc-en-ciel pour trône. On la trouve aussi, laissant échapper des rayons de ses mains, emblêmes des grâces qu'elle répand sur la terre ; comme on le voit, le type de la médaille miraculeuse n'est pas nouveau. Pendant le cours du moyen-âge, et à différentes époques, on trouve bien la Sainte Vierge debout, soit lorsqu'elle semble fuir à la vue de l'Ange, soit lorsqu'elle visite sa cousine Elisabeth, ou qu'elle cherche son divin Fils dans le temple, soit

(1) Fons hortorum, puteus aquarum viventium. Cant. IV, 15. Sicut lilium. Id. II, 2. Pulchra ut luna, electa ut sol. Id. IV, 9. Hortus conclusus. Id. IV, 12. — Porta cœli. Gen. XXVIII, 17. Civitas Dei. Psalm. LXXXVI v. 3.

surtout quand, aux pieds de la Croix, elle assiste aux derniers moments du Sauveur, comme on le voit sur l'autel de Saint-Guillem, au portail de Saint-Gilles et ailleurs ; on tenait à ne pas s'éloigner de l'Evangile : *Stabat Mater*, mais Marie, jeune mère berçant son enfant, le carressant, l'offrant à l'adoration des hommes est presque toujours représentée assise. Ce ne fut qu'au XIV[e]. siècle, époque déjà peu soucieuse des types traditionnels, qu'on vit la Mère du Sauveur debout avec son enfant entre ses bras. On dirait que les siècles précédents craignaient de faire injure à Marie en la représentant comme ces femmes du commun, désœuvrées parce qu'elles ont un enfant, et passant leur temps à le promener sans cesse de porte en porte.

Le même sentiment des convenances n'avait jamais permis de découvrir même les pieds de Marie, quand aux approches de la renaissance on entreprit de rompre complètement avec toutes les anciennes traditions et de montrer la Très-Sainte Vierge les pieds nus. Au reste, déjà on avait défiguré ses traits, on les avait rendus méconnaissables, ce n'était plus assez, pour la Fille du Roi, de cette beauté intérieure dont l'éclat rejaillissait sur son auguste face (1). Il fallait qu'elle pût, par ses formes extérieures, le disputer aux anciennes di-

(1) Omnis gloria ejus filiæ regis ab intùs. Psalm. 44, 14.

vinités de la Grèce et de Rome. On ne s'arrêta pas en si beau chemin, tout le monde sait comment plus tard s'inspirait Raphaël pour composer ses madones.

CHAPITRE 13.

Les deux Testaments. — Leurs symboles. — Le livre carré et le livre carré arrondi au sommet.

Nous venons d'étudier l'histoire iconographique de Celle qui devait, dans les desseins éternels de Dieu, réunir les deux Testaments, et reconquérir le nom de Mère des vivants qu'Eve avait perdu par son péché. C'est ici le lieu de jeter un coup-d'œil sur ces deux Testaments et d'en examiner les rapports. L'un, pure figure, indique les biens immenses que l'autre doit réaliser; l'un reçoit le dépôt des promesses, l'autre en consigne l'accomplissement. C'est dans les catacombes, comme nous l'avons dit, qu'on remarque déjà les deux Testaments, et qu'on peut comparer la figure avec la réalité. D'un côté se développe la vie du Sauveur; les sarcophages et les peintures murales nous rappellent ses nombreux miracles, la résurrection de Lazare, la guérison de l'hémorroïsse et de l'aveugle-né, etc.; les pouvoirs qu'il a confiés à ses Apôtres, les instructions qu'il leur a laissées; quelques scènes de sa Passion; on voit d'un autre côté les Patriarches et les Prophètes qui l'ont figuré par les mystérieux détails de leur vie, et qui l'ont annoncé par leurs oracles. C'est Adam et Eve dont la faute ne pouvait être réparée que par la grande Victime; c'est le juste Abel dont le sang fut si injustement répandu; c'est Isaac se soumettant à servir d'Holocauste; c'est Jonas englouti par la baleine; c'est Moïse faisant jaillir l'eau du rocher, indiquant Celui qui devait procurer aux hommes cette source d'eau vive seule capable d'étancher leur soif; puis ce sont les

traits qui ont rapport aux épreuves de l'église naissante et qui rappelaient aux chrétiens la Bonté et la Providence de Dieu ; deux Israélites rapportant l'énorme grappe de raisin de la Terre promise ; le passage de la Mer Rouge ; Daniel dans la fosse aux lions, etc. Au rapport d'Eusèbe, Constantin avait fait représenter en bronze ce dernier sujet pour en orner la fontaine de la place publique (1). On y voyait Daniel auprès du Bon Pasteur. Le même sujet se représente fréquemment sur nos édifices religieux de l'époque transitionnelle.

C'est, en effet, au XIIe. siècle surtout qu'on voit se dérouler les principaux traits de l'histoire de l'Ancien Testament, en même-temps que ceux du Nouveau semblent se multiplier. Qu'il y a de foi et de poésie dans l'expression que ces artistes ont su donner à leurs personnages dans la composition de leurs tableaux. Qu'on leur reproche tant qu'on voudra l'irrégularité du dessin, le raide des poses ; jamais nos artistes modernes n'arriveront à produire les émotions que font naître les œuvres de leurs naïfs devanciers.

Nous ne prétendons pas, on le conçoit, développer tous les détails des scènes bibliques que la dernière époque romano-byzantine surtout se plaisait à reproduire. Nous nous contenterons de citer pour exemples les deux premiers traits de la triste histoire du genre humain, ils suffiront pour montrer comment les *tailleurs d'imaiges* savaient faire parler la pierre et le marbre.

Enfants bien nés, ils voudraient sinon cacher, du moins affaiblir la faute de nos premiers parents ; que feront-ils ? tout en s'attachant au récit de la Genèse, et en laissant paraître dans toute son étendue la Miséricorde infinie de Dieu pour les hommes, ils feront peser sur satan le crime de presque tout son poids. A Vézelay, ce n'est pas la femme qui cueille la

(1) Euseb, lib. 3, de vità Const. 49.

pomme, ou bien si elle y a porté la main avec cette indécision, cette incertitude qu'éprouve le coupable au moment de commettre un forfait, elle ne l'a pas détachée, c'est le serpent lui-même qui a arraché le fruit de l'arbre et qui a laissé entre les mains d'Eve le perfide dépôt. En parlant du démon tentateur, nous avons vu comment il s'est transformé, dans cette circonstance, en Ange de lumière, en prenant une figure angélique. Au portail de la petite église de Lescure, proche Alby, c'est encore le serpent qui cueille lui-même la pomme, mais l'arbre de la science a déployé ses branches de manière à faire briller aux yeux de nos premiers parents la forme d'une Croix. Magnifique pensée! au moment même où l'ennemi de Dieu se croit vainqueur, il est vaincu, ses efforts sont paralysés par la Croix, et l'homme qui avait à redouter la souveraine justice peut déjà contempler le signe auguste de la souveraine Miséricorde.



Un des chapiteaux de St.-Benoît-sur-Loire présente le même

sujet sous un autre type. On voit, sur un des côtés de ce chapiteau, la promulgation de la loi, Dieu intimant ses ordres à nos premiers parents ; sur le devant c'est la désobéissance à la loi ; Eve se laissant séduire ; sur l'autre côté se trouve la punition, les coupables sont chassés du Paradis terrestre. Jusqu'ici point de difficulté, on reconnaît la traduction littérale de la Genèse. Mais quel est ce petit personnage placé au pied de l'arbre fatal ? c'est un enfant enveloppé d'un linge qui lui couvre la partie inférieure du corps, tandis qu'Eve est dans sa nudité primitive. Si sa tête était ornée du nimbe crucifère, on reconnaîtrait sous une autre forme la pensée qui a inspiré l'artiste de Lescure, on verrait, dans cet enfant, Celui qui devait naître de la femme pour réparer sa faute et écraser la tête de son ennemi. Mais rien n'autorise une semblable explication; aucun attribut n'indique le divin Enfant.

Il faut donc recourir à une autre interprétation, car cet enfant voilé n'a pas été placé ici sans un motif déterminant.

A peine Eve eut-elle goûté le fruit défendu que le remords entra dans son cœur ; elle entrevit toutes les suites de son péché. Sa postérité initiée à la triste science du bien et du mal, obligée de lutter contre la concupiscence, semblait se présenter devant elle pour augmenter ses remords en lui reprochant le déplorable héritage qu'elle lui avait légué. Telle était sans doute la pensée que voulait rendre le sculpteur de St.-Benoît, en plaçant sous les yeux d'Eve cet enfant au pied de l'arbre.

Le portail de St.-Gilles nous montre les intentions mauvaises de Caïn, son crime, ses remords; mais comment peindre son insolence, quand Dieu lui demande où est son frère, et qu'il lui répond avec arrogance : *Est-ce que je suis chargé de mon frère*? La chose paraît difficile : c'est cependant ce qu'ont essayé de faire les sculpteurs de St.-Vincent de Châlons-sur-Saône. On voit, sur un chapiteau du XII[e]. siècle, Caïn et

Abel offrant à Dieu leurs présents, une main au nimbe crucifère bénit le seul don d'Abel; Caïn jaloux, armé d'un énorme bâton, en frappe son frère. Bientôt Dieu lui apparaît plein de majesté, sa tête est ornée du nimbe crucifère; Caïn le front haut, l'instrument de son crime à la main, parle à Dieu, mais il n'a pas même déposé devant lui le bonnet qui couvre sa tête. Il a la pose d'un esclave criminel qui se révolte contre son maître.

Il faudrait avoir l'insensibilité de la matière inerte, pour ne pas comprendre tout ce que ces détails renferment de véritable poésie. Tous les autres traits de l'Ancien Testament sont présentés, surtout par les latins, avec la même expression de vérité.

Les deux Testaments sont symbolisés par le Livre de la science, mais la forme de ce livre diffère. Quand il symbolise la Loi Ancienne, il est arrondi au sommet comme les Tables de la Loi; quand il contient la Loi de Grâce, il est carré. Pourquoi cette distinction ? quelle en est l'origine ? nous l'ignorons. Cependant nous verrons bientôt que les dépositaires de la Loi Nouvelle portent le Livre, tandis que les dépositaires de la Loi Ancienne, ne portent que le volumen qui désigne la science incomplète ; nous croyons que la même pensée est exprimée sous une autre forme par le Livre carré et le Livre arrondi au sommet.

En parlant du symbolisme des nombres, nous avons dit que le carré, dans les opinions pythagoriciennes et néo-platoniciennes, symbolise la Terre, tandis que le cercle est l'expression géométrique du Ciel. En comparant ces principes avec les livres des deux Testaments, on voit que le livre de la Loi Ancienne n'a la forme géométrique ni du Ciel ni de la Terre, mais une forme mixte tenant à l'une et à l'autre; le Livre du Nouveau Testament, au contraire, appartient tout entier à la Terre. En effet, la science divine a bien été communiquée aux Justes

et aux Prophètes de la Loi Ancienne, mais avec réserve; les secrets de cette science ne leur ont pas été complètement dévoilés; la Terre en possède une partie, l'autre est au Ciel. Sous la Loi de Grâce, au contraire, les vœux prophétiques sont accomplis, les Cieux se sont abaissés, et la lumière incréée est venue éclairer les hommes, le Ciel s'est fait Terre, si on peut se servir de cette expression, comme le Verbe s'est fait Chair. Tous les secrets de Dieu sont maintenant manifestés aux hommes; l'Evangile est pour la Terre, et voilà pourquoi on lui imprime une forme terrestre malgré sa céleste origine.

CHAPITRE 14.

Eglise de Saint-Gilles. — Plan de l'église. — Crypte. — Charnier. — Inscription. — Symbolisme des nombres appliqué à cette église. — Étude du portail.

Le monument le plus remarquable du midi de la France, sous le rapport iconographique, est sans contredit l'église de St.-Gilles, gros bourg situé entre Nîmes et Aigues-Mortes; c'est une ancienne dépendance de Cluny, et les artistes célèbres de cet ordre fameux semblent avoir épuisé dans les sculptures de son portail, toutes les richesses de leur féconde imagination; ce n'est pas sans raison que M. Mérimée appelle ce portail le *nec plus ultrà de l'art byzantin.*

Avant de considérer le portail, jetons un coup-d'œil sur les dispositions générales de l'église. Cet édifice, dont la longueur en œuvre était de 90^{m}. et la largeur de 25^{m}. 50^{c}., était construit sur le plan de la croix de Lorraine, à double transept; les deux croisillons secondaires avaient chacun leur abside en cul-de-four, dans les parois de la muraille orientale; à la suite, rayonnaient autour du sanctuaire cinq chapelles absidales, trois plus profondes séparées par deux plus petites. Cette église parfaitement orientée, se divise en trois nefs, et

les nefs sont partagées par six travées, jusqu'au premier transept; une autre travée sépare le premier transept du second, après lequel se trouve le sanctuaire circulaire avec déambulatoire (1).

Les piliers sont carrés et flanqués de colonnes engagées, cantonnées en croix. Au sanctuaire, les arcades étaient soutenues par des colonnes géminées, les unes de moindre module et alternées avec d'autres colonnes géminées plus considérables.

Les bases des colonnes libres ou engagées sont attiques avec des appendices d'une grande variété; ce sont des feuilles, des marguerites, des roses épanouies, des têtes d'animaux, des serpents enroulés, etc; un de ces appendices présente un enfant couché, admirable par la perfection du dessin et de l'exécution.

Les chapiteaux sont fleuris et parfaitement fouillés, offrant la forme et les détails de la corbeille corinthienne; quelques-uns seulement sont garnis d'aigles et d'Anges d'une exécution parfaite, tous ont le tailloir orné de feuilles d'acanthe et plusieurs y ajoutent la grecque.

Les fenêtres des bas-côtés sont à lancettes simples. La travée, placée entre les deux transepts, était éclairée de chaque

(1) D'habiles artistes ont tiré le plan de cette église, mais se sont contentés de marquer le transept secondaire. Pour nous, nous y reconnaissons deux transepts, et il nous sera facile de prouver qu'ils ont réellement existé : 1°. le plan de cette église est trop régulier pour que les architectes qui l'ont conçu se soient contentés d'un petit transept mesquin qui n'eût point été en harmonie avec le reste; 2°. comment expliquer la septième travée de plus grande dimension que les autres, si on ne reconnaît pas un premier transept présentant la même largeur que la grande nef; 3°. enfin une arcade ogivale qui paraît à l'intérieur et qui faisait partie évidemment de ce premier transept, lève toute difficulté. Il est bien étonnant que cette remarque ait échappé à tant d'habiles observateurs qui ont visité l'église de St.-Gilles.

côté par un magnifique oculus étroit, au centre de la muraille, et s'évasant à l'intérieur et à l'extérieur de manière à présenter une large circonférence. Un de ces oculus subsiste encore; c'est auprès que se trouve l'escalier curieux connu sous le nom de vis St.-Gilles. Cet œil est entouré d'un double cordon d'olives et de perles en chapelet; les claveaux sont, comme au portail de Maguelonne, alternés de pierres blanches et de pierres noirâtres. Sous cette église se trouve la plus grande crypte qu'il y ait en France; sa longueur est de 49^{m}. 42^{c}., et sa largeur de 24^{m}. 70^{c}.; elle s'étend à partir du portail sous toute la partie de l'ancienne église conservée pour le culte divin. Sa forme est un parallélogramme rectangulaire divisé en trois nefs et en six travées. Le côté latéral septentrional n'a que deux travées, le reste étant occupé par l'escalier qui conduit de l'église à la crypte.

Les voûtes sont à croisées d'ogives et quelques-unes à arêtes; les croisées d'ogive sont de larges plates-bandes, les unes garnies de zigzags en éventail, les autres présentant un carré ondulé, garni de glyphes aussi ondulés.

La nef méridionale de la crypte fut construite ou reprise au XIIIe. siècle; ces nervures sont plus applaties. Cette nef conduit à un charnier placé sous les degrés du portail: il était destiné à la sépulture des moines. On remarque, entre les murailles, des pierres funéraires avec des inscriptions du XIIe. siècle. L'inspection des murs de ce charnier indique d'anciennes constructions romaines qui ont dû servir de fondations à cette église.

Les piliers de cette crypte sont carrés et écrasés; leur largeur est de 2^{m}. 90^{c}. Plusieurs ont les angles coupés par un pilastre, et sont entièrement garnis de cannelures avec baguettes jusqu'à la moitié de la cannelure. Quelques moulures simples tiennent lieu de chapiteaux. On remarque, sur le côté méridional de la voûte de la nef du milieu, deux

ouvertures, l'une carrée, l'autre ronde : on ignore le motif de ces ouvertures; une autre ouverture carrée se voit à la voûte du collatéral méridional : elle donnait dans l'église et correspondait à un puits placé dans la crypte ; on y remarque des taches de sang ; c'est là, dit-on, que les Cannibales de 1793 brisèrent les enfants de chœur, puis les précipitèrent dans le puits qu'ils comblèrent ensuite. Les prêtres purent cette fois échapper à leur fureur.

Sur les murs extérieurs de la crypte une inscription indique l'époque de la fondation de l'église. Quoiqu'une partie des caractères soient rongés par le temps, il en reste assez pour ne laisser aucun doute sur l'époque précise de cet édifice.

ANNO: DÑI: M°C°XVI°: HOC: TĒPLV̄
S ÆGIDII: ÆDIFICARI: CEPIT
II APL: FRII: IN OCTAB: PASCHE:

L'AN DU SEIGNEUR 1116 CE TEMPLE DE SAINT-GILES COMMENÇA A ETRE BATI LE.... D'AVRIL LA 2e. FÉRIE DANS L'OCTAVE DE PAQUES.

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails avant d'entreprendre l'iconographie du triple portail de St.-Gilles, où le marbre et la pierre semblent avoir disparu sous les sculptures et les ornements multipliés qui les couvrent. Nous ajouterons encore quelques observations sur le plan symbolique de cette magnifique église ; d'autant plus, qu'en général, le plan et les dispositions principales doivent être considérés comme rentrant par leur symbolisme dans l'iconographie.

A St.-Gilles, nous avons d'abord le symbole trinitaire dans le triple portail, il devait se rencontrer encore dans les trois fenêtres qui éclairaient les trois grandes chapelles absidales, car ces trois fenêtres étaient de rigueur dans les absides romano-byzantines. Ce n'est pas non plus sans raison, qu'on compte

douze piliers jusqu'au premier transept ; image de la céleste Jérusalem , l'église devait reproduire ses traits les plus saillants : « La muraille avait douze fondements , sur lesquels étaient écrits les noms des douze Apôtres » (Saint Jean, dans l'Apoc. ch. 21). Ces douze piliers soutenaient douze arcades : « Il y avait douze portes et douze Anges à chaque porte » (id.). Entre le premier et le second transept se trouvent quatre piliers, symboles des quatre Evangélistes ou des « quatre animaux « qui, environnant le trône de l'Agneau , ne cessent de ré- « péter jour et nuit : Saint, Saint, Saint » (id. ch. 4). C'était là , en effet, que devait s'élever l'autel.

Les sept arcades qui environnent le sanctuaire et les sept chapelles absidales qui rayonnent autour, seraient les symboles des sept chandeliers d'or dont il est parlé dans l'Apocalypse , ou des sept dons du St.-Esprit, ou bien encore des sept Sacrements qui tirent leur vertu de la Croix.

Si nous appliquons ici le symbolisme des nombres tel que les Pères l'ont développé, et si nous suivons les principes que nous avons émis après eux dans le chapitre 4 , nous trouvons dans la largeur de chaque travée 17 pieds , la loi accomplie par la Grâce ; dans la largeur des bas-côtés 14 , l'union de la Loi Ancienne à la Loi Nouvelle ; dans la largeur totale de l'église , 77 ; les 77 générations qui ont existé depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ; le nombre de la Miséricorde et du Pardon. Les chapelles absidales nous offrent encore d'autres symboles , leur nombre septennaire se trouve divisé en deux ; 4 plus petites qui ne devaient point être éclairées par des fenêtres, et trois plus grandes ayant chacune leurs fenêtres trinitaires ; en effet , la Terre indiquée par le nombre 4 était dans les ténèbres, et si le Sauveur ne fût venu retracer dans le cœur des hommes l'image de Dieu , ils seraient encore assis à l'ombre de la mort ; les quatre chapelles obscures ont 10 pieds à leur ouverture, c'est le nombre de la Loi de crainte;

les chapelles trinitaires en ont 14, union de la Loi de crainte et de la Loi d'amour (1).

Passons maintenant à l'examen du portail (2) : les soubassements qui portent les colonnes ne présentent que des traits de l'Ancien Testament, et quelques animaux qui nous ont paru emblématiques, tels qu'un centaure qui poursuit un cerf et le perce de ses flèches; une lionne qui allaite ses petits; une chimère.... Ne serait-ce pas le monde payen, avant Jésus-Christ, qui n'était gouverné que par la ruse et par la force ? Dans les traits de l'Ancien Testament, on n'y voit point, comme ailleurs, la chute de nos premiers parents ; c'était assez de représenter le premier et trop déplorable effet de cette infidélité, le meurtre d'Abel. Cette histoire est admirable de détails; dans deux médaillons en marbre blanc, on voit d'un côté, Abel offrant à Dieu le plus bel agneau de son troupeau, tandis que Caïn offre une gerbe; entre les deux médaillons une main sort d'un nuage et bénit le sacrifice d'Abel. Mais pourquoi cette préférence ? Dieu agirait-il par caprice comme font souvent les faibles mortels ? non ; et l'artiste théologien répond de suite à cette objection. C'est l'intention qui fait le mérite de l'action; Abel a suivi l'inspiration de son bon Ange qui, placé au-dessus du médaillon, lui montre Dieu dont il ne doit avoir en vue que la gloire dans l'oblation du sacrifice, tandis que Caïn s'est laissé guider par le génie du mal qui l'accompagne sous l'emblême du dragon. Caïn jaloux tue son frère, mais de suite la parole de Dieu a son

(1) Nous n'avons pas pris nous-mêmes les mesures; mais nous croyons pouvoir nous en rapporter à celui qui a eu l'obligeance de mesurer les différentes parties de l'église, pendant que nous nous occupions du portail.

(2) Les soubassements des grosses colonnes sont en marbre blanc, et ont 1m. 50, environ, de hauteur. Les colonnes et leurs bases sont en marbre rouge.

effet même ici-bas; il lui avait dit : « si tu fais bien, tu seras récompensé, et si tu fais mal, le châtiment de ton péché sera à ta porte. » Caïn est devenu criminel, et le dragon se représente, mais cette fois, c'est pour enfoncer ses redoutables griffes dans la tête du coupable; voilà le premier châtiment, le remords et l'esclavage du démon.

Quant à Abel, son Ange protecteur a reçu son ame sous la forme d'un petit être humain, et un autre Ange la couronne.

Plus loin, c'est David gardant ses troupeaux, et jouant de la harpe, un Ange lui apparaît; bientôt c'est sa lutte avec Goliath; il tranche la tête à l'orgueilleux Philistin. Ce n'est pas sans raison que ce trait a éte choisi entre mille, il rappelle la puissance de Celui qui se sert de ce qu'il y a de plus faible, selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de plus fort. Nous verrons plus tard, dans l'histoire de l'église, la même puissance se manifester au milieu des combats et des triomphes des disciples de J.-C. Voilà donc déjà d'un côté l'Ancien Testament servant de base au Nouveau, et la tyrannie de la force brute qui doit faire désirer aux hommes l'avènement du Messie, qui leur procurera l'heureuse liberté des enfants de Dieu.

Elevons maintenant nos regards, et nous verrons Celui qui vient apporter ce bonheur à la Terre; le tympan du premier portail de droite, nous présente la Naissance du Sauveur, l'Adoration des Mages, et l'Ange qui avertit, en songe, Joseph de fuir en Egypte avec l'Enfant et sa Mère. Mais J.-C. n'est venu sur la Terre que pour mourir; aussi l'artiste semble passer sa vie sous silence pour arriver plutôt au moment de sa mort; il se contente de placer de distance en distance quelques autres traits qui rappellent sa puissance et sa tendresse: Il chasse les marchands du Temple et Il reçoit avec bonté l'enfant prodigue; c'est ce que nous avons cru remarquer dans les détails de la frise qui règne au-dessus des colonnes et qui continue au-dessous des tympans : sauf ces

quelques tableaux épars, cette frise est un véritable chemin de Croix, c'est l'histoire de la Passion d'après l'Evangile.

Après avoir considéré le Sauveur envoyant ses Disciples chercher l'ânesse et l'ânon qui doivent lui servir de monture, on voit les Disciples exécuter les ordres de leur Maître; bientôt le Sauveur accompagné de ses Apôtres entre triomphant dans Jérusalem; on étend des vêtements sur son passage, on coupe des branches de palmier, on les élève en l'air, on court au-devant de ce Roi pacifique, et les enfants crient : *Hosanna*, gloire au fils de David. Plus loin, Jésus annonce à Pierre son triple parjure, mais le chef des Apôtres, la main sur le cœur, proteste de son dévouement sans bornes. Maintenant, c'est le lavement des pieds et la cène; puis on voit Pierre saisissant Malchus par la gorge et lui coupant l'oreille; Judas, s'avançant du milieu d'une troupe de soldats armés, et consommant son crime par un baiser perfide; cependant les Apôtres prennent la fuite. Jésus est devant Pilate qui le condamne, il est flagellé, il porte sa croix, il est couronné d'épines; Magdeleine se prosterne aux pieds du Sauveur.

Avant de continuer l'examen de la frise, jetons un coup-d'œil rapide sur le tympan de gauche pour y contempler Jésus mourant. Marie et le Disciple bien-Aimé se tiennent aux pieds de la croix avec d'autres personnages, dont nous tâcherons de découvrir le signalement malgré le voile mystérieux qui les enveloppe. Au-dessus de la croix, au côté droit est le buste d'un homme qui tient le soleil, et au côté gauche un buste de femme qui a la lune entre ses mains.

La frise continue les détails évangéliques; les saintes femmes achètent des parfums pour embaumer le corps du Sauveur; on les voit tristes et désolées dans l'atelier d'un pharmacien qui pèse les aromates qu'il doit renfermer dans leurs vases. Plus loin, elles se rendent au Sépulcre qu'elles

trouvent vide ; un Ange leur annonce que Jésus-Christ est ressuscité, mais la vue de l'Ange a terrassé les soldats qui sont étendus auprès du Sépulcre; les saintes femmes préviennent les Apôtres de ce qu'elles ont vu. Enfin le Sauveur apparaît à Magdeleine.

Mais quels sont les personnages mystérieux que nous avons aperçus au pied de la croix avec Marie et Jean ? Quelle est cette femme vieille, enveloppée dans un long manteau; elle tombe, et c'est un Ange qui la renverse, elle avait une couronne sur la tête, et cette couronne lui échappe ? Il est facile de reconnaître en elle l'ancienne Synagogue dont le règne est passé ; l'anathême porté depuis long-temps s'accomplit : *ruit Jerusalem et Juda concidit.* L'épouse infidèle est répudiée ; nous en voyons une autre au côté droit qui va prendre sa place; c'est l'Eglise. Elle n'est pas enveloppée d'un sombre manteau, mais comme une fiancée qui s'approche pour célébrer ses noces, elle est jeune, belle, et ornée d'une robe enrichie de broderies; elle porte entre ses mains un magnifique étendard, c'est le fruit des victoires de son divin Epoux ; les Gentils accourent se ranger sous ce nouvel étendard et élèvent leurs mains vers le Ciel en signe de joie et pour témoigner à Dieu leur reconnaissance.

La mission de Jésus-Christ est accomplie, il doit bientôt quitter la Terre; qui soutiendra cette Eglise qu'il a adoptée sur le Calvaire? Regardez dans l'entrecolonnement et vous y verrez ces majestueuses figures en grandeur naturelle; ce sont les Apôtres et les Evangélistes; ils portent un nimbe éclatant, parce qu'ils partagent la puissance et la gloire de leur divin Maître, voilà les fondements de cet édifice que le Sauveur a cimenté de son sang. Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise, déjà le génie du mal est vaincu; voyez-le à droite sous les pieds d'une femme, c'est sainte Marguerite avec la tarasque ; à gauche, c'est l'Archange saint Michel transperçant le dragon infernal.

Cependant l'église, pour participer au triomphe de Jésus-Christ, doit aussi participer à ses humiliations; *il a fallu que le Christ souffrît avant d'entrer dans sa Gloire;* ses combats et ses victoires ne pouvaient être oubliés dans ce magnifique tableau; nous les trouvons, en effet, représentés aux bases même des colonnes.

En étudiant ces colonnes, de droite à gauche, nous les voyons d'abord appuyées sur des lions qui mordent la base; puis ensuite d'autres lions, toujours sous les colonnes, broient des moutons, des hommes, des guerriers armés; au côté gauche, les colonnes sont soutenues par des ours entre lesquels se trouvent des hommes qui paraissent prier et méditer sans crainte, et enfin les dernières colonnes sont soutenues seulement par des hommes.

Ne devons-nous reconnaître ici qu'un caprice d'artiste? Nous ne sommes pas de cet avis; nous croyons plutôt que dans un édifice où tout est calculé, il y a quelques faits cachés sous ces figures symboliques. Ce serait, selon nous, la suite de l'histoire de l'église, de cette nouvelle Epouse dont nous avons vu les noces mystérieuses sur le Golgotha. Nous développerons notre pensée lorsque nous méditerons sur les combats et les victoires de l'Eglise.

Au tympan du portail principal de St.-Gilles, nous ne voyons pas comme à St.-Trophime d'Arles, Jésus-Christ Juge; c'est le Sauveur Glorifié; il semble dire à ses Apôtres pour les encourager dans leurs travaux: je n'ai pu arriver à la gloire que par les souffrances. Placé dans une auréole elliptique, environné de nuages lumineux, il a l'arc-en-ciel pour trône; un nimbe à rayons droits et flabelliformes alternés, orne sa tête majestueuse, et les quatre animaux symboliques l'accompagnent. Comme nous trouvons déjà les Evangélistes au rang des Apôtres, on pourrait être étonné de les voir représentés de nouveau sur le tympan par leurs attributs; mais on reconnaît

bientôt que ces animaux ne tiennent pas ici la place des Evangélistes : ils indiquent le saint Evangile lui-même, immuable comme son Auteur et partageant déjà la gloire de son immortalité : *verba autem mea non transibunt.*

N'est-ce pas là un magnifique cours de religion ? Telles sont les sublimes leçons monumentales que nos pères nous ont laissées. Ailleurs, d'autres artistes avaient ajouté, à ce traité de dogme, un traité de morale non moins intéressant ; le triste tableau des vices et les emblêmes gracieux des Vertus, ils y avaient joint comme à Saint-Sernin de Toulouse, à Saint-Trophime d'Arles et ailleurs, les fins dernières de l'homme, les récompenses de la Vertu, et la punition du crime. Il est à présumer qu'à St.-Gilles le cours de morale se trouvait placé au portail d'un des croisillons du transept qui n'existe plus.

CHAPITRE 15.

L'Église et la Synagogue. — Portail de Vézelay. — Tympan de St.-Sauveur de Nevers.

Pour la dernière fois, Jésus-Christ avait célébré la Pâque des Juifs ; il avait mangé avec ses Apôtres l'Agneau Pascal, figure du véritable Agneau qui devait bientôt être immolé pour les péchés des hommes ; tout-à-coup, à la fin du repas, les ombres de la Loi Ancienne disparaissent, les cérémonies légales sont abolies, le sacerdoce d'Aaron fait place à un nouveau sacerdoce, quand le Sauveur, Prêtre et Victime charge ses Apôtres et leurs successeurs, d'offrir jusqu'à la fin des siècles le grand Sacrifice.

Cependant il fallait que cet acte de Miséricorde et de Justice fût proclamé devant tout l'Univers, qu'il fût patent aux

yeux de tous les hommes que la Synagogue infidèle avait mérité le libelle de répudiation ; Jésus-Christ lui même se charge de cette fonction ; du haut de l'autel sacré, dressé sur le Golgotha et déjà arrosé de son Sang, il annonce au monde que le règne de la Synagogue est fini, que cette indigne Épouse a comblé la mesure de ses crimes et qu'il a déversé sur une autre toute sa tendresse. *Consummatum est.*

C'est cette pensée que le moyen-âge a rendue d'une manière si énergique sur nos monuments chrétiens. Au pied de la Croix du Sauveur se tiennent deux femmes mystérieuses ; l'une à sa droite, jeune, pleine de force, de vigueur et de grâces ; l'autre, à gauche, humiliée, faible, décrépite, chancelante, quelquefois poussée par un Ange qui accélère sa chute comme nous l'avons vue au portail de St.-Gilles.

Ce sujet se reproduit souvent aux XII[e]. et XIII[e]. siècles, avec des variétés de détails dont le génie de chaque artiste se plaisait à l'orner. Un des vitraux de l'ancienne église abbatiale d'Orbais (Marne) nous montre la Sainte Vierge et saint Jean au pied de la Croix ; à droite, dans le panneau voisin, l'Eglise est figurée sous les traits d'une femme nimbée, une couronne d'or orne sa tête, elle est revêtue d'un riche manteau et tient en main une Croix triomphale ; sur le panneau opposé, c'est la Synagogue, sans nimbe, car le nimbe est l'attribut de la puissance ou de la sainteté ; elle baisse la tête et tourne le dos au signe du Salut. Un vitrail de la cathédrale de Bourges reproduit le même sujet ; ici on ne voit au pied de la Croix, ni Marie, ni le Disciple bien-Aimé, l'Église et la Synagogue assistent seules aux derniers moments du Sauveur. A droite, la Religion, belle et jeune, est parée d'un large manteau, elle a la couronne en tête, car elle est Reine, son Époux vainqueur de la mort l'appelle à partager son triomphe et son immortelle royauté ; à elle, à elle seule toutes ses faveurs, le cœur de son Époux lui est ouvert, et dans le calice qu'elle tient

entre ses mains, elle reçoit les flots de sang qui jaillissent du



côté de l'Homme-Dieu ; c'est aussi vers elle que le Sauveur mourant a porté ses regards pleins d'amour, c'est de son côté qu'il a incliné la tête.

La synagogue, au contraire, tourne le dos à la Croix, elle n'a pas voulu reconnaître le moment favorable où un Dieu l'a visitée (1) et ce Dieu irrité l'a frappée d'aveuglement, un bandeau couvre ses yeux ; elle était reine, mais sa couronne tombe de dessus sa tête (2) ; elle était dans l'abondance, elle n'a même plus de manteau pour couvrir ses épaules, une simple robe laisse apercevoir la maigreur de ses membres (3);

(1) Eò quod non cognoveris tempus visitationis tuæ. Luc 19-44.

(2) Defecit gaudium cordis nostri : versus est in luctum chorus noster, cecidit corona capitis nostri. Jerem. Threni V.

(3) Dans la peinture, le manteau de la religion est de pourpre, symbole de sa royauté ; la synagogue revêt les couleurs sombres du deuil.

elle n'a plus de soutien, personne ne viendra plus se ranger sous son étendard, car cet étendard qu'elle porte semble trop lourd pour ses faibles mains, sa hampe d'ailleurs est rompue en plusieurs endroits; enfin elle laisse échapper le livre de la Loi déjà renversé, et son nom est inscrit sur ce livre; on dirait le nom d'un mort sur une pierre sépulcrale, mais sans éloge, sans le moindre mot de regret. Ailleurs, la synagogue a tout-à-fait disparu de la scène, elle n'est plus; il ne faut pas laisser pourrir les morts sous les yeux des vivants; la religion seule reçoit le sang qui jaillit des plaies du Sauveur. Les miniaturistes ont largement exploité ce sujet.

Saint Cyprien (1) reconnaît, dans les deux criminels suspendus en croix de chaque côté du Sauveur, la réprobation des Juifs et la vocation des Gentils; l'un refuse avec opiniâtreté de reconnaître Jésus-Christ pour son Dieu, ses souffrances et ses humiliations sont pour lui un sujet de scandale et il meurt dans son endurcissement; l'autre, au contraire, ouvre les yeux à la lumière intérieure qui l'éclaire, abjure ses erreurs, réclame son pardon, et pour prix de son amour naissant reçoit l'assurance d'un éternel bonheur.

Saint Augustin nous dit que la lune peut être considérée comme l'image de la synagogue. En effet, de même que la lune emprunte sa lumière au soleil et qu'elle resterait dans la plus profonde obscurité si un autre corps venait à intercepter ses rayons, de même aussi la Loi Ancienne serait inexplicable sans le secours de la Loi Nouvelle qui vient lui communiquer sa lumière. Le soleil et la lune qu'on aperçoit si souvent dans la scène du crucifiement, peuvent donc être aussi considérés comme les images des deux Testaments. Mais ici le soleil, sans cependant rien perdre de son éclat, s'éclipse pour le peuple déicide; la Croix ne permettra pas à ses rayons de parvenir jusqu'à la synagogue.

(1) Sanctus Cyprianus de montibus Sion et Sina.

Le règne de la synagogue est détruit, et celui de l'église commence. Déjà cette nouvelle reine a puisé dans le sang de son royal époux la force qui lui était nécessaire pour résister



à ses ennemis; mais elle a encore besoin de lumières et de grâces: ces secours ne lui seront point refusés.

Le tympan du portail intérieur de l'église de Vézelay nous montre le Sauveur chargeant les Apôtres de la sublime mission de prêcher son Evangile au monde et d'étendre par toute la terre l'empire de son Église. On est d'accord, en général, sur le sujet principal de ce magnifique portail; tout le monde

y reconnaît la mission confiée aux Apôtres. Mais quand on vient à en examiner les détails secondaires, on est forcé de reculer, ou les explications sont peu satisfaisantes.

Nous osons élever ici la voix à notre tour au milieu de tant de graves autorités qui ont tenté d'expliquer le portail de Vézelay, nous exposerons simplement nos observations. Avant tout il faut poser en principe général qu'il y a ordinairement une certaine analogie entre le motif du tympan et les sujets secondaires qui ornent son encadrement, ils ne sont le plus souvent que le développement de la thèse, l'arrière-plan du tableau.

Partant de ce principe qui admet cependant quelques rares exceptions, nous avons cru remarquer, dans toutes les sculptures de ce portail, l'établissement et les conquêtes de l'Église.

Le pilier symbolique est surmonté d'une belle statue du saint Précurseur, c'est le dernier des Prophètes et le premier des Évangélistes; il réunit les deux Testaments, car il annonce la venue de Jésus-Christ, et il déclare en même temps qu'il est arrivé : préparez les voies du Seigneur.... Il en est un au milieu de vous que vous ne connaissez pas (1). Il est naturel qu'il trouve ici sa place. Il tient devant sa poitrine un large disque au milieu duquel était autrefois l'Agneau, dont le sang devait effacer les péchés du monde. Sur le socle on lit cette inscription :

AGNOSCANT OMNES QUIA DICITUR ISTE JOHANNES ❋ HIC RETINET POPULUM DEMONSTRANS INDICE CHRISTUM.

Qu'on reconnaisse ici celui qu'on nomme Jean, il retient le peuple *que ses vertus attirent* et du doigt lui montre le Christ.

Au-dessus de la tête nimbée du saint Précurseur s'étend un

(1) Parate viam Domini. Marc. 1-3. Medius autem vestrûm stetit quem vos nescitis. Joan. 1-26.

bandeau chargé de figurines dont on n'a pas encore donné l'explication. M. Le Normand prétend qu'à gauche ce sont les péchés capitaux, et à droite la sortie d'Egypte (1). Nous donnerons notre explication de ce bandeau, quand nous aurons considéré la scène principale.

Pour en découvrir le sens, il faut ouvrir les livres des deux Testaments. Le Sauveur plein de majesté, la tête ornée du nimbe crucifère, est assis dans une gloire elliptique; il étend à droite et à gauche ses mains, desquelles s'échappent des rayons qui vont se reposer sur la tête des onze Apôtres, car le traître Judas n'est pas encore remplacé. Il est facile de reconnaître les Apôtres les plus proches de Jésus-Christ, saint Pierre à droite avec ses clefs mystérieuses, à gauche le disciple bien-aimé avec sa figure d'adolescent; ils portent, comme tous les autres, le livre de la science divine, ce livre qui contient la doctrine et la morale de leur divin maître. Jésus-Christ, en répandant sur eux sa céleste lumière, semble leur adresser les paroles de l'Evangile : « Allez, « enseignez toutes les nations. Baptisez-les au nom du Père « et du Fils et du St.-Esprit, apprenez-leur tout ce que je « vous ai moi-même enseigné. » Mais pourquoi ce fleuve qui, à la hauteur de la face du Sauveur, semble s'échapper, après avoir pris sa source dans la gloire qui l'environne? Pourquoi, de l'autre côté, à gauche, cette branche d'arbre dont le tronc est caché? demandons-le à l'Apôtre saint Jean, et il nous répondra : « L'Ange me montra encore un fleuve d'eau vive « claire comme du cristal, qui coulait du trône de Dieu. Au « milieu de la place de la ville, des deux côtés de ce fleuve « était l'arbre de vie, qui porte douze fruits et qui donne son

(1) Il est assez difficile de se rendre compte de la présence, sur ce bandeau des sept péchés capitaux; je n'admets pas davantage la sortie d'Egypte quoiqu'elle pût à toute force trouver ici sa place.

« fruit chaque mois ; et les feuilles de cet arbre sont pour « guérir les nations (1). » Ce sont, comme on le voit, des images en rapport avec le sujet principal, le fleuve d'eau vive qui doit purifier le monde, l'arbre de vie dont les feuilles mêmes ont la vertu de guérir les nations.

Trois archivoltes encadrent le tympan ; la première renferme huit tableaux qui n'ont pas été expliqués ; il nous a semblé, en considérant la variété des costumes que l'artiste a donné aux personnages de chaque tableau, et même à la physionomie particulière des individus qui composent les groupes, remarquer la personnification de ces nations différentes de mœurs et de langage, auxquelles les Apôtres devaient porter la bonne nouvelle.

Le bandeau dont nous avons parlé représenterait les fruits de la prédication de l'Evangile. Saint Pierre se retrouve encore avec ses clefs au milieu du bandeau qu'il domine de la moitié du corps, sa taille est gigantesque si on la compare aux autres figurines qui, à droite et à gauche, se dirigent vers lui. On croirait entendre ici le Prophète Jérémie s'écrier : « Ils vien« dront des extrémités de la terre et ils diront : en vérité, « nos pères n'ont connu que le mensonge, leurs vaines er« reurs ne leur ont été d'aucun secours (2), » ou bien Isaïe parlant de la nouvelle Jérusalem : « Lève les yeux, ô Sion, « promène tes regards autour de toi, et vois ces peuples « nombreux qui se sont réunis pour vivre sous tes lois (3). »

(1) Et ostendit mihi fluvium aquæ vitæ splendidum tanquam crystallum procedentem de sede Dei et Agni. In medio plateæ ejus, et ex utrâque parte fluminis, lignum vitæ, afferens fructus duodecim per singulos menses reddens fructum suum et folia ligni ad sanitatem Gentium. Apoc. XXII, 1-2.

(2) Venient ab extremis terræ et dicent : Vere mendacium possederunt patres nostri, vanitatem quæ eis non profuit. Jérém. 16.

(3) Leva in circuitu oculos tuos, et vide : omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. Isaïe, 49.

Nous ne sommes pas étonnés de voir ici Pierre au milieu de ce concours ; chef de l'église , c'est à lui de faire entrer les nations dans son sein , il a reçu la mission de paître et les brebis et les agneaux ; mais sa présence au milieu des allégories représentant les péchés capitaux , ou des Juifs fuyant devant Pharaon , deviendrait inexplicable.

La seconde archivolte du grand portail représente les signes du zodiaque et les différents travaux de l'année qui correspondent à ces signes. Ne croyons pas que ce sujet que l'on retrouve fréquemment sur d'autres monuments ait été placé ici sans dessein. Catholique par l'étendue de son empire , l'église le sera encore par sa durée ; elle verra se succéder les mois , les saisons et les années , jusqu'au moment où son divin époux viendra juger la terre , car il lui a promis de demeurer avec elle jusqu'à la consommation des siècles.

La troisième archivolte posée en larmier n'est qu'une guirlande de feuilles de fantaisie très-grâcieuses et parfaitement fouillées.

Si après avoir étudié le grand portail nous examinons les tympans des deux portes secondaires qui donnent entrée dans les bas-côtés , nous sommes encore frappés de l'ensemble parfait qui s'y fait remarquer , des rapports des sujets qui y sont représentés avec le sujet principal. A gauche nous découvrons l'Annonciation , la Visitation , la Naissance de Jésus-Christ , l'Adoration des Bergers et celle des Mages ; à droite, les scènes de la vie publique de Jésus-Christ ; le Sauveur au milieu des Apôtres , les disciples d'Emmaüs , etc. Voilà trois des grandes époques de la vie de l'Homme-Dieu exprimées d'une manière bien claire et bien nette ; *sa vie cachée, sa vie publique, sa vie glorieuse* , mais pourquoi ne trouvons-nous rien qui nous rappelle sa vie douloureuse ? C'est sans doute parce que les artistes qui ont dirigé l'exécution de ce magnifique plan , ont pensé qu'il n'y avait besoin ni d'images ni de figures

en présence de la réalité ; le sacrifice du Calvaire doit tous les jours se renouveler sur l'autel, et l'église cruciforme semble les dispenser de tous autres détails.

Dans cette légion de démons qu'on remarque accrochés aux chapiteaux de l'intérieur de l'église, du narthex et des galeries, il est facile de découvrir la pensée des moines artistes. Ils ont voulu peindre à larges traits la déplorable position de l'homme sur la terre, lui dont la vie n'est qu'un continuel combat, mais ils n'ont pas oublié que Dieu n'a pas abandonné l'homme à ses propres forces et qu'il a ordonné à ses Anges de veiller sur lui pour le protéger. Aussi ils ont multiplié les Anges à l'égal des démons. C'est partout l'homme, l'Ange tentateur et l'Ange protecteur, c'est la lutte du prince des ténèbres contre la lumière, c'est le triomphe de la vérité sur l'erreur.

Cependant l'Ange de lumière peut bien combattre l'Ange de ténèbres, il peut bien remporter sur lui une victoire passagère ; pour le terrasser, pour détruire son empire, il ne faut rien moins que la puissance de celui auquel était réservé, selon l'énergique expression de l'Écriture, de briser les portes d'airain des enfers, et d'en rompre les verroux. C'est cette victoire que nous indiquent les deux portails latéraux et le plan cruciforme.

Contre la concupiscence, l'ignorance et la mort, tristes fruits du paradis terrestre, l'homme trouve des remèdes efficaces à Bethléem, dans les sublimes prédications de la Judée et au sommet du Golgotha ; pour le démon, triple défaite qui demeurerait cependant incomplète, si Jésus-Christ, en quittant la terre, n'imprimait à son œuvre un caractère de perpétuité, c'est ce qu'il fait dans l'établissement de son église, sujet du grand portail.

A Vézelay, le Sauveur n'a aux pieds ni aux mains aucune trace, aucune cicatrice de sa douloureuse Passion. Ailleurs on

voit se reproduire la même scène sous un type différent ; non seulement Jésus-Christ a conservé ses glorieuses cicatrices, mais les plaies de ses mains sont ouvertes et il en jaillit des flots de sang qui se divisent en jets pour se répandre sur chacun des Apôtres.

Le tympan du portail méridional de l'ancienne église de St.-Sauveur de Nevers représente Jésus-Christ bénissant saint Pierre en lui livrant une énorme clef ; sa taille est gigantesque en comparaison de celle des Apôtres qui l'environnent. Au-dessus de leurs têtes on lit cette inscription :

VISIBUS HUMANIS MONSTRATUR MYSTICA CLAVIS.

Et au-dessous du bandeau qui soutient le tympan :

PORTA CŒLI PATEAT HUC EUNTIBUS INTUS ET EXTRA.

« La clef mystérieuse est montrée aux hommes. »

« Que la porte du Ciel soit ouverte à ceux qui entrent « dans le temple et à ceux qui en sortent (1). »

CHAPITRE 16.

Combats et victoires de l'Église. — Lions placés aux portes de nos basiliques. — Portails de St.-Gilles, de St.-Trophime d'Arles et de Moissac.

Nous ne remarquons pas partout, comme à Vézelay, l'absence des sujets qui rappellent les souffrances de l'Homme-Dieu ou les combats et les persécutions de l'Église. Un grand nombre de nos monuments religieux nous montrent Jésus-Christ crucifié sur leurs portails et sur leurs vitraux, et développent les différents traits de la Passion du Sauveur, les

(1) Ce curieux tympan est déposé à l'évêché de Nevers ainsi que les chapiteaux retirés des ruines de l'église de St.-Sauveur ; ces précieux débris commenceront le musée religieux que Mgr. l'évêque de Nevers désire depuis long-temps établir.

tortures et l'inébranlable fermeté des Martyres, les luttes et les victoires du Christianisme. Les XIIe. et XIIIe. siècles emploient souvent les symboles pour exprimer ces luttes et ces triomphes. C'est à travers des voiles mystérieux que nous apercevons l'épouse du Christ s'avançant douloureusement au milieu des nations rébelles qui finissent enfin par la reconnaître pour leur reine.

On voit quelquefois des lions couchés de chaque côté des portails des églises et servant de soubassement aux colonnes qui soutiennent les voussures. L'Italie et nos provinces méridionales nous en fournissent plusieurs exemples, mais cette disposition est plus rare dans le reste de la France. Ces lions ont donné lieu à de savantes dissertations à la suite desquelles on a adopté trop facilement peut-être une opinion que nous ne pouvons partager. Il fallait rendre compte de la présence de ces animaux, et comme on avait remarqué certains actes de justice qui portaient dans leur formule, *inter leones*, parce que pour donner plus de publicité ou de solennité à ces actes on les proclamait du portail de l'église, on en a conclu que ces lions étaient un symbole d'autorité et de juridiction.



Ces raisons sont pour nous peu concluantes. On proclamait les actes qui intéressaient toute une commune, du portail de l'église, parce que ce portail était ordinairement plus élevé que le sol de la place qui l'avoisinait, et qu'au sortir des di-

vins offices la population tout entière couvrait cette place ;

Maintenant encore, du moins dans les campagnes, les annonces des autorités civiles ont lieu aux portes des églises à l'issue de la messe paroissiale. C'est pour cela que les arbres que nous voyons devant les portes principales des églises ont été plantés ; il fallait songer à mettre le magistrat et ses administrés à l'abri du soleil et de la pluie.

Dans les églises dont le portail était en retraite et présentait une certaine profondeur, le magistrat se trouvait à couvert sous les voussures ; il n'est pas étonnant d'entendre proclamer ses actes *inter leones*, comme ailleurs on les proclamait *sub ulmo* (1) en faisant aussi mention de cet arbre dans la formule de l'acte. Si nous devons reconnaître un symbole de juridiction dans les lions, il faut reconnaître le même symbole dans les ormes qui abritaient les seigneurs et les évêques lorsqu'ils traitaient quelqu'affaire publique, dans le chêne de Vincennes sous lequel St.-Louis rendait la justice.

Nous nous sommes écartés de notre sujet, mais il nous fallait démolir avant de reconstruire.

Que signifient donc ces lions ? nous avons étudié en détail les églises de St.-Gilles, de St.-Trophime d'Arles et de Moissac, les plus remarquables, sans contredit, du midi de la

(1) Vers la fin du XI[e]. siècle, Hugues III, évêque de Nevers, traitait les affaires de son chapitre non pas à huis-clos, mais publiquement. Une de ses chartes porte : *In ulmo suâ consedit.* (Parmentier, hist. des év. de Nevers.)

Lebœuf nous apprend que le même usage existait à Auxerre et que les assemblées capitulaires se tenaient en été sous l'orme planté devant la cathédrale. Lebœuf, hist. d'Auxerre, t. II, p. 66.

Guillaume I[er]., comte de Nevers et d'Auxerre, contemporain de Hugues III, dont nous venons de parler, a laissé des chartes avec cette formule : Dans notre château, sous l'orme *in castello sub ulmo.* On voulait peut-être, en proclamant ces actes à la face du ciel et de la terre, les rendre par là plus solennels.

France, et nous nous sommes convaincus que ces lions étaient la traduction d'une pensée et non le résultat d'un caprice d'artiste ; mais cette pensée, il fallait la pénétrer.

Après avoir exposé rapidement les observations que nous avons faites en visitant les trois églises dont nous venons de parler, nous essaierons d'en dévoiler le sens caché.

Examinons d'abord le triple portail de St.-Gilles. Les premières colonnes à droite ont pour soutien des lions qui mordent leurs bases, puis d'autres lions toujours en soubassement broient sous leurs dents des moutons, des hommes, des guerriers armés ; il en est de même de ceux qu'on voit sous les pieds des Apôtres adossés aux tableaux du grand portail. Au côté gauche du portail, les colonnes sont soutenues par des ours entre lesquels on voit des hommes qui paraissent prier ou méditer sans crainte ; et enfin les dernières colonnes sont soutenues seulement par des hommes.

A St.-Trophime, les sujets sont représentés moins en grand, on y retrouve encore des hommes broyés sous les dents des lions ; une femme éplorée reçoit les tristes restes d'une de ces victimes ; un individu déchire la mâchoire d'un lion qui veut le dévorer ; et enfin le pilier qui soutient le tympan est soutenu lui-même par quatre hommes à genoux.

A Moissac, sous les pieds de saint Pierre, c'est un lion en repos. Ailleurs, ces mêmes animaux retiennent et écrasent de leurs pattes antérieures, tantôt un serpent qui fait de vains efforts pour se dégager et pour mordre, tantôt un quadrupède à tête de porc.

S'il ne faut pas reconnaître ici toute l'histoire de l'Église, avouons que si on devait la représenter par des emblêmes, on ne pourrait le faire d'une manière plus vraie et plus énergique.

Cette colonne est bien un symbole de l'Église, définie par

saint Paul, la base et la colonne de la vérité (1) ; la base est sur la terre, le sommet s'élève vers les Cieux. Le lion est le symbole de la force matérielle, ce sont les princes de la terre qu'il représente. Les lions mordent la base de cette colonne inébranlable (2) ; en effet, dès l'origine du christianisme, les princes l'attaquèrent par sa base pour essayer de la renverser. « Nous vous avons défendu, dirent-ils aux Apôtres de Jésus-« Christ, de prêcher au nom de cet homme (3). » La foi ne pouvait éclairer les ames que par la prédication (4) ; c'est la prédication qu'ils attaquent. Les Apôtres ne se laissent pas ébranler ; fidèles à la mission que Jésus-Christ leur avait confiée, d'enseigner toutes les nations, ils ne tiennent aucun compte de la défense qui leur est faite et continuent à proclamer les vérités saintes. De nouvelles attaques sont dirigées contre l'Église ; cette fois les lions ne se contentent plus de mordre la base de la colonne, ils dévorent les enfants de l'Église, ils broient sous leurs dents meurtrières des agneaux qui indiquent si bien la patience de leurs victimes, des hommes, des guerriers armés, car la foi a eu des martyrs de toute condition. Ce sont leurs glorieuses histoires que nous racontent les portails de St.-Gilles et de St.-Trophime. Oh ! comme elle est touchante, la scène qu'on remarque sur le portail de cette dernière basilique ; c'est une femme triste, mais résignée, qui reçoit les précieux restes de ces hommes que les lions laissent échapper de leur gueule : comme elle nous peint bien la sollicitude de l'Église pour recueillir les re-

(1) Columna et firmamentum veritatis. Tim., 1-3.

(2) Il est à observer que, tout en cherchant à renverser la colonne, ils la soutiennent ; c'est qu'en effet le Christianisme s'est fortifié, s'est affermi par les persécutions.

(3) Act. apost., 5.

(4) Fides ex auditu, auditus autem per verbum. Rom. 10-17.

liques de ses martyrs; c'est elle, en effet, qui est chargée d'accomplir les promesses du Seigneur; il ne veut pas que les os de ses Saints périsseut, et il les prend sous sa garde (1).

Mais la fin des épreuves approche et les dents des lions doivent être brisées (2). Cette victoire est figurée par cet homme qui déchire la mâchoire d'un lion qui veut le dévorer. Plus loin, à St.-Gilles, nous voyons les colonnes soutenues par des ours, et entre les ours des hommes en méditation. C'est toujours la suite de l'histoire de l'église, ce sont ces hommes dont le monde n'était pas digne, qui erraient dans les solitudes, qui se retiraient dans les cavernes au milieu des bêtes féroces (3); ils soutiennent aussi par leurs vertus, leurs prières et leurs mortifications, l'édifice que Jésus-Christ a fondé.

Enfin, l'Église avait donné au monde des preuves de sa céleste origine dans le courage que sa foi avait inspiré à ses martyrs; et d'un autre côté ses solitaires et ses anachorètes avaient appris aux hommes le détachement et la mortification; l'édifice était affermi et les ministres de cette religion sainte pouvaient sans crainte travailler librement à la mission qui leur était confiée. N'est-ce pas cette pensée que l'artiste de St.-Gilles voulait rendre en nous montrant les dernières colonnes du côté gauche soutenues par des hommes. A Saint-Trophime, le pilier symbolique est soutenu aussi par quatre hommes, mais ils sont à genoux. Magnifique pensée! la foi, la prière, l'union avec Dieu, voilà où l'Église puise sa force.

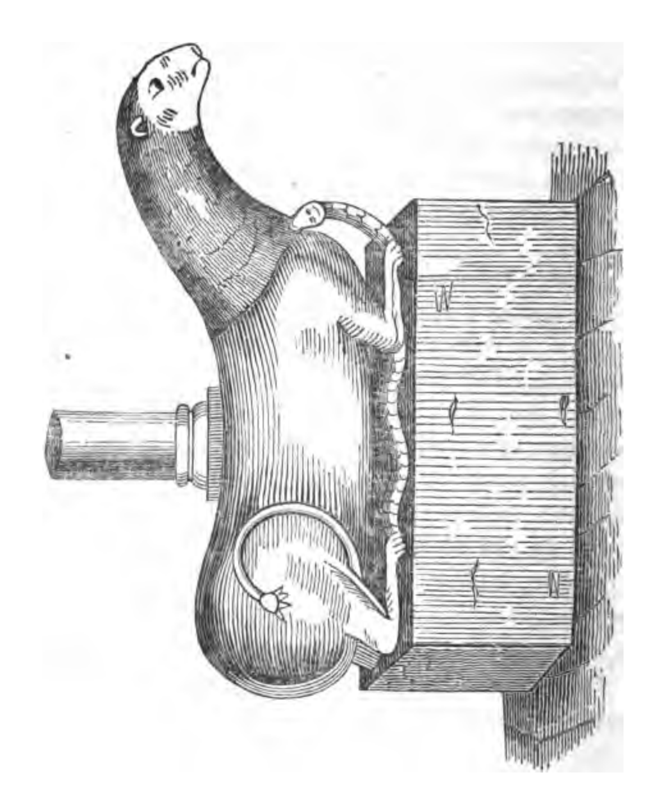
Considérons maintenant, au portail de Moissac, ce lion en repos sous les pieds du prince des Apôtres; il est las du car-

(1) Custodit Dominus omnia ossa eorum. Psalm. 33.

(2) Molas leonum confringet Dominus. Psalm. 57.

(3) Ad Hæbreos, 11.

nage, ou plutôt il est vaincu. Les princes de la terre se sont soumis au joug de la foi, ils ont revêtu la douceur de l'Agneau et reconnaissent l'autorité de Celui auquel le Christ vainqueur a confié ses pouvoirs ; maintenant enfants de l'Église ils deviendront les défenseurs de leur mère, car elle aura d'autres ennemis à combattre, d'autres luttes à soutenir ; ils écrase-



ront le serpent de l'hérésie qui chercherait à se glisser dans son sein, les vices immondes qui tenteraient de s'opposer au

progrès et au développement de sa sublime morale (1).

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire remarquer, sous une autre face, les rapports qui existent entre le soubassement du portail de St.-Gilles et le sujet dont nous venons de parler. Nous avons vu, sur un des médaillons du soubassement, la lionne allaitant ses petits, emblême de la société payenne, du règne de la force matérielle ; les lionceaux ont grandi, ils se sont trouvés en face du christianisme qui venait pour remplacer le règne de la force par celui de la Charité ; ils ont épuisé cette force au milieu du carnage, et la Charité a enfin triomphé (2).

CHAPITRE 17.

Les quatre fleuves du Paradis terrestre. -- Les quatre grands Prophètes. — Les quatre Evangélistes et leurs animaux symboliques. — Les Tétramorphes.

C'est une magnifique pensée du moyen-âge, de réunir dans un même tableau ou de mettre en regard les quatre fleuves du Paradis terrestre, les quatre grands Prophètes, Daniel, Jérémie, Isaïe et Ezéchiel, et les quatre Evangélistes.

Les quatre fleuves portaient dans les jardins d'Eden la fertilité par l'abondance de leurs eaux ; les plantes et les arbres de ces vastes jardins puisaient sans cesse de nouveaux sucs et une nouvelle vigueur dans la fraîcheur de ces eaux salutaires. Les quatre Evangélistes sont aussi les quatre sources

(1) M. de Caumont, en parlant du serpent et du porc, placés sous les griffes du lion, dit que ces animaux représentent les vices domptés. Nous partageons cette opinion, seulement nous reconnaissons l'hérésie dans le serpent et la corruption dans le porc.

(2) Susceperunt me sicut leo paratus ad prædam : et sicùt catulus leonis habitans in abditis. Psalm. 16.

fécondes qui doivent arroser l'église pour y faire germer toutes les vertus, dont le Seigneur nous a donné l'exemple.

« L'église, dit saint Cyprien, comme le Paradis terrestre, « renferme dans son domaine des arbres qui doivent porter « des fruits. Ceux de ces arbres qui ne produisent pas de « bons fruits, sont coupés et jetés au feu. Ces arbres sont ar- « rosés par quatre fleuves, c'est-à-dire par les quatre Evan- « giles, qui, de leur source céleste, répandent sur nous les « eaux salutaires du baptême (1).

« La source principale, dit saint Ambroise, est Jésus-Christ, « et les quatre fleuves indiquent aussi les quatre Vertus Cardi- « nales qui découlent de cette source sacrée : la Prudence, la « Tempérance, la Force et la Justice. Les sages de ce monde « ont bien pu parler de ces vertus et les exalter, mais c'est « dans nos livres saints qu'ils en ont puisé les notions. »

Les quatre grands Prophètes ont été réunis quelquefois aux Evangélistes, car ils ont annoncé par avance la bonne nouvelle ; ils ont montré aux hommes les merveilleux détails de la vie du Désiré des nations ; ils leur ont parlé de son amour immense, des douleurs qu'il devait endurer avant de consommer le grand sacrifice de la rédemption, des combats et des triomphes de l'église ; ils étaient véritablement les Evangélistes de la Loi Ancienne et les prédicateurs de la Loi de grâce qu'ils ne faisaient qu'entrevoir à travers les ombres de l'avenir.

Les quatre fleuves, les quatre grands Prophètes, les quatre Evangélistes ne sont pas toujours réunis.

Les quatre fleuves du Paradis terrestre qui figurent les quatre Evangélistes, se trouvent dans les Catacombes ; on y voit le Sauveur sous la forme humaine ou sous celle de l'Agneau symbolique monté sur un tertre, du pied duquel sortent les quatre sources mystérieuses. Cette idée de nos premiers pères s'est

(1) D. Cyprianus : de hæreticis baptisandis.

propagée parmi leurs enfants, car au XIIe. siècle nous la retrouvons encore. Ici ce sont quatre urnes répandant des eaux abondantes ; ailleurs, comme à Vézelay (1), les fleuves sont personnifiés, les quatre personnages sont appuyés sur des urnes, desquelles s'échappent des sources fécondes. Un de ces personnages, à Vézelay, vomit le fleuve.

Nos artistes chrétiens ont établi une grande différence entre les Evangélistes de la Loi Ancienne et ceux de la Loi Nouvelle. La gloire du Seigneur n'avait pas encore rejailli sur les Prophètes ; et leur tête, du moins en Occident, n'est point ornée du nimbe, reflet de cette gloire. Les Prophètes ne pouvaient connaître la Loi de grâce dans toute son étendue, et ce qu'ils en connaissaient était couvert d'un voile épais ; c'est pourquoi on leur met habituellement entre les mains un *volumen* à moitié roulé (2). Quelquefois, au lieu du volumen, ils ont un phylactère tantôt lisse, tantôt avec une inscription qui rappelle un de leurs plus remarquables oracles. Au portail de Moissac, Isaïe porte sur un phylactère : *Ecce Virgo concipiet.*

Les Evangélistes, au contraire, au lieu du volumen obscur, portent le livre de la science qui ne leur cache rien et dont toutes les pages leur dévoilent la vérité.

Daniel est ordinairement représenté assis dans la fosse aux lions ou revêtu du riche costume des grands de Babylone. Jérémie est abattu par la tristesse à la vue des ruines de Jérusalem ; quelquefois on voit dans un nuage, au-dessus de sa

(1) Chapiteau du collatéral méridional. Le même sujet se retrouve à la cathédrale d'Autun, les personnages sont couronnés, comme à Vézelay.

(2) Cette observation que Durand, de Mende, a consignée, souffre cependant quelques exceptions ; on rencontre quelquefois, surtout aux premiers siècles, les Apôtres et les Evangélistes avec le *volumen*, et les Prophètes avec le livre, c'est pourquoi nous avons cru devoir ajouter le mot, *habituellement*, pour rendre cette proposition moins absolue.

tête, la verge et la chaudière enflammée qu'il aperçut dans sa vision mystérieuse (1).

Isaïe porte la scie, instrument de son martyre, ou le charbon ardent qui purifia ses lèvres.

Ezéchiel dévore un volume (2), c'est ainsi qu'il est représenté sur les stalles de Notre-Dame de Brou; d'autrefois on met près de lui les quatre animaux et les roues enflammées que Dieu lui fit voir.

Les Evangélistes sont ordinairement accompagnés de leurs animaux symboliques qui, quelquefois leur servent de soutien. Saint Mathieu est accompagné de l'Ange; saint Jean, de l'aigle; saint Marc, du lion ailé; et saint Luc, du taureau, ayant aussi des ailes. Ces animaux, dit saint Grégoire, conviennent parfaitement aux quatre Evangélistes, puisque l'un a décrit la naissance du Fils de Dieu, selon la nature humaine; l'autre, l'oblation du sacrifice sans tache, indiqué par le bœuf, victime ordinaire du sacrifice; le troisième, sa force et sa puissance, marquées par les rugissements du lion; et, le quatrième, la naissance éternelle du Verbe; comme l'aigle, il a pu considérer fixement le soleil levant.

Ces animaux, ajoute le saint Docteur, peuvent bien aussi figurer le Sauveur lui-même, car il a pris notre nature en se faisant homme; il s'est laissé égorger comme les anciennes victimes; lion terrible, il a rompu par sa puissance les liens de la mort; enfin, comme l'aigle, il s'est élevé vers les cieux par son Ascension (3).

Quand les Evangélistes ne sont pas accompagnés de leurs animaux, le Livre de la Bonne Nouvelle qu'ils ont entre les mains, porte une inscription qui aide à les distinguer;

(1) Jerem., cap. 1-11 et 13.

(2) Ezéch., cap. 11-8.

(3) Moral. lib. XXXI, cap. 21.

saint Jean, par exemple, a, sur son livre, *In principio erat Verbum*. Les autres ont de même le commencement de l'Evangile écrit par eux, ou du moins un des principaux traits du livre divin. Ils ont aussi les pieds nus ainsi que les Apôtres, distinction qu'ils partagent avec saint Jean-Baptiste, avec les Anges et avec Dieu lui-même; il n'en est pas ainsi des autres Saints (1). Les seuls envoyés de Dieu, chargés de faire connaître sa volonté aux hommes, sont déchaussés; en les voyant, on peut s'écrier avec Isaïe: qu'ils sont beaux sur la montagne, les pieds de ceux qui annoncent et prêchent la paix; qui annoncent le bonheur et qui prêchent le salut, qui disent à Sion: le règne de ton Dieu va s'établir (2). Très-souvent les Evangélistes sont remplacés par leurs animaux symboliques, et dans ce cas, ces animaux sont ordinairement nimbés, tantôt sans aucun attribut, tantôt soutenant le Livre Evangélique, ou bien un phylactère, lisse ou marqué du nom du saint qu'ils remplacent.

Les Evangélistes ou leurs animaux se rencontrent fréquemment sur les tympans des portails de la fin du XIe. siècle, sur ceux du XIIe. et du commencement du XIIIe. On les voit recevant leur mission du Sauveur et paraissant écrire sous sa dictée, comme au portail latéral de St.-Pierre-les-Moutiers, diocèse de Nevers, comme aussi à Maguelonne, où les quatre animaux seuls regardent Jésus-Christ; ou bien ils assistent au jugement dernier, portant encore le Livre d'après lequel seront jugées les actions des hommes.

(1) En Occident, on trouve quelquefois Moïse et Isaïe déchaussés comme les Anges et les Apôtres; nos livres saints nous en donnent la raison: Dieu avait ordonné à Moïse d'ôter sa chaussure quand il lui apparut sur le mont Horeb, dans le buisson ardent; et Isaïe avait reçu l'ordre de se dépouiller de ses vêtements et de parcourir pieds nus les rues de Jérusalem. On voulait donc rappeler ces circonstances de leur vie.

(2) Isa., XI-7.

Il est à remarquer que ces animaux ne sont pas placés indistinctement d'après le caprice ou le goût de l'artiste; tel est le rang qui leur est ordinairement assigné: au haut, à droite (gauche de celui qui regarde) (1), est l'ange; à gauche, l'aigle; au bas, à droite, le lion; à gauche, le taureau.

Sur un des vitraux de l'église de Brou, dont nous aurons plusieurs fois occasion de parler, on voit la marche triomphale du Sauveur; son char est traîné par les quatre animaux évangéliques. A St.-Etienne-du-Mont, à Paris, on les voit aussi attelés au char de l'église.

Enfin, les Evangélistes sont encore confondus complètement avec leurs symboles; ils conservent la forme humaine, mais au lieu d'une tête d'homme, ils ont la tête de leur attribut; saint Mathieu a une tête d'ange, saint Jean une tête d'aigle, saint Luc une tête de taureau, saint Marc une tête de lion. Ce genre se rencontre assez fréquemment en France, sur les manuscrits du Xe. au XIIIe. siècle; on le remarque au portail de la cathédrale de Strasbourg, mais il est plus fréquent en Allemagne et en Italie qu'en France.

C'est ici le lieu de parler des tétramorphes, si communs dans l'Iconographie grecque; on donne ce nom à une seule figure composée des quatre animaux évangéliques, réunis et ne formant qu'un seul corps. Le tétramorphe a six ailes garnies d'yeux; deux de ces ailes servent de vêtements à l'Ange et l'enveloppent par devant en se croisant; deux autres se croisent au-dessus de sa tête et deux sont étendues sur les côtés. La tête de l'aigle s'élève au-dessus de la tête de l'ange, entre les deux ailes; la tête du lion paraît sortir de l'épaule droite, et la tête du taureau de l'épaule gauche; au-dessous de ces deux têtes, on voit paraître les mains de l'Ange, et ses

(1) Toutes les fois que nous parlons de la droite ou de la gauche, c'est toujours la droite de l'église, le côté de l'évangile; et la gauche, le côté de l'épître.

pieds sont appuyés sur des roues ailées et enflammées. C'est ainsi que M. Didron nous représente le tétramorphe dans son Iconographie grecque et latine, p. 440.

CHAPITRE 18.

Application des principes émis dans le chapitre précédent. — Vases sacrés et ustensiles en usage dans le service divin. — Encensoirs du XIIe. siècle.

L'Iconographie chrétienne ne se développait pas seulement sur les masses architecturales ; tandis que les sculpteurs et les *tailleurs d'ymaiges* exerçaient leur ciseau sur les portails, les niches, les chapiteaux, les cuves baptismales et les autels ; tandis que les peintres couvraient de riches fresques les murailles du temple saint et décoraient les vitraux des couleurs les plus vives ; de leur côté les orfèvres, les ciseleurs, les émailleurs, rivalisaient de zèle et de talent dans l'ornementation des vases et ustensiles nécessaires au culte divin. Tous les meubles, tous les ornements d'une église ; calices, custodes, châsses, flambeaux, encensoirs, évangéliaires, etc., étaient autant de livres ouverts qui portaient l'ame à de saintes et sublimes méditations, par les traits historiques ou les symboles dont ils étaient couverts. Les mêmes pensées de foi guidaient les uns et les autres ; et, en reconnaissant partout cette unité de principes qui est le caractère distinctif de l'église de Jésus-Christ, on s'étonne de cette variété admirable répandue sur les œuvres magnifiques qu'elle a su inspirer. Elle seule pouvait remplir l'ame de sentiments qui paraissent tout-à-fait opposés, sans cependant lui faire éprouver ni chocs, ni déchirements, ni tristesse ; elle seule pouvait adoucir la crainte par la confiance, faire succéder instantanément les extases de l'amour aux agitations du remords,

et insérer dans un cœur, peut-être flétri par le crime, le germe des plus sublimes vertus. Si le portail glace notre ame par les terreurs salutaires de la dernière catastrophe qui doit ébranler les Vertus des cieux ; si, au milieu de sujets consolants, nous rencontrons souvent des scènes qui nous engagent à opérer notre salut avec crainte et tremblement ; si les chapiteaux de la nef nous annoncent les combats ; en approchant de l'autel, tout est tendresse, tout est amour.

Sancta sanctis, s'écriait autrefois le diacre au moment où allaient commencer les saints Mystères, et en un clein-d'œil ceux dont la conscience était chargée de crimes allaient s'agenouiller dans le parvis du temple et méditer, en pleurant, devant l'image de celui qui devait les juger un jour.

Cependant, les fidèles, déjà purifiés par les larmes du repentir, mêlés à ceux qui avaient su conserver la grâce dans leur cœur, se disposaient à participer au même banquet ; en approchant de l'autel, ils ne devaient pas être troublés dans leur pieuse ferveur ; leurs yeux ne devaient rencontrer que des images consolantes, ils pouvaient lire partout, *confiance et amour*. Les châsses des saints leur rappelaient les vertus et la gloire de ceux qui avaient combattu le bon combat ; les Missels et les Evangéliaires leur montraient Jésus-Christ bénissant, répandant la divine semence, ou inspirant les Docteurs de la Loi Nouvelle. Les calices, les patènes, les custodes ne présentaient que des traits en rapport avec l'auguste sacrifice; c'est Abel, offrant à Dieu le plus beau de ses agneaux ; c'est Melchisédech, offrant le pain et le vin ; Noé, recevant dans l'arche l'innocente colombe, ou, immolant après le déluge, les animaux purs en holocauste ; c'est Aaron balançant l'encensoir ; puis on aperçoit l'Agneau immolé ou portant une croix triomphale, les différentes scènes de la vie de Jésus-Christ, les emblêmes des vertus nécessaires pour s'asseoir dignement à la Table Sainte, ou fécondés par la communion ; on y

voit encore les quatre fleuves du Paradis terrestre, qui sont ici la figure des grâces abondantes, qui découlent des plaies de Jésus-Christ pour fertiliser le vaste jardin de l'église; cette vue rappelait aux fidèles les paroles prophétiques d'Isaïe : « Vous puiserez avec joie aux sources du Sau- « veur (1). »

On sait qu'à chaque phase architecturale, les vases et les ustensiles à l'usage du culte divin ont varié sous le rapport des ornements et de la forme. L'encensoir, en particulier, a suivi de plus près la marche de l'architecture ; d'abord peu élevé et offrant une image des coupoles primitives, il devint plus léger, et s'élança avec les clochers pyramidaux du XIe. et du XIIe. siècle ; pendant la période ogivale, il maria les festons et les découpures gracieuses aux fleurs variées accrochées à ses tourelles. Un encensoir était donc une petite église ou au moins la partie la plus apparente et la plus ornée de l'église, le portail et la tour.

Nous verrons plus tard que nos iconographes ont représenté l'ame par un petit être humain aux formes déliées et aériennes ; la même pensée ne les aurait-elle pas portés à faire de l'encensoir une église en miniature ; l'encens, en effet, est le symbole de la prière qui est l'ame de l'église. Les Anges en balançant leurs encensoirs d'or devant le trône de l'Agneau, lui offrent les prières des Saints comme le plus agréable parfum (2).

On se fera une idée de la forme d'un encensoir du XIIe. siècle, par les détails que nous allons donner ; c'est un extrait de l'ouvrage du moine Théophile (3).

La coupe de l'encensoir destiné à recevoir le feu, avait

(1) Haurietis aquas in gaudio de fontibus Salvatoris. Isa., 12.

(2) Ascendit fumus incensorum de orationibus sanctorum de manu Angeli. Apoc., 8.

(3) Diversarum artium schedula.

quatre arcs ciselés, formant sur cette coupe quatre médaillons, dans lesquels on représentait assis les fleuves du Paradis terrestre, sous la forme humaine, avec leurs urnes, desquelles s'échappait une eau ruisselante.

Entre chaque arc, dans la partie supérieure de la coupe, étaient des têtes d'hommes ou de lions qui se séparaient en deux parties, de telle manière que la face seule était adhérente à la coupe, tandis que la crinière ou la chevelure était jointe à la partie supérieure. Les chaînons arrêtés dans chaque face passaient dans la chevelure comme dans un anneau.

Dans la partie supérieure ou couvercle de la coupe, quatre arcs correspondants à ceux de la partie inférieure s'allongeaient en tiers-point. On y voyait les quatre Evangélistes ou seulement leurs animaux symboliques. Au-dessus des têtes dont nous avons parlé, qui servaient à cacher la naissance des chaînons, s'élevaient quatre tourelles carrées, séparées par les arcades ogivales et ornées de figures d'Anges ailés; au deuxième étage, quatre autres tourelles rondes avec leurs fenêtres étaient garnies de fleurs, d'oiseaux, de quadrupèdes, de reptiles. Enfin, le tout était couronné par une tour octogone ayant des fenêtres sur toutes faces; mais à la base se trouvaient encore quatre tours carrées, correspondantes aux autres dont nous avons parlé; chacune de ces tours était garnie sur le devant de trois colonnes servant de pied-droits à une fenêtre géminée, un œil-de-bœuf surmontait la colonne médiane et un petit pignon couvrait chacune de ces tours, ou si on aime mieux, ces édicules à double baie. Les chaînes allaient se réunir à un lis dans le calice duquel se jouaient de petits oiseaux ou d'autres animaux.

On voit que les détails de cet encensoir ne nous éloignent pas de nos études iconographiques, c'est le complément de ce que nous avons dit dans le chapitre précédent. Prenant le même auteur pour guide, nous allons considérer un autre encensoir de la même époque et nous préparer par là aux ob-

servations que nous avons à faire dans les chapitres qui doivent suivre.

La coupe de l'encensoir présentait le plan d'une croix grecque dont les vides, entre chaque croisillon, auraient été garnis de segments de nimbe. Les chaînettes étaient fixées dans une tourelle placée aux extrémités des croisillons.

La partie bombée entre chaque croisillon, contenait trois Prophètes avec leurs tablettes, portant leurs témoignages et correspondant à autant d'Apôtres placés dans le même ordre; sur la partie supérieure de l'encensoir, le nom de chaque Prophète était inscrit au-dessus de sa tête. La partie sphérique, au-dessous des Prophètes, était ornée de médaillons circulaires renfermant les Vertus représentées par des bustes de femmes; leurs noms étaient inscrits dans le cercle.

Le dessus de l'encensoir était sur le même plan. Quatre tourelles correspondaient à celles de la partie inférieure, ou plutôt devaient être la continuation de ces tourelles partagées par le milieu; elles servaient à contenir les chaînettes. Au-dessus des douze Prophètes que nous avons vus sur la partie inférieure, étaient les douze Apôtres sous douze arcades avec deux fenêtres ou portes dans chaque arcade; l'Apôtre au milieu tenait sa tablette. Le nom de chacun était inscrit dans la bordure des arcs. Un fronton triangulaire soutenait une petite toiture et couvrait trois arcs sur chaque face. Dans les espaces triangulaires, étaient représentées douze pierres correspondantes aux douze Apôtres, et une fenêtre était pratiquée dans les trois angles de chaque fronton. « C'est, « dit l'auteur dans lequel nous avons puisé ces détails, pour rap- « peler les paroles du Prophète: on voit à l'Orient trois portes, « trois à l'Occident, trois au Midi, trois au Septentrion. »

Au-dessus de ce premier étage, s'en élevait un second en retraite à huit pans, comme le premier; mais disposé de telle manière, que les côtés arrondis correspondaient aux côtés

anguleux du premier étage, et formaient des espèces de tourelles garnies de colonnettes, avec leurs bases et leurs chapiteaux.

Sur chaque espace carré était un Ange armé de sa lance et du bouclier, comme veillant à la garde des murs.

Un troisième étage, avec les mêmes dispositions, mais un peu moins élevé, était aussi garni de colonnettes et d'Anges en relief. Enfin, la tour supérieure en retraite comme le second et le troisième étage, était à huit pans; chaque pan, orné d'une longue fenêtre au plein-cintre, était couronné d'édicules en forme de forteresse, au milieu desquels était un Agneau portant sur sa tête le nimbe crucifère, et sur le dos un arc en forme d'auréole; un anneau était joint à cet arc pour y attacher la chaîne du milieu. L'auteur ne parle pas de la forme de la patère à laquelle venaient se réunir toutes les chaînes: c'était sans doute un lis comme au premier encensoir. Magnifique idée de mettre un lis entre les mains de celui qui balance l'encensoir, afin d'indiquer que la prière, dont l'encens est l'image, doit partir d'un cœur pur pour être agréable à Dieu.

CHAPITRE 19.

Les douze Patriarches, les douze petits Prophètes, les douze Sibylles et les douze Apôtres. — Attributs des Patriarches. — Portail septentrional de St.-Etienne de Sens. — Attributs des Prophètes.

Nous avons vu, en étudiant les encensoirs du XII[e]. siècle, combien les artistes du moyen-âge aimaient à rapprocher les figures et les réalités. Les quatre fleuves du Paradis terrestre et les quatre Evangélistes leur offraient des rapports qui ne pouvaient échapper à leur imagination si vive de foi et d'amour; ils y joignirent quelquefois, comme nous l'avons dit, les quatre grands Prophètes.

Les nombres identiques leur plaisaient, ce triple quaterne se groupait naturellement.

Les douze Patriarches, les douze petits Prophètes, les douze Sibylles, et enfin les douze Apôtres ne pouvaient être considérés avec indifférence par ces hommes méthodiques et versés dans la science des nombres. Ils y reconnaissaient les douze fondements de la loi de nature, les douze fondements de la loi figurative écrite et les douze fondements que Dieu avait jetés au milieu du peuple païen, pour y asseoir, enfin, les douze colonnes de la loi de grâce (1).

De même que les iconographes ne réunissaient pas toujours les quatre fleuves du Paradis terrestre, les quatre grands Prophètes et les quatre Evangélistes, se contentant quelquefois d'exprimer la réalité par les seules figures; de même aussi nous ne trouvons pas toujours réunis dans un seul tableau ou dans plusieurs tableaux correspondants les différents témoignages dont nous venons de parler. Sur une des archivoltes du grand portail d'Autun, on trouve les douze Patriarches et les douze Prophètes réunis : ailleurs ce sont les Prophètes et les Apôtres; d'autres fois, comme on le voit sur les vitraux et sur les stalles de la cathédrale d'Auch, on réunit tous ceux qui ont rendu témoignage à la Vérité : les Patriarches, les Prophètes, les Sibylles et les Apôtres; ou du moins une députation des dépositaires de la Vérité avant la venue de Jésus-Christ, vient se grouper autour de ceux auxquels le Sauveur a parlé sans paraboles.

Nous traiterons dans les chapitres suivants l'histoire iconographique des Sibylles et des Apôtres; nous nous bornerons dans ce chapitre à considérer les Patriarches et les petits Prophètes.

(1) Saint Augustin nous dit que le nombre 12 est un nombre sacré et que c'est pour cela que les Apôtres, après la perfidie et le désespoir de Judas, ne voulurent pas laisser leur nombre incomplet, *quià sacratus est numerus.* Tract. 27, n° 10.

Les douze Patriarches, dont il s'agit, sont les douze enfants de Jacob, les pères des tribus d'Israël ; on conçoit que ce ne fut pas seulement la raison des nombres qui les fit placer en parallèle avec les Apôtres ; ils figuraient les chefs de la grande famille des chrétiens, véritable peuple de prédilection.

Le plus souvent le nom des Patriarches est inscrit dans le cadre qui les contient, ou sur le piédestal qui soutient leur statue ; il est facile alors de les reconnaître. Cependant il arrive quelquefois qu'on se contente de leur donner certains attributs qui rappellent assez généralement la célèbre prophétie de leur père mourant.

Le portail septentrional de St.-Etienne de Sens, connu sous le nom de portail d'Abraham, nous servira d'exemple (1).

1°. Benjamin, *ce loup ravissant qui le matin dévore sa proie et qui le soir partage ses dépouilles* (2), a ordinairement un loup pour attribut. Cependant à Sens, il porte une église. Il est assez difficile de rendre compte de cette particularité. A-t-on voulu indiquer que le Fils de la droite naquit auprès de Bethléem, *la maison du pain ;* car l'église est la véritable maison du pain qui donne la vie ? ou bien voulait-on rappeler que l'Apôtre saint Paul qui était de la tribu de Benjamin est un des plus fermes soutiens de l'église de Jésus-Christ ? ou bien, enfin, a-t-on essayé de traduire sur la pierre les paroles de David ? on voyait dans l'assemblée des Saints le jeune Benjamin dans une extase d'amour (3) ;

2°. Aser *devait avoir du pain en abondance et faire les*

(1) Quelques-uns des Patriarches, Juda, Joseph, Levi, sont mutilés, mais nous les reconstituons d'après la pensée qui a guidé l'artiste et qu'il est facile de saisir en considérant les autres Patriarches.

(2) Benjamin lupus rapax, etc., Gen., cap. 49.

(3) Ibi Benjamin adolescentulus, in mentis excessu. Psalm. 67.

délices des rois (1) ; il porte à la main une branche chargée de feuilles et de fruits, pour indiquer la fertilité du sol que ses enfants devaient habiter ;

3°. Gad, dit la prophétie, sera terrible dans les combats, *il combattra armé à la tête d'Israël, et il reviendra dans sa patrie couvert de ses armes* (2) : on le représente avec le costume d'un guerrier ;

4°. Nephtali, d'après les Septantes, devait ressembler à un arbre qui pousse des branches nouvelles et qui est environné de magnifiques rejetons; d'après la vulgate, il ressemblerait *au cerf à la course rapide* (3). L'artiste sénonnais n'a pas eu la prétention de résoudre la difficulté ; il a trouvé plus simple d'adopter les deux interprétations : il met à la main de Nephtali une branche d'arbre chargée de feuilles et de fruits, et à ses pieds un cerf;

5°. Dan *doit juger son peuple et toutes les tribus d'Israël* (4) ; il est représenté déchirant la gueule d'un lion. Peut-être a-t-on voulu rappeler ici la force de Samson qui était de la tribu de Dan ;

6°. Ruben, comme l'aîné, avait droit à la plus riche part dans les bénédictions paternelles ; il devait *commander en maître* (5) ; mais, par son crime, il a perdu ses prérogatives. Un lion en repos couché à ses pieds semble indiquer que son pouvoir et ses droits sont annulés ;

7°. Juda est ordinairement représenté avec le sceptre, *qui ne devait pas lui être enlevé avant l'arrivée de Celui qui était l'attente des nations* (6). On lui donna ailleurs le lion

(1) Pinguis panis ejus, etc., Gen., cap. 49.
(2) Accinctus præliabitur antè eum. Id.
(3) Cervus emissus. Id.
(4) Judicabit populum suum, etc. Id.
(5) Prior in donis, major in imperio. Effusus est sicut aqua. Id.
(6) Non auferetur sceptrum de Juda, etc. Gen., 49.

pour attribut, car il est comparé au lionceaú, *catulus leonis Juda* (1);

8°. Zabulon est monté sur un navire voguant sur les flots, parce que sa postérité devait *habiter les bords de la mer, posséder les ports et s'étendre jusqu'à Sidon* (2);

9°. Issachar a un âne à ses pieds. *Il sera*, dit la prophétie, *comme un âne vigoureux, il demeurera dans les bornes de son héritage, il a vu que le repos est bon et que sa terre est excellente, il a baissé l'épaule sous le fardeau et s'est assujetti à payer le tribut* (3);

10°. Siméon a été maudit par son père mourant, comme un vase d'iniquité, ainsi que Lévi; aussi, *la gloire de leur père ne rejaillira pas sur eux* (4).

A Sens, Siméon ne porte qu'un phylactère qui contient sans doute la malédiction paternelle;

11°. Joseph est ordinairement représenté avec une robe magnifique qui rappelle sa puissance auprès de Pharaon; comme saint Jean, il conserve toujours une figure d'adolescent, on lui met entre les mains un livre, symbole de la science et de la sagesse;

12°. Lévi a été maudit par son père comme Siméon, car il était coupable du même forfait. Sa postérité effaça le souvenir de ce crime par le zèle qu'elle fit paraître pour venger l'injure faite à Dieu dans l'adoration du veau d'or, et fut choisie pour le service des autels. Lévi ne portera donc pas, comme Siméon, le triste souvenir de la malédiction de Jacob; le glaive, qui servit aux lévites d'instrument pour annuler cette malédiction, et l'encensoir, récompense de leur zèle, doivent être ses attributs.

(1) Gen. Cap. 49.

(2) In littore maris habitabit, et in statione navium, etc., Id.

(3) *Issachar asinus fortis accubans*, etc. Id.

(4) In cœtu illorum non fit gloria mea. Genes. 49.

Outre les douze enfants de Jacob, on trouve souvent les justes de l'Ancienne Loi auxquels on a donné aussi le nom de Patriarches; Noé soutenant l'arche qui a sauvé du déluge ceux qui devaient repeupler la terre; Abraham armé du coutelas du sacrifice; Isaac bénissant les Pères des deux peuples, Jacob luttant avec l'Ange, etc.

Ce que nous avons dit des grands Prophètes, quant au nimbe, à la chaussure et au volumen, s'applique aux petits Prophètes; et souvent on voit les grands et les petits Prophètes confondus, comme aussi on voit les Evangélistes rangés parmi les Apôtres.

Les douze petits Prophètes, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Michée, Nahüm, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie, n'ont souvent aucun attribut particulier; on ne pourrait les reconnaître, si leurs noms n'étaient inscrits dans le cadre qui les renferme ou sur le socle qui les soutient; mais habituellement ils portent des tablettes ou des phylactères avec un passage de leurs plus célèbres prophéties.

Quelquefois, on voit dans un médaillon ou sur une frise quelque trait de leur vie qui aide à les distinguer; Amos, le berger de Técué, garde les moutons; Jonas est rejeté par la baleine sur le rivage, ou se repose à l'ombre d'un lierre; Habacuc semble fuir avec effroi pour ne pas se trouver dans Jérusalem à l'arrivée de Nabuchodonosor. A Saint-Etienne de Sens, au milieu d'autres Prophètes qui portent des phylactères, on en voit quelques-uns qui joignent à l'inscription de leurs prophéties, le fait qu'ils ont annoncé: Osée, qui a entonné le chant de l'immortalité : *je serai ta mort*, *ô mort* (1), a une tête de mort à ses pieds; le Prophète Michée, qui a prédit que le Sauveur naîtrait à Bethléem (2), contemple un petit

(1) Ero mors tua, ô mors, etc., cap. 13.

(2) Et tu Bethleem Ephrata parvulus es in millibus Juda. Mich. 5-2.

enfant couché auprès de lui sur un peu de paille ; Zacharie prend la place de celui qu'il annonce ; monté sur un âne et tenant en main une branche d'olivier, il porte sur un long phylactère cette inscription : *Ecce rex tuus*, etc. (1). Voici, Sion, ton Roi, qui vient à toi, ce Roi juste qui est le Sauveur, il est pauvre, et il est monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse.

Ailleurs, le Prophète semble se confondre avec le peuple auquel il parle ; sa pose, ses gestes, sont en rapport avec les sentiments de crainte ou d'espérance que ce peuple doit éprouver en l'entendant. C'est ce qu'on remarque en considérant les statues des Prophètes, qui ornent les magnifiques stalles de Notre-Dame de Brou.

CHAPITRE 20.

Les Sibylles. — Leur nombre. — Livres Sibyllins et Tarquin-le-Superbe. — Opinion des Pères sur les Sibylles. — Oracle attribué à la Sibylle Erythrée. — Les Sibylles prennent place parmi les Prophètes et les Apôtres. — (Le Teste David cum Sibyllâ.)

Les Sibylles ont joué un rôle important dans notre Iconographie chrétienne ; on les trouve dès les commencements du XIIIe. siècle sur quelques-uns de nos monuments religieux; mais au XVe. et au XVIe., on les rencontre et aux portails, et sur les vitraux, et sur les stalles et aux cancels.

Pour se rendre compte de leur présence si fréquente dans nos basiliques, il est important de rappeler en peu de mots l'histoire de ces Vierges mystérieuses.

Rien n'est plus obscur dans l'antiquité que ce qu'on raconte des Sibylles ; l'origine de ce nom, les différentes époques où elles ont vécu, leur nombre, tout est incertain.

Quelques antiquaires prétendent que le nom de Sibylle vient

(1) Zach. cap. IX, 9.

d'un mot phénicien composé Siba-el, retour de Dieu, révolution divine, ce serait le *magnus ab integro sæclorum nascitur ordo,* de Virgile; ils s'appuient sur ce que les livres Sibyllins reviennent sans cesse à ce nouvel ordre de choses, parlent continuellement de ce grand Roi dont l'empire est sans bornes; *magnus rex maximi regni;* de ce Juge éternel, de ce Dieu-Monarque; *judex æternus, Deus rex.* Varron tirait le nom de Sibylle du mot grec Théobule ou Siobule, en dialecte éolique, conseil, dessein de Dieu. Il prétend aussi, ce qui paraît certain, que le mot de Sibylle est un nom générique qu'on donnait à toutes les Prophétesses (1).

Les Sibylles n'ont pas toutes vécu dans le même temps ni dans le même lieu; il est à croire que dans les différents lieux célèbres qu'elles ont habités, elles auront eu des adeptes, vierges comme elles, et chargées de continuer leurs fonctions. C'est ainsi qu'on peut expliquer rationnellement la longévité qu'on donne à quelques-unes d'entre elles, par exemple, à la Sibylle de Cumes, dans l'Asie-Mineure, qui aurait vécu mille ans, c'est-à-dire que le collége des Sibylles de Cumes aurait subsisté pendant cette période.

On est aussi incertain sur le nombre des Sibylles; les uns en comptent huit, les autres dix avec Varron, les autres douze et d'autres un plus grand nombre. On les distingue par le lieu dans lequel elles rendaient leurs oracles.

Nous allons d'abord faire mention de celles dont parle Varron.

1. La Sibylle de Perse.	Persica.
2. La Sibylle de Libye.	Libyssa.
3. Celle de Delphes.	Delphica.
4. Celle de Cimmère.	Cimmeria in Italiâ.
5. Celle d'Erythrée.	Erythrea.

(1) Apud Lactant. lib. 1, cap. 6.

6. Celle de Samos. Samia.
7. Celle de Cumes. Cumana. On l'appelle aussi Babylonienne, du lieu de sa naissance.
8. Celle de l'Hellespont, Hellespontina.
9. Celle de Phrygie. Phriga.
10. Celle de Tibur. Tiburtina.

A ces Sibylles d'autres ajoutent : la Thespotrique, la Sardienne, la Judaïque, la Colophonienne, la Thessalienne, l'Européenne, l'Africaine, l'Egyptienne et la Sibylle Agrippa. Il est probable que comme la Babylonienne, elles doivent en partie se confondre avec celles dont nous venons de parler.

Les anciens font vivre les Sibylles dans des antres et des grottes mystérieuses ; on sait aussi que c'est dans les cavernes du Carmel que se retiraient souvent Elie et les enfants des Prophètes. Les oracles de ces Vierges étaient rendus en vers, et les livres qu'on appela Sibyllins renfermaient la collection de ces oracles.

Ce fut sous le règne de Tarquin-le-Superbe, que les livres Sibyllins furent apportés à Rome. Une femme inconnue (on croit que ce fut la Sibylle de Cumes) se présenta devant ce prince et voulut lui vendre les neuf volumes de cette collection. Le roi refusa de lui donner le prix qu'elle en demandait. Elle en brûla trois et lui offrit de nouveau les six autres, exigeant le même prix. Cette nouvelle démarche eut le même résultat que la première. Elle en jeta encore trois au feu, et revint auprès de Tarquin, le menaçant de brûler le reste, si on ne lui donnait la somme qu'elle avait exigée en premier lieu. Etonné de la fermeté de cette étrangère, Tarquin consulta les augures qui l'engagèrent à acheter les trois livres qui restaient. Le prince suivit cet avis, et confia à des hommes choisis la garde de ces livres qui contenaient les destins du monde. Après que Rome eut chassé les rois, la république déposa les livres Sibyllins dans un coffre de pierre

qu'on plaça sous les voûtes du Capitole et qu'on confia à la garde des prêtres nommés pour remplir cette fonction ; on les consultait par ordre du sénat, toutes les fois que la république était menacée de quelque malheur. Dans l'incendie du Capitole, pendant les guerres entre Marius et Sylla, les livres Sibyllins périrent. Aussitôt, pour réparer cette perte, on envoya dans toutes les provinces de l'Empire et chez tous les princes alliés de Rome, pour ramasser ce qu'on pourrait trouver des oracles des Sibylles, et on en fit un recueil qu'on consultait comme auparavant. Lactance prétend que ce nouveau recueil n'était composé que des vers de la Sibylle de Cumes.

Ici, il y aurait une question à examiner ; les Sibylles ont-elles été véritablement inspirées ? La solution de cette question n'est pas sans intérêt pour notre Iconographie chrétienne; car elle nous expliquerait comment nos sculpteurs et nos imagiers du moyen-âge ont fait marcher de front les Prophètes, les Sibylles et les Apôtres.

Les Pères de l'église sont partagés sur ce point; les uns les ont crues soumises à l'action du démon; les autres, parmi lesquels on compte Clément d'Alexandrie, saint Jérôme, Lactance, saint Augustin, saint Jean-Chrysostôme, etc., les ont regardées comme inspirées de Dieu.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre la question ; nous dirons seulement que 1°. ces Vierges mystérieuses ont pu avoir connaissance des écrits des Prophètes et les répandre au milieu des idolâtres en leur imprimant un caractère de poésie propre au pays qu'elles habitaient, et cette pensée seule devait être suffisante dans l'esprit de nos pères pour les engager à admettre les Sibylles auprès des Prophètes dont elles avaient propagé les oracles et des Apôtres dont elles avaient préparé la mission ;

2°. Leur bouche eût-elle été vouée à l'erreur, Dieu a pu

permettre pour disposer le monde payen à recevoir les vérités évangéliques, que ces filles si vénérées de leurs contemporains, fussent forcées de proclamer la vérité. C'est la pensée du cardinal Baronius; il ne balance point à dire qu'il entrait dans les desseins de Dieu de préparer le monde à la venue de Jésus-Christ: les Juifs par leur histoire figurative et leurs Prophètes, les Gentils par leurs oracles, Mercure-Trismegiste, Hydaspes et surtout les Sibylles que les Pères ont appelées les Prophétesses des nations (1);

3°. Nous croyons avec plusieurs des plus savants Pères de l'église que les Sibylles, au milieu de la corruption payenne, avaient compris tout ce que la chasteté avait de sublime; par là, elles s'étaient rapprochées de Dieu et avaient découvert des secrets inconnus aux autres (2). Leur virginité fit leur gloire, dit saint Jérôme, et l'esprit de prophétie fut la récompense de leur virginité : *quarum insigne virginitas est et virginitatis præmium divinatio.* Lactance combattant les erreurs du paganisme apporte le témoignage des Sibylles en faveur de la religion, et cite de nombreux passages de leurs oracles entièrement conformes à nos Saintes Ecritures. A chaque page de son livre, il prouve par les vers Sibyllins l'unité de Dieu, ses Perfections, la Création, l'Incarnation du Verbe, la vie détaillée du Sauveur, la Condamnation du vice, l'Exaltation de la vertu, l'Immortalité de l'ame, les Signes qui doivent précéder le jugement dernier et les terribles arrêts du souverain Juge. Il ajoute (3): « Pour échapper à « tant de témoignages, nos adversaires sont réduits à pré- « tendre qu'ils ne sont que l'invention des chrétiens; mais « celui qui aura lu Cicéron, Varron, ou les anciens auteurs

(1) Annal. eccles. apparatus.

(2 Incorruptio facit esse proximum Deo. Sap. 6.

(3) Lactan. lib. 1, cap. XV.

« qui rapportent les oracles d'Erythrée et des autres Sibylles,
« et qui nous ont fourni ces témoignages, ne seront pas de
« cet avis; car ces auteurs sont morts avant la naissance de
« Jésus-Christ. »

Quelques écrivains du dernier siècle ont prétendu aussi que ces oracles avaient été falsifiés au second siècle de l'église par les chrétiens eux-mêmes, et que ce fut l'origine des huit livres qui nous restent des vers Sibyllins. Cependant Joseph, qui vivait à la fin du premier siècle, cite les vers Sibyllins qui se rapportent à l'histoire de la Genèse; saint Justin, saint Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie citent aussi les vers Sibyllins, et Origène défie Celse de produire d'anciens exemplaires non altérés pour prouver que les chrétiens les avaient falsifiés. C'était sans doute d'après les oracles Sibyllins que le peuple romain, au rapport de Tacite et de Suétone, croyait que des hommes partis de la Judée seraient les chefs du monde. C'était là, du moins, que Virgile avait puisé ses inspirations pour composer sa IVe. églogue. Constantin converti rappelle les oracles des Sibylles en faveur de la religion chrétienne, sans crainte d'être convaincu d'imposture (1). Si maintenant nous consultons le grand docteur d'Hippone, il nous dira que la « Sibylle Erythrée, ou plutôt
« celle de Cumes, qui a annoncé sans mélange d'erreurs
« payennes ce qui regarde la vie du Sauveur, faisait partie
« de la cité de Dieu (2). »

Plusieurs d'entre elles ont dû être de ces créatures privilégiées qui, comme Job, ont su, au milieu des ténèbres du

(1) Qui n'a été frappé, en parcourant le VIe. livre de l'Enéïde, de trouver une doctrine si rapprochée de la doctrine catholique, l'enfer et l'éternité des peines, sedet æternumque sedebit, infelix Theseus, le dogme du purgatoire, etc. C'est la Sibylle qui parle, et le poète avait emprunté ce langage aux livres Sibyllins.

(2) De civit. Dei, lib. XVIII, cap. 23.

paganisme, conserver la lumière de la raison, et par là ont mérité d'être éclairées d'une lumière plus pure.

Il est hors de doute, ajoute saint Augustin, que la Sibylle Erythrée a écrit d'une manière évidente des choses qui regardent la vie de Jésus-Christ, et aussitôt il raconte qu'un nommé Flaccianus, homme aussi célèbre par ses connaissances que par son éloquence, s'entretenant un jour avec lui sur Jésus-Christ, lui montra un volume écrit en grec et renfermant les vers de la Sibylle Erythrée. Dans un endroit de ce livre une tirade de vers présentait un acrostiche dans lequel on lisait ιησουσ χριστοσ θεου υιοσ σοτηρ. Jésus-Christ, Fils de Dieu Sauveur. Cette suite de vers exprimait dans tous ses détails la terrible catastrophe de la fin du monde et le jugement dernier; on croirait entendre un Prophète ou un Evangéliste. Nous en donnons ici la traduction :

« A l'approche du jugement, la terre éprouvera les sueurs « de l'agonie. Le Roi qui doit régner pendant l'étérnité, des- « cendra du Ciel revêtu de son humanité, pour juger l'uni- « vers.

« Le juste et l'impie verront ce Dieu élevé sur les nuées « du ciel, ayant ses Saints pour cortége; ce sera la fin de « ce monde; les ames qui doivent être jugées seront unies « à leurs corps.

« Déjà la terre sans culture est couverte de ronces épaisses; « les hommes s'éloigneront de leurs idoles et de leurs trésors, « un feu actif consumera la terre, la mer et le ciel, et « détruira les portes de l'enfer.

« Les Saints dans leur chair jouiront d'une lumière inal- « térable; et les secrets seront découverts; ce qu'il y a de « caché sera avoué devant tous, et Dieu dévoilera les secrets « des cœurs.

« Alors il y aura des pleurs et des grincements de dents.

« Le soleil ne donnera plus de lumière, le chœur harmo-

« nieux des astres cessera d'exister, la lune s'obscurcira et « le ciel tout entier sera bouleversé.

« Les collines et les vallées seront de niveau, comme aussi « l'égalité la plus parfaite règnera parmi les hommes.

« Les montagnes, les plaines, la mer, seront confon- « dues ; tout cessera et la terre ébranlée s'écroulera. Les « fontaines et les fleuves eux-mêmes deviendront l'aliment « du feu.

« Alors des extrémités de l'univers on entendra les effroya- « bles sons de la trompette qui répètera et les crimes et les « châtiments qui leur sont réservés, et en même temps la « terre entr'ouverte découvrira l'épouvantable cahos des en- « fers.

« Tous les rois du monde seront en présence de ce Mo- « narque Suprême, enfin un fleuve de souffre et de feu tom- « bera du ciel dans les abîmes éternels. »

Le même saint Augustin a réuni différents passages des vers Sibyllins rapportés par Lactance, et qui annoncent la Passion du Sauveur. On croirait lire Jérémie ou le récit évangélique.

« Il tombera au pouvoir des méchants qui, de leurs mains « sacrilèges, frapperont la face de leur Dieu ; de leurs bou- « ches immondes, ils le couvriront de leurs crachats infects ; « et lui tendra, sans se plaindre, le dos pour recevoir leurs « coups. Les soufflets ne lui feront pas rompre le silence, et « une couronne d'épines ceindra son front. Ils lui ont donné » du fiel pour nourriture et du vinaigre pour boisson ; « voilà les mets qu'ils lui ont servi sur cette table inhospitalière. « Insensée ! tu n'as pas reconnu ton Dieu, celui qui se joue « du dessein des mortels, mais tu l'as couronné d'épines et « tu lui as préparé, avec du fiel, une horrible nourriture.

« Cependant le voile du temple se déchirera, et, au mi- « lieu du jour, pendant trois heures, une nuit épaisse cou-

« vrira la terre. Il mourra, et, après trois jours de sommeil,
« il ressuscitera ; ce sera le premier qui sera revenu, à la
« lumière, des ombres de la mort, et sa résurrection sera le
« gage de la résurrection des autres (1). »

Dans le huitième livre des oracles Sibyllins, le nom du grand Monarque-Dieu, dont il est fait si souvent mention dans ces livres, est désigné par le nombre 888, qui est la valeur numérale en grec des lettres ιησοὺσ, Jésus (2).

Il est facile maintenant de se rendre compte de l'espèce de culte que nos pères ont rendu aux Sibylles, soit en imposant leurs noms comme ceux des saintes à leurs filles (3), soit en les plaçant à l'intérieur et à l'extérieur de nos temples, parmi les Prophètes et les Apôtres. Ils en admettaient généralement douze qu'ils faisaient concourir avec les douze petits Prophètes et les douze Apôtres. Abailard croyait à l'inspiration surnaturelle des Sibylles (epistol. 7). On les trouve ou toutes réunies, ou en partie dans un grand nombre de nos églises. Saint Etienne d'Auxerre nous les montre dès le XIIIe. siècle ; mais ce fut surtout au XVe. et au XVIe. qu'on les vit plus communément représentées. A St.-Ouen-de-Rouen, à la cathédrale de Beauvais, à celle d'Auch, à Notre-Dame de Brou, on les voit sur les vitraux ; on les retrouve encore sur les stalles d'Auch et sur celles de St.-Bertrand de Comminges, dans une des chapelles de la cathédrale d'Autun, au portail septentrional de Sens, au portail occidental de l'église de Clamecy, sur les magnifiques portes de St.-Sauveur d'Aix en Provence, etc. Plusieurs églises

(1) D. Aug. de civ. Dei. Lib. XVIII, cap. 23.

(2) Voyez ce qui a été dit dans le chapitre qui traite du symbolisme des nombres, sur le mode d'indiquer les noms par des chiffres.

(3) Guillaume Ier., comte de Nevers, en 1040, petit-fils du roi Robert, donna à une de ses filles le prénom de Sibylle. La femme de Guy de Lusignan portait le même prénom.

d'Allemagne et d'Italie les ont admises aussi dans leurs détails iconographiques.

Le XVIIe. siècle n'avait pas encore répudié les Sibylles, car le Concile de Narbonne, canon 39, défend, en 1609, de continuer les spectacles qui avaient lieu dans les églises, la nuit de Noël, dans lesquels on représentait les Prophètes et les Pasteurs, et on faisait entendre les chants des Sibylles. Ce concile cependant ne blâme en aucune manière la croyance qu'on avait à l'inspiration de ces filles ; il était réservé à nos antiliturgistes parisiens de rompre avec le passé et de fouler aux pieds les anciennes traditions. D'un trait de plume, ils firent le procès à Lactance, à saint Jérôme, à saint Augustin et aux autres Pères dont nous avons parlé ; ils firent le procès à tous nos artistes si religieux du moyen-âge ; ils avaient eu tort, selon eux, de mettre sur le même rang les Sibylles et les Prophètes, et le *teste David cum Sibyllà* dut disparaître de notre magnifique chant des morts.

CHAPITRE 21.

Attributs des Sibylles. — Fresques d'Auxerre. — Fresques d'Amiens. — (Ara cœli) — Vitraux de la cathédrale d'Auch.

Tantôt, les Sibylles portent un lambel contenant un de leurs plus célèbres oracles sur la vie du Sauveur du monde ; c'est ainsi que nous les représentent les fresques d'Amiens et le portail septentrional de St.-Etienne de Sens ; tantôt, elles ont des attributs distinctifs en rapport avec les mêmes oracles, comme on le voit sur les vitraux de la cathédrale d'Auch, à Clamecy et ailleurs ; d'autrefois, comme sur les fresques d'Auxerre, elles réunissent l'attribut au cartouche ou au lambel dont nous avons parlé.

A Auxerre, on fixe l'âge qu'avait chaque Sibylle, quand elle rendit ses oracles. Ces fresques qui accusent les commencements du XVIe. siècle, garnissent les parois de la tribune de l'orgue. Sur les huit Sibylles qu'elles représentent, trois sont presqu'effacées; hâtons-nous de décrire les cinq autres avant que le temps les ait réduites au même état.

La Sibylle Lybica, âgée de XXIV ans, prédit que Jésus-Christ pour humain lignage viendrait rempli du St.-Esprit.

Elle tient un cierge à la main.

La Sibylle Cumana n'avait que XV ans d'âge parfaite, la Nativité prédisait de Jésus-Christ souverain Prophète.

Elle porte un berceau.

La Sibylle, Cimeria, âgée de XVIII ans, a dit que la Vierge alaitera son enfant sans contredit.

Elle tient à la main le petit vase nommé vulgairement biberon.

La Sibylle Agrippa, âgée de XV ans, dit comment l'ange Gabriel prédit de la Vierge l'enfantement.

Elle tient une branche de roses.

La Sibylle Europa, âgée de XV ans, récite que Nubile Vierge pucelle et le Fils fuiront en Egypte.

Elle est armée d'un glaive.

Les fresques d'Amiens, bien préférables à celles d'Auxerre, sous le double rapport du dessin et de l'ornementation, indiquent aussi l'âge de plusieurs des Sibylles; MM. Jourdain et Duval en ont donné une explication pleine d'intérêt. Nous nous contenterons de faire mention de la Sibylle Erythrée, de la Cumane et de la Tiburtine, qui présentent des détails tout particuliers.

Erythrée est debout sur le globe céleste, et tient en main le glaive de la vengeance.

La Cumane tient de la main gauche un livre fermé, et de

la droite un livre ouvert ; on y lit le fameux passage de Virgile:

« Magnus ab integro sæclorum nascitur ordo
« Jam redit et virgo redeunt saturnia regna,
« Jam nova progenies cœlo dimittitur alto. »

La Tiburtine est debout auprès d'une montagne ; un prince à genoux à ses pieds a déposé son sceptre et sa couronne. La prophétesse lui montre, dans le ciel, la Sainte Vierge tenant entre ses bras son divin Enfant, au milieu d'une glorieuse auréole ; sur un lambel sont écrites ces paroles: *hæc ara Filii Dei est;* voilà l'autel du Fils de Dieu. De sa main gauche s'échappe un autre lambel avec cette inscription : *Nascetur χρς in Bethleem, annuntiabitur in Nazareth, regnante Tauro pacifico fundatore quietis.* Le Christ naîtra à Bethléem ; il sera annoncé dans Nazareth sous le règne du taureau pacifique, fondateur de la paix.

Quelques historiens rapportent que l'empereur Auguste aurait consulté la Sibylle Tiburtine, pour savoir s'il devait consentir à se faire honorer comme Dieu. La Sibylle, après plusieurs jours de préparation, aurait montré à Auguste le ciel ouvert, et sur un autel, au milieu de la gloire, une Vierge tenant entre ses bras un petit enfant ; en même temps, une voix mystérieuse fit entendre les paroles inscrites sur le lambel d'Amiens: *hæc ara Filii Dei est.* Ce serait à la suite de cette vision qu'Auguste aurait fait ériger sur le Capitole un autel au Fils de Dieu, avec cette inscription : *Ara Primogeniti Dei,* dans l'endroit même où, plus tard, on bâtit l'église connue sous le nom d'*Ara cœli.* D'autres historiens racontent le fait d'une autre manière, mais comme nous n'avons ici qu'à expliquer le motif des fresques d'Amiens, nous ne devons pas nous occuper des dissertations historiques et chronologiques auxquelles ce fait a donné lieu.

Après avoir considéré les Sibylles en général, et étudié leurs

principaux oracles, disons maintenant quelques mots sur chacune d'elles en particulier, et sur les attributs qu'on leur assigne le plus communément.

1°. La Sibylle Persique tient en main une lanterne, parce qu'elle a annoncé la venue de Jésus-Christ, lumière du monde qui devait éclairer les peuples assis dans les ténèbres. Assez souvent, un soleil brille au-dessus de sa tête;

2°. La Libyque, tient une torche enflammée, parce qu'elle a prédit la manifestation du Sauveur aux Gentils;

3°. La Delphique, nommée Artémis, par Clément d'Alexandrie; Daphné, par Diodore de Sicile, et Manto, par Virgile et Pausanias, porte une couronne d'épines à la main, comme ayant annoncé les humiliations de l'Homme-Dieu;

4°. La Cimmérienne, qui prophétisa le crucifiement, à Cumes, en Italie, porte une croix de passion;

5°. L'Erythréenne, que Strabon nomme Athénaïs, mais qui est plus connue sous le nom d'Erythrée, est la plus célèbre de toutes; d'après saint Augustin, elle vivait du temps de la guerre de Troyes, dont elle avait prédit la ruine (1). C'est la prophétesse des vengeances divines, qui n'a cessé de rappeler à ses contemporains les terribles arrêts du Souverain Juge. On lui met en main une épée nue;

6°. La Samienne, d'après le même saint Docteur, vivait du temps du prophète Isaïe et de Numa. On la représente avec une croix de passion, et de plus, elle porte à la main une couronne d'épines comme la Delphique, et un roseau. Elle a prédit toutes les circonstances de la Passion;

7°. La Cumane, appelée Amalthée, Démophile, Hérophile, a prophétisé à Cumes, dans l'Asie-Mineure. Elle porte une crèche ou un berceau, parce qu'elle a annoncé que Jésus-Christ naîtrait dans une étable;

(1) Div. August. de civ. Dei, cap. 23.

8°. L'Hellespontique, née dans la campagne Troyenne, au bourg de Marpesse, a prophétisé l'Incarnation du Sauveur. On lui donne pour attribut un rosier fleuri et quelquefois une croix, parce qu'elle a prédit aussi quelques circonstances de la Passion ;

9°. La Phrygienne a prophétisé à Ancyre la victoire du Christ et sa glorieuse résurrection : elle porte une croix pascale, trois flammes rouges flottent au haut de cet étendard ;

10°. La Tiburtine, nommée Albunée, rendait ses oracles à Tivoli ; elle tient en main des verges, parce qu'elle a prédit la flagellation du Sauveur.

A ces dix Sibylles dont Varron fait mention, nos artistes du moyen-âge, pour compléter le nombre sacré dont parle saint Augustin, ont joint ;

11°. La Sibylle Agrippa ou Agrie, qui porte le même attribut que la Tiburtine ;

12°. L'Européenne, qui porte un glaive, parce qu'elle a annoncé le massacre des Innocents.

Sur les vitraux de la cathédrale d'Auch, on voit une Sibylle dont le nom n'est point indiqué ; elle tient de la main gauche une tête de mort, et de la droite un miroir élevé où ses traits se réfléchissent. Le même sujet est reproduit sur les stalles de la même église et on le retrouve au portail de l'église de Clamecy, diocèse de Nevers. Que signifient ce miroir et cette tête de mort ? En vain nous avons consulté et fait de sérieuses recherches, nous n'avons pu nous éclairer sur ce point. Ce double attribut doit avoir rapport à une de nos grandes vérités. Ne devrait-on pas reconnaître ici la Sibylle qui aurait annoncé la résurrection des corps ? Le corps est détruit, ses traits sont effacés, mais ils revivront ; les voyez-vous dans ce miroir élevé en l'air et réfléchissant avec eux l'image du ciel ; ne vous semble-t-il pas entendre Job s'écrier : je verrai mon Sauveur dans ma chair, ou bien saint

Paul demandant à la mort où est sa victoire, *ubi est, mors, victoria tua ?*

Il est à remarquer que ces Sibylles ne sont pas placées sans ordre dans nos monuments, surtout lorsqu'elles avoisinent des personnages ou des traits de l'Ancien et du Nouveau Testament. L'artiste n'agit pas par caprice, il sait établir une certaine harmonie entre elles et les personnages et les faits ; jetons, pour nous en convaincre, un coup-d'œil rapide sur les vitraux de la cathédrale d'Auch.

Auprès du patriarche Jacob qui a prophétisé que le Christ naîtrait de la tribu de Juda, se trouve l'Hellespontique, la Sibylle à la tige fleurie, et au-dessous on voit l'Ange saluant Marie et lui présentant le lis mystérieux.

Au-dessous de la Sibylle de Cumes, ayant un berceau pour attribut, on voit la naissance de Jésus-Christ.

Moïse portant les tables de la loi, figure de Jésus-Christ qui doit par la loi nouvelle éclairer le monde, est accompagné de la Sibylle Libyque avec sa torche enflammée.

Jérémie, qui a annoncé les douleurs et les humiliations de l'Homme-Dieu, se trouve auprès de la Sibylle Agrippine, armée de verges ; au-dessous le Sauveur se soumet au supplice de la flagellation.

La Sibylle de Delphes au-dessus de la frise qui représente le couronnement d'épines, tient en main la couronne douloureuse. La Sibylle Cimmérienne qui prophétisa le crucifiement et la mort du Christ, est placée entre Daniel qui a prédit l'époque précise du grand sacrifice, et saint Mathieu qui nous en a laissé tous les détails.

Ce n'est pas non plus sans motif qu'on a placé sur le même vitrail la Sibylle Europa et Amos, et sur la frise de ce vitrail la fuite en Egypte ; Amos a annoncé les malheurs qui devaient fondre sur le peuple Juif par suite de ses infidélités : il a appelé les nations, et l'Egypte en particulier, à être les

témoins de la vengeance divine (1). La fuite en Egypte est tout à la fois une preuve de l'infidélité de ce peuple et le commencement de sa réprobation par l'éloignement de son Dieu ; l'Europe représentée par la Sibylle qui porte son nom, l'Europe qui devait avoir la plus belle portion de l'héritage des Juifs, se trouve prête à recevoir les faveurs du Ciel.

CHAPITRE 22.

Derniers hommages rendus aux Sibylles. — Galerie des Sibylles à Chitry.

Sur les bords de la rivière d'Yonne, à trois kilomètres de la petite ville de Corbigny, en Nivernais, s'élève le château de Chitry. Dans une des salles de ce château, nommée Galerie des Sibylles, on admire un des derniers hommages que rendit l'art chrétien à ces antiques prophétesses.

En parlant dans le chapitre précédent des attributs distinctifs des Sibylles, auxquels on peut reconnaître chacune d'elles, nous n'avons fait qu'établir des principes généraux, sans prétendre par là que les attributs qu'on donne d'ordinaire à une Sibylle, ne puissent pas être appliqués à une autre. Chacune d'elles n'a pas prophétisé qu'une seule vérité ou un seul fait de la vie du Sauveur, en sorte que les attributs que l'artiste lui donnait dépendaient des oracles qui avaient frappé son imagination. On ne sera donc pas étonné de rencontrer dans la salle des Sibylles de Chitry, des dispositions qui ne seraient pas entièrement conformes aux signes distinctifs généralement reconnus ; chaque Sibylle a son nom inscrit au-dessous d'elle.

1°. Agrippine a la tête empanachée de plumes recourbées,

(1) Amos., cap. 3-9.

ses bras nus sont garnis de bracelets à deux rangs de perles; elle soutient de sa main droite les bords de sa robe, de la gauche elle porte une tige fleurie.

Dans le lointain le Sauveur est environné de rayons lumineux qui cessent vers la partie inférieure du corps; on y lit ces vers :

Ce Dieu dont la splendeur, malgré tous nos efforts,
Forçait nos faibles yeux de baisser la paupière,
A voulu tempérer l'éclat de sa lumière,
Et se fait ici voir sous les ombres d'un corps.

2°. La Sibylle Libyque est couronnée de laurier; elle porte à la main droite une branche de laurier et soutient de la gauche des chaînes brisées.

Dans le lointain, Jésus-Christ, armé d'une croix de résurrection garnie d'un étendard, tire de la main droite deux hommes qui lui tendent les bras; c'est la descente du Sauveur aux enfers, comme l'indiquent les vers suivants :

Enfin on forcera les portes des enfers;
Un vainqueur descendant dans ces demeures sombres,
D'un rayon de ses yeux en chassera les ombres,
Et d'un coup de sa main brisera tous les fers.

3°. La Cimmérienne est couronnée de fleurs légères; elle tient sous le bras gauche un livre fermé et dans la main une tige verdoyante; de la main droite elle montre le livre.

Dans le lointain, l'Ange annonce à Marie que Dieu l'a choisie pour être la Mère de son Fils. Il n'y a d'autre inscription que le nom de la Sibylle.

4°. L'Hellespontique, la tête ornée de plumes formant panache, tient une branche de roses fleuries.

Dans le lointain Jésus-Christ est présenté au temple, on lit cette inscription :

Ce Dieu dont les beautés couvertes sous les Cieux,
Ne nous apparaissaient qu'obscurément dépeintes,

Emu par nos ennuis et nos tristes complaintes,
Les rendra clairement visibles à nos yeux.

5°. La Sibylle Tiburtine montre de la main gauche une étoile qui brille dans les Cieux ; dans le lointain est représentée la Naissance de Jésus-Christ.

6°. La Sibylle Delphique soutient de sa main droite son manteau doublé d'hermine et semble de la gauche montrer quelque chose placé au-dessous, c'est l'étoile brillante qui a dirigé les Mages jusqu'à Bethléem ; ces saints rois rendent leurs hommages au divin enfant, on lit :

Bas, superbe grandeur, royale majesté,
Déposez la couronne, adorez votre maître.
Rois, adorez l'Enfant qui commence de naître,
Il n'est rien de petit dans la divinité.

7°. L'Européenne porte sur la tête un panache surmonté d'une aigrette ; aucun attribut ne lui est assigné. Au-dessous, Dieu, sous la forme humaine est assis sur les nuages, il bénit de la main droite, et soutient le globe de la main gauche ; il n'a pour tout vêtement qu'une large écharpe de pourpre qui flotte autour de lui, à partir de la ceinture. On lit au-dessous :

Cet Esprit qui conduit le mouvement des Cieux
Ne quitte pas pourtant le soin de ce bas monde ;
Il est le Créateur de la terre et de l'onde,
Et du haut de son trône il y porte les yeux.

8°. La Cumaine a aussi le panache en tête : elle porte une croix de résurrection au croisillon de laquelle est attachée une bannière blanche sur laquelle brille une croix rouge.

Jésus-Christ glorieux après sa Résurrection est armé de sa Croix pascale, de laquelle flotte un grand étendard blanc, surmonté d'un plus petit, couleur de pourpre. On lit au-dessous :

En vain enferme-t-on Jésus dans le tombeau,
Sa chair porte avec soi le germe de la vie,
Elle en fleurira mieux étant ensevelie,
Et au lieu d'un sépulcre on lui fait un berceau.

9°. La Phrygienne tient de la main gauche une torche enflammée, ce n'est plus la torche qui doit éclairer le monde dont nous avons parlé au chapitre précédent, c'est celle qui est destinée à consumer l'univers.

Jésus-Christ paraît dans les airs, deux personnages l'accompagnent ; sur la terre les hommes nus sont frappés d'épouvante et paraissent vouloir fuir.

On lit au-dessous :

Mortels qu'un vain espoir de trop d'impunité
N'endurcisse vos cœurs dans le libertinage,
Les bons et les méchants trouveront leur partage :
Ou la vie ou la mort pour une éternité.

10°. La Samienne tient de la main droite une couronne d'épines et de la gauche un roseau.

Jésus-Christ est suspendu en croix entre les deux larrons, Marie et saint Jean sont au pied de la croix.

On lit au-dessous :

Cet ingrat favori de la divinité
Judas sur qui le ciel épuisait ses richesses,
Pour acquitter enfin de si grandes largesses
Ne rend à tant d'amour que haine et cruauté.

11°. Erythrée est couronnée de lauriers ; ses deux mains soutiennent sur sa poitrine un objet circulaire qu'on ne distingue pas clairement, c'est sans doute un pain (1).

Marie allaite l'Enfant Jésus.

Au-dessous on lit :

(1) Ailleurs c'est la Sibylle Phrygienne qui porte le pain.

Une Vierge trouvant du lait de dans son sein
En nourrira son Père ; et toute la nature
Jouira du bienfait de cette nourriture,
Lorsque ce Dieu caché se fera notre bien (1).

12°. La sibylle Persique porte un panache comme la plupart de ses sœurs, elle tient un livre à double fermoir.

D'un côté un tronc d'arbre brisé est entouré de l'antique serpent ; de l'autre côté Marie, environnée d'étoiles, tient dans ses bras son divin Enfant.

Au-dessous on lit :

Ce serpent orgueilleux, ce célèbre trompeur
Que la mort d'une femme a rendu si superbe,
Mourra quand une Vierge enfantera le Verbe ;
L'homme régénéré bénira son Sauveur.

Ces fresques du château de Chitry paraissent indiquer le XVIe. siècle déjà avancé.

CHAPITRE 23.

Les Apôtres. — Signes caractéristiques. — Attributs particuliers de chacun. — Le Symbole.

L'histoire Iconographique des Apôtres n'est pas exempte de difficultés ; il serait impossible de les distinguer si on se contentait d'observer le rang qu'ils occupent entr'eux.

Les Evangélistes n'ont point suivi le même ordre dans la nomenclature qu'ils en font, et saint Luc, dans les actes des Apôtres, ne conserve pas l'ordre qu'il a adopté dans son évangile. Nous retrouverons encore des variétés dans le canon de la messe et dans les litanies. Durand de Mende, dans la

(1) Il faudrait peut-être le mot *pain* au lieu de *bien*. Ce dernier mot effacé semble offrir les traces d'un *b* à la première lettre. On voit qu'il s'agit évidemment ici du mystère de l'Eucharistie.

division des différents articles du Symbole se rapproche de l'évangile de saint Luc, seulement il place saint Mathieu après saint Thomas. Il faut conclure de ces variétés que les auteurs sacrés n'ont pas eu l'intention d'indiquer, dans l'ordre qu'ils ont suivi, le degré de mérite de chacun, ils se sont contentés de donner la prééminence et d'assigner le premier rang à saint Pierre, et ont considéré les autres comme autant de frères marchant indistinctement à la suite de leur frère aîné, de celui qui devait paître les agneaux et les brebis.

Les Apôtres ont les pieds nus comme les Trois Personnes Divines, les Anges et les Evangélistes; ils partagent avec ces derniers la sublime mission de répandre par toute la terre la lumière de l'évangile, et en les voyant on doit s'écrier : qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent la paix et qui prêchent le bonheur. D'ailleurs, le Seigneur leur a recommandé de ne point s'embarrasser dans leurs courses évangéliques de besaces ni de sacs, et de laisser de côté toute chaussure (1).

Durand de Mende prétend que les Apôtres qui ont laissé quelques écrits, portent ordinairement le livre de la science, tandis que ceux qui n'ont point d'écrits authentiques, ne portent que des rouleaux comme les Prophètes (2). Nous pourrions citer un grand nombre de monuments qui démentent cette assertion; à Amiens, à Vézelay et ailleurs, on voit tous les Apôtres ayant en main le livre de la doctrine, et les sarcophages de saint Maximin, nous montrent saint Pierre et saint Paul avec le volumen. Cependant, malgré quelques exceptions, on peut établir, en principe général, que la dernière époque romano-byzantine et la période ogivale ont donné le volumen aux Prophètes et le livre aux Apôtres.

(1) Neque pera neque calceamenta. Luc, 10-4.

(2) Ration. div. offic. Lib. 1 de picturâ.

Il est important maintenant d'étudier les signes caractéristiques à l'aide desquels nous pouvons distinguer chaque Apôtre. Quelquefois on a inscrit leurs noms dans le disque du nimbe dont leurs têtes sont ornées, comme on le voit au portail de St.-Gilles (1), ou bien quelques passages de leurs Epîtres sur le livre que portent ceux qui ont écrit; d'autres fois on place sur une frise ou dans un médaillon quelque trait particulier de la vie de l'Apôtre représenté en pied.

Sur les vitraux d'Auch, au-dessous du portrait en pied du prince des Apôtres, on le voit marchant sur les eaux; au-dessous de celui de saint Paul, on aperçoit le persécuteur de l'église de Dieu renversé de son cheval sur le chemin de Damas, etc.

Enfin, ce qui devint presque général à partir du XIVe. siècle, on finit par mettre entre les mains de l'Apôtre les instruments de son supplice à défaut d'autres attributs.

Saint Pierre n'a pas toujours été représenté, comme nous le voyons, sur les vitraux et dans les statues des derniers siècles, avec une figure ronde, le nez légèrement écrasé, une barbe épaisse et crépue, des yeux creux et vifs, les pommettes des joues saillantes, le front découvert et ombragé seulement par un léger bouquet de cheveux qui l'empêche d'être complètement chauve sur le devant; ce n'est pas là le type du prince des Apôtres que nous ont laissé les premiers siècles de l'église, et que les artistes chrétiens avaient tenu à conserver. On le rencontre toujours avec une large tonsure sur le haut de sa tête, mais non pas naturellement presque dépouillé de ses

(1) M. Didron, Iconographie chrétienne, page 52, dit : « Au XIVe. « siècle la mode prévalut, surtout en Allemagne, d'écrire dans l'in- « térieur du nimbe le nom du saint dont on ornait la tête, » on voit, par l'exemple de Saint-Gilles, que dès le XIIe. siècle on agissait ainsi dans le midi de la France.

cheveux. A Amiens, il a la taille haute, la figure ovale comme saint Paul, et le nez de plus grande dimension.

Dès les premiers siècles nous trouvons auprès de lui le coq qui rappelle son triple parjure, la croix sur laquelle il fut crucifié, et les clefs que le Seigneur lui confia.

On ne trouve pas constamment saint Pierre avec sa croix ni avec son coq; mais les clefs ne le quittent presque jamais. Sur les vitraux et les miniatures, ces deux clefs ne sont pas de même métal, l'une est peinte en or et désigne le pouvoir de lier et de délier, l'autre est peinte en argent et désigne le pouvoir de paître les brebis et les agneaux. Jean Molan, dans son traité des images, dit que la clef d'or indique le pouvoir d'absoudre et la clef d'argent le pouvoir d'excommunier. Aux XIVe. et XVe. siècles on ne donne souvent qu'une seule clef à saint Pierre, ce qui est rare aux siècles précédents; cependant, sur le tympan de Saint-Sauveur de Nevers, XIIe. siècle, dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, Jésus-Christ livre à saint Pierre une seule clef.

Saint Paul, compagnon presqu'inséparable de saint Pierre, semble lui disputer le premier rang et souvent il l'obtient. On voit, en effet, sur plusieurs de nos monuments, saint Paul à la droite du Sauveur, tandis que le Prince des Apôtres est à gauche; sur les sceaux de plomb des Souverains Pontifes, on remarque la même disposition. Si nous interrogeons les anciens auteurs pour connaître la cause de cette espèce de contre-sens, ils nous répondront que Saul était de la tribu de Benjamin, le fils de la droite; que la droite du Sauveur indique la vie céleste, et la gauche la vie terrestre; que saint Paul est l'Apôtre des Gentils, tandis que saint Pierre est l'Apôtre des Juifs; ce sont ces motifs qui ont déterminé les iconographes à donner à saint Paul la prééminence dans cette circonstance, non-seulement il était fils de la droite, mais encore il avait découvert la gloire du Ciel, il avait vu ce que

l'œil de l'homme ne peut voir, il avait entendu ce que l'oreille de l'homme ne saurait entendre, et senti ce que le cœur de l'homme ne saurait goûter ici-bas ; sa mission était de porter aux Gentils la lumière de l'évangile et de former un nouveau peuple pour remplacer les Juifs maudits. Telles sont les raisons que donnent Innocent III et Guillaume Durand, pour expliquer la place qu'occupe le plus souvent l'Apôtre des Nations. Ses traits ont moins varié que ceux de saint Pierre, sa figure ovale, son nez légèrement arqué, son front large et découvert, sa barbe et ses cheveux ondulés le feraient déjà reconnaître, mais l'épée dont il fut décapité et sur laquelle il s'appuie (1), et son manteau largement drapé, indiquant le citoyen romain, ne permettent aucune erreur.

Saint Jean, le Bien-Aimé du Sauveur, conserve presque à toutes les époques la fraîcheur de la jeunesse, c'est ainsi qu'on le distingue facilement des autres Apôtres, au portail de Vézelay (2). Il tient en main le calice empoisonné duquel s'échappe la mort sous la forme d'un dragon. On lit dans la légende dorée, qu'un prêtre des idoles dit un jour à l'Apôtre : qu'il croirait en son Dieu, s'il consentait à boire une coupe empoisonnée et qu'il n'en éprouvât aucun mal ; l'Apôtre accepta la proposition, il saisit la coupe et avala la boisson après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, et il n'en fut aucunement incommodé.

Saint André est toujours accompagné de la Croix, instrument de son martyre ; cette croix est droite ou couchée ho-

(1) Au portail de l'ancienne cathédrale de Maguelonne, saint Paul est représenté tenant son épée levée, ce qui se rencontre rarement.

(2) Saint Jean garda la virginité toute sa vie et peut être proposé pour modèle aux jeunes gens ; c'est pourquoi, dit Pierre Couturier, auteur du XVe. siècle, on le représente ordinairement imberbe. Il n'en est pas de même chez les Grecs, il est barbu, et son âge est celui des autres Apôtres.

rizontalement, à tige allongée: c'est ainsi qu'on la représente sur un des vitraux de Bourges. Ce ne fut qu'au XIV[e]. siècle qu'on donna à saint André la croix en sautoir.

Saint Jacques le Majeur a pour attribut, comme saint Paul, le glaive avec lequel il fut décapité; on le rencontre aussi de bonne heure en costume de pèlerin avec le bourdon, la panetière et la pélerine ornée de coquilles: quelquefois, comme on le remarque au portail de Chartres, son vêtement est couvert de coquilles.

Saint Philippe fut, dit-on, crucifié et lapidé à Hiéropolis; on lui donne pour attribut une croix triomphale.

Saint Barthélemy, dont on ne sait au juste le genre de martyre, est représenté avec différents attributs. Les uns prétendent qu'il fut crucifié et lui donnent une longue croix, se rapprochant par sa forme de la croix processionnale; les autres lui mettent en main un large coutelas dont ses bourreaux se servirent, disent-ils, pour l'écorcher. Sur un des vitraux de la cathédrale d'Auch, au-dessous du portrait du saint, on le voit étendu sur un chevalet, endurant ce cruel genre de martyre. On le trouve ailleurs portant sa peau sur un bâton (1).

Saint Mathieu porte la pique dont il fut transpercé.

Saint Simon soutient la scie qui servit à son supplice.

Saint Jude, dont on ignore le genre de mort, a pour seuls attributs la palme du martyre et le livre de la doctrine, quelquefois on le représente avec un bâton ou une massue.

Saint Jacques le Mineur fut précipité du haut du temple et achevé par un foulon qui l'assomma de sa masse; il a pour attribut un bâton de foulon.

Saint Thomas est représenté tenant en main une grosse

(1) Michel-Ange, dans son jugement dernier, représente saint Barthélemy tenant sa peau dans ses mains comme prix de l'éternelle félicité, il semble dire avec Job : *rursùm circumdabor pelle meâ.*

pierre, soit parce qu'il fut lapidé, soit parce qu'il a construit un grand nombre d'églises dans les Indes. Les architectes du moyen-âge l'honoraient comme leur patron et lui donnaient quelquefois une équerre pour attribut. Au portail d'Amiens ils l'ont distingué des autres Apôtres par sa stature plus élevée. Il porte aussi une lance.

Saint Mathias, qui a pris la place du perfide Judas, tient en main la hachette qui a servi à son martyre, ou un glaive comme saint Jacques le Mineur et l'Apôtre saint Paul.

D'après une ancienne tradition admise par saint Augustin, saint Léon, Fortunat et autres, les Apôtres, avant de se disperser, se réunirent pour composer le Symbole, et chacun d'eux apporta un des douze articles. Rufin, prêtre d'Aquilée, qui vivait pendant le cours du IVe. siècle, dit au commencement de son exposition du Symbole : « Nos Pères nous ont appris qu'après l'Ascension du Sauveur, le Saint-Esprit, en forme de langue de feu, se reposa sur chacun des Apôtres, indiquant par là qu'ils devaient porter le flambeau de la foi à tous les peuples de la terre et qu'ils comprendraient sans efforts les langues les plus barbares, car Jésus-Christ leur avait ordonné de prêcher la parole de Dieu à toutes les Nations. Avant donc de se séparer, ils établirent en commun la règle qui devait servir de base à leurs prédications, craignant qu'étant éloignés les uns des autres, ils ne conservassent pas l'unité de doctrine auprès de ceux qui étaient appelés à embrasser la foi de Jésus-Christ. S'étant donc réunis, ils arrêtèrent avec le secours du Saint-Esprit qui les éclairait, le plan de leurs futures prédications. Chacun d'eux communiqua sa pensée et on composa ainsi le symbole, qui devait être proposé aux nouveaux fidèles comme la règle de leur foi. Ce fut avec raison qu'on donna à cette règle le nom de Symbole qui, en grec, signifie *mot d'ordre* et *concours*, car tous avaient contribué à le composer.

« Tel fut, au moment de leur départ, le signe d'unité et de foi qu'ils établirent entre eux pour se reconnaître.

« Les enfants de Noé, avant de se disperser, avaient entrepris de concert d'élever une tour, composée de briques et de bitume dont la hauteur devait atteindre les Cieux ; les Apôtres, pour se mettre à l'abri des ennemis de la foi, dressèrent cette citadelle formée de pierres vivantes et ornée des perles précieuses que le Sauveur leur avait laissées en héritage ; fortifications inébranlables qui devaient résister aux vents et aux torrents, et braver les tempêtes et les orages.

« Ceux qui ont élevé la tour de l'orgueil ont été condamnés à ne plus s'entendre, leur langage est devenu inintelligible entre eux, ceux au contraire qui ont élevé la tour de la foi ont été gratifiés de la science et du don des langues ; en sorte qu'on peut distinguer, sans crainte de se tromper, d'un côté le caractère du péché, et de l'autre le caractère de la foi. »

Les iconographes exploitèrent cette pensée de Rufin, et quand ils réunirent les douze Apôtres, ils mirent quelquefois entre les mains de chacun un philactère contenant l'article du Symbole dont on le croyait l'auteur. Durand de Mende établit de cette manière le rang que chaque Apôtre doit occuper; ce rang, comme nous l'avons fait observer, ne différerait pas de l'ordre suivi dans l'évangile de saint Luc, si saint Thomas était placé immédiatement après saint Mathieu au lieu de le précéder.

Saint Pierre : Credo in Deum Patrem omnipotentem, creatorem cœli et terræ.

Saint André : Et in Jesum Christum, Filium ejus unicum, Dominum nostrum.

Saint Jacques : Qui conceptus est de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine.

Saint Jean : Passus sub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus et sepultus.

Saint Philippe : Descendit ad inferos, tertiâ die resurrexit à mortuis.

Saint Barthélemi : Ascendit ad cœlos, sedet ad dexteram Dei patris omnipotentis.

Saint Thomas : Indè venturus est judicare vivos et mortuos.

Saint Mathieu : Credo in Spiritum Sanctum.

Saint Jacques : Sanctam ecclesiam catholicam, sanctorum communionem.

Saint Simon : Remissionem peccatorum.

Saint Thadée : Carnis resurrectionem.

Saint Mathias : Vitam æternam.

A Sainte-Cécile d'Alby, chacun des Apôtres qui garnissent la clôture du chœur, porte son article sur une banderole, mais ils ne conservent pas exactement le rang que nous venons d'indiquer; il y a quelques variantes.

Durand de Mende et les iconographes ne font point entrer saint Paul dans la composition du *credo*; ce qui est rationnel, si comme plusieurs le prétendent, le Symbole fut composé l'année même de la mort de J.-C., peu de temps après la descente du Saint-Esprit.

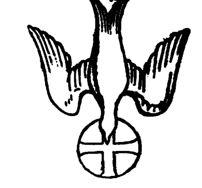
Outre les différentes scènes de la vie du Sauveur dans lesquelles les Apôtres se trouvent, ou réunis, ou dispersés, nous les voyons siéger dans les scènes du jugement. C'est un droit que Jésus-Christ leur a donné ; chargés de promulguer sa loi et de la développer en présence des Nations, ils doivent siéger comme juges et prononcer, contre les infracteurs de cette loi, la sentence de condamnation, de concert avec le grand Juge des vivants et des morts (1).

(1) Sedeatis super tronos judicantes duodecim tribus Israël. Luc, 22.

CHAPITRE 24.

L'Ame. — Colombe. — Petit être humain. — Ame de Marie. — L'Ame avec l'auréole.— Ame divine.

Qui donnera à mon ame les ailes de la Colombe afin que je puisse m'envoler et me reposer dans le sein de Dieu (1). Ce cri d'amour et d'espérance avait retenti aux oreilles de nos artistes chrétiens ; la Colombe devint pour eux le symbole de l'ame fidèle, qui sans cesse cherche à se mettre en union avec Dieu.



Déjà l'Esprit-Saint avait été représenté sous la figure de la Colombe au nimbe crucifère, et ses sept dons divins avaient fait naître la pensée de répéter autant de fois l'image de cet oiseau symbolique. La même forme fut donnée à l'ame pure qu'il sanctifie par son onction sainte, qu'il éclaire de ses divines inspirations.

Emblême de la simplicité, de la douceur, de la candeur et de l'innocence, la Colombe rappelle ces vertus modestes qu'on se plaît à admirer dans le véritable chrétien. On la trouve sur nos plus anciens monuments, portant dans son bec, une branche d'olivier, ou la palme de la victoire. On la voit becqueter le raisin Eucharistique, sur un sarcophage de Saint-Maurice de Vienne, en Dauphiné, et s'abreuver dans le calice, à la Charité-sur-Loire. Sur un autre sarcophage, conservé à Marseille, timide et craintive, elle reste perchée sur un arbre pour se soustraire aux morsures envenimées d'un énorme serpent.

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo, et requiescam. Psalm. 54-7.

C'est encore sous cette forme que l'ame des Martyrs, d'après nos anciens légendaires, s'échappait de leurs corps.

Cependant ce gracieux emblême devait disparaître pour faire place à un petit être humain aux membres légers et aériens. L'Iconographie payenne en avait offert le type, car sur d'anciens monuments on trouve des ames représentées par de petits corps ailés.

Comme nos imagiers et nos sculpteurs n'avaient pas reculé devant la pensée de revêtir d'un corps humain l'Être par excellence, ils ne craignirent pas dès le commencement du XIIe. siècle et plus tôt peut-être, de donner des formes matérielles à l'ame, substance toute spirituelle; mais à ces formes ils surent imprimer un aspect vaporeux. Ce sont bien des membres humains, mais amoindris, déliés, spiritualisés. Une fois admis, ce type se reproduisit de siècle en siècle. C'est sous cette forme qu'au moment de la mort on voit l'ame s'échapper avec le dernier soupir. Les Anges la reçoivent, ou les démons s'en emparent; c'est ainsi qu'on l'aperçoit dans la balance de la justice divine, dans le giron du Père des croyants, ou entre les horribles bras de satan qui l'entraîne vers l'abîme.

Ces ames sont ordinairement entièrement nues et sans sexe, car leur nature est celle des Anges (1). Quant à l'ame de Marie, par exception, elle est revêtue d'une robe blanche; le respect dû à la Reine des Vierges ne permettait pas de la représenter autrement; les siècles de décadence, si peu scrupuleux sous le rapport des bienséances, ont eu peine à s'éloigner de cette tradition. Le magnifique triptyque de Ternan, diocèse de Nevers, qui date du XVIe. siècle, nous montre

(1) Neque nubent neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei. Marc. 12-25.

l'ame de Marie reçue par les Anges au moment de sa mort, revêtue d'une robe dorée.

Il est à remarquer que l'Iconographie de l'ame a suivi la marche de l'Iconographie de la Troisième Personne Divine ; d'abord Colombe avec le Saint-Esprit, l'ame revêt la forme humaine presque à la même époque que le Saint-Esprit.

L'auréole est réservée à Dieu, et quelquefois on en a gratifié la Très-Sainte-Vierge, car la gloire du Fils devait rejaillir sur la Mère. Jamais le corps des Saints n'a la gloire pour vêtement, leur tète seule en est ornée ; il n'en est pas de même de leur ame, déifiée en quelque sorte par la sainteté ; la gloire de Dieu devient son héritage : *intra in gloriam Domini tui.* Aussi il n'est pas rare de voir l'ame du Juste environnée de l'auréole.

Il est un sujet souvent reproduit dans notre Iconographie chrétienne, au XIVe. siècle et aux siècles suivants, qui se rattache à l'histoire iconographique de l'ame : au moment où l'Archange annonce à Marie le mystère qui doit s'opérer en elle, ou plutôt, aussitôt que la Vierge privilégiée eut donné son consentement, le Saint-Esprit la couvre de ses rayons au milieu desquels on aperçoit un petit corps humain. Saint Antonin (1) condamnait avec véhémence de semblables images comme contraires à la foi ou comme pouvant entraîner les fidèles dans des erreurs condamnées par l'église. Valentin avait été condamné comme hérétique, parce qu'il prétendait que Jésus-Christ était descendu du Ciel avec son corps et que Marie n'avait été en quelque sorte que le canal et le reposoir du Fils de Dieu. Origène, sans partager cette erreur, s'en rapprochait cependant, car il avançait que l'ame de Jésus-Christ avait été formée avant d'être unie à son corps et qu'elle jouissait dans le Ciel de la souveraine béatitude ; en sorte que

(1) Titul. 8, tertiæ partis summæ historialis.

cette ame, au moment de l'Incarnation du Verbe serait descendue du Ciel pour reposer dans le sein de Marie.

Sans partager les erreurs de Valentin, d'Origène et des Anabaptistes, ne pourrait-on pas croire avec Jean Molan (1) que nos iconographes n'ont eu d'autre pensée que de représenter ainsi l'ame divine, le Verbe divin, au moment où il quitta le sein de son Père pour se revêtir de notre nature. Nous l'avons déjà vu, sur le point d'entreprendre sa pénible mission, se présenter sous cette forme et recevoir la panetière et le bâton du pélerin. Il vaudrait mieux, ajoute Jean Molan, éviter de semblables images qui peuvent favoriser l'erreur.

CHAPITRE 25.

Les quatre fins de l'homme. — La mort. — Mort du juste. – Mort du pécheur. — Un chapiteau de Vézelay. — Résurrection des morts. – Pèsement des ames. — Jugement. – St.-Sernin de Toulouse. — L'enfer. — L'enfer des impudiques. — Ste.-Cécile d'Alby. — Le Paradis. – Abraham recevant les justes.

Souvenez-vous de vos fins dernières et vous ne pècherez jamais (2).

Cette salutaire pensée de nos livres saints devait être une source de méditations profondes pour nos Pères, dans les siècles de ferveur et de foi ; ne nous étonnons pas de la voir exposée si souvent et avec tant d'énergie dans notre Iconographie chrétienne.

C'était après s'être prosternés le front dans la poussière du sanctuaire, c'était après avoir conjuré Dieu avec le Roi-Prophète, de percer leurs chairs de la crainte de ses jugements (3),

(1) De hist. ss. imag. lib. III, cap. 13.

(2) Memorare novissima tua et in æternum non peccabis. Eccl. 7-40.

(3) Confige timore tuo carnes meas. Psalm. 118-120.

que nos artistes religieux allaient confier à la pierre les sublimes et salutaires terreurs qui avaient agité leurs ames. Le ciseau encore inhabile du XI[e]. siècle, s'était déjà hasardé à indiquer par quelques traits épars et grossiers ces vérités terribles ; mais le XII[e]. siècle sut sortir de cet état d'hésitation. La main du sculpteur, devenue plus ferme et plus assurée, les grava profondément sur les tympans des portails et sur les chapiteaux des colonnes, tandis que les peintres les imprimaient sur les parois des murailles et en couvraient les coquilles absidales.

La période ogivale abandonna presque entièrement l'ornementation historique et emblématique des chapiteaux, pour y substituer les plantes indigènes et les crosses végétales ; mais les portails et les vitraux peints permirent de développer la série des grandes vérités catholiques, l'histoire de la religion et des Saints qu'elle a produits, et surtout de rappeler le souvenir salutaire des fins dernières de l'homme.

La mort, le jugement, l'enfer, tels étaient les effrayants sujets que le moyen-âge se plaisait à méditer ; mais à côté des motifs de terreur on retrouve avec bonheur des motifs d'espérance ; la vue du Ciel avec ses éternelles récompenses et les joies pures de ses fortunés habitants, vient de temps à autre reposer l'esprit fatigué de ces scènes accablantes.

La mort ne se présente pas toujours avec la même physionomie ; son aspect, en effet, ne doit pas partout être le même. Le geolier qui ouvre les portes d'une prison, déride quelquefois ses traits, ordinairement sombres et sévères ; dans certains moments le sourire erre sur ses lèvres malgré le bruit de ses lourdes clefs et le son aigre des verroux ; c'est que ses fonctions ne se bornent pas à tirer le criminel de son cachot pour le mettre entre les mains du bourreau, il est encore chargé de briser les chaînes de l'innocent éprouvé par le malheur, et de le rendre à la liberté. C'est sous ce

point de vue que nous devons envisager la mort ; c'est ainsi que l'envisageaient nos pères.

Nous pouvons sans effroi considérer le juste mourant, tel qu'il est représenté sur nos anciennes basiliques, tel qu'on le voit, par exemple, au portail occidental de Notre-Dame de Paris. Il semble que déjà un reflet de la gloire de la céleste Jérusalem, dont les habitants jouissent d'une éternelle jeunesse, a rejailli sur sa figure ; c'est pour cela qu'on le voit sans barbe ou avec une barbe naissante. Etendu sur son lit de douleur, il est calme et résigné, il paraît insensible à la souffrance ; ses mains sont jointes sur sa poitrine, ses yeux sont fermés aux choses de ce monde, ou ne s'ouvrent que pour regarder le Ciel ; on ne remarque dans ses traits aucune altération : une modeste couverture est étendue sur son corps ; tout, en un mot, annonce en lui l'espérance et la paix : on croirait l'entendre répéter avec le Roi-Prophète : Ah ! qu'il est long le temps de mon pélerinage (1) ! et avec l'Apôtre : qui me délivrera de ce corps de mort ? Oh ! combien je désire de le voir tomber en dissolution, afin que je puisse régner avec Jésus-Christ (2).

Presque partout on voit le bon Ange à la tête du lit du juste mourant ; ami fidèle, compagnon inséparable, il est là pour le soutenir dans ce moment décisif, et pour le défendre contre les derniers efforts de l'ennemi du salut. Parfois cet ennemi se tient aux pieds du lit du moribond, mais la présence de ce démon horrible ne sert qu'à indiquer que les combats du juste ne cessent qu'avec sa vie ; c'est une nouvelle fleur à ajouter à son immortelle couronne, et qui en fera le plus bel ornement. Quand il rend le dernier soupir, le bon Ange reçoit

(1) Heu mihi, quia incolatus meus prolongatus est, multum incola fuit anima mea. Psalm. 119.

(2) Quis me liberabit de corpore mortis hujus. Rom. 7-24. Desiderium habens dissolvi, et esse cum Christo. Philipp. 1-23.

son ame et la transporte dans les Cieux, tandis que satan se retire confus de sa défaite.

Assez souvent la mort du pécheur est en regard de la mort du juste. Ce n'est plus cet homme aux traits calmes et empreints de résignation, c'est un homme au corps moitié nu, car dans l'agitation du désespoir il a écarté les riches tapis qui le couvraient. Tout chez lui est humain, tout est matériel; une barbe sale cache en partie sa figure sillonnée de rides; sa bouche se contourne, ses membres se crispent, ses yeux hagards expriment les terreurs qui bouleversent son ame; les démons environnent sa triste couche, ils craignent que leur proie ne leur échappe, ils ne veulent pas la perdre de vue. Souvent un d'eux, comme on le voit à Moissac (1), se charge d'entretenir le désespoir dans son cœur et de lui ôter tout sentiment de confiance en mettant devant ses yeux l'image de sa passion; il mourra donc dans son péché (2).

Quand l'ame de ce pécheur s'échappe de son corps, les démons s'en emparent avec avidité. Cependant le bon Ange de ce malheureux, qui a fait encore à ses derniers moments d'inutiles efforts pour lui inspirer des sentiments de pénitence, se retire en pleurant. Un des chapiteaux provenant de l'ancienne église de Saint-Sauveur de Nevers, nous présente ces derniers détails.

Cette double scène semble être copiée ordinairement sur l'évangile; car c'est le pauvre Lazare qui est en regard du riche impitoyable, et dont la mort est si différente. Il n'est peut-être pas, après le jugement dernier, de sujet plus souvent reproduit dans l'Iconographie chrétienne que la parabole du Lazare et du mauvais riche, on la retrouve dans les

(1) A Moissac, le démon au pied du lit de l'avare mourant, lui montre la bourse qu'il faut abandonner et qui a été pendant sa vie l'objet de ses pensées et la cause de ses crimes.

(2) In peccato vestro moriemini. Joan. 8-21.

différentes régions architectoniques ; à Saint-Sernin de Toulouse et à Saint-Lazare d'Autun ; à Moissac et à Vézelay, etc. Les grecs comme les latins se sont plu à la représenter. Nous nous contenterons de décrire ici brièvement un chapiteau de la Magdeleine de Vézelay ; nous parlerons de Moissac et de Saint-Sernin au chapitre des Vertus et des Vices.

Le mauvais riche est étendu sur un lit magnifiquement orné, deux personnes sont auprès pour le servir, cependant son ame sort de sa bouche, et deux démons s'en emparent. Dans un angle du même chapiteau est Lazare, seul, abandonné de tous ; il est accroupi, car, comme le Fils de l'Homme il n'a pas, à ses derniers moments, où reposer sa tête ; son corps glacé n'est pas même couvert de mauvais haillons, il est complètement nu. Sa résignation ne demeurera pas sans récompense, son ame s'élève vers le Ciel au milieu d'une gloire elliptique, et l'autre angle du chapiteau nous montre cette ame pure reposant dans le sein d'Abraham.

Ne cherchons point de détails sur le jugement particulier, je doute que nous les rencontrions. L'ame du juste, aussitôt après sa mort, est reçue par les Anges ou s'élève d'elle-même dans la gloire, tandis que satan s'empare de l'ame du pécheur pour l'entraîner dans sa sombre demeure ; c'est là qu'il la retiendra en état de prévention, jusqu'au moment où la dernière trompette l'appellera devant le tribunal du redoutable juge.

Mais si nos iconographes ont laissé de côté le jugement particulier, avec quelle énergie ils ont développé le jugement général. Après avoir échauffé leur imagination par la lecture du livre de l'Apocalypse, ils ont couvert des détails de cet effrayant sujet, les portails et les vitraux de nos basiliques, car il en est peu qui ne nous montrent Jésus-Christ, Juge. Sur le plan inférieur, les Anges sonnent de la trompette pour faire sortir les morts de leurs tombeaux, on voit ces morts

soulevant la pierre sépulcrale qui les couvre, ou la terre qui



avait été amoncelée sur eux. La plupart expriment un sentiment de frayeur : déjà les Vertus des Cieux ont été ébranlées à l'approche du grand Juge.

Au second plan sont les douze Apôtres qui doivent juger



les douze tribus d'Israël; puis l'Archange Saint-Michel, la ba-

lance en main, procède au pèsement des ames. A droite sont celles auxquelles le jugement doit être favorable; à gauche, satan amène celles sur lesquelles il a des droits. Quelquefois, comme à Saint-Lazare d'Autun et à Saint-Trophime d'Arles, un ange armé d'un glaive se tient entre le séjour réservé aux justes et le lieu du supplice, pour empêcher les méchants de passer à droite.

Le souverain Juge domine cet effrayant tableau. Au-dessus de sa tête, comme à Bourges, deux Anges soutiennent, l'un, le disque du soleil, l'autre, celui de la lune; ces deux astres qui ont éclairé tant de crimes, semblent paraître comme témoins devant le redoutable tribunal. Ailleurs, comme à Notre-Dame de Paris et à St.-Etienne d'Auxerre, deux personnages sont agenouillés aux pieds du Sauveur; ce sont Marie et Jean (1); ils ont été témoins de son immense charité sur le calvaire, ils cherchent par leurs prières à tempérer les rigueurs de sa justice.

A Saint-Sernin de Toulouse, la scène du jugement offre un type particulier. Le Sauveur paraît sur les nuées du Ciel, accompagné de ses Anges: deux d'entre eux portent la croix; c'est le Code sacré d'après lequel le monde doit être jugé; deux autres portent des flambeaux renversés, ce sont peut-être les torches qui ont servi à incendier l'univers, ou plutôt ils indiquent que celui qui sonde les cœurs et les reins n'a pas besoin de lumière étrangère, lui qui est l'éternelle lumière qui doit éclairer les Elus (2).

Au-dessus sont les douze Apôtres, accompagnés de deux Anges, l'un à droite et l'autre à gauche, tenant chacun un phylactère déroulé; ce sont les bonnes et les mauvaises actions qui doivent faire la matière du jugement; ce sont

(1) Souvent au lieu de saint Jean l'Evangéliste, c'est saint Jean-Baptiste qu'on voit aux pieds du Sauveur.

(2) Lucerna ejus est agnus. Apoc. 21-23.

les livres ouverts dont il est parlé dans l'Apocalypse (1). Comme il est facile de le reconnaître, ce portail de Saint-Sernin n'est qu'une traduction littérale des passages de l'Evangile et de l'Apocalypse concernant le jugement dernier. Ici point de balance, il n'est pas nécessaire de peser les ames; on a sous les yeux les livres ouverts qui contiennent la vie de chacun, il ne s'agit plus que de prononcer la sentence ; ce n'est point encore le jugement, c'est le dernier avènement du Fils de l'Homme.

Nous avons vu plus haut que l'Archange saint Michel porte lui-même la balance ; cependant, quelquefois, comme on le remarque à St.-Lazare d'Autun et à St.-Révérien, diocèse de Nevers, la balance est soutenue par la main de la justice divine qui sort des nuages, et alors l'Archange place les ames dans le plateau, tandis que de son côté, satan cherche à faire prévaloir ses droits (2).

Enfin le jugement terminé, l'Archange conduit les justes vers le lieu de l'éternel bonheur ; déjà le long du chemin les fleurs croissent sous leurs pas. Un vitrail de Bourges nous montre ce chemin parsemé de fleurs, et ceux qui le parcourent ont la couronne royale en tête, car ils doivent régner éternellement (3).

Cependant satan conduit ses victimes ; leur trajet est le commencement de leurs supplices, comme celui des Elus est le commencement de leur bonheur ; les flammes brillent sous leurs pas (4).

L'enfer est représenté de différentes manières ; le plus ordinairement, c'est une énorme tête de monstre ressemblant

(1) Libri aperti sunt. Id. 20-21.

(2) Voyez ce que nous avons dit, dans l'Iconographie des démons, sur satan accusateur.

(3) Regnabunt in sæcula sæculorum. Apocal. 22-5.

(4) C'est ce qu'on remarque au portail de Saint-Trophime d'Arles.

à une baleine. Elle vomit des flammes qui enveloppent ses victimes, et des jets de feu sortent de ses nazeaux. C'est dans cette gueule béante que les démons entassent les réprouvés avec une joie infernale, ou une froide cruauté; ils sont souvent armés de crocs qu'ils enfoncent dans les entrailles de leurs victimes. On voit cette tête de baleine sur les vitraux de St.-Etienne de Bourges, au portail d'Auxerre, sur un des chapiteaux de St.-Révérien, etc. Sur un autre chapiteau de St.-Sauveur de Nevers, c'est une tête de monstre à gueule



enflammée, mais n'ayant aucun rapport avec la baleine (1).

(2) Cette tête de monstre avoisinait le chapiteau qui représentait le mauvais riche mourant; parmi les victimes qu'on remarque dans sa gueule enflammée se voit le mauvais riche; sa tête sort de la gueule et il montre au père Abraham sa langue desséchée.

Dans l'église de Sémelay, diocèse de Nevers, un chapiteau du XIIe. siècle représente des porcs dévorant les victimes, comme un autre chapiteau voisin nous montre les excès du vice impur ; il est facile de reconnaître la pensée de l'artiste, la baleine est un animal trop noble, le feu, même le feu de l'enfer, est trop pur pour le vice immonde ; il fallait créer un genre de supplice qui fût en rapport avec l'état de l'homme avili par l'impureté : on le fait donc dévorer par des porcs.

Au portail occidental de Bourges, l'enfer est une énorme chaudière dans laquelle les démons précipitent ceux qui leur ont été livrés après le jugement : un démon armé d'un soufflet entretient l'activité du feu allumé sous cette chaudière.

Nous ne parlerons pas de l'enfer des fresques de Sainte-Cécile d'Alby. On a abandonné les traditions chrétiennes pour ne se laisser guider que par les caprices d'une imagination que l'art païen a échauffée. Les sept péchés capitaux sont punis d'une manière différente. Les orgueilleux, par exemple, sont attachés au haut d'une montagne à des moulins tournant à tous les vents ; les envieux, nus, sont plongés jusqu'à la ceinture dans un fleuve glacé, et ceux qui veulent éviter le vent qui les pique sont obligés de se plonger sous la glace, etc. Qui ne reconnaîtrait ici une espèce de parodie des supplices d'Ixion et de Tantale.

Le Paradis comme l'enfer n'est pas représenté partout de la même manière. Souvent on voit le Sauveur dans sa gloire, environné des vingt-quatre vieillards tenant d'une main une coupe de parfums, une espèce de violon de l'autre, et portant en tête la couronne royale ; c'est ainsi que le tympan du portail de Moissac nous montre le Paradis. A Chartres, à St.-Denis, à Reims, etc., on retrouve les vingt-quatre vieillards avec les mêmes attributs ou à peu près. A Saint-Lazare d'Autun, le Paradis est représenté par un palais élevé où les Anges portent les ames des justes. A St.-Etienne d'Au-

xerre, les Anges reçoivent dans des linges les ames de ceux dont la sentence a été favorable : ce sont sans doute les robes blanches dont ces ames vont être bientôt revêtues (1).

Le plus souvent on se contente de représenter le Patriarche Abraham recevant dans son sein les ames des prédestinés. Nous le trouvons sur un des vitraux de St.-Etienne de Bourges et au portail principal, à Moissac, à Vézelay, etc.

A St.-Trophime d'Arles, Abraham n'est pas seul; il est accompagné d'Isaac et de Jacob qui reçoivent aussi les ames des justes dans leur giron (2). Pourquoi nos artistes du moyen-



âge, d'une imagination si féconde, paraissent-ils si stériles quand il s'agit de peindre les splendeurs du Paradis. C'est

(1) Datæ sunt illis singulæ stolæ albæ. Apoc. 6.

(2) Recumbent cum Abraham, Isaac et Jacob in regno cœlorum. Math. 8-11.

parce qu'ils ont entendu l'Apôtre avouer son impuissance pour nous en donner une idée et se contenter de nous dire, que l'œil de l'homme n'a jamais vu, que l'oreille de l'homme n'a jamais entendu, que son cœur n'a jamais senti rien qui soit comparable au bonheur que Dieu réserve à ceux qui l'aiment (1).

Nous terminerons ce chapitre par la description d'un des chapiteaux de l'église de St.-Révérien, diocèse de Nevers (XIIe. siècle).

Sur une des faces, deux Anges nimbés sonnent de la trompette et au-dessous les morts sortent de leurs tombeaux; une autre face nous montre la main de la justice divine au-dessous du tailloir, soutenant, non pas une balance, mais une espèce de romaine à un seul plateau; une tête humaine est placée dans ce plateau. D'un côté, un diable à figure horrible et grimaçante, au corps velu, semble attendre avec impatience le résultat du pèsement; de l'autre, un Ange nimbé prend par la main deux ames qui ont soutenu l'épreuve. Sur la troisième face, c'est la tête du monstre dont nous avons parlé plus haut; un diable armé d'un énorme maillet, enfonce dans cette cruelle gueule une victime qui lui a été livrée; un autre diable, tirant la langue avec moquerie, tient une autre victime attachée par le cou, tandis qu'un troisième lui enfonce un croc dans les entrailles pour l'entraîner dans cet abîme vivant. Enfin sur la dernière face se voit le Paradis. C'est un édifice garni de trois tours, et celle du milieu est surmontée d'une croix; dans l'intérieur paraissent deux personnes assises se contemplant ou conversant ensemble; au-dessus d'elles, on voit une tête disposée de telle manière que les trois têtes forment un triangle. C'est, comme nous l'avons dit : l'emblême de la Trinité.

(1) 1, ad Corinth., 2-9.

CHAPITRE 26 (1).

Les Vertus et les Vices. — Cathédrale d'Amiens et de Chartres. — Les Vierges sages et les Vierges folles. — St.-Etienne d'Auxerre et St.-Etienne de Sens.





Le catéchisme monumental eût été incomplet, s'il n'eût mis sous les yeux des peuples le double tableau des Vertus et des Vices. Après avoir développé les fins dernières de l'homme, il était important de leur montrer les Vertus qu'ils doivent pratiquer pour parvenir au souverain bonheur, et les Vices qu'ils ont à combattre pour se soustraire aux terribles arrêts de la Justice divine.

Jusqu'au XIe. siècle les emblêmes des Vices sont rares, si toutefois on en rencontre; il n'en est pas de même des Vertus qu'on avait déjà personnifiées. Abbon de Fleury avait envoyé, au Xe. siècle, au pape Grégoire V, deux vases sculptés sur lesquels on voyait la religion qu'il nomme *ethica*, et la Charité, accompagnées des quatre Vertus Cardinales.

(1) Presque toutes les figures ci-jointes nous ont été obligeamment prêtées par M. de Caumont, quelques unes ont été exécutées pour notre ouvrage, mais la plus grande partie avaient été faites pour le Bulletin monumental. Tels sont les figures qui vont suivre et qui avaient été gravées pour un mémoire sur le grand portail de la cathédrale d'Amiens; par MM. Jourdain et Duval.

Au XIIe. siècle, Pierre Le Poitevin, chancelier de l'église de Paris, inventa, à l'usage des étudiants pauvres, des arbres aux branches desquels on voyait, selon la série qui leur convenait, les emblêmes des Vertus et des Vices. Ces arbres étaient peints contre les murailles des classes (1).

Il était facile de représenter les Vices, ils se manifestent pour la plupart, par des actes extérieurs et matériels; il n'en est pas ainsi des Vertus, êtres abstraits et tout célestes, que le voile de la modestie dérobe souvent aux regards des hommes. Il fallut donc avoir recours aux symboles et aux figures allégoriques. Durand de Mende veut que les Vertus soient personnifiées sous la forme de femmes voilées, pour indiquer leurs charmes secrets et la douce nourriture par laquelle elles fortifient l'ame qui les possède (2).

En donnant la description d'un encensoir du XIIe. siècle, d'après le moine Théophile (3), nous avons dit que la coupe de l'encensoir était garnie de médaillons circulaires renfermant des bustes de femmes, allégories des Vertus; le nom de chaque Vertu était inscrit dans le cercle ou nimbe qui encadrait le médaillon. C'est ainsi qu'on représentait les Vertus au XIIe. siècle, dans des médaillons ou bien par des figurines qui ornaient les bas-reliefs et les chapiteaux. Nous ne croyons pas qu'on les trouve en pied d'une certaine dimension (4).

Le XIIIe. siècle adopta avec empressement les types que

(1) Hug. Vict. t. 3, p. 254.

(2) Virtutes in mulieris specie depinguntur quæ mulcent et nutriunt. Rat. div. offic., lib. 1.

(3) Voyez page 135.

(4) M. Charles Des Moulins nous parle, il est vrai, des quatre Vertus Cardinales qui ornent le portail de Moissac (Bull. mon. t. XI, p. 271), mais nous pouvons certifier que notre savant collègue est dans l'erreur. Les dégradations qu'a éprouvées cette partie du portail l'ont empêché de reconnaître la Salutation Angélique et la Visitation dans les quatre personnages dont il fait mention.

lui avait laissés le XIIᵉ. ; il sut classer plus méthodiquement les Vertus et les Vices ; il leur imprima son cachet, et leur donna un nouveau caractère. Dans les portails, les Vierges folles, les Vices et les traits historiques qui s'y rattachaient, les paraboles qui les rappelaient, furent relégués au côté



gauche ; les Vierges sages, les Vertus, tous les traits honorables ornèrent le côté droit.

Déjà nous avons pu remarquer que le moyen-âge avait établi dans ses différents tableaux un système *d'opposition*.


LIMARE. SC.


LIMARE. SC

L'église était en regard de la synagogue ; la bonne mort et la mauvaise, le paradis et l'enfer, le bon Ange et Satan, Lazare et le mauvais riche, etc., faisaient pendants ; le même système dut se continuer dans les allégories des Vertus et des Vices, ou dans leur personnification. Les scolastiques eux-mêmes établissaient d'après ce principe leurs divisions théologiques. De même, dit saint Thomas, que nous admettons seulement quatre Vertus Cardinales, nous ne devons reconnaître que quatre péchés capitaux (1).

Le même docteur avait établi, en suivant la même pensée, la classification des Vertus et des Vices.

Les Vertus Théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité sont suivies des Vertus Cardinales, la Prudence, la Justice, la Tempérance et la Force.

Puis viennent les Vertus Morales, sœurs ou filles de ces quatre Vertus, et comprenant les Vertus Sociales et les Vertus Privées.

En regard de chaque Vertu est placé le Vice qui lui est opposé. Ainsi la sculpture, la peinture, la scolastique adoptent le même plan.

Souvent, comme on le voit à Chartres, la Vertu porte une double couronne, celle de la Terre et celle du Ciel, un diadème et un nimbe. Il doit en être ainsi, car sur la Terre elle règne par le respect qu'elle commande, et dans le Ciel par la gloire dont Dieu la revêt.

Comme chaque Vertu a son caractère propre et son mérite particulier, on ne peut la distinguer des autres que par ses signes attributifs.

Nos anciens chevaliers pouvaient être reconnus malgré la visière de leur casque rabattue sur leur figure; ils portaient sur leurs pennons et leurs écus les insignes d'honneur que

(1) Thom. Primæ secundæ quest. 84, art. 4.

leur avaient légués leurs pères, ou qu'ils avaient eux-mêmes acquis par leur bravoure. Les Vertus ne tardèrent pas à prendre les insignes de la chevalerie, qui s'était identifiée avec elles. Elles conservèrent leur voile protecteur, mais en même temps elles portèrent un écusson chargé d'un symbole qui indiquait le nom et le mérite de chacune. Nous voudrions pouvoir ici insérer en entier les explications si intéressantes que MM. Jourdain et Duval ont données sur les vingt-quatre médaillons qui ornent le grand portail de la cathédrale d'Amiens ; nous nous contenterons de les indiquer avec leurs emblêmes.

Douze tableaux renferment les Vertus, douze autres for-



mant une ligne inférieure, sont réservés aux Vices. Les trois premiers tableaux sont consacrés aux Vertus Théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, au-dessous desquelles on a placé l'Idolâtrie, le Désespoir et l'Avarice.



La Foi porte sur son écusson un calice surmonté d'une croix, car l'Eucharistie est le mystère de la Foi (1).

L'Idolâtrie est représentée par un homme priant devant un singe.

L'Espérance a pour attribut une croix de résurrection : *Dieu nous a régénérés, et a confirmé notre espérance par la résurrection de Jésus-Christ* (2).

Le Désespoir se perce le cœur d'un glaive (3).

La Charité se dépouille de son vêtement pour le donner à un pauvre, assis auprès d'elle; et la brebis qui donne sans se plaindre son lait et sa toison, orne son écu.

L'Avarice assise auprès de son coffre-fort, palpe avec passion les pièces de monnaie qu'elle en a sorties.

(1) Mysterium fidei.

(2) Regeneravit nos in spem vivam per resurrectionem. J.-C. 1 Pet., 1-3.

(3) Gladius eorum intret in corda ipsorum. Psalm. 36-15.

On est étonné de voir ici, parmi les Vertus Théologales qui doivent avoir Dieu pour objet immédiat, la Charité ainsi représentée; mais l'étonnement cesse quand on se rappelle que le second commandement est semblable au premier et se confond avec lui.

Et en voyant l'avare, on croit entendre les paroles du Sauveur : *Vous ne pouvez servir Dieu et la déesse de l'argent.* Dieu n'est plus la fin dernière de celui qui se laisse dominer par cette passion : son argent est devenu son idole, il lui a consacré les pensées de son esprit et les affections de son cœur.

Aux Vertus Théologales succèdent les Vertus Cardinales, la Justice, la Prudence, la Tempérance et la Force; au-dessous



desquelles on voit, l'Injustice, la Folie, la Présomption et la Peur.



La Justice tient une palme dans sa main droite, car le juste doit fleurir comme le palmier (1) ; et comme sa mémoire ne doit pas périr, on a placé sur son écusson le phénix, symbole d'immortalité.

(1) Justus ut palma florebit. Ps. 91-13. In memoriâ æternâ erit justus. Ps. III, 7.

L'Injustice est indiquée par un individu qui cherche à corrompre son juge.

Le Sauveur a dit : *Soyez prudents comme des serpents*. C'est le serpent qu'on donne pour attribut à la Prudence (1).

La Folie marche inconsidérément sur des pierres roulantes, et mord une pierre qu'elle tient à la main, tandis qu'une autre pierre lui tombe sur la tête. *Il ne faut pas suivre la voie de la ruine, si on ne veut pas que les pierres deviennent une occasion de chute* (2).

La Tempérance se confond avec la simplicité et l'humilité chrétienne, elle porte une colombe sur son écusson (3) ; la colombe, au reste, est le symbole de la Pureté, fille de la Tempérance.

La Superbe est renversée avec le coursier qu'elle montait (4).

La Force, vêtue en guerrier et armée d'une épée nue, a le lion pour attribut, tandis que la Peur fuit devant un ennemi imaginaire, et jette loin d'elle le glaive qui pourrait lui servir de défense (5).

Après les Vertus Cardinales viennent les Vertus Sociales qui en dérivent : la Patience, la Douceur, la Concorde et l'Obéissance, et au-dessous la Colère, la Fierté, la Discorde et l'Indocilité.

(1) Estote ergo prudentes sicut serpentes. Math. 10-6.

(2) In viâ ruinæ non eas, et non offendes in lapidibus. Eccles. XXI, 2.

(3) Simplices sicut columbæ. Math. 10-6.

(4) Collidam in te equum et equitem ejus. Jerem. 51-21.

(5) Illic trepidaverunt timore ubi non erat timor. Psalm. 52-6.

Le Bœuf charge l'écusson de la Patience.

La Colère nous montre une femme cherchant à percer d'un glaive un moine qui l'instruit et qui lui adresse sans doute quelque reproche.



La Douceur a l'agneau pour emblême.

La Fierté est représentée par un seigneur assis repoussant du pied un vassal qui lui rend hommage.

La Concorde porte une branche d'olivier sur son écu.

La Discorde est indiquée par une querelle de ménage;

c'est une lutte violente entre un homme et une femme ; on voit d'un côté le fuseau et la quenouille que la femme a jetés, de l'autre un vase renversé, cause probable de la querelle.



L'Obéissance se reconnaît au chameau, animal docile, accroupi sur l'écusson.

L'Indocilité se manifeste par l'attitude fière et indépendante d'un individu adressant la parole à un évêque.

En vain nous passerions une partie de notre vie à méditer les charmes de la Vertu et à considérer la laideur du Vice, en vain nous réglerions notre conduite d'après ces salutaires mé-

ditations, si nous nous laissions à la fin abattre par le découragement. Il n'y aura de sauvé que celui qui aura persévéré jusqu'à la fin (1); il n'y aura de couronné que celui qui aura combattu le bon combat (2), en se montrant courageux et fidèle à son chef.

Cette série de Vertus et de Vices eût été incomplète, si on n'y eût adjoint la Persévérance et l'Inconstance. Nous les voyons dans les deux derniers tableaux.



La Persévérance est couronnée ; elle soutient d'une main la tête de la victime, et la queue retombe sur l'écusson qu'elle porte et qui est aussi orné d'une couronne. Il a mérité la couronne, celui dont la vie a été un holocauste continuel et qui ne s'est rien réservé de la victime.

Le médaillon de l'Inconstance nous montre un moine abandonnant le couvent qu'il avait jusque-là considéré comme un lieu de refuge et un port de sûreté.

(1) Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit. Math. 10-22.

(2) Non coronatur nisi qui legitimè certaverit. 2, Timoth. 2-5.

On comprend facilement pourquoi les Vertus seules portent des écussons, c'est un signe honorable qui ne convient qu'à la Vertu ; le Vice ne saurait y prétendre : c'est aussi une arme défensive ; elle devient inutile à celui qui ne veut pas combattre, et qui méprise les palmes de la victoire.

A Chartres, la filiation des Vertus Cardinales est plus complète ; on y voit la *Sécurité*, fille de la Prudence, dont l'écu est chargé d'un château-fort ; elle semble dire : Si vous voulez conserver la paix, préparez-vous à la guerre ; l'*Agilité*, *Velocitas*, la *Santé* et l'*Amitié*, filles de la *Tempérance*. L'une porte sur son écu trois flèches, l'autre trois poissons, la troisième deux couples de colombes adossées, et cependant se regardant avec douceur. La *Majesté*, fille de la *Force*, porte pour étendard une croix, qui rappelle celui par qui règnent les rois, et de qui découle toute autorité ; trois sceptres ornent son écu.

L'*Honneur* et la *Liberté* sont filles de la *Justice* ; l'une a pour attribut deux mitres, et l'autre deux couronnes. La Liberté, en effet, ne peut exister qu'autant que les droits des inférieurs et des supérieurs seront garantis ; il faut donc qu'elle protège ces doubles droits ; elle exerce un double empire.

Aux Vertus et aux Vices, un grand nombre de nos édifices religieux adjoignent les Vierges sages et les Vierges folles ; il est facile de les reconnaître, les unes à leur modestie, au voile qui couvre leur tête, et à la lampe allumée qu'elles tiennent à la main, et dont elles abritent avec soin la flamme ; les autres, au contraire, sont vêtues d'une manière mondaine ; leurs vêtements accusent leurs formes, et leur lampe est renversée.

Les piédroits du grand portail d'Auxerre sont garnis de ces Vierges. A droite, au-dessus des Vierges sages, un Ange tient une couronne ; à gauche, au-dessus des Vierges folles,

un Ange est armé d'un glaive. On remarque au portail de St.-Etienne de Sens, la même disposition, mais la récompense et le châtiment sont exprimés d'une autre manière, plus conforme au texte de l'Evangile ; au-dessus de l'archivolte servant de larmier au portail, se trouvent deux édifices renfermés dans deux médaillons, indiquant la céleste demeure. Du côté des Vierges sages, la porte est ouverte, et, malgré les mutilations, on reconnaît encore la silhouette de l'époux au nimbe crucifère, qui attend les Vierges fidèles ; au sommet de l'édifice, l'Ange des récompenses (aujourd'hui brisé), leur montrait la couronne immortelle. Du côté des Vierges folles, la porte est fermée; elles n'apercevront pas même les splendeurs de la salle du festin; elles ne verront pas un seul instant la face de l'époux qui leur crie de l'intérieur : *Nescio vos*, *Je ne vous connais pas.* L'Ange des vengeances, armé d'un glaive, se montrait seul au sommet de l'édifice ; il est mutilé comme l'Ange des récompenses.

Nous avons aussi remarqué au même portail des détails que nous n'avons pas rencontrés ailleurs; comme ils se rattachent aux Vertus, ils trouvent ici naturellement leur place. Une des archivoltes est garnie de figurines dont chacune tient à la main un disque timbré d'une fleur. La fleur, comme on le sait, est le symbole de la Vertu, par ses brillantes couleurs et par la bonne odeur qu'elle répand autour d'elle; le disque n'est autre chose que le nimbe, récompense de la Vertu. Voilà donc tout à la fois l'espérance du juste et les motifs de son espérance ; qu'il soit fidèle à suivre les préceptes de l'Apôtre : *Tene quod habes;* qu'il ne laisse pas échapper ce qu'il possède, et la gloire sera son partage. Mais ce n'est pas l'acte seul qui constitue la bonté d'une action, il faut que cet acte soit fait avec générosité et une grande pureté d'intention; à ce prix seulement, il aura son éternelle récompense. C'est ce que semblent indiquer les deux figurines

placées au-dessus des autres, au sommet de l'arcade : l'une porte sur son disque une colombe ou un aigle, symboles de la simplicité et de la générosité ; et l'autre, un phénix, symbole de l'immortalité.

CHAPITRE 27.

Les Péchés capitaux. — Portail de St.-Sernin de Toulouse. — Les trois Concupiscences. — La femme aux reptiles. — Portail de Moissac. — Les deux types de l'Avarice. — Nouvelle étude du portail de St.-Sernin.

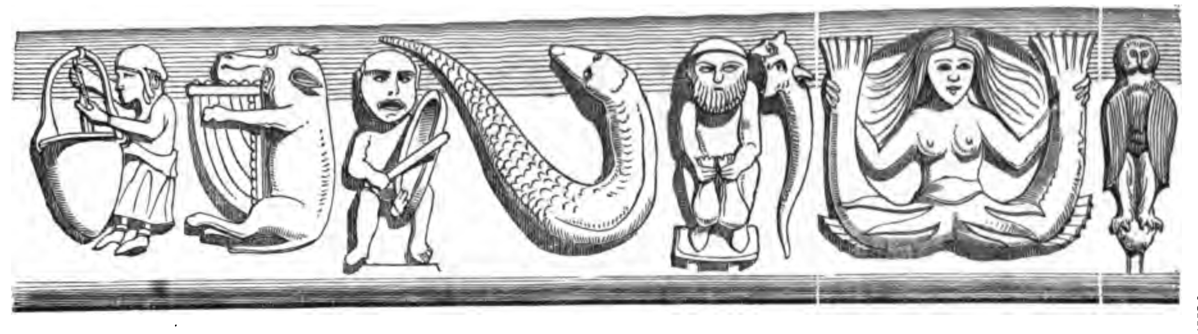
Parmi les personnes qui ont traité avec talent différents points de l'Iconographie chrétienne, plusieurs ont cru remarquer dès le XII[e]. siècle et même dès le XI[e]. des emblêmes ou des symboles indiquant les sept Péchés capitaux.

On a donné une explication assez ingénieuse des différentes figures qui couvrent les chapiteaux de la crypte de l'église de St.-Parize-le-Châtel, diocèse de Nevers. Ces figurines seraient les symboles des sept Péchés capitaux ; l'Envie serait représentée par le hibou ; l'Orgueil par le singe jouant du violon et le porc pinçant de la harpe ; l'Avarice par un homme serrant entre ses mains, des bourses pleines, qu'il craint qu'on ne lui ravisse ; l'Impureté par une sirène à deux queues ; la Colère par un centaure poursuivant un cerf ; la Paresse par la tortue, et la Gourmandise par un diable cornu placé devant une chaudière.

M. Charles Des Moulins, membre de l'Institut des provinces et de la Société française, retrouve les mêmes sujets, mais sous un autre type à l'église de St.-Sernin de Toulouse, au portail appelé vulgairement portail des Péchés capitaux.

Telle est la description qu'il en fait :

« Le portail des sept Péchés capitaux, dont le nom popu-







FIGURES DANS LA CRYPTE DE ST.-PARIZE-LE-CHATEL.

laire est une preuve évidente et bien rarement conservée jusqu'à nos jours, de la signification catéchismale attribuée par le moyen-âge à nos emblêmes, est divisé, comme je l'ai dit, en deux arceaux à double retrait. Chaque voussure retombe sur une colonne; en tout, huit chapiteaux pour représenter sept sujets seulement. Rien n'y est étranger à ce thême inaltérable ; mais un des sept sujets est représenté identiquement sur deux chapiteaux contigus, qui sont au front du pilier central. Voici, en allant de gauche à droite, comment sont représentés les sept Péchés capitaux. »

« 1°. L'Envie. Un homme assis entre deux démons pourvus d'ailes et de plusieurs cornes, assis aussi, qui tiennent d'une main une des mains de l'homme, et de l'autre une fourche à deux dents crochues, au moyen de laquelle ils lui déchirent l'estomac. Les anciens, on le sait, représentaient l'Envie sous les traits d'une femme qui se fait déchirer le cœur par des serpents ;

« 2°. L'Avarice. Un homme assis entre deux démons, pourvus d'ailes et de plusieurs cornes, assis aussi, qui tiennent d'une main un objet empaqueté (de l'argent sans doute). L'homme serre de ses deux mains une énorme aumônière suspendue à son cou ;

« 3°. La Luxure. La femme aux reptiles est nue, assise, mamelles pendantes, peu distinctes, mordues par deux serpents couverts d'écailles, à gueules fort larges, qui passent en-dehors sous les cuisses, et reviennent sur elles en-dedans, en se croisant d'un côté et de l'autre ; ils passent ensuite dans le pli du coude, et leur queue est tenue relevée par chacune des mains de la femme, puis se termine en crosse au niveau des crochets de la volute du chapiteau. Au lieu d'être assise entre deux démons, comme le sont trois des personnages principaux des autres chapiteaux, la femme est entre deux personnages debout, entièrement vêtus, auxquels je n'ai pu

reconnaître aucun attribut particulier, et qui me semblent être des femmes;

« 4°. et 5°. (pareils). La Paresse. Un homme assis, vêtu d'une longue robe, sans aucun attribut particulier, et ne faisant rien que de soutenir de ses deux mains les volutes du chapiteau. Deux personnages vêtus, sans attributs, et que je ne sais de quel nom appeler, lui tiennent les avant-bras. L'homme n'est-il pas coupable de paresse, s'il ne s'occupe qu'à soutenir ou à embellir sa demeure terrestre et passagère, sans travailler à son salut éternel;

« 6°. La Colère. Un homme assis, tenant de chaque main le cou d'un dragon ailé, bipède couvert d'écailles, dont la queue est longue, enroulée et se développe en feuillages. Ces dragons ont des serres d'aigle, dont une pose sur chaque cuisse de l'homme; leurs deux têtes accolées (museaux de chiens, longues dents, longues oreilles), mordent son crâne.

« M. Branche, dont M. de Caumont cite l'interprétation au sujet du chapiteau de Mirat, attribue à l'Orgueil la figure dont les reptiles semblent ronger la tête; à l'Envie ou à la Colère, celle dont ils attaquent le cœur. Forcé de chercher l'Orgueil dans le chapiteau suivant, je crois pouvoir attribuer celui-ci à la Colère, qui d'ailleurs, selon le langage vulgaire, part plutôt de la tête que du cœur;

« 7°. L'Orgueil. Il faut bien que j'avoue que j'ai eu la plus grande peine à retrouver ce sujet dans les chapiteaux du portail que je décris, et je n'ai pu me décider pour celui-ci, qu'après avoir vainement cherché à y plier les autres, et au moyen d'une explication qui paraîtra peut-être bien alambiquée. Une très-petite figure nue (ame), debout et les mains jointes, est placée dans une sorte de cadre oval, acuminé à sa partie inférieure, vertical, et qui ressemble un peu à *vesica piscis*. Une plate-bande percée de trous, qui semblent attendre des clous, borde ce cadre : on dirait un bateau vu

à vol d'oiseau. Deux anges ailés, nimbés, un genou en terre, tiennent ce cadre de leurs deux mains. Est-ce un avertissement pour que l'homme, admis aux faveurs de la contemplation céleste, ne se laisse pas aller aux fumées de l'orgueil? Est-ce une image des illusions funestes auxquelles l'ambition de la sainteté peut entraîner l'homme même qui aurait abjuré toutes les ambitions mondaines? On ne saurait disconvenir du moins que ces deux hypothèses conviennent à ce siècle de ferveur et de foi; et elles s'appliqueraient peut-être plus spécialement encore aux monastères, dans lesquels il ne s'était introduit ni relâchement, ni luxe mondain, depuis les grands saints réformateurs qui y avaient passé et dont plusieurs vivaient encore;

« 8°. La Gourmandise. Un homme assis, ayant sur ses genoux une table ou une nappe brodée, sur laquelle on voit deux pains ou autres mets. De sa main droite, il soutient un objet aplati (assiette); de sa main gauche, il en soutient un autre de même forme à peu près, qu'il semble présenter à un pauvre, nimbé, qui s'avance courbé, et s'appuyant sur un bâton recourbé en crosse; deux chiens s'élancent pour courir contre ce pauvre. A droite de l'homme, un serviteur lui présente une coupe, et derrière ce serviteur, on voit trois objets empilés l'un sur l'autre, qui ressemblent à des amphores. La pensée qui a dicté ce chapiteau, me paraît être celle-ci: *que l'aumône elle-même n'excuse pas la gourmandise.* »

Nous devons avouer que la plupart des explications données par le savant membre de l'Institut des Provinces, nous ont paru peu satisfaisantes; une étude plus approfondie du portail de St.-Sernin lui eût fait considérer plusieurs des sujets qu'il contient, sous un point de vue plus rapproché de la vérité. Plus bas, nous en donnerons l'explication, telle que nous la concevons.

Avant tout, il faut bien se convaincre qu'au XIIe, siècle,

la classification des sept péchés capitaux n'était pas encore admise par nos artistes.

Saint Grégoire, il est vrai, parle bien de ces sept sources empoisonnées, desquelles découlent tous les autres Vices, en indiquant, à la place de la Paresse, la Tristesse *Tristitia*; mais notre grand docteur du XIIIe. siècle, saint Thomas d'Aquin, refuse formellement, comme nous l'avons vu, d'admettre cette classification; nos iconographes se contentaient comme lui de mettre les Vices en opposition avec les Vertus partagées en différentes catégories.

Les artistes chrétiens, à l'époque qui nous occupe, esquissaient à grands traits les tableaux de nos livres saints; ils avaient entendu l'Apôtre dire aux Ephésiens: « L'impudique et l'avare n'auront point d'héritage à espérer dans le royaume de Jésus-Christ (1). « Ils savaient qu'il ne voulait pas même « qu'on nommât, dans l'assemblée des Saints, l'Avarice et « l'Impureté (2). » Tels étaient les Péchés capitaux qu'ils reconnaissaient, et s'ils en ajoutaient un autre, c'était l'Orgueil qui venait compléter la triple concupiscence dont parle saint Jean; car tout le mal qui existe dans le monde tire son origine de la concupiscence de la chair, de la concupiscence des yeux et de l'orgueil de la vie (3). Ce sont les seuls péchés capitaux qu'ils admettaient avec saint Augustin, qui traduit *superbia vitæ* par l'ambition des honneurs de la terre; cette triple concupiscence, ajoute le saint évêque d'Hippone, renferme tous les autres péchés (4).

(1) Omnis immunditius aut avarus non habet hæreditatem in regno. Eph. 5.

(2) Omnis immunditia aut avaritia nec nominetur in vobis. Id.

(3) Omne quod est in mundo concupiscentia carnis est et oculorum et superbia vitæ. 1, Joan. 2-66.

(4) Hæc autem tria genera vitiorum omnia peccata concludunt. St.-Aug. in psalm. VIII.

La concupiscence de la chair, outre l'Impureté, comprend la Gourmandise et la Paresse ; la concupiscence des yeux comprend l'Avarice, et l'Orgueil de la vie engendre l'Envie et la Colère (1).

Nous ne prétendons pas dire que les tristes enfants de ces trois grands Vices, n'aient jamais été indiqués par des emblêmes ou même par des traits historiques, nous avons des preuves du contraire.

Nous avons vu à la Charité-sur-Loire, en regard de Daniel dans la fosse aux lions, un homme entouré d'un serpent, qui lui ronge la langue, et auprès, une femme demi-nue, avec deux serpents qui lui dévorent les seins. Le rapprochement de ces deux tableaux nous a fait reconnaître la pensée de l'artiste ; Daniel était la victime de l'Envie et de la Calomnie des grands de Babylonne : cependant, il est calme, tandis que les tourments de ses accusateurs sont indiqués par les personnages aux reptiles ; le serpent qui ronge la langue indique la Calomnie, et on sait que l'Envie était représentée par les anciens sous la figure d'une femme aux mamelles pendantes et dévorées par des serpents. Ces deux Vices se trouvent ici pour indiquer que l'homme vertueux persécuté, est moins à plaindre que ses persécuteurs.

Si on ne veut pas s'écarter du vrai et s'exposer à de fausses interprétations, il ne faut pas chercher, au XIe. ou au XIIe., et même au XIIIe. siècle, la série des sept Péchés capitaux ; qu'on se contente d'étudier les traits dont nous avons parlé et leurs variétés.

Il est même à remarquer que l'Orgueil se rencontre plus

(1) Il est à remarquer que le Sauveur consentant à être tenté, éprouve cette triple tentation, de gourmandise (car il ne voulut pas que le démon de l'impureté s'approchât de lui), de vaine gloire et d'avarice.

rarement que les deux autres, et d'une manière moins distincte ; c'est que les Vices intellectuels sont plus difficiles à peindre que les Vices matériels, tels que l'amour des plaisirs de la chair et la passion de l'argent.

La concupiscence de la chair est presque toujours indiquée par le Vice impur, et il serait difficile de constater d'une manière certaine et évidente la présence de la Paresse et de la Gourmandise. C'est peut-être ce dernier Vice que développe un des chapiteaux de l'église de Sémelay, diocèse de Nevers; un individu accroupi dévore un fruit avec une bestiale avidité : sa posture semble indiquer une grossière machine à digestion plutôt qu'un homme.

Il est peu d'églises où les excès du Vice impur soient plus souvent répétés que dans celle de Sémelay ; on voit sur un des chapiteaux du chœur les épouvantables et dégoûtants détails de la sodomie : deux fois, dans la même église, la femme aux reptiles est déchirée par des serpents; nous y avons trouvé l'enfer des impudiques, des porcs dévorants des victimes humaines, enfin un des chapiteaux de la nef nous montre la victoire remportée sur le vice impur : une femme reçoit une couronne que lui offre un individu placé auprès d'elle; elle a vaincu le reptile immonde qu'elle paraît écraser : c'est le triomphe de la Vertu qui a sa récompense assurée même ici-bas.

Ce sujet est très-rare.

La femme aux reptiles est donc la personnification de la Luxure ; c'est un type généralement admis au XIIe. siècle, et qu'on rencontre dans les différentes régions architectoniques ; à Moissac et à Sémelay, à Toulouse et à St.-Nicolas d'Angers, à Montmorion et à S^te^.-Croix de Bordeaux, à St.-Sauveur de Dinan, à St.-Jouin de Marne, etc., etc. (1).

(1) A Saint-André de Bordeaux ou retrouve la femme aux reptiles au XIXe. siècle; Saint-Etienne d'Auxerre, à la fin du même siècle, le reproduit encore à son portail occidental.

Cette femme est tantôt nue, tantôt demi-nue et d'autres fois entièrement couverte et revêtue même d'une guimpe qui s'entrouve pour laisser voir les seins ; c'est ainsi qu'elle se présente à Ste.-Croix de Bordeaux et à St.-Nicolas d'Angers.

Un bas-relief du musée de Toulouse nous montre la femme aux reptiles complètement nue et enfantant un serpent qui de suite s'allonge le long de son corps pour lui dévorer le sein gauche.

A Moissac, cette femme indique le dernier degré d'avilissement où peut conduire le Vice impur ; elle est debout, nue, ses cheveux en désordre tombent sur ses épaules, sa figure est contractée par la souffrance, sa bouche se contourne, ses membres se crispent, deux horribles reptiles couverts d'écailles montent le long de son corps, s'appuient sur les plis des coudes et lui rongent les seins ; les parties sexuelles sont dévorées par un énorme crapaud.

A côté d'elle un affreux démon, vêtu seulement de quelques lambeaux qui lui couvrent la partie inférieure du corps, retient le bras droit de cette femme ; ses jambes terminées par des pieds de lion sont garnies de deux talonnières formées de touffes de poils ; il porte sur sa tête des cornes de taureau, un énorme crapaud sort de son nez contourné ou de sa bouche. Il est impossible de rendre d'une manière plus expressive tout ce que le Vice impur a de repoussant.

De même que la Luxure a ses degrés de malice et d'avilissement qui semblent marqués par les différentes nuances dont nous venons de parler, l'Avarice se montre aussi sous des types différents, selon les variétés de cette passion. On l'envisageait, au moyen-âge, sous un double rapport. Ici c'est l'égoïsme qui ne cherche point à accumuler, mais ne songeant qu'à soi, use de ses richesses pour se procurer une vie splendide et satisfaire son appétit ; insensible du reste aux

misères des autres, il demeure sourd aux prières du pauvre. Cette nuance est indiquée par la scène du mauvais riche et du pauvre Lazare si souvent reproduite. Là c'est l'amour de l'argent, mais sans aucun but autre que le triste bonheur d'amasser et de palper de misérables pièces de monnaie. Dans le premier cas, l'avare est cruel pour les autres seulement; dans le second, il est encore cruel pour lui-même, car il se laisse manquer de tout; comme Judas, il ne reculera devant aucun crime quand il trouvera une occasion de satisfaire sa passion. Celui qui se laisse dominer par l'égoïsme ne trouve pas, du moins aux yeux du vulgaire, son châtiment sur la terre; l'avare doublement cruel est puni, même ici-bas, par sa propre passion qui devient son bourreau.

Après ces explications, qui nous ont paru nécessaires, nous allons étudier le portail de St.-Sernin, puisque nous refusons d'admettre l'interprétation donnée par M. Charles Des Moulins. Nous conserverons pour l'ordre les numéros des chapiteaux tels qu'il les a établis.

Les chapiteaux 1 et 2 représentent l'avare proprement dit; on le voit, au second chapiteau, soutenant de ses deux mains l'énorme aumônière suspendue à son cou. Il est assis entre deux démons, qui bientôt prendront empire sur lui et le rendront doublement cruel : c'est la passion qui commence, elle n'est pas encore entièrement développée.

L'autre chapiteau nous montre le même individu toujours assis entre deux démons; il est nu, et les deux démons devenus ses tyrans et ses bourreaux lui déchirent impitoyablement les entrailles (1).

Les chapiteaux numéros 7 et 8, faisant les pendants des premiers, nous montrent la scène du Lazare et du mauvais

(1) C'est ainsi que l'avare est représenté à Lescure. Voyez au chap. 11 le démon tyran.

riche. Ce dernier n'écoutant que l'égoïsme est assis à table ; il soutient son assiette de la main droite, et de la gauche il porte le morceau à sa bouche ; auprès de lui un serviteur lui présente une coupe. Cependant Lazare, un bâton à la main, la tête ornée du nimbe crucifère (1) se présente devant lui et réclame en vain quelques secours ; le riche impitoyable est sourd à ses prières ; les chiens de la maison sont aux pieds du pauvre, ou pour l'éloigner ou pour lécher ses plaies. L'autre chapiteau, numéro 7, que M. Des Moulins a appliqué à l'orgueil, nous montre la récompense du Lazare. Son ame, épurée par l'adversité et la résignation, est transportée par les Anges dans le sein d'Abraham ; déjà cette ame est environnée de gloire ovoïde (2).

Le chapiteau numéro 3 est la Luxure personnifiée par la femme aux reptiles, comme l'a expliqué M. Charles Des Moulins.

Le numéro 6 n'est point, selon nous, la Colère, mais bien plutôt le remords qui suit la faute, ou si on aime mieux un nouveau type de la tyrannie que le démon exerce sur les victimes des passions. C'est ainsi qu'au portail de St.-Gilles, Caïn, fratricide, a la tête déchirée par les griffes d'un dragon.

Quant aux chapiteaux 4 et 5 qui sont absolument les mêmes, un personnage, vêtu d'une longue robe, soutenant les volutes des chapiteaux ou se cramponnant après, est assis entre deux autres personnes vêtues qui le tiennent par les bras ; il est assez difficile de les expliquer.

(1) Nous avons dit au chapitre 5 pourquoi ce nimbe timbré d'une croix sur la tête de Lazare.

(2) Le bonheur du pauvre qu'il a méprisé est une des peines du mauvais riche.

Ici nous exposerons timidement notre pensée.

Les autres chapiteaux nous montrent la passion naissante, puis satisfaite ; les remords et les tortures qui en sont la suite, ne pourrait-on pas reconnaître ici la tentation, le germe de la passion ? le démon sait prendre quelquefois les dehors de l'Ange de lumière, la tentation ne montre à l'homme que le plaisir et lui cache l'amertume que doit produire ce plaisir passager. Si l'avare avait vu dès le principe le démon de l'avarice armé d'un croc destiné à lui déchirer les entrailles ; si la femme impudique eût aperçu le démon de la luxure sous la forme d'un dragon qui devait lui ronger le sein, ils eussent combattu l'un et l'autre et n'auraient jamais consenti à se soumettre à un pareil esclavage. Mais les deux serpents, les deux démons se sont présentés autres qu'ils n'étaient, pour les porter au mal ; ils ont cherché à établir doucement leur empire ; ils tiennent leur victime par le bras ; l'autre cherche à se débarrasser, il se cramponne après le chapiteau, malheureusement ses efforts ne sont ni assez constants ni assez généreux.

Nous nous sommes demandés pourquoi, au moyen-âge, on rencontre souvent l'avare mourant, accompagné de démons qui reçoivent son ame, tandis que jamais, à notre connaissance, on ne représente l'impudique à ses derniers moments ? Nous nous sommes rappelés 1°. que le mauvais riche de l'Evangile eut l'enfer pour sépulcre (1) ; 2°. que l'Avarice est la passion dont il est plus difficile de se débarrasser, et que l'avare meurt dans l'impénitence finale ; 3°. que l'avare n'éprouve pas toujours dès cette vie les châtiments qu'il mérite et qu'il fallut bien montrer au peuple que son cœur sans pitié trouverait après sa mort Dieu sans pitié. Les mêmes raisons n'existaient pas pour l'impudique. 1°. Cette passion

(1) Sepultus est in inferno. Luc., 16-22.

se calme avec les années, passe ordinairement avec l'effervescence de la jeunesse et ne dessèche pas le cœur comme l'avarice ; il est plus facile d'exciter chez l'impudique des sentiments de repentir ; 2°. il est puni dès cette vie par la honte attachée à son crime, le remords et les maladies qu'engendre sa passion. Ce sont ces peines et ces châtiments temporels que les catéchistes sculpteurs se sont plu à mettre sous les yeux des peuples. La vue des châtiments présents, même dans les siècles de foi, est souvent plus efficace que la crainte des châtiments à venir pour détruire le vice.

CHAPITRE 28.

Les Sciences et les Arts chez les Romains. — Les Sages et les Philosophes chez les Grecs. — Apologues et Fables.

Nous ne devons pas être étonnés de voir les emblêmes des Vertus orner nos basiliques ; leur place est naturellement auprès des saints qui les ont pratiquées, et la religion qui les inspire peut bien les admettre dans ses temples ; ne soyons pas non plus surpris d'y rencontrer les vices que le chrétien doit combattre pour arriver au céleste bonheur, ils doivent aussi trouver place dans ce grand cours de morale, mais pourquoi ces allégories des sciences et des arts qu'on remarque à Sens, à Amiens, à Reims, à Auxerre, etc. La Théologie en costume de clerc, la Médecine avec le serpent pour attribut, la Musique tenant en main une lyre ou un autre instrument ; la Pédagogie avec ses disciples sur des bancs placés devant elle ; la Philosophie, la tête couverte d'une toque ou barette, ayant aussi ses disciples sur des bancs, mais revêtus d'une chape ; l'Architecture tenant le bâton qui lui sert de mesure ;

la Géométrie avec un compas; la Peinture avec sa palette et ses pinceaux; l'Astronomie avec sa sphère céleste, etc. « C'est « que toute science vient de Dieu » (1) et doit concourir à sa gloire; c'est que l'église « doit s'enjoindre tout ce qui est « bon » (2); c'est enfin que toutes nos cathédrales et nos principaux monastères n'étaient pas seulement des écoles de morale, mais encore des écoles qui entretenaient les sciences humaines. Les Conciles qui se tinrent pendant le IX[e]. siècle exigèrent que chaque évêque eût un maître attaché à sa cathédrale et dès-lors nos basiliques devinrent comme les foyers de la science qu'entretinrent les Loup de Ferrières, les Hisemare, les Héric, les Rémi, les Gislebert, les Albon, les Fulbert, etc.

Avant de monter sur le siége épiscopal de Londres, Gislebert, surnommé l'Universel, avait présidé les écoles cléricales d'Auxerre et de Nevers. Les allégories des Vertus et des Sciences, placées ordinairement au grand portail, semblaient donc indiquer que toutes partaient du même foyer de lumière. Ces Sciences personnifiées portaient souvent le nimbe ainsi que les Vertus. La Science et la Vertu sont sœurs.

Les Grecs n'admettaient pas toutes ces allégories des Sciences aussi facilement que les Latins, mais leur iconographie adjoignait à ses personnages religieux un grand nombre des Sages et des Philosophes qu'avait produits leur antiquité payenne.

Toutes les fois que dans leurs écrits on trouvait une sentence en rapport avec la vérité catholique, on ne balançait pas à leur donner place dans les rangs des Prophètes. Apollonius, Thucidice, Solon l'Athénien, Plutarque, Platon, Aristote, Philon le philologue, Sophocle, Thoutis, roi d'Egypte,

(1) Deus scientiarum Dominus, 1. Reg. 2-3.

(2) Quod bonum est tenete, Thess. 5-21.

etc., prenaient leur rang dans cette espèce de Concile universel auquel étaient convoqués tous les Sages du monde pour rendre hommage à la vérité.

Les Apologues et les Fables vinrent compléter par leurs moralités l'histoire des Vertus et des Vices; on s'en servait comme de tableaux de remplissage. A Amiens, au grand portail, on voit la fable du renard et du corbeau, et celle du loup et de la cigogne. Cette dernière scène se rencontre aussi à Autun. Nous ne devons pas être étonnés de voir les fables d'Esope reproduites par nos iconographes du moyen-âge; pourquoi auraient-ils rejeté ces témoignages de l'Antiquité payenne en faveur de la Vertu ? Ces leçons de morale données par les payens eux-mêmes étaient pour eux comme des perles précieuses ramassées dans la boue. Au reste, ils n'ignoraient pas que les Pères de l'Eglise n'avaient pas dédaigné ces apologues; Tertulien cite la fable du geai (1); saint Basile celle du loup et de l'agneau (2); saint Augustin approuve les fables d'Esope et celles qu'Horace a disséminées dans ses œuvres.

CHAPITRE 29.

Le temps. - Allégorie payenne. — Allégorie chrétienne. — Le zodiaque. — Le calendrier. — La roue de notre existence.

Les anciens avaient personnifié le Temps sous le trait de leur bifrom Janus, Dieu à deux têtes ou à double face; il regarde le passé et l'avenir, le présent n'est rien pour lui. Si quelquefois on lui donne quatre figures, c'est pour indiquer

(1) Adversùs Valentinianos.

(2) Epist. 80.

les quatre saisons auxquelles il préside, et qui concourent à son existence. C'est un être purement terrestre. C'est, si nous pouvons nous servir de cette comparaison, la crysalide qui ne vit pas, quoiqu'elle est un germe de vie; elle a vécu et elle vivra.

Il n'en est pas de même dans l'Iconographie chrétienne. Car, pour le chrétien, le présent est tout, puisque le passé n'est plus et que l'avenir n'est pas encore. Le souvenir du passé peut faire naître en lui des regrets ou de la confiance, l'avenir des espérances ou des craintes; mais le présent est là : c'est lui qui est le dépositaire de ces sentiments, c'est à lui de dissiper les regrets du passé et les craintes de l'avenir par une vie d'expiation, c'est à lui de maintenir sa confiance et d'assurer ses espérances par la persévérance dans le bien. Nos artistes ne pouvaient donc oublier le présent dans leurs allégories du Temps, et c'est pourquoi ils ont remplacé le bifrom Janus par un personnage à trois têtes et à trois visages.

Le Temps est un composé d'instants successifs qui concourent à former les heures, les jours, les mois, les saisons, les années et les siècles, qu'on pourrait nommer les membres de cet être insaisissable. Les astres, par leurs révolutions, marquent ces différentes parties, ces fractions du temps, et ces fractions de temps sont pour le chrétien le prix de l'éternité. Le zodiaque dut donc à son tour entrer dans l'Iconographie chrétienne. Que j'aime à le considérer imprimé sur le portail de nos grandes basiliques, à Notre-Dame de Paris, à St.-Marcellin d'Amiens, à la Magdelaine de Vézelay, etc.

Ces signes avec une muette, mais sublime éloquence, semblent répéter au chrétien qui entre dans le temple : « Rachetez le temps, car les jours sont mauvais (1). »

(1) Redimentes tempus quoniam dies mali sunt. Ephes. 5.

Tantôt ces signes environnent Jésus-Christ dans sa gloire et rappellent les paroles de l'Apôtre : « Le Christ était hier, il est aujourd'hui, il sera dans tous les siècles (1). » Tantôt ils servent d'encadrement au Jugement dernier, et semblent paraître comme témoins pour déposer contre tous les pécheurs de tous les âges. Ailleurs, comme à Vézelay, ils complètent le tableau de la mission des Apôtres et annoncent la perpétuité de l'Eglise qui doit subsister jusqu'à la consommation des siècles.

Le plus souvent, les signes du zodiaque sont accompagnés des travaux qui leur correspondent; d'autres fois, comme au grand portail de St.-Etienne de Sens, on se contente d'un simple calendrier, indiqué par les différentes occupations propres à chaque mois de l'année. Janvier est désigné par un homme assis, paraissant plongé dans une profonde méditation; on dirait qu'il repasse dans son esprit les actes de l'année qui vient de s'écouler ou qu'il prépare les travaux de l'année qu'il commence; Février est un vieillard qui se chauffe; Mars taille sa vigne; Avril sème; Mai, époque des voyages, de la guerre, de la chasse, est indiqué par un homme à cheval, Juin par un faucheur, Juillet par un moissonneur, Août par un batteur de blé, Septembre par un vendangeur, en Octobre on entonne les vins, en Novembre le bûcheron se précautionne contre le froid, et en Décembre on tue le porc.

Un ancien bréviaire, du commencement du XVIe. siècle, fait mention de ces occupations qu'il exprime en vers Léonins, en admettant cependant quelques variantes.

POCULA JANUS AMAT ; SED FEBRUUS ALGEO CLAMAT.
MARTIUS ARVA FODIT ; APRILIS FLORIDA NUTRIT.
MAIO SUNT SOMES AMORUM.

(1) Jesus Christus, heri et hodiè, et in sæcula. Ad Hæbr. XIII, 8.

DAT JUNIUS FERRA ; JULIO RECECATUR AVENA.
AUGUSTUS SPICAS , SEPTEMBER CONTERIT UVAS.
SEMINAT OCTOBER ; SPOLIAT VIRGULTA NOVEMBER.
QUERIT HABERE CIBUM PORCUM MACTANDO DECEMBER.

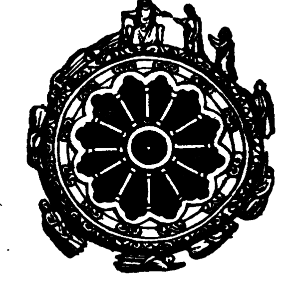
On a prétendu que nos pères plaçaient ces images aux portes de nos églises pour indiquer qu'il fallait en entrant dans le Temple saint laisser dehors le souvenir des affaires ordinaires et communes, et. nous, nous prétendons qu'en plaçant le travail auprès des allégories de la Vertu, l'Eglise a voulu apprendre à ses enfants à sanctifier l'un par l'autre.

La vie humaine composée de ces fractions de temps à elle-même, ses différentes phases, car les instants qui coulent si vite ne présentent pas à l'homme une uniformité constante. *Bonheur, malheur*, telle est la grande division de notre fragile existence. La roue mystérieuse de notre vie, mise en mouvement par la main de la providence, tourne rapidement et d'un seul tour nous conduit du berceau à la tombe en nous laissant apercevoir la faiblesse de l'enfance, les aberrations de la jeunesse, les soucis de l'âge mûr et la caducité de la vieillesse. L'homme ne fait que naître ; aussi l'Apôtre saint Jacques appelle notre vie « la roue de notre existence » (1).

Ce sont ces pensées qui ont déterminé nos artistes du moyen-âge à représenter la vie humaine par une roue qui ornait ordinairement la rose du grand portail, et à indiquer sur chaque rayon ou sur la circonférence les sept âges de la vie de l'homme. Les Grecs comme les Latins ont largement exploité ce sujet, avec cette différence que les Latins plus souvent que les Grecs ont multiplié les personnages qui montaient à la roue ou qui en descendaient. Ils ont établi, si nous pouvons le dire, des âges de transition entre l'enfance et la

(1) Rotam nativitatis nostræ. Jacob. 3-6.

jeunesse, entre la jeunesse et l'adolescence, entre l'adolescence et l'âge viril, entre l'âge viril et la vieillesse, entre la vieillesse et la décrépitude, c'est pourquoi on voit souvent un grand nombre de personnages autour de cette roue.



A Troyes un vitrail de la fin du XVe. siècle indique les sept âges; à la cathédrale de Cantorbéry on a retranché la décrépitude; à Amiens la roue est garnie de dix-sept personnages en relief, huit montent à droite (1) et huit à gauche descendent. Entre eux, sur le sommet de la roue, se voit un homme avec une barbe rare, la couronne royale en tête, il est assis sur un trône; c'est l'homme arrivé à l'âge viril; il est libre, indépendant, il commande en maître, il croit régner.

Ceux qui montent sont sans barbe, ceux qui descendent sont barbus, ils craignent de glisser le long de la roue, et vers le bas ils annoncent que les forces leur manquent. Ils sont tristes, et semblent dire avec Jacob: « Les jours de « pélerinage ont été courts et mauvais » (2).

CHAPITRE 30.

Attributs des Saints. — Attributs généraux. — Attributs particuliers.

Il est important avant tout de bien reconnaître à quelle classe appartiennent les personnages qu'on veut étudier; nous ne répéterons pas ce que nous avons dit des Anges, des Apôtres et des Evangélistes, leurs signes distinctifs empêchent de les confondre avec les autres Saints. Nous avons maintenant à

(1) Gauche de celui qui regarde.

(2) Dies peregrinationis meæ parvi et mali. Gen. 47-9.

considérer les différentes classes, en général, avant d'indiquer les attributs particuliers qu'on donne ordinairement aux Saints les plus populaires et les plus connus.

L'Abbé revêtu d'un froc et ayant un capuchon renversé, tient un livre dans la main gauche, une crosse dans la main droite et assez souvent il a la tête couverte d'une mître sans ornements. La volute de la crosse est tournée en-dedans pour indiquer que sa juridiction ne s'étend que sur son monastère.

L'Abbesse en costume de religieuse porte aussi le livre et la crosse, et quelquefois la croix pectorale.

L'Archevêque a la mître en tête, le bâton pastoral ou crosse dans la main gauche, bénit de la main droite ou tient un livre; il est revêtu d'une chappe ou des autres ornements pontificaux, recouverts du pallium. La volute de la crosse est tournée en-dehors, signe de sa juridiction extérieure. Souvent, à partir du XVe. siècle, la crosse de l'Archevêque est remplacée par une croix triomphale à double traverse.

L'Evêque est comme l'Archevêque, si on excepte le pallium et la croix à double traverse.

Le Diacre est revêtu d'une dalmatique, d'une étole en sautoir et du manipule. Souvent on lui met entre les mains le livre de l'évangile.

L'Hermite porte une longue barbe ; il est revêtu d'un froc, il a ordinairement devant lui une tête de mort : un gros chapelet est suspendu à sa ceinture.

Le Moine se distingue de l'hermite par sa large tonsure ; il a ordinairement un capuchon et un scapulaire.

Le Martyr a dans la main une palme ; il porte assez souvent les instruments de son supplice ; s'il occupait quelque rang dans l'église, il est revêtu des insignes de sa dignité.

Le Prêtre est en aube ; il porte le manipule, l'étole et la chasuble.

La Religieuse a ordinairement le scapulaire par dessus sa robe, la mentonnière et le voile.

Le Roi se reconnaît aux insignes de la royauté, au sceptre et à la couronne.

Le Soldat se distingue par son armure.

La Vierge est vêtue d'une simple robe, ses cheveux flottent sur ses épaules; si elle est martyre, elle porte la palme ou une couronne à la main. Assez souvent on voit des Vierges qui, outre la palme, ont encore la couronne sur la tête; ce double attribut semble convenir à celles qui ont combattu pour conserver leur foi et leur virginité.

La Veuve est âgée; elle porte un manteau, un voile et une guimpe.

Quand une fois on a reconnu à quelle catégorie appartient le personnage qu'on veut étudier, il ne s'agit plus que de découvrir son signalement particulier, les signes distinctifs qui empêchent de le confondre avec les autres Saints de la même catégorie.

Sainte Agathe soutient devant elle, sur un plat, ou sur un linge un des seins qu'on lui a arrachés; on voit quelquefois à ses pieds des tenailles, instrument de son supplice.

Saint Agapit est représenté avec un lion couché à ses pieds.

Sainte Afre est placée dans une chaudière enflammée.

Sainte Agnès porte un petit agneau qui rappelle son nom et sa douceur. Nous rencontrerons d'autres attributs, qu'on peut appeler parlants et qui indiquent le nom du personnage: l'attribut de sainte Fare en particulier.

Saint Adrien est représenté ayant devant lui le billot sur lequel on lui coupa les pieds et les mains.

Saint Ambroise a auprès de lui une ruche d'abeilles, on le trouve aussi avec un fouet à la main. Dans un combat livré en 1339, entre les Milanais et les Impériaux, les Milanais vainqueurs, prétendirent avoir vu pendant la bataille leur saint protecteur qui tenait un fouet levé au-dessus de leurs ennemis.

Saint Alban porte, comme saint Denis, sa tête entre ses mains.

Saint Alexis, mourant, est couché sur un escalier.

Saint Anastase, martyr, est attaché à la queue d'un cheval indompté.

Sainte Apolline a pour attribut la pince avec laquelle on lui arracha les dents.

Sainte Anne est occupée à faire lire la Sainte Vierge.

Sainte Apollinaire est frappée par un démon armé d'une massue.

Saint Antoine, solitaire, est tourmenté par un ou plusieurs démons, ou bien il est accompagné d'un bouc dont le démon a pris la forme ; le plus souvent on le voit portant un livre et une clochette, appuyé sur une croix-potence et accompagné d'un porc. Quelquefois on voit auprès du Saint une flamme, parce qu'on avait recours à lui pour être garanti de la peste, qu'on appelait le *Feu de saint Antoine.*

Saint Antoine de Padoue est debout ou à genoux devant l'enfant Jésus, ou le porte sur ses bras.

On lui donne quelquefois l'âne pour attribut.

Saint Antonin, évêque, est monté dans une barque et se laisse aller au courant d'un fleuve.

Saint Aré, évêque de Nevers, est couché dans une barque.

Saint Augustin tient un cœur enflammé.

Sainte Austreberte a un âne pour attribut.

Baltazard, un des trois Rois Mages, porte ordinairement un vase de myrrhe.

Sainte Barbe porte une tour ou un calice surmonté d'une hostie.

Saint Benigne, évêque de Dijon, est représenté avec les instruments de son supplice, deux lances croisées, une massue et des alênes au bout des doigts.

Saint Bernard est agenouillé devant la Sainte Vierge qui lui présente l'Enfant Jésus.

Saint Blaise guérit un enfant ; il a pour attribut le peigne de fer, instrument de son supplice.

Saint Boniface, en costume épiscopal, renverse un arbre.

Sainte Blandine est attachée à une colonne.

Saint Brice, disciple et successeur de saint Martin, porte sur la main des charbons ardents, en preuve de son innocence, ou bien soutient entre ses bras l'enfant dont la langue se délia pour confondre ses calomniateurs.

Sainte Catherine de Sienne est quelquefois représentée avec les stigmates.

Sainte Christine est percée de flèches.

Sainte Catherine, la couronne royale en tête, et à la main la palme du martyre, soutient une roue armée de dents de fer ; le plus souvent cette roue est rompue.

Saint Canut est agenouillé, en habits royaux, devant un autel.

Saint Cyr est représenté nu, monté sur un sanglier.

Sainte Cécile est entourée d'instruments de musique.

Saint Charles Borromée est en habit de Cardinal et la corde au cou, agenouillé devant un autel.

Saint Christophe, d'une stature colossale, porte l'enfant Jésus sur ses épaules.

Sainte Chantal, en costume de Visitandine, tient un cœur à la main.

Sainte Claire tient un ostensoir.

Saint Damien et saint Côme, médecins, sont représentés avec une bouteille à la main, ou debout auprès du lit d'un malade.

Saint Denis porte sa tête entre ses mains.

Sainte Dorothée porte des fleurs et des fruits dans un panier.

Saint Dunstan pince de la harpe.

Saint Dominique est ordinairement agenouillé devant la

Sainte Vierge qui lui apparaît avec son divin Enfant ; auprès de lui est un chien armé d'une torche enflammée.

Sainte Elisabeth de Hongrie et *sainte Elisabeth* de Portugal ont l'une et l'autre la rose pour attribut. La première a quelquefois trois couronnes.

Saint Eloi est debout auprès d'une enclume.

Saint Etienne, pape, est immolé auprès d'un autel.

Saint Edouard porte la couronne royale sur la tête et l'Evangile à la main.

Saint Etienne, à genoux, meurt sous une grêle de pierres. On le trouve aussi debout en dalmatique, tenant à la main une pierre qui rappelle son glorieux martyre.

Sainte Euphémie est entre deux serpents qui se dressent contre elle et qui indiquent sans doute le double combat qu'elle eut à livrer pour conserver sa foi et sa virginité. Le même attribut est donné à sainte Thècle.

Saint Edmond, comme saint Sébastien, est dépouillé de ses vêtements et percé d'une flèche.

Saint Eustache se voit enlever ses enfants par des bêtes féroces, des ours ordinairement.

Sainte Flore tient sa tête entre ses mains, des fleurs sortent de son cou.

Saint Exupère tient la charrue, quand on vient lui annoncer qu'il est élu évêque.

Saint Fabien est représenté avec une colombe qui plane au-dessus de sa tête, ou bien il est agenouillé auprès du billot sur lequel il fut martyrisé.

Sainte Fare tient un épi de blé. Cet attribut est en rapport avec son nom : c'est un attribut parlant.

Saint Félix a une ancre pour attribut.

Saint Fiacre a une bêche pour attribut.

Sainte Foi, martyre d'Agen, a pour attribut un faisceau de verges.

Saint François d'Assise se reconnaît à ses stigmates.

Saint François de Sales tient, comme saint Augustin, un cœur à la main.

Saint Genest, qui avait exercé le métier de comédien avant sa conversion, est quelquefois représenté avec un violon.

Gaspard, un des trois Rois Mages, porte ordinairement un encensoir ou une cassolette.

Sainte Geneviève, entourée de ses moutons, tient un cierge allumé et porte à son cou la pièce de monnaie crucifère qu'elle a reçue de saint Germain.

Sainte Geneviève de Brabant est ordinairement accompagnée d'une biche.

Saint Germain d'Auxerre est représenté en chasseur avant sa conversion ; devenu évêque, il donne le voile des vierges ou présente la pièce de monnaie à la bergère de Nanterre.

Sainte Gertrude est représentée entourée de rats. On dit que l'eau d'une fontaine qui porte son nom, garantit les maisons de ces animaux incommodes.

Saint Gilles a une biche couchée à ses pieds.

Saint Georges est à cheval, couvert d'une riche armure et perce de sa lance un dragon couché entre les jambes du cheval.

Saint Grégoire, pape, est devant un autel, offrant le saint sacrifice; ordinairement on voit sur l'autel l'image de Notre-Seigneur montrant ses plaies.

Sainte Gudule couronnée de laurier, travaille devant un métier de tissage; le diable cherche à éteindre sa lampe qu'un Ange rallume. La même scène se retrouve dans les légendes de sainte Geneviève, pour le cierge qu'elle porte à la main.

Saint Henri est revêtu des insignes de la royauté; un daim est à ses pieds.

Sainte Hélène tient une longue croix entre ses bras, sa tête est ornée de la couronne impériale.

Saint Honoré est représenté avec une pelle de boulanger.

Saint Hippolyte est traîné au milieu des épines par des chevaux indomptés.

Saint Hubert, en costume de chasseur, est agenouillé devant un cerf qui porte entre ses cornes un crucifix rayonnant.

Saint Hugues porte une lanterne.

Saint Jean l'aumônier porte à la main un pain et un rosaire.

Saint Jérôme, amaigri par les macérations, est en méditation devant une tête de mort; on voit souvent un lion couché auprès de lui. On lui donne aussi le costume de Cardinal, parce qu'il en remplissait les fonctions auprès du pape Damase.

Saint Joseph se reconnaît à son lis virginal et à ses instruments de charpentier.

Sainte Julitte porte la palme du martyr et donne la main au jeune Cyr, son fils.

Sainte Justine a la licorne pour attribut. Cet animal est considéré comme symbole de la chasteté.

Saint Laurent revêtu d'une dalmatique, soutient le gril sur lequel il consomma son glorieux martyr.

Saint Jean Népomucène, martyr du sceau de la confession, est représenté avec un cadenas à la bouche, ou un doigt sur les lèvres.

Saint Léon, en habits pontificaux, est monté sur une mule et bénit le peuple qui l'entoure.

Saint Léonard, l'ami des prisonniers, a des chaînes brisées à ses pieds.

Saint Leu a une biche pour attribut.

Saint Longin porte la lance dont il a transpercé le côté du Sauveur.

Saint Louis se reconnaît à sa couronne royale, à son sceptre et à son manteau parsemé de fleurs de lis; il est ordinairement imberbe.

Saint Loup, évêque de Troyes, met une hostie dans la main d'un autre personnage.

Sainte Luce porte des yeux sur un plat; on l'invoquait dans les maladies des yeux. Quelques auteurs prétendent qu'on lui avait arraché les yeux.

Sainte Madeleine se rencontre dans différentes scènes de la vie du Sauveur ; quand elle est seule, elle médite devant une tête de mort, un vase de parfum est déposé auprès d'elle.

Saint Marc est quelquefois représenté traîné à travers des épines.

Les trois Maries portent des vases de parfums.

Sainte Marie Egyptienne est représentée à genoux, avec une chevelure flottante qui lui sert en partie de vêtement.

Sainte Marthe a la tarasque à ses pieds.

Sainte Marguerite, armée d'un goupillon, dompte le démon qu'on voit à ses pieds, sous la forme d'un dragon.

Saint Maurice, chef de la légion thébaine, est couvert d'une riche armure et monté ordinairement sur un cheval.

Saint Martin, à cheval, partage son manteau dont il donne la moitié à un pauvre.

Saint Médard a un bœuf pour attribut.

Melchior, un des trois Rois Mages, offre à l'Enfant Jésus des pièces de monnaie; on le représente plus jeune que les autres.

Saint Nicolas bénit des enfants qu'il a sauvés du naufrage.

Saint Norbert porte un ostensoir et quelquefois foule un démon aux pieds.

Saint Patrice, apôtre de l'Irlande, écrase des serpents sous ses pieds.

Saint Paul, hermite, est assis au pied d'un palmier; un corbeau lui apporte un pain: il a pour vêtement des feuilles de palmier.

Saint Pancrace foule un Sarrazin sous ses pieds.

Saint Piat porte, comme saint Denis, sa tête entre ses mains.

Saint Philbert est accompagné d'un âne.

Saint Pélerin, premier évêque d'Auxerre, a un serpent pour attribut.

Sainte Reine a un agneau pour attribut comme sainte Agnès.

Saint Richard est à genoux devant un calice.

Saint Roch, vêtu en pélerin, est accompagné d'un chien qui lèche ses plaies. On le représente ordinairement un genou en terre, sur les bords de la mer; sa pélerine est garnie de coquillages.

Saint Rupert donne le baptême à Théodat, roi de Bohème.

Sainte Radegonde porte le costume d'une religieuse et la couronne royale sur la tête.

Saint Renci donne le baptême à Clovis ; on le distingue du précédent par la colombe qui descend du Ciel lui apportant la Sainte-Ampoule.

Sainte Rose de Lima et *Sainte Rosalie* ont l'une et l'autre la rose pour attribut, ou portent une couronne de roses.

Saint Saturnin est traîné par un taureau furieux.

Saint Sébastien, nu, est percé de flèches.

Saint Siméon Stylite est élevé sur sa colonne.

Sainte Solange, patronne du Berry, est comme sainte Geneviève, entourée de ses moutons, mais elle porte la palme du martyr et quelquefois tient sa tête entre ses mains.

Saint Simon, apôtre, est quelquefois représenté avec un poisson.

Saint Stanislas de Kostka tient sur ses bras l'enfant Jésus.

Sainte Thècle, comme sainte Euphémie, est placée entre deux serpents qui se dressent.

Sainte Thérèse est représentée tenant un cœur à la main; quelquefois ce cœur est percé d'une flèche.

Saint Thomas d'Aquin tient en main un calice surmonté

d'une hostie, pour rappeler qu'il a composé l'office du Saint-Sacrement.

Saint Thomas Becket est immolé auprès d'un autel.

Saint Théodore est battu de verges.

Sainte Ursule et ses compagnes sont couronnées de roses et portent la palme du martyr.

Saint Urbain, pape, est représenté avec un cep de vigne chargé de raisin.

Saint Vincent, revêtu d'une dalmatique, comme saint Laurent, est placé auprès d'un chevalet.

Nous ferons remarquer, en terminant ce chapitre, que les fondateurs d'ordres et les fondateurs d'églises sont souvent représentés ayant devant eux une église, ou bien la portant entre leurs mains.

CHAPITRE 31.

Légendes. — Difficultés qu'elles présentent. — Conseils pour en faciliter l'explication. — Exemple.

Une des plus grandes difficultés à surmonter pour celui qui veut étudier l'iconographie chrétienne, est le détail des légendes.

Quand les légendes sont basées sur l'histoire, la difficulté est moins grande, surtout pour celui qui connaît les annales de l'église; mais lorsqu'elles sont composées d'après certaines chroniques locales et apocryphes, peu connues dans notre siècle, comment sortir de cet embarras ?

Ces légendes particulières viennent souvent compliquer l'histoire des Saints les plus connus, et la rendre presqu'indéchiffrable.

La légende dorée est d'un grand secours dans ces circon-

stances, parce qu'elle rapporte les croyances populaires, touchant un grand nombre de Saints, et les miracles qu'on leur attribuait, soit pendant leur vie, soit après leur mort.

Ajoutons à ces difficultés les chroniques locales, l'histoire de la fondation des églises, les portraits des fondateurs qui viennent à leur tour charger les tableaux, et nous comprendrons tout ce que l'explication des légendes exige de soins et d'études.

Nous devons ici nous contenter de donner quelques conseils qui aideront à vaincre les difficultés.

Toute personne qui veut étudier l'iconographie de nos antiques basiliques doit, pour rendre son étude plus facile et se garantir d'erreurs, savoir avant tout :

1°. Quel est le saint sous le vocable duquel l'église est placée ;

2°. Les chroniques locales qui concernent le saint dont il s'agit ;

3°. Autant que possible, les principaux détails de la fondation de l'édifice ;

4°. L'histoire des restaurations principales et des additions, car ces restaurations et ces additions ne sont que des fondations secondaires qui complètent l'édifice ;

5°. Les saints dont les reliques auraient été déposées dans cette église ;

6°. Enfin les pélerinages dont cette église aurait été le but ;

1°. Il est nécessaire de connaître le moindre saint sous le patronage duquel l'église est placée ; pourquoi ? parce qu'ordinairement la vie de ce saint occupe une large place, soit dans les sculptures du portail, soit dans les vitraux qui décorent l'intérieur, soit dans quelques bas-reliefs des murs, soit encore dans les tapisseries ; en un mot, il ne faut pas perdre de vue le saint titulaire.

L'oubli de cette première règle, que nous indiquons, a entraîné les savants auteurs de l'Album du Nivernais, dans une fausse interprétation au sujet d'un bas-relief qui couvrait le tombeau du comte Guillaume de Nevers (1). Ce bas-relief est divisé en deux compartiments ; le compartiment supérieur présente Marie tenant son divin Enfant, auprès, un individu à genoux, les mains jointes, tandis qu'un autre, debout, lance contre lui une énorme pierre : cependant une main sort des nuages et suspend une couronne au-dessus de la tête de celui qui est agenouillé. Quand on se rappelle que l'église qui contenait ce bas-relief est sous le vocable de Marie et du premier Martyr, on reconnaît de suite les deux titulaires : la très-sainte Vierge et saint Etienne lapidé, tandis que Dieu tient toute prête la couronne due à la fidélité du saint martyr.

L'album se contente de dire : « Dans l'autre partie est la « Vierge, mère de Dieu, à ses pieds un homme prie avec « ardeur pour mériter la couronne céleste qui descend len- « tement sur sa tête ; dans le fond, s'agite un individu dont « les vêtements annoncent une nation proscrite, mais le « juif a beau lancer des pierres, le chrétien ne sent pas affai- « blir sa confiance. » Le tableau est décrit, mais il n'est pas expliqué.

Le second compartiment nous montre le comte Guillaume, fondateur de cette église, il est à genoux devant l'édifice au-dessous duquel on voit ses armes ; il tient la main droite étendue sur l'église en signe d'abandon et de protection, la gauche est étendue du côté de l'évêque consécrateur ; le comte, tournant la tête du même côté, semble dire à saint Yves de Chartres, car c'est lui qui est ici représenté, que son abandon est irrévocable ;

2°. Il est nécessaire de connaître les chroniques locales ;

(1) Album du Nivernais, t. 1, p. 116.

comment se rendre compte d'un bas-relief provenant d'une des églises de Décize, diocèse de Nevers, et qui nous montre un évêque étendu dans une barque, si on ignore que saint Aré, quatrième évêque de Nevérs, avait choisi pour sa sépulture une chapelle construite à Décize, sous l'invocation de Marie; sa légende dit qu'il ordonna qu'après sa mort son corps fût déposé dans une barque, et que cette barque rencontra d'elle-même la Loire, jusqu'à Décize où elle s'arrêta.

Beaucoup de personnes ont pu admirer les tapisseries magnifiques qu'on voyait, il y a quelques années, suspendues au-dessus des stalles de la cathédrale de Nevers. Elles représentaient le martyr de saint Cyr et de sainte Julitte, illustres patrons de cette église. A coup sûr, les plus habiles agiographes eussent été déroutés en considérant les détails de cette longue histoire, car ils n'avaient aucun rapport avec les actes authentiques de nos saints patrons. Mais le nuage se fût dissipé, si un chroniqueur du pays eût exposé, que, dans le principe, il y eut deux vies des saints dont il s'agit, l'une écrite par les catholiques, et l'autre remplie de fables et de grossières erreurs composées par les Manichéens; qu'au Xe. siècle un nommé Tétérine, doyen de l'église de Nevers, écrivit la vie de saint Cyr et de sainte Julitte, sur ces histoires apochryphes, dont on fit les légendes qui se lisaient dans le bréviaire de Nevers, avant sa réforme, en 1727.

Marie d'Albret, comtesse de Nevers, aidée des dames de sa cour, travailla ces tapisseries et se guida naturellement sur les légendes du bréviaire, en sorte que les erreurs qui s'étaient propagées dans le Nivernais, touchant l'histoire de saint Cyr et de sainte Julitte, se reproduisirent sur la toile.

L'histoire raconte que la bonne comtesse ayant à se plaindre des chanoines de Nevers, saisit cette occasion pour satisfaire son ressentiment; elle fit faire leurs portraits

et les admit parmi les personnages qui composaient ces tapisseries ; ils y remplissaient le rôle de bourreaux. L'histoire ne nous dit pas si les chanoines s'en fâchèrent ; quoi qu'il en soit, on put admirer ces tapisseries jusqu'en l'an de grâce 1827, où les arrière-successeurs des chanoines que la comtesse avait suspendus aux murailles de la basilique, conçurent l'idée lumineuse de jeter aux gémonies et les martyrs et les bourreaux.

3°. Il est nécessaire, autant que possible, de connaître l'histoire de la fondation de l'édifice.

Ne sortons point encore de notre cathédrale de Nevers. Comment expliquer ces têtes de sanglier qu'on y rencontre? Dans une église dédiée à saint Germain d'Auxerre, elles seraient les trophées dont se plaisait à faire parade l'ardent chasseur qui devait devenir un des plus grands évêques de France, mais ici elles sont inexplicables pour celui qui ignore l'histoire de la fondation de cette église. Les armoiries du chapitre nous montrent l'animal entier surmonté d'un enfant au naturel, nimbé, dans un champ de gueules, au chef d'azur parsemé de fleurs-de-lis.

Un chapiteau qu'on remarque dans la grande nef, nous montre de nouveau le sanglier avec l'enfant nimbé ; auprès, un prince, armé d'un glaive, cherche à blesser le sauvage animal; un des vitraux de Saint-Saulge, diocèse de Nevers, reproduit le même sujet.

La légende de saint Jérôme, évêque de Nevers, va nous donner l'explication de cette scène, en nous exposant l'histoire de la fondation de cette cathédrale.

Saint Jérôme avait une dévotion particulière aux saints martyrs d'Yonne ; il avait déjà fait construire une chapelle en leur honneur. L'ancienne cathédrale, qui était sous le vocable de saint Gervais et de saint Protais, tombait sans doute en ruines quand notre saint entreprît d'en construire une

autre qu'il désirait dédier à saint Cyr et à sainte Julitte, sa mère. Tandis qu'il méditait ce projet, il fut obligé de se rendre à Paris à une assemblée d'évêques réunis à la demande de Charlemagne (1).

Après l'assemblée, l'empereur Charlemagne fit part aux évêques d'un songe qu'il avait eu la nuit précédente : il se trouvait à la chasse, quand tout-à-coup, au moment où il était seul au milieu d'une forêt, il aperçut un sanglier furieux qui allait se jeter sur lui. A la vue de ce pressant danger, la première pensée du prince fut de se mettre à genoux et d'implorer le secours du ciel ; en même-temps il vit auprès de lui un enfant nu qui lui promit de le délivrer, s'il voulait lui donner un voile pour le couvrir. L'empereur ne balança pas à se rendre à sa demande, et aussitôt l'enfant enfourcha le sanglier et le tenant, par les défenses, il le conduisit à Charlemagne qui le perça de son épée et le tua.

Chacun des évêques faisait ses réflexions sur le songe effrayant du prince, lorsque saint Jérôme, croyant la circonstance favorable à ses pieux dessins, se chargea d'en donner l'explication. Il exposa donc à Charlemagne « qu'en son église « cathédrale, il y avait une chapelle dédiée au nom de saint « Cyr, martyr ; que l'enfant qui lui avait apparu était ledit « saint Cyr, et que le voile qu'il lui demandait était la répa- « ration et l'amplification de ladite chapelle, et la restitution « du bien et patrimoine de ladicte église. »

Charlemagne se rendit aux désirs du saint évêque ; il fit restituer les biens dont l'église de Nevers avait été dépouillée

(1) Guy Coquille et Michel Cotignon attribuent ce songe à Charles-le-Chauve et le font cependant interpréter par saint Jérôme. On voit de suite qu'il y a une erreur manifeste. Saint Jérôme mourut en 816 et Charles-le-Chauve ne monta sur le trône qu'en 840.

et donna à saint Jérôme les moyens de construire sa nouvelle cathédrale.

Il est facile maintenant d'expliquer et le vitrail de St.-Saulge, et le chapiteau dont nous avons parlé, et le sceau du chapitre. Les fleurs-de-lis qu'il porte en chef rappellent en même-temps la munificence royale de Charlemagne, et les circonstances dans lesquelles il l'exerça (1).

4°. Dans les constructions ajoutées postérieurement au reste de l'édifice, il est rare que les fondateurs n'aient pas laissé quelque signe ou quelque tableau commémoratif. Ici ce sont leurs portraits, leurs armoiries, ailleurs ce sont les légendes de leurs propres patrons.

On sait qu'au XIVe. siècle on flanqua les nefs de chapelles, car jusqu'à cette époque les chapelles se voyaient seulement autour du sanctuaire et du chœur. Les différents corps de métiers voulurent dès lors avoir leurs chapelles et se chargèrent de les orner. Le règne des chapiteaux historiés était passé, il fallut reporter toute l'ornementation sur les vitraux; c'est, en effet, sur les vitraux qu'on voit chaque état représenté avec ses instruments et ses insignes, au bas des sujets qui ont été choisis pour l'ornement de la verrière.

5°. Nous avons ajouté qu'il était important de connaître les saints dont les reliques auraient été déposées dans l'église qu'on étudie, parce que souvent les légendes de ces saints se réunissent à la légende du patron.

6°. Enfin les pélerinages dont cette église aurait été le but sont parfois représentés ou indiqués. Les échevins de Nevers, pour obtenir la cessation de la peste qui ravageait cette cité,

(1) Charlemagne avait fait rendre à l'église de Nevers les trois châteaux de Premery, d'Urzy et de Pazzy, c'est pourquoi les armes de l'évêché sont de gueules à trois châteaux d'or, au chef d'azur, semé de France.

firent de nombreux pélerinages à St.-Verain-en-Puysaie ; dans une de ces processions, ils portèrent et déposèrent dans cette église le vrai portrait de leur ville.

CHAPITRE 32.

Symbolisme animal. — Animaux réels.—Monstres et animaux fantastiques.—Logogriphes et Rébus.

Nous ne saurions nous dissimuler les difficultés que présente l'étude des animaux réels et fantastiques, que les deux dernières époques de la période romano-byzantine ont admis quelquefois avec tant de profusion dans l'ornementation de nos édifices religieux , et que la période ogivale a adoptés à son tour. Jusqu'à présent, on a osé à peine aborder cette partie de notre Iconographie sacrée.

Ces formes d'animaux, ces figures bizarres accrochées aux chapiteaux , encadrées dans les modillons du portail, s'allongeant en médaillons ou suspendus en pendentifs, ne seront-elles à nos yeux que de capricieux produits de l'imagination des artistes et de pures fantaisies qu'on tenterait vainement d'expliquer ; ou bien devons-nous admettre ici un sens caché et reconnaître de nouveaux symboles? Nous n'avons pas la prétention de résoudre la question : un jour viendra sans doute où cette branche intéressante des hiéroglyphes du moyen-âge aura aussi son explication ; mais attendons qu'une main habile ait soulevé le voile.

Qu'il nous soit permis cependant d'exposer quelques-unes de nos observations ; le symbolisme des siècles de foi nous autorise à le faire. Nous éviterons de nous jeter inconsidérément dans un système exclusif ; c'est le moyen de ne pas trop nous écarter de la vérité.

Si, jusqu'à présent, nous avons été forcés de reconnaître dans nos imagiers les propagateurs de la tradition catholique, pourquoi ne considérerions-nous ici qu'un simple jeu de leur imagination? C'est dans les Saintes-Ecritures et dans les ouvrages des Pères qu'ils ont puisé les admirables conceptions, dont nous avons déjà étudié les détails.

En remontant aux mêmes sources, nous verrons peut-être nos doutes se dissiper.

Il suffit d'ouvrir nos Livres Saints pour nous convaincre que les auteurs sacrés se sont souvent servis des animaux comme symboles des vertus ou des vices. Le sage engage le paresseux à jeter les yeux sur la prévoyante fourmi; David demande les ailes de la colombe afin de s'envoler jusque dans le sein de Dieu et de s'y reposer. Pour indiquer au juste qu'il n'a rien à craindre de la ruse ni de la force de ses ennemis, il lui annonce qu'il marchera sur l'aspic et sur le basilic, et qu'il écrasera le lion et le dragon; Isaïe voulant



exprimer la douceur et la patience du Sauveur, le représente comme un tendre agneau devant celui qui le tond; il n'ouvre pas même la bouche pour se plaindre. L'Evangile consacre les mêmes symboles. Jésus-Christ recommande à ses Disciples

la prudence du serpent et la simplicité de la colombe ; il leur déclare qu'il les envoie comme des agneaux innocents au milieu des loups cruels ; et quand il nous parle de sa tendresse, il se compare à la poule inquiète qui veut réunir ses poussins sous ses ailes.

Maintenant consultons les Pères : Tertulien, saint Basile, saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire, et en général tous ceux qui ont écrit sur les œuvres de la création admettent les mêmes symboles et les développent, non point d'une manière arbitraire, mais d'après des règles déterminées. « Je connais les lois des allégories, *dit « saint Basile,* en exposant le symbolisme animal, ce « n'est pas moi qui les ai établies, mais je parle d'après « ceux qui nous les ont transmises après les avoir mé- « ditées (1). »

En lisant l'Hexaméron de saint Ambroise, on croit avoir entre les mains l'Hexaméron de saint Basile.

On dirait que le saint archevêque de Milan n'est que le copiste servile du pieux évêque de Césarée. Il devait en être ainsi, puisque le symbolisme avait ses lois. Les mœurs et la nature même des animaux, adoptés comme symboles, avaient donné naissance à ces lois, l'Ecriture les avait consacrées et la Tradition les a développées.

Dans le grand livre de la nature, commenté par les Pères, les Chrétiens purent reconnaître non seulement les admirables perfections du Créateur, mais encore les Vertus qu'ils avaient à pratiquer pour lui être agréable.

La prévoyance de l'abeille et de la fourmi, la soumission

(1) Novi leges allegoriarum et si non a me inventas ab aliis tamen elaboratas teneo. Div. Bas. Hexamer., hom. 9.

du chameau, la sobriété de l'âne, l'hospitalité exercée par la corneille, la piété filiale de la cigogne, la reconnaissance et la fidélité du chien, la vigilance de l'oie et du coq, la confiance de l'alcyon, l'humble travail du bœuf, la discipline de la grue, la douceur et la patience de l'agneau, l'innocence, la candeur et la simplicité de la colombe, la vigilance maternelle du rossignol, la force de l'éléphant, le courage du lion, l'amour généreux qu'éprouvent pour leurs petits l'hirondelle, la poule, l'ours et le tigre lui-même, furent pour l'ame fidèle de continuels sujets de méditation.

Le cerf, emblême de l'amitié constante, et qui se réfugie sur les montagnes élevées (1) pour éviter les traits du chasseur, apprit au chrétien à élever dans les dangers ses pensées vers le ciel.

Le phénix qui renaît de ses cendres (2) et le paon qui se revêt de plumes nouvelles, furent les emblêmes de la résurrection et de l'immortalité.

L'aigle qui va poser son nid aux lieux les plus élevés et qui établit sa demeure dans les rochers, fut le symbole de la vie contemplative que les orages du monde ne sauraient troubler (3).

Les animaux vils ou malfaisants devaient aussi faire partie de ce grand cours de morale ; après avoir exalté la vertu, il fallait stigmatiser le vice. Le taureau représente l'orgueil, le renard la fraude, la perdrix la ruse, le scorpion et la couleuvre la malice, le loup la cruauté, et le léopard la constance dans le mal (4).

(1) Montes excelsi cervis.

(2) Florebit enim sicut phœnix, id est de morte de funere. Ter. de resurrect.

(3) Div. Gregorius moral. lib. 31, cap. 22.

(4) Si mutabit ethiops pellem suam et pardus varietatem. Jerem.

Le hibou, qui ne peut ouvrir les yeux à la lumière, devint l'image de l'incrédule qui a des yeux pour ne pas voir.

Le porc, animal familier des démons (1), fut considéré comme l'emblême de l'impureté, ainsi que le corbeau qui se jette avec avidité sur les corps morts, et se nourrit de viandes immondes; le crapeau et les autres reptiles rappelèrent la même pensée.

Nous avons déjà pu admirer avec quelle habileté les Pères développaient les symboles dans leurs instructions; saint Grégoire, en parlant de l'autruche, dit qu'elle est la figure de la synagogue; ses ailes ne lui servent qu'à se traîner avec rapidité sur la terre, mais ne lui sont d'aucun secours pour s'élever dans les airs. La synagogue a les ailes de la loi, mais elle a un cœur rampant et tout terrestre, elle ne peut s'élever vers le ciel.

L'autruche dépose ses œufs dans la poussière et les abandonne; ainsi fait la Synagogue, elle ne sait point inspirer de désirs célestes à ceux qu'elle a engendrés. Elle a cependant donné la vie aux Apôtres, mais il a fallu que Dieu lui-même réchauffât les œufs qu'elle avait déposés dans la poussière et qu'il en fit sortir ces hommes généreux qui ont parcouru les nations pour les éclairer (2). Saint Basile nous représente le fabuleux basilic comme l'image de la femme débauchée; le basilic, ajoute ce père, corrompt par son seul regard ceux qui le voient (3).

Avec le secours de ce dictionnaire, qui leur était familier, nos artistes composèrent des phrases. Voulaient-ils rappeler

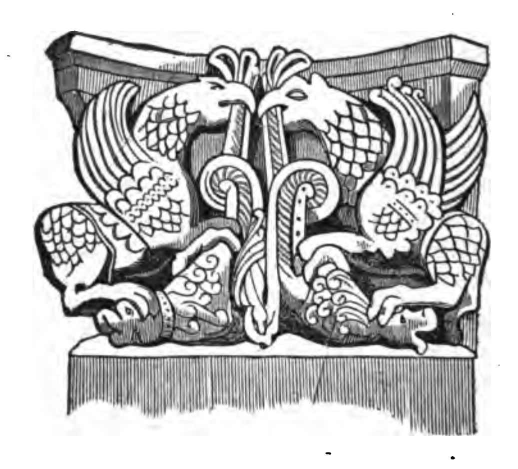
(1) Familiare id dæmonum pecus. Tert. de pudicitiâ.

(2) Div. Greg. moral. lib. 23, cap. 22 et lib. 31, cap. 9.

(3) In cap. 3, Isaiæ prop.

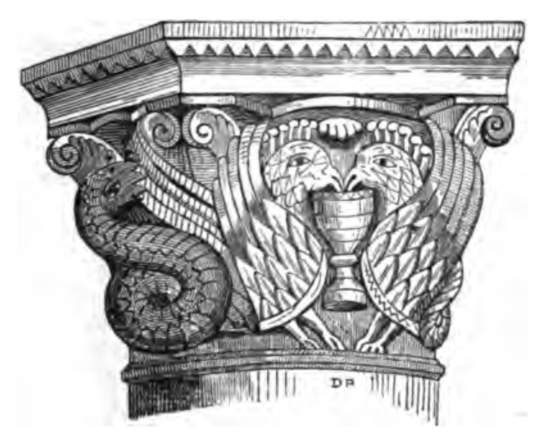
la lutte incessante de la nature contre la grâce ? ils représentaient un aigle aux ailes déployées, déchirant un serpent enroulé autour de lui. D'autrefois, à l'exemple des anciens romains et des peuples orientaux, pour donner à leurs tableaux une teinte plus vigoureuse, ils inventèrent des monstres et des animaux fantastiques.

Dans la colombe, qui se termine par une queue de serpent, sujet souvent reproduit au XIIe. siècle, nous voyons un emblême de l'ame fidèle ornée des deux Vertus que le Sauveur recommandait à ses disciples avec tant d'instance, la Simpli-



cité et la Prudence. Quelquefois un œil est placé à l'extrémité de cette quèue de serpent, pour rappeler une autre Vertu gardienne des deux premières, la vigilance, qui semble se confondre avec la prudence chrétienne, ou plutôt qui est la fille aînée de sa nombreuse famille. Lorsque ces mystérieux oiseaux s'abreuvent dans un calice, leur tête est ornée d'une

riche aigrette ; il est impossible de ne pas reconnaître ici les



dispositions nécessaires pour approcher dignement du banquet Eucharistique et les fruits précieux qu'en retire l'ame fidèle. C'est, en effet, dans la communion que le chrétien trouve le germe de l'immortalité, et qu'il s'assure la couronne de gloire indiquée par l'aigrette déployée, qui surmonte, comme un magnifique diadème, la tête de ces colombes.

D'autres fois, au lieu de colombes, ce sont des aigles, symboles de la générosité, qui boivent au calice, c'est là qu'ils puisent la force qui leur est nécessaire pour s'élever ensuite jusque dans les cieux.

Qui nous empêcherait de reconnaître dans ces oiseaux à tête humaine l'ame qui a revêtu les ailes de la colombe pour s'élever jusqu'à son Dieu (1) ?

Un homme ayant sur la tête une espèce de bonnet carré et une large banderole autour du cou, est monté sur un oiseau fantastique assez semblable au basilic, mais avec une tête humaine et une couronne princière. Le cavalier tient

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ et volabo et requiescam.

d'une main la queue, et de l'autre la tête par la barbe. Ne faudrait-il pas voir ici l'histoire du moyen-âge ; l'ascendant de l'église sur la société ; ayant pour appui la classe moyenne dont elle prépare l'affranchissement et dont elle défend la liberté, elle lutte contre les abus du pouvoir et dirige en même-temps les classes inférieures.

Dans ce quadrupède, ayant aussi une tête humaine, on



pourrait reconnaître l'union des deux natures dans l'homme et l'autorité que l'ame doit exercer sur le corps.

Ces Sirènes, si multipliées à toutes les époques, sont peut-être des emblêmes de l'ame chrétienne régénérée par les eaux du baptême.

Cependant la Sirène est généralement admise comme un

emblême de l'impureté. Saint Basile regarde les Sirènes et les centaures comme des images du démon (1). Au grand por-



tail de St.-Etienne d'Auxerre, on voit une Sirène allaitant son enfant emmaillotté. Comme elle est placée auprès de l'impureté, symbolisée par une femme dont deux dragons dévorent les seins, il faut reconnaître une certaine affinité entre ces deux figures. La Sirène serait donc ici l'ame régénérée d'abord par les eaux du baptême et dégradée ensuite par le vice. Saint Grégoire nous autorise à admettre les deux

(1) In cap. 14, Isaiæ.

interprétations et à envisager une même figure tout à la fois comme emblême du Vice et comme emblême de la Vertu ; il considère lui-même le cheval sous ce double rapport (Moral. lib. 31. chap. X).

Dans ces aigles qui ont une face humaine et dont le corps se termine par un serpent qui se dresse et darde contre la tête sa langue envenimée, nous avons cru reconnaître les continuelles révoltes de la chair contre l'esprit.

Dans ces chevaux vigoureux, ayant une tête de chèvre, n'aurait-on pas voulu indiquer ces hommes lâches et timides auxquels il ne reste plus que le souvenir de leur ancienne vigueur ; il serait impossible de représenter d'une manière plus énergique la dégradation d'un homme qui a laissé asservir l'ame par le corps. C'est peut-être aussi une critique dirigée contre ceux qui, chargés de conduire les autres, n'ont pas le courage de remplir leurs obligations.

Quelques écrivains ont prétendu que le christianisme, en accolant aux parois de ses temples ces monstres et ces figures grossières, a voulu mettre sous les yeux du chrétien l'état d'abrutissement dans lequel l'homme était tombé avant que la lumière de l'Evangile n'eût éclairé ceux qui gémissaient assis à l'ombre de la mort ; comme les anciens triomphateurs, l'église aurait attelé à son char ses ennemis vaincus et étalé avec pompe ses trophées, gages de nouvelles victoires qu'elle a droit d'espérer dans de nouveaux combats.

Nous sommes loin de combattre une semblable pensée ; elle est digne de nos artistes du moyen-âge et elle ne détruit en aucune manière ce que nous avons avancé. Nous croyons aussi, avec saint Basile, que plusieurs de ces monstres sont les images du démon : *Sirenes, dæmonia, onocentauri et ericii* (1).

(1) In psalm. 44.

Dans certaines figures monstrueuses, il faut peut-être reconnaître encore la critique des mœurs du temps.

En général, nous devons admettre un sens caché dans les figures fantastiques, toutes les fois que le même sujet est reproduit souvent et dans différentes contrées ; c'est sous ce point de vue qu'il nous faut considérer les singes, les ânes et les porcs qui tiennent des instruments de musique. On a cru que ces animaux étaient ici les symboles de l'orgueil qui porte l'homme à s'élever au-dessus de la position dans laquelle la divine Providence l'a placé.



On pourrait nous objecter que saint Bernard devait connaître les idées qui dominaient son siècle, et qu'il n'eût point condamné ces sortes de représentations si elles eussent eu un sens mystérieux. Nous répondrons que saint Bernard ne les a pas condamnées d'une manière absolue. Il blâme le luxe des églises de Cluny et les excessives dépenses que les moines de cet ordre fameux faisaient pour les orner, et en même temps il déclare qu'il les tolère dans les cathédrales et dans les églises paroissiales, parce que, dit-il, le peuple doit être pris par les sens (1). Quant aux églises monacales, il veut qu'on y remarque la pauvreté évangélique. En effet, les moines habitués à de sérieuses méditations, n'ont pas besoin de ces moyens extérieurs pour se rappeler les devoirs qu'ils ont à remplir.

(1) Sanctus Bernardus, apol. de vitâ Monach. cap. XI.

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans faire observer que nos bons aïeux se permettaient quelquefois les logogriphes et les rébus.

Sur une pierre provenant d'une ancienne église de St.-Quentin, en Picardie, on lisait ; Si tu veux connaître mon âge, prends une tête de *Mouton* , quatre têtes de *Cheval* , une queue de *veaV* et IIII pattes de *Chat* (1).

Guy de Munois , abbé de St.-Germain d'Auxerre, avait fait graver sur son sceau *un singe avec un capuchon ; d'une main il tenait un bâton abbatial, de l'autre il se serrait le bas des reins : il paraissait suspendu dans l'air*, indiqué par la lune et une étoile. *Abbé de singe air main dos serre* (2).

CHAPITRE 33.

Décadence de l'art chrétien. — St.-Michel de Dijon. — St.-Florentin d'Amboise. — Traces des anciennes traditions. — Sully-la-Tour. — Catéchisme royal.

En lisant ce que nous avons dit dans notre premier chapitre sur la renaissance et sur la dernière époque de la période ogivale, quelques personnes nous auront peut-être accusé d'exagération, ou du moins d'une sévérité trop grande ; il nous eût été facile d'éviter ce reproche en motivant le jugement que nous avons porté ; mais nous avions à craindre

(1) MCCCCVIIII ; nous ne donnons ici que le sens de cette inscription; le texte ne nous est pas assez présent.

(2) Guy de Munois, célèbre par sa science et sa piété , fut abbé de St.-Germain depuis 1285 jusqu'en 1309.

d'entraver la marche de l'histoire de l'iconographie, que nous avions entrepris d'esquisser dans ce chapitre. Ce que nous n'avons pas fait alors, nous devons le faire ici.

Nous ne sommes pas les premiers à nous plaindre du sensualisme qu'on remarque dans les œuvres que le XVe. siècle a produites, et de cette hardiesse peu théologique qu'affectaient les artistes de cette époque, nous pourrions invoquer le témoignage de tous ceux qui ont étudié l'iconographie d'une manière sérieuse, si nous n'avions pas un témoignage plus puissant encore, celui de Gerson. Dès le commencement du XVe. siècle, l'illustre chancelier ne craignait pas d'attaquer publiquement des abus qui déjà devenaient trop communs parmi nos imagiers; il se choquait, avec raison, de les voir s'éloigner du vrai pour ne suivre que les caprices de leur imagination, et il supportait avec peine ces représentations contraires au bon goût et à la véritable dévotion, capables d'induire le peuple en erreur et d'affaiblir en lui les sentiments de piété (1).

Cependant le XVe. siècle n'avait pas répudié entièrement les types catholiques, il les avait seulement altérés et n'avait pas toujours marché d'accord avec la saine Théologie. A la renaissance était réservée la triste gloire de rompre avec les traditions et d'oublier les convenances; aux beautés enfantées par le christianisme elle préféra les beautés profanes de Rome et d'Athènes; le caprice de chacun devint la règle du goût dans l'ornementation, et souvent les basiliques chrétiennes furent métamorphosées et devinrent de véritables Panthéons.

Quels sentiments religieux peut inspirer la vue du portail occidental de l'église de St.-Michel de Dijon et la décoration toute payenne des murailles intérieures de ses portiques? on y voit, il est vrai, la figure du Sauveur, mais comme dans

(1) Gerson, tome IV, f°. 47.

le Lararium d'Alexandre-Sévère, elle semble compléter la collection de tous les dieux de la terre. Non loin de Jésus-Christ, apparaissant à Madeleine, on rencontre Vénus et l'Amour; Apollon, chasseur, puis pinçant de la harpe, se trouve en compagnie de Judith et d'Holopherne, de Salomon et de saint Roch; Moïse, David, Ezéchiel, Isaïe, Baruch et Daniel ont au-dessus de leurs têtes, dans une frise, Hercule terrassant le dragon de Crète et étouffant le lion de Némée. Ailleurs c'est l'Amour monté sur un centaure, c'est le signe de Léda et l'aigle de Ganimède; puis on voit les Néréïdes sacrifiant à Neptune; Jason, combattant le dragon de la Colchide, Hercule s'emparant des bœufs de Géryon, des scènes de satyres, etc.; le combat de David avec Goliath, fait pendant à Lucrèce se donnant la mort; en un mot on rencontre ici partout un pêle-mêle dégoutant du sacré et du profane (1).

L'art avait rétrogradé jusqu'aux siècles payens, lorsqu'on déifiait les vices pour anéantir les remords qu'ils faisaient naître. L'église de Saint-Florentin, d'Amboise, renferme un magnifique groupe : c'est une descente de Croix exécutée, dit-on, par les ordres de François Ier. Le prince lui-même s'est fait représenter sous le costume de Joseph d'Arimathie, et les Saintes-Femmes myrrophores ne sont que les trois maîtresses du trop galant Roi-Chevalier. Il faut avouer qu'il est impossible de pousser plus loin le dévergondage (2).

Si nous mettons à part l'église de St.-Michel, de Dijon, dont nous venons de parler, nous pouvons dire qu'en Bourgogne l'iconographie chrétienne a eu moins à souffrir des ra-

(1) Ce portrait fut terminé en 1537; il n'est pas nécessaire pour l'étudier de se munir de la légende dorée; un dictionnaire de la fable suffira.

(2) Au-dessus de l'autel de la chapelle du château d'Amboise, un singe embouche la trompette; nous n'osons dire comment ce sale musicien tire les sons de son instrument.

vages de la renaissance que d'autres contrées architectoniques. Les architectes et les sculpteurs des bords de la Loire y ont fait peu d'adeptes, et les anciennes traditions, plus long-temps conservées parmi nous, ont empêché l'ornementation des châteaux de s'introduire dans nos églises. Nous pourrions citer un grand nombre de nos monuments religieux de cette époque, dans lesquels rien ne choque, où tout est digne et rappelle encore une vie de foi.

Nous rencontrons même, parfois, sur ces monuments, un symbolisme dont les beaux siècles du christianisme n'auraient pas dédaigné les détails.

A six kilomètres environ de Donzy, diocèse de Nevers, sur un plateau qui domine les prairies arrosées par le Noain, et qui voit à sa base l'église, le château et les forges de Vergers (1), s'élève la charmante église de Sully-la-Tour. Quoique construite dans le cours du XVIe. siècle, elle conserve, comme un grand nombre d'églises voisines, tous les caractères du XVe., si on en excepte la tour.

Cette tour est surtout remarquable par ses ornements grecs adaptés à l'architecture chrétienne, et malgré nos répugnances pour les lignes purement géométriques dans la construction de nos édifices sacrés, nous pardonnerions volontiers aux amateurs de l'art payen de s'inspirer en contemplant les détails de la tour de Sully. Les nombreuses niches superposées étalent toutes les richesses des trois ordres de l'architecture grecque à laquelle on a su donner une teinte religieuse. Malheureusement les ressources de la commune ne permettent pas de faire les réparations urgentes que réclame la conservation de cet édifice. Hâtons-nous donc de contempler ses sculptures emblématiques avant que le temps n'ait effacé jus-

(1) Vergers est un ancien domaine de St.-Germain d'Auxerre ; le saint évêque l'avait légué par testament à son église cathédrale.

qu'à la dernière ligne l'histoire de sa fondation écrite sur le portail.

Cette histoire se découvre à travers les mascarons, les fleurons et les arabesques qui ornent les caissons dont sont garnis les piédroits et le cintre du portail. Au-dessus du socle sont, d'un côté, une tête de mort et de l'autre un sarcophage. Le seigneur de Sully avait été tué à la bataille de Cerisoles; Mlle. de Sully, sa fille, fit élever ce monument en mémoire de son père et pour le repos de son ame. C'est donc la mort qui a jeté, en quelque sorte, les fondements de cette église; c'est aussi ce que nous indiquent les premiers caissons.

Au-dessus du sarcophage on voit un petit temple ouvert, avec cette inscription : *Spes mea Deus.* Dieu est mon espérance. La foi annonce à cette pieuse fille que c'est au pied des autels qu'un cœur désolé peut puiser des consolations qu'il chercherait en vain ailleurs. Elle a sans doute voulu aussi exprimer par ces paroles les sentiments dont son père était animé au moment où la mort vint le frapper. Puis paraissent des têtes d'Anges à figures rayonnantes, qui semblent dire que la terre seule est une vallée de larmes et que celui qui semera dans les pleurs moissonnera dans la joie. Deux de ces Anges portent une espèce de cartel avec le chiffre de la construction, 1545. Les bonnes actions comme les prières sont portées par les Anges devant le trône de Dieu.

Mais le nom du juste ne doit pas périr, et la modestie ne s'oppose pas à ce que la fille inscrive son nom à côté de celui de son père, sur ce monument, élevé par la piété filiale. Les deux noms s'y trouvent en effet : cet écusson chargé de trois ours rappelle le seigneur de Sully, et en regard se voit l'écusson en losange que les lois héraldiques donnent aux filles et aux veuves. L'histoire est complète, et partout on retrouve le sentiment chrétien.

Le catholicisme, nous l'avons dit, lutta contre les invasions de l'art payen, et s'opposa aux productions nouvelles qui s'éloignaient des types traditionnels. Après les décrets du St.-Concile de Trente, on vit paraître, en 1570, les traités iconographiques de Jean Molan ; en 1628, la défense d'Urbain VIII, de représenter la Trinité sous une forme insolite, et, en 1745, les décisions de Benoist XIV, sur le même objet. Sans ces généreux efforts nous aurions peut-être à déplorer l'anéantissement complet de notre iconographie chrétienne.

En 1646, Jean Hénault offrit à Louis XIV, encore enfant, un album qu'il intitula Catéchisme Royal. C'était un cours complet de religion, en estampes, avec des symboles et des allégories ; en 1647 on y ajouta des explications faites par le P. Amable Bonnefond, de la compagnie de Jésus. On y voit le symbole des Apôtres, l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, les Commandements de Dieu et ceux de l'Eglise, les trois Conseils Evangéliques, les trois Œuvres Chrétiennes, les sept Sacrements, les huit Béatitudes, les sept Œuvres de Miséricorde corporelle, les sept Œuvres de Miséricorde spirituelle, les sept Péchés Capitaux, les Péchés qu'on commet en la personne d'autrui, les Péchés qui crient vengeance, et enfin les Quatre-Fins de l'homme ; en tout quatre-vingt-quinze images.

Nous avons parcouru cet ouvrage avec bonheur, car partout nous y avons retrouvé les types catholiques et le symbolisme du moyen-âge. On dirait que les sujets ont été copiés sur les portails de nos vieilles basiliques ; nous nous contenterons de donner pour exemple le jugement et l'enfer.

Le Sauveur assis sur l'arc-en-ciel a pour marchepied le globe terrestre ; il prononce la sentence irrévocable. Du nimbe glorieux qui environne sa tête partent, à droite, une branche de lis, à gauche, un glaive à deux tranchants. Marie et Jean-Baptiste sont agenouillés à ses pieds et deux Anges

sonnent de la trompette. Au-dessous, à droite, un Ange conduit les élus; à gauche, un horrible démon pousse ses victimes vers l'abîme. Comme on a voulu grouper tous les détails de cette terrible scène, on voit sur le plan inférieur les morts sortir de leurs tombeaux.

L'enfer est représenté comme au XII[e]. siècle. C'est une tête de baleine à gueule enflammée, des jets de flammes sortent des nazeaux du monstre. C'est dans ce gouffre affreux qu'un démon torture les damnés.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit de l'iconographie chrétienne pendant le cours du XVIII[e]. siècle et les commencements du XIX[e]. Notre but, dans ce chapitre, était de développer notre pensée sur la Renaissance et sur l'influence qu'elle a exercée.

CHAPITRE 34.

L'iconographie et le catéchisme de persévérance. — Vitrail de Notre-Dame de Brou. — Conclusion.

Il y a quinze ans environ, quelques hommes, animés par le feu sacré de la science et épris des œuvres merveilleuses que les siècles passés avaient produites, gémissaient encore sur l'indifférence avec laquelle, depuis long-temps, on traitait l'art chrétien; réunissant leurs généreux efforts pour relever tant de ruines que les révolutions, l'impiété et l'ignorance avaient amoncelées, ils se mirent à prêcher une croisade tout à la fois artistique et religieuse; leur voix fut entendue et bientôt ils groupèrent autour d'eux tous ceux qui retrouvaient dans leur cœur quelqu'étincelle de ce feu qu'ils désiraient raviver.

Ils ne pouvaient rien contre les révolutions passées, mais il

leur sembla que le Ciel leur avait confié la mission de dissiper l'ignorance, sœur de l'impiété et son seul soutien ; ils se mirent à l'œuvre.

Leurs efforts furent couronnés de brillants succès, leurs phalanges se grossirent, et en même-temps ils surent inspirer à ceux qui ne se sentaient pas le courage de marcher sous la même bannière, le respect pour ce qui restait du précieux héritage que nous ont légué nos pères.

Vers le même temps, un prêtre gémissait dans le secret de son cabinet, sur l'indifférence religieuse qui avait amoncelé tant de ruines morales ; son cœur s'émut, il pensa que lui aussi avait reçu mission de travailler à reconstituer ces édifices spirituels. Il avait le même plan à suivre ; combattre l'ignorance et par là laisser l'impiété sans force et sans appui. Il grava sur sa bannière cette immortelle devise : *J. C. heri et hodie et in secula*, Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles ; et il mit la main à l'œuvre.

En général, on ne connaissait même plus le plan de l'imposant édifice dont Dieu lui-même avait jeté les premiers fondements et que sa sagesse avait élevé ; il entreprit de le reconstituer. Il présenta Jésus-Christ comme la clef qui unissait et soutenait les deux segments de l'arc, qui ne faisait qu'une seule et même famille du monde ancien et du monde nouveau. Après nous avoir montré le peuple juif soupirant après l'objet de ses espérances et la terre tout entière attendant avec impatience le moment où elle devait enfanter son Sauveur ; après nous avoir découvert les éternels secrets de la Providence qui dirigeait les destinées des nations et les préparait à la venue du Messie, il nous parlait de Jésus-Christ venu et des preuves de sa divine mission ; il déroulait devant nos yeux les étonnants témoignages de sa charité, les secours de tout genre qu'il avait mis à la disposition des hommes,

puis il nous montrait cette foule de Saints de tout âge et de toute condition, marchant à la suite du nouvel Adam, et jetant dans le sein d'une société, souvent ingrate, le germe de la plus parfaite civilisation. Et, en suivant ses simples, mais sublimes leçons, on s'écriait : oui, Jésus-Christ était hier, il est aujourd'hui et il sera dans tous les siècles.

C'était là le cri de ralliement de nos iconographes du moyen-âge ; et nous ne diminuerons en rien la gloire et le mérite du pieux et savant auteur du *catéchisme de persévérance* (1), en disant qu'il n'a été que le traducteur fidèle de leurs œuvres. Il s'est emparé du même cadre qu'il a rempli avec les mêmes tableaux. Pour eux comme pour lui Jésus-Christ était la pierre angulaire qui soutenait tout l'édifice ; les Patriarches, les Prophètes, les Justes de l'Ancienne Loi, les Sages, les Devins des Nations, tous les Peuples de la Terre, portaient vers lui leurs regards et leurs espérances, comme aussi tous les Saints que la lumière évangélique a éclairés, les Vertus, les Sciences et les Arts qu'elle a fait naître et qu'elle a développés, ne font que proclamer les triomphes de son inénarrable charité.

Un des vitraux de l'église de Brou résume toute la pensée de nos artistes des siècles de foi ; c'est une longue et magnifique procession qui se dirige vers la céleste patrie. A la tête marchent Adam et Eve dans leur nudité primitive, voilés seulement par la feuille de figuier qui rappelle leur péché.

On voit à leur suite les anciens Patriarches, parmi lesquels, après le juste Abel, on distingue Noë, Abraham, Isaac, Moïse, les principaux Juges, quelques Rois, les Prophètes, la mère des Machabées accompagnée de ses sept enfants, les Sibylles, députées des nations, etc. La plupart regardent en arrière pour considérer celui qui était l'objet de leurs vœux et de leurs espérances.

(1) M. l'abbé Gaume, vicaire-général de Nevers.

Vient ensuite le char qui porte le triomphateur ; il est traîné par les quatre symboles évangéliques ; un Pape, un Cardinal, un Evêque et un Abbé, poussent, de concert, les quatre roues de ce char. Il est facile de reconnaitre ici les Saints Docteurs qui ont soutenu la foi par leurs écrits ; ils sont représentés par saint Grégoire, saint Jérôme, saint Augustin et saint Bernard ; au milieu, le Sauveur rayonnant de gloire, est assis sur la boule du monde qui lui sert de trône. Puis on voit s'avancer saint Jean-Baptiste, les Apôtres, les Martyrs, les Docteurs, Charlemagne et saint Roch, représentant les Saints de toute condition qui forment le cortége du Christ, les différents ordres religieux, et enfin une foule immense qui se presse et ferme cette marche triomphale. Dans les compartiments de la verrière formée par la ramification des meneaux, des Anges, les uns avec des instruments, les autres avec des cahiers de musique, célèbrent la gloire du Sauveur. Le sujet de ce vitrail, qui est facile à reconnaître, est indiqué par une inscription latine.

TRIOMPHATOREM MORTIS CHRISTUM, ÆTERNA PACE TERRIS RESTITUTA, COELIQUE JANUA OMNIBUS BONIS ADAPERTA, TANTI BENEFICII MEMORES, DEDUCENTES DIVI CANUNT ANGELI.

« Jésus-Christ vainqueur de la mort, après avoir procuré à la terre une paix éternelle, et ouvert aux bons la porte du Ciel, est conduit en triomphe par les Anges, au milieu des chants de la reconnaissance. »

Sur le point de jeter dans la boue leur sublime cachet, les artistes voulurent en laisser l'empreinte sur cette dernière page de leur catéchisme. On y peut lire encore :

J. C. heri et hodiè et in sæcula.

Amen.

VOCABULAIRE

DES ATTRIBUTS ET DES SYMBOLES.

On sait que les symboles et les attributs remontent à la plus haute antiquité ; les Hébreux, les Egyptiens, les Phéniciens, les Grecs, les Romains et les Celtes eux-mêmes en faisaient usage. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un regard sur les anciens monuments ou sur les monnaies de ces peuples. Les signes et les figures qu'ils employaient n'avaient pas été pris au hasard et adoptés sans discernement ; ils étaient l'expression du caractère de chaque nation, de ses mœurs, de son industrie, ou bien ils indiquaient les productions de la contrée.

Les habitants de la Sicile, l'ancienne *Trinacria*, rappelaient leur triple promontoire par trois jambes réunies par la partie supérieure et trois épis de blé, emblême de la fertilité de leur pays. Nos Eduens, dont les montagnes couvertes de vastes forêts, étaient favorables aux exercices de la chasse, prenaient le sanglier pour attribut. Les Bourguignons entrant dans les Gaules faisaient porter devant eux sur leurs étendards l'image du chat, emblême du pillage et de la liberté.

Notre but n'est point d'étudier le symbolisme payen, mais de compléter ce que nous avons dit sur les symboles et sur les attributs. Nous avons pensé qu'on nous saurait gré d'adjoindre à notre travail un vocabulaire explicatif des symboles et des attributs qui se rencontrent le plus fréquemment sur nos monuments religieux.

ABEILLES. — Saint Ambroise est souvent representé ayant auprès de lui une ruche d'abeilles, pour rappeler l'essaim qui vint voltiger autour de son berceau lorsqu'il était enfant. On crut y voir un présage de la force et de la douceur que plus tard fit paraître le saint docteur dans ses prédications.

AGNEAU. — Symbole de la douceur.

Jésus-Christ est quelquefois représenté sous la forme d'un agneau placé sur un tertre, duquel sortent quatre fleuves. *Scène des catacombes.*

D'autres fois, c'est un agneau portant sur la tête une petite croix ou un nimbe crucifère, et environné d'autres agneaux.

L'Agneau pascal est ordinairement armé d'une croix triomphale.

L'Agneau immolé est étendu, transpercé d'un glaive, ou couché sur une Croix transversale appuyée sur le livre des sept sceaux.

On trouve aussi, au moyen-âge, l'agneau à sept cornes et à sept yeux.

L'Agneau se rencontre fréquemment dans les scènes des sacrifices, dans le sacrifice d'Abel, dans celui d'Abraham, etc.

Saint Jean-Baptiste porte un agneau ou bien est accompagné d'un Agneau pascal.

Sainte Agnès porte un agneau, attribut que son nom sans doute lui aura fait donner.

Sainte Reine a pour attribut un agneau qui se dresse contre elle.

Sainte Geneviève et sainte Solange sont environnées d'agneaux ou de moutons qu'elles gardent.

AIGLE. — Symbole de l'autorité, de la puissance, de la générosité ; saint Grégoire regarde l'aigle comme l'emblême de la vie contemplative ; cet oiseau, nous dit-il, va poser son nid dans les rochers et aux lieux les plus élevés, se mettant ainsi à l'abri des orages.

L'aigle est l'attribut de saint Jean l'Evangéliste.

Aigles buvant dans un calice, emblêmes de la force que puise le chrétien dans la divine Eucharistie.

On rencontre souvent des aigles combattant contre des serpents ; on a sans doute voulu rappeler par là la lutte qui existe entre la nature et la grâce. La même lutte est aussi représentée par ces aigles dont le corps se termine par un serpent qui se dresse contre la tête.

ALÈNES. — Saint Bénigne, de Dijon, est représenté avec des alènes plantées dans les doigts.

ANCRE. — Symbole de l'espérance, se voit sur les premiers monuments chrétiens. — Attribut de l'espérance personnifiée.

ANE. — Symbole de la sobriété.

Attribut d'Issachar, rappelant la prophétie de Jacob mourant.

Cet animal figure, sur quelques monuments chrétiens, comme emblême de la nation juive ; il sert aussi de monture à la synagogue personnifiée, elle porte en croupe plusieurs têtes de porcs.

On voit l'âne dans les tableaux de Balaam ; on le retrouve à la naissance du Sauveur, lors de la fuite en Egypte et de son entrée triomphante dans Jérusalem.

L'âne sert d'attribut à saint Antoine de Padoue ; à sainte Austreberte et à saint Philibert.

ANIMAUX HYBRIDES. — On donne ce nom aux animaux composés de deux espèces différentes ; par extension on l'a appliqué aux monstres et aux animaux fantastiques si communs au moyen-âge, surtout au XII[e]. siècle.

Souvent on voit une tête humaine sur un corps d'oiseau, de quadrupède, de dragon, etc. ; une tête de chèvre sur un corps de cheval ; des colombes dont le corps se termine en queue de serpent ; des aigles avec des queues de dragon, etc. Il ne faut pas toujours chercher des symboles dans ces figures ; mais lorsqu'on les rencontre dans des

pays différents, qu'elles paraissent copiées les unes sur les autres, il est difficile de ne pas y reconnaître une pensée cachée. Le caprice ne s'allie pas avec l'uniformité.

ARBRE. — L'arbre de la science du bien et du mal, dans les tableaux du paradis terrestre.

L'arbre de Jessé, dont le tronc sort de la poitrine, de la bouche ou de la tête du saint patriarche, se rencontre déjà à la fin du XIVe. siècle, mais il se voit plus fréquemment au XVe. et surtout au XVIe.

L'arbre de vie que saint Jean vit au milieu de la céleste Jérusalem, planté sur les bords du fleuve mystérieux qui sortait du trône de Dieu, se trouve au portail principal de Vézelay.

Le bon arbre et le mauvais arbre de l'Evangile se voient au grand portail de la cathédrale d'Amiens; l'un à droite, est couvert de feuilles et de fruits, des lampes sont suspendues à ses branches; l'autre, à gauche, est desséché et déjà frappé de la hache.

L'arbre auquel saint Germain d'Auxerre suspendait les têtes des animaux qu'il avait abattus à la chasse, se voit à Auxerre, au portail latéral de l'église de Saint-Germain, ainsi qu'à la cathédrale, et en général, toutes les fois qu'on a représenté les principaux détails de la vie du saint évêque.

Arbre sous lequel saint Martin consentit à se placer au moment où les idolâtres l'abattaient, se voit sur un des chapiteaux de Vézelay.

Arbre abattu par un évêque, légende de saint Boniface. Homme suspendu à un arbre, Judas, Absalon.

Saint Sébastien est attaché à un arbre et percé de flèches.

ARC. — Voyez *flèches*, *centaures*. Au portail de St.-Agnan-de-Cosne, on voit un homme un genou en terre, armé d'un arc, et décochant une flèche contre un porc, emblême de l'Impureté; il semble par sa posture suppliante dire avec le prophète: *Non enim in arcu meo sperabo.*

ASPIC. — L'aspic se voit souvent sous les pieds du Sauveur, ainsi que le basilic dont nous parlerons bientôt ; on le met aussi sous les pieds du chrétien fidèle, qui doit, comme son divin maître, marcher sur l'aspic et le basilic : *Super aspidem et basiliscum ambulabis.* On donne à l'aspic différentes formes, tantôt c'est un reptile court, sans pattes, avec une large tête ; tantôt c'est un quadrupède avec des pattes courtes et terminé par une queue de serpent, se rapprochant de la forme du lézard.

AURÉOLE. — Gloire dont les sculpteurs et les peintres environnent les personnes divines. L'auréole est circulaire ou ovoïde ; elle est réservée à Dieu, cependant on l'accorde à Marie ; l'ame des Saints est souvent représentée au milieu d'une auréole, c'est ainsi qu'on voit l'ame de Lazare, à St.-Sernin de Toulouse, et ailleurs. Jamais le corps d'un saint n'est orné de l'auréole.

AUTEL. — Saint Etienne, pape, et saint Thomas Béket, sont immolés devant un autel.

Saint Canut, roi, est couché devant un autel.

Saint Grégoire, pape, est devant un autel offrant le saint sacrifice.

Saint Charles Borromée est à genoux, la corde au cou, devant un autel.

AUTRUCHE. — On remarque l'autruche parmi les animaux variés qui ornent le grand portail de St.-Etienne de Sens. Saint Grégoire dit que l'autruche est l'emblême de la synagogue, parce que ses ailes ne lui servent qu'à se traîner sur la terre, et qu'elle ne peut s'en servir pour s'élever vers le ciel : la synagogue a un cœur rampant et tout terrestre ; elle a les ailes de la loi, mais ces ailes sont impuissantes. L'autruche dépose ses œufs dans la poussière et les abandonne ; ainsi fait la synagogue qui ne sait inspirer de désirs célestes à un cœur qu'elle a engendré.

BALANCE. — Attribut de la justice personnifiée.

Dans les scènes du jugement, la main de la justice divine tient une balance; le plus souvent, c'est l'archange saint Michel qui tient la balance.

BALEINE. — L'enfer est représenté par une tête de baleine, vomissant des flammes qui enveloppent les réprouvés.

Histoire de Jonas.

BARQUE. — Attribut de Zabulon, qui, d'après la prophétie de Jacob, devait habiter les rivages de la mer.

Différentes scènes de la vie de saint Pierre.

Saint couché dans une barque; saint Aré, évêque de Nevers.

Saint debout dans une barque; saint Antonin.

On trouve souvent une barque gravée sur les tombeaux des premiers chrétiens, ou imprimée sur les murs des catacombes.

BASILIC. — Espèce de coq se terminant par une queue de dragon. Les monuments du XIIe. siècle le reproduisent souvent; il est l'emblême du génie du mal.

Saint Basile nous représente le fabuleux basilic comme l'image de la femme débauchée, parce que le basilic, par son seul regard, corrompt ceux qui le voient, ajoute ce père.

BATON. — Attribut de l'architecture personnifiée; on le voit sur les tombeaux des architectes.

Lazare, à la porte du mauvais riche, est appuyé sur le bâton du pauvre.

Jésus, pélerin, porte le bâton du voyageur.

Moïse frappe le rocher avec son bâton.

BÊCHE. — Jésus apparaissant à Madelaine, après sa résurrection, est souvent appuyé sur une bêche.

Attribut de saint Fiacre.

On donne le même attribut à Tobie, qui ensevelissait les morts.

BÉLIER. — L'Agneau divin a souvent la forme du bélier.

Sacrifice d'Abraham.

BÉNITIER. — Sainte Marguerite tient un bénitier et un goupillon.

On trouve quelquefois saint Pierre aux funérailles de Marie, avec un bénitier et un goupillon.

BERCEAU. — Moïse enfant est exposé sur un fleuve dans un berceau.

La sibylle de Cumes, qui a prophétisé la naissance du Sauveur, a pour attribut un berceau ou une crèche.

BICHE. — Symbole de la timidité.

Attribut de saint Gilles, de saint Leu, de sainte Geneviève de Brabant.

BILLOT. — Saint Fabien est représenté à genoux auprès du billot sur lequel il fut décapité.

BLÉ. — Epi de blé, symbole eucharistique.

Dieu donne à Adam, après son péché, une gerbe de blé, en le condamnant à manger son pain à la sueur de son front; on voit cette scène au grand portail de St.-Etienne de Bourges.

Sainte Fare tient à la main un épi de blé; son nom, sans doute, a engagé les iconographes à lui donner cet attribut.

On voit encore des gerbes de blé dans l'histoire de Joseph lorsqu'il s'agit de son songe mystérieux.

BŒUF. — Symbole de la force.

Attribut de saint Luc; quelquefois il remplace l'évangéliste, et alors il est toujours nimbé.

Un des animaux qui composent le tétramorphe.

On voit le bœuf auprès de l'âne à la naissance du Sauveur.

BOUC. — Symbole de l'Impureté.

On voit le démon sous cette forme auprès de saint Antoine.

BOURDON. — Jésus, pélerin, porte le Bourdon.

Attribut de saint Jacques-le-Majeur et de saint Roch.

Bourse. — Ouverte, symbole de la Charité.

Fermée, symbole de l'Avarice.

Bouteille. — Saint Côme et saint Damien, médecins, sont représentés avec une bouteille à la main.

L'Intempérance est quelquefois représentée avec une bouteille d'une main et une coupe de l'autre.

Branche d'arbre. — Chargée de feuilles et de fruits, attribut d'Azer et de Nephtali, rappelant la prophétie de Jacob mourant. Au portail septentrional de St.-Etienne de Sens, ils sont représentés l'un et l'autre tenant cette branche à la main.

Brebis. — Symbole de la douceur et de la charité; elle donne sans se plaindre sa laine et sa toison.

Le bon Pasteur portant sa brebis sur ses épaules, se voyait sur les calices du temps de Tertulien; la même scène se rencontre aux différents âges de l'église.

Le bon Pasteur au milieu de ses brebis; *scènes des catacombes.*

Jésus-Christ présente à Eve, après son péché, une brebis dont elle doit filer la laine; tableau des catacombes, qu'on retrouve encore sur plusieurs monuments du moyen-âge.

Cadenas. — Saint Jean Népomucène, martyr du sceau de la confession, est représenté avec un cadenas à la bouche, ou un doigt sur les lèvres.

Calice. — Symbole eucharistique.

Attribut de la foi personnifiée.

Saint Jean l'Evangéliste tient un calice duquel sort la mort sous la figure d'un dragon ailé.

Saint Richard est à genoux devant un calice.

Saint Thomas d'Aquin et sainte Barbe ont pour attribut un calice surmonté d'une hostie.

Le sicle d'argent des Hébreux est timbré d'un calice rempli de manne.

Le calice, sur un tombeau, indique la dignité sacerdotale dont était revêtu celui dont les dépouilles mortelles sont déposées dans ce tombeau.

Melchisédech porte ordinairement un calice.

CAMP. — On voit quelquefois Issachar auprès d'un camp ou d'une phalange armée, pour rappeler la prophétie de Jacob mourant.

CARDINAL. — Saint Jérôme porte souvent le costume de cardinal; un lion est à ses pieds.

Saint Charles Borromée porte le même costume.

CARRÉ. — Symbole de la terre, d'après Pythagore; les artistes du moyen-âge ont adopté cette idée, c'est pourquoi ils donnent aux êtres vivants le nimbe carré.

CENTAURE. — Symbole de la force brute et de la vengeance. On rencontre souvent des centaures sur nos monuments du XIIe. siècle; tantôt ils sont seuls, tantôt armés d'un arc: ils poursuivent un cerf.

Saint Basile place les centaures parmi les monstres qu'on peut considérer comme images du démon *sirenes dæmonia onocentauri et ericii*. On trouve les centaures dans les catacombes.

CERCLE. — D'après Pythagore, le cercle est l'image du Ciel, c'est pourquoi les artistes du moyen-âge donnent aux saints déjà glorifiés le nimbe circulaire.

CERF. — Attribut de Nephtali; il est représenté sur le portail septentrional de Sens, accompagné d'un cerf: *cervus emissus*, dit la prophétie de Jacob.

Le cerf crucifère est l'attribut de saint Hubert.

Dans les catacombes et dans les baptistères des églises basilicales on a souvent représenté un cerf se désaltérant à une fontaine.

Les Pères considéraient le cerf comme l'emblême du chrétien fidèle, qui dans les dangers doit élever ses pensées vers

le Ciel ; le cerf, pour éviter les traits du chasseur, se réfugie sur les montagnes élevées : *montes excelsi cervis.*

CHAINES. — Saint Pierre ès-liens est chargé de chaînes dans sa prison.

Saint Léonard a des chaînes brisées à ses pieds.

La Sibylle, qui a prédit la descente de Jésus-Christ aux enfers, tient à la main des chaînes brisées.

CHAMEAU. — Symbole de l'obéissance.

Il se rencontre dans différentes scènes de l'Ancien Testament, on le retrouve aux tableaux de l'Adoration des Mages.

CHAPELET. — Un des attributs de saint Dominique.

Saint Antoine, et en général les ermites et les religieuses portent le chapelet à la ceinture.

CHAUDIÈRE. — Saint Jean devant la Porte-Latine est dans une chaudière.

Sainte Afre est représentée de même.

D'après une légende attribuée aux Manichéens, saint Cyr et sainte Julitte ont enduré le même supplice ; on les représente quelquefois dans une chaudière au-dessous de laquelle les bourreaux attisent le feu.

Au grand portail de St.-Etienne de Bourges, l'enfer est représenté par une énorme chaudière dans laquelle les démons précipitent leur victime.

On voit aussi Jérémie devant une chaudière : c'est la chaudière enflammée que Dieu lui montra dans une vision.

CHÊNE. — Symbole de la force.

Evêque abattant un chêne ; saint Boniface.

Homme suspendu à un chêne par les cheveux ; Absalon.

CHEVAL. — Emblême de la générosité et du courage. Quelquefois le cheval est pris en mauvaise part et il indique la luxure ; il n'est pas rare de rencontrer, soit dans les Saintes Ecritures, soit dans les Pères, le même animal tout

à la fois comme emblême de la vertu et comme emblême du vice : tous les animaux ont leur bon et leur mauvais côté.

Dans les catacombes le cheval indique la rapidité de la vie ; on y voit quelquefois une palme au-dessus de sa tête pour rappeler que la palme de la victoire n'appartient qu'à celui qui aura fourni sa course.

On le retrouve dans les scènes apocalyptiques ; par exemple, dans les cryptes de St.-Etienne d'Auxerre.

Saint Martin, saint Maurice, saint Georges, saint Victor, sont représentés à cheval.

Saint Léon en habits pontificaux est à cheval, bénissant le peuple.

Saint Anastase est attaché à la queue d'un cheval indompté.

A saint Jean de Lyon, les rois-mages sont à cheval, tandis que d'ordinaire ils sont montés sur des chameaux.

CHEVALET. — Saint Vincent est étendu sur un chevalet.

Saint Barthélemy, à Auch, est étendu sur un chevalet où on l'écorche.

Saint Luc est souvent devant un chevalet de peintre, soutenant un portrait de la Vierge.

CHIEN. — En repos, symbole de la fidélité, de la paix, de la justice.

Chien grinçant des dents, emblême de l'envie.

Dans les catacombes, le chien accompagne le bon Pasteur.

Attribut de saint Roch et de saint Blaise.

Attribut de saint Dominique, quand il est armé d'une torche enflammée et qu'il court sur un globe.

Les chiens lèchent les plaies du pauvre Lazare.

CHIMÈRE. — Symbole de la ruse.

Animal fantastique admis fréquemment, au XIe. siècle et au XIIe. sur les modillons et les chapiteaux ; on le retrouve au XVe. siècle et au XVIe., à travers les feuilles déchiquetées.

CHOUETTE. — On trouve cet animal portant une croix

sur la tête. Plusieurs auteurs le considèrent dans cette circonstance comme un symbole du Sauveur : *Sicut nycticorax in domicilio.*

CIERGE. — La sainte Vierge, au jour de sa Présentation, monte au temple tenant un cierge allumé ; quelquefois, on voit dans le lointain de jeunes Vierges qui la suivent portant aussi un cierge à la main.

La sibylle Libyque porte ordinairement un cierge.

Souvent sainte Geneviève est représentée avec un cierge allumé, qu'un démon cherche à éteindre.

CIGOGNE. — Saint Basile et saint Ambroise regardent la cigogne comme l'emblême de la piété filiale.

Au grand portail d'Amiens et à celui d'Autun, la fable du loup et de la cigogne est représentée.

CLEF. — Attribut de saint Pierre ; quelquefois il ne porte qu'une seule clef, mais le plus souvent il en a deux. Dans la peinture une de ces clefs est en or, et l'autre en argent. Deux clefs en sautoir sont les attributs de la papauté. Les monastères de la dépendance de Cluny, ont presque toujours une ou deux clefs dans leurs armoiries.

COCHON. — Voyez *Porc.*

CŒUR. — Saint Augustin tient en main un cœur enflammé. Ce cœur est quelquefois placé dans une gloire au-dessus de sa tête.

Plusieurs saintes, entre autres sainte Thérèse et sainte Françoise de Chantal, ont le même attribut.

Le cœur enflammé est un symbole de la Charité.

COLIMAÇON. — On trouve le colimaçon sur un des sarcophages des premiers siècles de l'église. Quelle en est la signification ? nous l'ignorons. Peut-être est-ce un symbole de la prudence chrétienne.

Le colimaçon fut introduit plus tard sur plusieurs de nos monuments religieux, plutôt comme ornement que comme symbole.

COLOMBE. — Symbole de l'innocence, de la douceur, de la simplicité chrétienne.

La troisième personne divine fut souvent représentée sous la forme d'une colombe, au nimbe crucifère.

Sept colombes en cercle indiquent les sept dons du Saint-Esprit.

On voit le Saint-Esprit sous cette forme planer sur les eaux avant la création ; se reposer sur Jésus-Christ au jour de son baptême ; on le voit encore au-dessus de Marie quand l'Ange lui annonce le mystère qui doit s'opérer en elle.

Souvent il paraît inspirer les docteurs de l'église, entre autres saint Grégoire et le pape saint Fabien.

Les ames des justes ont quelquefois la forme d'une colombe.

Il n'est pas rare, au XIIe. siècle, de rencontrer des chapiteaux ornés de deux colombes buvant dans un calice ou becquetant des grappes de raisin ; il est facile de reconnaître ici l'ame fidèle se fortifiant au banquet eucharistique, et les dispositions nécessaires pour en approcher dignement, la charité, la simplicité, la douceur et l'innocence. Quelquefois ces colombes ont une queue de serpent, et on remarque un œil à l'extrémité de cette queue ; c'est le chrétien réunissant la prudence du serpent à la simplicité de la colombe et à la vigilance chrétienne.

COLONNE. — Attribut de la force personnifiée.

Saint Siméon Stylite est représenté au haut d'une colonne.

Lors de la flagellation, Jésus-Christ est attaché à une colonne.

COQ. — Symbole de la vigilance chrétienne.

Attribut de saint Pierre.

CORBEAU. — Attribut de saint Paul, ermite.

On voit au grand portail de la cathédrale d'Amiens la fable du renard et du corbeau.

CORDONNIERS. — Deux saints travaillant à cet état ; saint Crépin et saint Crépinien.

CORNE. — Symbole de la force.

Moïse porte sur la tête deux cornes lumineuses.

COULEUVRE. — Attribut de Dan ; rappelant la prophétie de Jacob, mourant.

COUPE. — Attribut de la Tempérance personnifiée.

Les vieillards de l'Apocalypse tiennent en main des coupes d'or et des instruments de musique.

Dans la scène de Lazare et du mauvais riche, on voit quelquefois auprès de la table du riche un serviteur qui lui présente une coupe.

Dans l'église de St.-Denis d'Amboise, l'intempérant est représenté avec une coupe à la main, dans laquelle il vide la liqueur contenue dans une bouteille.

COURONNE DE FLEURS. — Symbole de la victoire.

Plusieurs Sibylles sont couronnées de fleurs.

Sainte Elisabeth de Hongrie est quelquefois représentée avec trois couronnes de fleurs, pour indiquer la triple récompense qu'elle a méritée comme vierge, comme épouse et comme veuve.

Souvent la tête des Vierges chrétiennes est ceinte d'une couronne de fleurs.

Sainte Ursule et ses compagnes, sainte Rose de Lima, sont couronnées de roses.

COURONNE ROYALE. — Attribut de la puissance.

Dieu le père, au XVe. siècle, porte quelquefois une couronne royale ; Jésus-Christ juge, au portail de St.-Trophime d'Arles, a la tête ceinte d'une couronne royale.

Marie arrivant au Ciel reçoit de son fils une couronne royale. Sur la terre, on la trouve aussi avec une semblable couronne, surtout lorsqu'elle tient entre ses bras son divin enfant.

Sur un des vitraux de Bourges, les élus, qu'un Ange introduit dans le Ciel, ont une couronne royale.

Les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse ont tantôt leur couronne en tête, tantôt ils la tiennent déposée devant eux. A Autun et à Vézelay les quatre fleuves du paradis terrestre personnifiés portent la couronne royale.

La bête à sept têtes de l'Apocalypse, a un diadême sur chacune de ses têtes.

On trouve aussi le démon avec une couronne princière, pour indiquer l'empire qu'il exerce sur ses victimes. C'est ainsi qu'on le voit auprès de l'avare au portail de l'église de Lescure, proche Alby.

La couronne royale est aussi l'attribut de la Persévérance personnifiée.

COUTEAU. — Saint Barthélemy porte le large couteau avec lequel il fut écorché.

Au cloître de St.-Aubin d'Angers, on voit une Sirène tenant d'une main un poisson et de l'autre un couteau.

CRAPAUD. — Emblême de l'impureté.

Au portail de Moissac, la femme aux reptiles est rongée aux parties sexuelles par un énorme crapaud, et le démon qui l'accompagne vomit un semblable reptile.

CRÈCHE. — Voyez *berceau*.

CROSSE. — Volute tournée en dehors, attribut des évêques.

Volute tournée en dedans, attribut des abbés.

CROIX. — En tau, attribut de saint Antoine et de saint Philippe, apôtre.

Triomphale, attribut de saint Barthélemy.

Pascale, attribut de saint Jean-Baptiste et de la Sibylle Hélespontique.

En sautoir, attribut de saint André.

On donne souvent à saint Bénigne de Dijon la croix de

saint André ; c'est à tort, ses véritables attributs sont deux lances croisées.

Croix de passion, attribut de sainte Hélène.

Croix à deux traverses, attribut des archevêques.

Croix à trois traverses, attribut de la papauté.

DAUPHIN. — Le dauphin se voit sur les sarcophages des premiers chrétiens, pour rappeler sans doute qu'ils ont pris naissance dans les eaux du baptême. Au moyen-âge on le retrouve sur des cuves baptismales.

DÉMON. — On voit le démon auprès d'un grand nombre de Saints parmi lesquels on distingue saint Antoine, sainte Geneviève, saint Martin, sainte Gudule, etc. Nous avons consacré dans l'Iconographie un chapitre entier à exposer les différentes fonctions du démon et les formes variées sous lesquelles il se présente.

DENTS. — Sainte à laquelle on arrache ou on brise les dents. Sainte Apolline.

DRAGON. — Le dragon est l'emblême du démon qu'on a souvent représenté sous cette forme.

On le voit sous les pieds de l'Archange saint Michel, de sainte Marthe, de sainte Marguerite, de saint Georges. Au portail de Saint-Gilles, le dragon souffle la jalousie dans le cœur de Caïn, et après son crime il lui enfonce dans la tête ses redoutables griffes.

On le voit sous les pieds du Sauveur et du chrétien fidèle ainsi que le lion, car ils ont reçu le pouvoir de les écraser l'un et l'autre : *conculcabis leonem et draconem.* A St.-Agnan-de-Cosne, à Saint-Denis d'Amboise et sur un grand nombre d'autres monuments du XIIe. siècle, la lutte du bien et du mal, ou plutôt la victoire que la vertu remporte est représentée par un homme qui étrangle le dragon.

Saint Jean l'Evangéliste tient un calice, duquel sort un dragon ailé.

Le dragon de l'Apocalypse se voit souvent sur les fresques et sur les miniatures.

EGLISE. — Attribut qu'on donne aux fondateurs d'ordres.

On donne le même attribut aux architectes et à ceux qui ont fondé une église.

On voit à Sens, au portail septentrional, Benjamin portant une église.

ELÉPHANT. — Symbole de la force.

ENCLUME. — Attribut de saint Eloi.

ENFANT. — Outre les différentes scènes qui rappellent l'enfance du Sauveur, on le reconnaît à son nimbe timbré d'une croix entre les bras du saint vieillard Siméon et de saint Antoine de Padoue.

Saint Dominique et saint Bernard sont souvent représentés à genoux devant Jésus, enfant, que Marie leur présente.

Enfant saisi par un soldat armé d'un glaive. — Jugement de Salomon.

Enfants égorgés par des soldats. — Massacre des Innocents.

Enfant sur les bras d'un evêque. — Légende de saint Brice.

Trois enfants dans une cuve auprès d'un évêque. — Légende de saint Nicolas.

EPÉE. — Voyez *glaive*.

EPINES. — On représente quelquefois saint Marc traîné à travers les épines.

La Sibylle Delphique porte souvent une couronne d'épines à la main.

EQUERRE. — Attribut de saint Thomas, apôtre, patron des architectes ; on trouve aussi, mais rarement, saint Mathieu avec le même attribut.

ESCALIER. — Saint Alexis est couché sur ou sous un escalier.

FLÈCHE. — Saint Sébastien et sainte Christine sont percés de flèches.

FLEURS. — Emblêmes de la vertu par la bonne odeur qu'elles répandent.

Au grand portail de St.-Etienne de Sens, des Anges tiennent en main des disques timbrés d'une fleur ; c'est le nimbe réservé aux élus, et la vertu qui seule peut le leur procurer.

Sainte Dorothée, martyre, tient d'une main une fleur et de l'autre une épée, instrument de son supplice.

La Sibylle Cimérienne est quelquefois couronnée de fleurs.

FLEUVE. — Saint debout, dans une barque, voguant sur un fleuve ; saint Antonin.

Evêque couché dans une barque sur un fleuve. — Saint Aré, évêque de Nevers.

Les quatre fleuves du paradis terrestre sortent sous les pieds du Sauveur. — Tableau des catacombes.

Ces fleuves personnifiés, appuyés sur des urnes, se voient souvent au XIIe. siècle.

FOUET. — Attribut de saint Ambroise.

Un des attributs de la passion.

FUSEAU. — Voyez *quenouille*.

GANT. — Attribut qu'on donne quelquefois à la Sibylle Tiburtine, qui a prédit les soufflets que Jésus-Christ devait recevoir.

GÉANT. — Traversant un fleuve avec un enfant sur ses épaules ; saint Christophe.

GLAIVE. — Attribut de la Force et de la Justice personnifiées.

Attribut de la Sibylle Europa. — On donne aussi quelquefois le même attribut à la Sibylle Erythrée.

La Peur est représentée fuyant et jetant son glaive.

Le Désespoir se perce d'un glaive.

GLOBE. — Le globe du monde se trouve non-seulement entre les mains des deux premières personnes divines, mais encore quelquefois entre celles de saint Michel.

Sur quelques monnaies de la première race de nos rois, on voit une victoire portant le globe surmonté d'une Croix.

Un chien armé d'une torche enflammée courant sur le globe, est l'attribut de saint Dominique.

GOUPILLON. — Sainte Marguerite tient en main un goupillon.

Saint Pierre, aux funérailles de la sainte Vierge, tient quelquefois un goupillon.

GRENOUILLES. — On les trouve dans les scènes apocalyptiques (Apocaly. cap. 16).

GRIFFON. — Le griffon, animal hybride, ayant une tête d'aigle et un corps de lion, est considéré comme le symbole de la ruse.

On le trouve dans les catacombes ; les artistes du XIe. et du XIIe. siècle l'ont reproduit sur les chapiteaux et les archivoltes ; la renaissance l'a aussi adopté dans son ornementation.

GRIL. — Attribut de saint Laurent, rappelant son martyre.

GUERRIER. — Outre les saints qui ont été engagés dans le service militaire, tels que saint Maurice, saint Martin, saint Georges, saint Victor; on représente souvent saint Michel, comme chef de l'armée céleste, avec le costume d'un guerrier.

Il en est de même de Gad, qui, d'après la prophétie de Jacob : *accinctus prœliabitur ante eum.*

HACHETTE. — Attribut de saint Mathieu, instrument de son supplice.

HARPE. — Attribut de David et de sainte Cécile.

Les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse tiennent à la main des harpes ou des espèces de guitares.

HÉLIOTROPE. — M. Didron a reproduit une miniature qui représente saint Jean l'Evangéliste avec une héliotrope

sur la tête. Cette fleur convient bien à l'ami de Jésus dont toutes les pensées étaient continuellement dirigées vers ce soleil de justice.

HIBOU. — Les Pères considèrent le hibou comme symbole de l'incrédule, qui a des yeux et qui refuse de les ouvrir à la lumière.

HYBRIDES. — Voyez *animaux.*

IDOLES RENVERSÉES. — Dans les tableaux de la fuite en Egypte, on voit souvent les idoles renversées, au passage du Sauveur. Cette scène se trouve au portail de Moissac et à N.-D. de Paris les idoles tombent du haut des murailles d'une ville.

LAMPE. — Sainte Gudule est auprès d'une lampe qu'un démon veut éteindre.

Lampe droite et allumée, attribut des Vierges sages.

Lampe renversée, attribut des Vierges folles.

Au portail d'Amiens, deux lampes sont suspendues aux branches du bon arbre.

A Saint-Etienne de Sens, au portail, deux lampes sont suspendues au-dessus de la Charité personnifiée.

La lampe allumée est le symbole des bonnes œuvres.

LANCE. — Attribut de saint Thomas, de saint Mathieu, de saint Longin.

Lances croisées, attributs de saint Bénigne de Dijon.

LANTERNE. — On donne cet attribut à saint Hugues et à sainte Gudule. La Sibylle Persique porte aussi une lanterne.

LAURIER. — Symbole de la victoire.

Le laurier est un des symboles employés sur les anciens sarcophages chrétiens.

Sainte Gudule porte une couronne de laurier.

Souvent on donne une couronne de laurier à la Sibylle libyque et à la Sibylle Erythrée.

LÉOPARD. — On représente sous cette forme la bête à sept têtes de l'Apocalypse. Comme cette bête a reçu *la force*

et la grande puissance du dragon, on orne quelquefois ses six têtes du nimbe; quant à la septième, qui est *blessée à mort*, elle est sans nimbe.

Les Pères considèrent le léopard comme le symbole de la persévérance dans le mal; ils s'appuient sur le passage de Jérémie où il est dit : « L'Ethiopien peut-il changer la couleur de sa peau et le léopard les taches qui le couvrent? »

LICORNE. — Symbole de la puissance et de la virginité. Attribut de sainte Justine.

LION. — Symbole de la force et du courage. Nous ferons sur le lion la même observation que nous avons faite sur le cheval; le lion est tantôt emblême de la vertu, tantôt emblême du crime.

Attribut de Ruben et de Juda.

Au portail septentrional de Sens, Dan déchire la gueule d'un lion, soit pour indiquer le pouvoir de la justice dont Jacob, mourant, l'avait établi dépositaire, soit pour rappeler que Samson était de la tribu de Dan.

Sur un des chapiteaux provenant de l'ancienne église de St.-Sauveur de Nevers et sur un grand nombre de chapiteaux du XIIe. siècle, on voit Samson enfourchant un lion et lui déchirant la mâchoire. C'est la figure du véritable Samson qui devait détruire le règne de la force pour y substituer celui de la Charité.

Les lions ornent souvent les chapiteaux de l'époque de transition. A la même époque on voit aussi des lions servant de soubassement aux colonnes. (Voyez l'explication que nous avons donnée dans l'Iconographie.) A St.-Gilles, à Moissac et ailleurs, les Apôtres ont des lions sous leurs pieds.

Jésus-Christ, qui est appelé le lion de la tribu de Juda, est quelquefois représenté sous la forme d'un lion au nimbe crucifère.

Le lion est l'attribut de saint Marc, de saint Jérôme, de saint Agapet.

Dès les premiers siècles de l'église on rencontre Daniel dans la fosse aux lions; le même sujet a été souvent reproduit par les artistes du XIIe. siècle.

Au XIIe. siècle, quelquefois les chapiteaux sont ornés de lions buvant dans un calice; on trouve ce sujet au portail de St.-Agnan-de-Cosne : on a voulu sans doute exprimer ainsi le passage de saint Jean Chrysostôme, qui nous montre le chrétien au sortir du banquet eucharistique comme un lion redoutable au démon lui-même.

LIS. — Symbole de la pureté et de l'innocence; on le rencontre souvent dans les catacombes sur le tombeau des Vierges chrétiennes.

Sur le sicle d'argent des Hébreux on voit un lis épanoui.

Lorsque l'Ange Gabriel annonce à Marie le mystère qui doit s'opérer en elle, il porte ordinairement une tige de cette fleur. Souvent aussi dans cette circonstance on voit auprès de la Vierge, en prière, un vase duquel s'élève un lis.

Saint Joseph tient à la main une branche de lis.

Dans les emblêmes de Marie on voit le lis de la vallée, le lis au milieu des épines.

La Sibylle qui a annoncé le mystère de l'Incarnation tient ordinairement une tige de lis.

Dans plusieurs tableaux du jugement dernier, un lis sort à droite de la bouche du Sauveur, et un glaive sort à gauche du côté des réprouvés.

LIT. — Deux médecins auprès d'un malade couché dans un lit : saint Côme et saint Damien.

Le lit du juste mourant est simple et annonce le calme dont il jouit.

Le lit du pécheur mourant est orné, mais souvent en désordre.

Jean Molan condamne l'usage de réprésenter la sainte Vierge couchée dans un lit, au moment de la naissance du Sauveur.

Marie, mourante, doit être représentée assise sur une chaise d'après la légende; quand on la trouve étendue sur un lit, ce n'est plus le moment de sa mort, ce sont les préparatifs des funérailles.

LIVRE. — Attribut des Apôtres, des Evangélistes et des Docteurs.

Les Evêques et les Abbés tiennent souvent un livre.

Au moyen-âge on met presque toujours un livre entre les mains de Jésus-Christ, même enfant, c'est le livre de la sagesse qu'on donne aussi au St.-Esprit quand il a la forme humaine.

Le livre carré est le symbole de la loi nouvelle.

Le livre arrondi au sommet est le symbole de la loi ancienne.

Sainte Anne fait lire la sainte Vierge, debout ou agenouillée devant sa Mère.

La Pédagogie personnifiée tient un livre et fait lire des enfants.

LOUP. — Symbole de la cruauté. — Emblême du démon.

Attribut de Benjamin qui est appelé loup ravissant.

La fable du loup et de la cigogne se voit à la cathédrale d'Amiens et à celle d'Autun.

LUNE. — La lune se voit au moment de la création, sur le calvaire et dans les tableaux du jugement dernier; souvent, dans ces deux circonstances, son disque est porté par un buste de femme ou par un Ange,

On voit aussi souvent sous les pieds de Marie la lune échancrée.

LYRE. — Dans les catacombes on trouve Orphée avec sa lyre.

La lyre est gravée sur les tombeaux des premiers chrétiens.

Attribut de sainte Cécile.

MAIN. — Main coupée. — Saint Cyriaque.

Aux funérailles de Marie on voit souvent deux mains attachées à son cercueil. (Voyez l'explication dans le chapitre de l'Iconographie consacré à Marie.)

La Sibylle Tiburtine a pour attribut une main ou un gant.

MAMELLE. — Dans un plat ou sur un linge, attribut de sainte Agathe.

MARTEAU. — Attribut de saint Eloi.

MASSE DE FOULON. — Attribut de saint Jacques-le-Mineur.

MASSUE. — Attribut qu'on donne quelquefois à saint Bénigne.

MÉDAILLE. — Saint Germain remet une médaille à sainte Geneviève.

Sainte Geneviève porte à son cou la médaille crucifère.

MITRE. — Attribut des évêques et des abbés.

MOUTON. — Voyez *agneau*, *brebis*, *bélier*.

Au portail de Saint-Gilles et à celui de Saint-Trophime on voit des moutons dévorés par des lions.

NAVIRE. — Symbole souvent employé dans les premiers siècles de l'église, pour indiquer la vie du chrétien qui doit lutter contre les tempêtes avant d'arriver au port.

Attribut de Zabulon. Voyez *barque*.

NIMBE. — Gloire qui environne la tête de Dieu, des Anges, des Saints et même des personnes constituées en dignité.

Lorsqu'il est triangulaire ou bitriangulaire, c'est l'attribut de la Trinité.

Au XVe. siècle, en Grèce et en Italie, on en fait l'attribut du Père.

Le nimbe circulaire timbré d'une croix est réservé aux personnes divines.

Nous avons dit pourquoi, à St.-Sernin de Toulouse, le pauvre Lazare porte le nimbe crucifère.

Le nimbe circulaire sans croix indique un Ange ou un saint, ou la puissance de celui qui le porte, c'est pourquoi on donne quelquefois le nimbe au démon.

Le nimbe carré indique une personne vivante.

Le nimbe carré se voit aussi sur une tête divine, mais alors il est posé en lozange.

OEIL. — Placé à l'extrémité d'une queue de serpent uni au corps d'une colombe, est le symbole de la vigilance chrétienne, jointe à la prudence du serpent et à la simplicité de la colombe.

Les Egyptiens représentaient la Providence par un œil placé au sommet d'un sceptre.

Sainte Lucie porte ordinairement deux yeux sur un plat, soit à cause de son nom, soit pour rappeler son martyre.

OIE. — Symbole de la vigilance ; cet oiseau se voit parmi les animaux qui ornent le grand portail de Sens.

OLIVIER. — Symbole de la paix. Souvent on le rencontre sur les anciens sarcophages chrétiens.

Colombe rentrant dans l'arche avec un rameau d'olivier.

ORGUES. — Attribut de sainte Cécile.

OSTENSOIR. — Attribut de saint Norbert et de sainte Claire.

OURS. — Attribut de saint Eustache.

On voit à Saint-Gilles des ours qui servent de soubassement aux colonnes du portail.

Les Pères, entr'autres saint Basile et saint Ambroise, considèrent l'ours comme l'emblême de la tendresse maternelle.

PAIN. — Sainte Gertrude tient un pain à la main.

Saint Jean l'Aumônier porte un pain et un rosaire.

On met quelquefois un pain à la main de la Sibylle Phrygienne.

A Chitry, c'est Erythrée qui porte le pain.

PALMIER. — Symbole de la victoire ; attribut des martyrs.

Souvent les tombeaux des premiers chrétiens sont ornés de branches de palmier.

Saint Paul, Ermite, est au pied d'un palmier.

L'ange Gabriel venant annoncer à Marie qu'elle va quitter la terre, lui remet une branche de palmier. Aux funérailles de Marie, saint Jean porte la branche de palmier.

Le palmier est aussi considéré comme symbole de la justice chrétienne : *justus ut palma florebit.*

PANIER. — Sainte Dorothée porte des fruits et des fleurs dans un panier.

Homme suspendu à une tour dans un panier. — Une des scènes du fabliau de Virgile.

PANETIÈRE. — Jésus, pèlerin, porte la panetière.

Attribut de saint Jacques-le-Majeur et de saint Roch.

PAON. — Symbole de l'immortalité ; il se dépouille de son plumage pour en reprendre un plus brillant.

Le paon becquetant des raisins, sujet souvent représenté sur les sarcophages chrétiens, indique que c'est dans l'Eucharistie que le fidèle trouve le gage de la vie éternelle.

PARFUMS. — Les trois Maries portent des vases de parfums.

A Saint-Gilles on les voit dans l'atelier d'un pharmacien qui pèse les parfums.

Sainte Madelaine à genoux, a devant elle un vase de parfums.

Un des Rois Mages tient un vase de parfums ou un encensoir.

PEIGNE. — de cardeur, attribut de saint Blaise.

PELICAN. — Symbole de la Charité.

On le trouve sur les premiers monuments chrétiens ; il a été conservé depuis, et se rencontre à toutes les époques.

PELLE. — Attribut de saint Honoré.

PHÉNIX. — Symbole de l'immortalité. Du temps de Tertulien il était considéré comme tel ; *florebit enim sicut phœnix id est de morte, de funere.* (Tert. de resurr. carnis).

PIERRE. — Souvent saint Etienne tient en main une pierre

pour rappeler son glorieux martyre.

On met aussi une pierre entre les mains de saint Thomas, patron des architectes.

La folie personnifiée est représentée marchant sur des pierres roulantes et dévorant une pierre.

PLAT. — Mamelle sur un plat, attribut de sainte Agathe.

Yeux sur un plat, attribut de sainte Lucie.

Tête sur un plat, décollation de saint Jean-Baptiste.

POISSON. — Emblême du Sauveur et du chrétien qui a pris naissance dans les eaux. Cet emblême se trouve dans les catacombes et s'est conservé pendant toute la période romano-bysantine : il est rare après cette époque.

On donne quelquefois à saint Simon, apôtre, le poisson pour attribut.

Dans le cloître de Saint-Aubin d'Angers, une Sirène tient d'une main un poisson et de l'autre un couteau ; souvent, au XIIe. siècle, on voit des poissons auprès des Sirènes qui ornent les chapiteaux.

POMMIER. — Le serpent au pied de la Croix ou bien écrasé par Marie, tient presque toujours dans sa gueule une branche de pommier avec son fruit.

PORC. — Emblême de la gourmandise et de l'impureté.

A Sémelay, diocèse de Nevers, il remplace la tête de baleine et devient l'enfer des impudiques.

La Synagogue montée sur un âne, porte en croupe des têtes de porcs.

Attribut de saint Antoine.

Homme qui tue un porc ; tableau correspondant au mois de décembre, dans les signes du zodiaque.

PORC-ÉPIC. — Le porc-épic que Louis XII avait adopté pour ses armes, se rencontre sur la plupart des monuments construits sous le règne de ce prince.

QUENOUILLE. — Sainte Geneviève et sainte Solange sont

souvent représentées tenant une quenouille et filant en gardant leurs moutons.

RATS. — On représente quelquefois sainte Gertrude environnée de rats, parce qu'on prétend qu'en aspergeant les maisons avec l'eau d'une fontaine qui porte son nom, on les délivre de ces animaux incommodes.

RENARD. — Symbole de la fourberie.

La fable du renard et du corbeau est représentée au portail d'Amiens.

Renard prêchant les poules, fabliau du moyen-âge reproduit sur un grand nombre de monuments.

ROSAIRE. — Attribut de saint Dominique et de saint Jean l'Aumônier.

ROSE. — Symbole de la générosité du martyre.

La rose en tige et en couronne se rencontre souvent dans les catacombes.

On donne cette fleur pour attribut à Marie qui est appelée la rose mystique.

La rose est l'attribut des saintes qui portent ce nom, et entre autres, de sainte Rose de Lima.

Sainte Elisabeth de Hongrie et sainte Elisabeth de Portugal ont aussi cette fleur pour attribut.

Sainte Ursule et ses compagnes sont couronnées de roses.

La Sibylle Hellespontique tient souvent une branche de roses épanouies.

ROSEAU. — Le Sauveur a un roseau pour sceptre dans les scènes de la Passion.

La Sibylle Delphique, qui a annoncé les humiliations de l'Homme-Dieu, porte un roseau et une couronne d'épines à la main.

ROUE. — Armée de dents aiguës, attribut de sainte Catherine; souvent, au lieu d'une roue, on en voit plusieurs et elles sont brisées.

SALAMANDRE. — François Ier. avait joint la salamandre à ses armes ; on trouve cet animal sur un grand nombre de monuments élevés sous le règne de ce prince.

SARRAZIN. — Sous les pieds de saint Pancrace.

SAUTERELLES. — Scène de l'Apocalypse (Ch. 16).

SCEPTRE. — Attribut de la royauté.

On donne cet attribut à Judas, qui devait conserver le sceptre jusqu'à la venue du Messie.

Les Egyptiens représentaient la Providence par un sceptre au haut duquel était un œil.

SCIE. — Attribut de saint Simon, apôtre.

On donne le même attribut à Isaïe, qui fut scié par les ordres de Manassès.

SCORPION. — Symbole de la malice et de la perfidie.

Attribut de la Synagogue ; on le remarque quelquefois sur l'étendart qu'elle porte.

Scène de l'Apocalypse.

SERPENT. — Symbole de la ruse et de la perfidie, d'autres fois de la prudence.

Attribut de la Médecine personnifiée.

Attribut de sainte Cécile, de sainte Euphémie et de saint Pélerin, 1er. évêque d'Auxerre.

Saint Patrice, d'Irlande, écrase des serpents ; on prétend qu'il éloigne ces animaux vénimeux du pays qu'il a évangélisé.

Le serpent en cerle et se mordant la queue, est un symbole de l'éternité.

Le serpent joue un grand rôle dans l'Iconographie chrétienne ; ce rôle commence dans le paradis terrestre.

Le serpent d'airain entoure la croix-potence.

Sur d'anciens monuments chrétiens le serpent est attaché à la Croix, depuis on s'est contenté de lui faire entourer le pied de la Croix.

On le voit encore sous les pieds de Marie.

Serpents qui mordent les seins d'une femme (voyez ce que nous en avons dit au chapitre des péchés capitaux).

SINGE. — Symbole de la malice et de la ruse.

Le démon est souvent représenté sous cette forme.

SIRÈNE. — Monstre fabuleux, moitié femme, moitié poisson.

La sirène à une seule queue ou à deux queues se rencontre à toutes les époques, mais surtout au XIIe. siècle; on a cru y reconnaître les deux vies du chrétien, sa vie spirituelle et sa vie naturelle, ainsi que sa régénération dans les eaux du baptême.

Cependant les Pères l'ont considérée autrement; saint Basile nous dit que la Sirène est l'image du démon *Sirenes demonia* (in psal. 44). La Sirène serait l'emblême de la volupté. Au grand portail de saint Etienne d'Auxerre on voit une Sirène allaitant son petit emmaillotté et faisant pendant à la femme aux reptiles.

SOLEIL. — Le soleil paraît dans les tableaux de la création; on le voit sur le calvaire, où quelquefois son disque est soutenu par un buste d'homme; on le retrouve au jugement dernier, où souvent son disque est porté par un Ange.

Il orne la tête de Marie.

TARASQUE. — Dragon qu'on voit sous les pieds de sainte Marthe.

TAUREAU. — Symbole de l'orgueil, d'après les Pères.

Taureau aîlé, attribut de saint Luc.

Saint Saturnin est traîné par un taureau indompté.

TÊTE. — Tête de saint Jean-Baptiste dans un plat.

Saint Piat, saint Denis, saint Alban, sainte Solange portent souvent leur tête entre leurs mains.

TÊTE DE MORT. — Au pied de la Croix, pour indiquer la victoire que Jésus-Christ a remportée sur la mort.

Sainte Madelaine, saint Jérôme et les saints solitaires sont en méditation devant une tête de mort.

A Auch et à Clamecy, une des Sibylles tient une tête de mort.

TIARE. — Attribut de la papauté.

On trouve quelquefois, au XVe. siècle et au XVIe., Dieu le père et Jésus-Christ avec la tiare.

TORCHE. — Au portail de Saint-Sernin de Toulouse, dans le tableau du jugement dernier, deux Anges tiennent des torches renversées.

La Sibylle Libyque tient une torche enflammée ; ailleurs c'est la Phrygienne qui porte cet attribut.

TOUR. — Attribut de sainte Barbe.

Homme suspendu à une tour dans un panier (voyez panier).

TRIANGLE. — On trouve quelquefois les trois personnes divines sous la forme humaine, portant la main aux extrémités d'un triangle.

Le nimbe triangulaire désigne la Trinité, cependant au XVe. siècle, en Grèce et en Italie, on a donné à Dieu le père le nimbe triangulaire.

VERGE. — La verge d'Aaron garnie de fleurs.

La verge de saint Joseph fleurit tandis que celles des autres prétendants à la main de Marie restent sèches.

Jérémie vit une verge droite ; on le représente quelquefois avec une verge, ou un faisceau de verges devant lui.

VERGES. — Faisceau de verges, attribut de sainte Foi, martyre d'Agen ; attribut de la Sibylle Tiburtine qui a prédit la flagellation du Sauveur. A Auch, c'est la sibylle Agrippine qui porte les verges.

A Vézelay, un démon tient au-dessus de la tête d'une jeune fille un faisceau de verges, et lui souffle le mot : *time.*

VIEILLARD. — Servant de monture à une femme, et bridé comme un cheval. — Fabliau d'Aristote qu'on rencontre sur plusieurs monuments; à Saint-Jean-de-Lyon, à St.-Etienne de Sens, sur la grosse tour du château d'Amboise, etc. Sur

ce dernier monument on a voulu embellir le fabliau, la belle Indienne fustige sa monture d'une manière peu décente. C'est du XVIe. siècle pur-sang.

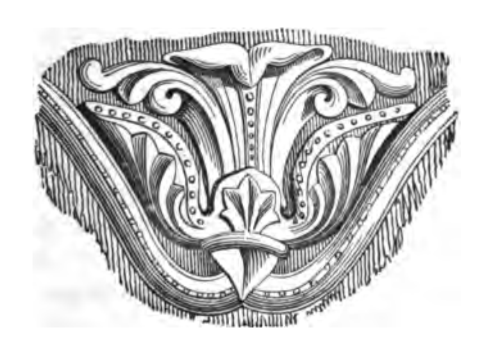
VIGNE. — Symbole eucharistique qui se rencontre à toutes les époques.

Dès les premiers siècles nous voyons des colombes et des paons becquetant des grappes de raisin.

VOLUMEN. — On donne ce nom à un rouleau contenant ou destiné à contenir quelqu'inscription.

Le volumen est le symbole de la Loi Ancienne : on le met ordinairement entre les mains des Prophètes. Nous avons fait remarquer que le volumen se donne quelquefois aux Apôtres, comme aussi on trouve le livre de la science entre les mains des Prophètes.

Il y a sans doute d'autres attributs et d'autres symboles, mais nous avons dû nous en tenir à ceux qu'on rencontre le plus souvent.



CHRONIQUE.

Retard du Congrès archéologique de la Société française. — Les événements survenus en février, les préoccupations politiques qui en résultent et la convocation de l'assemblée nationale pour le 4 mai, rendent nécessaire le retard du Congrès archéologique de France, qui devait s'ouvrir, cette année, le 22 mai. Nous indiquerons plus tard à quelle époque cette réunion pourra avoir lieu.

D. C.

Séance tenue à Paris.—La Société française a tenu le 8 mars, quelques jours après la révolution de février, une séance à Paris. M. Lajard l'a présidée : MM. de Blois, l'abbé A. Martin, de l'Institut des provinces ; Girault de Prangey, inspecteur des monuments de la Haute-Marne, de Caumont, directeur, et de La Borderie, de Vitré, formaient le bureau.

Après une allocution de M. de Caumont, M. César Dally, architecte, a excité au plus haut degré l'intérêt de l'assemblée par une brillante improvisation sur l'avenir de l'art en France. M. l'abbé A. Martin a présenté la 1re. livraison de son bel ouvrage intitulé : *Mélanges d'archéologie, d'histoire et de littérature,* et donné un aperçu des matières et des planches qui entreront dans la composition des livraisons suivantes.

M. Girault de Prangey a rendu compte des travaux de la la Société archéologique de Langres.

M. Lajard a terminé la séance par une communication

concernant les curieux dessins des monuments découverts à Mossoul par M. Layard, consul anglais, découvertes qui confirment et complètent celles de M. Botta.

Séances administratives. Le Conseil a tenu récemment deux séances à Caen : de nombreux mémoires ont été adressés, les affaires courantes expédiées, des plans examinés et rectifiés, des avis donnés à divers artistes.

M. Vérolles, architecte du département du Calvados, a offert un modèle de confessionnal de sa composition, dans le style roman. MM. Bouet et Bourdon ont fait diverses communications.

Au milieu des préoccupations qui naissent des événements politiques, la Société française est, plus que jamais, convaincue de l'utilité de sa mission ; elle éclairera le peuple sur la valeur des monuments anciens ; elle veillera avec toute la vigilance dont elle est capable à la conservation des édifices ; elle servira, comme elle l'a fait depuis 15 ans, de lien entre les Sociétés départementales d'archéologie ; par sa vie nomade, elle réchauffera leur zèle, leur prêtera son concours, fortifiera leur action par sa constante et dévouée coopération.

La Société française fait donc un nouvel appel au bon vouloir de tous ceux qui, en France, portent intérêt à l'histoire et aux monuments : elle les convie à s'associer à son œuvre.

Armorial de l'ancien duché de Nivernais, suivi de la liste de l'assemblée de la noblesse du Nivernais aux Etats généraux de 1789, *etc.*, par Georges de Soultrait. *In*-8°. *de* 200 *pages et de* 20 *planches sur métal.* — Cet ouvrage se recommande aux archéologues comme aux historiens : c'est un excellent modèle pour les personnes qui voudront consacrer un livre pareil aux anciennes gloires de leurs pro-

vinces. Chacun sait combien le blason est important dans l'archéologie du moyen-âge : la numismatique, la diplomatique, la sigillographie, l'architecture monumentale nécessitent à chaque pas des connaissances en art héraldique : nous ne pouvons que faire des vœux pour que des recueils semblables soient entrepris sur tous les points de la France.

M. de Soultrait a réuni par ordre alphabétique toutes les anciennes familles de la province : il indique les fiefs qu'elles ont possédés, les auteurs imprimés ou manuscrits, et les monuments où il a retrouvé leur mention et leurs traces : il blasonne leurs armes avec soin, et fait suivre ce catalogue précieux d'environ 400 écussons gravés de manière à pouvoir être imités par tous les dessinateurs héraldistes : on trouve aussi les armoiries des évêques, des chapitres, des communautés et des corporations du Nivernais. Tout cela est fait consciencieusement et librement à la différence de tous ces ouvrages entrepris par les spéculateurs , dans lesquels les anciennes traditions et la vérité sont le plus souvent torturées et modifiées suivant le caprice et les sacrifices pécuniaires des personnes intéressées. L'art héraldique est une véritable science, et une noble science quand il est traité avec la conscience et l'indépendance dont notre confrère a fait preuve dans son Armorial.

Anatole B.

Mémoires de la Société archéologique de Langres. 1re. *et* 2e. *livraisons* (1).

La Société Lingonne, dont nous avons annoncé la création, s'est réunie à la Société archéologique qui existait depuis long-temps à Langres où elle avait créé un musée d'antiquités. Cette fusion a donné une nouvelle ardeur aux ar-

(1) Paris, Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

chéologues qui formaient l'une et l'autre compagnie, et tous travaillent avec zèle à faire connaître les monuments dont le diocèse de Langres est très-riche. M. Girault de Prangey qui n'est pas seulement un voyageur intrépide, mais encore un des plus habiles artistes de France, a mis son crayon à la disposition de ses confrères, et nous avons sous les yeux deux livraisons de notices fort intéressantes accompagnées de lithographies qui feraient honneur aux publications de Paris. Plusieurs autres livraisons suivront celles-ci : nous avons vu avec plaisir dans les premières livraisons, 1°. un catalogue des inscriptions gallo-romaines trouvées à Langres; 2°. une description des portes gallo-romaines de cette ville, par M. de Prangey;

3°. Un Mémoire sur le tombeau des ducs de Guise à, Joinville, par M. Feriel;

4°. Une Notice historique sur Nogent-le-Roi, par M. Pistolet de St.-Fergeux.

La 3e. livraison doit paraître prochainement.

NÉCROLOGIE.—*Mort de M. le Vte. de Banville de Caen.* —La Société française vient de faire une perte douloureuse. M. le Vte. de Banville, membre du Conseil administratif de la compagnie, depuis 15 ans, est mort au mois de février dernier (1848), à son château de Villerville, à la suite d'une attaque d'apoplexie. M. de Banville, ancien officier de cavalerie, officier de la légion d'honneur, avait constamment assisté aux réunions de la Société française à Caen. Il avait assisté à plusieurs sessions du Congrès scientifique de France. Ses dépouilles mortelles ont été transportées de Villerville à Tessel où il possédait un autre château, et où reposent plusieurs de ses ancêtres.

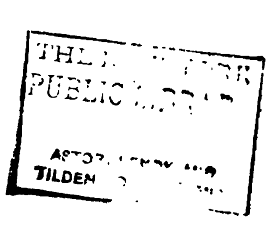
Mort de Mme. Cauvin, du Mans. — Mme. Cauvin, née Verdier, veuve du savant Thomas Cauvin, que la Société française a perdu en 1846, vient de mourir dans la ville du Mans.

Mme. Cauvin, savante botaniste, auteur de collections considérables de plantes cryptogames et phanérogames, avait rendu de grands services à la Société française dont elle faisait partie depuis l'année 1836; elle avait suivi son mari à tous les Congrès archéologiques auxquels il avait assisté, et avait toujours partagé ses travaux.

Aux Congrès scientifiques de Douai, de Poitiers, de Blois, d'Angers, du Mans, Mme. Cauvin fit des communications. On trouve quelques extraits de ses catalogues de plantes dans les actes du Congrès. C'était en Bretagne, en Normandie, dans le Maine et l'Anjou qu'elle avait particulièrement herborisé et fait ses observations sur la géographie botanique. Les herbiers de Mme. Cauvin ont été légués à la ville du Mans avec divers ouvrages sur la cryptogamie.

Mme. Cauvin était née à la Ferté-Bernard; elle avait, peu de temps avant sa mort, contribué pour une somme assez considérable à la réparation des vitraux de l'église de cette petite ville. D. C.

Mort de M. le baron de La Doucette. — M. le baron de La Doucette, officier de la légion d'honneur, ancien préfet, député de la Moselle, qui avait long-temps dirigé les travaux de la Société des Antiquaires de France, est mort à Paris dans le courant du mois de mars. M. de La Doucette avait rendu des services à l'archéologie en donnant l'impulsion, autant qu'il avait pu, aux recherches archéologiques dans les départements. Il a fait imprimer plusieurs mémoires intéressants. En 1825, il entra en relation avec M. de Caumont, et depuis cette époque il avait toujours suivi avec intérêt les travaux des réunions provoquées par le Directeur de la Société française. Il assista, en 1837, au Congrès scientifique de France siégeant à Metz; plus tard, on l'a vu prendre part à toutes les sessions du Congrès central d'agriculture. Il avait rempli avec beaucoup de talent les fonctions de rapporteur dans la discussion sur le reboisement et le défrichement. D. C.


PUBLIC
TILDEN



EGLISE DE LA FERTÉ-BERNARD, (SARTHE.)

1. Partie supérieure d'un vitrail, avec bordure pseudo-arabe, du commencement du XVIe Si…
2.3.4. Galerie, sculptee, à jour, placée extérieurement autour des chapelles, même époqu…

Notice sur le vitrail de la rose de l'Eglise S.t Julien du Mans et les Inscriptions pseudo-arabes d… les Monuments Chrétiens — par E. Hucher.

ÉTUDES

ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR LE VITRAIL DE LA ROSE

DE LA CATHÉDRALE DU MANS;

Par M. E. HUCHER,

Membre de l'Institut des Provinces et du Conseil de la Société française pour la conservation des monuments.

Notre savant collègue, M. l'abbé Lottin, se propose de donner, dans ce recueil, la description historique d'un grand vitrail qui décore le transept septentrional de la cathédrale du Mans. Nous nous sommes chargé de dire quelques mots sur le même sujet, en nous plaçant au point de vue de l'art ; nous aborderons ensuite la question épigraphique qui a servi de point de départ, nous dirions presque de prétexte à nos études.

Lorsque le voyageur étranger à la cité, le touriste, pour nous servir d'une expression en usage aujourd'hui, pénètre dans la cathédrale du Mans, par la porte placée sous la tour, à l'extrémité du transept méridional, ses regards sont tout

d'abord attirés par les proportions gigantesques de notre verrière (1). Toutefois, en homme qui n'accueille que des impressions vives et rapides, il laisse bientôt entrevoir un léger mouvement d'humeur, ses yeux ne sont pas satisfaits, et sans plus ample examen, il détourne les regards et les porte sur les vitraux du chœur, pour lesquels il n'a pas assez de formules admiratives, et où il trouve les effets puissants de couleur qu'on est convenu de demander aux vitraux peints.

Nous n'imiterons pas le touriste dans ses impressions fugitives, trop souvent empreintes de légèreté, et cependant nous nous défierons de ce patriotisme de convention, qui prodigue, à tort et à travers, les phrases élogieuses, et déroute complètement l'étranger, lorsqu'un jour, voyant avec des yeux indifférents ces pâles merveilles du clocher, il compare froidement l'original avec l'ambitieux portrait qu'on en a fait. — Avant tout, nous voulons être vrai, pour être au moins vraisemblable.

Le style de notre verrière est de transition, il a conservé du mode rayonnant ses dispositions principales, telles que la division de la rose par des meneaux droits et l'amortissement de l'ogive en feuille de trèfle aiguë ; les emprunts qu'il a faits, au mode flamboyant, ne se révèlent guère qu'à la circonférence de la rose et dans les parties angulaires placées entre cette dernière et les deux grandes baies ogivales qui la soutiennent : ce sont quelques fleurs jetées çà et là, comme pour tempérer l'uniformité du style rayonnant. Qu'on se figure une immense fenêtre à plein-cintre divisée en trois grandes fractions principales ; d'abord deux grandes baies ogivales juxta-posées, subdivisées elles-mêmes par d'autres ogives plus tenues, de manière à former une suite de huit lancettes ; puis par dessus, et soutenue par les deux

(1) Sa hauteur est d'environ 20 mètres.

maîtresses ogives, la grande rose, dont la moitié supérieure occupe ainsi le tympan ou l'hémicycle de la verrière; belle et simple ordonnance où l'on retrouve la pureté des lignes des époques antérieures, sans les exubérances de détails auxquelles l'art allait bientôt sacrifier. C'est sur ce canevas majestueux que le peintre-verrier a jeté la somptueuse tapisserie que notre collègue doit décrire, et dont le seul défaut, mais ici ce défaut devient capital pour le plus grand nombre des spectateurs, est d'être placée, en quelque sorte, hors de la portée des yeux.

Lorsque, par un de ces jours d'été, où le soleil darde ses plus chauds rayons sur les vitres de notre basilique, on a parcouru, tout ébloui, les voûtes semi-obscures du chœur, que les vitraux du XIIIe. siècle scintillent de mille feux et que les murs eux-mêmes, sont tout diaprés de longues traces de pourpre et d'azur, l'œil est peu disposé, il faut le dire, à admirer notre verrière du XVe. siècle, dont le ton, déjà très-faible par les temps gris et sombres, devient d'une fadeur excessive sous l'influence de cette vive lumière; l'impression qu'on a ressentie en parcourant le chœur, reste, en quelque sorte, gravée sur la rétine, et l'œil frappé d'atonie, ne voit plus, dans le vitrail de la rose, qu'un pâle reflet de l'œuvre puissante qui vient de l'enchanter; c'est comme une immense tenture que l'usure aurait flétrie, que des lavages nombreux auraient décolorée. Nous reproduisons, comme on le voit, l'objection dans toute sa force et nous en prendrons prétexte pour tenter l'explication du singulier effet d'optique qui se produit ici.

Nous avons souvent eu l'occasion de voir de près, de toucher même la verrière de la rose, et nous pouvons affirmer que la qualité des verres teints ne le cède en rien à celle des verrières du XIIIe. siècle : le rouge y est clair, vif, éclatant, le bleu d'une belle nuance veloutée; les autres tons sont

à l'avenant. D'où vient donc qu'à distance ils perdent tout leur éclat et deviennent d'une paleur extrême ?

Les traditions de l'art de la verrerie tel qu'on l'entendait au XIIIe. siècle, étaient complètement oubliées au XVe. ; les vitraux étaient, à cette époque, de véritables miniatures vitrifiées, pleines de fraîcheur à être vues de près, sur le chevalet de l'artiste, par exemple, le plus souvent détestable à de grandes distances, et voici pourquoi : l'on n'admettait plus alors, comme au XIIIe. siècle, que les ombres fussent vigoureusement accentuées par une série de hachures franchement noires et juxta-posées ; dans ce système, les hachures laissaient entre elles de menus filets lumineux qui tamisaient, à la lumière, des tons d'autant plus puissants que les ombres étaient plus opaques et les filets plus minces. Au XVe. siècle, tout est changé, le mode d'éxécution des peintres miniaturistes est appliqué, à la lettre, à la peinture sur verre ; c'est à peine si l'on hasarde quelques ombres plates, putoisées, comme disent les verriers, mais avec une telle parcimonie de couleur noire que la matière des ombres paraît empruntée au ton local : vues de très-près, à 4 ou 5 mètres au plus, ces vitraux où le blanc et l'or dominent, ont beaucoup d'éclat et de fraîcheur ; la profusion des ornements, la fidélité en même temps que l'étrangeté du costume, la vigueur que conserve encore à cette distance le verre coloré, tout contribue à leur donner l'intérêt et l'attrait de véritables peintures historiques.

Mais lorsque ces verrières sont placées, comme la nôtre, à une distance démesurée de l'œil du spectateur, le charme est rompu, et notre désappointement est alors si grand que, le plus souvent, nous nous en prenons à l'œuvre elle-même, lorsque nous ne devrions accuser que la faiblesse de nos organes.

La rareté et la transparence des ombres livrent passage à

de véritables effluves de lumière que rien ne vient amortir ; d'un autre côté, la masse de lumière blanche qui pénètre par les pinacles, les phylactères, les encadrements et, en général, toutes les parties peintes sur verre blanc, composant l'ornementation architecturale des verrières de cette époque, est si abondante, et elle affecte si gravement la rétine (1) que l'œil est sans force pour percevoir la sensation des verres colorés ; il subit alors l'impression que produit sur lui l'éclair, il est littéralement ébloui.

La grande dimension de la rose combinée avec son éloignement est encore un obstacle à la perception des verres colorés. — Les bords de la fenêtre sont, en grand, ce que sont, sur une très-petite échelle, les hachures noires et parallèles du XIIIe. siècle. Ils forment un diaphragme d'autant plus puissant que la baie lumineuse est moins large. Tout le monde a pu remarquer l'effet produit par un rideau épais placé sur une verrière, et laissant entrevoir un mince filet du vitrail : plus l'espace visible est étroit, plus le ton en est vif, éclatant ; une bande d'un ou deux centimètres de large donne passage à des tons d'une merveilleuse beauté ; mais à mesure que la bande s'élargit, le charme diminue et bientôt le vitrail visible dans toute son étendue, présente à l'œil un aspect tout différent de celui qu'offrait d'abord la simple bande lumineuse.

Au XIIIe. siècle, les baies des fenêtres sont longues, étroites et subdivisées par des meneaux vigoureux, les verres blancs y sont rares, les couleurs lumineuses et puissantes y abondent,

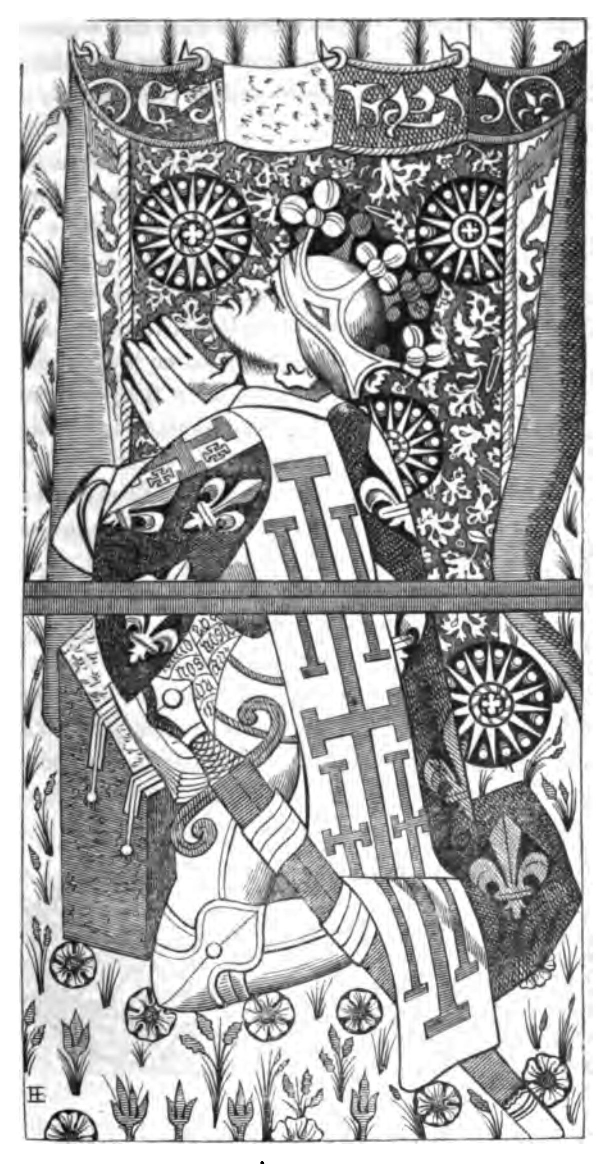
(1) Le phénomène de l'irradiation est si puissant, dans de certaines conditions, qu'il suffit, par exemple, de quelques trous d'un ou deux centimètres de largeur, pratiqués dans une verrière du XIIIe. siècle, placée à 20 ou 30 mètres au-dessus du sol, pour lui faire perdre tout son éclat ; 10 mètres d'une peinture chaude et brillante peuvent être amortis, à cette distance, par 3 ou 4 centimètres carrés de lumière blanche.

et leur juxta-position a lieu d'après cette loi constante que le bleu est accolé au rouge et le vert au jaune ; tel est à peu près tout le secret de la beauté de ces vitraux.

Au XVe. siècle, les ouvertures sont immenses et les meneaux qui les partagent peu apparents : les peintres verriers abusent du verre blanc et recourent à des accouplements de couleurs qui sont très-piquants dans l'atelier, mais qui, vus à de grandes distances, produisent de la lumière grise : telle est l'union du jaune et du violet, du rouge et du vert, etc. Enfin, et c'est là surtout une des plus mauvaises conditions de notre verrière, des fenêtres voisines entièrement garnies de verres blancs, versent souvent dans le lieu où est placé le spectateur, des torrents de lumière blanche qui attaquent tout d'abord la rétine et décolorent, comme par anticipation, la verrière.

Si de l'effet général, nous passons à l'examen de la facture, à la critique de l'œuvre intrinsèque, nous reconnaîtrons que les cartons sont, en général, disposés avec art, qu'ils sont tracés même avec une certaine vigueur, mais que l'exécution sur le verre est timide et le plus souvent inhabile : on s'aperçoit qu'on n'est plus au siècle des grandes choses.

La seule *couleur* qui soit due au travail du peintre est le jaune d'application, appelé *Jean Cousin* dans les ateliers. On n'a pas encore recours dans l'exécution, au procédé, si souvent en usage à la fin du XVe. siècle, qui a pour résultat l'enlèvement de la surface des verres à deux couches, à l'aide du touret. La couleur noire, avec laquelle le dessin est tracé sur le verre coloré, est généralement de bonne qualité, elle a su résister au temps. — Les têtes ne sont pas colorées, mais le peintre a teinté les ombres avec de l'oxide brun de fer ; on reconnaît, à la variété des physionomies des donateurs, que l'on a cherché à donner leur portrait : le personnage que nous prenons pour Louis II est doué d'un air de tête fort énergique. Il est certes bien à regretter que la figure de Duguesclin, qui, d'après les assertions d'un antiquaire de



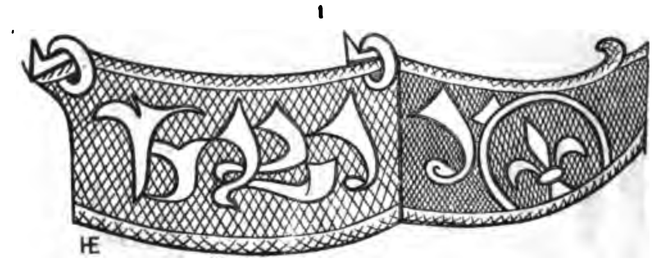
LOUIS II, DUC D'ANJOU, COMTE DU MAINE.

la localité, M. Maulny, ornait autrefois l'une des verrières latérales, n'existe plus aujourd'hui : on pourrait contrôler le degré de confiance que mérite notre suite de personnages, au point de vue iconographique.

Nous avons fait graver les deux panneaux de la rose qui représentent le duc Louis II. Le dessin, nous devons en prévenir nos collègues, a été fait au moyen d'une échelle de réduction, dans un moment où la verrière placée à notre portée, nous permettait de calquer les parties principales du sujet.

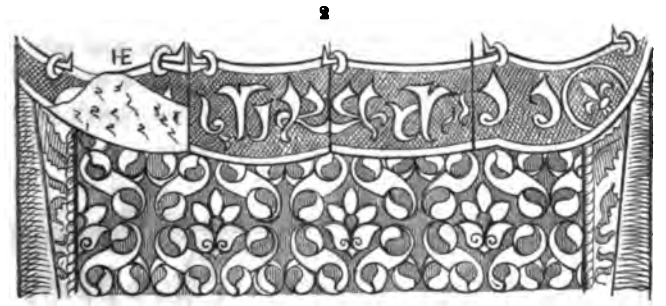
Le duc est représenté à genoux, la tête et les mains suppliantes, devant un prie-Dieu sur lequel est un livre ouvert; on ne distingue dans les caractères dont il est chargé que les mots *nos nosti.* Louis porte une dalmatique couverte du blason des armes d'Anjou et de Jérusalem ; sa couronne est ducale, tandis que celle du comte du Maine, Charles III, est, d'après les règles du blason, d'un degré inférieur. La tapisserie qui occupe tout le fond du tableau présente, à la partie supérieure, une large bande, chargée de caractères, et rappelle en cela un usage oriental bien connu ; l'inscription, à la vérité, n'est pas complète, mais, d'après les vestiges qui subsistent, la partie gauche devait être identique avec celle des nos. 3 et 4 dont nous allons bientôt parler. La partie droite est intacte ; nous la donnons ici, reproduite dans des dimensions plus considérables et avec un degré d'exactitude plus grand que dans la vue d'ensemble.

1



Voici la partie supérieure du vitrail qui représente Yolande d'Aragon, épouse de Louis II. L'inscription est symétrique, circonstance particulière à plusieurs légendes, très-bien orthographiées, employées dans l'ornementation de l'Alhambra; les guêtres de l'abbé Ingon (1) présentaient aussi cette disposition.

2



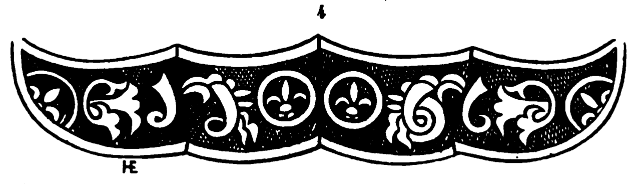
La bordure qui suit, est placée au-dessus du cardinal Filastre; sa partie gauche reste, pour nous, une énigme et nous aimons mieux la donner à deviner à nos collègues que d'exposer ici des hypothèses plus ou moins hasardées.

3



Nous n'avons pas été plus heureux avec la suivante qui se fait remarquer au-dessus de la tête du chanoine Chaignon; cette bordure singulière, espèce de rébus, composé d'ar-

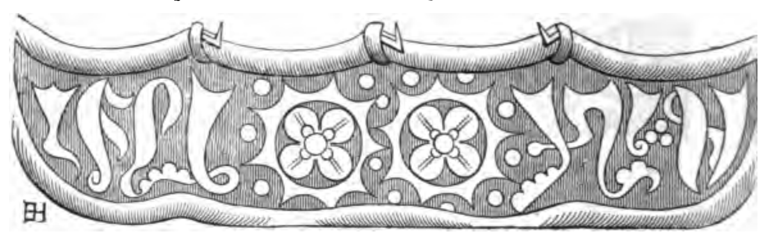
4



(1) Willemin, *Monuments français inédits*, t. 1er, p. 15.

moiries, de lettres et d'animaux, se trouve reproduite, mais entièrement disloquée par la faute d'un maladroit vitrier, en tête de trois verrières placées dans la chapelle de la Vierge; ces trois vitraux existaient autrefois dans les fenêtres latérales du transept où nous espérons bien les voir replacés un jour.

Dans celle de ces fenêtres qui est la plus voisine de la nef, règne, au bas d'un immense vitrail, dont les bordures seulement et quelques accessoires sont colorés, une zone entièrement blanche, et d'aspect moderne : c'est là que nous avons découvert l'inscription qui suit, huit fois répétée dans autant de panneaux veufs de leurs personnages :



C'était sans doute la partie supérieure de verrières semblables à celles de notre duc Louis II.

Un savant antiquaire, M. de Longpérier, a bien voulu, sur la communication que nous lui en avions faite, s'occuper de nos inscriptions dans un article fort intéressant de la revue archéologique (1), intitulé *de l'emploi des caractères arabes dans les monuments chrétiens de l'Occident*. Il y retrouve des caractères arabes imitant assez bien le commencement de *El hhamdou lillah*, *louange à Dieu*, surtout dans les trois premières (2).

(1) 2e. livraison, 2e. année, 15 février 1846, page 696.

(2) La dernière inscription qui n'est pas fleurdelisée, n'a pas été communiquée à M. de Longpérier; elle reste donc en dehors de la question, et paraît être une pure imitation arabe; nous ne l'avons découverte que dans ces derniers temps.

Ce point de vue indiqué tout d'abord par la place qu'occupe notre inscription et la figure bizarre des caractères, n'est pas cependant à l'abri de la critique ; comment se fait-il, en effet, que des tapisseries sur les coins desquelles apparaissent ouvrées les fleurs-de-lys de France, présentent des caractères aussi hétérogènes, et pourquoi n'y chercherait-on pas, avec bien plus de logique, des caractères nationaux imitant, il est vrai, la forme des lettres arabes. Partant de là, nous nous sommes demandé si, tout en maintenant l'idée qu'un principe d'imitation a présidé à la disposition de cette tapisserie, l'on ne pourrait pas voir dans ces caractères la figure plus ou moins altérée des quatre lettres L. R. I. I. ? dans cette hypothèse, l'interprétation la plus rationnelle de notre légende devrait être LVDOVICVS REX SECVNDVS. On sait que Charles II, l'un des prédécesseurs de Louis, s'intitule sur les monnaies, CAROLVS SECVNDVS REX SICILIE ; l'on peut admettre, en effet, que le chiffre royal se soit rencontré sur les tapis servant à l'ornement des appartements du duc ; le milieu du XV[e]. siècle est l'âge d'or des chiffres et des devises ; on connaît l'usage des initiales fleuries sur les monnaies et les meubles du temps de Charles VII, de Charles VIII (1) et de Louis XII ; quoi d'étonnant dès-lors que le peintre verrier, chargé de figurer des personnages historiques, ait tenu à les représenter entourés du luxe qui leur était particulier. L'on voit dans le livre d'heures des ducs d'Anjou, déposé à la bibliothèque royale, que l'usage

(1) Dans la chapelle du château de la Bourgonnière, près St.-Florent (Maine-et-Loire), la voussure d'un autel est semée exclusivement de la lettre K, répétée indéfiniment. Les vitraux présentent, encadrés dans des losanges, les monogrammes de Jésus-Christ et de Marie alternant avec les initiales C et L, unies ensemble ou séparées, qui paraissent être celles des noms des anciens possesseurs du château.

des tapisseries de la nature de la nôtre était général à la cour de Louis Ier. ; cette tapisserie ne manque jamais d'intervenir dans les divers actes religieux de ce prince.

Pour nous résumer, nous maintenons que notre inscription est destinée à produire aux yeux l'effet d'une inscription arabe ; mais nous faisons nos réserves en faveur de la langue universellement employée en Occident. Qu'on veuille bien d'ailleurs nous permettre d'exposer comment nous comprenons l'emploi des légendes arabes dans les monuments chrétiens de nos contrées ; peut-être notre opinion y gagnera-t-elle en vraisemblance ; dans tous les cas, cette discussion nous paraît nécessaire dans l'état actuel de la question.

Parmi les monuments que M. de Longpérier a figurés dans son intéressant article, nous prendrons de préférence ceux dont l'origine occidentale est certaine, par exemple, le manuscrit de l'Apocalypse de St.-Sever, la porte de l'église du Puy, le ciboire de l'abbé de Montmajour, la coupe de bois sculpté de M. Rattier, et les manuscrits ou livres d'heures du roi René, dans lesquels se trouvent des légendes pseudo-arabes ; nous parlerons plus tard, et d'une manière particulière, des vêtements à bordures orientales.

Les trois premiers de ces monuments appartiennent au XIe. et au XIIe. siècle ; les légendes y sont franchement accusées, c'est du coufique fleuri et du coufique placé là avec une *intention manifeste :* à ce dernier égard seulement, nous différons d'opinion avec M. de Longpérier. Nous disons qu'il y a eu intention de la part de l'artiste, parce que dans ces divers cas, le sujet représenté appelait en quelque sorte ce mode de décoration, et que ces bordures arabes portaient avec elles un cachet oriental que le peintre ou le sculpteur voulait tout d'abord imposer à son œuvre.

Le feuillet du manuscrit de l'Apocalypse précité, est comme

le frontispice de la généalogie de Jésus-Christ insérée dans ce manuscrit ; il représente un losange chargé de lettres latines dont la singulière disposition rappelle celle des Abraxas mystiques ; ces lettres forment les mots : GREGORIVS ABBAS NOBI ✠ , qui se lisent dans plusieurs sens différents ; autour de ce losange règne la bordure arabe en question. Nous pensons que les circonstances dans lesquelles cette bordure est placée expliquent d'une manière satisfaisante l'emploi des caractères arabes, soit parce que le miniaturiste aura copié ceux qui se trouvaient placés autour d'un abracadabra vulgaire, soit parce que ce singulier assemblage de lettres auquel l'on prêtait une origine orientale et spécialement chaldaïque, lui aura suggéré l'idée d'une ornementation spéciale, d'un cortége qui rappelât l'Orient : c'était faire, ce qu'on appelle aujourd'hui, de la couleur locale.

Disons un mot maintenant des portes de l'église du Puy ; elles représentent, comme l'on sait, l'arrivée des Mages et le massacre des Innocents. Dans l'esprit du sculpteur et sans doute dans les idées du temps, les Mages caractérisaient l'Orient et plus spécialement l'Arabie, relativement à Jérusalem. Le poète à qui l'on doit les vers sculptés sur la porte l'avait indiqué d'avance au sculpteur : *ecce videns* ARABES *sævus turbatur Herodes.* Quoi d'étonnant dès-lors que ce dernier, se conformant à la donnée du poëme ait cherché à imprimer à la porte une physionomie orientale, et ait emprunté à l'ornementation arabe son caractère typique, l'emploi des légendes comme bordures.

Le ciboire de l'abbé de Montmajour à forme de dôme, rappelle, comme le dit lui-même M. de Longpérier, les ouvrages Mauresques ; bien que de fabrique limousine, ce vase pourrait fort bien, d'après certaines données, être le produit d'artistes vénitiens ou même arabes.

Les édifices qui figurent dans le grand émail de Geoffroy

Plantagenet (1), du milieu du XII[e]. siècle, ont une forme beaucoup plus orientale que les monuments à coupoles du Périgord, ils rappellent, dans leur galbe, les dômes bulbeux des mosquées, et se terminent par des croissants. M. du Sommerard expliquait ces circonstances par l'arrivée en France d'artistes orientaux à la suite du Doge Orseolo. Notre vase pourrait donc être une exception, un produit hybride, dû à deux influences accidentellement en présence.

La coupe de M. Rattier nous paraît un monument du genre des deux premiers dont nous venons de parler. Elle représente une tête barbue, coiffée d'un turban, placée au centre d'une étoile à huit pointes, formée par deux cadres qui s'entrecroisent (disposition commune dans l'ornementation orientale); sur l'un de ces cadres on lit le verset 9 du psaume LXX: « *ne projicias me in tempore senectutis cum de* (fecerit virtus mea), en belles capitales du XV[e]. siècle; l'autre cadre porte une inscription arabe tellement spécieuse qu'on serait tenté d'y chercher une signification.

(1) Voir l'Album des Arts au moyen-âge, pl. XII, 10[e]. série. Disons, en passant, qu'il s'est glissé quelques erreurs dans la lithographie enluminée de cet émail publié par M. du Sommerard, tant il est difficile, à distance, d'arriver à une reproduction exacte des objets d'art. Même en présence d'un dessin parfaitement exact de forme et de ton, le graveur ou le lithographe fait de lourdes bévues ; comment expliquer, par exemple, qu'ayant sous les yeux un fac-simile minutieux de l'émail en question, le lithographe ait cru devoir modifier à ce point sa reproduction, que la doublure du manteau du prince qui est *de vair* dans l'original et dans notre dessin, ait été rendue *toute bleue* dans la lithographie.

Les archéologues ont un grave écueil à redouter en matière de reproduction : *les idées faites d'avance d'après des dessins incorrects ou des souvenirs imparfaits, idées que la réalité est souvent impuissante à détruire :* nous serions tenté de croire que l'erreur signalée plus haut procède de cette origine.

La tête figurée ici doit être celle du roi David, et les légendes arabes sont vraisemblablement destinées à figurer *le texte original* du psaume précité.

Depuis que nous nous occupons de la question des *caractères orientaux dans les monuments chrétiens de l'Occident*, nous avons été conduit par plusieurs voies différentes à constater que l'emploi de ces caractères n'a pas été fortuit parmi nous, qu'il a été la conséquence d'une nécessité artistique, dans plusieurs circonstances, et surtout qu'il a été motivé par l'usage répandu, au moyen-âge, d'employer les caractères arabes pour figurer l'Hébreu; l'on sait que les lettres hébraïques actuelles, les caractères carrés, dits chaldaïques, ne sont pas (1) anciens, qu'ils ne remontent guère qu'au XIVe. ou même au XVe. siècle; le dictionnaire hébreu du rabbin Juda Huig, qui vivait au milieu du XIe. siècle, est écrit en arabe; il en est de même de celui de Jona de Cordoue et du Vocabulaire Talmudique de Ben Jechiel, mort en 1106 (2); d'ailleurs l'écriture des Juifs levantins n'a aucun rapport avec l'Hébreu de nos jours, tandis qu'elle ressemble à l'arabe neski (3). Enfin, si l'on veut réfléchir au mode d'introduction en France, des objets de provenance orientale, on conviendra qu'en admettant l'existence, au moyen-âge, d'une écriture judaïque particulière, les artistes français n'avaient aucune occasion d'en acquérir la moindre notion; tout ce que rapportaient, en effet, de Terre Sainte, les pélerins d'Occident, que ce fussent des étoffes, des ustensiles, des meubles ou des monnaies, tous ces objets étaient chargés d'inscriptions arabes; nulle part n'apparaissait l'Hébreu, langue morte depuis des siècles, et passée à l'état de langue savante; la civilisation

(1) Nouveau Traité de Diplomatique, tome 1er., p. 673.

(2) Bulletin du Bibliophile, 1836, p. 127.

(3) Nouveau Traité de Diplomatique, p. 672.

arabe, alors dans tout son développement, inondait l'Orient de ses produits; le peuple Juif avait cessé d'occuper sa place parmi les nations.

Ces considérations nous fournissent une explication rationnelle de l'emploi des légendes pseudo-arabes, dans les bordures des robes et manteaux de la Vierge, dans celles des manches et des ceintures des Patriarches, des Prophètes et, en général, des personnages Juifs qui figurent dans les scènes de la Bible. Cet usage a bien été étendu dans les miniatures, aux tapis servant à la vie civile, mais dans des circonstances exceptionnelles, et surtout comme imitation libre, des tentures orientales dont l'usage devait être fréquent même en France, à cette époque.

On trouve un exemple frappant de la confusion de l'Arabe et de l'Hébreu dans un manuscrit peint par le roi René et déposé à la bibliothèque de l'arsenal. Une vignette représente le roi Salomon, dictant un psaume : des musiciens, dont le costume est oriental, exécutent la mélodie, tandis que des scribes transcrivent le texte et les notes de musique; l'on voit au-dessus du roi, fixé dans un des panneaux de l'appartement, à la manière des cartouches de l'Alhambra, une légende en arabe neski, sur le caractère de laquelle le fac-simile que nous donnons ci-dessous ne laisse aucun doute.



Ce cartouche est placé là avec une intention visible, celle d'indiquer, tout d'abord, que la scène se passe en Orient, et nécessairement à Jérusalem; on lit au bas de cette même miniature: ycy sont ceulx et celles qui ont fait le psaultier

Un autre manuscrit de la bibliothèque royale, cité par M. de Longpérier, et connu sous le nom de *Diurnal du roi René*, renferme de grandes miniatures fort bien peintes, dans lesquelles l'on remarque, sur des frises d'édifices ou des bordures d'étoffes, des lignes de caractères arabes à traits courbes et déliés : « Ces légendes dans lesquelles on ne « saurait lire, nous assure ce savant, un seul mot d'arabe « ni d'aucune langue transcrite en arabe, ont un caractère « si bien dans l'esprit de la calligraphie orientale qu'elles font « illusion au premier abord (1). »

(1) Voici les sujets des miniatures du Diurnal :

1°. Jésus-Christ au milieu de ses disciples. La scène se passe dans l'intérieur d'un appartement ou d'un temple ; une large bande, appliquée horizontalement sur le mur, est chargée de deux lignes d'arabe ;

2°. Le roi David rendant grâces à Dieu ?

Le roi est à la tête de son armée ; des caractères arabes sont figurés en bordure au bas de sa cotte, et autour d'un bouclier qu'on porte derrière lui ;

3°. Trois Hébreux en prières dans un temple ; on remarque dans cette miniature une bande transversale, chargée d'arabe, comme au n°. 1er. ;

4°. Jésus-Christ sur un fond bleu et or. La bordure du haut et celle du bas sont semées de caractères arabes.

5°. Saint Nicolas et les trois enfants. Fond bleu et or, traversé par une bande chargée de légendes arabes ;

6°. Saint Antoine de Padoue ; fond bleu et or ; bande de caractères arabes pour bordure du haut.

Nous avons fait graver cette dernière.



On voit par la description précédente que le miniaturiste, une fois en train de décorer d'arabe les temples Juifs et les vêtements des Hébreux, a, par un abus facile à comprendre, étendu son système d'ornementation

Au milieu du XVe. siècle, en effet, l'on ne retrouve plus dans les bordures que l'arabe neskhi ; le coufique qui figurait dans les inscriptions anciennes des XIe., XIIe. et XIIIe. siècles, a complètement disparu.

A partir de cette époque, les inscriptions pseudo-arabes s'éloignent insensiblement des formes typiques, les caractères se rapprochent de ceux employés dans l'Occident, et l'on cherche à leur donner un sens ; elles tendent dès-lors à parler à l'esprit, lorsqu'autrefois elles n'avaient pour but que de satisfaire les yeux. Cette tendance, qui était une recherche tout-à-fait dans l'esprit de cette époque passionnée pour les devises et les rébus, alla toujours en croissant ; sous le règne de Charles VIII, on distingue parfaitement des mots et même des phrases à peu près complètes.

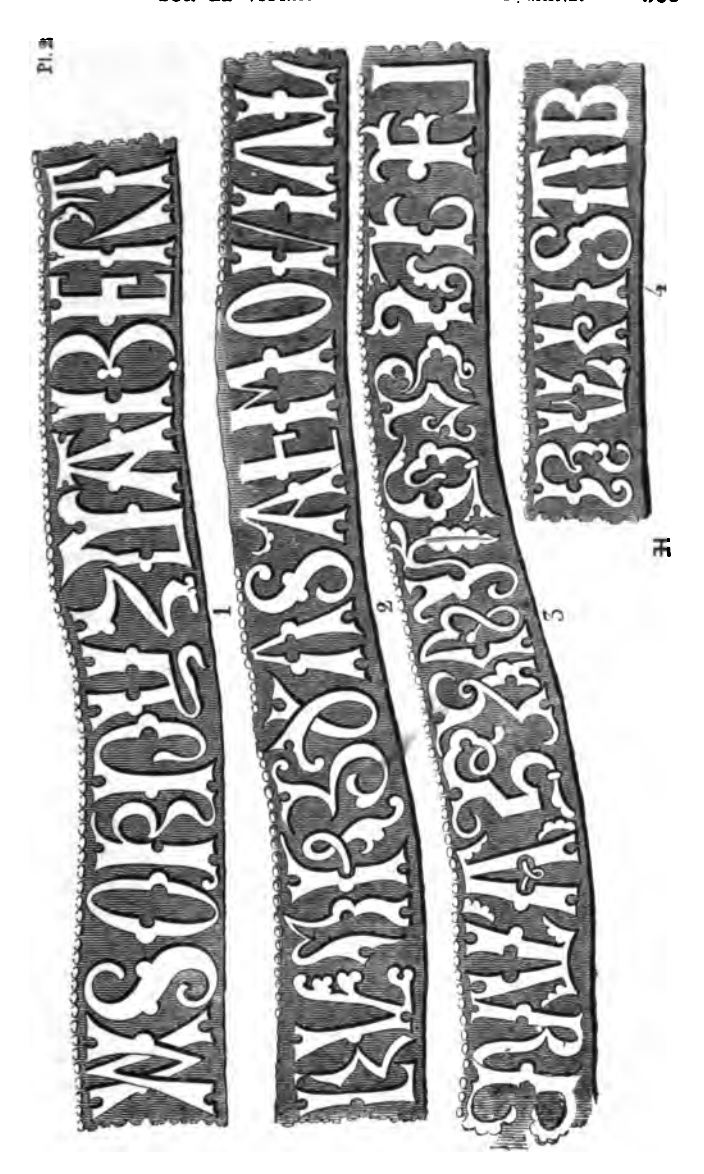
Nous avons cru faire plaisir à nos collègues en dessinant, avec la plus scrupuleuse fidélité, et en faisant graver la moitié de la longue légende qui orne le voile de la Vierge dans le groupe de droite de l'abbaye de Solesmes, près Sablé (Sarthe).

On sait que ce groupe représente l'ensevelissement de Jésus-Christ et qu'on a cru reconnaître dans le personnage qui figure Joseph d'Arimathie, le roi René, qui fut seigneur de Sablé et mourut peu de temps avant l'érection de ce monument.

Une des frises latérales porte la date suivante : M^{o}. CCCC^{o}. IIII$^{o\,xx}$XV°. *KAROLO VIII°. regnante.*

La portion de la légende représentée occupe la partie droite du voile, relativement au spectateur ; c'est, à nos yeux, la plus intéressante, parce qu'elle contient trois mots

à des sujets, dans lesquels il devient un hors-d'œuvre ; il est vrai qu'il mettait aussi de l'unité dans son travail. Que n'a-t-on fait, de tous temps, pour plaire aux yeux, même souvent aux dépens de la raison !



écrits en caractères latins fleuris, dits Bourguignons, qui paraissent être autant de noms d'hommes ; ce sont les mots VASORDY, FABERT, et SALMONAL ; ce dernier peut être lu SALMON AL (1). Si ces noms étaient ceux des ar-

(1) FABERT et SALMON sont deux noms qui peuvent appartenir à des familles du pays ; mais en est-il de même de VASORDY ? Pendant long-temps nous en avons douté ; et nous avouons franchement que ce mot placé là, en première ligne, nous semblait être la condamnation tacite de notre système d'interprétation ; nous avions peine à voir dans VASORDY un nom d'homme. Mais quelle n'a pas été notre surprise, lorsque, parcourant un jour l'église de La Suze, petite ville située à deux myriamètres seulement de Solesmes, nous avons rencontré le nom de BASSOVRDY répété dans deux inscriptions tumulaires du milieu du XVIIe. siècle ; dès lors plus de doute, le mot VASORDY (*), dont l'identité avec le précédent n'a pas besoin d'être démontrée, est le nom d'un personnage, et chose bonne à constater pour l'honneur du pays, c'est vraisemblablement le nom d'un enfant du Maine.

Nous serions heureux d'avoir été le premier à exhumer les noms des auteurs de la célèbre Madeleine de Solesmes. On sait d'ailleurs que c'est dans les bordures des voiles ou des manteaux qu'il faut chercher les noms des artistes de la renaissance.

Voici les deux inscriptions de La Suze que nous donnons ici comme *pièces justificatives :*

IHS † MRA
CY DEVANT GIST LE. C.
FEU. VENR^{lle}. DISCRET. M.
JASQVES. BASSOVRDY.
VIVANT. PR^{re}. CURÉ. DE
ROYSÉ ET DE CEANS. Q.
DCDA. LE 1er. JUIN 1650
RQC^{it}. IN PACE. AMEN.

IHS † MRA
CY DEVANT. GIST. L. C. D. FEV
HR^{ble}. F^{me}. CRISTOFLETTE
FORGET. VN^{te}. EPOVSE. DE
M^{tre}. LAVRANS. BASSOVRDY
CHIRVRGIEN. LAQLE. DCE.
DA LE 1 FEBVRIER 1651
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

(*) VASORDY vient sans doute de Vassor, d'où nous avons fait plus communément Vasseur ; comme Vassal vient de Vassallus ; à moins que BASSOVRDY ne soit la véritable orthographe du nom, alors le nom de notre artiste viendrait peut-être de BASOLARDVS, qui signifie, d'après Ducange, petite épée.

tistes auxquels on est redevable de ce groupe, précieux surtout pour l'histoire de l'art, nos collègues nous pardonneraient sans doute l'excursion que nous faisons ainsi, un peu en-dehors de notre sujet. Nous devons présenter encore une observation essentielle, c'est que les seules parties lisibles de l'inscription, celles qui offrent les mots précités, sont comme ensevelies dans le creux des plis du voile, tandis que les zônes formées de caractères bizarres, qui séparent ces mots, occupent le relief des plis et les parties les plus apparentes du voile; devons-nous conclure de là que l'insertion des caractères latins dans les légendes pseudo-arabes était encore à cette époque un fait anormal qu'il fallait voiler en quelque sorte; ou bien, ce qui serait beaucoup plus piquant, pourrait-on voir dans cette circonstance, l'indice d'un sentiment de modestie qui aurait poussé les artistes sculpteurs à dérober leurs noms aux premiers regards.

Nous donnerons dans un autre article, si nos collègues nous y engagent, la partie gauche de l'inscription et plusieurs autres légendes répandues sur les robes et les ceintures des personnages, et jusque sur la lame du cimeterre de l'un des gardes du tombeau.

Pour achever de démontrer les empiètements des caractères latins sur l'arabe, dans nos inscriptions, nous citerons la bordure du manteau de la Vierge placée dans la chapelle de la Bourgonnière, près St.-Florent (Maine-et-Loire). Cette chapelle, infiniment curieuse au point de vue de l'art, est de l'époque de Charles VIII ou Louis XII; elle présente cette circonstance précieuse que toutes les sculptures sont peintes et qu'elles existent encore aujourd'hui dans un bel état de conservation. Voici la transcription de la légende, telle qu'on peut la donner avec les caractères ordinaires et sans tenir compte des lettres conjointes : VEMTIAVOISAVEMARIA GRATIAPLVOXNMAEMOVEPMITHOMGAHNS.........

L'on voit clairement apparaître ici, dans la première moitié de la légende, les premiers mots de l'*Ave Maria;* mais nous ne saisissons pas le sens du surplus (1).

Enfin nous citerons, pour clore notre série d'exemples, un rétable en terre cuite, peint et doré, représentant la résurrection de J.-C. Sous les mots ADAM MORE, noms du donateur sans doute, on lit la date 1512. Le Christ debout, une jambe hors du tombeau, est vêtu d'un linceul doré dont la bordure bleue est couverte d'une inscription également dorée, qui présente, en caractères latins fleuris, les mots suivants : SALVEoREGINAoMIS (*ericordiæ*) ; cette légende est très-lisible, sans interpolation de caractères énigmatiques ; elle clôt, par sa date, l'ère gothique et complète l'échelle chronologique des inscriptions pseudo-arabes dans les monuments chrétiens de l'Occident (2).

Nous avons pensé qu'on ne nous saurait pas mauvais gré d'avoir cherché à démontrer, par les monuments eux-mêmes, comment et à quel titre les caractères arabes ont pu être compris dans l'ornementation nationale ; nous serions heureux si ces considérations pouvaient trouver grâce devant nos collègues ; et si nous étions parvenu, à leur aide, à éclaircir la question si complexe en apparence de l'emploi des caractères arabes dans les monuments occidentaux.

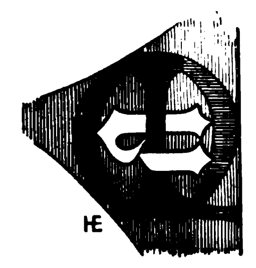
Dans tous les cas, nous avons cru cette discussion néces-

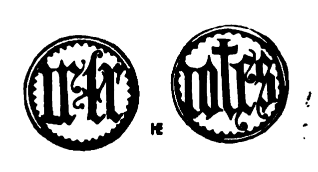
(1) C'est une légende de ce genre qu'on voit reproduite dans les *monuments inédits* de Willemin, pl. 208. Le dessin du tapis qui présente en bordure un assemblage bizarre de caractères latins, figure *des étoiles à huit pans.*

(2) Ce rétable provient de l'église d'Ecommoy (Sarthe). Dans la même classe de monuments, nous rangerons les inscriptions monumentales, en forme de galeries à jour, de l'église de la Ferté-Bernard (Sarthe) ; l'une d'elles reproduit, comme notre rétable, le SALVE REGINA ; l'autre le REGINA CŒLI LÆTARE. Nous donnons ici le croquis de la seconde.

saire pour l'explication de nos incriptions de la Rose; elle a du moins prouvé que l'introduction des caractères latins dans les bordures d'apparence arabe était un fait constant dans la seconde moitié du XVe. siècle, et qu'il n'était pas impossible dès lors de donner un sens à nos légendes; lorsqu'on considère d'ailleurs qu'il s'agit de tapisseries appartenant à un Roi de Jérusalem, on comprend mieux comment l'artiste a mis une sorte d'affectation à les empreindre de caractères d'apparence orientale.

Pour compléter nos études épigraphiques sur l'intéressant vitrail de St.-Julien, nous avons fait graver trois monogrammes qui s'y trouvent placés; l'un, destiné à figurer le nom de Marie, affecte une forme inusitée.





Les deux autres donnent les noms de Pierre et de Jean, qui figurent comme chefs de série dans la suite des 13 apôtres représentés dans le vitrail.

Nous ne pouvons clore cet article sans parler de la reproduction de l'une de nos verrières, donnée par M. de Lasteyrie dans son grand ouvrage sur l'*Histoire de la peinture sur verre*, pl. LII. Il s'agit de la représentation d'Yolande d'Aragon.

Cette planche offre la disposition générale de la verrière, mais le dessin en est peu soigné; l'artiste n'a pas pu, sans doute, approcher de la verrière, et nous n'avons pas été peu surpris de voir que la légende placée au-dessus de la tête

d'Yolande, et qui est figurée dans notre n°. 2, avait été représentée sous la forme d'*une branche de laurier ou d'olivier;* c'est une bonne fortune pour les modestes travailleurs de la province de pouvoir encore glaner utilement dans le champ de la science, lorsque les maîtres y ont passé.

Nous avons fait graver, d'après un calque pris sur le vitrail, la tête d'Yolande, dont la coiffure de reine veuve, sans



doute, est caractérisée d'une façon très-originale.



PIÈCES JUSTIFICATIVES.

J'ai assigné la première moitié du XVe. siècle comme étant l'époque probable de la construction du transept où figure le vitrail dont je me suis occupé dans cette notice ; on trouve, en effet, dans divers extraits des secrétariats du chapitre de St.-Julien, déposés à la bibliothèque du Mans, la preuve que l'on s'est occupé de ces travaux pendant le premier tiers du XVe. siècle ; je n'avais pas le projet de revenir sur cette question qui a déjà été traitée par diverses personnes ; mais la lecture que je viens de faire d'un volume des secrétariats du chapitre de St.-Julien, comprenant les années 1420 à 1427, et dans lequel il est maintes fois question des travaux du transept, m'engage à dire deux mots des conditions dans lesquelles le transept s'est élevé.

On savait que, dès le 13 mai 1393, Charles VI avait donné mille écus d'or pour ce travail qui prit dès lors les noms d'*ouvrage du roi*, d'*ouvrage nouveau*, d'*ouvrage de la forge*, et que plus tard, en 1421, Charles VII, alors dauphin, avait accordé mille livres au chapitre pour le même usage.

Cette dernière somme fut comptée en deux fois.

Voici la mention d'un des paiements effectué ou au moins constaté le 22 septembre 1422. Elle est contenue, comme toutes celles qui suivront, dans le secrétariat dont il s'agit, manuscrit curieux dont l'existence est peu connue, et qui n'avait pas été déchiffré jusqu'à ce jour, au moins, au point de vue qui nous occupe.

« Die lunæ XII mensis septembris, Nicholaus Cornilleau « dixit coram nobis et confessus fuit, se recepisse à ma- « gistro Monete quingentas libras turonenses monetæ cur- « rentis in deductione mille librarum quas Dominus Del- « phinus, regnum regens, dedit *operi novo.* »

La maçonnerie du transept fut faite en pierre de Bernay,

petite localité du canton de Conlie (Sarthe), qui jouit, dans le département au moins, d'une espèce de célébrité due à la beauté de ses pierres de taille; si l'on en doutait, la délibération suivante en fournirait la preuve :

« MCCCC XXIII »

« Die XXI mensis augustinos ordinamus octo scuta caritative donanda cuidam Johanni Lelong qui, nobis adducendo petras de *Bernayo* pro opere nostre ecclesie, amisit boves suos, ut duos boves possit recuperare, quæ sibi per manus dni Michaëlis Lelong presbyteri, assignavimus et realiter tradidimus, etc.

Pendant cette année et la suivante, les travaux reçoivent une vive impulsion. On alloue plusieurs fois des gratifications en nature et en argent, *au maître des œuvres*, pour exciter son zèle : « unam pippam vini antiqui ut diligentiùs vaccet circà negotia nostra et ecclesie nostre. »

Une de ces mentions, à la date du samedi 1er. juillet 1424, donne à penser que les services *du maître des œuvres* étaient gratuits.

« Die sabbati primâ julii, nos gratis concessimus magistro operum nostre ecclesie, pro bonis et gratuitis servitiis, per ipsis nostris impensis et impendendis, decem mutonnellos (1) et unam pippam vini eidem tradendos per manus fabricatoris nostre ecclesie, super pecuniis nostre predicte, ecclesie, etc. »

On a pensé que nos verrières ne furent exécutées que vers le milieu du XVe. siècle ; cette opinion qui n'est appuyée sur aucune donnée positive, sur aucun texte contemporain, m'a toujours semblé en contradiction avec les conditions artistiques de la verrière, et peu en harmonie d'ailleurs avec les figures des donateurs; en effet, si ces dernières eussent été peintes dans la période de 1430 à 1450, nul doute que

(1) Il est question des aignels ou petits moutons d'or dont nous reparlerons plus loin.

l'une d'elles n'eût représenté le roi René qui fut comte du Maine jusqu'en 1441', et qui eût trouvé place, à tant de titres, dans notre galerie historique. Cependant la croix de Lorraine n'existe nulle part dans le vitrail, tandis qu'on y voit souvent reproduit le blason d'Anjou—Sicile—Aragon.

Or, voici qu'un passage de notre secrétariat nous apprend que, dès l'année 1420, on s'occupait des vitraux dont le prix paraît avoir été soldé, pour partie du moins, en 1424, et que dès cette dernière année, les travaux de la couverture du transept étaient assez avancés pour motiver un paiement :

« MCCCC XX »

« Die lunæ XXIII septembris, venerabilis vir magister « Andreas de Monteordelli concanonicus noster exhibuit et « ostendit nobis, in capitulo, unum cyphum seu tassam « argenti, ponderis unius marchæ argenti, cum certis peciis « argenti, in uno parvo drapello, legatis ut dicebat; quam « tassam et dictas parvas pecias argenti, Martinus Patiz bar- « bitonsor, quondàm dùm viveret, dederat *ad opus vitrarie* « *nostre ecclesie* pro anime remedio ac salute; requiescat in « pace, Amen. Quam tassam et pecias dictus magister An- « dreas reportavit quòusque super hoc per nos aliter « fuerit ordinatum.

On lit à la marge :

« Die XII augusti MCCCC XXIIII, tassa et pecie argenti « vendite fuerunt pro committendo ad opus novum nostre « ecclesie, de mandato capituli, etc.

« MCCCC XXIIII »

« Die mensis februarii, gratis donavimus Petro Le Moul- « nier pro certis serviciis nobis per eum impensis *in negotiis* « *cooperture* nostre ecclesie et aliàs, quadraginta solidos « eidem solvendos per manum fabricatoris nostri. »

Parmi les donateurs les plus généreux nous placerons le cardinal Filastre, que *le secrétariat* appelle *le Cardinal de Saint-Marc ;* ses largesses furent réellement royales , aussi le

chapitre lui fit-il l'honneur de faire sculpter ses armoiries à l'une des clefs de voûte du transept, en regard de l'écu de France.

Nous ne saurions nous dispenser de relater ici l'un de ses dons :

« MCCCC XXIIII »

« Die mercurii junii anno-quo suprà, nos conclusimus « accipere a Petro Moreau tres marchas auri tam in no- « vellis mutonetis (1) quàm alio auro et octo scuta, pro « *ducentis scutis* in quibus tenebatur Domino cardinali Sancti « Marci, quæ ducenta scuta nobis dictus cardinalis *operi* « *nostre ecclesie* ordinavit, etc. »

On trouve, plus loin, d'autres dons du cardinal Filastre, de 100 et 200 écus d'or : notamment ceux provenant de la délégation du prieur de Bélesme.

Ces derniers sont constatés au cours des années 1426 et 1427 pendant lesquelles on solda sans doute les dépenses (2).

Tels sont les documents que m'a fournis la lecture du secrétariat des années 1420 à 1427 ; ils m'ont paru de nature à pouvoir jeter quelque lumière sur la question chronologique soulevée si souvent à l'occasion de notre verrière et restée, jusqu'à ce jour, sans solution satisfaisante.

(1) Il s'agit des aignels ou petits moutons d'or du poids de 2 deniers et de 20 sols de valeur. On les frappa du 10 mai au 21 décembre 1417.

(2) Je ne pense pas que le don du chanoine Guillaume Riquantays, de 150 livres, pour *l'ancien ouvrage de la forge*, constaté en 1428, par l'extrait des secrétariats déposés à la bibliothèque du Mans, s'applique au travail du transept : ce dernier est toujours appelé *ouvrage nouveau*, et voici une délibération du chapitre qui prouve qu'il ne faut pas confondre l'un avec l'autre :

MCCCC XX.

« Die duodecimâ mensis novembris, ex legato defuncti magistri Ste- « phani Dutertre nostri quondàm concanonici semi-prebendati, nobis « et ecclesie nostre, ad opus fabrice, facto, recepimus realiter in « pecuniâ ab executoribus ejusdem, quadraginta scuta aurea pro « ipsius fabricâ nostre ecclesie legata *videlicet operi veteri XXX scuta* « *et decem scuta operi novo*, quæ quidem scuta, etc., etc. »

MÉMOIRE

SUR LES ANTIQUITÉS GALLIQUES

ET GALLO-ROMAINES

DE SEINE-ET-MARNE ;

Par M. Emmanuel PATY ,

Inspecteur des Monuments historiques de ce département.

GÉOGRAPHIE. — Le département de Seine-et-Marne est, je puis le dire , une des contrées de la France les plus riches en débris de tous les âges. Sa position géographique aux abords d'une immense capitale dont il commande les deux fleuves , lui donne rang parmi nos principaux départements , et la grandeur des faits dont il a été le théâtre , ajoute encore un puissant intérêt à son histoire.

Au temps de l'indépendance Gallique , on trouve le territoire de ce pays , occupé irrégulièrement par trois peuples puissants. Les Parisii , au nord-ouest ; les Senones , au sud ; au nord-est , les Meldi , mentionnés par Pline l'ancien , sous le nom « Meldi-Liberi. »

Or , comme c'est un fait connu de tous , que les délimitations diocésaines ont été calquées sur celles des anciennes

cités, et qu'ainsi, l'étendue de la juridiction ecclésiastique s'identifia, en quelque sorte, avec celle de la juridiction civile, il est facile d'établir exactement l'étendue et les bornes du pays des Meldi, et celles, par conséquent, des Parisii et des Senones, de ce côté.

Si donc nous traçons une ligne marquée par Nanteuil-le-Haudoin, Dammartin, Annet, Chalifert, Rozoy, St.-Just, Lescherolley; nous circonscrirons à l'ouest et au sud, la cité des Meldi (Pagus Meldanus); car, telles étaient, du moins, les bornes de l'ancien diocèse de Meaux.

On ne sait rien de bien positif sur ces anciens Meldi; il paraît même que ceux dont parle César n'étaient point riverains de la Marne, mais de l'Escaut, selon d'Anville. Il y a pourtant tout lieu de croire que les Meldi Belges et ceux dont la capitale était Jalinum (Meaux), ont dû appartenir à une même famille, sans qu'on puisse toutefois décider à laquelle des deux branches est due l'antériorité.

Il n'en est pas de même des Senones. Chacun sait l'histoire de leur brillants faits d'armes en Italie. Leurs descendants de la Gaule n'avaient ni moins de courage, ni moins d'amour pour l'indépendance. L'opiniâtre résistance qu'ils opposèrent à César, à son entrée sur le sol Gaulois, dut même lui rappeler le souvenir des braves qui avaient écrasé les Romains à la journée d'Allia.

Ce peuple, un des plus puissants de la grande confédération Gallique, outre sa capitale Agedincum (Sens), sur l'Yonne, comptait encore au nombre de ses cités principales, l'antique Melodunum (Melun de César), pris, l'an 52 avant Jésus-Christ, par Labiénus qui détruisit presque sous ses murs, une armée Gauloise aux ordres de l'Aulerke Commulogènes.

Quand la Gaule fut irrévocablement soumise, Auguste, le grand régularisateur de l'Empire romain, et après lui, ceux

qui revêtirent la pourpre Impériale, introduisirent de nouvelles divisions territoriales. Le sol du département de Seine-et-Marne fit dès-lors partie de la IVᵉ. Lugdunaise dont Agedincum devint la métropole sous le nom de *Senones* (Sens).

Jalinum ou plutôt *Meldi* (Meaux) fut mis au rang des cent quinze cités de la Gaule, et eut son *comte* ou gouverneur, soumis au *recteur* de la *Sénonie*.

Ainsi se passèrent quatre grands siècles, siècles d'incertitude, de souffrance et d'héroïsme. Mais quand le peuple-roi, flétri par l'habitude d'une basse servilité, ne fut plus qu'une immense plaie, que n'avait pu guérir le Christ, les barbares se montrèrent au nord de la Gaule restés sans défense. Du Rhin à la Somme, de la Somme à la Seine et à la Marne, ils eurent bientôt enseveli sous de vastes ruines, toutes les misères de l'ancien monde, et rebâti à neuf ce sol déblayé.

Sous la domination de ces conquérants Germains, se renouvela souvent la circonscription géographique de Seine-et-Marne; et c'est par suite des nombreux morcellements des conquêtes Frankes, que s'introduisirent de nouvelles dénominations provinciales, dérivées quelquefois de la nature même du sol : ainsi la *Brie* (Brigensis Saltus, Braya), de sa forme longue et étroite vers le confluent de la Seine et de la Marne, ainsi la *Champagne* (Campania), des vastes plaines qu'elle renferme. Quelquefois aussi l'étymologie est demeurée incertaine, ainsi le Gâtinois (Vastinium pagus).

On distinguait dans les provinces de Brie et de Gâtinais, quelques petits cantons désignés sous des noms particuliers:

Le *Mulsien* [territorium Mulsianum, Melcianum, Milicianum aut comitatus Meldensis], avait pour limite naturelle au sud et à l'est, la Marne, jusqu'à la rivière d'Ourcq; sa circonférence générale n'excédait pas 80 kil.

A l'ouest du Mulsien, s'étendait le *pays de Goële* [Goëla

regnicula], dont la ville de Dammartin-en-Goële (Dampnus Martinus in becâ) nous a conservé le nom.

Dans le Gâtinais français, le canton de *Bierre* occupait la forêt de ce nom, presque en entier (actuellement forêt de Fontainebleau).

Enfin, dans la Basse-Brie, le *Montlois* avait pour capitale l'ancien bourg de Mons, fermé autrefois de fossés très-profonds dont il ne reste plus que quelques vestiges.

A l'époque où fut brisée l'unité provinciale (1790), le département de Seine-et-Marne se forma de ses débris. La Champagne lui fournit.

La *Brie Champenoise*, c'est-à-dire les 8/20es. du territoire actuel, compris dans les arrondissements de *Coulommiers*, moins le canton de Rozoy; de *Provins*, moins les cantons de Donnemarie et Nangis; de *Meaux*, moins les cantons de Crécy, Lagny, Claye et Dammartin.

L'Ile-de-France lui donna de son côté :

1°. La *Brie française* : partie de l'arrondissement de Melun, à droite de la Seine; l'extrémité ouest de celui de Meaux; les cantons de Rozoy et de Nangis.

2°. Une portion du *Gâtinais français* : l'arrondissement de Fontainebleau, moins le canton de Montereau qui appartenait à la Brie Champenoise, et le sud-ouest de celui de Melun (le seul canton de Melun-sud).

Voyons maintenant quels sont les monuments galliques et gollo-romains que la marche destructive des âges a laissés sur le sol de Seine-et-Marne.

Epoque Gallique.

Les monuments de Seine-et-Marne, antérieurs à l'ère chrétienne, sans être fort nombreux, n'y sont pourtant pas inconnus. Mais aujourd'hui que la passion exagérée pour

les antiquités Galliques, a pris un caractère plus calme, bien des pierres prétendues druidiques, sont redevenues simples pierres, et bien des *tumulus* ne sont plus que des mottes féodales.

Cette réaction, à vrai dire, a bien aussi ses inconvénients. Par crainte, sans doute, de trop accorder aux Celtes, on a attribué aux Romains grand nombre de monuments, comme si nos aïeux, grande et glorieuse race d'hommes, qui sut s'élever à de hautes et brillantes destinées, n'avaient été avant la conquête qu'un amas de hordes sauvages.

Chose étrange, que nous nous présentions comme les héritiers du peuple-roi, au lieu de nous réclamer des vieilles gloires celtiques ! mais les Celtes, avant de devenir Romains, n'étaient-ils pas tous Grecs; et n'est-ce pas aussi à une source commune que Celtes et Romains puisaient leur civilisation ?

Nul doute que les Gaulois, avant l'arrivée de César dans leur pays, ne possédassent depuis long-temps déjà une culture intellectuelle assez avancée. La manière ingénieuse dont ils contruisaient leurs fortifications pour résister à l'action du feu ou des machines de guerre, a fait l'admiration de leurs vainqueurs, sans parler d'une foule d'inventions utiles, inconnues aux peuples civilisés de l'antiquité.

L'envie prend-elle de leur reprocher une foule de superstitions cruelles, les sacrifices humains par exemple ? Mais qui ne sait que les Romains, plus d'une fois, pour détourner les prédictions de la Sibylle, enterrèrent vivants dans le forum un Gaulois et une Gauloise; que les Carthaginois et les autres villes puniques, beaucoup plus civilisés que les Gaulois, sacrifiaient continuellement à Moloch des victimes humaines (1).

C'est bien avec raison que les enceintes murales de nos

(1) Voyez Henry Monin, « Cours d'Histoire de France. »

vieilles cités, sont dites Gallo-Romaines, car on les croirait plutôt le produit d'un art particulier à la Gaule.

Il est une contrée du département de Seine-et-Marne où les restes des grossiers monuments galliques se sont offerts en plus grand nombre à mes investigations : c'est l'arrondissement de Fontainebleau. Il semble, en parcourant cette antique contrée de Gâtine, toute semée de landes et de bruyères, que les *fils des chênes* ou druides, séduits par son aspect sauvage, l'aient choisie avec prédilection pour y placer leurs temples à l'abri d'un épais feuillage et y célébrer leurs mystères redoutables (1). Peut-être aussi, dans ces lieux déserts, où se développent encore les restes de l'antique forêt de Bierre, la vierge druidesse ceinte d'airain, chaussée d'airain, armée de couteaux d'airain, vint-elle chercher froidement dans les entrailles humaines le secret de la colère de Toth et d'Hésus (2) ?

Tout, du moins, y est Celte ou date du moyen-âge, et c'est à peine si quelques rares vestiges y rappellent le passage des Romains, conquérant de la Gaule.

Menhirs. — Ces monuments galliques, connus encore sous le nom de *Peulvans* ou *Pierres debout*, sont ceux que j'ai rencontrés le plus fréquemment. Ils sont généralement isolés et situés sur les plateaux.

Celui de *Dormelles* se trouve dans un champ du domaine de Challiau (*aliàs* Chaibleau et Challeau), à peu de distance du chemin de Villemer à Plagy. Sa hauteur est seulement de 1m. 70c. sur 66c. d'épaisseur. L'opinion répandue dans le

(1) La petite ville de *Nemours* (Nemosus) semble même indiquer un *lieu consacré* du temps des Gaulois; car tous les noms de lieux commençant par la racine *nem* indiquent des *sanctuaires*, témoins *Nemesacum*, Arras; *Nemosus*, Nîmes; *Nemesis*, Clermond-Ferrand, etc. Le poète Fortunat, qui écrivait au temps où la langue celtique était encore en usage, dit expressément que *Nemesis* signifie *Fanum*.

(2) V. Moke, « Histoire des Franks, t. 1. »

pays, veut que cette roche s'enfonce de plus de deux mètres dans le sol qui est d'argile plastique.

Les souvenirs historiques ne manquent pas d'ailleurs sur ce lieu de Dormelles, le *Doromellus super Aroanum* de Frédégaire. C'est d'abord la sanglante victoire de Brunehilde sur Chlother II (599); ensuite, s'il faut ajouter foi aux traditions locales, le jeune fils de Chlodomir, Chlodoald ou *Saint-Cloud*, échappé aux fureurs homicides de ses oncles, serait venu chercher un asile dans l'antique forteresse de Dormelles, avánt de se retirer au couvent de Nogent-sur-Seine.

On voit une autre pierre plantée, dite « la pierre Cornoise, » sur le territoire de Tourry-Perroltes, à l'ouest de cette commune. Sa forme est celle d'un cône assez aigu, et elle s'élève perpendiculairement de 3 mètres 33 cent. au-dessus du sol.

Ce bloc a évidemment été travaillé au marteau sur quatre de ses faces; les angles sont même très-bien conservés du côté du nord où ils n'ont point été émoussés par la pluie.

La plaine où se trouve ce monument porte elle-même le nom de « Champ du Cornoy », vieux mot celtique que les plus anciens titres s'accordent à traduire « Champ de la bataille. » Tout porte à croire, en effet, que cette plaine, dont l'histoire n'explique pas le nom, a dû être le théâtre d'un combat sanglant.

Pendant une longue suite d'années, le soc du laboureur y a mis à découvert des ossements humains, et aujourd'hui encore, partout où la charrue n'a point passé, on ne peut ouvrir le sol sans rencontrer quelques squelettes.

Des murs de gazon qui ont conservé leur physionomie primitive, se remarquent encore çà et là dans la plaine, et peuvent bien être regardés comme un retranchement. Une particularité qui m'a frappé, c'est que les ossements

deviennent plus nombreux à mesure qu'on s'approche de la roche plantée, qui n'est donc point une pierre « jetée là au hasard », mais une *colonne funéraire*

On sait jusqu'à quel point les anciens portaient le respect pour les morts et surtout pour les guerriers tués en combattant pour la patrie, le soin qu'ils prenaient de leur élever des monuments funèbres qui transmissent à leur postérité leur exemple et leur gloire.

A l'est du village d'Ecuelles (Ecueil, Escuelles), non loin de la rivière d'Orvanne, j'ai rencontré dans une plaine, sur le canal de Loing, un autre peulvan dit « la Pierre droite. » Sa hauteur est de 3 mètres 33 cent. sur 2 mètres 40 cent. de largeur et 50 cent. d'épaisseur. Il ne porte aucune trace de travail.

A Courtomer et à Palay, existent encore plusieurs pierres plantées, mais dont les caractères m'ont paru contestables.

Dolmens. — Je ne connais dans le département de Seine-et-Marne qu'un seul de ces autels d'oblation, situé à Herbeauvillez, canton de la Chapelle-la-Reine; encore n'est-ce qu'avec doute que je le signale ici. La disposition des pierres dont il se compose semble bien néanmoins indiquer un dolmen; mais comme elles sont presque entièrement enfoncées sous terre, il faudrait qu'elles fussent dégagées pour qu'on pût se prononcer avec certitude sur leur destination primitive.

Un second monument de ce genre se voyait encore, il n'y a que peu d'années, dans la commune de Bouleurs (Boloria, Boleria), canton de Crécy. Malheureusement il a été détruit, en 1843, par le propriétaire du champ où il gisait. Ses dimensions me sont tout-à-fait inconnues.

Au surplus, ce dolmen est un des monuments galliques de Seine-et-Marne, qui jusqu'à présent aient été fouillés avec fruit. On y a trouvé plusieurs instruments d'os et de silex,

placés, la plupart, près de la tête des squelettes, dont les proportions puissantes décélaient des hommes de haute taille.

Tumulus. — On s'est si souvent mépris sur la nature de ces monuments, qu'on ne peut les classer sérieusement parmi les antiquités galliques qu'autant qu'on s'est assuré par des fouilles si ces monticules sont factices ou naturels.

C'est ainsi que la butte de Lumigny, isolée au milieu d'une grande plaine, près la commune de ce nom, a été attribuée aux Celtes avec une incroyable légèreté, en raison de « ses proportions parfaitement égales. » Eh bien ! ce monticule factice qui s'élève à 40 mètres au-dessus de la plaine, n'est en réalité qu'une *motte féodale*, au pied de laquelle est construit le château de Lumigny.

A Montapeaux (Mont-à-Pot), près Montigny-Lencoup (canton de Donnemarie), on trouve sept buttes artificielles, dont la plus importante, fouillée il y a quelques années, a fait découvrir plusieurs squelettes rangés à côté les uns des autres dans le sens des rayons du cercle qu'occupe la butte, les pieds regardant le centre de ce cercle. Leurs têtes étaient appuyées sur une pierre carrée, et une autre pierre plate et large était posée sur leur poitrine.

A leurs cous, à leurs bras, étaient passés des anneaux de bronze assez ductiles pour s'ouvrir et se refermer sur les membres qu'ils entouraient. Quelques fibules, des plats de terre très-épais et une hachette de silex ont été retirés du tumulus (1).

Souterrains. — Tout près du village de Larchant (canton de la Chapelle-la-Reine), existe dans les flancs du rocher, une grotte assez profonde dite « la Cave-au-Diable. » Il est probable que cette grotte est d'origine gallique; mais n'ayant pas eu occasion de vérifier les conjectures qu'on a faites à

(1) V. Félix Bourquelot, « Histoire de Provins », t. 1.

son égard, je ne puis que répéter ce que m'en a dit un antiquaire du département. « Elle consiste en une longue allée, dans laquelle on remarque, vers l'extrémité, une sorte de tête monstrueuse taillée dans le cœur même du rocher, et dont la gueule béante peut avoir 1 mètre de profondeur. »

Une circonstance très-remarquable, c'est qu'à l'entrée même de cette grotte, se trouve une « pierre branlante », qu'on m'a assuré avoir fait mouvoir avec la plus grande facilité.

Or, comme on présume que dans ces grottes les druides *disaient Dieu* (1) à leurs nobles disciples et gravaient dans leurs mémoires les longs poèmes qui renfermaient tous dogmes et toute science, n'est-il pas curieux de trouver là un monument qu'on regarde comme ayant été dans ces temps qui n'ont pas d'histoire, un instrument en usage pour la dévination ?

Mon intention étant de visiter ce souterrain, je me bornerai, pour le moment, à ces quelques indications.

Dans le bois de Grange-Menant, commune de Saints (canton de Coulommiers), se trouve un monument gallique que je place ici, sans toutefois lui donner rang parmi les « allées couvertes. » C'est tout simplement une petite chambre triangulaire formée de trois blocs, dont les angles rapprochés sont taillés grossièrement au marteau. Une ouverture pratiquée à l'un de ces angles donne accès à l'intérieur de la grotte que les paysans nomment la « Cave aux Fées ». A l'intérieur, une petite table de pierre brute occupe le milieu de la salle.

Bien d'autres monuments galliques ont dû exister sur

(1) *De-rhonid*, Dieu-dire, d'où aussi *druïde*, selon l'interprétation de Freret, « Mém. de l'Acad. des Inscrip. », t. XVIII, p. 185, H.

plusieurs points du département de Seine-et-Marne, mais dont on chercherait vainement la place aujourd'hui. Le hameau de *Pierre-Longue* (commune de Boulancourt), les villages de *Pierre-Lait* (Pierrelez et Pierrelaye (*Petra Lata*,) selon une charte de 1203, d'*Aube-Pierre* (alba petra) de *Pierre-Levée*, etc., indiquent évidemment des monuments druidiques détruits.

Des noms suffisent encore pour nous rappeler à chaque pas la population gallique; ceux d'*Eboriacum*, de *Resbacum* (1) nous ont évidemment transmis, latinisée, la forme gauloise *Eboriac* et *Resbac; Vaudoué* ou Vaudoy, *Doue*, Douy-la-Ramée, etc., ont tous pour racine le mot celtique *dwi* (rivière).

Le sol est encore semé de ces hachettes de pierre usées à force de patience pour devenir des armes meurtrières. En fouillant près du village de Léchelle (canton de Villiers-St.-Georges), on a découvert une huitaine de ces instruments, les uns en silex dégrossi seulement à l'extrémité, les autres en jade poli dans toute son étendue, et en outre, une pointe de flèche de silex non poli, mais taillé très-finement.

Du côté de Mortery (canton de Provins), une statuette gauloise du *dieu d'argent*, Mercure, a été recueillie par un paysan, il y a long-temps déjà, et envoyée alors au musée de Ste.-Geneviève.

On rencontre aussi parfois, mais plus rarement, quelques médailles celtiques.

Les traditions mythologiques sont d'ailleurs très-nombreuses dans tout le pays, où *Isis* semble avoir été la divinité favorite des anciens habitants. Elle était adorée à Melun qui prit

(1) Faremoutier et Rebais aujourd'hui.

en son honneur le nom d'*Iseos* (1) ; à Provins, à Paris, partout on trouve sur les ruines de son temple, des édifices élevés par les chrétiens à la gloire du vrai Dieu. A Provins, l'église St.-Quiriace se voit à la place où existaient les autels de la déesse payenne (2); à Melun, c'est l'ancienne basilique de Notre-Dame, où la tradition veut même qu'on ait trouvé des pièces frappées au coin de la déesse.

Je termine en appelant l'attention de M. l'abbé Tridon, mon honorable collègue de l'Aube, sur les nombreux dolmens de Liours, et toutes les autres ruines gauloises qui subsistent encore à la limite S.-E. du département de Seine-et-Marne, dans la direction de Chalantre-la-Grande.

II.

EPOQUE GALLO-ROMAINE.

Les Romains, fort tolérants pour les superstitions, les cultes, les dogmes de toute sorte, étaient sans pitié pour les hiérarchies sacerdotales et indépendantes qui pouvaient faire un Etat dans l'Etat.

Quand ils eurent triomphé des Gaulois, ils brisèrent par la persécution la savante et redoutable organisation des Druides, restés les derniers défenseurs de la vieille Gaule. Leurs forêts, leurs sanctuaires, leurs autels, tout fut incendié, souillé, renversé.

Du reste, les Gaulois oublièrent vite les temps de l'indépendance barbare, et se plièrent, avec une incroyable facilité,

(1) Melun je svis qvi evs a ma naissance
Le nom d'Isis comme des vievx on scait
Sy fvst Paris constrvit a ma semblance.......
V. Sébastien Rouillard, « Histoire de Melun. »

(2) Félix Bouquelot, « hist. de Provins, » t. 1.

aux lois et à la brillante civilisation que leur offraient les Romains en échange de la liberté. Aussi, firent-ils d'immenses progrès dans les arts et les sciences, pendant la période des Empereurs Romains, mais surtout depuis Auguste jusqu'à Commode (29 av. J.-C.—180).

Le sol gaulois prit donc un tout autre aspect. Nos ancêtres déjà initiés à la civilisation antique, élevèrent partout de somptueux édifices, reproductions exactes de ceux de la Métropole de l'Empire. Chaque cité voulut avoir son capitole, son forum, ses basiliques, son Champ-de-Mars; les voies de communication se multiplièrent, et des aqueducs établis à grands frais amenèrent dans les villes des eaux abondantes et salubres.

Les souvenirs des Romains sont encore palpitants sur beaucoup de points du département de Seine-et-Marne. Cependant il nous faudra restituer au moyen-âge bien des ruines imposantes, celles de Provins surtout, auxquelles la tradition a trop légèrement attaché le nom de César.

Et dire que, de nos jours, il s'est trouvé des écrivains se disant amis de leur pays, qui ont résolument dénaturé des textes, pour prouver « que ces gigantesques débris ne peuvent être que l'œuvre de la puissance romaine,—les seuls et derniers vestiges du génie militaire des Romains, —les contemporains de *César.* »

Quand un nom est grand en histoire, on en baptise toute construction qui doit braver les âges. Bien des tours en France sont dites de *Charlemagne*, et qui ne sont pas antérieures au XIIIe. ou au XIVe. siècle. Celle de Provins, le *prétendu Agedincum* des « Commentaires », est évidemment étrangère à l'époque *romaine*, et ne doit pas avoir existé avant les dernières années de la dynastie franke des Carlovingiens; cependant, aux yeux du vulgaire, c'est la « Tour de César !!! »

Camps.—La tradition veut qu'un camp romain ait autrefois existé sur le territoire de la commune de Lissy (canton de Brie-Comte-Robert), et que son nom vienne du latin *Liciæ*, lieu réservé à l'exercice des troupes.

Des médailles d'or à l'effigie des Empereurs romains, trouvées dans les environs de Lissy, semblent, en effet, justifier cette ancienne tradition. Elles prouvent du moins avec certitude qu'en ce lieu a dû exister un établissement romain.

On a prétendu également que les Romains avaient dressé un de leurs camps, dans une plaine voisine de Provins; mais rien évidemment ne constate ce fait d'une manière authentique, pas même son nom de « Camp de César. » La tradition est prodigue de ces sortes de pseudonymes dont il faut se défier, surtout quand elle les applique à des lieux où jamais n'a été faite quelque trouvaille romaine.

Ponts.—Selon Dom Morin, le pont du village de *Souppes* (Pons Sulpitii), remonterait à l'époque de la conquête, et aurait été jeté sur le Loing, par ordre de César. Mais outre que cette assertion n'est appuyée sur aucun fondement sérieux, l'examen des formes architectoniques du monument suffit seul pour désavouer son origine romaine; ses arches ogivales et nombreuses annoncent le moyen-âge.

Ce pont n'est pourtant pas sans quelque intérêt. Il traverse la vallée du Loing dans toute sa largeur, et passe sur le canal et la rivière de ce nom. La route est interrompue au milieu par l'absence d'une arche de pierre que remplaçait sans doute un pont-levis destiné à fermer le chemin en temps de guerre.

A *Moret* se trouve également un pont de pierre, formé de treize arches cintrées, d'une très-grande solidité, mais qui ne me semblent pas de construction romaine, comme on le suppose. — Celui de *Pommeuse* n'est lui-même qu'une construction du moyen-âge.—Enfin, à *Jaulnes* (Janna), la

voie de Sens à Meaux traversait la Seine sur un pont romain entièrement ruiné aujourd'hui.

Voies antiques. Il s'en faut bien que l'étude des voies antiques qui rayonnaient de la cité des *Meldi* aux villes capitales des peuples voisins soit complète. Quelques écrivains se sont contentés d'en citer une ou deux d'après la carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin, mais sans chercher à s'aider des vestiges qu'elles ont laissés sur le sol, sans paraître même soupçonner l'existence de plusieurs autres, principales et secondaires (vicinales).

Il est présumable que ces voies antiques sont, la plupart, antérieures à la conquête. La division des Gaules, en une foule de petits Etats indépendants, exigeait naturellement des moyens nombreux de communication de province à province. Les Romains ne firent que les multiplier, en les perfectionnant, et leur donnèrent pour *centre* commun la ville de Lugdunum (Lyon), la première capitale des Gaules romaines.

Mais toutes ces voies ne disparurent pas avec la domination romaine; elles furent au contraire soigneusement entretenues sous les deux dynasties frankes. Leur importance s'accrut encore avec la révolution féodale, et ne prit un caractère négatif qu'à l'époque où commença à décroître le gouvernement des fiefs.

Le résultat de mes recherches sur les voies antiques de Seine-et-Marne laisse bien à désirer encore; voici toutefois les renseignements que j'ai pu recueillir :

I. VOIE DE MEAUX A SENS (*Jatinum-Agedincum*)

La table Théodosienne indique ce chemin comme section de la route de Milan à Boulogne, la principale des quatre grandes voies militaires ouvertes en Gaule par Agrippa, à partir de Lyon.

Son tracé est très-connu ; il est même encore suivi dans une grande partie de son cours. Le nom de *Paré*, que porte ce chemin dans le département de Seine-et-Marne, où je l'ai reconnu dans un rayon de plus de 24 kilomètres, témoigne assez de son ancienne origine. Dans les lieux où il n'a pas été travaillé, on remarque les vestiges d'un énorme blocage et une largeur de 6 mètres environ ; mais partout il a perdu l'exhaussement qui caractérise particulièrement les voies romaines.

La table marque deux stations intermédiaires entre Meaux et Sens. La première, désignée sous le nom de *Calagum* (Calacum, Calcelum, Calliacum), répond évidemment à *Chailly*, ainsi que l'a très-bien reconnu d'Anville. L'ancienneté de ce village, sa position avantageuse sur la crête d'un coteau d'où l'on domine une grande étendue de pays, son nom même, tout concourt à appuyer cette assertion. La tradition, dont il ne faut pas, sans de fortes raisons, rejeter les données, veut d'ailleurs que « les Empereurs aient établi à Chailly un *Péage* (Portorium), et que le clocher de l'église actuelle soit le reste d'une tour qui servait à cette perception. »

Sans doute, l'examen archéologique de cette tour prouve qu'elle n'est pas antérieure au XIII[e]. siècle ; mais ne peut-elle pas en avoir remplacé une de construction romaine ? Le chiffre XII, soit 14,000 toises environ, placé dans la table entre la capitale des *Meldi* et *Calagum*, répond très-bien à la distance réelle entre ces deux lieux, autre preuve de l'emplacement de Calagum à Chailly.

La deuxième *mansio* de la Table y est indiquée sous le nom de *Riobe*. Danville, et depuis, le baron Walckenaer, l'ont également reconnue dans *Orby*, hameau situé sur les confins de l'ancien diocèse de Sens, à 25,000 toises au nord de St.-Just. Le chiffre de la distance entre Chailly et ce lieu a été omis sur la table ; mais outre les rapports évidents

qu'offrent les noms « Orby et Riobe », la convenance de la position se soutient encore par le nombre XIV, soit 16,000 t., distance effective d'Orby ou Riobe à *Condate* (Montereau).

Au sortir de Riobe, notre voie traverse les villages de St.-Just et de Châteaubleau (Castrum Blodii), où elle décrit une courbe sensible à l'ouest, de là elle se rend en ligne droite à Maison-Rouge, passe à Mitoye, Heurtos, Landoy, à Lizines et au hameau du Four; elle traverse ensuite les bois de Paroy, cotoye le hameau de Molindocle, le village des Ormes, les moulins de Châtellot et de Longpont sur la Voulzie, coupe la route de Provins à Bray et sort du département par Jaulnes (Janua), où les Romains avaient jeté un pont sur la Seine.

Ce chemin est marqué assez exactement sur les cartes de Cassini, de Calagum à la route de Bray à Everly, mais de là jusqu'à Sens, on n'en voit aucune trace.

II. VOIE DE MEAUX A SENLIS (*Jatinum-Augustomagus*).

Cette voie est comprise sur la Carte de Peutinger, dans la ligne de communication entre Senlis et Troyes. Son importance dans le département est moins grande, sans doute, que celle de la voie précédente; mais elle est tout aussi caractérisée et se dessine parfaitement encore sur plusieurs points.

Se dirigeant au nord-est, elle suit quelque temps la route départementale de Dammartin, laisse à droite la ferme de Chaillouet, traverse le village de Penchard, gagne ensuite, en ligne droite, Monthion (Monsivonys), quitte la route actuelle à Saint-Soupplest, et tire un peu à l'est vers Saint-Pathus.

Dans ce lieu, l'aspect de la voie est fort remarquable; elle a la forme d'une chaussée élevée de près de 2 mètres au-dessus du sol, et est en outre très-solidement construite.

Après être sortie du département de Seine-et-Marne, notre voie passe au Plessis-Belleville et gagne Senlis en suivant le grand chemin de cette ville à Meaux, à travers la plaine d'Ermenonville (1).

III. VOIE DE MEAUX A CHALONS-SUR-MARNE (*Jatinum-Durocatalauni*).

Cette voie, embranchement de celle de Sens, est connue dans le pays sous le nom de « Chemin Paré », désignation habituelle des voies romaines dans plusieurs provinces.

Partant de Meaux, elle laisse à gauche le hameau de Vieux-Nouel, passe auprès du village de Nanteuil (Nantoil et Nantoy), et gardant le haut des collines, elle traverse la commune de Coulommes (Columnæ), arrive à peu de distance du moulin de Sancy; de ce point, la voie se retrouve à gauche du hameau de Roëze et de la ferme de Mont-St.-Denys, en tirant sur Maisoncelle; elle se confond ensuite avec la route royale de Paris à Coulommiers, l'espace d'un kilomètre, la quitte à St.-Blandin pour se diriger vers le village de Pont-sur-Morin (Pons Mucræ), petite rivière qu'elle traverse sur un pont de pierre, construction du moyen-âge, mais dont l'origine première était romaine. De là à Chailly, où notre voie débouche par le village de St.-Augustin, elle laisse des traces très-sensibles de son passage.

Au sortir de Chailly, elle suit l'ancien chemin de Coulommiers à Sezanne, laisse à peu de distance, à gauche, le hameau de la Ferrière, sépare les paroisses de St.-Remy-de-la-Vanne, de St.-Siméon et de Choisy, laissant celle-ci à 3 kilomètres au sud, passe près le hameau de Montblain et

(1) V. le Mémoire de M. Grave, sur les voies romaines de l'Oise, « Bulletin monumental », t. VI.

franchit le ravin de la Miché sur une arche de pierre, d'une remarquable solidité.

La voie devait tirer ensuite au nord-est, pour toucher une ancienne commanderie au-dessus de la Ferté-Gaucher, et sortir du département par le Haut-Meilleray.

IV. VOIE DE MEAUX A REIMS (*Jatinum-Durocortorum*).

Cette voie est la même que celle que je viens de décrire, jusqu'à Chailly. Le chiffre XXXI placé sur la Carte de Peutinger entre cette première étape ou *mansio* et celle de *Bibe*, que d'Anville a reconnue dans *Ablois*, est trop fort, la distance effective n'étant d'un lieu à l'autre que de 29 lieues gauloises. Mais on sait que les erreurs de tout genre sont communes sur cette carte; on peut donc rectifier l'inexactitude du chiffre par la simple transposition de l'unité, ce qui le réduira au nombre réel XXIX.

De Chailly au Petit-Morin, près Montmirail, la distance peut s'évaluer à 15 lieues gauloises, soit 33 kilomètres. Du reste, cette voie que je n'ai point encore assez explorée pour la décrire, m'a paru très-remarquable par son alignement.

V. VOIE DE MEAUX A TROYES (*Jatinum-Augustobona*).

Cette voie de Meaux à Troyes, indiquée par la Table Théodosienne, n'est qu'un fragment de celles de Cœsaromagus à Augustobona. Comme les deux précédentes, elle gagnait la station de Calagum, par Nanteuil-lès-Meaux, Coulommes, Sancy, Pont-sur-Morin et St.-Augustin.

A partir de Calagum, j'ai tracé une ligne ponctuée seulement à cause du doute, de manière à gagner le village d'Angers (Augeriacum), où j'ai retrouvé quelques vestiges de voie et de nombreux débris de constructions antiques. Mais je déclare que le tracé de cette ligne demande à être

étudié avec soin, et que je n'indique celui-ci que provisoirement.

VI. VOIE DE MELUN A MEAUX (*Melodunum-Jatinum*).

Cette voie n'était que le prolongement de celle d'Orléans à Amiens et à Boulogne. On peut encore la suivre au nord-est de Melun, où elle passait, au sortir du territoire de Sens, au milieu des plaines de Champeau, où elle prend le nom de « *Chaussée des Romains.* »

En prolongeant cet alignement, on laisse à droite le château de Beauvoir, dont l'avenue vient déboucher sur le chemin, et l'on gagne la station antique du Vivier (Vivarium in Briâ), où se percevait un droit de passage. La voie, retrouvée en ce lieu, à 2 mètres au-dessous du sol actuel, passait sur le coteau occidental qui domine le château, traversait le village de Marles, laissant celui de Crèvecœur, à 1 kil. à l'est, et arrivait à travers la forêt de Crécy, qu'elle coupait en droite ligne, jusqu'en face des ruines de l'antique manoir de Becoiseau.

De ce point, la voie tournait au nord-ouest, suivait la crête du coteau et se dirigeait sur Meaux, en passant par les villages de Tigean et de Crécy, d'où elle devait probablement gagner celui de Nanteuil.

Cet ancien chemin, encore très-suivi avant l'établissement de la route actuelle de Melun à Meaux, avait près de 5 mètres de largeur; il est aujourd'hui entièrement labouré.

VII. VOIE DE MELUN A TROYES PAR SENS (*Molodunum-Augustobona*).

La carte de Peutinger et l'itinéraire d'Antonin indiquent cette communication, et nomment entre *Meteglo* (Melun) et Agedincum (Sens), la station de *Condate* qui convient incontestablement à Montereau (Monstereau-Fault-Yonne), petite ville située au confluent de la Seine et de l'Yonne.

Il est à remarquer que le chiffre XIII, soit 14,732 k., donné par l'Itinéraire comme distance intermédiaire de ce lieu d'étape à Sens, est trop faible d'une lieue gauloise ainsi que l'a judicieusement reconnu d'Anville. En remplaçant ce chiffre par celui de XIIII, 16,000 t., on aura la mesure réelle selon la carte de l'abbé Outhier.

De Condate, notre voie devait gagner le hameau de Fossard et le village de Villeneuve-la-Guiard, au sortir du département.

VIII. VOIE DE MELUN A TROYES PAR RIOBE.

La Table Théodosienne (seg. I B et C) fait passer à Melun une seconde voie se dirigeant vers Troyes par Condate et Riobe (Orby). Cette ligne sur laquelle je ne possède que peu de renseignements précis, est le prolongement de la grande voie de Juliobona (Lillebonne) à Augustobona (Troyes). Je l'ai cependant indiquée sur ma Carte, de Riobe à Nogent-sur-Seine, de manière à passer par l'ancien hameau du *Paré*, dont le nom très-significatif rappelle le *Strata* latin et désigne une « voie empierrée. » J'ai également conduit ma ligne, à partir de Condate, dans la direction de la ferme de la *Millière*, qui, par sa position à 12 kil. environ de Montereau, pourrait bien rappeler l'emplacement d'une *colonne milliaire*. Mais j'avoue qu'aucune découverte n'est encore venue justifier cette dernière direction; l'autre me paraît au contraire presque incontestable, à en juger par les souvenirs d'antiquités qui se rattachent aux villages de Léchelles et de Mortery, que la voie laisse à peu de distance à gauche.

IX. VOIE DE CHAILLY A SOISSONS (*Calagum-Noviodunum*).

Le village de Chailly étant, selon toute évidence, l'ancienne station de Calagum, je dois dire d'après la Table Théodo-

sienne (seg. 1), que la voie de Sens s'y bifurquait; l'une des branches se dirigeait au nord-ouest vers Meaux, l'autre continuait la ligne à l'est sur Soissons.

Ce dernier embranchement longe, au sortir de Chailly la façade occidentale de l'église, laisse à peu de distance, à droite, la ferme de Vieux-Fossés, où étaient, dit-on, établis des casernes (Casæ militares) pour protéger le lieu de péage, le hameau de Chailloy, et passe le grand Morin au hameau de Pomolin (Pons Mollini), où la tradition veut que le péage de Chailly ait été transféré ultérieurement par les Empereurs. Le fait est qu'un droit de passage subsista à Pomolin jusqu'à l'an 1160, que le comte Henry de Champagne concéda le domaine et la justice du lieu à un nommé Geoffroy qui abolit la perception parce que « le Chemin Pâré n'était plus assez fréquenté. »

De Pomolin, la voie coupe la route départementale de Coulommiers à Rebais, et reprenant les hauteurs, gagne la ferme de l'Hôpital, le carrefour de la Humerie ou Hermerie, traverse la ferme de la Roche, le hameau de Fourchaud, longe les étangs de Villiez et de Bibertauld, à l'ouest, et reparaît près de la ferme de la Mazure-Michel, au sortir du bois Boutet qu'elle coupe en droite ligne. Elle passe ensuite près le château de Perreuse, au hameau des Corbiers et entre à la Ferté-sous-Jouarre par le faubourg de Condet (*Condatum*). Au-delà de cette ville, les renseignements précis me manquent tout-à-fait sur notre voie; je crois pourtant qu'elle devait peu s'éloigner de la route actuelle de Meaux à Châlons, et que peut-être elle quittait le département au nord-est près la ferme de la *Porte-Ferrée.*

Je ne sais si je dois indiquer comme ligne de communication entre *Montereau* et *Châlons-sur-Marne*, une très-ancienne voie dite de « Chantemerle », dont la direction m'a semblé tournée vers cette dernière ville.

391

BA

LIOURS

Cimetière Gall-Rom

La R

NOGENT-SUR-SEINE

T

Le Vaudoué

OLOGIQUE

Herbeauvilliers

Larchant

MARNE

-Romaine.

Château-Landon

Sussain R.

ntionnels.

Voies romaines.....

Camps....................

Ponts....................

Localités Gal. Rom....

Cimetières....id.....

Dressée par EMMANUEL PATY de St. Gala

Inspect. des Monuments histor.es

J'indique sur ma carte quelques fragments de cette route qui côtoyait, comme les premiers chemins fréquentés, l'ancien lit de la Seine. Elle laissait à droite le village de *Châtenay*, dont le nom indique une vigie retranchée (exploratorium) établie pour surveiller le chemin, traversait un petit ruisseau à quelque distance de l'étang d'*Estrée* (Strada du moyen-âge), passait au nord du hameau de Champ-Perreux et gagnait, au nord-ouest de Vimpelles, le sommet du coteau où existait anciennement un fort qui battait notre voie (1). Mais cette voie ne s'arrêtait pas là évidemment; elle devait continuer à l'est, soit dans la direction de Châlons-sur-Marne, soit dans celle de Troyes. C'est aux archéologues de l'Aube ou de la Marne de dire laquelle de ces deux lignes est la bonne.

Cimetières. — Au milieu du dernier siècle (1751), on découvrit, en faisant un grand chemin de Nangis à Bray-sur-Seine, un cimetière gallo-romain d'une étendue médiocre. Il était environné d'une muraille contre laquelle étaient adossés plusieurs squelettes; mais la plupart se trouvaient placés sans ordre dans le milieu d'une grande fosse.

« La singularité de cette découverte consistait dans les anneaux de bronze que plusieurs de ces squelettes portaient autour du cou, des cuisses et des bras. Ces anneaux étaient très-légers, pleins et étroits; quelques-uns étaient ornés d'un gaudron incliné et d'un assez bon goût; mais, en général, ils étaient unis et les cercles continus » (2).

Celui qu'a publié le comte de Caylus a dû servir de collier à un jeune homme ou à une femme âgée, car il n'a de diamètre que 4 p. 3 ou 4 l. C'est le seul dont les ex-

(1) Ce poste, transformé en abbaye au XIIe. siècle, n'était plus qu'une simple ferme en 1816, époque de sa destruction définitive.

(2) V. Caylus, Rec. 1, 276.

trémités fussent distinguées par une séparation et une moulure. Cette ouverture le rendait plus commode dans les enflures du cou ou lorsqu'il faisait quelque effort. Tous les autres anneaux étaient absolument ronds et égaux dans leur contour, de sorte qu'ils ne pouvaient avoir servi qu'en les supposant soudés en place.

On trouva en outre, dans ce champ de sépulture, un pot de terre rempli de médailles dont on ne put apprécier la valeur historique, parce qu'elles furent dispersées par les paysans.

Un second cimetière gallo-romain vient d'être mis à découvert (janvier 1847), à 300 mètres environ des portes de Melun; mais on ne peut juger encore de l'étendue réelle de ce vaste champ de sépultures, les travaux du chemin de fer de Lyon n'ayant exploré que la partie nord-est.

Huit ou dix sarcophages de pierrre tendre ou de plâtre gâché, trouvés à une profondeur de 25 à 60 c. au plus, offrent tous vers les pieds une diminution sensible. Leur orientation constante de l'est à l'ouest ne permet pas d'ailleurs de douter que ce ne soient des tombeaux chrétiens.

Tous ces cercueils, dont la longueur varie de 2m. à 2m. 8c., et le rétrécissement aux pieds, de 45 à 38c., n'ont offert aucuns objets précieux et doivent avoir été fouillés à une époque déjà reculée.

Dans l'un d'eux, de dimensions plus grandes, était le squelette d'un enfant de cinq ou six ans à peine; la lame d'un poignard à un seul tranchant, restée enfoncée dans la partie antérieure du crâne de ce jeune enfant, atteste une mort violente.

A peu de distance de ces cercueils, d'une seule pièce, et au milieu d'une grande quantité d'ossements épars, on a trouvé plusieurs fragments d'amphores de grande dimension; des vases à parfums de pâte noire et rouge, ornés de mou-

chetures blanches ou de facettes en creux ; une lampe sépulcrale de bronze à trois becs; un *lychnus* et une coupe de verre fortement irisé par le temps; un fragment d'architecture d'une excellente époque, qui semble provenir d'une frise : c'est un larmier qui règne sur un carré profond, orné de fleurons et de feuillages fouillés et contournés avec beaucoup d'art ; des médailles d'Antonin-le-Pieux, de Marc-Aurèle, de Tibère, de Tétricus, etc.

Tous ces objets, auxquels se rattache un haut intérêt historique de localité, ont été recueillis avec soin par M. l'ingénieur Jacquemin (1).

Vicus de la Rochette. — Des vestiges d'habitations de brique, des débris de vases antiques, quantité de médailles romaines, mais surtout un hypocauste se rattachant à un vaste établissement thermal, ont été découverts en 1841, à la sortie de Melun, par la barrière de Bière. On peut croire, d'après l'état des substructions, qu'une assez grande étendue du territoire mélunois à la *Rochette*, sur la route de Fontainebleau, était occupée par des habitations gallo-romaines.

De nouvelles fouilles exécutées cette année dans ce lieu ont mis au jour un vestige d'aqueduc encaissé par une double muraille, et près de là, une mosaïque circulaire, sur laquelle gisaient quelques stylets d'os façonnés grossièrement à la main, enfin, un bas-relief où est figuré *Hercule enfant étouffant un serpent*, et une médaille d'Auguste portant, au revers : l'*autel de Lyon* et la légende ROM. ET. AVG.

Localités antiques.—A Meaux et à Melun, les deux seules

(1) V. pour plus de détails sur ce cimetière antique de Melun, l'excellent Mémoire de M. Eugène Grésy, adressé au « Comité historique des arts et monuments », et dont je me suis aidé pour rédiger cet article.

cités antiques de Seine-et-Marne mentionnées par l'histoire, les débris romains ne sont pas rares.

A *Meaux*, de vieux murs d'enceinte gallo-romains et l'emplacement de thermes élevés à la même époque, ont été découverts il n'y a que peu d'années. On sait d'ailleurs que cette vieille cité, dont le développement n'était pas très-considérable, possédait en outre un *théâtre*, ainsi que l'atteste un fragment d'inscription trouvé avec beaucoup d'autres objets précieux au nord de la ville moderne. La présence de noms celtiques dans cette inscription et la forme remarquable des lettres, concourent à classer ce monument épigraphique parmi les plus anciens de la Gaule; en voici le texte :

. . . . ORIX. ORGETORI. . . .
. . . AVG. THEATRVM. CIVI. . .
. . M. D. S. P. EFFECERVN. .
. . . . AVRICVS. FIL. . . .

Sans chercher à restituer en entier cette inscription malheureusement très-frustre, on voit tout de suite qu'il y est question d'un « théâtre élevé pour les citoyens de Meaux »; — THEATRVM. CIVIVM. MELDORVM — ; que des Augustaux ou des affranchis d'Auguste l'ont fait entièrement à leurs frais; — DE. SVA. PECVNIA. EFFECERVNT. —

A *Melun*, l'on rencontre encore chaque jour, vers l'Hôtel-de-Ville, des vestiges antiques, des médailles et des tessons de poteries rouges portant des inscriptions tronquées. Sur les bords de la Seine existent la base d'une vieille tour et des débris de fortifications, ruines de l'antique *Melodunum* de César.

A *Palay*, on a découvert des restes assez considérables de substructions romaines : des aqueducs, des thermes, les débris d'un temple consacré, dit-on, à la déesse Vesta, mais plus vraisemblablement à *Apollon*, à en juger par un bas-

relief de pierre assez bien conservé, représentant ce *Dieu*, et trouvé dans des fouilles pratiquées en ce lieu par M. le marquis Le Charron, propriétaire du château de Palay. Le sol est encore couvert de petites pierres cubiques rouges, jaunes, violettes et blanches provenant de mosaïques dont M. Lajoie possède un beau fragment. M. Le Charron a recueilli encore dans ses fouilles, des fragments de boucles, d'agrafes, de fibules de bronze et des médailles impériales du 1er. siècle de notre ère (41-70).

Au nord du village *d'Angers*, existent également des vestiges de constructions souterraines, parmi lesquelles on a trouvé des vases antiques, des objets de toilette et des médailles de bronze des derniers Empereurs romains de la période monarchique (IVe. siècle).

A *Thomery* (Thomeriacum), sur le versant du coteau où est bâti en amphithéâtre ce village, un cultivateur a mis à découvert un vase de terre, grossier, rempli de médailles d'argent, de billon et de bronze, toutes du petit module. Elles appartiennent aux empereurs « *Gordianus III*, *Philippus I*, *Trajanus-Pius*, et à l'impératrice *Otacilla* » (IIIe. siècle). Dans ce même lieu, évidemment fréquenté du temps des Romains, on recueillit en outre deux *chevalières* d'argent, garnies de pierres gravées, et d'un travail grossier : sur l'une de ces pierres était une « *Victoire ailée* » et sur l'autre un « *Ibis*. »

A *Amilly* (Aemiliæ villa), sur la lisière du bois de la Voute et à une faible distance de la voie antique de Meaux à Sens, on a déblayé l'emplacement d'une villa gallo-romaine, où j'ai recueilli de grandes tuiles à rebords et des tessons de poteries rouges et noires.

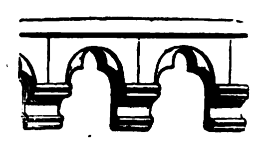
A *Vaudoy*, l'établissement d'un pont a mis à découvert une immense quantité de médailles romaines de bronze ; j'ai recueilli toutes celles que j'ai trouvées à fleur de coin ou

présentant quelque particularité intéressante pour la numismatique.

Au *Vivier-en-Brie*, à *Jaulnes*, au nord de *Coulommiers*, etc. , des médailles romaines et des objets antiques ont été recueillis également en grand nombre.

Dans l'église de *Mons* (canton de Donnemarie), le curé a fait encadrer dans le socle d'une croix, une tête de *Vesta* d'un travail fort remarquable, sculptée sur un médaillon, et provenant de fouilles exécutées en plusieurs endroits, le long de la voie de Sens à Meaux, non loin de Mons.

Château-Landon, présumé l'antique *Vellonodunum* ou *Vellodunum* de César, était autrefois environné d'une enceinte de murailles gallo-romaines. On y remarque encore une tour bien conservée, ayant 9 à 10 mètres d'élévation sur 5 de diamètre. Elle est construite en petites pierres carrées d'un décimètre de large et taillées en pointes obtuses. Celles de la base, à une hauteur de 1 mètre 60 cent., ont au moins le double de grosseur, et à cet endroit le mur est en forme de talus. Une porte cintrée, en grosses pierres de taille, existe à peu de distance de cette tour, qui ne me semble pas antérieure au moyen-âge.



CHRONIQUE.

Le Congrès archéologique ne pouvant avoir lieu cette annéc avant le mois de septembre, par suite des événements politiques, il importe que la Société ne retarde pas jusqu'à cette époque à prononcer sur les demandes qui lui ont été adressées depuis l'année dernière. En conséquence, elle se réunira immédiatement à Caen pour examiner les demandes de fonds déjà reçues par le bureau : pour celles qui pourront être faites avant le 10 juin prochain, un conseil général administratif se tiendra chez M. de Caumont, au château de Vaux-sur-Laison, près St.-Pierre-sur-Dive (Calvados), les 19 et 20 juin.

Les membres de la Société française qui auraient des propositions à faire sont invités à assister à ces réunions ; elles auront lieu chaque jour de midi à 4 heures. MM. les Inspecteurs et les membres de la Société qui ne pourraient assister au conseil, sont priés d'adresser *franco* leurs demandes, avant le 10 juin prochain.

Plusieurs monuments fort intéressants des plaines voisines de Vaux seront ensuite visités par les membres de la Société.

Institut des provinces de France.—L'Institut des provinces s'est réuni, le 15 mai, en séance générale, sous la présidence de son Directeur. M. Eudes-Deslongchamps remplissait les fonctions de secrétaire-général.

MM. *de La Chouquais*, président à la Cour royale de Caen ; *Pellerin*, secrétaire-général de l'Association Nor-

mande ; *G. Villers*, de Bayeux, siégeaient en vertu des fonctions académiques dont ils sont revêtus.

M. Hardel, imprimeur de l'Institut, a rendu compte de l'état des impressions depuis la dernière séance, et déposé sur le bureau les bonnes feuilles tirées du volume de la classe des sciences.

Puis M. de Caumont a analysé la correspondance et présenté plusieurs mémoires manuscrits nouvellement reçus, et la plupart ayant trait à l'histoire, aux arts et à la littérature : ces mémoires ont été renvoyés à l'examen de la Commission administrative.

L'Institut avait décidé qu'il ne nommerait qu'un petit nombre de membres, et il n'a pu discuter les titres que d'une petite partie des candidats qui ont été présentés. Voici les seuls qui aient été admis dans cette session.

Ces admissions ont eu lieu toutes à l'unanimité.

MM. *Laterrade*, professeur d'histoire naturelle, directeur du Jardin des plantes, à Bordeaux, *élu candidat* par la Société Linnéenne de la même ville.

Dufaur de Monfort, élu candidat par la Société de Statistique de Marseille.

Lacrosse, député, présenté par plusieurs Sociétés savantes et par la Conférence académique tenue à Paris, au mois de mars dernier.

Thierry, doyen honoraire de la Faculté des sciences de Caen.

De Buzonnière, d'Orléans, président de la Société d'agriculture, ancien président de section au Congrès scientifique de France, élu candidat par la Société française pour la conservation des monuments.

Godelle, membre de plusieurs académies, présenté

par une réunion de membres du Congrès central d'agriculture.

G^al^. *Raymond*, ancien député, présenté candidat par la Conférence académique (session de mars 1848).

Trois membres étrangers ont été élus :

MM. *Donalston*, secrétaire de l'Institut des architectes, à Londres.

Clasen, président de la Société archéologique du Grand-Duché, à Luxembourg.

Lemaistre d'Anstaing, membre de plusieurs académies, à Tournay.

Après la séance administrative a eu lieu une séance de lecture.

M. l'abbé Laffetay a lu un morceau de philosophie très-remarquable qui a été vivement applaudi.

M. Durand, professeur en médecine, a présenté un travail sur l'accroissement des végétaux.

La question suivante a été mise en discussion.

Quel rôle les Sociétés savantes des provinces sont-elles appelées à jouer dans le nouvel état social qui se prépare?

MM. *Lair*, *Richelet*, *de La Chouquais*, *Gaugain*, l'abbé *Le Petit*, *Bizeul*, de Blain, et tous les membres présents ont pris part à cette discussion dont il sera ultérieurement rendu compte.

La question soulevée relativement à la tenue du Congrès scientifique de France en 1848, a aussi occupé l'Institut.

M. de Caumont avait reçu de MM. les secrétaires-généraux du Congrès du Nancy, des lettres déclarant que la tenue du Congrès scientifique de France leur paraissait impossible en 1848, par suite des préoccupations politiques. Aucune considération n'ayant pu faire changer la détermination de MM. les Secrétaires, il a été écrit à MM. *Le Gall*, *de Blois*,

et *Barthelemy*, secrétaires-généraux, nommés pour la 18e. session qui doit se tenir à Rennes en 1849.

On engageait MM. les Secrétaires de cette session à faire un échange et à avancer d'une année le terme du Congrès à Rennes : à ce moyen Nancy eût eu le congrès en 1849, et Rennes cette année (septembre 1848). Des difficultés qui probablement n'étaient pas insurmontables ont pourtant paru telles à beaucoup de savants de la Bretagne, qu'il a fallu renoncer à ce projet.

M. de Caumont écrivit alors à M. Mougeost, membre de l'Institut à Brugères (Vosges), afin de savoir si le Congrès pourrait se tenir à Epinal. La Société d'Emulation des Vosges a craint de réunir trop peu de matériaux d'ici au 1er. septembre, pour donner à la session de 1848 le même intérêt que les sessions précédentes en ont offert, et elle a décliné l'honneur qui lui était fait.

Dans cet état de choses, il fallait en référer à l'Institut des provinces : M. de Caumont a indiqué plusieurs villes où le Congrès pourrait avoir lieu, mais il faudrait que l'Institut nommât un bureau et fît lui-même les convocations : rien ne serait plus facile si les événements politiques permettaient d'espérer qu'un grand nombre de membres dût se rendre à l'appel qui serait fait; mais il serait à craindre que le Congrès ne fût infiniment moins nombreux que les années précédentes. M. de Caumont, malgré cette crainte, serait disposé à tenir une session cette année dans une ville centrale.

Une longue discussion s'est engagée à ce sujet, MM. *Richelet*, du Mans; *Renault*, de Coutances; *Lair*, de Caen; le président *de La Chouquais*, de Caen; *Castel*, de Bayeux, ancien secrétaire du Congrès; *Bizeul*, de Blain; *Travers*, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, ont pris part à la discussion : tous ces avis exprimés, on a passé au scrutin. La majorité a décidé qu'il n'y aura pas de congrès scientifique

en 1848, si MM. les secrétaires-généraux de Nancy persistent dans leur résolution : le Congrès aura lieu à Rennes, en 1849, conformément à la décision prise à Tours.

Séance administrative de la Société française le 16 *mai* 1848. MM. de Caumont, Richelet, du Mans, de Colombel, l'abbé Lepetit, Bizeul, de Blain, de La Vauterie, Castel, Bouet, Renaud, Vilers de Bayeux, Pelfrêne et plusieurs autres membres assistaient à la réunion.

M. Des Moulins, de Bordeaux, demande 200 fr. pour concourir à la reconstruction de la tour de l'église St.-Michel ; cette allocation est accordée.

M. Drouet demande 350 fr. pour différents travaux dans la Sarthe, et 100 fr. pour la chapelle St.-Cyr. M. Tournesac rend compte des travaux qu'il a fait exécuter. 100 fr. sont accordés pour la chapelle St.-Cyr, et les autres demandes seront examinées plus tard. M. de Caumont rend compte des motifs qui s'opposent à ce que le Congrès archéologique ait lieu à Dijon, à l'époque indiquée. M. de Caumont avait écrit à Soissons à M. l'abbé Poquet, pour savoir à quelle époque la Société pourrait se réunir dans cette ville : celui-ci répond que peut-être on pourrait le faire en septembre. M. de Caumont propose qu'une réunion ait lieu à St.-Brieux, vers la fin d'août ou au commencement de septembre. Adopté. M. de Barthelemy est chargé de la convoquer.

M. de Glanville propose deux nouveaux membres, MM. de Cailly et Valory, qui sont admis. — M. Gaugain, trésorier de la Société, annonce la faillite d'une maison de banque, dans laquelle la Société avait une somme de 6,400 fr. M. Gaugain rend ensuite compte des moyens employés pour recouvrer les cotisations des membres.

La parole est à M. de Colombel, sur la construction d'une sacristie à l'église de Christot ; il s'est opposé à cette cons-

truction qui nuirait au caractère de l'église. M. l'abbé Lepetit donne des développements sur les inconvénients graves qu'il y aurait à faire cette sacristie.

M. Bouet parle de la tour de l'église de Norey et des travaux exécutés par M. Danjoi. M. l'abbé Lepetit donne des détails sur l'état de cette tour.

M. Bouet communique un nouveau plan d'autel pour l'église de Cagny.

M. Lair désirerait qu'on voulût bien s'occuper de demander que la couverture de l'église de St.-Etienne-le-Vieux, de Caen, fût réparée.

Nobiliaire de Bretagne, par M. Paul POTIER DE COURCY. (Saint-Pol-de-Léon, un vol. in-4°.). — Les diverses parties des études historiques sont solidaires les unes des autres, et se prêtent un mutuel appui : c'est ainsi que les travaux biographiques, les histoires locales, les recherches sur les monuments et les beaux-arts, ont souvent besoin du secours des histoires généalogiques et du blason. Combien de fois les archéologues Normands n'ont-ils pas maudit la sécheresse et l'insuffisance du rare et coûteux Nobiliaire de Chevillard ? Grâce à la laborieuse patience de M. de Courcy, la Bretagne aura désormais un Nobiliaire où toutes les familles les plus anciennes et nouvelles, éteintes et subsistantes, sont portées avec l'indice de leur blason, de leur ancienneté, de leurs services, de leurs hommes célèbres, des fiefs qu'elles ont possédés. La forme de ce livre est celle de tous les catalogues méthodiques, c'est-à-dire que la phrase commise, l'absence de verbe, le classement régulier et les abréviations ont permis de faire entrer d'innombrables faits dans un seul volume in-4°. L'ouvrage de M. de Courcy, publié sans figures, n'a donc rien de commun avec ces généalogies illustrées, mises au jour par des spéculateurs parisiens,

profitant des faveurs de la mode. C'est un livre plus durable, érudit, grave et sincère comme la science, et que nous n'hésitons pas à recommander à nos lecteurs. R. BORDEAUX.

Les églises de la Seine-Inférieure ; par M. l'abbé Cochet (1). — L'ouvrage de M. l'abbé Cochet sur les églises des arrondissements du Hâvre, et qui doit successivement s'étendre à toutes les églises du diocèse de Rouen, présente un véritable intérêt. Les trois volumes déjà publiés, remarquables par la forme et l'élégance du style autant que par le fond, ont obtenu de l'Institut de France une mention très-honorable et mérité les encouragements du conseil-général de la Seine-Inférieure et du Ministre de l'Intérieur. Sa Sainteté Pie IX vient à son tour de témoigner à l'auteur, notre confrère, sa satisfaction dans le bref suivant, dont nous nous empressons d'offrir la traduction aux lecteurs du Bulletin.

A notre cher fils Jean-Benoît Cochet, prêtre à Rouen.

PIE IX, PAPE.

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique. Il nous a été « remis un livre écrit par vous en français, ayant pour titre : « Les Eglises de l'arrondissement de Dieppe » : cet ouvrage « était acccompagné d'une lettre dans laquelle vous nous « faisiez l'hommage de votre livre et nous donnez l'assurance « de votre respect et de votre piété filiale envers nous. Vous « nous annoncez aussi que depuis long-temps vous travaillez « à faire l'histoire et la description des grandes et belles églises « de notre pays, nous ne pouvons qu'applaudir à cette en- « treprise vraiment dignes d'éloges. Nous vous remercions, « cher Fils, de l'offrande que vous avez bien voulu nous

(1) Rouen, Le Brument, libraire, quai de Paris.

« faire de votre œuvre, et nous conjurons humblement le « Dieu très-grand et très-bon de répandre sur vous ses dons « et de vous couvrir de sa protection spéciale : et comme « gage de cette faveur du ciel, nous avons voulu, cher Fils, « vous accorder notre bénédiction apostolique, et nous vous « la donnons du fond de notre cœur paternel.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie Majeure, le 23 mars de « l'an de grâce 1848, de notre pontificat le 2e.

« PIE IX, pape. »

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. le général de Chambray.* — Nous apprenons la mort de M. le général mis. de Chambray, membre de l'Institut des provinces, inspecteur-divisionnaire de l'Association Normande. M. le général de Chambray, auteur d'un ouvrage estimé sur la Retraite de Russie, avait aussi beaucoup écrit sur l'agriculture; on trouve plusieurs articles intéressants sortis de sa plume, dans le journal d'Agriculture Pratique et dans le Moniteur de la propriété. M. de Chambray a publié il y a trois ans *le traité pratique des arbres résineux,* beau volume rempli de recherches et fruit de longues observations : c'est ce beau travail qui l'avait fait nommer membre de l'Institut des provinces (classe des sciences naturelles). M. de Chambray avait siégé au Congrès central d'agriculture, comme délégué de l'Association Normande; il habitait, durant l'été, un château situé près de Damville, arrondissement d'Evreux: il faisait partie du conseil-général de l'Eure et avait obtenu à plusieurs époques un grand nombre de voix pour la députation.

— On annonce aussi la mort de M. Lhuillier de Hoff, officier d'état-major, un des plus anciens membres de la Société française, et celle de Mme. la baronne de Caillaud, du Mans.

NOTES PROVISOIRES

SUR

QUELQUES TISSUS DU MOYEN-AGE [1];

Par M. DE CAUMONT,

Directeur de la Société française.

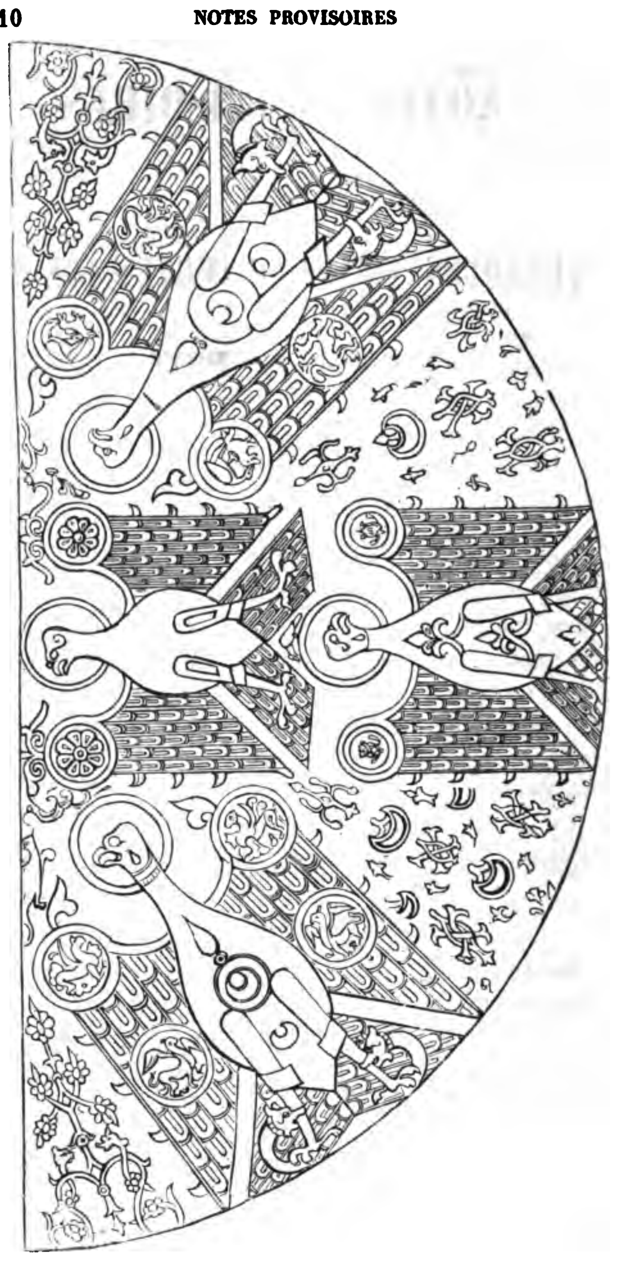
Nous avons, l'année dernière, décrit sommairement et figuré plusieurs tissus du moyen-âge assez curieux; nous avons continué de réunir des dessins de ceux qui nous ont été signalés; nous allons, en attendant que nous ayons pu faire graver les divers spécimens que nous possédons, donner une esquisse de quelques objets de ce genre très-intéressants, qui n'ont pas encore été, que nous sachions, publiés avec des figures.

Un de ces tissus fait partie du trésor de la cathédrale de Metz: c'est la chape dite *de Charlemagne*.

CHAPE DE CHARLEMAGNE.

La chape dite de Charlemagne est, sans contredit, un des tissus les plus curieux et du plus beau style que nous possé-

(1) Voir un premier article sur le même sujet dans le Bulletin monumental, tome XII, p. 23 et suivantes.



Bouet del.

CHAPE DE CHARLEMAGNE, A METZ.

dions en France. M. Bouet l'a dessinée et peinte à ma demande. C'est d'après ce dessin que la gravure précédente a été faite ; elle rend assez bien l'objet sauf les teintes.

Le fond de la chape est en soie rouge ; les couleurs employées dans les broderies sont le jaune, le bleu, le vert.

Quatre aigles symétriquement disposés, comme le montre le dessin, occupent une grande partie du vêtement ; les deux aigles qui occupent le centre et qui sont superposés l'un à l'autre sont moins grands, on le conçoit, que ceux qui sont figurés de côté et qui se développent sur presque toute la hauteur de la chape.

Ces aigles, tous quatre nimbés, le corps de face et le cou droit, ont, sur leurs ailes, des médaillons renfermant des animaux chimériques. Le style de ces animaux a beaucoup de rapport avec celui de certains animaux brodés sur d'autres tissus fort anciens, notamment sur le tissu que j'ai figuré l'année dernière et décrit p. 38 du XIIe. volume du Bulletin.



La figure suivante montre le détail d'une des broderies répétée plusieurs fois sur la chape entre le aigles du centre et ceux qui occupent les cotés. Cette autre figure est celle de la tête des monstres qui mordent les jambes des deux grands aigles. Ces deux figures grossies font voir comment les fils de la broderie sont couchés et fixés sur le tissu de soie.



SUAIRE DE SAINT GERMAIN.

M. Victor Petit, membre de la Société française, a bien voulu dessiner avec sa scrupuleuse exactitude d'antiquaire, le curieux tissu connu à Auxerre sous la dénomination de suaire de St.-Germain. Il y a joint la note suivante que nous allons reproduire textuellement :

Nos historiens ecclésiastiques nous apprennent que saint Germain, évêque d'Auxerre, mourut à Ravenne en l'an 448, et que son corps fut rapporté en France pour être déposé dans l'une des églises d'Auxerre. D'après une tradition qui est appuyée par des textes qu'on ne peut révoquer en doute, l'impératrice Placidie fit entourer le corps du saint évêque de riches étoffes de soie. Or, le savant abbé Lebeuf (1) signale à diverses reprises la présence de l'une de ces riches étoffes; celle qui est plus spécialement désignée sous le nom de « suaire de saint Germain. »

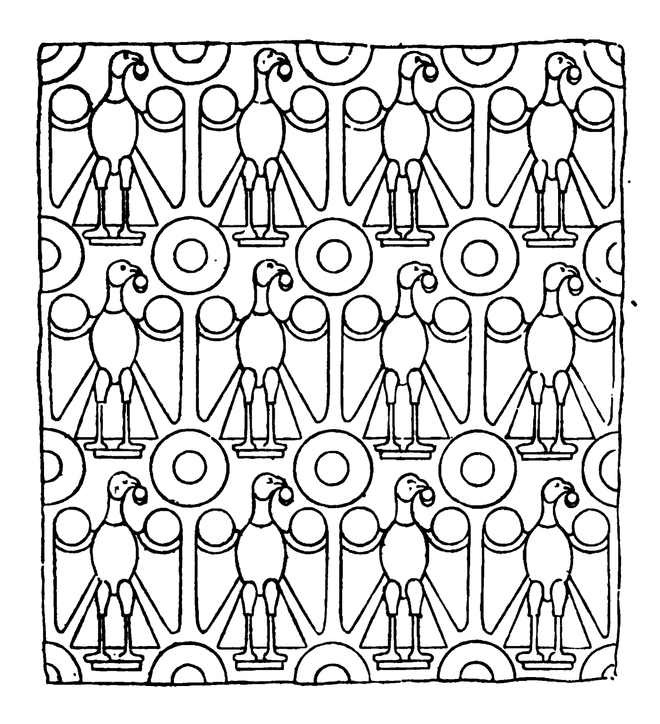
Cette belle et précieuse étoffe de soie n'a point été encore détruite, mais les fidèles l'ont considérablement amoindrie.

Dans leur zèle, regrettable au point de vue archéologique, ils ont voulu posséder chacun un petit morceau de cette relique pour laquelle les Auxerrois ont toujours eu une profonde vénération pendant le moyen-âge.

En donnant dans son ensemble et aussi dans ses détails le suaire de saint Germain, quelques notes explicatives devront suffire pour en faire comprendre la disposition et la couleur. C'est une étoffe de soie ayant l'épaisseur d'une très-forte feuille de papier. Le tissu, qui est d'une finesse et d'une solidité remarquables, ne présente d'altérations que dans les endroits les plus exposés au frottement.

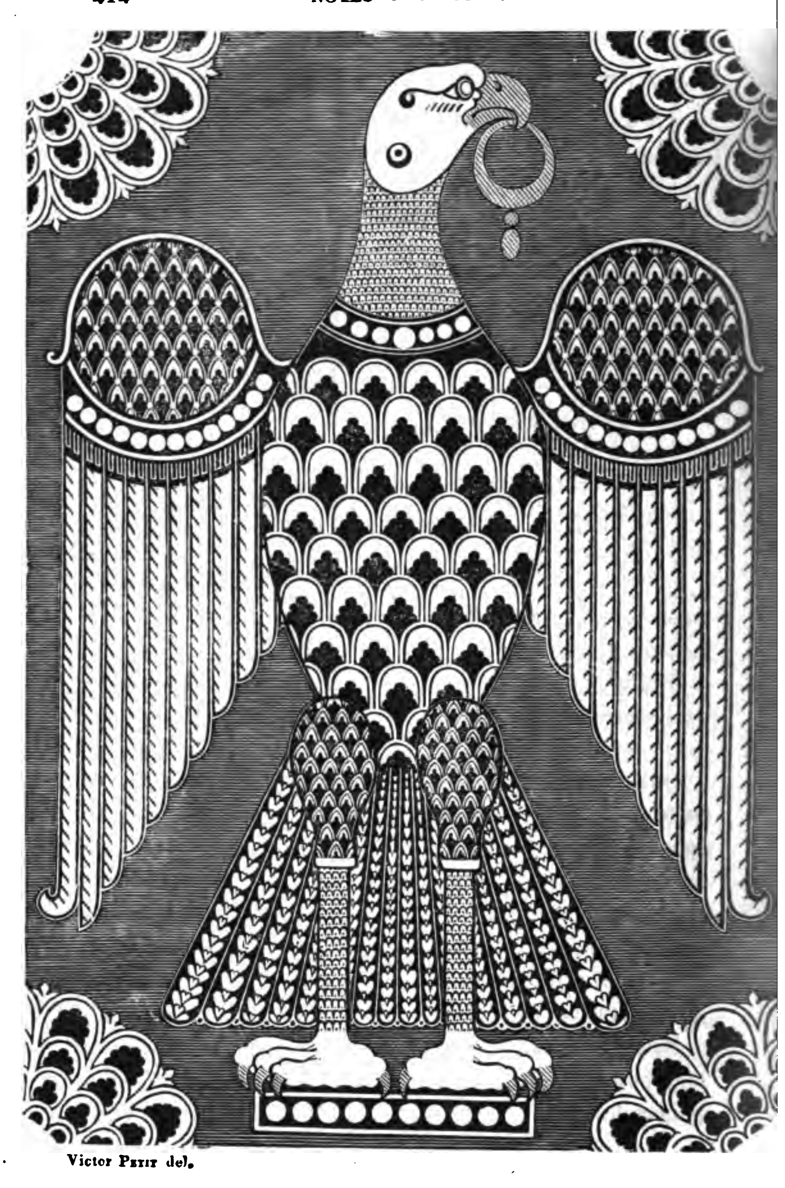
Notre gravure, figure 1re., donne l'ensemble général tel qu'il a dû être autrefois.

(1) Histoire d'Auxerre, nouvelle édition, 1848.



Quatre aigles seulement restent entiers aujourd'hui, et encore ne sont-ils pas intacts : c'est-à-dire, qu'à diverses époques on a recousu çà et là des morceaux provenant du même suaire, mais ne s'ajustant pas parfaitement à l'endroit où on les mettait. La hauteur des aigles, qui se ressemblent tous, est de 78c. La largeur prise d'une aile à l'autre est de 52c. On peut juger d'après ces proportions quel doit être le grand caractère archéologique de cette admirable étoffe.

Notre deuxième gravure donne presque, dans ses détails, la disposition symétrique des grandes et des infiniment petites plumes des ailes et des pattes, ainsi que de celles du cou. Nous



Victor Petit del.

donnons aussi dans la même proportion une des rosaces qui



V. Petit del.

séparent chacun des aigles. Mais une chose importante et que nous avons le regret de ne pouvoir reproduire ici, c'est l'effet de la couleur.

Ainsi, tout ce qui est complètement blanc dans nos gravures est coloré sur l'étoffe d'une nuance jaune brillant. C'est autant que possible l'effet de l'or. En second lieu, tout ce qui est noir ou teinté dans nos dessins, devrait être d'une belle nuance violet foncé. Enfin, le bec, les ongles et les anneaux, devraient être vert foncé.

Trois couleurs seules sont employées : le jaune, le violet et le vert. Chacune de ces couleurs est restée intense, et n'a été altérée que dans les endroits usés.

Cependant, cette précieuse étoffe date du Ve. siècle, et bien souvent elle fut exposée aux injures de l'air et aux atteintes des rayons du soleil, car pendant les temps de guerre ou de peste, les Auxerrois la portaient processionnellement dans les rues de leur antique cité.

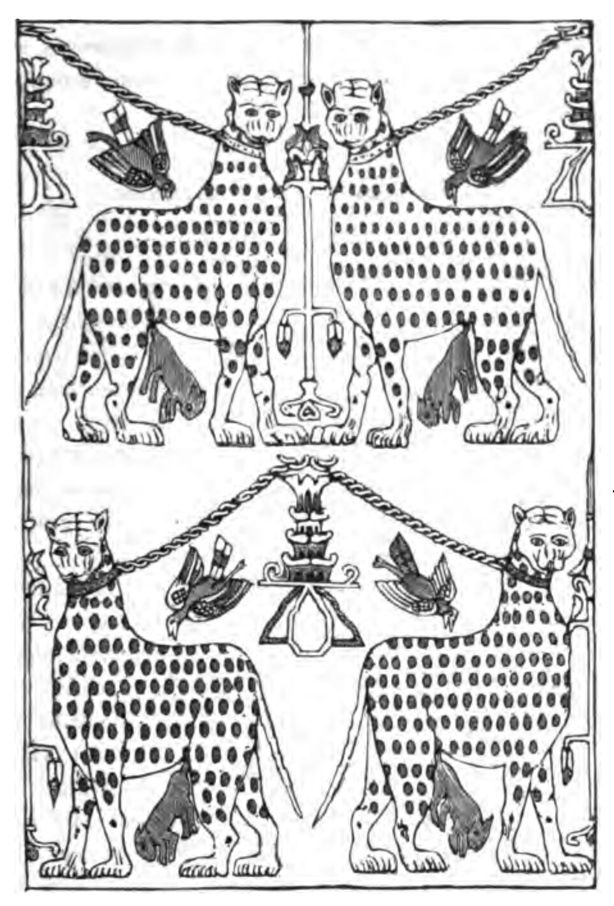
CHAPE DE SAINT MESME (SANCTUS MAXIMUS).

Le dessin ci-joint de la vénérable relique connue à Chinon, sous le nom de Chape de saint Mesme, nous a été communiqué par M. Godard-Faultrier; la note suivante est de M. Moreau.

« Nous possédons, dit-il, dans l'église Saint-Etienne de Chinon (Indre-et-Loire), une chape très-ancienne que la tradition orale et constante assure être celle de saint Mesme, disciple de saint Martin vers la fin du IVe. siècle. Cet objet a de tout temps été considéré comme une relique du saint; les chanoines de saint Mesme la conservaient dans le trésor de leur collégiale, bâtie sur le tombeau de leur patron, mort à Chinon, et chaque année ils l'exposaient à la vénération des fidèles le jour de sa fête. Le peuple de cette ville ne l'a pas perdue de vue pendant la révolution, et aujourd'hui elle appartient à l'église de St.-Etienne, où on l'expose le jour de la fête précitée.

« Développée par terre, dit M. Godard-Faultrier, la chape a la forme d'un demi cercle dont le rayon est d'environ 1^{m}. 50 c. Sept bandes horizontales, mais sans coutures, ornent ce vêtement fond de soie bleue fait au métier. Ces bandes larges de 20 à 22 cent., représentent les mêmes figures, mais de couleurs variées. Ce sont toujours des animaux affrontés deux à deux, chaque groupe séparé par un bâton orné d'une espèce de fleur-de-lys capricieuse et nullement héraldique; lesdites chimères *à tête de lion et à corps de girafe* sont enchaînées à je ne sais quel pendentif d'où semblent sortir deux oiseaux; de petits dessins ovales très-nombreux ornent la fourrure des chimères, sous le ventre desquelles paraît un petit quadrupède qui a tout l'air d'un lièvre. Les dessins des bandes représentent comme

suit : 1°. Chimères à fourrure blanche, ornée *d'oculus* rouges légèrement irisés de bleu, chaînes et oiseaux bleus rouges, lièvre rouge ; 2°. Mêmes dessins, mais verts et jaunes et ainsi



de suite en alternant. Le capuce de même étoffe est triangulaire, n'ayant pas plus de 23 cent. sur chaque côté. Cette chape est doublée de soie jaune. »

On voit combien ce tissu offre d'intérêt; je n'ajouterai rien à ce que vient de dire M. Godard-Faultrier, parce que M. Le Normand, membre de l'Institut, auquel j'en ai montré le dessin, m'a remis des notes qu'on lira après celle-ci et dans lesquelles on trouvera des détails très-curieux sur ce tissu, et une opinion nettement exprimée sur l'époque à laquelle on peut le rapporter.

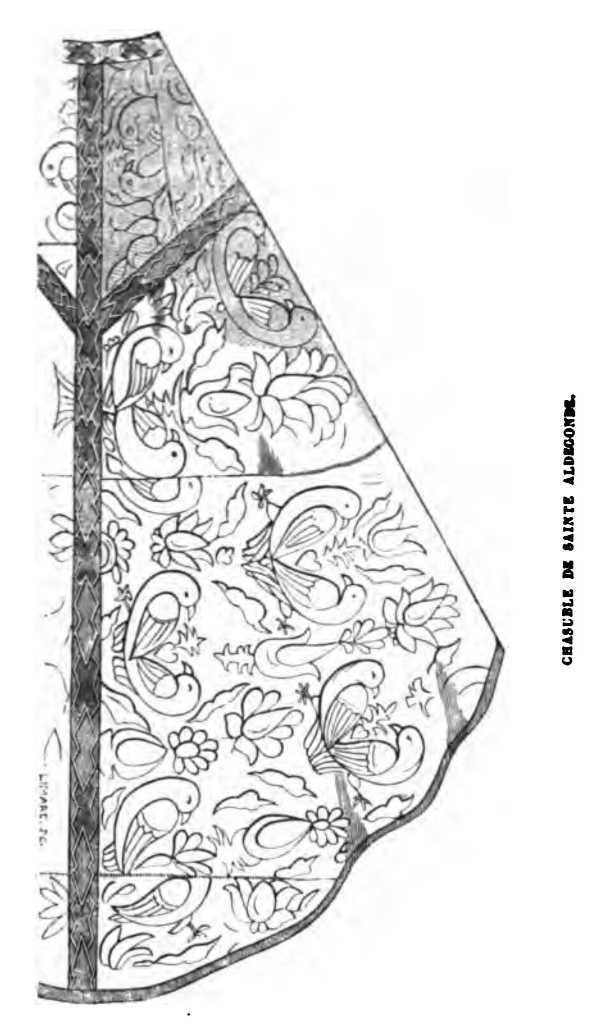
CHASUBLE DE SAINTE ALDEGONDE.

M. de Contencin, préfet du Cantal, nous montra à Lille, en 1845, un dessin colorié fait avec beaucoup de soin de la chasuble dite de sainte Aldégonde, à Maubeuge (département du Nord), et nous autorisa à reproduire ce dessin dans le Bulletin monumental. Nous l'avons donc fait graver, non pas dans son entier, mais de manière à donner un peu plus de moitié de la chasuble et à faire ainsi parfaitement comprendre l'ensemble du vêtement, puisque le côté gauche est en tout semblable à celui qui est figuré.

M. Le Beau, président du tribunal d'Avesnes, nous a fait, de son côté, parvenir les détails suivants sur ce tissu :

« Cette chasuble, dit M. Le Beau, est attribuée à sainte Aldegonde, qui la destinait, dit-on, à saint Ablebert, ou Emebert, son parent. Elle est d'une seule pièce, a la forme de celles que portaient les évêques des Xe., XIe. et XIIe. siècles. Il y a été ménagé, vers le milieu, pour y passer la tête, une ouverture circulaire de 0^{m}. 36 de diamètre. Du bas jusqu'à cette ouverture, le devant a 1^{m}. 2 de hauteur, le derrière 1^{m}. 59. A partir de la même ouverture, le côté de droite et le côté de gauche ont 1^{m}. 7 chacun de largeur. Le devant et le derrière descendant de chaque extrémité latérale en se rétrécissant, se terminent au bas en larges pointes arron-

dies. L'étoffe de cette chasuble est un tissu ouvré, dont la



CHASUBLE DE SAINTE ALDEGONDE.

chaîne se compose de fils d'or plats et minces, et dont la

trame est en gros fil d'une soie couleur de vin, les broderies représentent deux oiseaux de proie en regard, entre lesquels on voit, dans plusieurs groupes, un cœur; en d'autres une fleur et des feuillages. Chacune des fleurs ou chacun des bouquets, s'entrelacent tellement qu'il n'est pas facile d'en distinguer le commencement ni la fin ; ils ont environ 0m. 25 de hauteur, et chaque feuille, une largeur d'environ 0m. 4. Le tour de la chasuble et celui de l'ouverture intérieure sont bordés d'un galon de soie. Deux croix fort longues, du même galon, sont attachées, l'une sur le devant, l'autre sur le derrière de cet ornement sacerdotal, qui est doublé en taffetas violet, et recousu en quantité d'endroits ; ces divers accessoires, qui ne sont peut-être pas extrêmement anciens, mais dont les couleurs sont ternies, produisent un effet peu gracieux. Quoiqu'il faille apparemment ranger la chasuble dans la même catégorie que la pantoufle, le testament et les fontaines de sainte Aldégonde, elle n'en est pas moins très-remarquable, non seulement par le nombre des années, mais aussi par la façon de l'étoffe, l'industrie et l'adresse qu'elle suppose. »

Il nous serait difficile, ne l'ayant pas vu, d'émettre une opinion sur l'âge de ce tissu qui nous paraît d'ailleurs beaucoup moins ancien que les autres. Nous allons maintenant écouter le savant membre de l'Institut qui a bien voulu nous dire son opinion sur quelques-uns de nos anciens tissus.

LETTRE ADRESSÉE A M. A. DE CAUMONT,

Sur deux des tissus précédents et sur un autre tissu précédemment figuré dans le Bulletin monumental ;

Par M. CHARLES LE NORMAND,

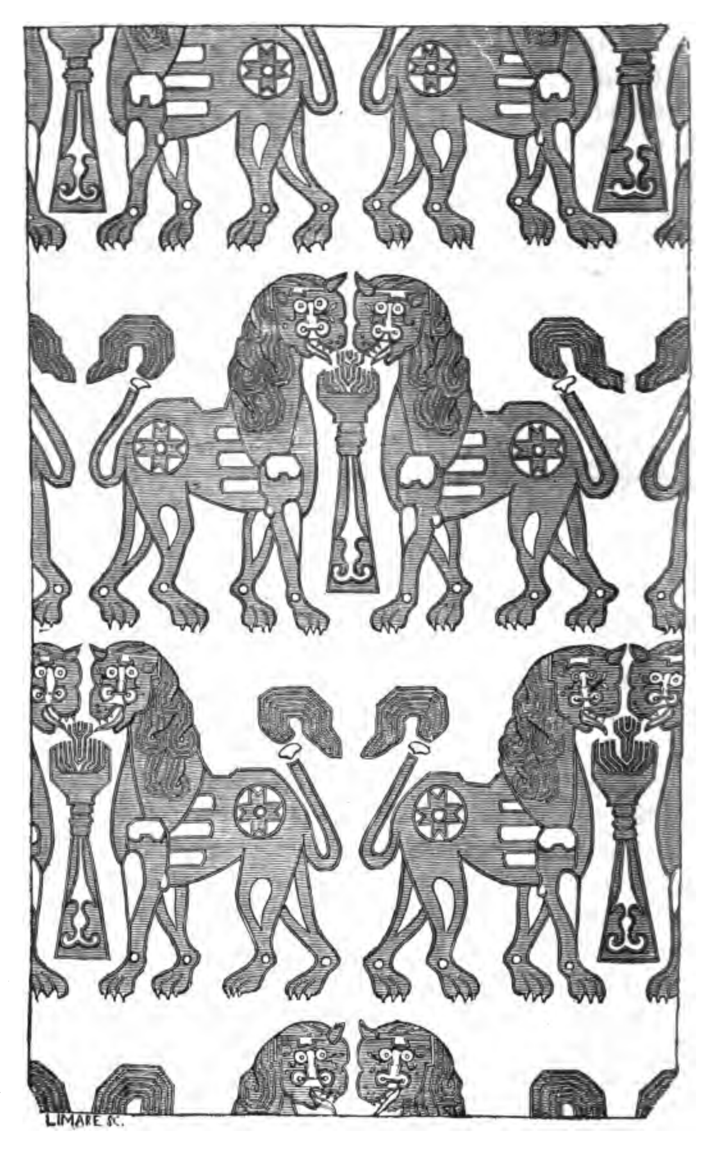
Membre de l'Institut, conserv. du cabinet de médailles de la biblioth. nationale

Mon cher Monsieur,

Je réponds, en peu de mots, aux questions que vous avez

bien voulu m'adresser relativement aux précieuses étoffes de soie que vous avez signalées à l'attention des antiquaires. J'avais vu la chape de saint Mesme entre les mains de M. Godard, à Angers, dans le cours du printemps dernier, et dès lors je crus pouvoir faire remonter ce tissu à une époque extrêmement ancienne, et j'y reconnus des indications positives d'une origine Sassanide. La seconde pièce (provenant d'un reliquaire du Mans) et que M. Hucher a figurée l'année dernière dans le Bulletin monumental, est encore plus remarquable sous ce double rapport. Quant à la troisième (la chape de Charlemagne), elle me semble appartenir à une époque un peu moins reculée ; quoique les emblêmes empruntés aux anciennes religions de l'Asie, tels que l'arbre sacré appelé *hom* et les *lions ailés* y soient reconnaissables, on y aperçoit cependant l'influence du goût arabe, et je n'éprouverais aucune répugnance à admettre que ce tissu ait fait partie des objets envoyés par Haronn-El-Raschil à Charlemagne, selon le témoignage formel d'Eginhart. On sait qu'il entrait dans la politique du célèbre Khalife de cultiver l'amitié du puissant empereur d'Occident, et les *aigles* qui forment le principal ornement du tissu en question peuvent avoir été indiqués à l'ouvrier Persan, chargé de l'exécuter, comme un emblême tout-à-fait approprié à la personne qui devait le recevoir en présent. Jamais le prestige de l'aigle romain ne s'est effacé aux yeux des Orientaux, et je l'ai vu, en 1841, déployé sur le Bosphore, à la proue de la galère d'honneur du sultan Abd-ul-Medjed, comme une marque de l'héritage des empereurs de Bysance.

Le tissu conservé au Mans n'offre que des emblêmes de la religion de Zoroastre. L'objet placé entre les deux lions est un *pyrée* ou autel du feu. Les deux lions eux-mêmes se distinguent par une particularité qu'on retrouve sur les monuments Sassanides ; je veux parler de ces figures en forme



ANCIEN TISSU CONSERVÉ AU MANS.

d'astre ou *d'étoile* qu'on voit imprimées au haut de la cuisse de chacun de ces animaux.

Voici le croquis d'un groupe de deux lions qui se croisent pour s'élancer en sens inverse l'un de l'autre et qu'on re-



marque sur un vase d'argent doré, de travail Sassanide, du IVe. siècle de notre ère, dont le cabinet des Antiques a fait récemment l'acquisition. Vous remarquerez les mêmes étoiles aux épaules de ces lions, dont le dessin et le style rapellent d'ailleurs l'étoffe du Mans d'une manière frappante. Un autre rapprochement non moins remarquable nous est offert par le fameux bas-relief des *Lions* qu'on voit encore au-dessus de la principale porte de Mycène. J'en mets sous vos yeux un croquis tiré du second volume de l'ouvrage de Morée. Vous y reconnaîtrez sans doute, comme M. Creuzer l'avait fait depuis long-temps, un *Pyrée* entre deux *Lions*, avec le *bois* disposé sur l'autel pour entretenir le feu sacré, au lieu de la *flamme* qu'on voit sur l'étoffe conservée au Mans. La représentation du *Pyrée* et des *Lions* à l'entrée de la ville d'Agamemnon ne peut plus nous étonner depuis que les dessins recueillis en Assyrie par M. Layard, l'heureux et habile émule de notre compatriote M. Botta, nous ont appris qu'aucun des emblêmes de la religion de Zoroastre

n'était étranger au culte professé par les Assyriens. C'était à la même source que les Pélopides, originaires de l'Asie Mineure dont une partie, au moins, avait figuré parmi les dépendances du grand Empire d'Assyrie, avaient puisé la connaissance et l'usage de ces emblêmes religieux.

A côté des *deux lions croisés* de notre vase d'argent se trouve la fidèle représentation du *Hom*, telle que vous l'avez vue tant de fois répétée dans les dessins de M. Layard. C'est aussi le *Hom* qu'il faut reconnaître sur la chape de saint Mesme, dans la plante allongée, placée entre deux animaux de race féline, à la peau mouchetée, au col mince et à la tête comparativement petite qui ne peuvent être que des *Guépards*, sorte de panthère, facile à apprivoiser et dont les Indiens se servent encore à la chasse. Ces animaux sont enchaînés par le cou à un autre objet, dont la forme rappelle celle d'un *pyrée*. L'ensemble de ces représentations offre dans un mélange d'emblêmes religieux et d'usages propres à la vie des princes de l'Asie, mélange qui atteste la même origine et la même époque que celui du tissu conservé au Mans. Or, la tradition veut que l'étoffe de Chinon ait servi de vêtement sacerdotal à saint Mesme (*Maximus*), disciple de saint Martin de Tours, lequel, après avoir dirigé le monastère de l'Ile Barbe auprès de Lyon, revint à Chinon, sa patrie, et y accepta la direction d'un autre établissement monastique. Saint Mesme était encore très-jeune, lorsque son maître mourut, l'an IV de notre ère. En supposant qu'il ait prolongé son exis-



tence jusque, par de là, le milieu du Vᵉ. siècle, ce serait vers cette dernière époque qu'il faudrait placer l'exécution en Perse et le transport dans l'Occident de la chape de St.-Mesme. Le tissu, en lui-même, justifie parfaitement la tradition que nous venons de rapporter. Ainsi le pieux respect de l'église catholique, non-seulement pour les reliques de ses héros, mais encore pour les objets possédés par eux, nous a conservé un tissu fragile, vieux d'au moins quatorze siècles, et qui, dans sa décoration, reproduit des emblêmes déjà en usage du temps des Patriarches.

Agréez, mon cher Monsieur, l'expression de ma haute considération avec celle de mes sentiments les plus affectueux et les plus dévoués.

N. B. On désigne par le nom de *sassanide* le second empire de Perse, fondé par Ardeschire Babegan, l'an 223 de notre ère, et détruite l'an 652 par les Arabes. Cet Empire fut très-florissant pendant toute la durée du IVᵉ. siècle et le commencement du Vᵉ.



LA TOUR DU ROI RICHARD,

A CHALUS ;

Par M. DE VERNEILH,

Inspecteur divisionnaire de la Société française.

La mort de Richard-Cœur-de-Lion, devant le château de Châlus, cet événement, dont les conquêtes de Philippe-Auguste furent en quelque sorte la conséquence, est demeurée étrangement mystérieuse. Comme le roi d'Angleterre n'avait guère à sa suite, dans sa dernière et lointaine expédition, que ces bandes mercenaires qui commençaient alors à remplacer les anciennes milices féodales, les chroniqueurs anglais, ainsi que ceux du nord de la France, semblent avoir ignoré la vraie cause de ses démêlés avec le vicomte de Limoges, ses vrais motifs d'assiéger Châlus ainsi que les détails essentiels de ce siége, enfin le véritable nom de l'homme qui le frappa mortellement. Au lieu de la vérité qui parvenait parfois si difficilement au fond des cloîtres où s'écrivait l'histoire, on a recueilli les bruits confus, divers, contradictoires, qui s'établissent sans le moindre fondement et se propagent avec une merveilleuse facilité, parmi le peuple, après tout grand évènement.

Comme le château de Châlus a laissé des ruines considé-

rables, j'ai conçu la pensée de les étudier au point de vue de cette mort illustre dont elles furent le théâtre, et de discuter les traditions qui s'y rattachent. Il m'a semblé que c'était une des occasions où l'archéologie pouvait être le plus directement utile à l'histoire.

Je prendrai, pour point de départ dans mes recherches, non le récit de Roger de Hoveden ou de Rigord, mais celui qui se trouve dans *la bibliothèque des manuscrits*, à la suite de la chronique de Geoffroy du Vigeois, ignorée ou négligée de la plupart des historiens; cette dernière version porte cependant en soi bien des garanties d'authenticité auxquelles, peut-être, nous en ajouterons de nouvelles.

Ce n'est qu'une note, il est vrai, et une note anonyme, mais la place qu'elle occupe dans le recueil du Père Labbe, permet de penser qu'elle provient de l'abbaye du Vigeois, située non loin de Châlus. Il est de plus évident par l'exacte orthographe des noms d'hommes et de lieux, par l'extrême précision des détails, qu'elle a été écrite par un contemporain ou peu s'en faut, par un habitant du Limousin et par un homme parfaitement renseigné. En voici le texte :

« Anno ab incarnatione Domini 1199 Richardus Anglo-
« rum rex fortissimus ictu sagittæ ad humerum percussus
« cum obsedisset *turrem quandam* in quodam castro Lemo-
« vicencis pagi quod appellatur *Châlus-Chabrol*. In præ-
« dictâ turri erant duo milites cum aliis circiter 38 hominibus
« et feminis. Unus ex militibus vocabatur Petrus Bru, alter
« Petrus Basilii, de quo dicitur quod sagittam cum arbalista
« tractam emisit qua percussus Rex intra duodecim diem
« vitam finivit videlicet feria tertia ante diem dominicam qua
« celebratur ab ecclesia processio in ramis palmarum octavo
« idus aprilis decima hora noctis. Ipse interim dum ægro-
« taret præceperat suis ut obsiderent castellum vicecomitis
« quod appellatur *Nuntrum* et quoddam aliud municipium

« quod appellatur *Montagut*, quod effecerunt, sed morte
« regis audita confusi recesserunt. Proposuerat ipse rex in
« corde suo omnia castra et municipia prædicti Ademari vice-
« comitis destruere. Bibl. mss. libr. P. Labbæi, t. 2, p.
« 302 et suivantes. »

« L'an de l'incarnation de Notre Seigneur, 1199, Richard, l'intrépide roi des Anglais, fut frappé d'un trait à l'épaule, pendant qu'il assiégeait une *certaine tour* dans un *certain château* du Limousin qui se nomme Châlus-Chabrol. Dans la susdite tour, il se trouvait deux chevaliers avec environ 38 autres personnes, hommes et femmes ; l'un des chevaliers se nommait Pierre Bru, l'autre Pierre de Basile. On dit de ce dernier qu'il lança le coup d'arbalète dont le Roi mourut douze jours après la troisième fête avant le dimanche où l'église célèbre la procession des Rameaux, le huit des ides d'avril, à la dixième heure de la nuit. Pendant sa dernière maladie il avait ordonné aux siens d'assiéger le château du vicomte appelé Nontron ainsi qu'un autre fort qu'on nomme Montagut ou Piégut, ce qu'ils firent, mais à la nouvelle de la mort du Roi, ils se retirèrent en désordre. Richard avait résolu dans son cœur de détruire tous les châteaux et tous les forts du susdit vicomte Aymar. »

On nous dit ici que le roi Richard assiégeait, lorsqu'il fut atteint mortellement, non point l'ensemble du château, mais une certaine tour dans le château, et comme on ajoute qu'on y trouva, lorsqu'elle fut prise, deux chevaliers seulement et trente-huit personnes de condition inférieure, hommes et femmes, il faut chercher, à Châlus, une tour qui ait pu être privée de communications avec le reste de la place et former l'objet d'un siége séparé. Nous en trouvons une, en effet, et c'est justement celle que la tradition nomme la tour du roi Richard. — On pourrait croire à présent qu'elle faisait partie des fortifications du bourg, non de celles du châ-

teau proprement dit, car elle occupe avec ses dépendances l'angle rentrant d'une enceinte murale dont les deux branches envelopperaient les maisons du bourg actuel ; mais il paraît qu'à Châlus, de même que dans les localités voisines de Pierre-Buffière (1), on avait bâti un château double, de manière à contraindre les assaillants, de diviser leurs forces et de faire deux siéges au lieu d'un. Il y avait donc le château principal, qui s'élève aujourd'hui sur le sommet d'une colline isolée de toutes parts, et le château bas, situé de l'autre côté d'un petit vallon et dans une position beaucoup moins avantageuse en apparence ; le premier est de style Roman, sauf quelques fenêtres évidemment percées après coup ; le second appartient plutôt au style ogival de transition, autant qu'on en peut juger par ce qui subsiste aujourd'hui. — Le croquis suivant les reproduit l'un et l'autre.

On voit d'abord, au premier plan, tout ce qui reste du château bas. C'était la partie qui se rapprochait le plus du château supérieur ; un intervalle d'environ deux cents mètres l'en séparait. A l'opposé se trouvaient, dit-on, d'autres tours plus considérables qui constituaient le corps principal du château bas, mais des maisons particulières ont envahi leur emplacement et fait disparaître leurs dernières traces depuis un demi-siècle. — Ces dernières fortifications, fussent-elles prises, et la grande cour envahie par l'ennemi, la garnison de celles qui figurent dans le dessin, pouvait continuer à se défendre. C'est même dans cette prévision que la tour de Richard avait été placée, non du côté de la campagne, mais à l'angle intérieur de ce petit bâtiment carré que nous appellerons un châtelet. De sa plate-forme on n'en dominait pas moins les dehors de la place et de ses nombreuses meur-

(1) Henri-le-Vieux, père de Richard, assiégea successivement deux châteaux de Pierre Buffière.

trières en croix ; les arbalétriers prenaient en flanc les assaillants qui auraient voulu enfoncer la porte ou escalader les fenêtres. Je ne sais si l'on était isolé de la cour par un fossé intérieur : je ne le suppose pas. En tout cas, la porte n'était point précédée d'un pont-levis, ce qui est d'autant moins extraordinaire qu'on n'en trouve guère en Limousin avant le XIVe. siècle ; à défaut de cette invention et de celle des herses, qui paraît avoir été connue plutôt, on se contentait de doubler de fer les vantaux des portes et de les consolider par une poutre qui glissait horizontalement dans des coulisses ménagées dans l'intérieur de la muraille. Puis, la porte forcée, on s'attachait à ménager des surprises aux assiégeants. — Ils se trouvaient le plus souvent, non dans les logements de la garnison, mais dans une cour étroite entourée de hautes murailles, sorte de puits où ils risquaient fort d'être assommés avant d'avoir renversé les derniers abris des assiégés. Malgré l'exiguité du châtelet de Châlus, c'est ainsi qu'il est disposé : de la porte, dont l'ogive, à double rangs de voussoirs, est fortifiée d'un arc de décharge en plein-cintre, on débouche dans une cour, et de là, on entre dans un corps de logis à deux étages, qui sert aujourd'hui de prison ; la tour attenante offre dans son intérieur trois chambres octogones en forme de coupoles. On monte de l'une à l'autre, non par une vis, mais par une rampe qui tourne en spirale dans l'épaisseur du mur. La plus élevée est la plus commode ; elle a une fenêtre géminée en plein-cintre et une cheminée. Ses autres ouvertures sont généralement en ogive, et particulièrement celle qui est percée dans le haut de la façade. Le chapiteau en pierre calcaire de la colonnette, qui divise les ogives secondaires, est finement sculpté de feuilles de lierre et la base n'a déjà plus de scotie. — Si cette fenêtre n'a pas été refaite, le style qui domine dans cette construction est décidément le style ogival. — En l'absence de tout document historique,



Jules de Verneilh del.

CHATEAU ET TOUR DU ROI RICHARD, A CHALUS.

j'estimerais, d'après les autres monuments du pays, que le bâtiment dont il s'agit remonte de 1240 à 1280, environ, et il y aurait par conséquent deux à parier contre un qu'il est postérieur à 1199, date de la mort de Richard. Mais cette considération n'est point suffisante pour faire mettre entièrement de côté une tradition aussi positive et aussi formelle.

Autre difficulté : Les habitants de Châlus ne se contentent pas d'assurer, sur la foi des traditions, que le coup d'arbalète qui atteignit Richard, était parti de tel endroit ; ils ajoutent que le Roi se trouvait, à cet instant fatal, en tel autre endroit, précisément sur une roche qui sort du milieu des herbes d'une prairie voisine. — Aussi bon nombre d'Anglais, qui se rendent aux eaux des Pyrénées, se font un devoir d'en détacher quelque fragment et déjà une bonne partie du rocher est passée à l'état de reliques. — Or, de la plate-forme de la tour jusqu'au rocher, il y a bien, en ligne droite, quelque chose comme 150 mètres, et je me demande, avec anxiété, si jamais arbalète a porté si loin ; j'ai beau me répondre à moi-même que Richard, selon toute apparence, était simple spectateur des travaux du siége et que par conséquent il devait se trouver à une distance raisonnable ; encore une fois j'ai quelque peine à concevoir, malgré la grande élévation de la tour, que le meilleur arbalétrier et la meilleure arbalète aient pu faire semblable prouesse.

Ah ! si l'on était libre de chercher ailleurs et dans le château principal, cette tour isolée, dont parle notre chronique, on aurait bien plutôt trouvé. Au milieu du Bayle ou de la grande cour, et protégé par une double enceinte, l'une de simples murailles, l'autre de hauts bâtiments flanqués de tours engagées, le donjon se dressait à 25 mètres de hauteur. Il existe encore intégralement ; on voit qu'il est de style roman, malgré sa forme relativement moderne et qu'il existait certainement au temps du siége ; il est rond et a 30 mètres

de circonférence. Ses murs, bâtis en gros moëllon de schiste, sont d'une solidité inébranlable; isolé de toutes parts, il n'a point de porte : une fenêtre en tient lieu. A moins de saper la tour pierre à pierre, il fallait dresser une machine contre cette fenêtre, la briser en morceaux et s'élancer un à un au milieu de la troupe des assiégés. — C'est là qu'une garnison réduite à moins de 40 soldats, peut encore essayer de se défendre contre une armée. C'est dans cette maîtresse tour que des femmes doivent attendre l'ennemi, c'est dans ce dernier refuge que quelques hommes courageux destinés au supplice, par un roi orgueilleux et cruel, peuvent lutter jusqu'au dernier moment et tenter une suprême vengeance.

Vous le voyez, Messieurs, si la Société française se décidait à consacrer une inscription au souvenir de la mort de Richard, le plus grand événement, certes, au moins par ses résultats, qui se soit passé en Limousin, nous nous trouverions assez embarrassés quand il s'agirait de placer ce petit monument. Comment se fier entièrement à la tradition; et, d'un autre côté, comment n'en tenir aucun compte, un fait aussi grave, aussi saisissant, aussi public que la mort du Roi Cœur-de-Lion, devrait, plus qu'aucun autre fait historique, avoir laissé des traces durables dans la mémoire des populations Limousines. Lors donc que ces souvenirs existent, lorsqu'ils se présentent avec ce caractère de notoriété et de précision, supposerait-on volontiers qu'ils n'ont rien de vrai, rien de réel et qu'ils portent tout-à-fait à faux.

Mais revenons à l'histoire, et tâchons de la vérifier encore par les monuments. — L'homme qui atteignit Richard d'un coup mortel s'appelait-il réellement Pierre de Basile (Petrus Basilii) plutôt que Guy, ou que Jean Sabras, ou que Bertrand de Gourdon? Notre chronique anonyme est-elle mieux renseignée, à cet égard, que Guillaume Le Breton, Roger de Hoveden ou Gervais de Cantorbéry? — Je le crois.

— D'abord, et c'est une remarquable coïncidence, le nom de Petrus Basilii est répété par Raoul de Dicé; puis, dans l'ordre des probabilités, que devaient être ces chevaliers qui s'étaient jetés pour le défendre, dans le château de Châlus? sans doute des vassaux du vicomte possessionnés dans le voisinage. Eh! bien, je crois savoir quels étaient les fiefs qui obligeaient au service du vicomte Pierre Bru et Pierre de Basile. A huit kilomètres à l'ouest de Châlus, on voit le château de Mont-Brun ou de Mont-Bru, forme patoise du même nom, en latin *Mons-Bruni*. C'est une vaste construction du XVe. siècle, mais au milieu de laquelle on distingue des débris beaucoup plus anciens et spécialement un donjon carré très-élevé. Un peu plus au nord, à dix ou douze kilomètres de Châlus, se trouve le bourg de Champagnac, désigné dans les vieilles cartes par le nom de *Basile-Champagnac* : ce serait l'apanage de Pierre de Basile.

Ce château de Nuntrum et celui de Montagut, que Richard faisait assiéger par ses soldats pendant qu'il se mourait de sa blessure, ne sont autres que Nontron et Piégut. Encore aujourd'hui Nontron se prononce très-exactement Nuntrum en patois, et quant à Piégut (Podium acutum), on sait que puy et mont sont synonymes dans notre idiôme local. Dans cette petite ville et dans ce village, il y a deux châteaux très-différents d'importance, mais tous deux de style roman et qui remontent certainement à la fin du XIIe. siècle. Comme à Châlus les donjons de ces châteaux sont cylindriques et construits de moellons énormes, comme à Châlus ils avaient pour porte une fenêtre en plein-cintre, élevée d'au moins 5 mètres au-dessus du sol. L'un et l'autre appartenaient alors, et ont presque toujours appartenu au vicomte de Limoges. C'est seulement au XVe. siècle, lorsque le Périgord et la vicomté de Limoges étaient réunis dans les mêmes mains, que la baronie de Nontron fut distraite du Limousin, mais elle con-

tinua jusqu'à la révolution de faire partie du diocèse de Limoges. Les deux châteaux de Nontron et de Piégut, très-voisins l'un de l'autre, sont situés à huit ou neuf lieues de Châlus, sur l'extrême frontière du Limousin, du côté de l'Angoumois. Cette circonstance vient confirmer les conclusions du savant mémoire publié par M. Grellet-Dumazeau, dans le Bulletin de la Société archéologique et historique de Limoges (1).

Evidemment, en effet, Richard poursuivait un système d'opérations militaires qui consistait à réduire successivement tous les châteaux du vicomte de Limoges et du comte d'Angoulême. Aussi celui de Châlus étant pris, il se jetait sur ceux de Nontron et de Piégut qui réunissaient les possessions du vicomte et celles de son puissant confédéré.

On voit très-bien aussi l'origine et la cause de la confusion commise par Gervais de Cantorbéry, lequel raconte que Richard fut tué devant un château du comte d'Angoulême, nommé Nontron. On savait vaguement, dans le monastère habité par Gervais, que le roi d'Angleterre guerroyait au fond du Poitou contre le comte d'Angoulême et contre son frère utérin, le vicomte de Limoges. On savait que l'armée anglaise se trouvait devant le château de Nontron lorsque Richard mourut. Il fallut coordonner au moyen de quelques erreurs ces renseignements épars.

M. Grellet-Dumazeau a déjà fait justice de ces fables absurdes qui attribuaient la construction du château de Châlus-Chabrol à je ne sais quel Lucius Capreolus, tandis que Chabrol est une épithète patoise encore usitée d'ailleurs, qui se rapportait soit à l'emplacement soit à l'ancienne physionomie du double château de Châlus. — Il a également réfuté cette opinion très-répandue que Richard cherchait un trésor à

(1) T. I, page 130.

Châlus. J'aurais autant aimé croire, pour mon compte, qu'au moment même où Richard était blessé, un dard tombait aux pieds d'un évêque Anglais qui célébrait la messe à Rome, avec cette inscription : *Telum Lemovicæ occidit leonem Angliæ.* Cela aussi est raconté sérieusement. La chronique, dont je me suis efforcé de constater l'authenticité, est la seule qui ne contienne rien de merveilleux, la seule qui soit précise et complète malgré sa brièveté.

Nous recommandons surtout cette particularité importante, que Richard était fermement résulu à détruire tous les châteaux du vicomte de Limoges. Cela indique leur extrême animosité et une rancune de longue date. M. Leymarie (1) a parfaitement raconté tous les détails des luttes précédentes soutenues par Aymar V contre les princes Angevins. Une nouvelle prise d'armes dut mettre en fureur l'irascible Richard. Mais pour l'honneur de celui qui fut vicomte de Limoges, n'attribuons pas à de la pure turbulence et à un esprit de trahison ces révoltes sans cesse renaissantes; gardons-nous, en effet, de croire que l'hommage, la foi et la loyauté du lien féodal, n'étaient, comme on l'a dit trop souvent, que la soumission à une force actuelle. Les droits de Richard, si bien définis et si nettement déterminés en Angleterre et en Normandie, étaient incertains et surtout moins étendus en beaucoup de parties de l'Aquitaine, car il représentait simplement les anciens ducs. Ces droits, il voulait cependant, dans l'orgueil de sa puissance, les exercer partout de la même manière. Aussi des contestations s'élevaient fréquemment entre ce roi ou son prédécesseur et les seigneurs d'Aquitaine, et au moyen-âge, entre pareilles gens, tous ces procès étaient des guerres.

(1) Histoire du Limousin.

NOTICE

SUR UNE DÉCOUVERTE

DE 450 DENIERS ROMAINS

FAITE A AVEZÉ, PRÈS LA FERTÉ-BERNARD

(SARTHE);

Par M. E. HUCHER,

Membre du Conseil de la Société française.

Dans le courant du mois de décembre 1846, un habitant des environs d'Avezé (Sarthe) découvrit, sur le territoire de cette commune, un petit trésor composé d'environ 450 deniers d'argent, de monnaie romaine, renfermés dans un vase de verre. Ce trésor, recueilli par un orfèvre de la Ferté-Bernard, m'ayant été cédé quelque temps après, j'ai pu en examiner à loisir la composition et dessiner le vase qui le contenait. Ce dernier est maintenant déposé au musée des monuments historiques de la ville du Mans, auquel j'ai fait hommage de ce curieux échantillon de verreries romaines.

Les signes qu'on remarque dans la partie supérieure de

cette vignette se trouvent placées au fond du vase, sur la face externe; ils constituent vraisemblablement une *marque de fabrique;* on y voit un *P* renversé, qui paraît avoir la valeur de la lettre Q; un ornement assez bizarre l'entoure de toutes parts; aux deux extrémités sont deux signes singuliers qu'on prendrait pour des *sigma* si l'on ne devait plutôt y voir des instruments de la profession des verriers.



La forme du vase est applatie; des personnes qui l'ont vu presqu'entier, m'ont dit qu'il ressemblait parfaitement au flacon dans lequel on renferme de nos jours la préparation alimentaire dite *Racahout des Arabes*; il devait avoir 15 centimètres de hauteur sur 10 de largeur environ.

L'épaisseur du verre varie entre deux et quatre ou cinq millimètres; sa teinte est verdâtre. Les médailles ont laissé sur les parois des traces circulaires qui lui serviront de certificats d'origine.

La monnaie la plus récente, celle qui par conséquent donne la date de l'enfouissement, est d'Elagabale (218-222); mais le fond du vase étant assez fortement empreint de trace d'usure, on peut admettre que sa confection remonte aux premières années du IIIe. siècle.

La monnaie la plus ancienne était de Néron. Un seul exemplaire de ce règne figurait du reste dans l'enfouissement; on remarquait également une monnaie unique de Galba, *l'empereur à cheval;* le règne de Vespasien était représenté par une dixaine de médailles; celui de Domitien n'en offrait que 8. Parmi les six exemplaires au nom de Nerva, l'on remarquait ÆQVITAS AVGVSTI, SALVS AVGVSTI, CONCORDIA EXERC. Les règnes qui fournissaient le plus grand

nombre de monnaies étaient ceux de Trajan, d'Hadrien, d'Antonin et de Marc-Aurèle. Il peut être curieux de savoir comment le numéraire romain du haut empire était constitué, de quels éléments divers il était composé, et combien peu de doubles figuraient dans cette masse de 450 deniers.

Pour arriver à ce but, j'ai jugé utile de donner la description complète des médailles de Trajan et d'Hadrien qui se trouvaient dans l'enfouissement : on verra par là que presque toujours les types étaient uniques, que les doubles étaient en minorité, et qu'il n'existait qu'un ou deux types représentés trois fois.

MONNAIES DE TRAJAN.

Revers. P.M.TR.P.COS. IIII. PP. Hercule sur une base.

P.M.TR.P.COS.... L'Empereur passant avec un trophée.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS.... En exergue : FORT.RED. La fortune assise.

COS.V.P.P.S.P.Q.R OPTIMO. PRINC. Victoire écrivant sur un bouclier : DACICA.

COS.V.P,P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. En exergue : DAC.CAP. La Dacie captive.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. Un captif assis ou accroupi.

PARTHICO. P.M.TR.P.COS.V... Tête radiée du soleil.

S.P.Q.R. OPTIMO. PRINCIPI. Trois enseignes.

2 *exempl.* PARTHICO.P.M.TR.... S.P.Q.R. En exergue : FORT. RED : La fortune assise.

S.P.Q.R OPTIMO. PRINCIPI. L'Empereur à cheval.

DIVUS. PATER. TRAJAN. Trajan le père, assis sur la chaise curule.

P.M.TR.P.COS II. P.P. Personnage assis.

COS.V.P.P.S.P.Q.R. OPTIMO. PRINC. Victoire sur un char, une couronne et une palme à la main.

3 *exempl.* P. M. TR. COS. IIII. P. P. Victoire marchant avec les mêmes attributs.

2 *exempl.* P. M. TR. P. COS.... P. P. Victoire marchant.

P. M. TR. P. COS. VI. P. P S. P. Q. R. En exergue : PROVID. Femme debout, un globe à ses pieds.

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. La paix brûlant des armes. En exergue : PAX.

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRI.... L'empereur en habits longs, l'olivier à la main, à ses pieds un chameau.

S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. La victoire assise, l'olivier à la main, un barbare à genoux.

COSVPPSPQR OPTIMO PRINC. L'empereur en habits de guerre, nicéphore.

2 *exempl.* P. M. TR. P. CO....., S. P. Q. R L'empereur en habit court, le pied sur un casque.

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. L'Empereur assis, nicéphore.

2 *exempl.* COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. La Monnaie debout.

PARTHICO. DIVI. NERVAE. F. P. M. TR. P. COS. En exergue : IVSTICIA ; la justice assise.

PONT. MAX. TR. P COS. II. La paix ou l'abondance, un rameau à la main.

2 *exempl.* S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. La colonne trajane.

2 *exempl.* COS. V. P. P. S. P. Q. R OPTIMO. PRINC. Trophée d'armes.

COS, V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. Victoire à gauche.

COS. V. P. PS. P. Q. R OPTIMO. PRINC. La fortune à gauche.

S. P. Q. R. OPTIMO. PRINCIPI. Femme debout, une gerbe à la main droite, la gauche levée soutenant un plat rempli.

P. M. TR. P. COS. V. P. P. S. P. Q. R. Homme nu debout, deux épis à la main gauche, une couronne à la droite.

2 *exempl.* P. M. TR. P. COS III. P. P. Victoire assise.

COS. V. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. Un Dace debout, des armes à ses pieds. En exergue : DAC. CAP.

S. P. Q, R.... OPTIMO. PRINCIPI. L'empereur en armes, la tête à droite.

COS. V. P. P. S. P. Q. R OPTIMO. PRINC. Femme debout appuyée sur une colonne, un caducée à la main.

PONT. MAX. TR. POT. COS. II. L'empereur assis sur la chaise curule.

COS. P. P. S. P. Q. R. OPTIMO. PRINC. La monnaie assise.

MONNAIES D'HADRIEN.

Revers. FORT. REDVCI. Deux personnages se donnant la main.

AEGYPTOS. L'Egypte couchée, le sistrum à la main, un ibis devant elle.

TELLVS. STABIL. Personnage debout.

2 *exempl.* GERMANIA. La Germanie debout, en armes.

AFRICA. L'Afrique couchée tenant un scorpion, à ses pieds un *modius.*

NILVS. Le Nil couché; hyppopotame et crocodile.

COS. III. Le soleil ou une étoile dans un croissant.

2 *exempl.* ROMA. FELIX. Rome pacifère assise.

P. M. TR. P. COS. II. Dans le champ : ETER. AVG. Femme tenant à chaque main un buste couronné.

P. M. TR. P. COS III. Rome nicéphore.

INDVLGENTIA. AVG. P. P. En exergue : COS. III. Femme assise.

SALVS. AVG. Hygée debout donnant à manger à un serpent dressé sur un autel.

PIETAS. AVG. Personnage les mains levées devant un autel.

VOTA PVBLICA. Personnage devant un autel.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS. III. En exergue : CONCOR. Femme assise.

COS. III. Pallas debout, la haste renversée.

COS. III. La Monnaie.

2 *exempl.* SPES P. R. Femme debout.

VICTORIA. AVG. Victoire passant.

P.M.TR.P.COS. FORT. RED. En exergue : Femme assise.

2 *exempl.* COS. III. Personnage assis dans une chaise à dossier élevé.

FIDES. PVBLICA. Femme debout.

2 *exempl.* MONETA. AVG. La Monnaie.

COS. III. Femme assise.

P.M.TR.P.C.OS. III. Femme debout, des épis à la main.

P.M.TR.P.COS III. Dans le champ : SAL, AVG. Femme debout devant un autel.

COS. III. L'empereur debout, nicéphore.

COS. III. Femme voilée.

P.M.TR.P.COS III. L'empereur assis, nicéphore.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS III. Femme voilée, les deux mains levées.

FELICITAS. AVG. COS. III. Femme avec une corne d'abondance.

P.M.TR.P.COS. III. La Monnaie.

P.M.T.R.P.C.... Dans le champ PIETAS. Femme debout.

2 *exempl.* COS. III. L'empereur en armes, le pied gauche sur une boule.

VICTORIA. AVG. Victoire assise.

COS. III. Pallas assise, un rameau à la main.

2 *exempl.* P.M.TR.P.COS. En exergue : SAL. AVG. Femme assise devant un autel.

PIETAS. AVG. Personnage assis, une patère à la main.

P.M.TR.P.COS. III. En exergue : REPVB. Femme assise, un rameau à la main.

P.M.TR.P.COS. II. En exergue : IVSTITIA. Femme assise.

COS. III. Femme un arc à la main.

3 *exempl.* COS. III. Victoire assise.

La même composition se faisait remarquer dans les règnes de Marc-Aurèle, de Vérus et de Commode; très-rarement, on rencontrait un type multiplié au-delà du nombre deux.

Le trésor renfermait sept médailles de Sabine, parmi lesquelles : IVNONI REGINAE, et VENERI ETERNAE.

Faustine mère et Faustine jeune étaient représentées par d'assez nombreux exemplaires; une particularité spéciale aux médailles de Faustine jeune m'a frappé. Sur deux pièces, au revers de CONSECRATIO, se trouvaient des effigies qui, assurément n'étaient point celles de Faustine, mais bien de Lucille d'une part et de Crispine de l'autre; de plus, ces médailles avaient, en tout point, l'aspect, la forme, la négligence de dessin et de frappe de celles des deux impératrices que je viens de citer. Doit-on conclure qu'elles ont été émises par ces dernières, et que ce sont des espèces de *restitutions* (1)?

(1) Eckhel n'a pas signalé cette circonstance dans son traité *De numis consecrationum*, fin du *dernier volume du Doctrina num. vet.* Il paraît reconnaître quelques faits de ce genre dans les médailles de consécration d'Antonin.

Les médailles d'Antonin, généralement bien conservées, présentaient plusieurs types rares ; je citerai entr'autres deux charmants exemplaires de la médaille d'Antonin au revers de Marc-Aurèle jeune.

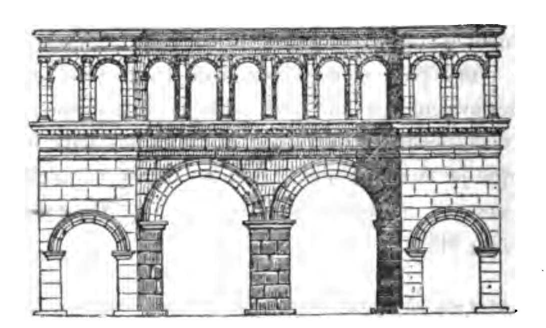
Parmi les 8 médailles inscrites du nom de Lucille figuraient : PVDICITIA. VENVS VICTRIX. DIANA LVCIFERA. CONCORDIA. et IVNO REGINA.

On remarquait VENUS, CONCORDIA et VENVS VICTRIX de Crispine.

Enfin il n'y avait qu'un Albin, deux Elagabale et une fort belle Julia Paula.

Ces trois dernières médailles étaient à fleur de coin.

Avezé où le trésor a été trouvé, est une localité fort ancienne ; elle est nommée ABACIACVS dans un diplôme de Pépin : « *Villam autem nominatam Abaciacum cum omni* « *integritate in pago cenomanico ad monasterium Sancti* « *Dionisii condonavit et confirmavit Pipinus Rex, primo* « *anno regni sui* » (Mabillon, de re diplom. p. 491) ; plus tard, Avezé est nommé *Avelliacus*, *Avesiacus*, *Aveseium*, *Avezeium*, *Avesseyum*. (*Cauvin*, Géog. anc. du Maine.)



NOTICE

SUR L'ÉGLISE DE CHAMP-LE-DUC,

(DÉPARTEMENT DES VOSGES);

Par M. DIGOT,

Inspecteur de la Société française pour la conservation des monuments.

La Lorraine, malgré la richesse et l'industrie de ses habitants, est peut-être de toutes les provinces de France celle qui a conservé le plus petit nombre de monuments historiques. Elle fut autrefois couverte d'églises romanes et ogivales; mais les calamités de toute nature qui pesèrent sur elle au XVIIe. siècle, ont amené la destruction de la plupart de ces admirables édifices. On sait que, sous le règne du malheureux Charles IV, la Lorraine fut envahie et ravagée par les Français et les Suédois; à cette époque désastreuse, beaucoup d'églises furent pillées, brûlées, démolies ou transformées en forteresses par les bandes qui parcouraient le pays; d'autres périrent par suite du défaut d'entretien, et quand Léopold vint, après le traité de Riswick, prendre possession des états qu'avaient gouverné ses ancêtres, et ramener dans notre province la paix et l'abondance, on fut obligé de reconstruire totalement ou partiellement une foule

d'églises rurales qui tombaient en ruine. Le mauvais goût du XVIII[e]. siècle contribua encore notablement à diminuer le nombre des édifices élevés pendant le moyen-âge. Aujourd'hui, il n'est pas aisé de rencontrer dans nos campagnes une église entière dont la construction remonte à cette époque. La plupart de celles qui ont échappé à tant de causes de destruction ne sont plus intactes, et presque toujours un portail, une nef, une abside de formes modernes viennent malheureusement et disgracieusement s'accoler à la partie ancienne qui a survécu.

Cependant plusieurs monuments curieux ont échappé tous entiers au sort fâcheux qui les menaçait, et parmi ceux qui ne sont plus intacts, il en est qui méritent de fixer l'attention des artistes, des archéologues et des historiens. Notre province a conservé, grâce à la bonne qualité des matériaux, quelques édifices des XI[e]. et XII[e]. siècles, que nous nous proposons de décrire successivement dans le *Bulletin monumental*, et qui suffisent, nous le croyons du moins, pour déterminer quels furent, en Lorraine, les caractères du roman secondaire et du style de transition.

Ces observations seront neuves jusqu'à un certain point, car les études archéologiques ont commencé fort tard dans cette province. Le nombre des hommes qui s'y livrent est encore extrêmement restreint, et il est résulté de cette lenteur à s'instruire, des actes de vandalisme que tout le monde déplore aujourd'hui.

Nous décrirons d'abord les édifices les plus anciens que possède la Lorraine, et en première ligne nous placerons l'église de Champ-le-Duc, qui nous paraît avoir été élevée dans la première moitié ou au plus tard vers le milieu du XI[e]. siècle. Si l'archéologie était moins avancée de nos jours, on serait même tenté d'assigner à cette église une date plus reculée ; car une tradition, qui se conserve encore dans les

Vosges, en attribue la construction à Charlemagne et la fait par conséquent remonter à la fin du VIIIe. ou au commencement du IXe. siècle. Cette erreur, évidente pour toute personne un peu familiarisée avec les études archéologiques, doit être attribuée à une circonstance rapportée par Eginhard, par l'auteur des *Annales metenses* et par un autre chroniqueur de la même époque. Il résulte d'un récit de ces trois annalistes, récit que nous rapporterons tout à l'heure, que les Carlovingiens possédaient à Champ une *villa* dans laquelle ils se rendaient quelquefois pour se livrer aux délassements de la chasse et de la pêche. Champ est, en effet, situé à l'entrée des grandes vallées et des profondes forêts des Vosges, à proximité de la Vologne et de plusieurs autres cours d'eau ; en un mot, il est admirablement placé pour faire une station de chasse digne d'un souverain.

Maintenant il ne reste plus rien de la *villa* Carlovingienne ; on montre seulement aux étrangers, au-dessous des fondations d'une maison, un vieux pan de mur, qui peut bien avoir deux mètres d'épaisseur, et que l'on suppose gratuitement avoir appartenu à la maison de Charlemagne.

On a voulu voir aussi dans le nom même de Champ, en latin *Campus*, une preuve de la grande antiquité de ce village, et on a prétendu que cette dénomination lui a été donnée parce que Charlemagne y avait convoqué un champ de mai ou un champ de mars. Hâtons-nous de dire que rien dans l'histoire ne vient appuyer cette assertion et que le nom de Champ, soit seul, soit réuni à d'autres mots, se rencontre fréquemment en Lorraine. Nous citerons seulement, pour en donner la preuve, les villages ou hameaux de Champenoux (*Campus spinosus*), de Chamdray (*Campus directus*), de Champigneulles (*Campaniola*), de Champ-du-Pain, de Champ-des-Brayes, de Champ-à-Nabor, enfin un village et un hameau appelés tous deux Champ, situés

tous deux dans les Vosges, et distincts de celui qui nous occupe (1).

Malgré la fausseté de cette étymologie, on ne peut nier que le village de Champ-le-Duc ne soit un des plus anciens de notre province. Les séjours qu'y firent plusieurs princes de la famille de Charlemagne, y attirèrent de bonne heure un certain nombre d'habitants. Nous avons dit que Charlemagne lui-même s'y rendait quelquefois. Eginhard, l'auteur des *Annales metenses* et le rédacteur de la chronique intitulée : *Annales rerum francicarum quæ a Pipino et Carolo magno gestæ sunt*, rapportent que, vers le mois de juillet 805, l'empereur se rendit d'Aix-la-Chapelle à Thionville, de Thionville à Metz et de Metz à Champ pour chasser dans les Vosges. Ils ajoutent que, pendant son séjour dans cette *villa*, son fils Charles revint victorieux d'une expédition contre les Slaves de Bohême, qu'à son entrée sur le territoire de l'empire, il apprit que Charlemagne se trouvait à Champ, et qu'il se rendit dans cette localité, pour annoncer lui-même à son père l'heureux succès de son expédition. L'annaliste Messin ajoute, que l'empereur le reçut avec une grande joie, *cum gaudio suscepit* (2).

(1) V. Durival, description de la Lorraine et du Barrois, t. III, pages 73-75 ; Calmet, Notice de la Lorraine, t. I, col. xxxiij, et t. II, col. xxij et xxiij.

(2) Nous nous bornons à reproduire le récit d'Eginhard ; celui des deux autres chroniqueurs est à peu près identique.

« ..... Eodem anno (805) misit exercitum suum cum filio suo Karolo « in terram Sclavorum qui Behemanni vocantur, qui omnem illorum « patriam depopulatus, Ducem eorum nomine Lechonem occidit : et « inde regressus in Vogesum sylvam ad patrem venit in loco qui dicitur « Camp. Nam Imperator julio mense de Aquisgrani profectus, per Theo- « donis villam atque Metis transiens, Vogesum petiit, ibique venationi « vacans, post reversionem exercitus ad Rumerici castra profectus, « ibique aliquantum temporis moratus, ad hyemandum in Theodonis

L'importance de Champ augmenta encore dans les siècles qui suivirent, et son église devint le centre d'une paroisse très-considérable, de laquelle dépendaient les villages ou hameaux de Laveline, Prey, Fiménil, Beaüménil, Fays, Laval, Belmont, Domfaing, Malieu, La Chapelle, Tiriville, Neunc, Biffontaine, Saint-Jacques-du-Statt, Vienville, Granges, Frambeménil, Evelines, Seroux, etc., et enfin la ville de Bruyères, dont la cure ne fut érigée que le 15 juillet 1612 (1).

L'étendue et l'importance de cette paroisse expliquent comment on a pu construire dans une localité éloignée des grands centres de population un édifice aussi remarquable que celui dont on va lire la description.

Cette église n'est malheureusement plus entière ; vers l'année 1720, époque où elle avait pour curé le savant Sommier, qui fut plus tard archevêque de Césarée et grand Prévôt de l'insigne collégiale de St.-Dié, on en reconstruisit le portail et les trois nefs, à l'exception cependant des piliers et des arcades appuyées sur ces piliers.

L'église de Champ est orientée suivant les traditions catholiques. On y pénètre aujourd'hui en traversant une sorte de portique ayant 9 mètres environ de largeur et 4 mètres 20 centimètres de hauteur. Ce *pronaos* appartient aux nouvelles constructions ; mais, selon toutes les apparences, il a été élevé sur les fondations d'un ancien vestibule. On entre dans la nef actuelle par une seule porte qui n'a rien de remarquable

« villa Palatio suo consedit » V. *Eginardi annales de gestis Caroli magni imperatoris* dans la collection de Duchesne, intitulée : *Historiæ Francorum scriptores*, t. II, p. 252 et 253.

Le passage de la chronique intitulé : *Annales rerum francicarum*, etc., se trouve dans le même vol. page 43, et celui des *Annales metenses* dans le t. III, p. 291 et 292.

(1) V. Pouillé ecclésiastique et civil du diocèse de Toul ; par le P. Benoît Picart, t. II, p. 158-162.

et on découvre immédiatement la disposition et l'ordonnance intérieure de l'église. Elle se compose d'une nef principale accostée de deux nefs plus petites, d'un transept et de trois absides : elle a par conséquent la forme d'une croix latine.

Les trois nefs, d'une longueur de 17 mètres, n'offrent plus d'autres vestiges d'antiquité que quatre gros piliers carrés, quatre piliers monocylindriques et les arcades qui viennent retomber sur ces piliers et séparent la nef principale des deux petites nefs. Les arcades dont nous venons de parler, sont au nombre de trois seulement de chaque côté. La plus rapprochée de l'entrée s'appuie sur un pilastre qui fait saillie dans le mur occidental et sur le premier pilier carré ; la seconde repose sur ce pilier et sur le suivant ; la troisième, enfin, sur le second pilier et sur un pilastre, engagé dans un des massifs soutenant la voûte du transept et la tour qui la surmonte, et que nous décrirons tout à l'heure. Mais ces grandes arcades sont elles-mêmes subdivisées en deux arcades plus petites, qui s'appuyent sur les piliers carrés et sur les piliers monocylindriques que nous venons de mentionner. Cette disposition semble avoir été assez fréquemment observée en Lorraine pendant le XIe. siècle, et on la remarque dans l'un des côtés de l'église collégiale (aujourd'hui cathédrale) de St.-Dié, dont la nef a été, comme l'église de Champ, construite vers le milieu de ce siècle ; là, on voit aussi de grands cintres embrassant des cintres plus petits.

Toutes ces arcades, comme, en général, les anciennes ouvertures de l'église, sont en plein-cintre ; elles n'ont aucun ornement ni aucune moulure ; seulement les grandes forment une saillie assez prononcée au-dessus des petites. Nous devons encore faire observer que la grande arcade voisine de la porte d'entrée n'est pas subdivisée ; l'espace que les deux petits cintres auraient occupé est envahi

aujourd'hui par le buffet d'orgues ; mais nous pensons que, pour établir ce dernier, on a enlevé de chaque côté de l'église un pilier monocylindrique et les arcades qu'il soutenait.

Au-dessus des grands cintres règne un filet en pierre assez saillant ; la disposition de cette partie de l'église nous porte à croire que les trois nefs n'ont pas été voûtées et qu'elles n'ont jamais eu qu'un plafond plus ou moins orné, comme la plupart des églises construites à cette époque (1).

La hauteur de la nef principale est de 7 mètres 50 centimètres.

Nous passerons sous silence les nefs latérales, qui n'offrent absolument rien de curieux. Elles sont éclairées par des fenêtres modernes d'assez mauvais goût.

Les quatre gros piliers qui soutiennent les grandes arcades sont lourds et massifs. Leur couronnement, car elles n'ont pas de chapiteau, est formé d'un tailloir peu élevé, d'un quart de rond, d'une scotie et d'un tore.

Les quatre piliers monocylindriques ne se ressemblent pas; les deux plus rapprochés de la porte ont des fûts parfaitement unis, et ces fûts sont surmontés d'un chapiteau en forme de cube, arrondi par le bas et terminé à cet endroit par un gros tore. Les tailloirs, fort élevés, sont ornés de plusieurs moulures entièrement pareilles à celles qui surmontent les piliers carrés.

Les deux piliers monocylindriques, voisins du transept, ne sont pas semblables à ceux que nous venons de décrire. Celui qui est placé du côté de l'évangile porte un chapiteau

(1) On voit dans le mur, de chaque côté de la nef principale, et au-dessus du filet dont nous venons de parler, trois ou quatre modillons ou consoles en pierre, qui semblent avoir aidé à supporter l'ancien plafond.

godronné et les facettes de la corbeille se prolongent sur le gros tore qui la termine, et sur le fût du pilier jusqu'à la base. L'autre pilier et son chapiteau diffèrent beaucoup de ceux que nous venons de mentionner ; mais une description n'en donnerait qu'une idée fort imparfaite. Les bases sont formées d'un simple chanfrein.

Le transept a 22 mètres 50 centimètres du nord au sud ; il est divisé en trois travées, dont la principale se trouve entre la nef et l'abside. Ces travées sont voûtées en arête, et celle du milieu qui a 12 mètres environ de hauteur, est soutenue par des arcs doubleaux formés d'énormes boudins.

Les retombées de cette dernière voûte s'appuyent sur quatre gros massifs en maçonnerie, ornés de pilastres, de corniches et de colonnes engagées. Ces colonnes sont au nombre de quatre seulement et placées les unes vis-à-vis des autres, deux vers la nef, deux vers l'abside. Elles ont beaucoup d'analogie avec les pilliers monocylindriques de la nef ; leurs chapiteaux sont analogues aux chapiteaux en forme de cube arrondi par le bas, que nous venons de décrire et que l'on retrouve fréquemmcnt, dans les églises de cette époque, sur les bords du Rhin et même en Lorraine, notamment dans la chapelle castrale de Mousson, l'église de Blénod-les-Pont-à-Mousson, celle du prieuré de Flavigny et le vestibule placé sous la tour de l'ancienne église abbatiale de St.-Mihiel. Mais les tailloirs de ces chapiteaux sont tous différents de ceux que nous avons décrits. Ils sont façonnés en biseau et couverts d'ornements. Tantôt, ainsi qu'on peut le remarquer en jetant les yeux sur les dessins joints à ce mémoire, ce sont des espèces d'échiquiers formés par des filets saillants qui se coupent en *fasce*, en *pal*, en *barre* et en *bande* ; tantôt ce sont des palmes ou d'autres ornements empruntés au règne végétal et tous d'un fort bel effet, mais malheureusement empâtés par les nombreuses

couches de badigeon qui recouvrent l'intérieur de l'église.

Ces tailloirs servent de couronnement à des espèces de pilastres accolés aux massifs qui soutiennent la voûte ; ils se prolongent, en forme de corniche, sur les murailles du transept et des trois absides, dans une grande partie de leur étendue.

Les bases des colonnes engagées sont formées de trois gros tores d'une égale épaisseur, mais de diamètres inégaux, qui reposent sur un socle droit, auquel les tores se rattachent par des pattes de forme géométrique et anguleuse. Les massifs de maçonnerie et les pilastres ont un socle droit surmonté d'un chanfrein.

Trois des chapiteaux surmontant les colonnes engagées sont entièrement nus ; mais le quatrième, celui qui termine la colonne placée du côté du sud-est, présente un bas-relief, qui demande une mention particulière. La face du chapiteau qui regarde l'abside offre un cercle dont le contour est tracé par un tore peu saillant. Au milieu du cercle se trouvent deux personnages à cheval allant l'un au-devant de l'autre et se tendant les bras (V. la fig. 1). Celui qui se trouve à la gauche du spectateur, tient à la main un objet qu'il est difficile de déterminer, et qui peut être une palme ou une branche d'arbre. D'après une tradition dont nous ignorons l'origine, le sculpteur aurait voulu figurer sur ce chapiteau l'entrevue de Charlemagne et de son fils Charles, au moment où ce dernier, de retour de sa glorieuse expédition contre les Slaves de Bohême, vint rejoindre son père dans la *villa* de Champ. Le rédacteur des *Annales metenses* dit que l'empereur reçut son fils avec beaucoup de joie, *cum gaudio suscepit*. Ce sentiment semble assez bien rendu sur le bas-relief en question, malgré l'extrême grossièreté du travail. Dans cette hypothèse, l'espèce de rameau qu'un des deux personnages porte à la main, aurait été

placé là pour faire reconnaître le fils de l'empereur, et pour indiquer qu'il revenait victorieux de son expédition. Au surplus, nous ne nous rendons pas garant de l'exactitude de cette explication ; nous savons combien les sculptures historiques sont rares dans les églises du moyen-âge, et nous n'ignorons pas à quelles conséquences absurbes on est arrivé en voulant interpréter historiquement les bas-reliefs et les différentes représentations figurées qui ornent les édifices des périodes romane et ogivale.

Le cercle dans lequel est enfermé le bas-relief que nous venons de décrire, repose sur le dos d'un animal bizarre qui paraît être une espèce de cheval. La face du chapiteau regardant la nef principale présente un autre cercle, ou plutôt un demi-cercle, au milieu duquel on voit un personnage debout, et tellement couvert de badigeon qu'il est impossible de deviner ce que le sculpteur a voulu représenter.

Près des chapiteaux qui surmontent les quatre colonnes engagées du transept, se trouvent des portions de chapiteaux qui font saillie hors des massifs de maçonnerie, et sur lesquels viennent s'appuyer les arcs-doubleaux de la travée centrale. Celui de ces demi-chapiteaux qui est à l'entrée de l'abside du côté de l'épître, présente une tête humaine sculptée, ou pour mieux dire ébauchée, et d'un travail grossier.

Le transept n'est éclairé que par deux fenêtres ouvertes à deux de ses extrémités. Ces fenêtres sont ébrasées à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, et de fort petites dimensions.

Pour arriver des nefs latérales dans le transept, et pour pénétrer de celui-ci dans les petites absides, il faut passer sous des arcades à plein-cintre, très-basses, et qui n'ont rien de remarquable. Les petites absides sont voûtées et ter-

minées par une muraille droite : leur forme est par conséquent quadrilatérale. Au fond de chacune d'elles se trouve une fenêtre qui ne présente plus aucune trace d'antiquité. On voit dans ces absides deux portes très-étroites, par lesquelles on parvenait aux escaliers conduisant sur les combles et au sommet de la tour ; une de ces portes a été murée, et l'escalier voisin démoli, si nos souvenirs ne nous trompent pas.

L'abside principale, dans laquelle on n'arrive maintenant qu'après avoir gravi plusieurs degrés (1), se divise en deux parties bien distinctes. La première, qui forme à proprement parler le chœur de l'église, n'a qu'une seule travée éclairée par deux fenêtres, qui ont été refaites et agrandies pendant le siècle dernier. La seconde ou abside proprement dite, est voûtée en cul-de-four. La longueur totale des deux parties est de 9 mètres. La hauteur est la même que celle du transept ; mais la portion arrondie du fond de l'abside a 55 centimètres de moins.

A l'extrémité orientale de l'église, s'ouvrent trois petites fenêtres romanes fortement ébrasées à l'intérieur. Leurs pieds droits sont accompagnés de colonnettes engagées. Les bases de ces colonnettes se composent d'un cavet séparé par deux tores et s'appuyent sur une espèce de chanfrein ; les chapiteaux cubi-coniques sont dépourvus de tailloirs et ne soutiennent pas d'archivoltes.

Telles sont les observations que nous a fournies l'examen intérieur de l'église de Champ ; elles ont suffi pour nous engager à fixer le milieu du XIe. siècle, comme date de la construction de cet édifice. L'examen de son extérieur ne pourra que nous confirmer dans cette opinion.

(1) Il faut également monter quelques degrés pour pénétrer dans les petites absides.

Nef. Elle ne présente plus au-dehors aucun vestige d'antiquité.

Transept méridional. La petite fenêtre dont nous avons parlé est accostée de deux pilastres à facettes, ou pour parler plus exactement de deux colonnes engagées, qui reposent sur une plinthe assez haute et terminée par un chanfrein. Les chapiteaux de ces colonnes sont couverts d'ornements empruntés au règne végétal, et ne soutiennent rien. Leurs bases sont assez curieuses ; elles sont formées d'une sorte de chanfrein, de deux quarts de rond et d'un autre chanfrein rattachés par des pattes à un socle droit. Enfin, les angles du transept sont soutenus par deux contreforts très-massifs, mais peu saillants, surmontés d'un larmier, qui règne sur toute l'étendue de la façade et sert à éloigner les eaux pluviales.

Transept septentrional. Il n'est pas entièrement semblable à l'autre. Les deux pilastres sont semi-cylindriques au lieu d'être anguleux ; leurs chapiteaux en forme de cube arrondi par le bas, comme la plupart de ceux de l'église ; leurs bases composées de deux quarts de rond, d'un chanfrein, d'une espèce de doucine et d'un second chanfrein, rattachés par des pattes triangulaires à un socle droit, divisé en deux étages, dont le second est en retraite sur le premier ; enfin ces pilastres s'élèvent jusqu'au sommet de la muraille et soutiennent, ainsi que les deux contreforts des angles, une espèce de bandeau, qui sert de corniche, et sous lequel se trouvent aussi des modillons fort simples.

Petites absides. Elles n'ont au-dehors rien qui mérite d'être remarqué. Leurs angles sont soutenus aujourd'hui par d'énormes contreforts élevés il y a déjà plus d'un siècle, pour empêcher l'écartement des voûtes.

L'abside principale, ou pour mieux dire la portion arrondie de cette abside, présente à l'extérieur une orne-

mentation fort curieuse ; malheureusement elle est en partie masquée par une sacristie de construction moderne et de l'effet le plus disgracieux. L'ornementation se compose de deux étages de colonnes établis l'un sur l'autre. Immédiatement au-dessus du sol, règne un soubassement en saillie terminé par un chanfrein ; ce soubassement soutient six colonnes engagées, à bases fort simples, mais dont les chapiteaux surmontés d'énormes tailloirs, sont couverts de différents ornements, de palmes, de galons, etc. Sur ces colonnes reposent les bases de six autres colonnes torses, dont les chapiteaux ont la forme de cubes arrondis par le bas. Enfin, immédiatement au-dessus se trouve une corniche formée d'un simple filet saillant et appuyée sur des modillons (Voyez figure 2e.). Les trois petites fenêtres que nous avons décrites plus haut, sont percées dans les espaces vides qui séparent les colonnes ; elles n'ont à l'extérieur d'autre ornement qu'un gros boudin qui suit leurs contours.

Dans la partie de l'abside qui regarde le sud-est et au-dessous d'une de ces fenêtres, on remarque une ouverture qui a la forme d'un quatre-feuilles encadré dans un cercle ; cette ouverture répond dans l'intérieur de l'église à une arcature ogivale, qui présente, ainsi que le quatre-feuilles, tous les caractères du XVe. siècle, et qui sert d'entrée à une espèce d'armoire, dans laquelle on plaçait soit le St.-Sacrement, comme le supposent quelques personnes, soit une lanterne destinée à éclairer le cimetière. Des ouvertures semblables à celle-ci se voient dans une foule d'églises en Lorraine, et l'absence absolue, aujourd'hui bien constatée, de ces fanaux de cimetière encore assez communs dans l'ouest de la France, a fait penser, non sans raison, qu'elles avaient une destination analogue.

L'arcature que nous venons de mentionner, est fermée

30

au moyen d'une grille en fer d'un travail très-délicat, et formée uniquement des lettres composant la prière de l'*Ave Maria.* Ces lettres qui sont de belles capitales gothiques, se trouvent réunies et liées l'une à l'autre, de manière à présenter une clôture suffisante sans cesser toutefois d'être assez lisibles.

Pour achever ce que nous avions à dire de l'extérieur de l'église, il ne nous reste plus qu'à parler de la tour, qui s'élève sur la travée centrale du transept. Cette tour assez massive est de forme carrée; chacune des faces a 7 mètres de largeur, et la hauteur totale depuis la voûte du transept est de 13 mètres. La toiture est formée d'une flèche en charpente, octogne, et de mauvais goût. A peu près vers le milieu de sa hauteur, la tour est ornée d'un larmier; plus haut encore se trouve un filet en pierre assez saillant, au-dessus duquel s'ouvre sur chaque face une baie romane fort large, atteignant presque le sommet du mur, et divisée en trois petites baies à plein-cintre, dont les retombées, portant des têtes humaines grimaçantes, s'appuyent sur des colonnettes. Le cintre des grandes baies ne présente aucun ornement; mais dans l'espèce de tympan qui surmonte les petites baies, on voit une ouverture de forme ronde. Un filet semblable à celui que nous avons signalé, réunit à la hauteur des chapiteaux les fenêtres des quatre faces.

L'appareil de toutes ces constructions, qui est parfaitement visible à l'extérieur de l'église, ne présente rien de particulier. La partie ancienne a été bâtie en blocs de grès rouge fort commun dans les Vosges. Ces blocs sont de dimensions très-inégales. Nous n'avons remarqué aucune brique, ni aucune trace des appareils romains, que l'on retrouve dans quelques édifices plus anciens que l'église de Champ-le-Duc.

Nous ne pouvons terminer notre notice sans dire un mot du bénitier et d'un font baptismal que l'on voit dans cette église. Le bénitier, de forme pédiculée, nous a paru fort ancien, mais il n'offre pas de sculptures ; les contours et les saillies ont été tellement rongés par le temps qu'il est impossible d'en donner maintenant une description satisfaisante.

Le font baptismal, au contraire, est admirablement bien conservé. Il passe dans le pays pour être aussi ancien que l'église, et on les fait remonter tous deux à Charlemagne ; on sait ce qu'il faut penser de cette prétention relativement à l'édifice, elle est plus malheureuse encore à l'égard du font baptismal. En effet, on ne peut lui assigner une date plus ancienne que le XVe. siècle, et nous en donnerons tout à l'heure la preuve.

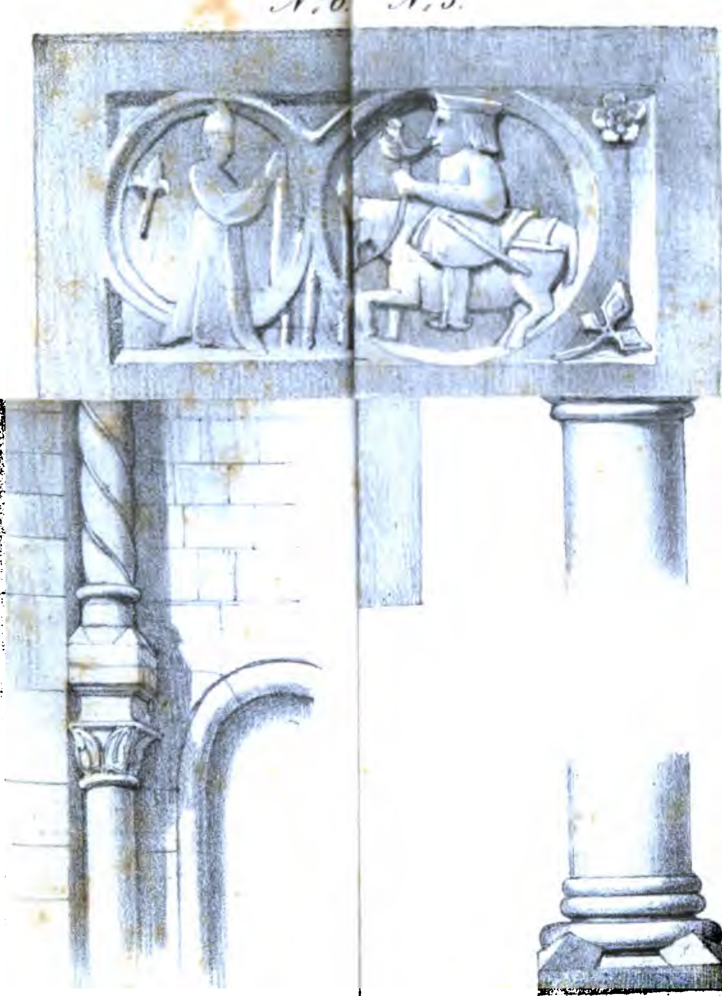
Ce font, dont la forme est octogone, appartient à la classe des fonts pédiculés (1). Il se compose par conséquent d'un calice, d'un fût et d'un socle (Voir figure 3e.). La surface supérieure du calice présente un réservoir hémisphérique assez considérable ; mais, au bas de ce réservoir, on ne voit pas, comme dans la plupart des fonts très-anciens, un trou par lequel l'eau qui avait servi à l'administration du sacrement, s'écoulait à travers la base, jusque dans les fondements de l'édifice. La partie inférieure du calice est ornée de plusieurs moulures ; ce sont d'abord deux quarts de rond de volume inégal, puis un cavet, puis enfin un talon. Le pied ou pédicule est divisé vers la moitié de sa hauteur par une espèce de larmier, et ses faces sont couvertes de losanges. La base, séparée du pédicule par un chanfrein, est formée d'un talon renversé et présentant des losanges d'une scotie et d'un socle droit.

(1) Nous suivons la nomenclature et la classification proposées par M. de Caumont dans son cours d'antiquités, VIe. partie.

Quand on considère tout cet ensemble, le caractère et la disposition de ces moulures, il est impossible de ne pas assigner au font baptismal de Champ la date du XVe. siècle ; mais il est encore une autre preuve qui achève la démonstration. Nous avons dit que le font est octogone ; la partie supérieure du calice offre par conséquent huit faces d'égales dimensions. Deux de ces faces n'ont reçu aucun ornement, sur une autre on voit une fleur à six pétales encadrée dans un cercle ; la quatrième présente deux draperies plissées, semblables à celles que l'on remarque sur les panneaux d'un grand nombre de portes sculptées au commencement du XVIe. siècle ; et, chose plus significative encore, ces draperies sont surmontées de deux ogives en accolade ; or, comme on ne trouve pas d'ogives de cette espèce avant le XVe. siècle, on sera obligé de conclure avec nous, que le font baptismal ne peut être antérieur à cette époque.

Une autre face représente Notre-Dame-de-Pitié, soutenant dans ses bras le corps inanimé de Jésus-Christ ; dans un des angles se trouve un calice, et les trois autres angles renferment des fleurons analogues à ceux qui ornent les édifices du XVe. siècle.

Les trois dernières faces du réservoir offrent des bas reliefs, dont l'interprétation est assez difficile ; cependant après y avoir bien réfléchi, nous croyons pouvoir en donner l'explication suivante. L'un des bas-reliefs en question présente une tête imberbe, à chevelure courte, et coiffée d'une couronne qui a beaucoup d'analogie avec la couronne ducale (Voir figure 5e.). Malgré cette faute de costume, nous pensons que le sculpteur a voulu figurer Charlemagne. Son intention deviendra évidente, si l'on considère le bas-relief voisin sur lequel on voit un personnage à cheval ayant une toque sur la tête, un sabre au côté, et jouant de l'olifant (Voir figure 6e.). Nous ne savons si



nental. Publié à Caen, par M. de Caumont.

HAMPS.

notre conviction sera partagée, mais nous sommes persuadé que ce bas-relief représente Charlemagne se livrant à l'exercice de la chasse. La dernière face du font baptismal est couverte par un bas-relief, que nous regardons encore comme historique. A la droite du spectateur, un homme qui paraît déjà avancé en âge, est à genoux et les mains jointes. Plus à droite, on voit une fleur de lys d'assez grande dimension. A gauche, se tient debout un individu imberbe, vêtu d'une aube qui tombe jusqu'à terre. Il est coiffé d'une mître et tient dans ses mains une longue draperie, ou plutôt un manteau, qu'il a l'air de remettre au personnage agenouillé (Voir figure 6ᵉ.). Au risque de nous tromper encore, nous pensons qu'il faut voir ici le Pape saint Léon III, présentant à Charlemagne le manteau impérial, cérémonie qui eut lieu dans l'église du Vatican, le jour de Noël, la dernière année du VIIIᵉ. siècle.

De tout ce qui précède, nous croyons devoir conclure : 1°. que l'église de Champ, loin de remonter au commencement du IXᵉ. siècle, a été construite vers le milieu du XIᵉ. ; 2°. que cette église est néanmoins une des plus anciennes, peut-être même la plus ancienne que notre province ait conservée ; 3°. que le font baptismal n'a été exécuté que pendant le XVᵉ. siècle ; 4°. enfin que le chapiteau sur lequel on voit deux personnages à cheval et trois des faces du font baptismal offrent, selon toutes les apparences, de véritables représentations historiques (1).

(1) On suppléera à l'insuffisance de notre mémoire au moyen des figures qui l'accompagnent, et qui sont des reproductions fidèles des dessins originaux exécutés il y a environ vingt-cinq ans, par M. Hogard père, d'Epinal. Nous devons les copies de ces dessins à l'obligeance de M. Hogard fils, membre de la Société d'émulation des Vosges. Les originaux accompagnent une notice historique (inédite) sur l'église de Champ, composée en 1822 par M. Mougeot, médecin, à Bruyères.

SÉANCES ADMINISTRATIVES

TENUES A VAUX-SUR-LAISON (CALVADOS)

PAR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR LA CONSERVATION DES MONUMENTS,

Les 19 et 20 Juin 1848.

La session du Congrès archéologique de la Société française, à Dijon, en 1848, étant très-problématique, par suite des événements politiques, le conseil de la Société décida que les demandes de fonds, qui, chaque année, sont reçues à l'occasion de cette réunion générale annuelle, seraient examinées les 19 et 20 juin dans deux séances spéciales, qui auraient lieu à Vaux, chez M. de Caumont.

Par suite de cette décision, l'avis suivant fut adressé aux membres de la compagnie :

« Les membres de la Société française qui auraient des propositions à faire sont invités à assister à ces réunions ; elles auront lieu chaque jour de midi à 4 heures. MM. les Inspecteurs et les membres de la Société qui ne pourraient y assister, sont priés d'adresser *franco* leurs demandes, avant le 10 juin prochain. »

Séance du 19 *juin.*

Le 19 juin, la première séance s'est ouverte, à 1 heure,

dans le parc de Vaux, à l'ombre d'un berceau de verdure ; voici le résumé succinct de cette séance.

M. de Caumont, après avoir rappelé le but de la réunion,



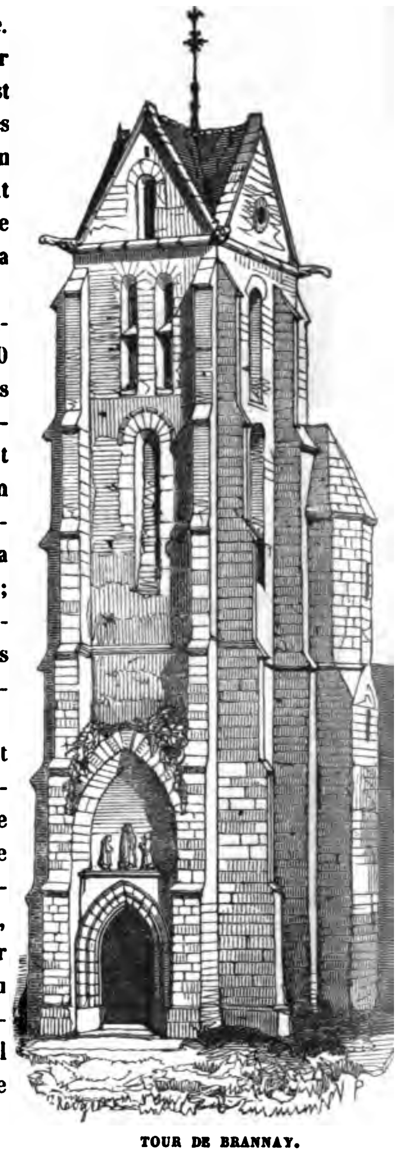
VUE D'UNE PARTIE DU PARC DU CHATEAU DE VAUX.

a communiqué les lettres qui ont été adressées au bureau et

qui sont au nombre de quinze. Il dit ensuite qu'avant de voter de nouvelles allocations, il est bon de reviser le tableau des allocations précédentes, afin de supprimer celles qui n'ont pas reçu leur emploi dans le délai de deux ans, fixé par la Société.

Dans cette catégorie se trouvent : 1°. une allocation de 200 fr. en faveur de diverses églises du Lot ; 2°. diverses allocations faites à Metz et s'élevant à 250 fr. ; 3°. une allocation de 200 fr. faite conditionnellement pour réparations à la chapelle de Châtillon (Rhône); 4°. 140 fr. votés pour concourir à la réparation des aquéducs de Lyon. — Ces diverses allocations sont supprimées.

L'an dernier la Société avait voté à Sens 100 fr. pour rejointoyer le clocher de l'église de Brannay. Sur la demande de M. de Magnitot, sous-préfet de l'arrondissement, qui avait promis de demander d'autre part une allocation au Conseil Général : cet administrateur n'étant plus à Sens, il n'y a pas lieu d'espérer que le travail puisse s'exécuter.



TOUR DE BRANNAY.

M. Victor Petit, de Sens, présent à la séance, pense, au reste, que cette réparation peut être ajournée et que le clocher de Brannay est très-solide; l'allocation de 100 fr. en faveur du clocher de Brannay est rapportée.

Fouilles du Mont-d'Eraines. La Société française avait, sur la demande de M. le Cte. de Beaurepaire et de M. Jenvrain, contribué pour 60 fr. aux fouilles exécutées l'année dernière au Mont-d'Eraines sous la direction de M. Jenvrain, dans un lieu signalé par M. Galeron comme renfermant des constructions antiques. M. Jenvrain a fait parvenir un plan des constructions mises à découvert. M. de Caumont fait connaître la nature des objets qui ont été exhumés; il y a parmi eux beaucoup de modillons en calcaire de Caen qui proviennent de corniches extérieures ou même de corniches intérieures, et un morceau de marbre de Vieux portant un commencement d'inscription; malheureusement les fouilles n'ont pas été poussées assez loin pour faire connaître tout le monument : il y aurait lieu d'en entreprendre de nouvelles. M. de Caumont pense qu'une voie romaine qui s'embranchait avec le chemin haussé tendait vers la partie du Mont-d'Eraines où les constructions ont été trouvées.

M. Raymond Bordeaux présente le dessin d'un piédestal antique trouvé dernièrement à St.-Germain-la-Campagne en reconstruisant la nef de l'église. St.-Germain-la-Campagne est situé sur la limite du département de l'Eure, à peu de distance de la ville d'Orbec et sur le bord de la voie romaine qui conduisait de Lisieux à Condé-sur-Iton, *Condate* de l'itinéraire d'Antonin (1).

(1) V. le Cours d'antiquités de M. de Caumont, t. II, p. 149.
V. aussi les Recherches de M. A. Le Prévost sur les voies romaines du département de l'Eure.

Ce bloc, en marbre de Vieux, intéresse les antiquaires à cause de cette inscription :

NVM AVG
SIGNVMMERCVR
CVM SVA· AEDE EX
. . . . TA

Il forme un piédestal haut de 1m. 12 c. et large de 60



R. Bordeaux del.

centimètres, en le mesurant dans le sens de la corniche très-fruste qui le surmonte. La nef de l'église, où on l'a trouvé

était bâtie en bois; elle paraissait fort ancienne et tombait de vétusté : il servait de base à un poteau de la charpente. Comme on n'a pas de musée convenable à Evreux, M. Bonnin s'est borné à le faire placer dans le jardin des plantes ; mais vu l'existence de fissures profondes où l'eau pénètre, on craint que les premières gelées ne le fassent éclater : c'est pourquoi M. Bordeaux l'a dessiné avec toute l'exactitude possible.

M. de Caumont, après avoir insisté sur l'importance de cette découverte qui paraît prouver qu'il existait un temple de Mercure à St.-Germain ou dans le voisinage, SIGNUM MERCURII CUM ÆDE, fait remarquer que la trace des deux crampons qui fixaient les pieds de la statue sur ce bloc sont encore visibles. Il entretient ensuite la compagnie de quelques voies romaines qu'il a de nouveau parcourues ; il présente le dessin de la tête antique qu'il découvrit à Boulon il y a

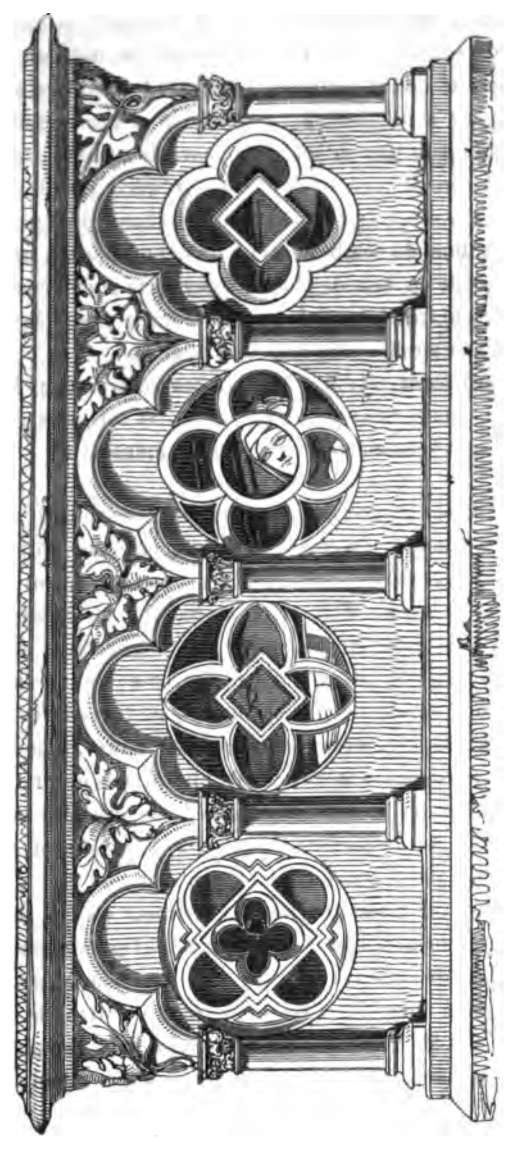


20 ans, et qu'il a fait graver pour la Statistique monumentale. Il indique quelques points où l'on pourrait tenter des fouilles avec chance de succès.

M. le trésorier Gaugain annonce qu'il a payé une partie des sommes votées l'année dernière pour différents travaux, mais qu'il reste plusieurs allocations à solder, les travaux n'ayant pas été commencés. Telles sont les allocations faites pour relever les tombes historiées de Villeneuve-l'Archevêque et pour dégager le tombeau de Cérisiers, département de l'Yonne. A ce sujet M. Victor Petit prend la parole et s'exprime ainsi :

« La Société française, dans l'une de ses séances générales tenues à Sens au mois de Juin 1847, a décidé qu'une somme de 50 fr., qui pourrait être portée à 100 fr., serait allouée pour servir exclusivement à la restauration d'un tombeau placé dans l'église de Cérisiers. M. Victor Petit croit devoir donner quelques nouveaux détails qui serviront de complément à sa notice insérée dans le Bulletin monumental, t. XIII., p. 257.

« Ce tombeau, placé au milieu de la nef, porte une inscription dans laquelle on trouve la date de M. CC. XXVI (1226). Il mériterait donc par son ancienneté d'être conservé, si déjà son caractère d'ornementation ne suffisait pas pour le faire apprécier. La gravure jointe à cette nôte représente l'une des quatre faces latérales de ce petit monument, non pas, il est vrai, tel qu'on le voit aujourd'hui, mais tel qu'on le voyait il y a peu d'années seulement. La base, et même une partie des colonnettes, fut enfouie sous un carrelage nouveau, quand on éleva le sol de la nef pour l'assainir un peu. Soit respect ou indifférence de la part des ouvriers, on ne changea rien à la position du tombeau ; la moitié disparut sous le niveau du carrelage nouveau. C'est précisément pour remettre au jour le soubassement du petit monument, qu'une somme de 100 fr. a été mise à la disposition d'une commission chargée de veiller à la bonne et prompte exécution de ce travail de restauration.



TOMBEAU DE L'ÉGLISE DE CERISIERS (YONNE).

« Voici, sur la proposition de M. Richelet, la nature des travaux à exécuter ; 1°. Enlever autour du tombeau et sur une largeur de 50 centimètres environ le carrelage actuel : 2°. Creuser le sol jusqu'à l'ancien pavé et border l'affouillement d'un petit mur de soutennement, de manière à dégager le soubassement le plus possible sans rétrécir trop le passage déjà assez étroit de l'espace laissé entre les bancs de la nef. Enfin établir autour du tombeau , et à hauteur d'appui , une très-simple grille en bois de chêne, assez forte pour résister aux ébranlements motivés par le passage fréquent des fidèles. Cette grille n'affecterait aucun caractère original.

« Ainsi serait rétabli , dans sa beauté primitive, le tombeau de Guido Brossarz de Cérisiers, et cela sans déplacement, sans remaniement ni retouches inutiles. »

Le Conseil approuve complètement ce principe conservateur de non-déplacement qui devra être mis en pratique aussi rigoureusement que possible , non-seulement à Cérisiers, mais encore dans toutes les localités où de semblables travaux pourraient être entrepris. Le déplacement et le remaniement d'une pierre sculptée présente, en raison de ses dimensions et aussi de sa pesanteur, de très-graves inconvénients. On ne doit réellement passer outre , que lorsque le *statu quo* offre des inconvénients plus grands encore. Ainsi, à l'égard des dalles funéraires ornées de ciselures ou d'inscriptions , le déplacement peut être sérieusement motivé. Le Conseil pense que lorsqu'un tombeau doit être dans un temps plus ou moins proche complètement usé et détérioré par le frottement des pieds, il y a urgence à l'enlever pour le replacer hors de toute atteinte, soit dans une chapelle, soit sur les parois de la muraille. Une simple pierre portant le nom du défunt, dit M. Richelet, peut être mise dans l'emplacement que remplissait la pierre tumulaire primitive. Quel que soit

le respect que commande toujours un tombeau, on ne doit pas hésiter à le déplacer, si par ce moyen, on le préserve de la destruction qui le menaçait.

L'application de ce principe de conservation étant réclamée pour deux dalles funéraires placées dans l'église de Villeneuve-l'Archevêque (Yonne), la Société décide que les pierres tombales de cette église pourront être relevées. Elle nomme M. V. Petit commissaire spécial pour cette opération et pour celle relative au tombeau de Cérisiers.

Le Conseil maintient les différents crédits ouverts à M. l'inspecteur-divisionnaire, Des Moulins, et (sauf ce qui vient d'être arrêté) toutes les allocations inscrites au tableau imprimé dans le dernier compte-rendu et approuvé par la commission de comptabilité le 28 mars 1848.

On passe à la discussion des demandes de fonds adressées à la Société. La lettre écrite au bureau par M. l'Inspecteur de la division du Mans s'exprime ainsi : « Ne pouvant, à « mon grand regret, assister à la réunion, parce que je fais « partie du jury de la Cour d'Assises de la Sarthe, je vous « prie instamment de présenter au Conseil la note que j'ai « précédemment adressée au sujet des allocations suivantes, « et qui motive ma demande.

Cette demande se divise en deux parties, savoir :

« 1°. Pour les travaux de moulages de divers objets d'art « à l'aide desquels on formerait des séries de modèles de style « et d'époques différentes pour l'instruction des ouvriers qui « s'occupent spécialement de la restauration des anciens mo- « numents, et aussi pour achat de divers objets d'antiquités « propres à servir de types ou termes de comparaison dans « l'histoire de l'art. . . . . 350 fr.

« 2°. Pour secours aux trois églises de Clermont, de « Pringé, et de Châteaux-l'Hermitage comprises dans l'état « de demande de M. l'abbé Tournesac, inspecteur de la « Sarthe. . . . . 200 fr. »

M. de Caumont ajoute, en appuyant la 1re. partie de la demande de l'honorable M. Drouet, l'annonce d'une nouvelle très-importante : M. Hucher, antiquaire si consciencieux et si éclairé, se propose de faire, dans la salle du musée du Mans, un cours d'archéologie, particulièrement à l'usage des architectes, ouvriers sculpteurs, menuisiers, etc., etc.

On comprend combien cet enseignement peut être utile en familiarisant avec les formes usitées aux différents siècles du moyen-âge, ceux qui sont appelés à réparer nos monuments, nos vieilles boiseries, etc., etc. Or, on ne saurait trop engager M. Drouet à compléter la série chronologique de types anciens qu'il a déjà formée en si peu de temps, avec tant de zèle et de succès, et la Société s'associera en facilitant cette œuvre utile, à la bonne pensée de M. Hucher, pensée qui est aussi la sienne et qui serait mise à exécution, dans plusieurs villes, si l'on avait répondu aux exhortations de la Société française, ou plutôt s'il se trouvait quelques hommes aussi capables que M. Hucher ; malheureusement ils sont très-rares : la ville du Mans doit se féliciter de posséder des hommes aussi dévoués et aussi instruits que MM. Drouet et Hucher, on ne saurait trop encourager leurs généreux efforts.

M. Richelet, du Mans, membre du conseil, prend la parole et s'exprime ainsi :

« Le musée monumental de la ville du Mans, fondé il y a deux ans par une commission à la tête de laquelle se trouve M. Drouet, inspecteur-divisionnaire de la Société française, offre déjà un véritable intérêt et est appelé par la suite à rendre de grands services aux études archéologiques.

« Le but de sa création, depuis long-temps encouragée par la Société, était sans doute de recueillir et d'arracher à la destruction tous les fragments anciens, mais il avait encore un autre but non moins important, celui de présenter aux artistes et aux ouvriers habiles, chargés de restaurations ou

de compositions nouvelles, des séries non interrompues de modèles, applicables aux divers genres et aux différents âges.

« Comme il est impossible de se procurer des échantillons originaux en tout et pour tout, on a eu l'heureuse idée d'y suppléer par des moulages. Ainsi, dans un assez bref délai, l'artiste et l'ouvrier pourront venir puiser, là, d'utiles enseignements et se mettre à même de ne pas confondre les divers styles ; et cela avec d'autant plus de facilité qu'un des membres distingués de la commission se propose d'ouvrir un cours pratique en présence même des objets collectionnés.

« Il serait à désirer que de semblables établissements fussent créés dans un grand nombre de localités ; pour y concourir et prouver l'utilité qu'il y attache, le Conseil de la Société française pourrait proposer des primes de 200 fr. aux premières villes où ce projet aura reçu, sur des bases analogues, un commencement d'exécution. »

La proposition de M. Richelet est prise en considération, elle ne fait d'ailleurs que rappeler une délibération déjà ancienne portant que des allocations semblables pourront être faites en faveur des musées de province dans lesquels on formera une série chronologique et bien classée de détails architectoniques. La Société a voté depuis 15 ans diverses sommes pour exécuter des moulages à Angers, à Saumur, à Niort, à Bordeaux, à Saintes, à Poitiers et dans plusieurs autres villes. Ces moulages ont été déposés dans les musées les plus voisins ; le musée d'Angers entr'autres renferme un très-grand nombre d'objets moulés aux frais de la Société française.

La Société s'empresse de faire droit à la proposition de M. Richelet, et d'encourager, comme il le demande, la création de musées d'antiquités dirigés d'après les idées qui ont présidé à la création de celui du Mans.

L'allocation de 350 fr. demandée par M. Drouet est accordée à l'unanimité.

100 fr. sont aussi votés pour réparations à l'église de Clermont, sous la condition expresse que cette somme ne sera employée qu'à des travaux de consolidation, sous la surveillance de MM. Drouet, Tournesac et Hucher.

Les autres demandes sont ajournées.

Le Conseil arrête que 12 exemplaires des Définitions élémentaires de quelques termes d'architecture, seront adressés à M. Drouet, conformément à sa demande, pour être distribués aux ouvriers du département de la Sarthe qui s'occupent de restaurations et de sculpture ; qu'en outre une distribution du même ouvrage et de quelques autres livres d'archéologie pourra, s'il y a lieu, être faite à Bernay.

Plusieurs autres demandes de fonds sont renvoyées à la séance du lendemain.

M. de Caumont communique une lettre de M. Baudot, président de la commission archéologique de la Cote-d'Or, et l'un des secrétaires-généraux du Congrès, annonçant qu'il lui paraît impossible de tenir cette année, à Dijon, le Congrès archéologique de la Société française, même en le retardant jusqu'à la fin de l'année, les préoccupations politiques étant les mêmes; il demande que la session soit remise à l'année prochaine.

Le Conseil, tout en regrettant vivement d'être obligé de renoncer à cette réunion qui devait être pleine d'intérêt, et à laquelle devaient se rendre beaucoup de membres, ne peut que s'en rapporter à ce sujet à l'avis de ceux qui s'étaient chargés d'organiser la session. Le Congrès n'aura pas lieu cette année à Dijon si MM. les secrétaires-généraux persistent à le croire impossible.

Un membre demande si le Congrès ne pourrait pas se transporter à Auxerre, ville intéressante par sa cathédrale, l'église St.-Germain, et qui renferme beaucoup d'hommes instruits;

nous verrions ainsi, ajoute l'auteur de la proposition, une partie du département de l'Yonne qui fait suite à celle que nous avons explorée avec tant d'intérêt l'année dernière à Sens. M. Victor Petit est chargé de prendre des renseignements sur les chances qu'offrirait la ville d'Auxerre pour un Congrès archéologique et d'en faire l'objet d'un rapport ultérieur.

M. de Caumont pense que Nevers est parfaitement situé pour une réunion générale de la Société française ; Mgr. Dufêtre a toujours favorisé les travaux archéologiques et est depuis long-temps membre de la Société, mais il faudrait que M. l'abbé Crosnier voulût bien se charger des fonctions de secrétaire-général, et il n'habite pas Nevers. Nevers est du reste un point sur lequel la Société française devra tôt ou tard se réunir : il en est de même de la ville de Bourges, très-centrale et maintenant si facile d'accès au moyen du chemin de fer. M. de Caumont y est allé l'année dernière pour les mesures préparatoires à prendre si ce projet était mis à exécution, mais les circonstances politiques ont empêché d'y donner suite.

On voit que la Société française ne manque pas de centres bien choisis pour ses réunions ultérieures.

La séance projetée à Bernay aura lieu le 20 juillet dans la grande salle du tribunal de première instance ; elle sera présidée par M. de St.-Germain, inspecteur des monuments de l'Eure : M. Bordeaux remplira les fonctions de secrétaire-général.

Madame Philippe Lemaistre doit y faire plusieurs communications.

M. Bouet est chargé de dessiner plusieurs monuments dont Madame Lemaistre a déjà entretenu la Société à Rouen.

On passe aux diverses communications.

M. Bouet a fait dernièrement des excursions archéologiques dont il est donné connaissance et dont il sera plus amplement rendu compte dans le Bulletin, quand les planches qui doivent accompagner le texte seront gravées.

M. de Caumont rappelle la description, donnée dans le compte-rendu de l'année dernière, du calice de St.-Pierre-le-Rond, à Sens (p. 268 et 289). Ce calice n'avait pu être gravé pour être joint au volume; depuis, le dessin a été mis sur bois et gravé. M. de Caumont le présente comme le



type d'une époque qui a produit beaucoup d'ouvrages dont plusieurs sont conservés dans les trésors de nos églises.

M. Emmanuel Paty, inspecteur de la Société française, pour le département de Seine-et-Marne, qui depuis huit mois habite la ville de Dreux, indique sommairement quelles ont été ses recherches et ses découvertes depuis qu'il s'est fixé dans cette ville; le pays est fertile en monuments qui sont loin d'être connus, et dont la plupart n'ont pas été décrits ou l'ont été de manière à donner de fausses idées. Les voies romaines doivent aussi être plus rigoureusement étudiées, enfin des manuscrits renfermant des documents précieux pourront être examinés avec plus d'attention qu'on ne l'avait fait; plusieurs mémoires seront adressés prochainement à la Société sur cette partie du département d'Eure-et-Loir.

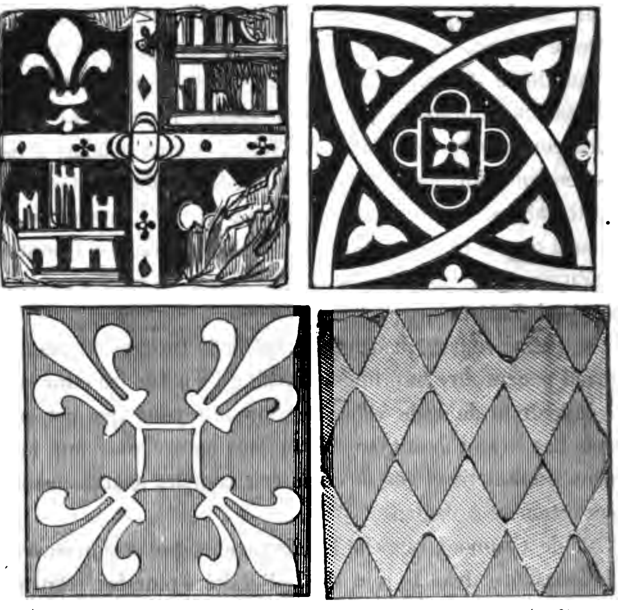
M. Barthélemy, inspecteur divisionnaire de la Bretagne, adresse également des renseignements sur quelques monuments de la Bretagne, et rappelle qu'il a précédemment adressé un volumineux manuscrit intitulé *Rapport sur quelques monuments des Côtes-du-Nord*, ouvrage dont il est l'auteur conjointement avec M. Guimard, membre du Conseil. Ce travail est accompagné de dessins. M. de Caumont dit à ce sujet que le manuscrit devait être imprimé dans le compte-rendu du Congrès archéologique de Dijon, et qu'il sera conservé soigneusement.

M. l'abbé Jouve, chanoine de Valence (Drôme), demande quand pourra être imprimé le travail qu'il a fait parvenir sur la cathédrale de celle ville; le bureau répond que cet ouvrage paraîtra au moins par extrait dans un des prochains numéros du Bulletin et que le manuscrit complet pourra ensuite être retourné à l'auteur.

M. de Caumont rappelle les discussions qui se sont élevées plusieurs fois dans le sein de la Société Française relativement au pavage ancien des églises, notamment la discussion qui a eu lieu à Tours le 8 septembre dernier et dans laquelle

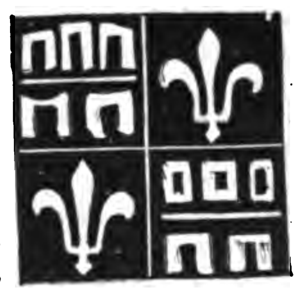
furent entendus MM. Didron, Daly, Verdier, Loriquet, l'abbé Crosnier, Taillard, l'abbé Manceau, Des Moulins, Duchallais, l'abbé Poquet, l'abbé Masson.

Il ne voulut pas l'année dernière interrompre la discussion pour donner des renseignements sur la nature même de ces pavés, parce qu'il s'agissait principalement, à Tours, de se prononcer sur le mode de pavage à employer et non sur la nature des pavages usités aux différents siècles. Aujourd'hui rentrant plus particulièrement dans le côté archéologique de la question, M. de Caumont parle des pavés en terre cuite émaillés qui abondaient dans les constructions civiles comme dans les édifices religieux. Les pavés en terre cuite, du XIIIe. et du XIVe. siècle, se ressemblent tous, et l'on ne peut douter qu'il n'y eut de



grandes fabriques travaillant sur les mêmes patrons et d'après les mêmes principes. M. de Caumont présente divers dessins de

pavés apportés de l'abbaye du Plessis-Grimoult par M. Morière, membre de la Société ; il fait observer que sur tous les pavés du même genre, présumés du XIIIe. siècle ou du XIVe., les mêmes figures, les mêmes armoiries sont reproduites par les fabriques ; ainsi on retrouvait les types que nous venons de figurer dans la salle des Gardes de l'abbaye-aux Hommes de Caen, à St.-Pierre-sur-Dive, à Longues. Il devient évident que ces types avaient été adoptés par les fabriques. Les châteaux (armoiries de Castille) sont une espèce d'ornement très-fréquent non-seulement sur les pavés, mais aussi dans les bordures des vitraux.

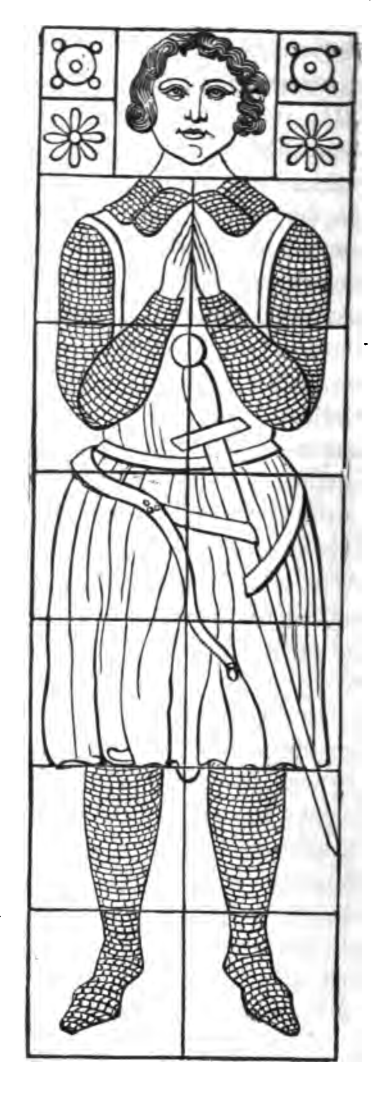


Il a dû exister, en Basse-Normandie, une ou plusieurs fabriques de briques émaillées qui répandaient partout leurs produits, et, dans le Calvados où la pierre est si belle, où on peut la débiter en grandes dalles pour le pavage et les pierres tombales, on a, surtout à une certaine époque, préféré le pavage en terre émaillée. Les belles rosaces de la salle des Gardes de l'abbaye de St.-Etienne, celles du sanctuaire de St.-Pierre-sur-Dive, les pavés de l'abbaye du Plessis-Grimoult, de Longues, de Fontenay et autres le démontrent suffisamment.

On a fait, au XIIIe. siècle et au XIVe., de grandes tombes formées de carreaux en terre cuite émaillée dont la réunion figurait l'image du défunt. Il y en a eu de semblables à Longues; d'après le témoignage de M. Lambert, il en existait aussi de très-belles à Fontenay-sur-Orne, et les dessins nous en ont été conservés dans un manuscrit renfermant des documents sur plusieurs de nos abbayes de la Basse-Normandie (1).

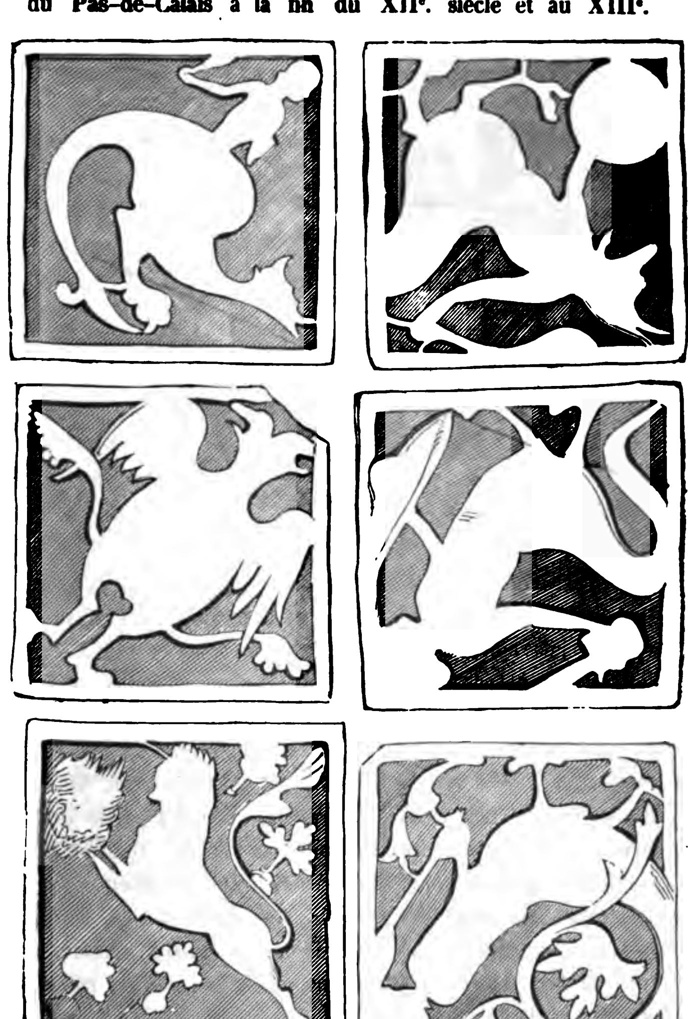
(1) V. la Statistique monumentale du Calvados, par M. de Caumont, t. II, p. 153.

La tombe que voici, dessinée sur bois par M. L. Maufras, membre de la Société, d'après le manuscrit en question, se composait de treize morceaux de briques ayant chacun 8 pouces en carré ; elle représentait un chevalier armé de son épée et vêtu de sa cote d'armes et de la cote de mailles. On en connaissait plusieurs du même genre, à Fontenay. Au Breuil, près Bayeux, M. Lambert a signalé il y a long-temps une belle inscription du XIVe. siècle peinte en noir sur émail jaune ; il y a beaucoup d'exemples épars de l'emploi de la terre cuite émaillée, pour pavages, et l'on pourra en faire l'historique.



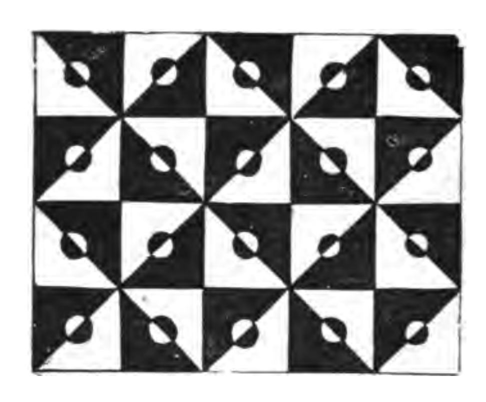
Il ne paraît pas, par ce qui nous reste aujourd'hui, que jamais on ait eu dans nos églises des pavés en pierre incrustés de ciment brun, comme on en voyait dans quelques églises du département du Nord et

du Pas-de-Calais à la fin du XIIe. siècle et au XIIIe.



PAVAGES D'ÉGLISES DANS LE DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

— M. de Caix communique le spécimen d'un pavé de la fin du XIVe. siècle ou du XVe. En passant au Mans, dernièrement,



REPRÉSENTATION D'UN PAVAGE DU XVe. SIÈCLE AU MANS.

dit-il, j'ai vu incrustée, dans les murs des bas-côtés de la nef, une pierre tombale que je n'ai pas eu le temps de déchiffrer, mais que j'ose affirmer être du XIVe. siècle avancé ou du XVe. Cette pierre a cela de particulier, que le personnage qui me semble un évêque, est représenté sur une dalle ou table posée sur six pieds en forme de colonnes. Cette représentation est en perspective, de sorte que le pavage y est représenté. Voici le croquis que j'en viens de faire à la hâte. La partie des carrés et petits ronds qui ne sont pas hachés, figurent la pierre à sa surface polie. Les parties hachées sont en creux et se trouvaient remplies de mastic, de manière à reproduire soit des incrustations de marbre, soit d'autres matières. Toute la dale, lettres, trait et ornements, étaient ainsi taillés en creux et remplis de mastic.

M. G. de Soultrait, inspecteur de l'Allier, était deux jours avant la séance dans le Calvados ; une affaire l'a rappelé à Paris, mais il a chargé le bureau de présenter à la réunion la 1re. partie de sa Statistique monumentale du département de la Nièvre ; elle contient la description détaillée de toutes les communes du canton de Dornes, arrondissement de Nevers ; c'est un travail excellent, rempli de détails curieux, parfaitement conçu et que l'on peut considérer comme un très-bon modèle à suivre. Après l'examen de ce livre et le rapport auquel il a donné lieu, des remercîments ont été votés à M. de Soultrait, et l'invitation pressante lui a été faite de continuer sur le même plan la revue de toutes les communes de la Nièvre : c'est un travail immense, mais dont l'utilité ne saurait être contestée, et qui méritera à l'auteur la reconnaissance de tous les amis de l'histoire.

M. de Soultrait, élève de l'école des Chartes, homme de goût et antiquaire instruit et judicieux, saura conduire à bonne fin cette entreprise si bien commencée. Le conseil a examiné aussi avec le plus vif intérêt la brochure du même auteur, intitulée : *Note pour une bibliothèque Nivernaise.* Le but de cet ouvrage est de faire connaître celles des richesses bibliographiques qui ont échappé jusqu'à ce jour aux investigations des historiens, et de décrire d'une manière exacte celles qui n'ont été qu'imparfaitement indiquées par eux ; il serait à désirer que pour chaque pays il y eût un travail semblable d'entrepris.

La séance est levée à 4 heures et renvoyée au lendemain.

Séance du 20 *juin.*

La séance est ouverte à 2 heures ; MM. Richelet et Gaugain présentent quelques observations sur le procès-verbal de la séance du 19.

M. Gaugain prend la parole pour faire son rapport sur des demandes de fonds qui lui ont été directement adressées : diverses demandes ont été faites pour des églises qui ne sont pas bien connues et dont on a négligé d'envoyer la description ou les dessins; il y a lieu d'ajourner la discussion. Deux autres églises sont connues de la plupart des membres de la Société, ce sont celles de Cottun et de Ryes; M. le curé de Ryes a déjà donné des preuves de son bon goût; son église est une des plus intéressantes du canton; une souscription est ouverte pour l'achèvement des travaux. La fabrique de Cottun désire faire rétablir des colonnettes qui avaient été coupées par suite de l'établissement des boiseries: cette réclamation mérite d'être approuvée. 50 fr. sont accordés à chaque église comme souscription d'encouragement aux travaux projetés. MM. G. de Villers, Lambert et Gaugain sont chargés de surveiller ces travaux.

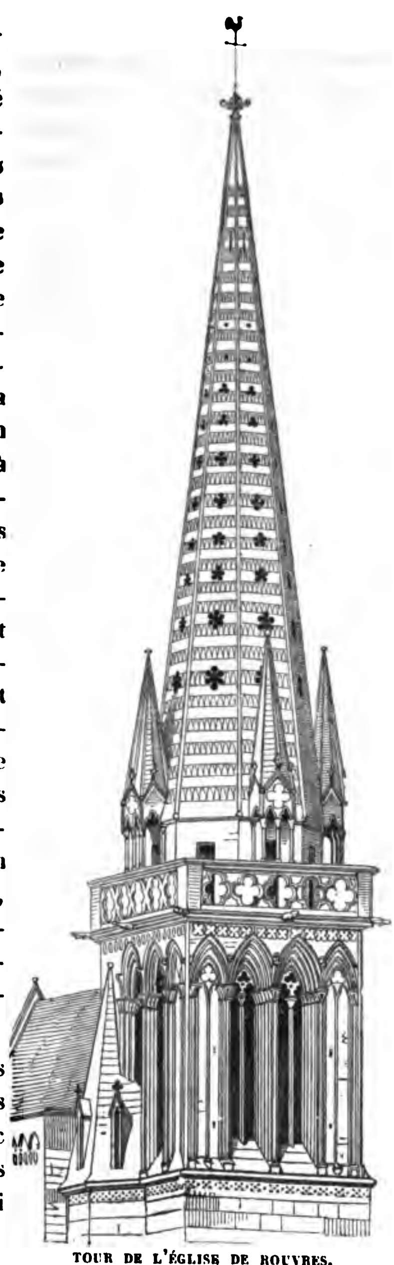
Les 200 fr. votés l'an dernier pour consolider l'église de Ste.-Marie-Aux-Anglais ont dû être employés; cependant la Société n'a pas encore reçu les pièces comptables, et M. Billon, commissaire désigné, n'a pas fait de demande à M. le trésorier.

Quant aux 300 fr. votés pour la belle tour de Rouvres, il n'est pas probable que cette somme soit réclamée d'ici à quelque temps, car il faudrait que le gouvernement vint en aide pour que les travaux pussent être commencés; c'est d'ailleurs une opération très-délicate, comme on l'a vu par le rapport de M. Pelfresne. Le vénérable curé, M. Hugo, vient de mourir dans un âge fort avancé, ce qui ne peut que retarder l'exécution du projet de restauration. En tout cas, les fonds sont prêts et conserveront leur destination.

MM. de Caumont et Victor Petit, qui viennent de faire une tournée dans l'arrondissement de Bayeux, parlent d'un grand nombre de fenêtres refaites ou nouvellement percées dans les

églises de l'arrondissement: M. Delaunay, architecte, a pratiqué dans beaucoup d'endroits des fenêtres ogivales géminées avec une petite rose au sommet comme on en faisait dans le XIIIe. siècle et parfois au commencement du XIVe. La pierre a été très-bien coupée à Vierville, à Etreham, à Campigny et dans d'autres églises et il n'y a pas de critique à faire de l'exécution : seulement il a paru à ces messieurs que partout on avait copié le même patron, bien que les églises offrent des styles un peu différents : il eût été bon de varier le système, et de le mettre parfaitement en harmonie avec les édifices.

A Formigny des ouvertures arrondies au sommet, avec tores et colonnettes un peu lourds et qui



Victor Petit del.

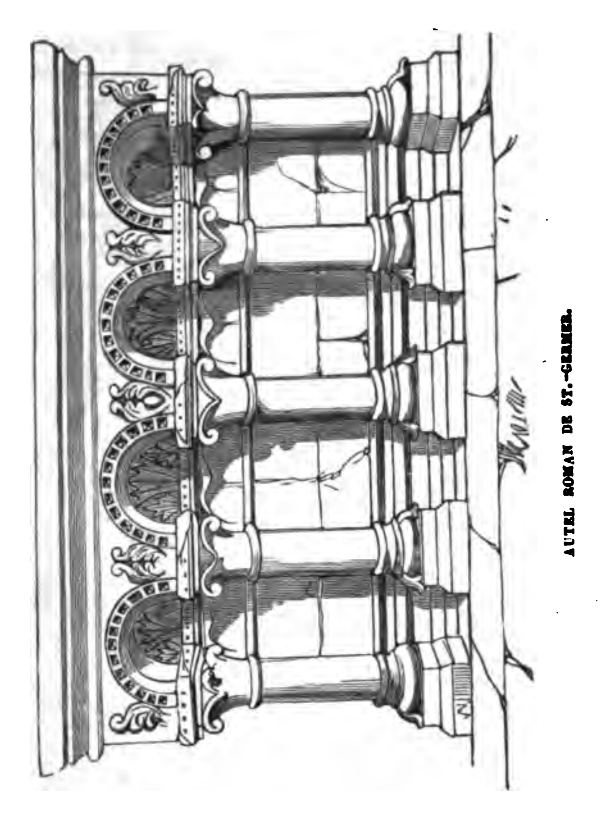
TOUR DE L'ÉGLISE DE ROUVRES.

n'appartiennent à aucun style bien caractérisé, ont été percées dans la nef, du côté du sud. Cette nef est romane, il eût été facile de faire des ouvertures du même style.

A part cette aberration et quelques autres, qui peut-être doivent être attribuées aux entrepreneurs plutôt qu'aux architectes, l'arrondissement de Bayeux se distingue de tous les autres de la Basse-Normandie, par les restaurations nouvellement faites dans le style du moyen-âge ; il n'y en a pas un seul où l'on puisse citer autant de travaux de ce genre aussi convenablement exécutés ; les restaurations de Magny, de Ryes, de Tours, d'Etreham, de Campigny, de Louvières, satisfont sauf quelques détails. Il paraît qu'une grande partie de ces restaurations ont été dirigées par M. Delaunay, membre de la Société française. Il est à craindre seulement que M. Delaunay n'engage parfois MM. les curés à percer des fenêtres neuves pour donner plus de jour, là où il n'y en avait pas, et qu'il ne les détermine ainsi à faire des innovations dont l'effet peut séduire, mais qui modifient plus ou moins l'état primitif du monument ; ainsi la fenêtre à deux bayes dont nous avons parlé, peut être trop brillante et trop élevée pour des églises qui n'avaient primitivement que d'étroites lancettes. Il est un principe que la Société a toujours proclamé, c'est d'innover le moins possible, et de reproduire ce qui existait dans le monument lui-même, sans emprunter à d'autres des détails plus élégants, même lorsqu'ils se rapporteraient à la même période archéologique.

L'église de Tour est très-intéressante surtout depuis les grands travaux qu'on y a faits ; c'est un monument très-important ; le chœur, d'une élévation considérable, paraît du XIVe. siècle : le chevet est très-remarquable d'exécution, et depuis l'enlèvement des boiseries, les arcatures qui ornent les murs latéraux du chœur produisent un grand effet.

Les autels des chapelles du transept ont été construits en pierre ; d'après l'avis de M. Lambert, on a imité l'autel de Saint-Germer. La Société française l'avait indiqué de son côté comme un beau type pour les églises romanes. La nef et le



AUTEL ROMAN DE ST.-GERMER.

transept de Tour appartenant à ce style, on a bien fait de copier l'autel de St.-Germer. Le rétable en pierre qui a été composé pour ces deux autels laisse à désirer : on aurait pu n'en pas faire et l'effet aurait été aussi bon peut-être.

A l'occasion des autels romans pour les églises de ce style, une discussion s'engage à laquelle MM. Gaugain, Richelet et de Caumont prennent part. Plusieurs types sont indiqués



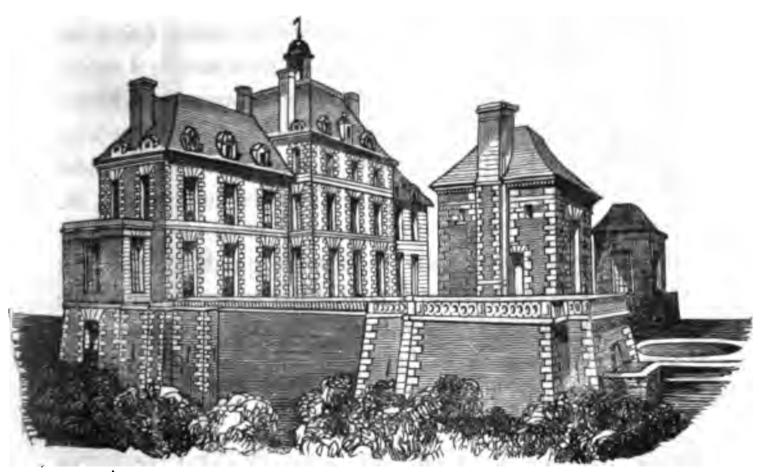
AUTEL ROMAN D'AVENAS (SAÔNE-ET-LOIRE).

comme ayant été, au XIIe. siècle, usités dans nos églises.

M. de Caumont, du reste, les a décrits dans la 6e. partie de son Cours. Pour les églises qui pourraient consacrer quelqu'argent à des sculptures, l'autel d'Avenas paraît à M. de Caumont un très-beau type à reproduire ; on voit sur le devant de l'autel, au-dessous de la table portée sur des colonnes, le Christ dans l'auréole elliptique et les douze Apôtres rangés sur deux lignes.

MM. de Caumont et Victor Petit continuent leur rapport sur l'inspection qu'ils viennent de faire dans l'arrondissement de Bayeux ; M. Victor Petit présente 40 dessins rapportés de cette excursion et qui sont destinés à figurer dans la Statistique monumentale du Calvados.

M. de Caumont a pensé qu'à une époque où la propriété se divise de plus en plus, où les impôts toujours croissants accablent la propriété foncière, les châteaux sont plus que jamais en danger de périr, il a donc cru devoir reproduire quelques châteaux modernes dans la suite de la Statistique



Bouet del.

CHATEAU DE BALLEROY.

monumentale, ce qu'il n'avait pas fait dans le 1er. volume.

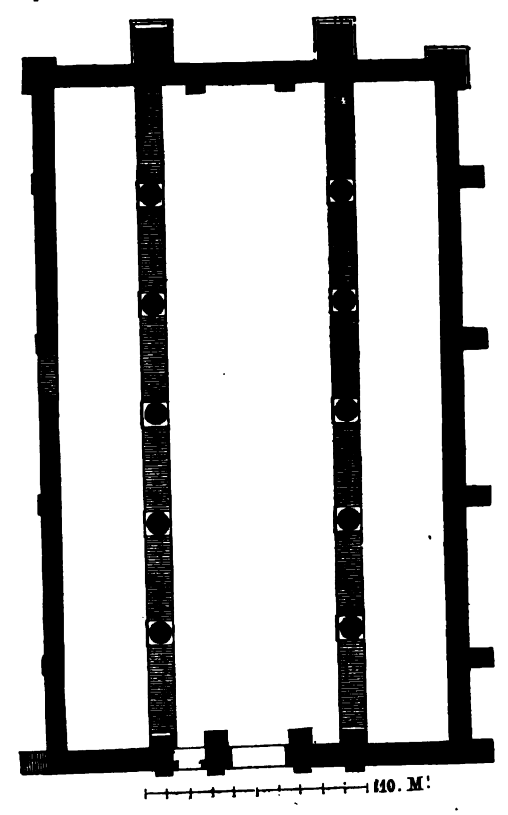
Ce nombre sera toujours restreint, mais on ne peut laisser de côté dans une Statistique monumentale des édifices aussi importants, quoique modernes, que celui d'Assy, arrondissement de Falaise. L'arrondissement de Bayeux en présente un moins grand nombre que celui de Falaise, et pourtant M. Victor Petit en a dessiné quelques-uns, notamment ceux de Vierville, de Magny, d'Etreham. M. Bouet a dessiné avec soin celui de Balleroy. Le château moderne de Vaubadon est en démolition. L'arrondissement de Bayeux est extrêmement riche en manoirs du XVIe. siècle, quelques-uns ont de très-beaux détails de la renaissance.

Dans le nombre des dessins faits soit par M. Victor Petit, soit par M. Bouet, l'année dernière, il y a près de 39 manoirs ou châteaux du XVe. et du XVIIe. siècle, offrant d'intéressants détails.

M. de Caumont prend la parole pour entretenir le Conseil de ses travaux sur l'architecture civile du moyen-âge ; depuis quelque temps, il a observé particulièrement les granges, les halles et d'autres constructions de cette espèce qui n'ont été jusqu'ici, en France, l'objet d'aucun travail; il espère pouvoir avant peu terminer un mémoire assez considérable sur cette classe de monuments dédaignée et pourtant très-importante. M. Victor Petit vient de dessiner et de prendre des coupes de plusieurs granges d'abbayes du Calvados. M. Bouet doit aussi en donner plusieurs, et bientôt toutes les planches seront prêtes pour le mémoire que M. de Caumont a rédigé : dès ce moment il croit devoir attirer l'attention de la Société sur ces monuments en présentant le plan et la façade de la grange de l'abbaye d'Ardennes, près Caen : c'est peut-être la plus importante du Calvados, elle a près de 150 pieds de longueur et l'on pouvait y loger, dit-on, 80,000 gerbes de blé. L'abbaye d'Ardennes est, en effet, placée au milieu d'une plaine dont les principaux produits devaient

consister en céréales, soit qu'elles provinssent des dixmes, soit qu'elles provinssent des cultures de l'abbaye.

Quelques détails préliminaires sont donnés sur la distribution des granges; dans les grands édifices de ce genre, les charrettes entraient par une des extrémités et sortaient par l'autre; la



PLAN DE LA GRANGE DE PERRIÈRES.

grange était, comme les églises, divisées en trois nefs, la nef centrale communique avec les ailes latérales par des arcades portées le plus souvent sur des colonnes monocylin-

driques, comme on le voit par le plan de la grange de Perrières. Le blé était tassé dans le centre et dans un des bas-côtés ; l'un des bas-côtés qui souvent correspondait à deux grandes portes restait libre pour la circulation, quand l'abondance des céréales n'obligeait pas à le remplir. Dans d'autres granges la circulation se faisait par la nef centrale, et l'on tassait de préférence le blé dans les bas-côtés. Quant aux façades, elles se ressemblent toutes et offrent comme celle de la grange d'Ardennes, une élévation garnie de contreforts et un grand toit couvrant la grande nef et les ailes.



V. Petit del.

FAÇADE DE LA GRANGE D'ARDENNES (XIIIe. OU XIVe. SIÈCLE).

Jamais on ne trouve de voûtes en pierre. La lumière ne provenait dans ces vastes magasins que par deux ouver-

tures, ordinairement en forme de lancettes, pratiquées dans les deux gables.

Enfin, sur les côtés il y avait une ou deux portes, et dans quelques granges les charrettes entraient et sortaient par ces ouvertures latérales.

Tous ces faits, ajoute M. de Caumont, seront démontrés dans mon mémoire et dans les tomes 2 et 3 de ma Statistique monumentale du Calvados. Les plus belles granges que je connaisse sont du XIIIe. ou du XIVe. siècle; la grange de



V. Petit del.

GRANGE DE PERRIÈRES (XIIe. SIÈCLE).

Perrières, arrondissement de Falaise paraît de la fin du XIIe.

La grande entrée pour les charrettes correspond à la nef centrale et les chevaux attelés sortaient par l'extrémité opposée : une petite porte près de la porte principale n'était accessible que par les gens de pied. Les colonnes monocylindriques de la grande nef portent des ogives de transition ; les chapiteaux en sont ornés de grandes feuilles *romanes*, enfin le sommet des gables est couronné d'un antéfixe de l'époque ; une seule fenêtre cintrée était ouverte dans chacun des gables.

Cette grange, très-curieuse, n'a pas 100 pieds de longueur ; elle est conséquemment beaucoup moins grande que celle d'Ardennes, mais peut contenir cependant, d'après le témoignage des cultivateurs, plus de 40,000 gerbes de blé.

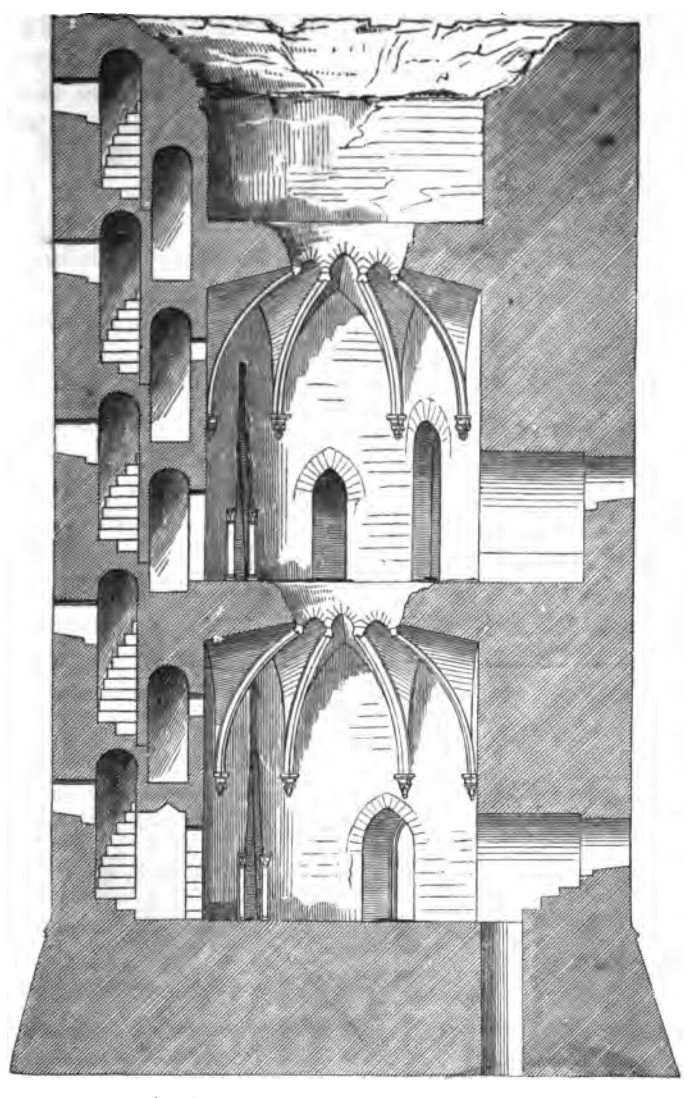
Le prieuré de Perrières dépendait de Marmoutiers, je l'ai décrit dans le tome 2e. de ma Statistique monumentale.

M. de Caumont parle ensuite des halles construites au XIIIe. siècle pour beaucoup d'abbayes qui exerçaient des droits de péage sur les marchés ; il présente le plan, l'élévation et les détails des halles de St.-Pierre-sur-Dive ; décrit celles de Cheux, de Noyers et de plusieurs autres localités : cette communication intéresse vivement l'assemblée.

Passant à l'architecture militaire, il parle des nouvelles recherches qu'il a faites sur les donjons cylindriques, et annonce de nombreux dessins de M. Victor Petit, qui viendront compléter cette monographie curieuse des donjons de transition et de ceux du XIIIe. siècle. Il présente comme complément à la description faite l'année dernière, une coupe du donjon de Villeneuve-le-Roi.

M. Bouet soumet une note sur certaines flèches qui ont été établies en encorbellement sur le mur qui sépare la nef du chœur, et dont le Calvados offre plusieurs exemples.

Une des plus remarquables se voit à l'église en ruines de



Victor Petit.

COUPE DU DONJON DE VILLENEUVE-LE-ROI.

Villons, décrite dans le 1er. volume de la Statistique monumentale.



TOUR DE L'ÉGLISE DE VILLONS (CALVADOS).

M. Bouet analyse, à cette occasion, un article dans lequel

il cherche à remettre en honneur ces modestes clochers de village, ces gables à jour, où l'architecte peut offrir à Dieu tout son talent sans être à chaque pas arrêté par la pauvreté de la fabrique qui l'emploie.

« C'est avec bonheur, dit M. Bouet, que nous avons vu M. *** appeler dans *l'archéological journal* l'attention des architectes, sur une élégante espèce de flèches dont notre pays offre quelques exemples. Voici cet article.

« Aucun clocher, dit l'auteur anglais, n'est mieux approprié à une petite église de village que celui qui, porté sur un simple mur, nécessite une moins grande dépense de matériaux, et n'interrompt pas la simplicité de plan désirable dans un édifice de cette nature. Aussi trouvons-nous plusieurs exemples de simples gables évidés pour recevoir des cloches, placés sur l'arche qui sépare le chœur de la nef comme à Skelton, près York, et à Dinsey, près Oxford, mais plus souvent sur le mur de l'ouest comme à Northborough, dans le Lincolnshire et dans plusieurs autres endroits. — Cette sorte de beffroi a été souvent employée dans des églises modernes, mais pas toujours avec un égal succès.—Comme ce n'est réellement pas chose facile de bien composer une façade de l'ouest surmontée d'un gable-clocher, la largeur que l'on demande dans les nouvelles églises augmentant beaucoup la difficulté ; on obtient un contour général plus agréable en plaçant le clocher sur l'arche du chœur, comme M. Pugin l'a fait dans plusieurs de ses constructions, mais même dans ce cas le clocher vu du nord ou du midi ne présente au spectateur qu'une prolongation du mur qui lui semble une extroissance inutile du monument.

« Aussi n'est-ce pas sans un sentiment de plaisir que mon attention a été attirée sur quelques tourelles, qui, placées comme ces clochers sur un seul gable, présentent sur une plus petite échelle l'apparence de ces flèches dont la base repose immédiatement sur le sol.

Le premier est celui d'Harescomb dans le Gloucestershire, église citée par Rickman, comme ayant un clocher de forme remarquable. — Ce clocher est en quelque sorte la clef des autres. — Sur l'arche du chœur un bloc de maçonnerie se projette à l'est et à l'ouest formant de chaque côté un encorbellement, supportant les faces correspondantes d'une flèche octogone dont les deux autres côtés cardinaux portent sur le mur même, laissant deux espaces vides pour les cloches : les faces diagonales de la pyramide se soutiennent par leur seule liaison avec les autres, la petite dimension de cette flèche ayant permis d'obvier à cette difficulté de construction. Des pinacles placés sur les faces principales viennent orner ce petit clocher et lui donner plus de force.



CLOCHER DE L'ÉGLISE D'HARESCOMB.

Dans l'église d'Acton Turvill, dans le Gloucestershire, le bloc de maçonnerie transversal porte des piliers semblables à ceux du nord et du midi, et assez élargi par l'addition de colonnettes pour pouvoir supporter tous les angles d'une flèche équilatérale, chaque face cardinale étant supportée par le pilier correspondant, et les diagonales restant supportées comme l'entablement d'une colonnade. Des pinacles

ronds ornent les faces principales. Cette tourelle, située sur l'arche du chœur, est de l'ancien style anglais.

A Leigh Delamere le dessin est embelli d'une élégante arche ogivale reliant l'un à l'autre les côtés principaux du beffroi, lesquels sont ornés de colonnes. La partie inférieure du clocher présente en plan une croix, et la partie supérieure un octogone dont les côtés cardinaux sont plus petits que les autres. La flèche étant équilatérale, évidemment ses angles ne peuvent correspondre à ceux de la base, et laissent ainsi sur chacune des faces principales un espace qui, n'étant pas couvert par la flèche, est surmonté d'un petit pinacle dont la partie supérieure est maintenant détruite. Ce clocher est aussi d'ancien style anglais.

Il est évident que dans cet exemple et le précédent on a introduit les colonnettes dans le but de terminer d'une manière plus gracieuse les ouvertures des faces diagonales et de donner l'apparence d'un faisceau de colonnes, à ce qui sans cela n'eût été qu'un simple mur. Comme les trois précédents, ce beffroi est posé sur le centre de l'église.


CLOCHER DE L'ÉGLISE DE CORSTON.

Le beffroi de Corston placé sur le gable de l'ouest est peut-être d'une construction plus élégante que les autres. Là, le bloc transversal s'élève d'un

encorbellement immédiatement au-dessus de la fenêtre de l'ouest et comme à Harescomb divise en deux parties égales, par une sorte de mur, l'espace compris entre le pilier du nord et celui du midi.

Les 21, 22 et 23 juin, diverses courses archéologiques ont eu lieu dans les environs. Le 21, MM. de Caumont et Gaugain ont visité Canon, St.-Pierre, Le Breuil, Mézidon et quelques autres communes.

L'eglise du Breuil, décrite précédemment dans le Bulletin, est dans un état qui s'aggrave de plus en plus; le toit est troué partout et l'eau qui pénètre de tous côtés endommage les voûtes. Le comité des arts et monuments près le Ministre de l'Intérieur avait demandé le plan de l'église du Breuil et avait fait espérer un secours, mais rien n'a été voté, et depuis deux ans le mal a fait des progrès rapides.

Le château de Canon qui appartient à M. Elie de Beaumont, membre de l'Institut, a été réparé par le propriétaire et des travaux d'entretien y ont été entrepris sur une assez large échelle.

Le jeudi 22 juin, MM. Gaugain et Victor Petit ont successivement visité l'église de Condé, la pierre druidique qui est près de là, les églises d'Ernes et de Sassy : la tour d'Ernes qui avait été dessinée pour la Statistique monumentale, n'a pas subi d'avaries et est ainsi que l'église dans le même état que par le passé.


ÉGLISE DE CONDÉ.

Il en est même de l'intéressante église de Sacy; les travaux faits depuis peu sont des travaux de consolidation, les murs ayant été rempatés et cimentés.

Le gracieux chevet de cette église dans lequel étaient ouvertes trois charmantes lancettes inégales en hauteur, l'archivolte ornée de zigzags légers et la jolie porte latérale figurée dans la Statistique monumentale de M. de Caumont, sont toujours dans le meilleur état; les seules altérations qu'on y voit proviennent de l'usure de la pierre par les agents atmosphériques.

M. Gaugain a visité Rouvres et Sousmont. M. Victor Petit s'est dirigé vers Perières et Coulibœuf. Perières n'a pas changé depuis qu'il a été décrit et figuré dans la Statistique monumentale. Jort est aussi dans le même état.

L'église de Norrey où les Grandmesnils avaient établi un couvent avant de rétablir St.-Evroult, a été dessinée par M. Victor Petit qui est revenu ensuite à St.-Pierre-sur-Dive, où pendant deux jours il a dessiné plusieurs parties de la grande église abbatiale et visité la collection de M. le docteur Le Grand.

Le 22, MM. Richelet et de Caumont sont allés dans une autre direction et ont vu successivement Vieux-Fumé, Airan, Moult et Argences. La nouvelle tour gothique construite à Moult a été l'objet de quelques observations critiques. A Argences, MM. de Caumont et Richelet se sont réunis à MM. Morières, de Maussion et de Mecflet, membres de la Société française et ont assisté avec eux à une séance générale de l'association normande dans cette localité. L'église d'Argences est moderne et n'a donné lieu à aucune observation sérieuse. Les halles ont été visitées, elles sont en bois et n'offrent pas un grand intérêt.

L'église Saint-Jean, qui est maintenant une propriété privée, n'a pas changé depuis que M. de Caumont l'a décrite.

Après ces excursions MM. de Caumont et Victor Petit en ont entrepris une autre plus longue dans laquelle ils ont revu Morière, Carel, Versainville : le château de Versainville a été dessiné par M. Victor Petit.

Ils ont passé deux jours à Falaise, durant lesquels ils ont fait des excursions aux environs. Ils ont analysé et dessiné l'église de Noron, les maisons et la chapelle romane du prieuré qui dépendait de St.-Evroult, puis visité le château de Longpré



Bouet del.

CHATEAU DE LONGPRÉ.

appartenant à M. Le Bourgeois, membre de l'Association Normande : une vue à vol d'oiseau a été prise de la porte d'entrée ; déjà, précédemment, le château avait été esquissé par M. Bouet.

Le beau château moderne de La Tour appartient à M. le comte de Séran. Celui de St.-Germain-Langot appartient à M. le Marquis d'Oilliamson, membre de la Société française.

L'église de Villers-Canivet et les restes de l'abbaye ont été successivement visités.

Le manoir d'Ussy, de la renaissance, avec sa brillante cheminée, le grand portail de l'église, l'un des plus beaux du XIIIe. siècle ou du commencement du XIVe. ; le château de Meslay et l'église ont été visités avec soin et dessinés.

M. Victor Petit a également dessiné le château d'Acqueville

en partie de 1614, qui appartient à M. de Folleville, et quelques chapiteaux de l'église de cette commune, assez remarquables d'exécution et appartenant au XII°. siècle; au Bois-Halbout la chapelle de l'hospice, les églises de Cesny et de Placy et le château de Cesny, décrit par M. de Caumont dans son Cours, ont été revus. Un plan du château de Cesny a été levé avec soin.

La tournée s'est terminée, en revenant à Vaux, par la visite des églises d'Aisy, de Quesnay, de Grainville, de Bretteville-le-Rabel, de St.-Sylvain et de Fierville.



Victor Petit del. — SOTAIN SC.

ÉGLISE DE NORREY, CITÉE PAGE 501.

CHRONIQUE.

Séance de la Société française à Trouville. — Le mardi 5 septembre 1848, la Société française tiendra une séance générale à Trouville-sur-Mer, près Pont-l'Evêque, à midi précis. Tous les membres de la Société sont invités à s'y rendre.

CAEN, *précis de son histoire; ses monuments, son commerce et ses environs; guide portatif et complet*...... par G. S. Trébutien, conservateur-adjoint de la bibliothèque. Un vol. in-12, 1847. — Voici bientôt un an que ce volume a vu le jour, mais il n'est jamais trop tard pour signaler les ouvrages dignes d'attention. Or, l'*Histoire portative* de Caen, à laquelle nous consacrons enfin quelques lignes, devait être recommandée aux lecteurs du Bulletin; car elle est la première où la description monumentale de la ville vienne prendre à côté de la partie purement historique, des proportions convenables. D'ailleurs l'auteur proclame partout les saines doctrines de l'art, partout il se montre admirateur passionné des monuments du moyen-âge, partout il pourchasse le vandalisme à outrance, et combat plein d'enthousiasme sous le drapeau des défenseurs de l'archéologie chrétienne. Son livre, résumé clair et serré de tous les travaux déjà consacrés à l'histoire de Caen, est en même temps le supplément indispensable des histoires précédemment publiées, car ces histoires y sont complétées et très-souvent rectifiées. C'est ainsi que M. Trébutien a trouvé le secret de faire encore un travail neuf sur un sujet déjà traité cinq ou six fois; et on peut dire que son ouvrage serait un excellent modèle à imiter dans les villes dont l'histoire, ayant été l'objet de nombreux écrits, a par suite besoin d'être coordonnée, mise en ordre et résumée.

Raymond BORDEAUX.

NOTICE

SUR LES FOUILLES DE LONDINIÈRES,

EN 1847;

Par M. l'abbé COCHET,

Membre de la Société française pour la conservation des Monuments.

---

§ I — Description.

Depuis 10 ans, la vallée de l'Eaulne fixe l'attention des historiens et des archéologues. De nombreuses découvertes ont été faites sur les bords de cette rivière, et, depuis Mortemer jusqu'à Arques, la trace des armées est restée empreinte sur le sol. L'histoire a conservé les noms de Rollon, de Robert, de Guillaume et de Henri IV. La tradition garde le souvenir des Anglais et de Henri V, mais personne ne se souvient des Francs et des Germains, de ces envahisseurs de la Gaule qui dorment au sein de leur conquête. Le sol, tout seul, en a sauvé la mémoire, et, depuis quelques années seulement, il nous laisse entrevoir quelques feuillets de ce livre historique, si long-temps inconnu.

33

En 1838, lors de la confection de la route départementale de Dieppe à Beauvais, les ouvriers trouvèrent, dans la traverse de Douvrend, au hameau de Beauvent, dans le champ appelé le *Camp de l'Arbre*, bon nombre de cadavres inhumés à la profondeur d'un mètre. Plusieurs étaient placés les uns sur les autres, les pieds à l'orient; des charbons entouraient les corps, et des vases étaient placés aux pieds. On rencontra avec eux des lances, des sabres, des haches, des ornements en verre et une médaille en bronze de Claude-le-Gothique, qui avait été percée pour être suspendue au cou avec un fil de laiton (1).

On découvrit aussi le tombeau d'un chef barbare qui portait de magnifiques agrafes en vermeil, garnies de pierreries, et qui sont un des plus beaux ornements de notre Musée départemental.

La presse publia ces découvertes ; la renommée en fit grand bruit. La Société archéologique dieppoise s'en préoccupa : on souscrivit pour faire des fouilles, et l'on découvrit de nouveaux squelettes avec des vases funéraires, des sabres, des haches, des fers de piques, des flèches et une magnifique bague en or, montée d'une pierre gravée du plus fin travail (2).

Après Douvrend, le vallon de Parfondval, l'un des affluents de l'Eaulne, montra, en 1844, plusieurs sépultures du même temps. Les haches, les vases et les lances trouvées alors se voient maintenant à la bibliothèque de Neufchâtel.

(1) *Mémorial Dieppois* du 13 avril 1838. —*Journal de Rouen* du 20 avril 1838. — *Descript. géog., hist. et monum. de la Seine-Inférieure*, par Guilmeth, t. IV, p. 263.

(2) *Mem. Diepp.* du 21 août 1838. — *Cours d'Antiq. Monument.*, par M. de Caumont, t. VI, p. 267.

Mais, entre ces deux localités, restait un point antique, inexploré jusqu'à ce jour.

Londinières, cette ancienne propriété de nos ducs, avait été donnée par Guillaume Longue-Épée aux chanoines de la Cathédrale de Rouen (1), qui, depuis ce temps, en sont restés les seigneurs patrons, barons et hauts justiciers. Une voie antique traversait ce bourg (2), dans l'enceinte duquel on a rencontré, depuis 20 ans, grand nombre de débris romains. Au carrefour de Boisselet, des vases romains ont été vus au milieu d'huîtres et de moules. Au hameau d'Epinay, des débris antiques ont été constatés comme à celui de la Héane. Le *pré Despréaux* a laissé apercevoir, en 1844, des fondations et des tuiles romaines. Enfin, en 1825, lorsque l'on construisit les murs du nouveau cimetière, on trouva 15 ou 16 cadavres avec des vases et des armes. Ce fut là la première révélation du champ de sépulture que nous avons exploré. A partir de 1826 jusqu'en 1846, chaque fois que le fossoyeur creusait une tombe dans la partie haute du nouveau cimetière, il trouvait toujours des ossements, des vases, des armes et des ornements de guerrier. Une hache et un vase que nous avions vus à Dieppe, un gobelet de verre et des vases en terre que nous avions rencontrés à Londinières, fixèrent notre attention d'une manière toute spéciale sur cette terre archéologique. Ce fut là l'origine des fouilles qu'une allocation de 300 fr. nous a permis d'exécuter.

Ces fouilles, commencées le 22 septembre 1847, ont duré jusqu'au 10 novembre suivant.

(1) *Dedit terram super Helnam fluvium Lundinieras cum appendiciis.* Charte de Guill. Longue-Epée. *Histoire de la Cath. de Rouen*, liv. V, ch. 2.

(2) Ire per viam antiquam. Roberti Roth. arch. *fœdus cum rege*, anno 1217. — *Concilia rotom.*, par Pommeraye, p. 206. — *Spicilège* de Luc de Dachery, t. VI.

Le théâtre de l'exploration est situé au pied du *Mont-Blanc*, dans un angle formé par les routes départementales de Neufchâtel à Eu, et de Dieppe à Neufchâtel. Le terrain exploré se compose de trois portions : 1° le champ de Mme. Cotelle, de Dieppe ; 2° le champ de M. Davenay, de Martin-Eglise ; 3° le cimetière communal de Londinières, établi, en 1825, à même le champ de Mme. Cotelle. L'espace de terre que nous avons remué peut avoir 75 mètres de long sur 15 de large. Nous n'avons reconnu qu'une extrémité du cimetière ; nous ignorons l'étendue de l'autre.

Je n'élève pas à moins de 75 ou 80 le nombre des squelettes trouvés dans cette fouille. Grace à la présence de M. Serres, médecin en chef de la Pitié et professeur d'Anthropologie au Muséum d'histoire naturelle, qui a bien voulu nous prêter le concours de ses lumières, nous avons pu constater la présence d'hommes et de femmes, d'enfants et d'adultes. Il y avait des sujets de 2 ans, de 5 ans, de 15 à 20 ans, beaucoup d'hommes de 25 à 40 ans, très-peu de vieillards.

Presque tous avaient la tête à l'ouest et les pieds à l'est (1) ; 2 ou 3 seulement ont fait exception à la règle générale. Tous ces hommes étaient posés de manière que leur figure fût tournée vers le soleil levant. S'ils étaient morts remplis des espérances chrétiennes, nous dirions qu'ils ont été couchés de la sorte pour se réveiller la face vers le souverain juge, au jour de la résurrection. Mais tous les peuples de la terre ont tourné leurs morts vers l'orient. Un noble instinct de la nature semblait leur dire qu'un nouveau soleil devait raviver un jour ces corps que l'on confiait à la terre comme une impérissable semence ; le christianisme seul est venu donner à l'homme le mot de ce mystère des peuples et des âges.

La profondeur à laquelle nous trouvions les corps n'était pas uniforme. Le terrain du cimetière était un calcaire mar-

(1) *Rationale divinorum officiorum*, à Durando, p. 455.

neux, recouvert d'une légère couche de terre végétale. Pour inhumer, on avait pratiqué des fosses profondes d'un mètre à 1 mètre 25. Leur largeur était telle, qu'elles admettaient parfois plusieurs corps placés côte à côte. Le plus souvent, l'inhumation était successive : la première, à 1 mètre 25 ; la seconde, à 70 centimètres, et la troisième, à 25 centimètres du sol.

Ce terrain, du reste, était bien choisi au point de vue de la conservation des corps, car, après tant de siècles, on eût dit que l'inhumation de quelques-uns était toute récente. La couleur des ossements était fauve et le tissu en était très-dense ; ils étaient lourds et ne paraissaient pas avoir subi une grande altération. Soumis à l'analyse chimique, ils ont donné à M. Girardin les résultats suivants :

Eau d'interposition	10,79
Matière organique	17,30
Carbonate de chaux	17,20
Sesqui-phosphate de chaux . . .	32,65
Phosphate de magnésie	03,82
— d'alumine	05,75
Silice, alumine, oxide de fer . .	12,49
	100,00

Les cadavres, toutefois, n'avaient pas été inhumés horizontalement, comme nous le faisons aujourd'hui, comme on le faisait communément autrefois. Nous n'étions pas médiocrement surpris de rencontrer les têtes à droite ou à gauche du squelette, parfois même au milieu des côtes et des vertèbres, ou bien enfin sur les reins ou dans les jambes. Cette rencontre était d'autant plus surprenante, cette circonstance d'autant plus inexplicable, que les ossements des jambes et du bassin étaient toujours très-bien couchés horizontalement, tandis qu'il n'en était presque jamais ainsi de la partie haute

du corps. La colonne vertébrale semblait s'être écroulée par suite de la pression des terres. Cette particularité s'étant reproduite à satiété, je me rappelai l'avoir rencontrée déjà dans les sépultures du chemin de fer de Dieppe, et, à Etretat, dans le cimetière qui entoure la villa du presbytère. Je me souviens aussi que M. de Caumont avait observé, dans le cimetière de Benouville-sur-Orne, et dans beaucoup d'autres cimetières mérovingiens, que la tête du mort n'était point placée horizontalement comme le corps, mais qu'elle était ordinairement plus élevée (1). M. l'abbé Durand ayant constaté la même chose sans pouvoir s'en rendre compte (2), il me vint à l'idée que ces hommes avaient été inhumés assis, avec ou sans cercueil de bois. On dit que les sauvages inhument encore de cette manière, il n'y aurait donc rien d'étonnant à voir un peuple primitif conserver cette coutume, qui indique un état de repos complet. Les habitants de la Judée étaient inhumés debout, au rapport d'un ancien: *Stantes, ut audio, sepeliuntur Judæi*, tandis que les chrétiens ont toujours été déposés sur le dos : *Certè supini sepeliuntur omnes christiani.* C'était en signe de la résurrection, ajoute saint Thomas : *In fidem resurrectionis* (3).

A l'époque où avaient lieu les premières inhumations de Londinières, on semait du charbon de bois autour des morts. Un vieux liturgiste prétend que les anciens marquaient ainsi la terre de leur sépulture, afin qu'elle ne fût plus employée à des usages profanes. Selon eux, le charbon restait dans le sol comme un témoin toujours parlant de la consécration première. Les corps qui étaient au second rang avaient beaucoup moins de matières carbonisées, ceux qui étaient à fleur de terre n'en avaient point du tout : d'où il faut conclure que l'usage s'affai-

(1) *Cours d'Antiq.*, t. VI, ch. 3.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.*, t. XII, p. 324-36.

(3) Thomas Aquin, Sent. 4, dist. 15.

blissait avec le temps. Les chrétiens, pourtant, l'ont gardé bien des siècles. Durand, de Mende, en parle dans sa liturgie du XIII[e]. siècle (1). Nous l'avons retrouvé également à Dieppe et à Etretat (2).

Au pied des morts, étaient placés des vases parfois vides et parfois contenant de la terre avec des restes de charbon. Ces vases n'étaient point placés verticalement; l'ouverture en était légèrement inclinée vers le corps. Nous y avons trouvé des petits os de pied; une ou deux fois nous avons rencontré de ces vases entre les jambes des squelettes: leur nombre total s'élève à 55. Tous sont en terre, excepté 2 qui sont en verre, une ampoule (n° 28) et un gobelet couvert d'un réseau en relief (n° 27); 30 étaient en terre noire, 16 en terre grise, 6 en terre blanche et 2 en terre rouge. La terre noire est la plus fine, la terre grise est la plus grossière; deux de ces vases avaient des anses; les autres n'avaient ni pieds ni anses; les vases noirs étaient couverts d'un vernis de la même couleur, qui, presque toujours, s'en allait à l'eau. La matière colorante qui avait servi au vernissage de cette poterie était de la *plombagine* ou graphite, espèce de charbon ferrugineux naturel, improprement nommée *mine de plomb.* La moitié des vases gris semblait avoir subi l'action du feu; quelques-uns avaient au dehors des taches de fumée, d'autres s'écalaient comme après une forte chaleur. Le plus grand de tous était bosselé (n° 14), les autres étaient unis (n[os] 16, 17, 19, 20, 22, 23), mais plusieurs avaient sur la panse des dessins marqués à l'estampille, qui, pour la forme, rappellent les motifs de l'architecture romane (n[os] 14, 15, 18, 21, 24, 26.)

(1) Durandus, *rationale divin. offic.*, p. 455.

(2) *Sépultures anciennes trouvées à St-Pierre-d'Epinay dans les travaux du chemin de fer de Dieppe*, in-8. Rouen; Péron, 1847. — L'*Etretat souterrain*, 1[re] série, p. 27.

La forme des vases, la terre qui les compose, le genre de fabrique, tout indique l'art romain ou au moins les traditions romaines; mais la grossièreté de quelques-uns, la mauvaise qualité du vernis, le style des ornements, trahissent également une époque de dégradation et de barbarie; c'est le Bas-Empire avec sa civilisation décrépie.

Après les vases des pieds, ce qui venait le premier était la hache d'armes placée sur les tibias. Le manche en bois, dont on voyait encore les restes dans la douille, était tourné vers la tête et semblait avoir été tenu par la main du guerrier. Ces haches de fer avaient 15 centimètres de long sur 11 de large. C'est la véritable francisque de nos pères, ainsi appelée, dit Isidore d'Espagne, à cause des Francs qui la portaient (1). Nos francisques sont absolument semblables à celle qui fut trouvée dans le tombeau de Childéric (2); une d'elles conserve, au milieu de l'oxide qui la ronge, la trace du tissu qui couvrit les jambes du mort sur lequel elle reposait.

La ceinture des morts était la partie la plus curieuse à étudier; c'était là que nous trouvions les sabres, les couteaux, les clous, les anneaux, les boucles de fer, de bronze ou d'argent. Les sabres ont été rares; nous n'en avons trouvé que deux, et à ceux-là seulement qui portaient la hache de guerre. Ceux qui portaient la framée n'avaient ni hache, ni sabre, mais seulement un couteau. Le couteau, du reste, était l'accompagnement presque obligé des hommes, nous l'avons même trouvé sur les femmes.

Nos deux sabres en fer, larges de 4 centimètres, variaient de longueur: l'un avait 56 centimètres, l'autre 35, sans la poignée; ils ne coupaient que d'un seul côté; la lame était

(1) *Secures quas Hispani ab usu Francorum per derivationem franciscas vocant.* Isid. Hisp., lib. XVIII, ch. 6.

(2) *Anastasis Childerici I, Franc. regis*, a Joanne jac. Chifletio, p. 210, Antuerpiæ, 1655.

pointue, mais il n'en était pas de même du fourreau, qui se terminait d'une façon arrondie comme celui de Childéric. Le fourreau devait se composer d'une gaîne en bois, couverte de cuir, avec garniture de bronze au milieu et aux extrémités.

Un des objets qui revenaient le plus souvent, c'était le couteau de fer; nous n'en avons pas trouvé moins de 25 à 30, tous placés à la ceinture, mais non d'une manière uniforme. Plusieurs étaient au côté droit, d'autres étaient posés en travers sur les os du bassin; on eût dit que chacune des mains en tenait encore une extrémité. Une très-petite boucle de bronze ou d'argent attachait le couteau au ceinturon; une seconde boucle de bronze, de fer ou d'argent, beaucoup plus forte, se trouvait au côté gauche, et était destinée, selon toutes les apparences, à nouer le ceinturon.

Ces couteaux, toujours en fer, avaient ordinairement de 15 à 20 centimètres de long sur 2 de large (nos 8, 9, 10). La longueur de la lame n'était guère que de 10 centimètres. La rouille avait consumé le manche en bois; on eût dit que la lame de quelques-uns avait été placée dans des gaînes de bois couvertes de cuir ou de peau (1). Ces couteaux sont très-communs dans les sépultures mérovingiennes; on en trouve en Picardie, en Normandie et dans tout le nord de la France.

Nous avons recueilli environ 25 boucles, dont 10 en fer (nos 48, 49), 10 en bronze (nos 32, 33, 34, 36, 37), et 5 en argent (no 46). Celles de bronze étaient parfois élégamment travaillées (nos 40, 44, 32, 37); quelques-unes d'entr'elles étaient étamées ou argentées (nos 32, 45, 47.)

C'est aussi à la ceintnre d'un mort que nous avons trouvé, le 11 octobre, une petite médaille de Tétricus père, empereur dans les Gaules, l'an 273 de Jésus-Christ.

(1) M. Girardin ayant soumis à l'analyse chimique un morceau de fer qui semblait avoir été muni de son fourreau, a découvert, sur cet objet, *des traces évidentes d'une matière animale, qui, très-probablement, avait été le cuir du fourreau de cette arme.*

Enfin, c'était à la ceinture que nous trouvions les ornements de baudrier, des clous en bronze et en fer, des bagues de doigt, dont l'une en bronze et l'autre en argent.

Mais, en remontant de la ceinture vers la tête, nous découvrions les fibules destinées à attacher les robes et les manteaux. Nous en avons recueilli 11, dont 8 de forme ronde (nos 29, 30, 31, 50), et trois allongées comme des épingles romaines (n° 34). Les fibules rondes paraissent avoir reçu un émail sur leur surface métallique, qui était creuse et pointillée (nos 29, 31, 50). L'aiguille ou dard était ordinairement en fer. L'une d'elles avait la forme bombée avec des dessins romans incrustés. Les deux moindres étaient ornées de petits morceaux de verre retenus par du mastic.

Autour des os du cou de deux squelettes, nous avons trouvé des colliers, dont l'un d'ambre jaune, l'autre de perles en verre colorié et en pâte rouge, émaillée de blanc et de jaune, comme une mosaïque romaine (n° 38). Puisque nous en sommes sur les ornements du cou, nous dirons que nous avons trouvé, ici comme à Douvrend, une petite médaille en bronze dans laquelle était passé un fil de laiton destiné à la suspendre au cou du défunt. Malheureusement, on ne peut reconnaître l'empreinte monétaire.

Mais arrivons à la tête, et hâtons-nous de dire que c'est au côté droit, et le long du cubitus du bras droit, que nous avons trouvé les 15 fers de lance offerts par cette fouille. Cette lance ou framée avait un manche en bois placé dans la main du guerrier; de sorte qu'au sein même de la mort, le soldat Franc paraissait veiller sous les armes. Le manche de bois avait complètement disparu; il n'en restait de trace que dans la douille d'où sortaient deux clous destinés à attacher l'un à l'autre.

La plupart des framées n'avaient guère que 25 à 30 centimètres de longueur. La plus belle en comptait 57 (n° 2);

la largeur de la lance était ordinairement de 3 à 4 centimètres. Une de ces lances était munie d'oreilles ou de crochets, ce qui lui donnait un aspect assez gracieux (n° 5.)

Enfin, le dernier objet que nous ayons trouvé sur les morts, c'étaient des boucles d'oreilles (n° 39); nous en avons recueilli 10 en bronze et une en argent. Le cercle qu'elles décrivaient était fort grand: la grosseur du fil n'était autre que celle d'un fil de laiton. Toutes étaient munies d'une petite boule carrée à incrustations (n° 39).

Avant de clore ce simple exposé de nos fouilles, nous demandons la permission de donner ici quelques détails, qui seront comme les épisodes de notre exploration.

Le 5 octobre, nous avons trouvé, dans la partie haute du cimetière, un squelette de guerrier entouré de plusieurs autres qui formaient comme son escorte. Le cadavre principal était très-grand et avait de forts ossements. A ses pieds était un petit vase noir, en forme de barillet (n° 25). Sur les deux tibias reposait une hache de fer (n° 11), avec une jolie pince en bronze (n° 35), destinée à épiler la barbe touffue de ce vieux batailleur. A la ceinture était une boucle d'argent recouverte de cuir et un couteau (n° 8), avec une boucle de fer. Au côté pendait un grand sabre dans un fourreau de bois couvert de cuir, avec garniture de bronze (n° 1.)

Mais c'est dans l'après-midi du 2 octobre que nous avons fait la découverte la plus curieuse et la plus intéressante. Ce jour-là, nous avons trouvé, dans une fosse de craie, profonde d'un mètre, le squelette d'une jeune femme inhumée avec tout ce qu'elle avait de plus précieux au monde, son enfant et ses bijoux.

Elle appuyait ses pieds sur un vase en terre rouge (n° 17); elle portait à la ceinture un petit couteau de fer (n° 8) attaché avec une petite boucle en cuivre (n° 41), et un ornement garni de clous de bronze à tête pentagone (n° 43). Sur la

poitrine étaient des fibules qui avaient été émaillées (nos 29, 31) : on eût dit les agrafes de sa robe ou de son manteau. A son cou pendait un collier de 22 perles (n° 38), dont deux étaient en verre colorié et les 20 autres en pâte rouge, ornée de couleurs jaunes ou blanches. De chaque côté de sa tête étaient des boucles d'oreilles (n° 39). L'âge de cette femme pouvait être de 25 à 30 ans, d'après M. Serres. Sur son sein, et comme confondu avec elle, reposait un enfant de 4 à 5 ans, suivant le même anatomiste.

Nous ne pouvons empêcher notre pensée de compléter cette scène de douleur antique, en y rattachant une découverte faite à quelques centimètres de cette fosse. Le 4 octobre, nous avons trouvé un squelette d'homme armé de toutes pièces. Chacun de ses pieds reposait sur un vase en terre noire. Une hache en fer (n° 13), véritable francisque, pesait sur ses jambes. Un couteau de fer (n° 10) lié par une boucle en bronze (n° 40) se trouvait à la ceinture, et semblait avoir été tenu par la main à chacun de ses bouts. Un sabre était placé au côté gauche (n° 3); ce sabre, pointu et coupant d'un seul côté, avait été mis dans un fourreau de bois couvert de cuir, avec ornement de bronze.

Je conviens qu'il faut être sobre de conjectures, surtout quand il s'agit d'objets si éloignés. Mais celui qui serait tenté de croire que cet homme d'armes est l'époux de cette femme, le père de cet enfant, le chef de cette famille malheureuse, qui pourrait l'en blâmer, surtout lorsque les anatomistes trouvent des rapports d'âge entre les sujets? Qui ne serait tenté de croire que cette fosse est le dortoir d'une famille infortunée, victime de la guerre ou de quelque fléau public?

§ II. — Examen.

Après un récit descriptif aussi minutieux et aussi détaillé, il nous reste maintenant à tirer de nos découvertes quelques conséquences utiles pour l'histoire. Nous devons rendre compte au pays de nos conclusions et des motifs sur lesquels repose notre conviction.

Après un mûr examen, notre conviction bien arrêtée est que le cimetière de Londinières doit être placé entre la chute de la puissance romaine et l'établissement définitif des Germains dans nos contrées. En un mot, ce cimetière est Mérovingien des premiers temps, et doit appartenir au V[e] siècle. Développons cette idée, et essayons d'élever cette assertion au rang de vérité historique.

Le Cimetière. — La position du cimetière est antique et touche aux premiers temps. Chez les anciens, dit un auteur du moyen-âge, les hommes nobles étaient inhumés sur les collines, soit au milieu, soit à leur pied (1). Or, qu'y a-t-il, dans l'antiquité, de plus noble et de plus haut placé dans l'opinion que les hommes d'armes et les gens de guerre? Le fer était le signe du commandement et de l'aristocratie. La noblesse est sortie du fer, et c'est dans les camps qu'elle a vu le jour. Et puis, vis-à-vis des Gaulois vaincus et opprimés, en face des Romains abaissés jusqu'à terre, qu'y avait-il de plus noble que le Franc, dont le prix légal était toujours estimé le double du Gallo-Romain (2)?

La plupart des cimetières antiques que nous connaissons dans nos contrées sont situés à la base ou sur le penchant des collines.

(1) Olim apud veteres nobiles sepeliebantur in montibus, sive in eorum medio, sive in radicibus. Durand, *rat. div. off.*, p. 455.

(2) *Lib. Legis Salicæ*, t. XLIII, p. 62, édit. de Paris, 1602.

Toutefois, il ne faut pas croire qu'il n'y eût que des Germains dans ce cimetière. M. Serres a reconnu, dans les têtes, le type gaulois et le type scandinave; mais c'est ce dernier qui domine. « J'ai examiné, dit-il, avec la plus grande attention les ossements que nous avons recueillis à Londinières, et tout me confirme dans l'idée que les hommes appartenaient à la race scandinave, et que les femmes étaient de la race celtique. Parmi les crânes, plusieurs sont allongés et viennent confirmer une des idées principales émises par le savant abbé Frère, chanoine actuel de Paris. » Nous ajouterons que les hommes armés présentent seuls le cachet de la race germanique. La race gauloise se montre nue, dépouillée et à fleur de terre. On assiste ici au mélange des races et à la formation de la nation française.

Promenez vos regards sur les collines de la Seine, de l'Orne, de la Somme (1) et des modestes rivières normandes telles que la Saône, la Scie, la Durdent, l'Yères, l'Andelle et la Bresle (2); et vous trouverez, sur leurs flancs, des champs de repos recherchés par les pères et oubliés par les enfants. C'est à l'époque carlovingienne que les cimetières se placent autour des églises, des chapelles et des monastères. Alors, on quitte les grands chemins, on déserte les collines pour s'abriter dans le vallon, à l'ombre du clocher, de l'autel et de la croix.

L'Inhumation. — L'inhumation fut le premier mode de sépulture parmi les hommes: rendre le corps à la terre, d'où

(1) *Camps de la Seine et de la rive Saxonique*, par M. Fallue. — *Caracotinum, Harfleur*, par le même, dans les *Archives du Havre*, et *les Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.* — *Le Havre et son arrondissement, Ingouville.* Havre, Morlent, 1840.

(2) L'*Etretat Souterrain*, 1re série, p. 27. — Notice *sur les fouilles de Neuville-le-Pollet*, en 1845, p. 7. — *Sépultures anciennes*, p. 17.

il était sorti, leur parut toujours le meilleur terme de l'existence humaine. « Je suis persuadé, dit Cicéron, que la plus ancienne manière d'inhumer est celle dont se servit Cyrus: « *Redditur terræ corpus et quasi operimento matris obducitur.* » tous les peuples ont inhumé, même les Romains, dans les premiers temps. Numa fut enterré près de l'autel d'Egérie (1). *L'âge de feu*, comme l'appellent les archéologues, ne fut qu'un épisode dans l'histoire; on en marque la naissance et la mort. Les Barbares ne connurent guères cette coutume grecque et romaine. On dit pourtant que les Normands ont accidentellement brûlé les corps (2). Tacite prétend que les Germains inhumaient; les lois saliques le supposent, et le payen Childéric en est la preuve. Les Chrétiens, comme le dit avec raison Minutius Félix, rappelèrent le monde romain à l'ancienne et meilleure coutume de rendre les corps à la terre (3).

Mais du moment que les Francs inhumaient les corps, ils avaient coutume de les renfermer dans des coffres qu'ils déposaient ensuite dans des fosses : *capsam in fossâ*, dit Grégoire de Tours, en parlant de sainte Radegonde, morte à Poitiers au VIe. siècle (4). Le même auteur raconte que, dans la peste de 571, on mettait jusqu'à deux corps dans la même fosse (5), et il ajoute que, par suite du fléau, les bières et les sarcophages vinrent à manquer: *cùm sarcophagi et tabulæ defecissent* (6). La loi salique parle aussi de corps mis en terre dans le bois ou la pierre: *in offo vel in petrâ* (7). Aussi à

(1) Plinius, *Hist. Nat.*, lib. XIII, c. 13.

(2) *Mém. de la Société des Antiq. de Normandie*, t. VI. — *Mém. sur le Hague-Dick*, par M. de Gerville.

(3) Min. Félix, *Octavius*.

(4) Greg. Turon. *Liber de gloriâ Confess.* Cap. 106.

(5) *Hist. Franc.*, lib IV.

(6) Ibid.

(7) Lib. legis.

Londinières, nous avons, en effet, retrouvé les restes des cercueils, mais réduits à l'état de charbon. Il ne nous a fallu rien moins que le secours de la chimie pour reconnaître, dans cette matière noire, une dernière trace de bière.

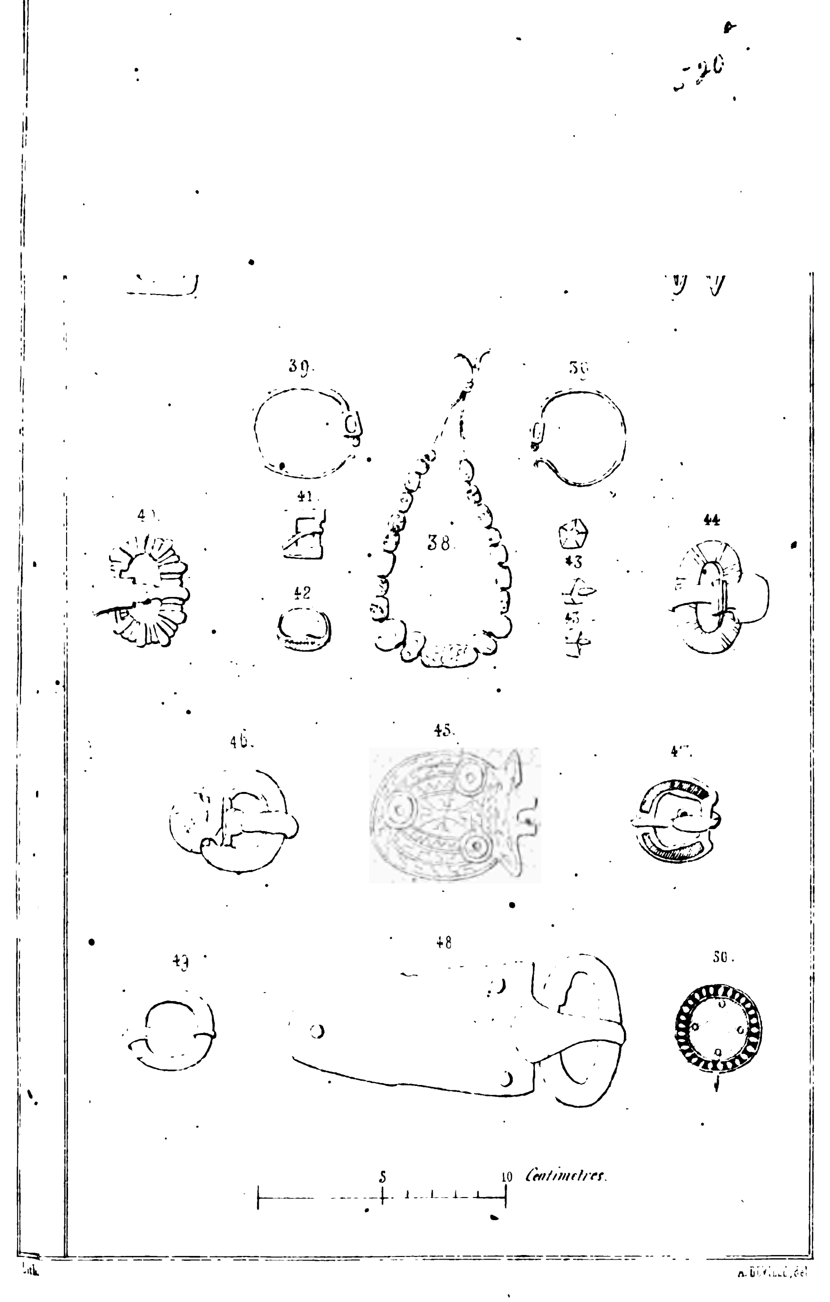
A la vue de ce noir sédiment, qui enveloppait les corps, et qui, après tant de siècles, exhalait encore une forte odeur, nous avions pensé d'abord que le défunt avait été déposé sur des brandons éteints dans un but de conservation : car l'homme a poursuivi, de tout temps, la chimère d'une éternelle durée. Mais notre savant confrère, M. Girardin, ayant bien voulu se livrer à l'examen de cette substance carbonisée, y a reconnu du *lignite* ou bois fossile provenant du cercueil. Quant aux fosses, elles étaient très-visibles. Quelques-unes renfermaient jusqu'à deux ou trois cadavres. Des fosses semblables ont été reconnues à Bénouville (1).

L'Orientation. — L'orientation de la tête et des pieds donne peu de renseignements sous le rapport historique, tous les peuples ayant tourné leurs morts vers l'Orient. Nous exceptons pourtant une tribu saxonne qui a paru sur le littoral de la Manche et qui a inhumé la tête au nord et les pieds au midi. On peut le constater dans les vallées de Dieppe, d'Etretat et de Sainte-Marguerite (2).

A Londinières, la disposition des mains est évidemment payenne : elles ne sont pas jointes comme chez les chrétiens ; elles sont placées le long des côtes, dans une position que M. Serres appelle *horizontale anatomique.* L'élévation de la partie haute du corps, le déplacement inusité de la tête observé dans d'autres sépultures mérovingiennes viennent donner plus d'autorité à nos conjectures.

(1) *Cours d'Antiq. monum.*, par M. de Caumont, t. VI, ch. 3.

(2) *Sépultures anciennes trouvées à Saint-Pierre-d'Epinay*, Rouen, 1847, p. 15.


39.
36
41.
40.
38.
44
42
43
45.
46.
47.
49
48
50.
5
10
Centimetres.
A. DEVILLE, del.

RES.

Chose étrange et vraiment digne d'être observée, ce sont les premiers corps inhumés qui présentent ainsi leurs têtes à droite et à gauche. Dans les dernières inhumations, la tête n'est plus incertaine, elle devient fixe et étendue ; mais on lui a donné pour oreiller de gros cailloux qui la soutiennent. Ces cailloux se retrouvent dans toutes les sépultures, depuis le VII[e]. siècle jusqu'au XII[e]. Ces oreillers sont les précurseurs de ces coussins de pierre que l'on donna aux statues funèbres du moyen-âge.

Mais ces hommes que l'on déposait ainsi dans la tombe, on ne les y mettait pas comme Job, qui disait de lui-même : « Je suis sorti nu du sein de ma mère et je rentrerai nu dans le sein de la terre (1). » Eux, au contraire, on les inhumait avec leurs habits, leurs armes et leurs ornements.

L'Habillement. — L'inhumation habillée se retrouve chez tous les peuples ; mais arrêtons-nous aux Romains qui ont régné sur le monde et qui ont imposé à l'univers leurs modes comme leurs lois. Les dames romaines se faisaient inhumer avec leurs plus beaux atours (2), la mort même ne pouvait éteindre chez elles l'amour de la toilette. Ce qui faisait dire à saint Jérôme (3) : « Pourquoi donc enveloppez-vous vos morts dans des vêtements dorés ? Pourquoi l'ambition ne périt-elle pas au milieu du deuil et des larmes ? Est-ce que le cadavre des riches ne saurait pourrir ailleurs que dans la soie ? » A quoi saint Ambroise ajoutait (4) : « Les vêtements de soie et les voiles dorés qui enveloppent le corps du riche sont une perte pour les vivants et ne servent de rien aux morts. » Lactance tenait à peu près le même langage (5), ce qui nous fait

(1) Job, ch. 1. v. 21.

(2) Servius in II Æneid. — Plinius junior, lib II, epist. ad Calvisium.

(3) Hieron., lib. II, epist.

(4) Ambros. Mediol. I. *De Nabathe.*

(5) Lactan. lib. 2. *Divin. just.*, cap. 4.

pressentir de loin la coutume chrétienne de rendre à la terre les hommes nus comme ils y sont entrés.

Toutefois la coutume païenne ne s'éteignit pas dès l'origine du christianisme. Au contraire, Origène (1), Eusèbe (2) et saint Grégoire-le-Grand (3) nous disent que les premiers chrétiens ensevelissaient leurs morts dans leurs plus beaux habits. Des exhumations ultérieures nous ont montré sainte Hélène couverte d'or et de pierreries, et Marie, épouse d'Honorius, enveloppée dans ses robes et son manteau (4). Baronius a vu le corps de sainte Cécile enseveli dans une robe de soie tissue d'or (5). Cet abus alla si loin que le concile d'Auxerre défendit de couvrir, de parer les morts, et de les revêtir de leurs ornements. Chilpéric, au rapport de Grégoire de Tours, inhuma Sigebert tout habillé (6). Lui-même fut enterré avec ses plus beaux ornements par l'évêque de Senlis (7). Théodebert son fils fut déposé à Angoulême dans de riches vêtements (8). L'épouse de Gontrand, maire du Palais de Childebert, fut ensevelie, à Metz, *cum grandibus ornamentis* (9).

En voilà certes plus qu'il n'en faut pour prouver que les Francs inhumaient leurs morts tout habillés. Mais de peur que l'on ne suppose que cette coutume fût purement aristocratique et nullement populaire, nous recourrons aux lois

(1) Orig. contra Celsum, lib III et VIII.

(2) Euseb. *Hist. eccles.*, lib. VII, c. 13.

(3) Gregor. Magn., *in cantica.* — Gregor. Nazian., *De funere Basil. Constant et Cæsar.* — *Funérailles ou diverses manières d'ensevelir*, par Cl. Guichard. Lyon, 1581.

(4) Bosius, *Rom. subter.*, lib. II, c. 7. - Id. lib. IV, c. 50. — Surius ad annum 1545.

(5) Baron. *Annales* ad an. 821 id. 1599, n. 3, 5 et 15.

(6) Greg. Turon., *Hist. franc.*, lil. IV, cap. 46. — Id. *de Gest. franc.*, ch. 32.

(7) Greg. Turon., lib. VI, cap. 46. - *De Gest. franc.*, ch. 35.

(8) Greg. Turon., lib. IV, ch. 45.

(9) Greg. Turon., *Hist. Franc.*, lib. VIII, cap. 21, 1848.

franques qui prouvent les mœurs de la nation. Les lois saliques, contemporaines de Pharamond, infligent des peines sévères aux voleurs qui dépouillent les morts avant qu'on les ait couverts de terre (1), et elles infligent des châtiments encore plus rigoureux à ceux qui déterrent les morts pour les dépouiller (2).

Nous ne devons donc pas nous étonner de rencontrer, sur les haches et sur les fibules, sur les armes comme sur les ornements, des traces de tissus, restes des vêtements de nos pères. Ces vêtements étaient la saie qui, d'après Tacite et Sidoine Apollinaire, serrait fortement leurs grands membres, *magna corpora* (3), *magni artus* (4), *strictius assutæ vestes procera coercent membra virorum* (5). Voilà l'origine des grands ossements déterrés par la bêche!

Les Fibules. — Ce qui prouve, ce me semble, que nos Francs-Neustriens inhumaient avec toute la magnificence possible, ce sont les fibules ou agrafes destinées à attacher les robes et les manteaux des hommes et des femmes. Les fibules sont un ornement de luxe; les auteurs ne les citent qu'avec éloge. La bible en fait mention (6) ainsi que les poètes latins, Virgile (7), Ovide (8) et Stace (9). Il y en avait de toutes

(1) Lib. *Legis salicæ*, t. XVII. De expoliationibus. I. Si quis hominem mortuum antequam in terram mittatur in furtum expoliaverit.

(2) II. Si quis hominem mortuum exfodierit et expoliaverit. — Lib. *Leg. Salic.* Parisiis, 1602.

(3) *De moribus Germanorum.*

(4) *Vita Agricolæ.*

(5) *Caii Sollii Apoll. Sidon*, carm. 5, vers 243, p. 258.

(6) *Machab.* lib. I, ch. 9, v. 89. — Cap. 11, v. 58. — Ch. 14, v. 44.

(7) Aurea purpuream subnectit fibula vestem. — Virgil., *Æneid.*, lib. IV et V.

(8) Ovid., *Metamorph.*, lib I.

(9) Stat., *Theb.*, lib. VII.

sortes de métaux, en bronze, en argent et en or. Ces dernières étaient parfois garnies de pierreries comme celles qui furent trouvées à Douvrend en 1838 (1). Les empereurs Gallien (2), Constantin (3), Léon (4) et Charlemagne (5) attachaient leurs manteaux avec des fibules. Jean de Rhodes loue les princes de ne porter que des fibules d'airain, *solas propè æreas fibulas* (6). La fibule de bronze était donc un ornement distingué chez les anciens.

Tacite dit que les Germains lient leurs vêtements avec une fibule ou avec une boucle (7). Dans le cimetière de Coulyes, on a trouvé, sur la poitrine des morts, des fibules de bronze étamé. Elles avaient une charnière dans laquelle on apercevait au-dessous un fragment d'aiguille et un crampon dans lequel cette aiguille s'engageait (8) : c'est exactement la description des nôtres. Ajoutons à cela que les dessins qui les décorent rappellent les motifs du Bas-Empire.

Ces fibules étaient si bien destinées à attacher les vêtements que nos deux plus petites, garnies de verre, trouvées dans une sépulture de femme, étaient encore entourées de ces tissus de lin ou de chanvre que fabriquaient les Calètes sous la domination romaine (9).

Ces fibules, toutefois, qui ne paraissent, au premier aspect,

(1) Musée départ. de Rouen.

(2) Trebell. Pollio.

(3) Julian., imp. *de Constant. Gestis, orat.* 2.

(4) Vopiscus, lib. II, *Cod.*, t. II.

(5) Fibulâ aureâ sagum adstringente. Eginhard., *De vitâ Carol. magn.*

(6) Joan. Rhod., *Dissert. de Aciâ*, cap. 5.

(7) Tegmen omnibus sagum fibulâ aut, si desit, spinâ consertum. Tacit. *De mor. Germ.*

(8) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, ch. 3.

(9) Caleti..... Bituriges imò Galliæ universæ vela texunt. Plin. *Hist. natur.*, lib. XIX, ch. 2.

qu'un ornement ordinaire et commun à tous les peuples, vont cependant nous fournir ici un argument de plus en faveur du caractère scandinave de nos sépultures. Un antiquaire danois fort distingué, visitant un jour le Musée de Rouen, s'est écrié, en voyant les fibules de Douvrend : « Voilà des agrafes comme nous en possédons beaucoup à Copenhague. » Or, les Romains n'ont jamais pénétré dans ces contrées septentrionales. D'un autre côté, un antiquaire normand, qui a visité les musées d'Italie, nous a affirmé n'avoir jamais rencontré de semblables fibules au-delà des monts, ce qui confirme, ce me semble, l'origine germanique de nos sépultures.

Les armes. — Mais ce n'est pas seulement par les vêtements que se distinguaient les sépultures antiques ; ce n'était là qu'un accident, qu'un complément pour ainsi dire ; elles brillaient surtout par l'armure et l'ornementation. Arrivons promptement à l'inhumation armée. Elle remonte aux premiers temps. Cyrus fut trouvé avec son glaive et ses armes (1). Alexandre emporta avec lui l'épée qui avait fait trembler le monde (2). Alaric (3), Attila (4) furent déposés sur un faisceau d'épées ; Childéric lui-même fut retrouvé avec son armure complète (5), et Charlemagne emporta, dans la crypte d'Aix-la-Chapelle, ses ornements impériaux (6).

L'inhumation armée était tellement commune chez les Germains que Tacite, en décrivant leurs mœurs, dit que chacun emportait avec lui ses armes « *sua cuique arma.* » Transplantés au sein de la Gaule, les Germains conservèrent le même usage.

(1) Quint. Curt., lib. x, ch. 3.
(2) Suéton ; *De vitâ Caligulæ.*
(3) Jornandes, lib. *De Reb. gothicis.*
(4) Id., ibid.
(5) *Anastasis*, p. 196-219.
(6) Monach. egolism., *In vit. Carol. magn.*, cap. 24.

Toutes les sépultures franques, tous les cimetières mérovingiens, découverts chez nous, montrent les morts armés de toutes pièces et parés comme pour une grande revue militaire. Passons dans les rangs et faisons l'inspection des armes.

Les Haches. — La première qui se présente, et aussi la plus solennelle, est la hache de guerre ou francisque. Elle devait être l'attribut du chef ou la récompense du militaire éprouvé. Aussi, n'en avons-nous trouvé que trois. Leur mesure et leur forme s'accordent assez bien avec celle de Childéric (1). Les Francs, toutefois, en ont semé sur bien des points de la Gaule, en Picardie, en Bourgogne, en Franche-Comté, aux rives du Doubs et de la Saône comme aux bords de la Somme et de la Seine.

Les Sabres. — Celui qui portait la hache portait aussi l'épée. Tacite dit des Germains que leurs épées étaient courtes : « *breves gladii* » (2), et Polybe raconte des Gaulois que leurs glaives n'étaient bons que pour couper (3). Voilà presque une définition de nos sabres de Londinières : ils sont courts et n'ont qu'un seul taillant. Ils comptent 66 centimètres de longueur, ceux de Bénouville n'avaient que 50 centimètres, et ceux d'Amiens (4) que 45. Comme les nôtres, ils ne coupaient que d'un côté et étaient placés à droite du mort, la pointe en bas.

Le sabre de Childéric, qui ne coupait que d'un seul côté, avait 82 centimètres (5) ; mais c'était un sabre de roi !

La pince épilatoire. — Nous croyons la hache et l'épée l'attribut du guerrier éprouvé dans les combats, parce que

(1) *Anastasis*, de Chifflet, p. 210.
(2) *De morib. German.*
(3) Polyb. *Hist.*, lib. III.
(4) *Bull. de la Soc. des Antiq. de Picardie.*
(5) *Anastasis*, p. 202.

nous n'avons trouvé qu'avec elles la pince épilatoire qui servait chaque jour à arracher les poils épais et touffus qui poussaient sous les narines des barbares (1). Ces forceps étaient un meuble indispensable à des hommes velus jusqu'aux yeux, jusqu'aux oreilles (2). Les historiens eux-mêmes nous ont conservé le souvenir de ces ciseaux militaires; on en a trouvé quelquefois dans les sépultures mérovingiennes. Une pince a été rencontrée à Bénouville, une autre à Manneville. Il est malheureux que MM. Durand (3) et de Rigny (4) n'aient pas observé si ces pinces accompagnaient les corps de *hastati*.

Les Lances. — Mais si nous considérons le sabre et la hache comme l'armure des vétérans, l'histoire nous présente la lance ou framée comme l'équipement des jeunes guerriers. Tacite nous apprend que, chez les Germains, un chef de famille ou de tribu donnait solennellement la framée à un jeune homme (5) et que cette cérémonie répondait à peu près à celle de la prétexte chez les Romains. D'autres historiens racontent que les cavaliers francs portaient la framée qu'ils lançaient dans le milieu des combats. Agathias nous dit que les Francs se servent surtout d'angons : Ces angons, ajoute-t-il, sont des lances de fer dont le haut est pointu, tandis que le bas est muni de crochets recourbés comme des hameçons. Dans la mêlée, le soldat franc jette cet angon (6). » La lance qui porte le n° 5 n'est-elle pas bien l'angon d'Agathias ?

Plusieurs framées ont déjà été trouvées dans des tombeaux

(1) Pilis intra narium antra fruticantibus quotidiana succisio. *Cail. Sollii Apollinaris Sidonii avernorum episcopi opera.* Lugd., Joan. Tornæs, 1552, *Epist.*, lib. I, *Epist.* 2.

(2) Tonsor barbam genas ad usque surgentem forcipibus avellit. Id.; ibid.

(3) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII.

(4) *Id.*

(5) *De moribus German.*

(6) Agathias, *de Francis.* Lib II.

francs ; sans parler de celles de Childéric (1), on a trouvé à Bénouville deux fers de lance dont le bois était dans la douille. M. de Caumont en a rencontré une à Rots, près de la tête d'un mort (2). Ainsi, dans toute la Normandie, la même arme se reproduit avec les mêmes circonstances dans les sépultures de la même époque.

Les couteaux. — La hache, le sabre et la lance caractérisent toujours les hommes ; mais il n'en est pas de même du couteau qui était commun aux hommes et aux femmes. Le couteau était-il à la fois un instrument de guerre ou un meuble domestique ? Nous l'ignorons. La différence de position indique peut-être le sexe de l'individu. Les hommes l'avaient au côté gauche, les femmes à la ceinture. Si nous eussions joui plus long-temps de la présence de M. Serres, nous aurions pu sans doute éclaircir ce mystère. Ce qui est certain, c'est que la femme au collier avait le couteau placé sur les reins.

Pour attacher le couteau au ceinturon de cuir qui sanglait leur corps, nos pères se servaient d'une toute petite boucle de bronze ou d'argent, très-différente de la boucle principale qui fermait le baudrier.

Les Boucles de ceinturon. — Les grandes boucles de ceinturon variaient à l'infini de forme et d'ornementation. Celles de fer étaient simples, celles d'argent assez bien travaillées, celles de bronze l'étaient beaucoup plus ; plusieurs étaient étamées ou argentées. On sait que l'étamage, originaire des Gaules, était fort commun dans notre pays. En 1845, nous avons trouvé à Neuville-le-Pollet un des plus vieux monuments de l'étamage antique. M. J. Girardin, qui en a fait

(1) *Anastasis*, de Chifflet, p. 218.

(2) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, p. 276.

l'analyse, nous a révélé ainsi le secret de l'art chez nos pères (1).

M. Girardin est allé plus loin cette année. Cet habile chimiste, dont la complaisance n'est surpassée que par le savoir, a bien voulu analyser les boucles et les fibules de Londinières. Il y a découvert un bronze particulier dans la composition duquel l'étain est remplacé par le plomb. Voici dans quelles proportions sont alliés le plomb et le cuivre :

Cuivre.	72
Plomb.	28
	100

« Il paraît bien, ajoute notre savant chimiste, qu'à l'époque mérovingienne, où les arts de l'antiquité étaient en décadence, on ne savait plus faire le beau bronze grec et romain, et qu'on le remplaçait par un alliage de cuivre et de plomb. »

Des boucles en bronze ont été trouvées à Bénouville (1) et à Manneville, dans le Calvados (2) ; à Conlyes on a trouvé des boucles en bronze et en fer (3). M. de Caumont, qui a fait ouvrir un grand nombre de sépultures franques dans les environs de Caen, a toujours trouvé les boucles en bronze sur la partie du squelette qui répondait à la hauteur du ventre. A droite, était couché un sabre coupant d'un seul côté ; à gauche était le couteau-poignard (4). Les boucles de Childéric, reproduites par Chifflet, ont la plus grande ressemblance avec les nôtres (5). Il est impossible de n'en être pas frappé.

(1) *Analyse de plusieurs produits d'art d'une haute antiquité*, par M. Girardin, *Bull. Monument.*, t. XII.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Nor.*, t. XII.

(3) *Mém. des Antiq.*, t. XII, p. 425.

(4) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, ch. 3, p. 262-267.

(5) *Id.* t. VI, ch. 3.

(6) *Anastasis*, p. 236.

Les Perles et les Colliers. — Ce qui reste à dire concerne presque exclusivement la sépulture des femmes. Les Franques de Londinières différaient de bien peu de celles qui ont été trouvées dans le reste de la Gaule.

A Bénouville, on a trouvé dans une fosse trois petites boules de verre, et, dans une autre, sept, mais un peu aplaties (1). A Conlyes, où s'est renouvelé le phénomène d'une femme avec son enfant, on a trouvé aussi un collier formé de dix perles, dont six en verre de différentes couleurs, et quatre en terre cuite, ornées d'émaux incrustés. Ce chapelet était placé sur la poitrine d'un squelette que M. des Berryes regarde comme celui d'une femme. Le même sujet avait sur son sein des fibules, et à la tête des boucles d'oreilles en bronze. On voit que c'est ici la contre-partie de Londinières (2).

Etre inhumée avec son collier était une fantaisie que se passaient les dames romaines. Papinien raconte qu'une femme écrivit dans son testament qu'elle voulait être inhumée avec son collier à deux tours de perles, « lineas duas ex margaritis (3). »

Que l'on ne croie pas que les perles de verre fussent avilies dans l'antiquité ; elles étaient recherchées par les dames romaines du Bas-Empire. Trebellius Pollion parle de ces perles de verre que l'on vendait dans le commerce, sous le nom de *gemmas vitreas* et de *bullas vitreas* (4). C'est bien ainsi que l'on pourrait nommer les nôtres. Il est vraisemblable que l'on en portait d'isolées, car on en trouve parfois une seule dans une sépulture. Londinières et Tournay en sont la preuve (5).

(1) *Mém. de la Soc. des Antiq.*, t. XII.

(2) *Cours d'Antiq. Monument.*, t. VI, p. 262-67.

(3) Papin, L. *Servo alieno*, 113, s. fin, f. s. *de legatis*, 1.

(4) Treb. Poll. de Gallieno. — Claud. epigr. de crystallo.

(5) Chifflet, *Andstasis*, p. 243. — Je dois à l'obligeance de M.

Les Médailles. — J'arrive maintenant aux médailles, attribut commun aux hommes et aux femmes.

Les médailles qui, à défaut d'inscriptions, fournissent tant de lumières quand on a le bonheur d'en rencontrer, manquent presque totalement à Londinières. Qu'est-ce, en effet, que deux médailles sur tant de personnages? Après tout, il devait s'en trouver bien peu dans le tombeau d'aventuriers, de conquérants sauvages à peine assis sur le sol, et qui parcouraient nos provinces vêtus de tissus grossiers, et parfois de peaux de bêtes et de nattes de jonc. Aussi, dans beaucoup de ces sépultures, on ne trouve guère que le silence de la tombe. La seule médaille de Londinières qui se soit laissé lire, semble plus capable d'égarer que d'instruire. En effet, elle est romaine du IIIe. siècle, tandis que nous croyons le cimetière mérovingien du Ve. Mais nul archéologue ne s'étonnera de cette circonstance. Tous savent que les monnaies romaines sont presque les seules qui figurent dans les sépultures franques. Témoin le tombeau si souvent cité de Childéric, d'où l'on a extrait 100 médailles d'or de Théodose, de Volusien, de Marcien, de Zénon et de Julius Nepos, et 200 médailles d'argent de Trajan, d'Adrien, d'Antonin, de Faustine, etc. (1). Témoin aussi le cimetière de Bénouville, dans lequel on a rencontré une monnaie de Constantin avec un tiers de sou d'or de Clotaire II (2).

Dans un tombeau mérovingien de Lorraine, une médaille de Gratien était passée au cou d'un défunt (3). A Londinières, nous avions aussi une médaille percée, évidemment romaine, mais illisible. Le roi Childéric en portait

Mathon, de Neufchâtel, la communication du précieux travail de Chifflet, sur le tombeau de Childéric.

(1) Chifflet, *Anastasis*, p. 246-99.

(2) *Mém. de la Soc. des Antiq. de Norm.*, t. XII, p. 324-36.

(3) *Cours d'Antiq. Monumentales*, par M. de Caumont, t. VI, ch. 3.

quatre suspendues à son cou (1). Cet usage des médailles percées et suspendues passa des payens aux premiers chrétiens.

Paul Aringhi, dans sa *Rome souterraine*, dit que les martyrs portaient au cou une médaille percée sur laquelle on lisait le nom du Christ (2). Saint Germain d'Auxerre trouva un jour une médaille de bronze, sur laquelle était figurée une croix. Il la donna à sainte Geneviève de Paris, lui recommandant de la porter à son cou en souvenir de lui (3). Sainte Geneviève, morte en 512, est contemporaine de nos sépultures, et c'est par elle que nous aimons à terminer cette notice.

CONCLUSION.

Voilà donc l'habitant de la France primitive! Voilà le Gaulois et le Germain, le père et l'enfant, l'époux et l'épouse! Vous assistez à la fusion des races, au baptême de la nation française. Voilà le Franc, le Salien, le Sicambre, non tels qu'on les présente dans les livres et les tableaux, non tels que nous les montrent les poètes, les historiens ou les orateurs, mais comme ils étaient lorsqu'ils s'assirent dans la tombe, ce miroir de vérité qui ne sait pas mentir. Dépositaire fidèle du secret des âges, la terre a gardé, comme une bonne mère, les enfants qui lui furent confiés, soit qu'on les lui ait livrés à la force de l'âge, à l'aube de la vie ou au déclin des jours, soit qu'ils soient entrés dans son sein armés de toutes pièces comme dans une citadelle de guerre, ou parés de leurs plus beaux vêtements comme pour une fête nuptiale.

(1) *Anastasis*, p. 265-84.
(2) *Roma subterranea*, lib. VI, C. 23.
(3) Surius die 31 Julii.—Baronius ad annum 429.

Venez contempler ces superbes conquérants des Gaules, ces fondateurs de la monarchie française, ces rudes envahisseurs de l'empire romain, ces vigoureux athlètes qui renversèrent le trône des Césars. A présent qu'ils sont glacés par le trépas, vous pouvez toucher leurs fronts, mesurer leur taille, compter leur âge, inspecter leurs armes et décrire leurs vêtements. Voilà cette francisque qui a abattu l'orgueil des faisceaux consulaires. Voilà cette framée qu'on agitait en signe de joie dans les assemblées du peuple, ou que l'on brandissait dans les camps en signe de guerre. Voici la lance qui poursuivit l'aigle impériale lorsqu'elle fuyait vers les Alpes pour cacher sa honte et son désespoir.

Mais la mort a arrêté dans sa course ce dominateur du monde. Il dort, à son tour, à côté du Gallo-Romain qu'il a vaincu et dépouillé; mais lui, il dort avec ses armes invincibles que nul n'a été assez fort pour lui enlever. Il se repose de ses fatigues à côté de la fille du Gaulois, qui fut heureuse de partager son sort, de s'associer à sa gloire et à ses conquêtes. Elle s'est couchée auprès de lui avec ses joyaux, ses bijoux, ses colliers et tout le mobilier de son antique parure. On dirait qu'elle veut encore plaire à son époux au sein même de la tombe. Tous deux étalent à leurs pieds ces vases gallo-romains, restes des arts des vaincus, prix de la conquête dont on jouissait après la victoire, qui ornèrent long-temps leur tente vagabonde, et qui leur furent utiles même après leur trépas.

Debout sur tant de débris, je voudrais, nouvel Ezéchiel, souffler sur cette froide poussière, et ranimer ces arides ossements. Vous verriez alors sortir du cercueil et se dresser devant vous ces vieux Francs couverts de sayons de poils de chèvre, de tissus grossiers filés avec la laine des bêtes fauves, nourrissant sur leurs joues une longue barbe qu'ils

coupaient avec des pinces de bronze, se ceignant chaque jour de ceinturons de cuir et de baudriers de peau, garnis de clous et de plaques argentées ou damasquinées, nouant à leur ceinture un couteau de fer qu'ils ne quittaient jamais, bouclant au côté gauche un sabre aigu, l'emblême du commandement, brandissant la lance, cette arme de la jeunesse, puis l'échangeant plus tard pour une dure francisque, qu'ils accrochaient d'une main à leurs robustes épaules, tandis que de l'autre ils veillaient sur la garde de leur épée. Ces guerriers sont ici comme dans le camp : on dirait qu'il n'y a qu'à sonner de la trompette, pour réveiller cette armée assoupie et presque rangée en ordre de bataille.



NOTICE

HISTORIQUE ET DESCRIPTIVE

SUR

LA CATHÉDRALE DE VALENCE

(Dauphiné) ;

Par M. l'abbé JOUVE,

Chanoine titulaire de cette église, Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas loin de nous, où nos antiques églises obtenaient à peine l'honneur d'une mention, tandis que des édifices étrangers à nos mœurs, à nos traditions, à nos croyances et même à notre sol, absorbaient les nombreuses et laborieuses recherches de nos érudits. Qui ne connaît, en effet, les efforts incroyables de travail et de patience de nos numismates et de nos archéologues classiques, pour découvrir le sens d'une inscription, la date d'une médaille, pour suivre à travers les vicissitudes du temps celles de quelques fragments de sculpture, de quelque tronçon de colonne antique ? Et nos monuments vraiment nationaux, eux auxquels se rattache, par des liens intimes et nécessaires, toute l'histoire du christianisme et celle de là société moderne dont il est la base ; ces monuments qui déroulent si fidèlement

à nos yeux le tableau des lois, des coutumes, des institutions du moyen-âge; qui nous rappellent le souvenir des bons et des mauvais jours de nos ancêtres; ces monuments, dont la seule vue aurait dû réveiller dans nos cœurs les douces émotions de la religion et de la patrie, ces monuments étaient condamnés à un honteux oubli ! Enfin, le jour de la réhabilitation a lui pour eux, grâce à l'initiative aussi éloquente que hardie de notre Châteaubriant, grâce aux écrits des de Caumont, des Alexandre Lenoir, des Victor Hugo, des Vitet, des Montalembert, des Didron, qui ont si bien continué, en la développant avec autant de science que de justesse dans les aperçus, l'œuvre commencée par l'illustre auteur du *Génie du Christianisme.* C'est ainsi qu'une admiration profonde et éclairée pour nos architectes et nos monuments vraiment nationaux a fait place à l'indifférence et même au dénigrement aussi injuste que passionné, dont, pendant trois siècles, ils avaient été l'objet. Mais, si une justice, d'autant plus complète qu'elle avait été longue à venir, a été rendue à notre art national, on peut dire que, dans ce grand acte de réparation, tous les monuments dignes d'être appréciés ne l'ont pas toujours été à leur juste valeur; et même à l'égard de bon nombre d'entr'eux, sur lesquels semble peser une sorte de fatalité! l'oubli et l'indifférence existent encore comme autrefois. La cause en est dans les habitudes un peu moutonnières de ces archéologues faciles qui trouvent plus commode de disserter sur des monuments vingt fois décrits que d'en étudier d'autres qui ne l'ont jamais été. En effet, il en est un certain nombre dont on est toujours sûr de voir arriver les noms sous leur plume, quand il s'agit d'indiquer les types de telle ou telle période de l'art. On ne s'inquiète pas le moins du monde, s'il n'en existerait pas d'autres plus intéressants, plus caractéristiques encore. De là une monotonie inévitable dans ces indications et descriptions, qui reviennent toujours

les mêmes, et qu'on dirait *stéréotypées*. Une autre cause de l'indifférence et de l'oubli dont nous nous plaignons, c'est que le réveil des études archéologiques ayant eu lieu dans le Nord et l'Ouest de la France, il en résulte que c'est la partie de ce royaume, dont les monuments ont été décrits et en plus grand nombre et avec plus de soin, tandis que ceux de l'Est et principalement du Midi sont restés à peu près étrangers aux habiles investigateurs de nos édifices historiques.

Parmi les églises citées, et à juste titre, comme types de l'architecture romane, qui est dominante dans notre Midi ainsi que sur les bords du Rhin, on compte St.-Sernin de Toulouse, St.-Trophime d'Arles, Notre-Dame-des-Doms d'Avignon, l'ancienne collégiale d'Issoire, Notre-Dame-du-Port, à Clermont, St.-André-le-Bas, à Vienne, St.-Philibert de Tournus, Notre-Dame de Beaune; et en Allemagne, les cathédrales de Spire, de Worms, de Mayence, Ste.-Marie-du-Capitole et St.-Cunibert de Cologne. La cathédrale de Valence, église romane, qui, par son antiquité, la régularité, la pureté de son architecture et l'importance de ses dimensions, était digne d'occuper un rang honorable parmi celles que nous venons de nommer, a été jusqu'à ce jour l'objet d'une indifférence presque générale et que rien néanmoins ne saurait justifier. Sans doute, des hommes qui figurent parmi nos sommités archéologiques, tels que MM. Mérimée, Leclerc, de Montalembert (1) ont pris la peine d'étudier ce noble édifice et lui ont payé le juste tribut d'admiration qui lui est dû. Mais tout s'est borné là, ou à peu près, et la basilique de Saint-Apollinaire, quoique bâtie

(1) MM. de Caumont, Victor Petit et plusieurs autres membres de la Société française ont visité la cathédrale de Valence; M. de Caumont en a dit quelques mots à la Société française dans un de ses rapports verbaux, mais sans la décrire dans son entier.

dans une ville de dix-huit mille âmes, fréquentée par des milliers de voyageurs, n'est guère plus connue en France que si elle était reléguée au fond de quelqu'obscure vallée des Alpes ou des Pyrénées. Il y a huit ans, je publiai sur cet édifice une courte notice, la première, du moins à ma connaissance, qui lui ait été consacrée. Plus tard, une autre, basée sur celle-ci, mais plus détaillée, fut insérée par M. Chevillet, architecte de la Drôme, dans la *Revue de la Société de Statistique* du même département. Cette notice, qui renferme des documents jusques-là inédits sur l'édifice dont elle donne exactement les dimensions, méritait certainement les honneurs d'une publication plus étendue. Je l'ai refondue, en partie, dans mon travail. Depuis qu'elle a paru, j'ai publié moi-même dans le *Courrier de la Drôme*, journal qui s'imprime à Valence, une nombreuse série d'articles sur notre cathédrale, dans lesquels j'ai pu exposer et discuter de nouveaux faits et de nouveaux documents qui s'y rattachent. C'est pour attirer autant qu'il est en moi, l'attention des archéologues sur un monument d'une beauté réelle, quoique peu appréciée du vulgaire, que je lui consacre cette nouvelle *Notice historique et descriptive.* En insérant mon travail, tout insuffisant qu'il soit, dans le *Bulletin* destiné à recueillir les matériaux d'une Statistique monumentale de la France, je donnerai, au moins, à la description de notre cathédrale un puissant moyen de publication dont elle a manqué jusqu'à ce jour, et j'inspirerai, peut-être, à des hommes plus habiles et plus influents que moi, la pensée de lui consacrer une monographie en rapport avec son importance.

PARTIE HISTORIQUE.

Ainsi qu'un grand nombre de nos églises romanes du Midi, la cathédrale de Valence aurait été bâtie primitivement

sur les débris de quelque édifice payen. C'est ce qu'attestent, ou du moins, ce que font présumer bon nombre de fragments et d'inscriptions appartenant à l'école romaine, et parmi lesquels se trouvent plusieurs pierres funéraires parfaitement conservées, avec la célèbre formule de consécration aux Dieux mânes, *sub asciâ.* Ces débris furent trouvés sur les fondations de la tour du clocher, démolie, parce qu'elle menaçait ruine, en 1836, et dont il est convenable de dire quelques mots, avant de parler du corps de l'édifice. Cette tour, d'une architecture plus massive, plus sévère que celle de l'église actuelle, aurait été probablement construite pour une autre église plus ancienne qui avait pour patron, comme celle d'aujourd'hui, S^t^.-Apollinaire, évêque de Valence, ainsi que l'attestent des actes du Xe. siècle (1). Son rez-de-chaussée, entièrement construit dans le goût romain le plus sévère, et sans homogénéité avec les étages supérieurs et encore moins avec l'église, aurait pu être, selon l'opinion d'un antiquaire de notre province (feu M. Jules Ollivier), le porche d'un temple antique sur lequel aurait été juxta-posée une construction chrétienne (2). On voit qu'il s'agit ici d'une question dans le genre de celle qui a été si long-temps débattue touchant le porche de la cathédrale d'Avignon, que des savants avaient assigné à la belle époque romaine, et qui, d'après le sentiment commun aujourd'hui, ne saurait remonter au-delà de Charlemagne, s'il n'est pas du VIe. ou du VIIe. siècle, comme serait porté à le croire M. Mérimée (3). Encore moins pourrait-on rattacher à l'architecture purement

(1) Dans l'acte de donation de plusieurs domaines, faite vers 900, par l'Empereur Louis IV, fils du Roi Boson, à l'église de Valence, il est question de S^t^.-Apollinaire, et de St.-Cyprien, patrons de cette église. (Voir Dom Bouquet, tom. 9, p. 685).

(2) Voir la *Revue du Dauphiné*, mai 1839.

(3) *Notes d'un voyage dans le midi de la France.*

romaine, le porche de la tour de S[t].-Apollinaire, qui était loin d'accuser un style d'une analogie aussi frappante avec le style romain, que le porche de Notre-Dame-des-Doms. Tout ce qu'on peut donc assurer touchant l'origine de cette tour, c'est qu'elle a dû être édifiée sur des ruines romaines, en même temps que la plus ancienne église, laquelle fut réédifiée dans le XI[e]. siècle, avec le clocher, dont la nouvelle construction fut assise sur la partie inférieure de l'ancienne, qui était encore debout, ainsi qu'une partie de la nef de droite, en entrant. Il paraît que cette tour subsista sans avaries notables jusqu'à l'année 1281 qu'elle fut frappée de la foudre qui en renversa le premier étage supérieur (1). Cet étage fut remplacé par une belle flèche en charpente, recouverte d'ardoise, telle qu'on en élevait pendant le XIII[e]. siècle, où le style ogival avait atteint son plus haut degré de splendeur. Cette flèche, que je me souviens d'avoir vue, avait 60 pieds de hauteur (2). Elle produisait beaucoup d'effet, à cause de sa position très-élevée au-dessus du niveau du Rhône. Dans la nuit du 22 novembre 1822, et par un orage épouvantable, la foudre frappa de nouveau le clocher et embrasa la flèche et la charpente intérieure. Il en résulta un incendie, dont les immenses lueurs éclairaient la contrée à plusieurs lieues de distance et présentaient un spectacle à la fois horrible et grandiose. De 1824 à 1826 on répara ce désastre, en remplaçant la flèche par la construction d'un nouvel étage, ce qui rendit à l'édifice la structure et la hauteur qu'il avait avant 1281. Malheureusement, par suite de la parcimonie avec laquelle le gouvernement avait alloué des fonds pour cette restauration, malgré les instances et les observations répétées du conseil de fabrique et des hommes de l'art, la reprise de la tour ne fut

(1) In vitâ Amedei de Roussillon, episcopi Valentinensis, apud Columbi, *de rebus gestis episcoporum Valentinensium*, *p.* 359.

(2) A partir du sommet de la tour, qui en avait elle-même 102.

pas faite à une assez grande profondeur, en sorte que, mal assise sur des matériaux déjà très-anciens, et de plus, calcinés par le feu de l'incendie, cette nouvelle bâtisse, bien que parfaitement conditionnée, ne tarda pas à fléchir. D'ailleurs les fondations primitives avaient été très-mal établies et n'étaient nullement en rapport avec la masse énorme qu'elles avaient à supporter, comme on a pu s'en convaincre plus tard. Aussi, des lézardes considérables, partant de la base, ne tardèrent pas à se former. A ces divers éléments de ruine vint s'en joindre un peut-être plus funeste encore, lorsqu'on eut surmonté la tour d'une barre de fer très-élevée pour y attacher le nouveau drapeau de 1830.

Cette barre de fer agissant comme point attractif de l'électricité attira dès-lors fréquemment la foudre, sans en diviser l'effet, comme aurait pu le faire un paratonnerre (1). Enfin, au mois de Juillet 1837, un violent coup de tonnerre brisa une des colonnettes extérieures ainsi que plusieurs pierres et acheva d'ébranler l'édifice. Deux architectes invités par le Préfet à faire un rapport sur l'état du clocher, déclarèrent que la ruine en était imminente, et qu'il était urgent de procéder sans délai à une démolition totale (2). Cette opération fut effectuée dans le cours de l'année 1838. Neuf ans après, en 1847, il a été alloué, sur les fonds du ministère des cultes, un crédit de 364,000 fr. payable en plusieurs exercices, pour la reconstruction de cette immense tour dont l'effet était si im-

(1) Un autre grave inconvénient qui résultait de cette barre de fer, c'était la violence des secousses qu'elle imprimait à l'édifice, lorsqu'elle était agitée par les vents impétueux qui règnent si fréquemment dans la vallée du Rhône.

(2) Cette démolition était en effet urgente ; mais ce n'était pas à cause du peu de solidité des fondations de la tour, comme nous l'insinuions tout à l'heure. Les dernières fouilles qui ont eu lieu, depuis l'envoi de notre manuscrit à M. de Caumont, ont notablement modifié notre opinion sur ce point.

posant. Les travaux sont déjà commencés. Ce nouveau clocher occupera le même emplacement que l'ancien, à l'ouest de l'église, dont il formera la façade en même temps que la principale entrée, au moyen d'un vestibule ou *porche*. Il se compose de trois étages surmontés d'une flèche octogone. Dans le but de lui donner toute la solidité possible, on n'a admis dans cette construction que les évidements indispensables, ce qui en rendra le style, d'ailleurs roman comme celui de l'église, plus lourd et plus sévère. La tour destinée à supporter la flèche sera construite, jusqu'au faîte de l'église, en pierre de Crussol, dont la carrière si justement renommée, est située sous l'antique château du même nom en face de Valence. On emploiera la pierre blanche de Cruas, depuis le faîte jusqu'à la naissance de la flèche, qui sera en tuff recouvert d'un ciment de la même couleur que celle de l'édifice. Il aura, en y comprenant les fondations (qui seront de 9 mètres 97 centimètres), 62 mètres 97 centimètres de hauteur.

On ignore en quelle année de ce XI[e]. siècle (véritable ère de la renaissance chrétienne), qui fit surgir tant d'admirables églises, l'évêque et le chapitre de Valence se décidèrent aussi à suivre l'impulsion universelle, en érigeant une basilique, dont l'unité dans le plan, la finesse dans les détails et l'harmonie dans les proportions, sont loin d'accuser une époque barbare et ignorante dans les arts du dessin. Mais si la date précise de cette importante construction nous manque aujourd'hui, nous avons un document certain sur l'époque de sa consécration. Il résulte de ce document que nous allons mettre bientôt sous les yeux de nos lecteurs, que le pape Urbain II étant venu en France pour y prêcher la première croisade, s'arrêta quelque temps à Valence (1), dont il dédia l'église, qui venait d'être terminée, à la bienheureuse vierge Marie, et aux saints Corneille et Cyprien. La cérémonie eut lieu le

(1) Voir Michaud, *Histoire des Croisades*, t. I p. 100.

5 août 1095. Le pape était assisté de douze évêques, parmi lesquels se trouvèrent Guy, archevêque de Vienne, saint Hugues, évêque de Grenoble, et Gontard, évêque de Valence. Ce fait si important, surtout en ce qui concerne la classification des diverses périodes du style roman, est appuyé sur deux documents irrécusables. Le premier est tiré d'un passage de la Charte de saint Hugues de Grenoble, citée par M. Albert du Boys, dans les pièces justificatives de la vie de ce Prélat, et ainsi conçu: *Contigit intereà dominum apostolicum gallicanam ecclesiam visitare qui Valentiam ad dedicandam majorem ecclesiam veniens, etc* (1). Le second document, plus explicite encore, est tiré de l'inscription suivante, en lettres onciales, qui fut gravée sur une table de marbre pour perpétuer le souvenir de cette solennité. Elle était ainsi conçue; *Anno ab incarnatione Domini millesimo nonagesimo quinto indictione secundâ Augusti Urbanus papa secundus cum duodecim episcopis in honorem beatæ Mariæ virginis et sanctorum martyrum Cornelii et Cypriani hanc ecclesiam dedicavit* (2).

On lisait encore cette inscription sur la table de marbre, du temps de M. de Catelan, qui l'a reproduite telle que nous

(1) Voir aussi pour ce fait important Dom Bouquet. *Gesta Urbani II, papæ*, t. XIV, p. 682; dans les œuvres posthumes de Mabillon et de Dom Ruinart, t. I, p. 190. *Eo præsidente* (*Gontardo*) *bonæ memoriæ, Urbanus II, pontifex romanus.... dùm ad generale concilium iret Claromontem per hanc urbem* (*Valentiam*) *iter faciens ecclesiam nostram dedicavit..*

(2) Ainsi que nous en avons déjà fait la remarque, la cathédrale de Valence avait été auparavant sous le vocable de saint Apollinaire, un de ses évêques, qui vivait dans le Ve siècle, et dont les restes déposés d'abord dans l'église collégiale de Saint-Pierre du Bourg-les-Valence, furent ensuite transportés dans la petite église de Saint-Etienne, qui existait près de la cathédrale, puis enfin dans cette dernière église. Nonobstant l'acte de la dédicace par Urbain II, d'où son nom est exclu, saint Apollinaire est regardé comme le patron principal de l'église.

venons de la citer, dans *ses Antiquités de l'église de Valence*, pages 226-228. Un malencontreux badigeonnage la fit disparaître vers 1750. Elle existe bien encore, mais on ne sait dans quelle partie de l'édifice, l'indication fournie à ce sujet par M. de Catelan, étant trop vague, en sorte qu'on n'a pu encore la découvrir sous l'ignoble mortier qui la recouvre. On peut du reste consulter pour le même objet le père Columbi : *De rebus gestis episcoporum Valentinorum*, lib. I, p. 253. Dom Ruinart, *Vita papæ Urbani II*, dans les œuvres posthumes de D. Mabillon et de D. Ruinart, tom. III, p. 190-191, et *Appendix*, p. 364. Voir aussi D. Bouquet, tom. XIV, p. 682. Ainsi notre cathédrale venait d'être terminée à la fin de ce XI[e] siècle, qui vit s'élever un si grand nombre de beaux édifices. Celui dont nous occupons maintenant fut un des produits les plus purs, les plus homogènes de la période romane secondaire, comme il nous sera facile de le voir lorsque nous en donnerons la description. Mais nous devons auparavant continuer les détails historiques que nous avons commencés.

Nous ne possédons aucun document qui prouve que cet édifice ait subi de graves altérations jusqu'aux troubles de la réforme protestante. Mais, à cette époque, si funeste à nos monuments religieux, son vaisseau fut en partie ruiné dans les guerres qui eurent lieu de 1568 à 1578 (1). Il resta dans cet état jusqu'à l'année 1604, qu'intervint un marché entre les administrateurs de la ville et deux entrepreneurs, pour sa reconstruction (2). Ce marché, consenti moyennant la somme

(1) La plupart des belles et nombreuses églises que renfermait la ville à cette époque, furent presqu'entièrement détruites, comme on peut le voir dans *le plan et pourtraict* de la ville de Valence en 1575, dont nous parlerons plus bas.

(2) Ce marché, intervenu le 20 août 1604 entre les administrateurs de la ville et les sieurs Jean Thuillier et Jacques Blanc, maîtres-maçons, existe encore dans les archives de la mairie de Valence sous ce titre:

de 22,500 livres tournois (environ 70,000 francs de notre monnaie actuelle), dont le seigneur évêque et le chapitre payèrent 3,000 livres, contient des détails curieux et intéressants sur l'état où se trouvait alors le monument et sur le système de restauration qui fut adopté pour le relever. Il y est dit que toutes les voûtes de la nef, des bas côtés, du chœur et des chapelles latérales s'étaient écroulées, que la plupart des piliers avaient été renversés. Mais il fut expressément stipulé (circonstance bien digne de remarque dans un temps où l'on s'inquiétait si peu de l'harmonie des styles dans les restaurations), il fut stipulé expressément que les entrepreneurs reproduiraient exactement, non seulement l'ordonnance générale du monument, mais encore tous les détails d'architecture et de sculpture. Ainsi, il est dit positivement à l'égard des piliers, que les entrepreneurs *ferront seize pilliers sur lesdits mesmes fondemens que soulaient estre les vieulx de mesme forme, espesseur et grandeur qui sont encore droicts et entiers, enrichis de leur chapiteaux comme ils estaient par le passé, etc.* Il en est de même à l'égard des murailles, corniches et voûtes.

C'est grace à ces précautions minutieuses et qui s'éloignaient étrangement des habitudes de l'époque, que l'on obtint une restauration si intelligente et si parfaite de l'édifice, qu'aujourd'hui même l'œil le mieux exercé y trouverait bien difficilement des raccords, des points de soudure, des disparates. Je veux parler principalement de l'intérieur, si homogène dans l'ensemble, si harmonieux dans les détails, qu'on dirait que l'église vient de sortir des mains de l'architecte.

Malheureusement, le XVIIIe. siècle, qui fut si funeste à la plupart de nos monuments religieux, ne passà pas sur celui-ci,

Bailh à pris faict pour rebastir l'esglise cathédralle de saint Apolinar de Valence.

sans y laisser son empreinte de mauvais goût. Il est pénible d'en faire la remarque à l'occasion d'un évêque de Valence que ses immenses libéralités, dont nous dirons un mot plus bas, recommanderont toujours à la vénération et à la reconnaissance de son église et de sa ville épiscopale. Entraîné comme tant d'autres prélats, des plus recommandables d'ailleurs, pour le goût de l'époque, Mgr. de Milon ne fut pas toujours heureux dans les embellissements ou restaurations qu'il effectua dans sa cathédrale. En 1730, il lui plut, ainsi qu'à son chapitre, de bouleverser l'ancienne disposition du chœur et du sanctuaire. Il résulta de cette opération, que je ne fais qu'indiquer, pour éviter de trop longs détails, que la délicieuse colonnade à jour supportant des arcs très-exhaussés qui formait le rond-point et environnait le maître-autel comme d'une couronne, fut noyee complètement, avec les arcades, dans un épais massif de pierre et de mortier. C'est ainsi que le chœur fut isolé totalement de l'allée absidiale qui le contournait extérieurement et des chapelles qui rayonnaient tout autour. Mais pourquoi un tel acte de vandalisme? C'était pour adosser contre cette épaisse muraille les stalles et leurs dossiers, qu'on venait de changer de place, et pour poser au-dessus de cette boiserie une grande tapisserie représentant l'histoire de saint Paul, dont le prélat venait de faire don à son église. Toutefois, cet acte de vandalisme (heureusement réparé depuis peu), ne doit pas nous rendre injustes touchant certains autres actes de munificence de ce digne prélat en faveur de son église, et dont nous parlerons lorsqu'il sera question de l'ameublement de la basilique.

Pendant la révolution, l'église Saint-Apollinaire, devenue cathédrale de l'évêque constitutionnel de la Drôme, dut à cette particularité la conservation d'une partie de son ancien mobilier. Après le concordat, qui rétablit le siége de Valence, elle eut à subir un ignoble badigeonnage, qui a été rem-

placé par un autre moins disgracieux, mais non moins fâcheux pour l'effet général d'un édifice presque tout en pierre de taille (1). La fabrique aurait préféré sans doute un grattage ou un brossage, si des considérations majeures, et dans lesquelles il serait trop long d'entrer, lui avaient laissé le choix du mode à employer. Nul doute qu'elle ne s'empresse de faire disparaître ce badigeonnage en même temps que les indignes fresques qui défigurent la plupart des chapelles, aussitôt que ses ressources financières lui permettront d'effectuer cette opération en grand. En attendant, elle vient d'en exécuter une beaucoup moins coûteuse, mais non moins importante, en dégageant, sur mes vives instances, la colonnade du rond-point de cette épaisse maçonnerie qui l'obstruait entièrement. Cette opération, qui a rendu à l'intérieur de notre cathédrale son ancien éclat, et sur laquelle j'ai publié un article explicatif, inséré dans *le Courrier de la Drôme*, le 29 octobre 1846, est aussi le dernier acte important que nous ayons à signaler dans l'esquisse historique que nous venons de faire du monument.

DESCRIPTION EXTÉRIEURE DE L'ÉDIFICE.

L'Eglise Saint-Apollinaire est située à l'extrémité sud du plateau, courant du Nord au Midi, sur lequel est bâtie la ville et qui domine le Rhône et le faubourg appelé la Basse-

(1) Dans son ouvrage intitulé : *Du Vandalisme et du Catholicisme dans l'art*, p. 38, M. de Montalembert s'exprime ainsi au sujet de ce badigeonnage : *Mais à Valence, la cathédrale, édifice à plein cintre d'une haute antiquité et d'une beauté réelle, a été repeinte en entier au-dehors comme au-dedans, etc.* Le mot *au-dehors* est ici de trop, heureusement ; c'est une erreur involontaire échappée à l'illustre écrivain. Jamais l'extérieur de notre cathédrale n'a subi l'outrage du badigeon, ni d'aucune peinture quelconque. C'est bien assez des malencontreuses juxta-positions qui en masquent encore une partie.

Ville. Ainsi que la plupart des églises bâties à la même époque, elle est orientée du levant au couchant. L'entrée principale est à l'Ouest et la même que celle du clocher, dont la base lui sert de vestibule par lequel on entre dans l'édifice (1). On sait que cette disposition est particulière à quelques-unes des églises de cette période, comme celle de Notre-Dame-des-Doms, de Tournus, de Vezelai, etc. En avant, règne une terrasse d'où l'on jouit d'un beau point de vue sur la vallée du Rhône.

A l'exception de l'abside et des bras du transept, dont nous parlerons tout à l'heure, les murs sont presque nus jusqu'à la hauteur des fenêtres, des nefs, et des grandes chapelles situées aux deux extrémités des branches de la croix latine. Ils sont faits de pierres de taille de moyen appareil, parfaitement ajustées, et flanquées de légers contreforts offrant peu de saillie, en un mot, à l'état de rudiment, comme ceux de l'époque. Au-dessus de ces contreforts règne un cordon de billettes, établi sur les grandes fenêtres et contournant leurs cintres en archivoltes. Il est à remarquer, à ce propos, que les deux bas-côtés étant presqu'aussi élevés que la nef principale, on a pu facilement les percer de grandes ouvertures qui éclairent suffisamment les trois nefs.

Au-dessus de la toiture de la nef latérale du Midi et à l'extérieur de la nef principale, règne sur toute la ligne qui aboutit au transept un rang de petits arcs alternativement plein-cintre et triangulaires, d'un effet original. Ce rang d'arcades est surmonté par une corniche immédiatement au-dessous de la toiture de la grande nef, et qui n'existe également que du côté du Midi. Cette corniche, fortement empreinte

(1) C'est ce qu'on appelle, d'après la nouvelle technologie du Comité des arts et monuments, un *porche accidentel*. Nous parlons du clocher, comme s'il existait, parce qu'il sera terminé, dans quelques années, avec les mêmes dispositions à la base que celles de l'ancien.

des traditions de l'architecture romaine, se compose de corbeaux superposés à différentes saillies, ornées de cavets et de tores, et terminés par un imposte recevant la retombée d'arcs à plein cintre. Quant à la corniche de la partie du nord, si toutefois on peut lui donner ce nom, elle se compose seulement d'un cavet surmonté d'un larmier et d'un effet insignifiant. Ces deux corniches se terminent à la saillie des deux grandes chapelles du transept, où elles se raccordent avec celles qui pourtournent ces chapelles. Ces dernières, formées d'un rang de perles et d'un rang d'oves, réune par une doucine supportée par un talon, et couronnées d'un bandeau, aboutissent, au Nord et au Midi du transept, à deux frontons aux mêmes moulures. Leur caractère, ainsi que la forme triangulaire des frontons, accuse évidemment l'influence de l'architecture romaine, dont les monuments voisins, tels que l'arc de triomphe d'Orange, étaient encore plus nombreux et mieux conservés, à cette époque, qu'ils ne le sont aujourd'hui.

L'abside offre deux parties bien distinctes quant au plan, mais harmonieusement liées quant à l'exécution; la partie supérieure, qui est celle du chœur proprement dit, et la partie inférieure, celle des chapelles rayonnantes, qui fait saillie au-dessous de l'autre, à cause du prolongement des bas-côtés et des chapelles qui existent tout autour. Chacune de ces deux parties, terminée en demi cercle, offre un système de fenêtres romanes correspondantes; celles de la partie supérieure sont ornées de deux élégantes colonnettes qui en supportent les cintres. Cette partie supérieure du chœur, couronnée par la continuation de la corniche des deux grandes chapelles du transept, est ornée de petites fenêtres simulées, à baies géminées, avec colonnettes détachées. Elles sont établies perpendiculairement au-dessus des fenêtres dont nous venons de parler. La partie inférieure comprend les chapelles absidales

ou rayonnantes. Celles-ci, au nombre mystique de sept, sont ornées, chacune, de deux colonnes engagées au tiers, avec leurs chapiteaux.

Cet extérieur absidial, qui est également tout en pierres de taille de moyen appareil et parfaitement ajustées, offre un aspect aussi noble que gracieux. Il est bien à regretter que les constructions parasites, successivement adossées, par le Chapitre, aux deux parties latérales, formant un angle rentrant entre le chœur et les deux bras du transept, dérobent à la simple vue les archivoltes et les chapiteaux des colonnettes de plusieurs fenêtres, dont les moulures sont traitées dans le goût le plus riche, le plus délicat (1). C'est d'autant plus à regretter que, par une sorte de fatalité, les parties les plus nues de l'édifice sont précisément celles qui ont été les moins obstruées par ces malheureuses juxta-positions. Lorsque des étages supérieurs des maisons voisines on considère ces belles moulures, ainsi que cette forme si distinguée et si caractéristique de croix latine que présente notre église et qui lui donne tant de rapports avec l'extérieur de la cathédrale de Pise, lorsque, dis-je, on considère cet ensemble et ces détails, maintenant tout-à-fait perdus pour les spectateurs de la rue et de la place publique adjacentes, on est bien tenté de maudire les vandales chanoines ou autres qui ont pu, de sang-froid, masquer tant de belles choses, pour leur plus grande commodité. Malheureusement, ce n'est pas le seul méfait de ce genre qu'ils aient à se reprocher.

(1) Parmi ces nouvelles constructions figure celle de la sacristie, qui peut remonter au XIVe ou au XVe siècle. On sait que les églises du XIe siècle n'avaient pas de sacristies. On revêtait alors les habits de chœur dans les cellules claustrales qui touchaient à la cathédrale, et les vêtements sacerdotaux dans les chalcidiques des croisillons ou dans les diaconiques (*diaconium*) qui étaient à droite et à gauche de la tribune des anciennes basiliques. Ce ne fut qu'au XIIIe siècle, où la belle et antique

Le transept, à son point central, est surmonté d'une tour carrée peu élevée, dans laquelle est inscrite la petite coupole au-dessous de laquelle se trouve placé le maître-autel, qui divise, comme dans d'autres églises romanes, le chœur du sanctuaire. Nous ferons encore remarquer, comme un des signes caractéristiques de cette période architecturale, l'alternance de pierres blanches et noires, qui se manifeste sur les parois des deux extrémités du transept de notre cathédrale, et particulièrement dans l'appareil des cintres des croisées. Cette alternance est plus sensible encore dans certaines églises romanes de l'Auvergne, avec lesquelles la nôtre a d'ailleurs beaucoup d'autres rapports.

En terminant cette courte, mais fidèle description de l'extérieur de l'édifice, nous ne saurions nous empêcher de protester contre la malheureuse idée de ses deux portes latérales, ignobles poternes, que le mauvais goût du XVIIIe siècle substitua, on ne sait pourquoi, à deux autres qui occupaient une place plus convenable et plus commode pour la libre circulation des fidèles. On s'occupera, du reste, à dégager notre église de ces deux laides verrues, lorsque l'achèvement du nouveau clocher permettra de mettre la main à cette opération et à plusieurs autres non moins utiles et non moins désirées. Il sera plus difficile d'obtenir la démolition de la chapelle, dite des Pénitents, qui masque une partie de la nef latérale du Midi, à laquelle elle est adossée, parce que cette église, quoique d'une construction assez moderne et nullement en rapport avec le style de la cathédrale, en est en quelque sorte l'auxiliaire à cause de certains exercices de paroisse qui y ont lieu, tels que catéchismes, congrégations, etc. Cette chapelle est assez vaste et elle renferme quelques bons tableaux.

disposition de la basilique latine-romane fut sensiblement modifiée, que s'introduisit l'usage des sacristies.

DESCRIPTION INTÉRIEURE DE LA CATHÉDRALE.

Lorsque du porche qui est au-dessous du clocher on pénètre dans la grande nef de notre cathédrale, on voit se dérouler devant soi un intérieur plein de grâce et de majesté, dont l'effet imposant et mystérieux vous saisit d'étonnement et de respect (1). Ici plus de juxta-positions, plus de disparates qui offensent les regards, comme à l'extérieur; mais au contraire, un ordre, une harmonie, une unité de style qui vous satisfont pleinement, et plus que tout cela, cette impression de recueillement et de prière propre aux églises romanes, qui parle au cœur et lui dit: « Ceci est véritablement la maison de Dieu ». A cette impression se mêle celle d'une admiration bien légitime, en présence du spectacle gracieux et imposant de ces lignes si pures, si correctes, si régulières (2). Les yeux se portent invinciblement vers cette abside, toute transparente du doux éclat de ses deux rangs superposés de vitraux peints. Ils sont également captivés par la vue de ces arcades mauresques, en fer à cheval très-allongé, sur lesquelles repose toute la voûte de l'abside supérieure, et qui sont supportées elles-mêmes par de belles et minces colonnes de marbre, de granit, bien espacées entr'elles et environnant

(1) Cet intérieur, sans y comprendre le vaste porche qui le précède, a près de 200 pieds de long.

(2) Nous ne saurions trop réclamer contre la légèreté, disons mieux, l'étourderie avec laquelle la tourbe des visiteurs vulgaires *voit* nos églises. On se contente d'une promenade de quelques minutes dans l'édifice, si toutefois on ne se borne à entrer par une porte latérale et à sortir par l'autre. On regarde d'un air de connaisseur quelques tableaux (et l'on ne manque presque jamais de choisir les *croûtes*, s'il y en a). On se garde bien de se placer au bas ou au chevet de l'église pour en juger l'effet; et puis l'on tranche sur la valeur d'un monument qu'on n'a pas même vu.

le chœur de leur harmonieux contour. Il y a dans tout cet ensemble absidal (peut-être unique dans son genre) de voûtes, d'arcades, de colonnes, de vitraux peints, tantôt unis, tantôt confondus, tantôt séparés à demi, selon la position du spectateur; il y a, dis-je, un jeu aussi varié que saisissant d'ombre et de lumière, de vide et de plein; on se croirait à la mosquée de Cordoue ou devant une des salles de l'Alhambra. Cet effet général de perspective est peut-être encore plus beau, quoique dans des conditions différentes, lorsque au lieu de regarder l'église de la grande porte d'entrée au fond de l'abside, on la considère dans la direction opposée, de l'abside à l'entrée principale, surtout en se posant obliquement à l'axe longitudinal du monument. Observé de cette position, le jeu des colonnes, des arcades, des grandes fenêtres en grisaille avec leurs colonnettes, a quelque chose de grandiose et de vraiment imposant. Remarquons qu'à mesure que nous avançons dans la nef, l'abside se développe davantage et laisse apercevoir d'autres chapelles rayonnantes avec leurs vitraux peints qu'on ne pouvait découvrir du bas de l'édifice. Nous allons maintenant considérer l'ensemble de sa distribution intérieure; nous en examinerons ensuite rapidement les détails.

La basilique saint Apollinaire reproduit exactement le type des églises romanes de la période secondaire, telles à peu près que M. de Caumont les a décrites dans le 4e. volume (page 120 et suiv.) de son *Cours d'Antiquités monumentales*. Je dis *telles à peu près*, pour tenir compte des différences que l'influence *byzantine-arabe* a apportées à nos églises du Midi. Nous reviendrons un peu plus bas sur ces différences.

Notre cathédrale, exactement calquée sur la basilique romane avec croix latine bien prononcée, est à trois nefs, coupées à l'entrée du chœur par un transept (1) dont les deux

(1) Les archéologues écrivent de plusieurs manières des mots tech-

extrémités, distantes l'une de l'autre d'une centaine de pieds, offrent une surface droite et non demi-circulaire comme celle de la nef du milieu. Ainsi qu'on peut en faire la remarque pour les églises de la même période, le chœur est de médiocre dimension. Mais la perspective en est agrandie par l'effet des colonnes et des arcades à jour, qui le contournent et le distinguent du pourtour de l'abside, formé par la prolongation des deux bas-côtés. Cet effet de perspective s'accroît encore de la vue des chapelles disposées au fond de l'édifice et rayonnant de l'éclat scintillant de leurs verrières peintes tout le long de leur pourtour absidal. On peut dire que ce vaste ensemble, composé de deux parties demi-circulaires qui se correspondent, et dont la moins grande, celle que dessinent les colonnes, est unie à celle du fond par la galerie intermédiaire, ne forme qu'un seul et même chœur. Considéré sous ce point de vue, le chœur est véritablement grand, même quant à la surface matérielle. Cette disposition absidale de notre cathédrale a d'autant plus de prix aux yeux de l'archéologue, qu'elle est très-rare dans les églises romanes (1), tandis qu'elle est très-fréquente, pour ne pas dire commune, dans les églises gothiques; mais nulle part je n'en ai vu de plus remarquable, pour la grâce et la légèreté, que celle de notre chœur, depuis que les colonnes qui en forment le pourtour ont été dégagées de l'épaisse maçonnerie qui les enveloppait.

Les trois nefs de la basilique, dont les deux latérales ont presque la hauteur de celle du milieu, sont séparées par seize

niques comme ceux de *transept*, *d'abside*, *d'arcs-boutants*. Il serait bien à désirer qu'on s'entendît une bonne fois pour toutes sur l'orthographe de ces termes d'archéologie.

(1) Il faut entendre ici seulement les églises romanes du Midi; car celles du centre, de l'Auvergne, du Bourbonnais, du Nivernais, que je viens de visiter, offrent presque toutes cette disposition absidale, on ne peut plus gracieuse et distinguée.

piliers très-élancés, ornés, à leurs quatre faces, de colonnes engagées aux 2/5e de leur diamètre. Ces colonnes, surmontées chacune d'un élégant chapiteau, supportent elles-mêmes les arcs doubleaux de la grande voûte, en même temps que ceux des cintres qui la séparent des bas-côtés et au moyen desquels elles sont réunies en longueur. La grande nef, les grandes chapelles du transept et le chœur sont voûtés en berceau (1); le chœur est terminé en cul-de-four. Le dôme insignifiant qui s'élève au point central du transept est assez lourd et d'une dimension assez médiocre pour faire présumer qu'il n'a point été conçu sur le plan de celui qui existait avant 1604, et qu'il appartient au mauvais goût du XVIIIe. siècle: Les voûtes des bas-côtés et celles du pourtour absidal, qui en est le prolongement, sont à arêtes, sauf les deux premières travées en bas de la nef de droite, qui sont voûtées en quart de cercle. Il est à remarquer que les voûtes des bas-côtés étant appuyées sur des maîtres-murs d'une grande épaisseur, qui les arc-boutent, servent à leur tour d'arcs-boutants à la voûte du milieu.

Les nefs sont éclairées, jusqu'au transept, par seize grandes fenêtres à plein cintre, pratiquées dans les murs qui soutiennent les voûtes des bas-côtés, et à la même naissance que celle de ces voûtes. Ces fenêtres, garnies depuis une dixaine d'années de grisailles en arabesques sorties des ateliers de M. Thévenot, de Clermont, sont ornées, chacune, de deux colonnettes dégagées qui supportent les retombées de leurs arcs supérieurs ou archivoltes. A ce système de grandes fenêtres en succède, à partir du transept, un autre de moins grandes, mais superposées en deux rangs qui forment

(1) Sauf le renflement sensible qu'on remarque dans les arcs de la grande nef, et qui leur donne de la ressemblance avec l'arcade en fer à cheval.

une double ligne non interrompue depuis le croisillon de droite du transept, jusqu'à celui de gauche inclusivement, en y comprenant les fenêtres inférieures et supérieures de l'abside et du chœur, disposées de manière à faire suite avec elles et à les unir dans le même système. Une chose digne de remarque, en ce qui concerne la prolongation des fenêtres du premier rang du transept, c'est que ne pouvant être continuées dans la partie inférieure du chœur, à cause des colonnes et des arceaux qui absorbent la place qu'elles auraient dû occuper, l'architecte y a suppléé avec un rare bonheur, en faisant correspondre les fenêtres du fond de l'abside avec le rang supérieur, à tel point que, vues à une certaine distance, elles paraissent être en ligne perpendiculaire avec leurs correspondantes. Ces nombreuses croisées, ainsi disposées sur deux lignes horizontales et parallèles, produisent un effet d'autant plus heureux, qu'il est encore relevé par les teintes mystérieuses des vitraux du chœur et de l'abside, presque tous à personnages (1).

Quant aux moulures, l'intérieur de l'édifice, traité avec assez de sobriété sous ce rapport, n'en offre pas d'autres que celles des nombreux chapiteaux des colonnettes et des quatre colonnes engagées dans chacun des seize piliers qui soutiennent les voûtes. Ces chapiteaux sont variés à l'infini, et presque

(1) Les deux principaux sont ceux du fond du chœur et du fond de l'abside. Le premier représente le Christ entouré des quatre symboles des évangélistes ; le second, consacré à la Vierge, a pour sujet l'institution du Rosaire par saint Dominique. Les autres représentent les saints martyrs et évêques, fondateurs ou patrons de l'église de Valence. Ces vitraux, à la description desquels j'ai consacré (en mars 1841) deux articles dans le *Courrier de la Drôme*, sortent aussi de la manufacture de M. Thévenot. Notre cathédrale est la première des églises de France qui ait reçu, dans ces derniers temps, un système complet de fenestrage en verre de couleur.

tous d'un goût différent, sculptés en feuillages d'espèces diverses qui se rapprochent généralement de la feuille d'acanthe. Ils sont tous d'une bonne et belle exécution, et attestent également le voisinage de l'architecture romaine, comme d'autres parties de l'édifice accusent celui de l'architecture byzantino-arabe.

Qu'on veuille bien, à ce propos, me permettre une petite digression qui ne sera pas tout-à-fait un hors-d'œuvre, relativement à l'influence de cette architectnre byzantino-arabe sur la construction et l'ornementation sculpturale de nos églises romanes du midi. Je n'ignore pas que, de nos jours, plusieurs archéologues éminents ont rejeté formellement cette influence, ou l'ont réduite à des proportions très-exiguës, tandis que d'autres, après avoir rapporté les arguments pour et contre, sont restés dans le doute touchant cette importante question (1). D'un autre côté, des archéologues, non moins instruits, non moins judicieux que les précédents, reconnaissent l'influence dont nous parlons, en la ramenant toutefois à des proportions justes et raisonnables. Ils en donnent des preuves selon moi convaincantes. Je vais les résumer, en y ajoutant mes observations personnelles.

On sait que les principaux caractères de l'architecture byzantino-mauresque sont : la coupole en pendentifs, l'arc outrepassé ou en fer à cheval, les arcs à contre-lobes, les chapiteaux

(1) Cette question, si importante au point de vue historique et archéologique, a été débattue par M. Thomas Hope (Histoire de l'architecture, C. XIII et XIV), par M. Batissier (Art monumental, liv. IX), et antérieurement à ce dernier, par M. de Caumont, dans son Cours d'Antiquités monumentales, déjà cité. Voir aussi sur l'origine et l'influence de l'architecture néo-grecque, les pages brillantes que lui ont consacrées M. de Châteaubriant dans ses *Etudes historiques*, — Analyse raisonnée de l'histoire de France, — et M. Léon Vitet, dans sa belle dissertation sur l'architecture lombarde.

cubiques, les chapiteaux rehaussés de figures sculptées en bas-relief, vêtues de riches et amples draperies orientales formant des plis à petits tuyaux. Ailleurs ce sont des sphynx, des griffons, des syrènes et d'autres animaux fantastiques dont l'origine orientale ne saurait être mise hors de doute. Parmi ces divers motifs de construction ou d'ornementation, plusieurs sont d'une provenance mauresque, surtout en ce qui concerne les arabesques, les arcs très-allongés, contre-lobés, supportés par de minces colonnettes (1). Or, ces divers motifs de construction et d'ornementation, nous les trouvons mis en usage, soit en totalité, soit en partie, dans l'église octogone de saint Vital de Ravenne, bâtie par des grecs; à Sainte-Sophie, le prototype de l'architecture byzantine; à Aix-la-Chapelle; à Saint-Marc de Venise; ensuite à la cathédrale de Périgueux, et dans plusieurs autres églises du Périgord, bâties, par suite de certaines circonstances exceptionnelles qu'il serait trop long de rapporter ici, sur le modèle de Saint-Marc. On les trouve encore à Saint-Trophime d'Arles, à Notre-Dame-des-Doms, d'Avignon, et dans plusieurs églises romanes du même diocèse, trop peu connues; dans la cathédrale carlovingienne de Saint-Paul-Trois-Châteaux; à Valence; à Vienne; à Tournus; à Clermont en Auvergne; à Issoire, etc. Je ne parle pas des belles et nombreuses églises des

(1) L'architecture arabe, telle que celle des mosquées, des palais, des bains de Cordoue, de Séville, de Grenade, est une provenance directe de l'architecture byzantine, modifiée ensuite selon les exigences religieuses et sociales des sectateurs du Coran, comme aussi selon le caprice de leurs architectes. L'espace me manque pour exposer les preuves historiques, géographiques et archéologiques de cette filiation, et celles qui établissent également que le style byzantin vient de l'Orient et de la Perse en particulier. Voir pour cette filiation successive des styles byzantin et mauresque, les développements aussi intéressants que substantiels, que contient l'excellente histoire de Thomas Hope, déjà citée.

bords du Rhin, dont plusieurs furent bâties par Charlemagne et dont l'origine véritablement byzantine leur imprime une physionomie si analogue avec celle de nos églises romanes du Midi. Seulement, dans ces dernières, c'est la riche ornementation mauresque avec ses réseaux, ses entre-lacs, ses palmettes, qui domine. Dans celles de l'Allemagne et du Nord-Ouest de la France, la partie décorative est moins riche, et ce sont les dômes et les arcs simulés qui jouent le principal rôle. L'influence de l'art byzantin sur notre architecture romane est donc un fait incontestable, quel qu'ait pu être le degré de cette influence. Elle est d'autant plus réelle, que les premiers architectes de nos églises, qui avaient emprunté aux plus anciennes de Rome leur plan basilical, modifié ensuite en croix latine par le symbolisme religieux, n'avaient pu leur emprunter la coupole et la plupart des motifs d'ornementation, déjà énumérés, dont elles étaient totalement dépourvues. Il faut donc admettre qu'ils sont allés chercher ailleurs ces divers éléments, ou bien, qu'ils ont été mis en rapport dans leur propre pays avec les byzantins et plus tard avec les arabes, ou mieux encore, il faut admetre l'une et l'autre de ces deux hypothèses. Or, l'histoire nous fait connaitre les migrations successives en Occident et surtout en Italie, des artistes, la plupart moines, de l'Orient. Elle nous apprend avec quel empressement les papes et les évêques accueillirent ces martyrs de l'art chrétien, lorsqu'ils fuyaient les persécutions des stupides briseurs d'images. Elle nous apprend aussi que, dès le VIIIe. siècle, et même plutôt, il existait entre l'Occident et l'Orient de nombreuses relations, qui ne purent qu'augmenter à l'époque des croisades. Parlerons-nous de l'influence exercée sur le Languedoc et la Provence par la brillante civilisation arabe de l'Espagne, avec ses écoles et ses monuments, dont le reflet a jailli plus loin encore qu'on ne pense communément. C'est ainsi qu'en partant de la forme primitive

des basiliques de Rome, l'architecture chrétienne s'est plus ou moins modifiée selon le génie des peuples et les circonstances locales, tout en conservant, sauf de rares exceptions (1), sa disposition rudimentaire, qui consiste dans le nombre ternaire des nefs dans le transept et le chevet ou l'abside. En un mot, le type de la basilique latine, modifié par le symbolisme religieux, selon les temps et les lieux, et par les pratiques romanes combinées avec les byzantines; tel est, selon nous, le principe générateur, la clef architecturale de nos églises du Midi et du plus grand nombre de celles de l'Italie septentrionale et centrale, jusqu'aux États-Romains exclusivement. Parmi ces dernières, je me contenterai de citer la magnifique cathédrale latino-byzantine de Pise, bâtie en plein XIe. siècle, et qui ne tarda pas à inspirer de splendides imitations de sa structure et de sa beauté. On a déjà nommé Sienne, Orviette, Lucques, et le célèbre *Camposanto.*

Maintenant que nous avons établi la part d'influence du style byzantin-arabe sur l'ordonnance architecturale et décorative de nos églises romanes du Midi, il nous reste à examiner brièvement dans quelle mesure cette influence s'est exercée sur la cathédrale qui nous occupe. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué, l'appareil extérieur en pierres de taille régulières, bien liées ensemble, ne présente d'assemblages de diverses couleurs, selon la manière byzantine, que sur les parois et autour des fenêtres du transept. L'ancienne tour du clocher était ornée, à ses étages supérieurs, d'arcs contre-

(1) Je veux parler ici de ces églises modernes qu'on a platement modelées sur le temple grec, sans aucun égard pour l'antique forme basilicale consacrée par les siècles. Ces édifices, dont les architectes n'avaient pas la moindre idée de la liturgie chrétienne et de ses exigences, sont bien inférieurs en nombre à ceux qui ont conservé plus ou moins le vrai type latin, et l'on peut dire par conséquent qu'elles sont comparativement assez rares.

lobés. Dans l'intérieur de l'édifice, l'influence byzantine se révèle comme à l'extérieur par le dôme établi au centre de la croisée; l'influence mauresque se trahit par la voûte du milieu, qui est en fer à cheval, avec des arcs doubleaux. Elle se manifeste encore par le système des colonnes et des arcs très-allongés, mais non en fer à cheval, qui forment le pourtour du chœur, et qu'on dirait, malgré la différence que nous venons de signaler, avoir été empruntés à la mosquée de Cordoue ou aux galeries de l'Alhambra. J'ai déjà visité un grand nombre d'églises, soit en France, soit à l'étranger ; mais je n'ai rien encore vu de plus gracieux, de plus original dans son genre, que cette colonnade à jour qui contourne le chœur de notre cathédrale. Nous allons maintenant faire un examen rapide des objets remarquables qu'elle peut renfermer.

Il faut citer en première ligne le beau buste qui surmonte le cénotaphe en marbre, élevé dans le sanctuaire à la mémoire de Pie VI, mort à Valence, le 29 août 1799, et au-dessous duquel reposent le cœur et les entrailles de cet immortel pontife. Il n'est pas certain que ce buste, attribué à Canova, soit du célèbre sculpteur, mais on peut dire qu'il est digne de son ciseau. La tête du Pontife est aussi belle, aussi imposante que celle de la statue du même pape, qui est véritablement de Canova, et qu'on voit au-dessous de la *Confession* de saint Pierre de Rome; elle lui ressemble parfaitement. Le piédestal, formant cénotaphe, qui supporte le buste, est de Maximilien Laboureur, sculpteur romain. Exécuté dans des conditions bien entendues, il offre des bas-reliefs qui ne sont pas sans mérite. Ce monument, érigé en vertu d'un arrêté des Consuls, du 9 nivôse, an VIII, ne fut exécuté qu'en 1811, et le 25 octobre de la même année, l'inauguration en fut faite avec beaucoup de solennité par le cardinal Spina, archevêque de Gênes, assisté des évêques de Valence et d'Avi-

gnon (1). Pendant la Restauration, on fut sur le point de le remplacer par un autre cénotaphe qui, par ses grandes dimensions, aurait été plus digne de son objet. Le gouvernement avait promis de fournir gratuitement tous les marbres nécessaires, sur la demande que lui en avait faite M. de Clermont-Tonnerre, alors ministre de la guerre, et dont l'oncle, le cardinal et archevêque de Toulouse, s'était intéressé beaucoup à ce projet, durant son séjour à Rome. L'avénement du ministère de Martignac vint en arrêter l'exécution. Espérons qu'il se réalisera un jour, et que la cathédrale de Valence possédera un monument que réclame, et le souvenir du personnage auquel il doit être consacré, et l'illustration que la captivité et la mort d'un si grand pape ont donnée à notre cité, dont la cathédrale est, depuis 1803, gardienne et dépositaire du cœur et des entrailles de ce Pontife (2).

(1) Voir, pour tout ce qui concerne ces détails et ceux qui se rattachent à l'enlèvement, à la captivité et à la mort de Pie VI, à Valence, les nombreux documents inédits que j'ai puisés à la Préfecture de cette ville, et transmis, sur sa demande, à M. le chanoine Cavédoin, de Modène, qui les a insérés dans ses *Memoriæ di religione, di morale e di litteratura*, imprimés à Modène, de 1833 à 1838. Ils ont été reproduits en partie, mais fondus dans le corps de l'ouvrage, dans l'*Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, de Baldassain, traduite par M. l'abbé de Lacouture en 1839. Il est possible que je me détermine un jour à publier *in extenso* ces documents aussi intéressants que nombreux.

(2) C'est, mû par cette double considération, que Pie IX, par trois brefs, datés du 5 mai de la présente année (1847), a érigé notre cathédrale en *basilique mineure*, avec le droit du Conopé, et a accordé à perpétuité aux chanoines titulaires de cette église une décoration dont il a indiqué lui-même la forme, de croix grecque, voulant qu'elle représentât, d'un côté, la figure de Pie VI, et de l'autre, les armoiries de sa propre maison, *gentis nostræ*, dont la couleur verte et blanche sera aussi celle du ruban auquel devra être suspendue la croix. En même temps, et pour les mêmes considérations, Pie IX a déclaré que les évêques de Valence

Le maître-autel, érigé en 1757, sur les dessins du sieur Treillat, et traité avec une grande richesse, mais dans le mauvais goût du XVIIIe. siècle, est, ainsi que les deux autres autels en marbre des chapelles du transept, un don de Mg^r. de Milon, mort évêque de Valence en 1771, après avoir comblé sa ville épiscopale et sa cathédrale d'abondantes libéralités. Dépouillé successivement d'une bonne partie de ses riches décorations, cet autel présente aujourd'hui une certaine simplicité dans l'ensemble qui ne sied pas mal au caractère général de l'édifice. Il est, du reste, composé de marbres précieux et très-variés, dont plusieurs espèces sont aujourd'hui perdues. Il avait coûté 14,000 livres (monnaie du temps).

Les stalles du chœur, disposées en double rang, au nombre de 42, sont très-simples. Il n'en est pas tout-à-fait de même du dossier plus moderne (du XVIIIe. siècle), dont elles sont surmontées. Il est traité avec beaucoup de soin. Le sculpteur qui en a été chargé a reproduit au-dessus de chacune des stalles du rang supérieur une arcade à plusieurs cintres concentriques ou en archivoltes, pour se conformer au style roman de l'édifice ; il a ainsi évité les défauts si communs, dans les travaux de ce genre, aux sculpteurs de cette époque de décadence et de mauvais goût.

L'orgue, établi en 1755, au bas de l'église, sur une tribune en cintre surbaissé, construite exprès pour le recevoir, est un des plus remarquables du Midi. Il se compose du grand orgue et du petit orgue ou positif, qui réunissent un total de 45 jeux, dont plusieurs sont du célèbre Clicquot, auteur de

seraient à perpétuité comtes romains et assistants au trône pontifical. L'évêque actuel a reçu le *pallium*, mais pour lui personnellement. J'ai consacré à l'explication de ces divers et éminents priviléges dont notre église vient d'être comblée, un travail spécial qui a été publié, le 15 juillet dernier, dans *le Courrier de la Drôme et de l'Ardèche.*

l'orgue de Saint-Sulpice de Paris. Il a cinq claviers, dont un de pédales. L'harmonie de cet instrument est à la fois douce et majestueuse, surtout dans les jeux de fond, qui sont des meilleurs qui existent. Il fut donné par Mgr. de Milon à sa cathédrale avec un capital de 12,000 livres, placées pour doter l'organiste. L'orgue coûta 20,000 livres de la monnaie d'alors; ce qui représenterait aujourd'hui une somme de plus de 60,000 francs. Peu de prélats firent un aussi noble usage d'une grande fortune, que M. de Milon. Indépendamment des libéralités faites de son vivant à sa cathédrale, auxquelles il faut ajouter un superbe grillage en fer qui environnait tout le chœur, et l'entablement de toute l'église, il lui fit présent par testament de six chandeliers et d'un ciboire, du plus beau travail; d'une riche tapisserie pour le chœur, retraçant l'histoire de saint Paul; d'un lustre en cristal, estimé 2,000 livres, et de trois tableaux qui sont dans la sacristie. Il donna à la chapelle des Pénitents, qui avoisine la cathédrale, tous ses tableaux de piété, estimés 20,000 livres; et à son évêché, le portrait en grand de Louis XV, évalué à 1,200 livres. Il fit distribuer, en outre, 50,000 livres à tous les pauvres de son diocèse. Enfin, pour mettre le comble à tant de libéralités, il légua à l'hôpital de Valence 500,000 livres, tout le mobilier de ses maisons de Paris, de Saint-Benoît-sur-Loire, dont il était abbé, et de Valence, avec tout l'argent monnoyé qu'on y trouverait et les arrérages de ses fermes. Après cette courte digression sur Mgr. de Milon, que mes lecteurs voudront bien me pardonner comme un juste tribut payé à la mémoire de ce digne Pontife, je dirai un mot des tableaux que renferme notre cathédrale, pour compléter les détails qui précèdent sur son ameublement.

On sait combien ces cadres de toiles peintes brisent désagréablement les lignes architecturales d'un édifice et en altèrent par conséquent l'unité et l'harmonie. Aussi ferait-on

bien de n'admettre, comme autrefois, dans nos temples que des peintures liées par leurs dispositions à l'ordonnance architecturale de l'édifice. C'est ce qu'avaient admirablement compris les anciens peintres en mosaïques (1), et plus tard les peintres à la fresque. C'est ce que comprennent encore généralement aujourd'hui, quoi qu'on en dise, les artistes et les ecclésiastiques italiens, plus intelligents que nous, dans la décoration de leurs églises. Pour celles qui ne peuvent être ornées ni de fresques ni de mosaïques, ils n'admettent ordinairement que des tableaux sur toile de bon aloi, en ayant soin que, par le genre de leur encadrement et leur disposition régulière dans l'édifice, ils en rehaussent la symétrie architecturale plutôt que de la détruire. Que voyons-nous au contraire dans la plupart de nos églises de France ? Un mélange confus, incohérent de cadres aux formes diverses, aux dimensions inégales, disposés sans ordre et sans discernement, et dont le pêle-mêle effroyable offense autant les yeux que le bon goût. Cet inconvénient se fait sentir, en partie, dans notre cathédrale, dont les nombreuses colonnes et arcades rejettent absolument les toiles diverses qu'on y a introduites successivement. Je ne voudrais garder des tableaux, dont plusieurs sont estimables, que le petit nombre de ceux qu'on pourrait adapter à certaines surfaces lisses, sans interrompre les lignes architecturales de l'édifice.

La sacristie, dont la construction remonte probablement au XIVe. siècle, est vaste, très-haute, et parfaitement disposée pour son objet. Elle a une belle voûte ogivale en pierre de taille, dont l'appareil est très-soigné. La boiserie dont elle

(1) Nous comprenons dans ce mot les verrières peintes, surtout celles des XIIIe. et XIVe. siècles, qui ne sont, comme l'a si bien dit M. Alexandre Lenoir (Monuments de la France), que des mosaïques transparentes.

est ornée est d'un beau travail et offre un remarquable specimen de la sculpture sur bois, au XVIII[e]. siècle. Au-dessus existe la salle capitulaire, qui ne présente rien de remarquable.

Contrairement à la plupart des églises romanes de la même époque, celle de Saint-Apollinaire ne renferme point de cryptes. On y avait seulement pratiqué divers caveaux particuliers pour la sépulture des évêques, des chanoines et des bénéficiers; celui des évêques est en face du maître-autel, sous le dôme.

Nous terminerons cette notice par l'indication des principales mesures de l'édifice. Sa longueur extérieure, y compris le porche, est de 74 mètres 30 cent., ce qui donne plus de 222 pieds; sa largeur, aussi extérieure, est de 18 mètres 68 cent., soit 57 pieds 6 pouces; celle du transept est de 35 mètres 50 cent., soit 103 pieds 2 pouces; sa hauteur (celle de la grande voûte) est de 16 mètres 97 cent. (le dôme est plus haut d'un mètre environ). La hauteur des deux nefs latérales, sous clé de voûte, est de 12 mètres 33 cent., soit 37 pieds.

On voit que les dimensions de notre cathédrale sont assez imposantes et assez vastes, pour un monument de cette époque. On peut même dire qu'elle est des plus grandes de celles de la même période, si l'on en excepte certaines églises dont les proportions, comme celles de la cathédrale de Spire, dans la Bavière Rhénane, atteignent celles de nos plus vastes basiliques. Je citerai à l'appui de mon observation une de nos églises romanes les plus renommées, Notre-Dame-du-Port, de Clermont, qui a, quant au plan et à l'ornementation, une ressemblance frappante avec la nôtre, ainsi que l'ancienne collégiale d'Issoire. Notre-Dame-du-Port a de moins que Saint-Apollinaire de Valence, 12 mètres 50 cent. en longueur et 1 mètre 20 cent. en largeur (1).

(1) Voir pour les mesures et le plan de cette basilique, men-

Dans le tableau comparatif de nos plus grandes églises, qui termine *ses Cathédrales de France*, M. l'abbé Bourassé a omis la nôtre, tandis qu'il en a fait figurer d'autres qui n'ont pas des dimensions aussi considérables. Il a cédé, sans le vouloir, au préjugé commun, qui avait refusé jusqu'à ce jour à notre cathédrale l'importance réelle qu'elle a, néanmoins, aux yeux de tout archéologue qui veut bien prendre le temps et la peine de l'étudier. Toutefois, M. l'abbé Bourassé a parlé de l'architecture distinguée de cette église et de son effet aussi imposant que mystérieux, en termes si justes et si convenables, que nous devons véritablement lui savoir gré d'avoir eu le courage de sortir de l'ornière commune des soi-disant *Guides* que la librairie industrielle jète par milliers à la pâture des touristes voyageurs, et qui fourmillent d'erreurs et de bévues de toute espèce. C'est par la reproduction textuelle du jugement qu'il a porté sur notre église, que nous terminerons la notice que nous venons de lui consacrer. En voyant combien ce jugement d'un savant archéologue, étranger à Valence, dont une si grande distance le sépare, est néanmoins favorable à notre cathédrale, on nous pardonnera sans doute à nous-même d'en avoir parlé avec une admiration qu'on aurait pu croire exagérée. « Elle « porte, dit M. l'abbé Bourassé, dans toute leur pureté les « caractères de l'architecture romano-byzantine de la se- « conde époque. Il existe peu d'édifices où ce style noble « dans sa sévérité soit exprimé avec plus de grandeur et « d'harmonie. Les formes des arcades, des chapiteaux, des « moulures sont irréprochables sous le rapport du type et « rappellent les détails des monuments de la même époque, « bâtis en si grand nombre dans les provinces méridionales

tionnée dans tous les livres, la monographie que lui a consacrée M. l'architecte Mallay.

« de la France. Les antiquaires chrétiens estiment beaucoup « l'ensemble de Saint-Apollinaire, précisément à cause de « cette unité de style, de cette austérité de décoration propre « à cet âge, et si j'osais ainsi parler, à cause de ce « parfum d'antiquité chrétienne qu'on y respire. L'aspect « général en est grave et solennel, et l'effet religieux n'est « point diminué par les caprices de la décoration et par ces « mille ornements qu'un art moins avare a répandu d'une « main prodigue dans d'autres constructions moins belles, « au point de vue esthétique (1). »

PENDENTIF DE VALENCE.

En terminant cette notice sur notre cathédrale, il convient sans doute de dire quelques mots d'un monument qui en est comme l'appendice, puisqu'il est situé au milieu de l'emplacement qu'occupait jadis le cloître des chanoines, au nord de l'église. C'est un monument de pure renaissance, dont l'architecture originale, quoiqu'un peu lourde, a obtenu une certaine célébrité, à cause de la voûte de l'édifice, la première de ce genre qui ait été construite en France, ce qui a fait donner à ces sortes de voûtes le nom générique de *Pendentif de Valence.* Cet édifice est à quatre faces égales; ses angles sont flanqués de colonnes d'ordre corinthien à demi engagées;

(1) *Les cathédrales de France*, par M. l'abbé J.-J. Bourassé, chanoine honoraire de Nevers, chanoine titulaire de Tours.

Au moment où le savant et judicieux archéologue écrivait cet aperçu si juste, si vrai, sur notre cathédrale, elle n'avait pas encore recouvré toute sa beauté primitive par le dégagement, effectué plus tard, des colonnes et des arcades du pourtour du chœur. Que diraitil, s'il voyait maintenant tout ce que la basilique a gagné d'élégance et de grandeur, à cette importante restitution !

chacune des deux faces qui courent du levant au couchant, est percée d'une grande ouverture cintrée dont la clé est ornée d'une tête et d'une armoirie. Sur la façade du nord s'ouvre une porte, ornée de moulures, d'une grande délicatesse. Les parois de chaque face sont vermiculées, historiées, semées d'arabesques, de soleils et d'animaux fantastiques, parmi lesquels on remarque la salamandre dans les flammes, symbole favori de François 1er., sous lequel ce monument fut commencé et exécuté en partie (1). La corniche et la frise qui offrent des sculptures dignes du beau temps de la sculpture romaine, sont surmontées des armoiries de la famille de Mistral. Une toiture à quatre faces couronne l'édifice, dont la voûte originale attire l'attention des gens de l'art. C'était un oratoire funéraire, dans les souterrains duquel étaient déposées les tombes de MM. de Mistral, famille parlementaire fort ancienne, maintenant éteinte. C'est en 1839, époque où l'on commença à s'occuper de la réparation du monument, qu'on découvrit l'inscription qui constate cette particularité en même temps que la date de l'édifice.

Voici cette inscription :

JESV-CHRISTO-DOMINO-NOSTRO-ET-AVITERNO-
DICATV-A-NOBILI-D-MISTRAL-CA-SACRI-
ECCLE-VALE-PRI-ET-DOMINO-BVRGI-SIBISVÆISQZ-
HEREDIBVS-RELINQVIT-AN-1548-JUL-MENSE.

Je traduirais ainsi cette inscription : *Jesu Christo Domino nostro et aviterno dicatum à nobili domino Mistral Capituli sacri Ecclesiæ Valentinensis Protectori et Domino*

(1) Il a été dédié en 1548, comme nous le verrons plus bas, et François 1er. est mort en 1547. Cette différence de date n'est pas assez considérable pour qu'on ne puisse raisonnablement présumer que le monument était déjà commencé et avancé de beaucoup, à la mort de François 1er.

Burgi (1) *sibi suisque haeredibus relinquit, anno* 1548, *Julii mensis.*

Ce monument est le digne pendant (bien que dans des conditions différentes) de la façade de la maison Marc-Aurèle, dite *des Têtes*, et de celle de Mme Dupré-Latour, l'une et l'autre construites par des architectes que François 1er. avait emmenés avec lui à Valence, où il fit un assez long séjour, lorsqu'il allait repousser les attaques de Charles-Quint, alors en Provence. J'ai consacré à ces deux maisons, spécimens des plus remarquables, quoique peu connus, de la renaissance, deux petites notices qui doivent être insérées dans la *Géographie départementale* de France par MM. Quantin, archiviste de l'Yonne, et Badin.

Dans la cosmographie universelle de Munster et Belleforest (Paris, 1575), t. 1er., p. 328, on voit le *plan et vrai pourtraict* de la ville de Valence, telle qu'elle existait alors qu'elle offrait aux regards attristés les traces toutes récentes de la fureur des calvinistes qui l'avaient prise et saccagée plusieurs fois. Les monuments y sont représentés exactement dans l'état de dégradation ou de ruine où ils se trouvaient après tant de scènes de dévastation. Il en est un bon nombre qui n'existent plus aujourd'hui, et dont on ignorerait même complètement les noms, s'ils ne nous avaient été transmis par la nomenclature naïve et, du reste, fort peu connue que nous en a laissée Belleforest. Ecoutons-le dans son naïf langage : « Elle est, dit-il, en parlant de la ville de Valence, posée le long du Rhône, en pays et terroir abondant et fertile, ayant du côté d'Orient les ruines des églises de St.-Félix et de la Madeleine... ; au septentrion lui sont les ruines de l'église de St.-Vincent, et au midi l'abbaye de St.-Ruff, laquelle est aussi ruinée, bien

(1) Le Bourg-les-Valence, qui forme une commune à part, quoique renfermée dans la même enceinte que la ville proprement dite.

que ce fut un des beaux et superbes bâtiments des Allobroges, et surtout le cloître, les piliers duquel étaient faits de marbres de diverses couleurs, et en iceux entaillées les figures et histoires des vieux et nouveau testament et l'Apocalypse. Au levant est la fontaine dite du Contènt, qui lave les prés voisins de la ville, et joignant laquelle on voit les marques et apparences de quelque fort, beau et superbe édifice à présent tout ruiné. Et dedans la ville les moulins et les fontaines n'y manquent point, ni les places publiques propres à une ville de cette importance, laquelle étant posée en lieu plain, est aussi armée de deux fortes murailles, et bien flanquées de plusieurs tours séparées d'égale distance, embellie jadis de plusieurs belles églises, telles que celles de St.-Apollinard, St.-Jean, (Notre-Dame) la Ronde, qui jadis s'appelait Panthéon, St-Martin, St-Jacques, les Cordeliers et les Jacobins, au cloître desquels on voit encore le portrait d'un géant appelé Buard, qui avait quinze coudées de hauteur, avec des ossements de cet homme monstrueux. Et, hors la ville, du côté septentrional est le bourg, où fut aussi l'église St.-Pierre (collégiale fondée par Charlemagne), mais tant celles que toutes les autres ont été ruinées (1) par les ennemis de Dieu et de son église, et desquels je ne puis parler sans un grand crève-cœur........ Es ruines de cette église St.-Pierre on voit un trou par lequel (ainsi qu'on dit) on va sous le Rhône jusqu'au dehors de la ville (2); audit bourg soulait encore avoir

(1) Elles ne le furent pas toutes complètement, comme on peut le voir dans le plan à vol d'oiseau, donné par Belleforest lui-même.

(2) On voit encore dans le palais des papes, à Avignon, l'entrée d'un tunnel semblable qui conduisait à Villeneuve, située sur la rive opposée du fleuve. N'a-t-on pas découvert récemment à Marseille les vestiges d'un travail analogue, mais plus hardi et plus colossal encore? Je veux parler de cette voie submarine qui, partant de l'abbaye de St.-Victor, allait aboutir à l'extrémité opposée du port.

plusieurs églises, telles que St.-Félix, la Madeleine, St.-Vincent, St.-Victor et le Mont-Calvaire..... »

On voit par cet extrait de Belleforest combien la ville de Valence était riche jadis en édifices religieux. Si les guerres de religion l'ont sensiblement appauvrie sous ce rapport, d'un autre côté, et comme par une espèce de compensation, la renaissance l'a enrichie de plusieurs monuments d'un haut mérite, et qui, pour être privés de la renommée qui n'a pas manqué à beaucoup d'autres moins importants, n'en sont pas moins dignes de tout l'intérêt des archéologues sérieux et éclairés. Nous pourrons plus tard consacrer quelques lignes à leur description, si celles-ci obtiennent l'attention bienveillante de nos nombreux lecteurs.



NOTICE

SUR L'ANCIENNE ÉGLISE DE SAINT-ORENS,

D'AUCH;

Par M. le baron CHAUDRUC DE CRAZANNES,

Membre correspondant de l'Institut, Inspecteur divisionnaire des Monuments historiques, etc., etc.

Parmi les riches et nombreuses églises que possédait, avant la révolution de 1789, l'ancienne capitale de la Novempopulanie et de la Gascogne, la plus belle, la plus vaste, la plus remarquable de cette ville, après sa Métropolitaine, sous le vocable de Sainte-Marie, était celle de Saint-Orens., d'abord simple oratoire, plus tard et successivement, conventuelle, abbatiale et ensuite seulement prieurale (1), de l'ordre de St.-Benoît, et en même-temps paroissiale, enfin, collégiale, à l'époque de la sécularisation des religieux Bénédictins de son monastère, devenus ses chanoines, en 1739.

Cette célèbre église, élevée au commencement du Ve. siècle,

(1) Par suite de sa réunion à l'abbaye de Cluny.

par l'évêque d'Auch , *Orentius* , dont on a fait Orens , remplaça un temple payen qui existait dans le même local, sur la rive occidentale de la rivière du Gers (*Egericius*, *Egercius*, *Gereius*), et renversé par les ordres du saint et zélé pontife ; reconstruite plusieurs fois, elle le fut sur un plan plus vaste, plus régulier et plus monumental, au Xe. siècle, par Bernard-le-Louche, comte d'Armagnac, qui y avait sa sépulture. L'architecture de cet édifice était de style pur roman , et antérieur, comme sa date l'indique suffisamment, à la naissance et à l'emploi de l'ogive , dont aucune trace, ni aucune intention ne se faisaient remarquer dans ses arcs à plein-cintre.

Jusques au temps de sa récente destruction , en 1793 , Saint-Orens d'Auch conserva des traces de sa destination primitive , et on remarquait , il y a encore quelques années, au milieu de ses ruines modernes, comme un dernier témoin de son origine payenne , un superbe autel des sacrifices, en marbre blanc , dans les plus grandes dimensions, *altaria.* Sa principale face représentait la tête radiée du Dieu de la lumière , et à ses deux côtés étaient figurés une patère et un préféricule ou un *guttus.* Ce monument, qui depuis des siècles servait de support à la chaire à prêcher , malgré nos protestations et nos instances pour sa conservation , et celles de notre estimable collègue et ami, M. Pierre Sintelz , bibliothécaire de la ville, fut dénaturé et mutilé sous nos yeux et destiné à servir de mascaron à la fontaine publique qu'on construisait à la même époque sur la principale place d'Auch.

Derrière le maître-autel de l'église de Saint-Orens, on remarquait le superbe reliquaire de son bienheureux fondateur. Ce travail était, d'après tous les récits que nous avons recueillis, d'un fini précieux, et offrait des détails de sculpture et d'ornements variés à l'infini. Le reliquaire de Saint-Bertrand , qui existe encore dans l'ancienne cathédrale de Comminges, peut en donner une idée assez exacte.

Parmi les monuments qui décoraient la première de ces basiliques on remarquait, comme on l'a déjà dit plus haut, le tombeau, en marbre blanc, du comte d'Armagnac, Bernard-le-Louche, son dernier édificateur, morceau remarquable de la sculpture du moyen-âge. Bernard y était figuré en habit de chevalier, étendu sur le dos, les mains jointes sur la poitrine, et ayant un chien couché à ses pieds, circonstance qui indiquait que le seigneur n'était pas mort à la guerre (1). Dans une partie de la nef de cet édifice est une de ses chapelles latérales qui avaient échappé en 1793, et survécu à la destruction de ses autres parties; on voyait encore naguère adossé au mur principal, un autre tombeau, non moins remarquable que le premier, par ses dimensions, son travail et le nombre de ses accessoires précieux. Ce monument paraissait appartenir au XIe. ou au XIIe. siècle, mais on ignorait à qui il avait été élevé. Parmi les diverses allégories dont il était orné, on distinguait, tout d'abord, un homme vêtu de la saye (*sagum*), monté sur un lion qu'il dompte, avec cette légende en caractères du temps:

VIRTVS. SANSONIS. SVAVI. DOMAT. ORA. LEONIS.

Cet emblême avait été adopté par les ducs d'Aquitaine, sur une monnaie d'or de Charles de France, duc d'Aquitaine, fils de Charles VII et frère de Louis XI, et dont on connaît la fin funeste; ce prince est représenté dans la même attitude et la même allégorie que le personnage du monument dont nous parlons (2).

(1) L'usage de sculpter des chiens couchés aux pieds de leurs maîtres est très-ancien, et remonte à une époque antérieure au christianisme. Trimaleine recommande au sculpteur, Habinnos, chargé de faire son mausolée, de placer sa chienne favorite aux pieds de sa statue sur le monument.

(2) On lit autour du droit de cette monnaie, KAROLVS REGIS FRANCOR..

Au reste, cette action qui est ordinairement employée comme l'emblême de l'empire sur soi-même, se reproduit assez souvent sur les monuments de sculpture du moyen-âge. Le personnage allégorique qui dompte le lion, est tantôt Hercule triomphant du lion de Némée, et tantôt Samson comme sur notre tombeau, Hercule monté sur l'animal subjugué, à introduit dans la gueule du monstre sa massue qu'il tient des deux mains, à ses extrémités. Samson tient lui-même une espèce de bride qui arrête le fier quadrupède dompté.

On avait conservé, dans le trésor de l'église de St.-Orens, jusqu'au moment de sa dispersion et de sa destruction, le cor d'ivoire dont l'évêque de ce nom se servait pour appeler son peuple à la célébration des divins mystères, l'usage des cloches n'étant pas encore introduit dans la Novempopulanie, au Ve. siècle. On montrait également un peigne d'ivoire et un anneau ou bague d'argent, à l'usage du saint Pontife.

On doit à M. Sentelz, dont nous venons de parler plus haut, la conservation d'un autre monument, qui a également appartenu au trésor de St.-Orens, c'est un *ossuaire* destiné, dans l'origine, selon l'opinion la plus commune, à contenir les reliques de plusieurs saints personnages des hauts temps du christianisme, et peut-être les reliques des évêques d'Euse, transportés de cette première cité de la

FILIVS AQVITANOR. DVX; au revers, une croix fleurdelisée, fleurencée et cantonnée de lys et de léopards; et au milieu, l'écu du prince écartelé des armes de France et de celles d'Aquitaine d'or au léopard de gueules; la légende porte : TV ES DOMINE DEVS MEVS FORTITVDO MEA ET LAVS MEA. C'est sans doute de l'action représentée dans cette monnaie d'Aquitaine et du mot FORTITUDO, qu'on y lit qu'elle avait reçu le nom de *forts*. (Voy. mémoires de l'Académie des Inscriptions, tom. 1, page 287.)

Novempopulanie à Auch, qui lui succéda dans sa primatie, lorsque Taurin II, évêque métropolitain de la province, déposa dans l'église St.-Jean de cette ville, qui (plus tard, comme on le verra tout-à-l'heure) devint notre St.-Orens, les corps de ses prédécesseurs, au IXe. siècle, et après le sac de l'antique *Elusa*, par les Normands et les Danois. Quoi qu'il en soit, ce morceau, d'un beau marbre blanc et dont le style des sculptures annonce la décadence de l'art romain, a toute la forme d'un sarcophage antique ; on croit que le sujet principal qui y est figuré est le sacrifice d'Isaac par Abraham. Il n'est sculpté que sur sa principale face et ses deux côtés, et le marbre, par derrière, est entièrement brute ; nous sommes disposés à y voir un tombeau chrétien des premiers siècles, comme il en existe encore un grand nombre.

On voyait encore, à l'époque de notre première révolution., auprès de la même église, une pierre très-ancienne représentant N.-S.-Jésus-Christ saisi par les Juifs. C'est à l'endroit indiqué par le bas-relief que commençait le droit d'asile, dont jouissait le monastère de St.-Orens, avant la suppression de cette dangereuse prérogative.

On remarque encore dans l'ancien cloître de cette même maison conventuelle, vingt-trois inscriptions gravées sur des pierres qui ont été incrustées dans ses murs ; elles contiennent les épitaphes de divers habitants d'Auch. « *Qui legaverunt Deo et beato sancto Orentio..... solidos morlanos pro suis anniversariis annuatim, etc.* La somme en sols Morlas ou Morlans (1)

(1) La monnaie Morlane et la monnaie Bordelaise frappée par les ducs d'Aquitaine, étaient celles qui avaient le plus de cours dans toute la Gascogne ; la première, émise par les comtes de Béarn, tirait son nom du château de Morlas, appartenant à ses seigneurs et qui y avaient leur atelier monétaire. C'est ainsi que les *sols Melgoruns* prenaient leur nom du château de Melguès, où les évêques de Maquelonne les faisaient frapper.

est plus ou moins forte selon la fortune et la piété du donateur. Dans certaines épitaphes, au lieu de *Solidos-Morlanos*, on lit *Solidi-Turonenses*, *Turoni* (sols Tournois).

Quelques-uns de ces pieux fondateurs, au lieu d'argent, lèguent à Dieu et à saint Orens, une certaine quantité de mesures de froment ; toutes les inscriptions paraissent être des XIIIe. et XIVe. siècles.

On voit aussi plusieurs épitaphes du XIIIe. siècle sur les murs du cloître des ci-devant Cordeliers d'Auch. Mais il n'y est point question de legs faits en faveur de leur couvent.

Saint Orens, en édifiant son église, l'avait dédiée à St.-Jean-Baptiste et placée sous son invocation ; elle y demeura jusque au Xe. siècle, où Bernard-le-Louche, en la reconstruisant, du moins en partie, la plaça sous le vocable de son premier fondateur.

Le comte d'Armagnac employa à sa réédification et à celle du monastère, sur une place plus vaste et en y ajoutant de nouvelles dépendances, les matériaux provenant des débris des murs de l'ancienne cité, détruits plus de deux siècles avant par les Sarrasins d'Espagne (1).

Il ne faut pas confondre l'ancienne basilique de St.-Orens d'Auch, détruite durant nos orages révolutionnaires, et qui fait le sujet de cette notice, avec la nouvelle église sous le même vocable, construite sur l'emplacement des bâtiments de l'ancien sénéchal de cette ville, depuis la démolition du monument du moyen-âge, dont nous venons d'entretenir ici les lecteurs du Bulletin monumental : une mention et un souvenir lui étaient justement réservés.

(1) En 724.

CHRONIQUE.

Institut des Provinces. Le Congrès de l'Institut des provinces aura, cette année, plus d'importance que les années précédentes.

La XVIe. session du Congrès scientifique de France n'a pu se tenir à Nancy par suite des événements politiques. Divers membres qui prenaient habituellement part aux travaux du Congrès scientifique de France, ont promis de se rendre au Congrès de l'Institut. Ce Congrès durera cinq à six jours; il commencera le lundi 9 octobre, Hôtel du Pavillon, et devra être clos le samedi suivant au plus tard. Plusieurs séances publiques auront lieu à l'Hôtel-de-Ville. Le célèbre astronome Le Verrier prendra la parole le mercredi 11 octobre. La Société française tiendra une séance pendant le temps de la session.

Le 12 octobre, le Congrès se transportera à Courseulles-sur-Mer, pour assister à une solennité agricole préparée par l'Association Normande.

D'autres excursions pourront avoir lieu, soit pour examiner des faits géologiques intéressants, soit pour visiter des monuments.

Pendant toute la durée de la session, les riches galeries d'histoire naturelle, le cabinet d'antiquités et les autres collections de la ville de Caen seront ouverts à MM. les membres du Congrès. Une exposition de tableaux sera faite à l'Hôtel de la Bourse.

L'Institut discutera les questions archéologiques suivantes :

I. Quelles sont, dans l'état actuel de la science, les ré-

cherches les plus utiles à entreprendre sur la géographie ancienne?

Même question appliquée à l'architecture du moyen-âge.

Même question appliquée à l'histoire des arts.

II. Peut-on, par des caractères précis, reconnaître les monuments des IXe. et X^{e}. siècles, et les distinguer de ceux du XIe.

III. Quelles lumières nouvelles les recherches faites dans nos archives du nord-ouest de la France ont-elles jeté sur l'histoire des localités du même pays ; quels faits nouveaux ont-elles révélés sur les mœurs de nos ancêtres, et sur l'état du commerce et de l'industrie aux diverses époques du moyen-âge?

IV. Quel est dans l'antiquité celui des deux gouvernements aristocratique ou démocratique, sous lequel les sciences, les arts et les lettres ont reçu le plus d'encouragement, ont eu le plus d'éclat et ont le plus progressé?

V. Quelle est, soit dans les temps anciens, soit dans les temps modernes, la forme de gouvernement qui a le plus contribué au bonheur des peuples, à l'amélioration de leurs mœurs et au développement de leur intelligence?

Correspondance archéologique.

Lettre de M. de Soultrait, inspecteur de l'Allier à M. de Caumont. — Je regrette vivement, mon cher Monsieur, de ne pouvoir assister aux réunions de l'Institut et de la Société française qui remplaceront, cette année, le Congrès; d'autant plus que j'aurais désiré appeler l'attention de mes savants collègues sur différentes villes du Midi de la France que je viens de parcourir. — Je vous prie, en mon absence, de réclamer mention des 100 fr. qui m'ont été alloués, il y a près de deux ans, par la Société, dans une de ses réunions tenues

à Paris, pour la consolidation des curieux tryptiques de Ternant (Nièvre) dont notre savant collègue, M. l'abbé Crosnier, a parlé dans son iconographie chrétienne. Jusqu'à ce jour, je n'ai pu m'occuper de cette affaire, mais si la Société veut bien me conserver cette allocation, je me rendrai incessamment à Ternant et je ferai réparer ces meubles. En attendant que je puisse présenter à la Société la statistique monumentale complète du département de la Nièvre, dont je continue à m'occuper, je pourrais lui remettre la *collection complète* des inscriptions antérieures à la révolution de 1789, qui se trouvent dans l'arrondissement de Nevers. Je me permettrai aussi d'appeler l'attention de la Société sur le Palais des Papes, à Avignon, que j'ai visité depuis peu. Le génie militaire s'en est emparé, et avec le zèle *anti-archéologique qui n'appartient malheureusement pas qu'à cette institution*, il dénature le plus qu'il peut ce magnifique monument. Les salles de tortures de l'inquisition, le four à voûte conique, où l'on brûlait les condamnés, auront bientôt disparu pour faire place à des chambrées de soldats toutes neuves. La forteresse des Papes d'Avignon aura bientôt perdu tout ce qui rappelle, encore dans les murs, les sombres mystères de l'inquisition, pour ne plus être qu'une immense caserne. Deux chapelles entièrement peintes par Le Giotto, dit-on, mais à coup sûr par un grand peintre du XIVe. siècle, voient aussi leurs peintures à fresque tomber tous les jours. J'ai vu des têtes, enlevées évidemment exprès, et depuis fort peu de temps, qui font des vides déplorables au milieu de ces tableaux encore fort bien conservés. Ces dégradations sont, m'a dit le concierge, commises journellement par des artistes qui viennent copier les peintures du vieux maître. Il est bon, je crois, d'appeler l'attention sur ces *forfaits* archéologiques, *afin* de les empêcher le plus possible.

Lettre de M. Hucher, du Mans, à l'occasion du mémoire de M. Le Normant sur les anciens tissus figurés dans le Bulletin. — C'est une bonne fortune pour les travailleurs de province, toutes les fois qu'une critique aussi élevée que celle de l'honorable M. Le Normant veut bien s'exercer sur leurs œuvres nécessairement fort incomplètes ; je n'ai pas lu sans un vif intérêt l'expression des sentiments de ce savant sur les tissus orientaux publiés à diverses époques dans votre intéressante revue ; mon attention s'est portée notamment sur l'interprétation du type des lions affrontés. On n'a pas oublié peut-être que j'avais hazardé, sur le même sujet, une opinion, qui, pour n'être pas parfaitement identique à celle du savant critique, procédait néanmoins du même principe.

J'avais reconnu l'origine mithriaque du type de nos lions et constaté son identité avec celui des lions de Mycènes ; seulement, et c'est ici que nous différons complètement d'avis, j'avais pensé que les chrétiens d'Orient, « trouvant « ce type vigoureusement implanté dans les populations, en « avaient conservé la physionomie tout en modifiant pro- « fondément sa portée symbolique ; du bûcher qui est entre « les lions de Mycènes, disais-je, la religion chrétienne a « fait un calice. »

M. Le Normant ne voit au contraire dans notre étoffe, qu'une représentation hiératique empruntée à la religion de Zoroastre.

Le rapprochement qu'il fait des lions contournés, figurés sur un vase de travail sassanide, est certainement fort curieux, mais décide-t-il la question ? l'étoile qu'on remarque sur la cuisse de nos lions pourrait bien n'être qu'une croix grecque échancrée à la façon de nos croix de Malte ; et si l'on tenait à y voir un astre, ne pourrait-on pas dire qu'elle a pour but de rappeler, seulement, que le lion était un signe zodiacal ; on aurait encore à objecter la dispo-

sition des lions qui sont ici *en action*, tandis que dans la représentation hiératique de Mycènes, leurs têtes, loin d'être affrontées, étaient sans doute contournées comme sur le vase sassanide et sur une calcédoine saphirine, reproduite par M. Gailhabaud.

Mais ces considérations, quelque graves qu'elles soient, n'auraient pas été suffisantes pour motiver cette lettre si je ne m'étais rappelé, en présence des affirmations de M. Le Normant, ce passage d'un Père de l'Eglise, inséré dans la post-communion de la messe d'un martyr, passage qui m'avait été indiqué à l'époque de la publication de ma notice par M. l'abbé Voisin :

« Da nos, Deus, beati N. martyris tui atque pontificis « exemplo et precibus, ab altaris tui mensâ tanquam *leones* « recedere, *charitatis ignem spirantes* et diabolo factos « divinâ virtute terribiles. »

Ce texte semble être la paraphrase du type des lions; les chrétiens sont assimilés, au sortir du banquet Eucharistique, à *des lions respirant le feu de la charité* ; il semble que celui qui a écrit ce passage, St.-Chrysostôme, je crois, ait eu sous les yeux, une représentation semblable à la nôtre, surtout si, comme le pense M. Le Normant, c'est bien un *Pirée* ou mieux un *Atschdan*, *vase de feu*, qui est placé entre les lions.

Ainsi, calice ou vase de feu, on peut croire, ce semble, que ce type mithriaque, dans son origine, a été adopté par les chrétiens d'Orient, comme un emblême Eucharistique. N'oublions pas d'ailleurs que notre étoffe passe pour avoir servi de suaire à St.-Bertrand, évêque du Mans, de 587 à 624 ; et qu'Anastase, au milieu de ses interminables descriptions de voiles et d'étoffes sacrées, fait mention de tissus ouvrés qui représentent des sujets chrétiens.

HUCHER.

Observations sur les Poteries gallo-romaines trouvées à Amiens. — M. Dufour, membre de la Société française, vient de publier un mémoire fort intéressant sur les poteries gallo-romaines et sur les urnes en verre découvertes à Amiens. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse de ce mémoire ; mais nous engageons les archéologues à le lire : nous citerons seulement les réflexions phylosophiques par lesquelles l'auteur termine son mémoire :

« Il faudrait rechercher, dit M. Dufour, à quelle fabrique appartiennent les vases les plus remarquables par les sujets en relief qui décorent les vases en terre rouge. S'il est vrai que l'Italie ait fourni aux potiers gaulois les dessins qu'ils reproduisaient, il est incontestable cependant que la Gaule avait un art qui lui était propre, mais dont les règles ne sont point encore déterminées. Comment ensuite l'imagination de ses artistes n'aurait-elle pas eu à suppléer souvent dans la fabrication de la poterie sigillée, aux lenteurs et aux difficultés de communication avec l'Italie ?

« En attendant que le travail dont je me borne à constater l'utilité soit un jour entrepris, je pense pouvoir tirer de la série de cachets que je publie, les inductions suivantes :

« 1°. Dans les vases en terre rouge, trouvés à Amiens, le nom du potier est généralement au génitif :

« 2°. Les estampilles VITALIS et MERCATOR étant celles qui ont fourni le plus d'échantillons, j'en conclus que ces potiers sont ceux dont les produits jouissaient dans cette cité d'une plus grande vogue. »

D. C.

INVENTAIRE

DES OBJETS CONTENUS DANS LE TRÉSOR DE L'ÉGLISE

DE SAINT-NICOLAS-DE-PORT,

Publié avec des Notes;

Par M. Auguste DIGOT,

Inspecteur des monuments du département de la Meurthe.

Les archéologues attachent aujourd'hui la plus grande importance à la publication des inventaires, contenant l'énumération et la description du mobilier et des objets d'art qui appartenaient autrefois aux églises ou aux monastères. Plusieurs de ces inventaires ont déjà été imprimés, soit dans le Bulletin monumental, soit dans les Annales archéologiques, et les secours qu'ils peuvent apporter aux études liturgiques ou artistiques, ont été appréciés par tous les hommes compétents. Un hasard heureux nous ayant mis entre les mains l'inventaire du trésor de l'église de Saint-Nicolas, inventaire dressé en 1584, nous n'avons pas hésité à le publier, pour augmenter la quantité des matériaux de même nature déjà réunis.

L'original de cet inventaire n'existe plus, nous le donnons

d'après une copie qui fait partie des archives de la commune de Saint-Nicolas, et qui peut remonter aux dernières années du XVIIe. siècle, mais dont l'orthographe est malheureusement des plus vicieuses. Nous avons légèrement modifié cette orthographe en certains endroits, pour faire disparaître les incorrèctions les plus grossières, et nous avons remplacé par des points deux ou trois mots qui sont absolument illisibles ou incompréhensibles. Nous avons ajouté à ce morceau quelques notes, la plupart très-courtes, qui ont pour objet d'éclaircir plusieurs passages de l'inventaire. Nous aurions voulu borner là nos additions ; mais il nous a semblé qu'il était bon de dire un mot sur l'église de Saint-Nicolas, qui possédait tous les riches ouvrages d'orfévrerie dont nous publions aujourd'hui la nomenclature.

Vers la fin du XIe. siècle, les Turcs Seldjoucides détruisirent la ville de Myre, et le corps de saint Nicolas, qui avait été évêque de cette ville, fut transporté à Bari, dans le royaume actuel de Naples, sur les côtes de la mer Adriatique. Un seigneur lorrain, que l'histoire ne désigne que sous le nom d'Albert, et qui avait, sans doute, pris part à l'enlèvement du corps de saint Nicolas, obtint une phalange d'un doigt du saint, et, de retour dans sa patrie, en fit don au prieuré de Varangéville, qui s'élevait autrefois sur la rive droite de la Meurthe, entre Nancy et Lunéville. La relique fut déposée dans une chapelle dédiée à la sainte Vierge, et située sur l'autre bord de la rivière. Un pélerinage s'y établit et devint en peu de temps tellement fréquenté, que le prieur des Bénédictins de Varangéville prit le parti de fixer près de l'église quelques-uns de ses religieux.

La relique de saint Nicolas n'avait été apportée en Lorraine que vers l'année 1087, et, dès le XIIe. siècle, il fallut construire une nouvelle église, qui fut consacrée, en 1193, par Eudes de Vaudémont, évêque de Toul. Un prieuré dé-

pendant de l'abbaye de Gorze fut établi près de cet édifice. Bientôt des habitations se groupèrent autour du sanctuaire vénéré, et ce lieu, si désert autrefois, fut couvert d'une nombreuse population. Du XIIe. au XVe. siècle la prospérité de cette ville nouvelle alla toujours en augmentant. Son commerce se développa, et ses richesses s'accrurent avec une étonnante rapidité.

Il nous serait difficile d'énumérer les personnages célèbres qui, pendant le moyen-âge, vinrent prier devant la relique de saint Nicolas; nous nommerons cependant l'empereur Charles IV, Jeanne-d'Arc, le roi de France Charles VII, accompagné du Dauphin, qui régna plus tard sous le nom de Louis XI; René I, roi de Sicile et de Jérusalem, et sa fille, la célèbre Marguerite, épouse du Roi d'Angleterre Henri VI. Plus tard le roi Louis XI, visite de nouveau l'antique église, et fait placer sa statue près de l'autel de Saint-Nicolas.

Le concours toujours croissant des pélerins, et l'augmentation extraordinaire de la population de la ville firent enfin sentir l'insuffisance de l'église dans laquelle la relique était déposée, et l'urgence de lui substituer un édifice plus vaste et plus en harmonie avec la renommée du pélerinage. Dans les dernières années du XVe. siècle, Simon Moyset, prêtre séculier qui était chargé des fonctions de curé à St.-Nicolas, conçut le dessein de reconstruire l'église sur un plan gigantesque. Son œuvre, commencée en 1494, avec des ressources insuffisantes, fut encouragée par le souverain et par tous les habitants de la Lorraine. René II, qui régnait alors, voulut poser lui-même la première pierre de la nouvelle basilique. On fit des quêtes partout; l'Allemagne, la Franche-Comté et les cantons Suisses envoyèrent des sommes considérables; la ville de Metz, quoiqu'elle fût très-souvent en état d'hostilité avec les Ducs de Lorraine, fournit les dalles nécessaires

pour le pavé de l'église, et des bateaux les transportèrent de Metz jusqu'à Saint-Nicolas. Simon Moyset n'eut pas le bonheur de mettre la dernière main à l'édifice dont il est cependant le véritable créateur; il mourut en 1520, et l'église ne fut complètement terminée qu'en 1544; mais il faut faire observer que l'abside, la nef principale et les nefs latérales furent achevées long-temps avant cette époque; ce qui le prouve, c'est que l'on voit encore des vitraux datés de 1508 et des années suivantes.

Le pélerinage de Saint-Nicolas fut aussi renommé au XVIe. siècle qu'antérieurement; plusieurs souverains, parmi lesquels nous nommerons seulement les rois de France Henri II, Charles IX, Henri III et Henri IV, vinrent encore visiter le fameux sanctuaire. Le nombre des pélerins obscurs était immense; il suffit, pour en donner une idée, de rappeler ce qui se passa pendant le jubilé par lequel s'ouvrit le XVIIe. siècle. Ce jubilé fut célébré à Saint-Nicolas avec la plus grande pompe. Le duc de Lorraine, Charles III, obtint du Souverain Pontife qu'il s'y prolongeât pendant l'année 1602 tout entière; deux cent mille pélerins s'y rendirent des différentes parties de la Lorraine et des contrées voisines; six mille prêtres y célébrèrent le saint sacrifice, et beaucoup d'hérétiques y abjurèrent leurs erreurs.

Toute cette prospérité dura jusqu'au moment où la Lorraine fut envahie par les Français et les Suédois, leurs auxiliaires. Le 5 novembre 1635, ces derniers, commandés par le duc de Saxe-Weimar, s'emparèrent de la ville et la saccagèrent, profanèrent l'église, renversèrent les autels, brisèrent une partie des statues qui ornaient le portail et mirent le feu aux toitures qui furent réduites en cendres, ainsi que toutes les charpentes intérieures des tours.

L'église fut restaurée tant bien que mal au XVIIIe. siècle; mais, à l'époque de la révolution, elle subit de nouvelles dé-

vastations. La plupart des ornements, et notamment le bras d'or décrit dans l'inventaire suivant, et que l'on était parvenu à soustraire à la rapacité des Suédois, furent portés à la monnaie ; mais M. de Mory d'Elvange, membre de l'Académie des sciences et belles-lettres de Nancy, écrivit une description détaillée du bras d'or, description qui nous permet encore aujourd'hui d'en apprécier le mérite (1).

DÉCLARATIONS DES RELIQUAIRES ET ORNEMENTS DE L'EGLISE ST.-NICOLAS, RÉDIGÉES EN BÉNÉFICE D'INVENTAIRE L'AN 1584.

« Inventaire fait et dressé par le soussigné Tabellion et Clerc Juré de St.-Nicolas-du-Port à la requeste, instante poursuite, diligence et recherche d'honnorable homme Jean Bertrand dit de Blaumont, Pierre de La Pierre, Martin Mandinele, Nicolas Foural; Eloy Forget, et noble homme François Gerard, faisant les deux et quatre gouverneurs dudit St.-Nicolas, de toutes et une chacune des vaisseaux, calices, reliquaires, bagues et joyaux retrouvés avoir été mis, donnés et legués aux trésors de l'église St.-Nicolas, présentement en charge à (2) discrette personne Messire Thou-

(1) Ce mémoire, qui a été communiqué à l'Académie dans ses séances des 4 et 18 décembre 1792, fait partie de la riche collection lorraine de M. Noël, notaire honoraire à Nancy. Quand le reliquaire fut enlevé de l'église de Saint-Nicolas, certains particuliers prétendirent que les pierres précieuses dont il était orné étaient fausses, et se les attribuèrent sous ce prétexte.

(2) Toutes les richesses dont on va lire l'inventaire étaient déposées dans un local destiné spécialement à leur conservation, et que l'on nomme encore aujourd'hui le trésor, bien qu'il ne renferme plus que des toiles d'araignées. On y entre par une porte percée dans la nef latérale, du côté du nord. A côté de la porte se trouve un escalier tournant, qui conduit dans une chambre placée au-dessus du trésor ;

venin Hardy, prêtre et trésorier de la ditte église, pour en rendre compte auxdits gouverneurs modernes ou leurs successeurs audit gouvernement, sy comme lui a été enjoint à l'instruction du présent inventaire, ce jourd'huy, penultième juillet mil cinq cent quatre vingt et quatre, présents à ce honnorables homme François Thouvenin et Nicolas Picard, orfêvres demeurant audit St.-Nicolas, témoins à ce requis.

Et premier

« Le Repositoire du St.-Sacrement que le trésorier dit peser vingt deux marcs, s'y trouvent vingt et un marcs (1).

« Le bras de Monseigneur St.-Nicolas; le bras et la main d'or, et la base d'argent doré, armoyés des armes de son Altesse (2).

toutes les nuits un gardien couchait dans cette chambre, qui est éclairée par deux petites fenêtres; l'une donnait sur l'église, afin que l'on pût voir tout ce qui s'y passait; et l'autre sur la rue voisine, pour que le gardien fût à même d'appeler du secours et d'être aidé en cas de besoin. La porte du trésor était fermée, sans parler des serrures, par une forte barre de fer, que l'on descendait par derrière depuis la chambre du gardien, et qui entrait dans le pavé.

(1) Nous ne savons trop quel sens il faut attacher au mot *repositoire*. Si l'on se contentait des renseignements fournis par Ducange et ses continuateurs, on ne pourrait y voir qu'un ciboire plus ou moins semblable à ceux dont on se sert aujourd'hui. Mais un ancien usage, qui a subsisté dans la cathédrale de Toul jusqu'à la révolution, nous porte à penser que le repositoire dont il est question ici était un vase, dont nous ne connaissons pas précisément la forme, dans lequel on conservait la Sainte Eucharistie, et qui était suspendu au-dessus de l'autel et couvert d'un voile plus ou moins riche.

Il est évident que le mot *repositoire* ne peut désigner un tabernacle, les églises de Lorraine n'en ayant pas à cette époque. Il ne signifie pas non plus ostensoir. L'ostensoir, qui était encore très-peu en usage au XVIe. siècle, est appelé *expositorium* ou *monstrantia*.

(2) Son Altesse, c'est-à-dire le duc de Lorraine.

« Ledit bras enrichi de plusieurs pierreries, sçavoir deux grandes agates; une grande figure au devant tenant un petit rubis en main, et l'autre figure d'un Jupiter assis; dix neuf agates avec une grande onyx cassée, et sept saphirs et bouquets de perles; au grand doigt du milieu un grand saphir de couleur, et en un autre anneau une améthyste et une petite nacre; au doigt index un anneau d'or en demy..... (1)

(1) Le bras d'or de Saint-Nicolas a été, comme nous l'avons dit plus haut, porté à la monnaie en 1792. Le magnifique camée qui ornait le reliquaire fut déposé à la bibliothèque publique de Nancy, où il se trouve encore aujourd'hui. Les connaisseurs le regardent comme un des plus beaux camées que l'on connaisse. Il est gravé dans le grand ouvrage de Visconti, et représente l'apothéose d'Adrien, et non pas *un Jupiter assis*, comme l'a dit le rédacteur des *déclarations*.

Nous copions ici, à titre de supplément, l'inventaire des pierreries dont le bras d'or était couvert. Cet inventaire se trouve dans l'ancien trésor des chartes de Lorraine et fait partie d'un volume du *cartulaire de Lorraine*, ayant pour titre : *Bailliage de Nancy pour le domaine* (tom. I, p. 58.) Il est sans date, mais la signature de Symon Moinsette (Simon Moyset), fondateur de l'église de St.-Nicolas, prouve qu'il a été rédigé à la fin du XVe. ou dans les premières années du XVIe. siècle. Nous devons la communication de cette pièce à l'obligeance de M. Henri Lepage, archiviste du département de la Meurthe.

Instrument et attestation du nombre des pierres prétieuses inserées au bras d'or, ou les sacrées reliques de monsieur Sainct-Nicolas sont.

« Sensuient le nombre des pieces des pieres precieuses qui sont « insertées on bras d'or ou les precieuses et saintes reliques de mons^r. « sainct Nicolas sont, translatées en la presence de moy notaire « apostolicque desoubsescript et nommés et des tesmoingnaiges requis « et specialement appelles, le quatorzieme jour du mois de may, apres « la presentation faite par mon tres redoubté s^r. mons^r. le Duc, etc. « Et premierement une main d'or fin, auec la manche. Item l'antablement ou le pied d'argent dorer armoyes des armes de la dessusd. « maiesté. Item sus la main est ung aneaul ou est on gros rubis. « Item sur la manche deuant et dariere sont deux grans camaheux, et « on plus grand d'iceulx est une ymage qui tient en sa main ung peti

« Un autre anneau auquel il y a un cabochon de rubis.

« Un autre anneau où il y a une pierre gravée.

« Trois autres anneaux, une turquoise, un petit........ d'agate et une perle petite.

« Se retrouve après un filet d'argent un anneau d'or, où il y a trois diamants en losange, avec un rubis.

« Un petit St.-Nicolas d'or, ayant sur sa mitre un diamant triangl é d'un costé, et de l'autre un caillioux de rubis, une croix d'or avec cinq jacinthes.

« Un petit pendant rond d'or, où il y a un diamant triangl é, un rubis, une perle.

« Un autre anneau, où il y a un grenat.

« rubis. Item ancore sus lad. manche deuant et dariere cinqz camaheus. Item sus lad. manche es deux costes quatre camaheus petis. Item en lantour du grant camaheu en largue palantare on dessus deux petits camaheus, et au dessoubs deux cornalines grauces. Item on bour (bord) de la manche par dessus huictz camaheurs. Item ancor ond. bour de lad. manche quatres saphirs et quatre balars. Item ond. bour de lad. manche sont trente deux boutons de parles (perles) et en chascung boutons cinq perles. Item ancor es deux costes de lad. manche, seix boutons de perles, et cinq perles pour boutons, trois d'ung costé et trois d'autre. Item sur lad. manche deuant et dariere quatre escus corones des armes dudit Roy, et de la Royne sa femme. En la presence de mons^{r}. le prieur de la dite eglise Damp Andrieu de Lignieuille, et de noble homme messire Girard de Lignieuille, bailly de Voges, etc. de Artus Bastart de Lignieuille et Damp Robert de Millerey, religieux de Gorse, et Guillaume Hanus orfeüre de mons^{r}. le Duc, et de Bertrand pointre (peintre) dudit mons^{r}. le Duc, et ausi du tresorier de ladite eglise, messire Symon Moinsette et messire Jehan Beliart chapelain en lad. eglise, est estes fait ce present inuentaire, et de moi notaire aussy.

« Ainsy signé. Jo. Arnulphi. »

[1] Les armoiries dont il est question dans cette pièce sont celles du Roi René I d'Anjou et de sa femme. C'est à la générosité de ce prince que l'église de Saint-Nicolas devait le beau travail d'orfévrerie décrit en partie dans l'inventaire que nous venons de transcrire.

« Un autre anneau, où il y a un saphir taillé et un esmail.

« Un autre anneau, où il y a un saphir.

« Un autre anneau d'or demi-jaune, où il y a un petit caillioux de rubis dessus.

« Un autre anneau d'or, où il y a un esmail.

« Un autre anneau d'or avec un grenat.

« Trois petits anneaux d'or à filets d'or.

« Un autre anneau avec une perle.

« Un petit pendant carré sans pierre, mais il y a sept perles.

« Deux autres anneaux d'or ronds.

« Un autre anneau d'or, avec deux pierres de Liconne (?)

« Un petit saint Nicolas d'or.

« Un autre anneau, où il y a un petit St.-Nicolas, pèse en tout, avec les filets d'argent, trois onces cinq treseaux (1).

« Plusieurs bagues d'argent en un fil de laiton pèsent cinq onces trois treseaux et demi.

« Le bras avec les joyaux pendants, pèse en tout vingt-deux marcs.

« Item, un bras d'argent, tout vermeil doré, pesant sept marcs une once.

« Un autre bras d'argent, la main et la garniture dorées, pesant onze marcs une once.

« Une croix d'argent doré, en laquelle il y a de la Sainte-Croix, pesant neuf marcs deux onces.

« Une croix cuivre doré.

« Un ciboire à l'antique, d'argent doré, où il y a trois christalles (sic) enchassés, et pesant six marcs trois onces.

« Un autre petit reliquaire, argent doré, pesant un marc et demi.

(1) Le *treseau* est un ancien poids qui représentait le demi-quart de l'once.

« Un vaisseau, avec une nacques (nacre) de perle, argent doré, pesant trois marcs et sept onces, appelé l'ampole; mais la nacques de perle est rompue.

« Un petit St.-Sébastien d'argent, doré aux garnitures, pesant un marc.

« Un ange d'argent, pesant deux marcs deux onces.

« Une lampe d'argent, avec les chaînes d'argent, armoyée des armes de Monsieur de Guise, pesant deux marcs deux onces (1).

« Deux chandeliers d'argent, pesant trois marcs deux onces.

« Une eguiairre (aiguierre) d'argent, dorée, aux garnitures, pesant deux marcs sept onces.

« Deux plats d'argent dorés au bord, pesant quatre marcs six onces.

« Une pièce d'argent dorée, ayant une image élevée, pesant cinq marcs.

« Un reliquaire, en forme carrée, d'argent, dedans lequel il y a plusieurs reliques, pesant trois marcs dix onces.

« Un chandelier, le pied et le dessus d'argent, avec deux viroles de cuivre doré, pesant un marc trois onces.

« Une navire avec les chaînes d'argent, pesant dix-neuf marcs (2).

« Un saint Nicolas rompu, pesant deux marcs deux onces.

(1) On connaît les armes de la maison de Guise. Nous n'avons pu découvrir quel est le duc de Guise dont il est question ici.

(2) Ce navire d'argent doit être celui qui fut donné à Saint-Nicolas par Marguerite, femme de saint Louis. Un passage de Joinville, que nous allons reproduire, semble ne laisser aucun doute sur ce point.

« De ce péril dont Dieu nous ot eschapez, entrames en un autre; car
« le vent qui nous auoit flatis (jetés) sus Chypre là où nous deumes
« estre noiés, leva si fort et si orrible, car il nous batoit à force sur l'ille
« de Chypre,...... et en ce point la Royne ouvri l'uis de la chambre et
« cuida trouver le Roy en la seue; et je li demandai qu'elle estoit venue
« querre: elle me dit qu'elle estoit venue parler au Roy pource que il

« La custode d'un corporaillie (corporal) garnie d'argent, enrichie de diverses figures de la Nativité Notre-Seigneur, et armoyée des armes de feu madame la duchesse Renée (1).

« promeist à Dieu aucun pélerinage, ou à ses sains, parquoy Dieu nous « délivrast de ce péril là où nous estions...... Et je li[2] diz : Dame, « prométés la voie (le voyage) à monseigneur saint Nicholas de « Warangeville, et je vous suis plège pour li que Dieu vous ra- « menra en France, et le Roy et vos enfants. Senechal, fist-elle, « vraiement je le feroie volentiers, mais le Roy est si divers, (si « opposé à mes volontés), que se il le sauoit que je l'eusse promis « sanz li, il ne m'i lèroit jamèz aler. Vous ferez une chose, que se « Dieu vous rameinne en France que vous li promettrés un nef « d'argent de cinq mars, pour le Roy, pour vous et pour vos trois « enfans, et je vous sui plége que Dieu vous ramenra en France ; « car je promis à Saint Nicholas que se il nous reschapoit de ce « péril là où nous avions la nuit esté, que je l'iroie requerre de « Joinville à pié et deschaus. Et elle me dit que la nef d'argent de « cinq mars que elle la promettoit à Saint Nicholas, et me dit que je « l'en feusse plège, et je li dis que si seroie-je moult volentiers. « Elle se parti de illec, et ne tarda que un petit, si revint à nous « et me dit : Saint Nicholas nous a garantis de cest péril, car le « vent est cheu.

« Quand la Royne, que Dieu absoille (absolve), feu revenue en « France, elle fist fère la nef d'argent à Paris ; et estoit en la nef, « le Roy, la Royne et les trois enfans, touz d'argent ; le marinier, « le mât, le gouvernail et les cordes tout d'argent, et le voile tout « d'argent ; et me dit la Royne, que la façon avoit cousté cent « livres. Quant la nef fu faité, la Royne la m'envoya à Joinville « pour fère conduire jusques à Saint Nicholas, et je si fis ; et encore « la vis-je à Saint Nicholas, quand nous menames la sereur le Roy « (Blanche, sœur de Philippe-le-Bel) à Haguenoe, au roy d'Alle- « maingne. »

Nous devons cependant faire observer que le poids de la nef d'argent promise par Marguerite n'est pas le même que celui *de la navire* mentionnée dans l'inventaire ; mais nous pensons qu'il y a moyen de rendre compte de cette différence.

(1) Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, duc de Mont-

« Un calice d'argent, vermeil doré, avec une cuillère et la platine (patène), pesant trois marcs six onces.

« Un autre calice, avec sa platine, argent doré, données par haut puissant prince Claude duc de Guise, pesant quatre marcs (1).

« Un autre calice, avec sa platine, sa cuillère, argent doré, pesant deux marcs sept onces.

« Un calice, vermeil doré, avec sa platine, pesant deux marcs sept onces et demie.

« Un autre calice, vermeil doré, pesant deux marcs six onces.

« Un autre calice de même, pesant un marc six onces deux treseaux.

« Un autre calice d'argent, avec sa platine, pesant un marc trois onces six treseaux.

« Un calice avec sa platine d'argent, doré aux garnitures, pesant un marc six onces.

« Un calice, la coupe d'argent, avec la platine et le pied de cuivre doré vermeil, et le calice doré au bord, pesant un marc une once et demie.

« Un autre calice, la coupe d'argent, le pied et la platine

pensier, et de Claire de Gonzague. Elle épousa, en 1515, Antoine, duc de Lorraine et de Bar.

(1) Claude, duc de Guise, fils du duc de Lorraine, René II. Il combattit dans les rangs de l'armée française à la bataille de Marignan, fut renversé et foulé sous les pieds des chevaux. Il eut cependant le bonheur de ne pas succomber, et attribuant son salut à la puissante intercession de saint Nicolas, il se hâta, après son retour en Lorraine, d'aller prier dans l'église dédiée sous l'invocation de ce saint. Il voulut y paraître couvert des *armes toutes bossuées* qu'il avait rapportées de Marignan, et ce fut probablement à cette occasion qu'il donna à l'église de Saint-Nicolas le calice dont il est ici question.

de cuivre vermeil doré, comme ez susdit, pesant un marc deux onces et demie.

« Un petit calice, et sa platine d'argent, pesant six onces.

« Un autre calice avec la platine, le tout d'argent vermeillé doré, pesant un marc et demi.

« Un calice d'argent, sans dorure et sans platine, pesant un marc.

« Un petit calice d'argent, sans platine, la pomme et le bord dorés et le dedans dudit calice, pesant cinq onces.

« Un calice d'argent avec la platine, doré par les bords, pesant un marc six onces.

« Un autre calice avec la platine, le tout d'argent, le pied et les bords dorés, pesant un marc et six onces.

« Un calice rompu, ayant le pied de cuivre doré, et la platine d'argent, pesant un marc et une once.

« Une pièce de bois couverte d'argent en croix, dedans laquelle il y a cinq gros christalles enchâssés, pesant deux marcs dix onces.

« Encore un autre calice (1) de bois couvert d'argent, dedans lequel il y a une pierre enchâssée perdue, et pesant, bois et tout, deux marcs trois onces.

« Une autre pièce de bois couverte de cuivre doré, faite en ovale.

« Une autre pièce de bois couverte d'argent, sur laquelle il y a une image d'évêque enlevée (2), pesant sept onces.

« Une boîte ronde, avec sa couverte d'argent, pesant

(1) Au-dessous du mot *calice* on lit encore distinctement le mot *pièce*, et ce qui suit nous donne à penser que cette dernière leçon est la meilleure.

(2) Ce mot *enlevé* (le copiste l'a probablement substitué à *élevé*), qui revient deux ou trois fois dans l'inventaire, nous semble synonyme de *travaillé ou repoussé*.

sept onces, dans laquelle il y a deux petites bourses et un chapelet d'estain, en l'une des bourses il y a une couronne d'or de dessus le bras de saint Nicolas, laquelle pèse deux escus, avec une armoyrie d'argent doré, pesant demi once, et une grande agate, ou il y a trois figures; et en l'autre bourse il y a quelques reliquaires, avec cinq anneaux d'or qui sont liés en une petite chaîne d'or, pesant lesdits anneaux et chaîne cinq treseaux et demi, avec un cœur d'or et deux petits oiseaux esmaillés pesant un escu et demi.

« Un reliquaire d'argent avec un gros christal, dedans lequel il y a plusieurs reliques, pesant le tout deux marcs.

« Une autre boîte ronde d'argent, et dedans icelle encore une autre boîte aussi d'argent, sur laquelle il y a une tête de religieux, pesant le tout un marc et six onces.

« Une autre pièce de bois carrée couverte d'argent, audessus de laquelle il y a un gros christal, pesant un marc trois onces.

« Une pièce d'argent doré en forme de cœur, sur laquelle il y a cinq grenats et trois pièces esmaillées, pesant quatre onces et demie.

« Une pièce de bois couverte d'argent doré, sur laquelle est écrit : *Reliquiæ beati Vincentii*, pesant quatre onces et demie.

« Un gros christal rond rompu, et garni d'argent en forme d'une chopinette (1), pesant un marc quatre onces.

« Un coffre de bois couvert de cuivre doré, dans lequel il y a plusieurs des pièces ci-dessus déclarées.

« Deux chopinettes, blanches, pesant un marc et demi once.

(1) Une chopinette est ce que nous nommons aujourd'hui une burette.

« Deux autres chopinettes dorées par les bords, pesant sept onces et demie.

« Deux autres chopinettes dorées par les bords, pesant un marc.

« Deux autres chopinettes vermeil doré, pesant cinq onces deux treseaux.

« Une paix d'argent, en laquelle est représenté un crucifix, pesant deux onces deux treseaux.

« Une platine d'argent façonné en navire, pesant six onces deux treseaux.

« Un Agnus pesant six treseaux.

« Une paix de cuivre doré, où il y a un gros christal au milieu.

« Une colonne de cristal garnie d'argent aux deux bouts, pesant un marc une once six treseaux.

« Un coffre de bois, couvert de feuilles d'argent figurées d'images.

« Plusieurs anneaux d'argent enfilés en une chaîne d'argent, pesant le tout deux onces sept treseaux.

« Un Agnus Dei d'argent doré, avec un cordon vert, après lequel est attaché un petit cœur d'or; ledit Agnus pesant deux onces, et le petit cœur pèse un treseau.

« Trois croix d'argent, dont en l'une desquelles il y a un saphir, pesant icelle quatre onces.

« Une garniture d'argent à reliques, après laquelle il y a un cœur d'argent et deux yeux (Agnus?) d'argent et autres petits Agnus, et pesant le tout sept onces.

« Plusieurs pièces d'argent, comme Agnus, petits reliquaires et autres, pesant en tout un marc trois onces et demie.

« Un gros anneau de cuivre doré, pendu à six chaînes d'argent, où il y a un........

« En une petite boursette s'est retrouvé un petit clou d'or.

« Un chapelet de corail.

« Vingt-deux cacidoines (chalcédoines) plates et rondes.

« Une grande pièce de cristal carrée.

« Une image de St.-Nicolas d'ivoire.

« Une branche de fin corail.

« Une paix de plomb.

« Un encensoir d'argent, pesant quatre marcs sept onces.

« Un petit St.-Nicolas d'argent, pesant deux marcs.

« Un petit plastron d'argent, pesant une once et demie.

« Un petit St.-Nicolas enlevé sur une table d'argent en rondeur, pesant une once sept treseaux.

« Un cristal garni d'argent, pesant une once six treseaux.

« L'image de Monsieur St.-Nicolas représenté au milieu de l'église est enrichie de pierreries diverses et singulières, et tient en sa main une crosse d'argent, pesant un marc quatre onces et demie. La mitre est d'argent doré. Au devant de la susdite image il y a un petit cierge d'argent. De côté et d'autre de la susdite image, il y a huit enfants d'argent, tant grands que petits, dont les quatre (1) sont en un bassin doré.

« Item, un pied d'argent.

« Encore il y a un bassin d'argent servant de chandelier, pendu au devant dudit autel.

(1) Il y a ici un mot oublié.

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR

LA CRYPTE DE L'ÉGLISE DE VERTUS

(Marne) ;

Par M. le c[te] de MELLET,

Inspecteur de la Marne.

La ville de Vertus, dans le département de la Marne, possède une église paroissiale sous l'invocation de saint Martin, dont la construction remonte au XII[e]. siècle, avec des restes très-probables du XI[e].

Cette église, assez simple, quant à sa structure et à ses détails extérieurs, se recommande à l'observation des savants par la possession d'une crypte aussi curieuse qu'élégante. Orientée à l'est, l'église de Vertus a la forme d'une croix latine. Elle a des collatéraux, des transepts simples, et une abside carrée. Cet édifice a été construit à l'extrémité d'un monticule, de telle façon que le sol venant à s'abaisser brusquement, à l'intersection de la nef et des transepts, on a pu ménager sous la partie postérieure de l'édifice des constructions souterraines sur la voûte desquelles est assis le dallage des transepts et du sanctuaire. La crypte qui n'est donc

pas rigoureusement souterraine, puisqu'il n'a pas été nécessaire d'excaver le terrain dans cet endroit, se compose de trois chapelles qui s'étendent exactement sous l'abside et sous les deux croisillons des transepts. La chapelle absidale est la plus grande, et dédiée à sainte Anne. Les deux autres sont dédiées, celle du croisillon de droite, à saint Quentin, et celle du croisillon de gauche, à saint Nicolas. Je désignerai dorénavant ces chapelles par le nom de leur patron.

Les murs des trois chapelles sont construits en calcaire à gros grain, qui me paraît le calcaire coquillier grossier du bassin géologique de Paris; par une particularité remarquable, de dessous des fondations de la chapelle absidale s'échappe une fontaine considérable, qui vient alimenter par trois bouches différentes un vaste lavoir, presqu'adossé extérieurement au chevet de l'église. Cette source porte le nom de Puits St.-Martin.

Le sol des trois chapelles est de niveau, et se trouve à 4^{m}. 30^{c}. au-dessous du pavé des transepts de l'église supérieure, moins élevé lui-même que celui du sanctuaire de 0^{m}. 50^{c}. On descend dans les caveaux par un escalier de 23 marches qui a son origine à la face orientale du croisillon de gauche des transepts, près de l'autel de l'Annonciation, et qui débouche dans le couloir de communication de la chapelle Sainte-Anne à la chapelle Saint-Nicolas. La porte de l'escalier sur les transepts est à plein-cintre, avec deux simples tores pour archivolte.

La chapelle de Sainte-Anne, la plus grande et la plus ornée des trois, s'étend, comme je l'ai dit, sous l'abside : elle a la forme d'un rectangle de 10^{m}. 90^{c}. de longueur, dans le sens de l'est à l'ouest, sur 8^{m}. 75^{c}. de largeur du nord au sud. Un enfoncement rectangulaire de 4^{m}. 45^{c}. d'ouverture sur 3^{m}. 40^{c}. de profondeur, occupe la partie moyenne de la face occidentale de la chapelle. Cet enfoncement, dont la voûte

est moins élevée que que celle de la chapelle, se termine en cul-de-four; je ne sais quelle a pu être sa destination. Les murailles sont ornées d'arcades à plein-cintre figurées, reposant sur des petits pilastres. Le milieu de la face orientale de la chapelle est occupé par un autel de pierre, rectangulaire, uni, sans ornements aucuns, avec deux colonnettes unies en avant du devant de l'autel, le tout pouvant accuser le XIIIe. siècle, et correspondant à l'axe de l'enfoncement dont je viens de parler. Les voûtes de la chapelle, formées de nombreuses travées, les unes à plein-cintre et les autres à ogives, ont toutes une hauteur de 4^{m}. 10^{c}. Les nervures multipliées qui les dessinent, retombent sur les chapiteaux de vingt colonnes, qui, disposées symétriquement sur cinq rangs, dans le sens de l'est à l'ouest, supportent toute la poussée des voûtes, sur lesquelles est établi le sanctuaire de l'église supérieure. Six de ces colonnes soutiennent les voûtes du milieu, et sont par conséquent libres; les autres, adossées aux murailles de la chapelle, y sont en partie engagées: leur diamètre moyen est de 0^{m}. 45^{c}. et leur hauteur moyenne de 2^{m}. 36^{c}. Deux de ces colonnes ont leur fût cannelé. Les piédestaux sont sculptés: les chapiteaux le sont aussi, et sont surmontés de tailloirs unis. Sur les chapiteaux, dont presqu'aucune sculpture ne se ressemble, on trouve plus particulièrement les motifs suivants. — Une tête d'animal, de la gueule duquel s'échappent des ornements enroulés. — Ce sujet n'existe que sur un chapiteau. — Des crochets, des variétés de la feuille d'eau, différentes sortes d'enroulements, des feuilles de plantain terminées par un petit crochet, des imbrications de feuilles antiques. La chapelle de Sainte-Anne est éclairée par neuf fenêtres à plein-cintre, hautes de 1^{m}. 50^{c}. environ; elles sont disposées par trois, sur chacune des faces libres de l'abside; chaque fenêtre est entourée d'une grande arcade ogivale figurée et appliquée

contre la muraille. Dans l'état actuel les trois fenêtres du nord sont bouchées. La communication de la chapelle Sainte-Anne avec les deux autres se fait au moyen d'un couloir étroit adossé de chaque côté à la face orientale des transepts. Les portes de ces couloirs dans la chapelle de Sainte-Anne sont à plein-cintre, relevé d'un tore à couronnement en damier. Le sol de la chapelle Sainte-Anne était autrefois pavé de carreaux coloriés. L'humidité produite par l'existence du puits St.-Martin sous les fondations de la chapelle et le défaut d'entretien ont recouvert une partie des murailles et des colonnes d'une couche verte très-prononcée.

Les deux chapelles latérales sont absolument semblables entre elles quant à leur forme, et presque pareilles dans leurs dimensions. Toutes deux présentent à l'œil une grande chambre rectangulaire voûtée en plein-cintre, et sans aucun support dans le milieu. Chacune d'elles est partagée de l'est à l'ouest en deux compartiments inégaux par une cloison percée d'une longue arcade à plein-cintre, qui sert à la communication des deux pièces. Les murailles sont partout décorées d'arcades à plein-cintre figurées, ornées de quelques tores unis, et retombant sur de petits piliers carrés à tailloirs. Un autel en pierre, sans style aucun, est adossé dans chaque chapelle à la face orientale de la pièce la plus grande et deux niches peu profondes sont pratiquées dans chaque compartiment, au milieu de sa face occidentale. Chaque chapelle est éclairée par deux fenêtres à plein-cintre, dont une au-dessus de l'autel et l'autre dans le mur latéral extérieur voisin. Une petite piscine rectangulaire est pratiquée près de l'autel de la chapelle St.-Quentin, dans la muraille sud. Les dimensions de chaque chapelle sont les suivantes : chapelle de droite ou de St.-Quentin ; hauteur de la voûte, 3^m^. 78^c^ ; longueur totale de l'est à l'ouest, 9^m^. 6^c^ ; largeur du nord au sud, 7^m^. 85^c^. La niche de la pièce principale a 1^m^. 35^c^. de pro-

fondeur, sur 3m. d'ouverture. — Chapelle de gauche ou de St.-Nicolas : hauteur de la voûte, 3m. 68c ; longueur totale, 9m. 20c. — Largeur, 7m. 70c. Les niches des deux compartiments de cette chapelle sont à peu près complètement démolies. Les chapelles de St.-Quentin et de St.-Nicolas doivent avoir été cannelées en carreaux de couleur : ne se trouvant point au-dessus du puits St.-Martin, elles portent beaucoup moins de traces d'humidité. Au reste, quand la révolution est arrivée, et a fait fermer les églises, les deux chapelles latérales, quelles qu'en fussent les causes, n'y voyaient plus célébrer aucune cérémonie du culte : tandis que tous les ans, la chapelle absidiale de Ste.-Anne était l'objet d'une procession et d'une fête solennelle. En enlevant dans quelques parties de la chapelle Sainte-Anne le badigeon qui s'écaillait, on a retrouvé les détails d'une ornementation peinte élégante ; les fûts des colonnes présentent encore à l'œil des rinceaux d'un agréable effet : on a mis aussi à découvert, sur la muraille à laquelle est adossé l'autel, et qui lui sert, en quelque sorte, de rétable, un fragment de fresque, représentant l'Adoration des Mages. Il n'a pas été possible, du reste, d'assigner encore la date de ces peintures murales, parce qu'on a pensé, avec raison, qu'il valait mieux les laisser à l'abri des couches de badigeon, que de les mettre à découvert, jusqu'à ce que les graves réparations que nécessite l'état du monument aient été faites.

Telle est la crypte de Vertus, type des plus curieux de ce genre de monument, au XIIe. siècle, dans le département de la Marne.

ÉTUDES ICONOGRAPHIQUES

SUR

L'AUTEL DU CORPUS DOMINI.

PEINTURES SUR BOIS DU XVIe. SIÈCLE, CONSERVÉES A L'ÉGLISE DE ST.-MAXIMIN (VAR);

Par M. ROSTAN,

Inspecteur de la Société française pour le département du Var, correspondant des comités historiques du ministère de l'instruction publique.

Au fond de la nef latérale du nord de l'église de St.-Maximin, se trouve un autel dans le style de la renaissance, doré et d'assez mauvais goût; les peintures sur bois qui le décorent ne manquent pourtant point de mérite : elles renferment de précieuses qualités, en même temps aussi que de nombreux défauts; elles sont, à tout prendre, curieuses, comme expression de l'art au XVIe. siècle et offrent un vif intérêt pour l'étude de l'iconographie et pour l'appréciation des caractères de la peinture à cette époque.

Cet autel, orné de colonnes et de pilastres, à chapiteaux corinthiens, portant des Anges et des vases dorés, avec rinceaux et feuilles de vigne, se trouve surmonté d'un

tableau sur toile ajouté plus tard, où l'on voit l'Adoration du Saint-Sacrement par les Anges; au-dessous on lit dans une sorte de fronton, destiné primitivement à servir de couronnement au rétable ces mots, écrits probablement au XVIIe. siècle : LOVÈ SOIT LE TRÈS-SAINT-SACREMENT DE L'AVTEL.

Les peintures sur bois de cet autel, à l'examen desquelles je vais consacrer ces lignes, représentent le drame douloureux et divin de la passion du Christ; elles sont divisées en compartiments, au nombre de 22 et disposées de la manière suivante :

Au centre est le grand tableau qui domine, où est figuré Jésus sur la croix; à son entour sont 16 médaillons, 8 de chaque côté, consacrés aux divers sujets de la passion; en haut, en dehors de cette ordonnance et comme prologue de cette tragédie divine se trouvent deux compartiments plus étroits, à droite la Cène et à gauche le lavement des pieds; en bas, sur les côtés sont les Apôtres, et enfin sur le devant de l'autel est figurée la descente au tombeau.

A part les médaillons des Apôtres, qui sont comme des hors-d'œuvre, à part aussi ceux de la Cène et du lavement des pieds, qui sont séparés des autres, ces sujets marchent de gauche à droite, disposition générale du moyen-âge, mais qui au XVIe. siècle est souvent négligée. Ils commencent par aller de bas en haut, puis redescendent à côté du grand tableau du Christ en Croix, de l'autre côté ils montent encore, puis redescendent vers la droite. Au milieu de l'autel, s'étale dans de grandes dimensions le sujet principal, le grand tableau du crucifiement et au bas, sur le devant, Jésus misau tombeau.

Les sujets des petits médaillons qui représentent la Cène et le lavement des pieds peuvent difficilement être distingués d'en bas; ils sont pourtant remarquables par le fini des têtes et la perfection des détails : dans le premier sont assis autour d'une table les douze Apôtres tous nimbés; au milieu est Jésus

Christ, le nimbe crucifère à la tête, bénissant le pain et le vin qu'il va distribuer à ses Apôtres. Il tient dans ses mains l'hostie semblable à celle que le prêtre consacre dans le saint Sacrifice, et devant lui est le calice d'une forme plus basse que celle usitée de nos jours. Dans l'autre, Jésus, ceint d'un linge, lave les pieds à ses Apôtres, tous nimbés aussi. Le cénacle est décoré de colonnes et de pilastres.

1°. Le premier médaillon, à gauche, représente l'agonie du Christ au Jardin des Oliviers.

Jésus est à genoux, en prière, sa figure est des plus vulgaires, ses traits laids et grossiers ne décèlent nullement la divinité, une chevelure brune et bouclée descend sur ses épaules, le nimbe qui décore sa tête est lourd, matériel, épais : c'est une sorte de berret ou de casquette jaune avec une croix rouge ; Jésus est drapé dans un ample manteau blanc, qui traîne à terre. Ce type du Christ est tout-à-fait trivial.

Un Ange lui apparaît lui présentant d'une main un calice bas et large de forme, dans lequel est une croix encadrée : c'est le calice des amertumes ainsi matérialisé. De l'autre main il tient une banderole blanche, sur laquelle on ne voit rien d'écrit ; cet ange est blond, au nimbe d'or, aux ailes d'or, il est vêtu de rouge et de blanc.

Derrière le Christ sont les trois Disciples endormis, Pierre, Jacques et Jean, tous trois ont le nimbe d'or bordé de noir, et des sandales pour chaussures ; la tête de Pierre offre une grande expression, elle est chauve, ses cheveux et sa barbe commencent à blanchir, ses yeux sont fermés par le sommeil, son front, appuyé sur sa main gauche, est vaste et beau, et de sublimes rêves semblent passer dans son âme. Cette figure a quelque chose de grave, de noble, de majestueux, c'est une belle inspiration de l'artiste. Pierre est vêtu d'une tunique verte et d'un manteau jaune.

Le second Apôtre, qui doit être Jean, a la chevelure blonde;

il porte sur ses traits une remarquable empreinte de douleur et de mélancolie ; il est enveloppé dans un ample manteau rouge.

Jacques a peu d'expression dans la physionomie, il appuye sa tête sur sa main droite ; il a un manteau rouge foncé doublé de bleu.

Au milieu du jardin s'élève un monticule recouvert d'arbres dépouillés et de diverses plantes dont quelques-unes sont en fleurs. De chaque côté du monticule on voit s'avancer une foule dans le lointain ; d'un côté les Apôtres et les Disciples, dont on distingne les nimbes, et de l'autre la cohorte qui vient par un sentier tortueux saisir Jésus : on aperçoit là des chevaux et des cavaliers. Les proportions de tous ces personnages de l'arrière-plan sont petites et les règles de la perspective assez mal observées.

La teinte générale de ce tableau est sombre, pour indiquer le crépuscule.

2°. La trahison de Judas.

Ici la teinte est plus sombre encore ; le Ciel est constellé d'étoiles, il fait noire nuit, aussi est-il difficile de distinguer les personnages en foule qui remplissent ce médaillon. On aperçoit sur le premier plan Judas enveloppé dans un sombre manteau, tenant une bourse à la main, prix de sa trahison, qui donne un baiser à Jésus ; la figure de Judas est ignoble, sa tête, chose à remarquer, est nimbée, mais son nimbe est noir, marqué seulement par un simple trait circulaire. Jésus est vêtu de couleur sombre aussi ; sa tête est enveloppée d'un nimbe fort épais, qui contraste avec la subtilité de celui de Judas ; une sorte de rayon illumine sa face pleine de gravité et de douceur.

Aux pieds du Christ est accroupi un des Apôtres endormi, à son côté gît une lanterne entr'ouverte. Tout à l'entour sont des soldats armés, les figures de plusieurs de ces sbires sont remarquables par leur expression et leur fini ; leur costume

est singulier, ils portent le heaume et la cote de maille, les jambarts et les cuissarts du moyen-âge ; ils ont à la main des lances, des hallebardes et des pertuisanes ainsi que des torches au bout de longs bâtons pour éclairer cette lugubre scène: ces torches sont des vases remplis de goudron enflammé, où les proportions sont mal gardées, car, par l'élévation du bâton qui les porte, elles semblent toucher le Ciel.

3°. Le Christ est saisi pour être emmené chez le Grand-Prêtre.

Vêtu d'une longue tunique brune, il marche nu-pieds, sa tête est entourée d'un nimbe d'or croisé de rouge, comme de coutume ; des soldats le saisissent par les vêtements et semblent lui faire violence pour l'entraîner ; l'accoutrement de ces soldats est à peu près le même que dans le médaillon précédent, seulement le costume oriental se trouve mélangé ici aux armures du XVe. ou XVIe. siècle ; à côté du heaume et du casque apparaît le turban. Plusieurs de ces sbires portent aussi des fanaux et élèvent encore leurs torches au Ciel, quoique les ténèbres soient moins épaisses que dans le médaillon précédent, et la teinte du tableau moins sombre.

Dans le lointain, sur une hauteur, on aperçoit un personnage assis et nimbé d'or, serait-ce Anne ou Caïphe, qu'on aurait voulu ainsi figurer ? et le nimbe serait-il ici mis au hasard et sans signification, comme il arrive assez fréquemment au XVIe. siècle ? mais il est bien difficile de saisir la pensée de l'artiste dans cette représentation.

4°. Le Christ conduit à Caïphe.

La scène se passe dans une grande salle voûtée à plein-cintre, d'un style assez noble. Sur un siége est assis Caïphe, la mine rébarbative, la barbe blanche, vêtu de rouge, avec le turban à la tête et la verge de la loi à la main ; à ses pieds est couché un chien lévrier ; Jésus est amené au Grand-Prêtre par des hommes à costumes moitié Orientaux, moitié

Européens du XVIe. siècle : ce ne sont plus des soldats, mais probablement des Scribes et des Pharisiens ; au lieu du heaume et de la cote de mailles, c'est le turban et la tunique qui s'étalent ici, il y a même un des personnages qui a la tête recouverte d'une sorte de burnou.

Dans le fond de la salle, on aperçoit une vaste cheminée où flamboie un grand feu, autour duquel se trouve Pierre et la servante ; le coq est juché au-dessus sur une traverse de bois.

Cette salle est percée de fenêtres, par lesquelles pénètre un jour assez bien ménagé ; on distingue dans l'arrière-plan un grand lit rouge à baldaquin dans le goût de l'époque de François Ier.

5°. Le Christ injurié, menacé et battu.

Il est entouré d'une foule qui le maltraite ; l'ajustement des divers personnages qui remplissent ce médaillon est toujours un curieux et bizarre mélange : il est riche, varié, pittoresque, oriental et italien du XVIe. siècle. Jésus a toujours sa sombre tunique et son nimbe d'or. Le fond du tableau est une vue du Colysée d'une belle exécution ; la vérité de lieu et de temps importait peu aux artistes de l'époque : j'aurai occasion d'en signaler plus d'un exemple encore dans les médaillons suivants.

6°. Des valets entourent le Christ, lui voilent les yeux, le frappent au visage et lui font deviner qui l'a frappé.

Le bandeau est ici fort mince, c'est un simple ruban ; Jésus garrotté reçoit ces grossières insultes dans l'attitude d'une sublime résignation ; la plus insolente dérision éclate sur tous les visages ; toujours des vêtements singuliers et burlesques ; il y a autour des personnages trois chiens d'un mauvais dessin.

La scène se passe cette fois à Venise ; dans le fond on aperçoit la mer verte et deux colonnes dont l'une porte le lion de saint Marc.

La couleur est ici éclatante, comme il convient à un paysage Vénitien.

7°. Le Christ devant Pilate.

Le Gouverneur de la Judée est assis sur un riche trône à deux gradins, et dont l'ornementation est celle de la renaissance ; il est coiffé d'un énorme turban, chaussé de sandales, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau de drap d'or, sa figure est très-vulgaire ; il interroge le Christ qui, chargé de liens, est tenu par trois soldats armés, comme ceux que j'ai déjà signalés. Son trône est placé devant le palais des papes d'Avignon, c'est là le Prétoire. Ce colossal édifice étale ici tout l'appareil de son imposante architecture, ses gigantesques tours, ses effroyables courtines, ses contreforts massifs couronnés de crénaux et de machicoulis, avec les prodigieuses ogives dont l'arcature n'a pas toujours été saisie dans toute sa hardiesse et dans toute son exactitude par le pinceau de l'artiste ; enfin, tout l'ensemble de l'ordonnance féodale de cette citadelle s'y déroule dans son aspect formidable et pittoresque, avec la vue de Notre-Dame-des-Dons et des détails que la main de la révolution a détruits, tels que les élégantes tourelles qui surmontaient les poternes et qui n'existent plus aujourd'hui : tel est le fond de ce curieux médaillon.

8°. La flagellation.

Jésus dépouillé de ses vêtements est attaché à une colonne et flagellé ; sa chevelure est ici fauve, rougeâtre, son nimbe a l'épaisseur et la forme d'une casquette, quoique doré : sa physionomie exprime l'impassibilité.

Les bourreaux ont des figures redoutables, surtout celui qui le lie et qui, pour mieux serrer la corde autour de la colonne, applique le pied sur le corps du Christ, après avoir eu soin, toutefois, d'ôter son soulier qu'on voit à terre. Les trois autres sont armés, deux de verges en faisceaux, et le troisième d'une discipline ; les jambes de ce dernier sont démésurément longues ; il y a de la raideur dans les membres, les proportions sont mal gardées, mais on sent la préoccu-

pation des détails, le soin et même la recherche des accessoires. Il y a de l'expression dans les traits des barbares exécuteurs des ordres de Pilate; l'un d'eux ferme un œil en signe de dérision, et une ironie sinistre rayonne sur tous les visages.

La colonne à laquelle le Christ est attaché est de style corinthien d'un bon module; la galerie dont elle fait partie est cintrée, décorée de pilastres dans le goût de la renaissance.

9°. Pilate se lave les mains avant de prononcer la sentence.

Assis sur son trône, dans une salle du XVI°. siècle, le Gouverneur de la Judée, toujours vêtu de son manteau de drap d'or, la tête encore recouverte du colossal turban, a maintenant une mine plus décidée. Un page ou valet lui présente un bassin dans lequel il vide de l'eau d'une aiguière; à ses pieds est un nain comme autrefois les rois aimaient à en avoir, ainsi qu'un singe jouant avec une paume et attaché à une lourde boule.

Devant Pilate apparaît Jésus, nu comme pendant la flagellation, et sur les épaules duquel on a jeté seulement un manteau rouge; il est couronné d'épines et nimbé d'or comme de coutume, sa figure exprime la résignation, mais rien de divin pourtant n'éclate en lui : à son entour sont les soldats, les scribes et les pharisiens aux costumes variés et pittoresques. L'un d'eux est vêtu d'une ample simarre, avec le turban vert et la barbe blanche : un chien est à son côté.

10°. Pilate prononce la sentence et livre Jésus à ses persécuteurs.

Il s'avance sur une estrade et annonce à la foule assemblée que le Christ leur est livré, derrière lui sont les soldats qui sortent du prétoire; Jésus est conduit tout ensanglanté par les verges, par deux personnages qui soulèvent chacun un pan de son manteau de pourpre, et il est ainsi montré aux

juifs, placés au-dessous de l'estrade dans les divers ajustements que nous connaissons déjà; deux d'entr'eux, séparés de la foule, ont à peu près le costume vénitien de l'époque et le chapeau noir peu différent du nôtre. Il y a encore deux chiens qui jouent à l'entour. Sur une sorte de tribunal assistent à la sentence trois personnages, dont deux sont vêtus d'une sorte de simarre noire, doublée de rouge, et coiffés l'un d'une toque rouge, l'autre d'une toque noire; un troisième porte un turban et a la barbe grisonnante.

Pour fond du tableau sont divers édifices qui paraissent appartenir à une ville italienne; d'une fenêtre de celui qui est censé le prétoire sort un étendard rouge sur lequel on lit ces mots : *Ecce Homo.*

Ce médaillon est remarquable par la vivacité et la chaleur de son coloris.

11°. Le Christ baffoué.

Il est assis sur un trône de couleur rouge, couvert d'un ample manteau de pourpre, la couronne d'épines à la tête, un roseau à la main en guise de sceptre et entouré de valets et de soldats qui tiennent tous un roseau à la main et le battent; ils s'agenouillent devant lui par dérision et lui prodiguent le sarcasme et l'outrage; un enfant, en signe de réjouissance, souffle dans une corne, et pour raillerie dernière un nain s'incline aussi devant lui. Il y a parmi ces divers persécuteurs, une tête d'un fini parfait.

Une seconde vue du Colisée sert de décors à cette scène.

12°. Le Christ dépouillé des insignes de sa royauté dérisoire.

Ici Jésus est recouvert d'un manteau de couleur plus foncée et assis sur un simple banc dans une salle de la renaissance, décorée de colonnes d'ordre ionique, avec une porte à fronton grec; cinq personnages l'entourent dont un vient de lui arracher la couronne d'epines qui gît à ses pieds;

trois autres le frappent encore avec leurs roseaux, et un cinquième est incliné devant lui. Un faisceau de roseaux est appuyé contre une colonne; l'artiste, comme on le voit, s'appesantit sur ce sujet, il s'arrête à chaque péripétie du drame et cherche à exprimer toutes les phases diverses d'insulte et de sarcasme qui accablent le divin martyr.

13°. Le Christ portant sa Croix.

Il a repris sa tunique brune et il semble défaillir sous le poids de sa Croix qui est d'une dimension prodigieuse; Simon le Cyrénéen, petit vieillard vêtu de vert, l'aide à la porter. Sainte Véronique, la tête recouverte de son manteau, lui présente un voile pour essuyer la sueur de son visage. Des cavaliers suivent le funèbre cortège qui sort d'une ville fortifiée.

14°. Le Christ tombe sous le poids de sa Croix.

Ici il a encore changé de costume, sa tunique est maintenant rouge, il a repris sa couronne d'épines; à côté de lui est un groupe de saintes femmes, toutes nimbées d'or, qui pleurent en le voyant ainsi passer: leur attitude exprime la plus profonde douleur. L'une d'elles, qui doit être la sainte Vierge, défaillit complètement. De l'autre côté du Christ sont les soldats qui ouvrent la marche, sous un portique, une sorte d'arc de triomphe avec ornements de la renaissance, placé sur la route.

L'arrière-plan offre un paysage riant et pittoresque.

15°. Le Christ cloué sur la Croix.

La Croix est couchée à terre et tient un espace démesurément grand; elle recouvre une partie considérable de la montagne, le Christ est étendu dessus. Un homme agenouillé sur la Croix enfonce, au moyen d'un marteau, un grand clou dans les pieds du Sauveur; un autre lui cloue aussi le bras gauche, et un troisième lui lie le bras droit avec une corde qu'il tire violemment: à l'entour sont des soldats à

cheval et un peuple nombreux. Véronique montre le voile où est empreint le visage sacré.

Dans le lointain on aperçoit un groupe de saintes femmes et de disciples tous nimbés d'or.

Les deux larrons sont en croix fort mal dessinés. On voit épars à terre les dés qui ont servi à tirer au sort les vêtements; on distingue aussi dans des proportions microscopiques celui qui tient l'éponge et le vinaigre.

16°. La descente de Croix.

Dans la série de ces médaillons on passe l'élévation de la Croix, le crucifiement, parce que le grand tableau du centre, le tableau principal du rétable que je décrirai tout-à-l'heure lui est consacré.

Dans celui-ci deux échelles sont appuyées contre les bras de la Croix : sur l'une est Joseph d'Arimathie qui vient de déclouer les bras du divin crucifié ; on voit encore sur le bois la trace du sang, il a eu soin de passer autour du corps du Christ une longue écharpe pour aider à le soutenir dans sa descente. Nicodème, le marteau à la ceinture, sur l'autre échelle, saisit dans ses bras ce fardeau précieux et le descend ainsi. Le clou des pieds tient encore. Remarquons ici la prévoyance de l'artiste qui a eu soin de placer un personnage au pied de chaque échelle pour la soutenir, afin que Joseph et Nicodème ne tombent point; l'un d'eux a les deux clous des bras à la main.

A l'entour sont des soldats et un personnage à mine fière et décidée, à la grande chevelure blonde, coiffé d'une sorte de berret et drapé dans un ample manteau rouge, qui semble présider à cette opération. Non loin sont les saintes femmes dont le visage offre une expression pathétique et douloureuse. La croix de Jésus se trouve entre celles des deux larrons morts; sur la tête du bon larron est un petit personnage nu sans sexe, nimbé, c'est l'âme du bon larron qui est age-

nouillée, les mains jointes, dans l'attitude de la prière et soutenue par un Ange. Sur la tête du mauvais larron est aussi l'âme de celui-ci, mais tournant le dos au Sauveur et saisie par un démon.

Le grand tableau, sujet principal du rétable, représente Jésus crucifié ; Madeleine est à genoux à ses pieds, entourant de ses bras la Croix : elle a le nimbe d'or et la chevelure blonde pendante, la sainte Vierge et saint Jean sont de chaque côté ; saint Jean, nu-pieds, porte une tunique bleue et un manteau rouge, bordé d'un galon d'or, il a aussi le nimbe d'or et la chevelure blonde, ses traits sont contractés par la douleur ; la sainte Vierge est vêtue de rouge, la tête recouverte d'un manteau bleu galonné d'or : nimbée d'or aussi, ses mains sont jointes et sa figure exprime la plus profonde désolation.

Deux Anges, vêtus de longues tuniques flottantes et non nimbés, reçoivent dans des calices le sang précieux qui s'échappe des mains du Christ ; l'Ange du côté droit tient deux calices, un de chaque main : il tend celui de la main gauche pour recevoir le sang qui jaillit avec force du côté du Sauveur, où une large blessure a été faite.

La forme des calices est plus basse que celle usitée de nos jours, mais la coupe en est à peu près la même ; ces calices connus sous le nom de *Graal* ont été grandement célébrés, comme on le sait, dans nos romans du moyen-âge ; ils ont fourni le sujet à de nombreuses et curieuses épopées : au XVIe. siècle on en conservait encore le souvenir, et ici il y en a trois au lieu d'un.

Le fond du tableau représente une ville ceinte de murs ; entre le calvaire et la ville est un fleuve dont les flots agités portent de grands bateaux à voile : serait-ce par hasard le torrent de Cédron que la puissance d'imagination de l'artiste aurait voulu ainsi figurer ?

Ce tableau est remarquable et curieux par le caractère de la peinture et du dessin : il porte bien avec le cachet de son époque l'empreinte de la profonde tristesse, qui convient au sublime dénouement de la Passion divine.

Sur le devant de l'autel est figuré Jésus mis au sépulcre. Nicodème et Joseph d'Arimathie tiennent les bords d'un linceul dans lequel est déposé le corps du Sauveur et le descendent ainsi dans le tombeau. L'un d'eux le saisit dans ses bras pour mieux le placer. La Madeleine tout éplorée, oint une des mains du Christ avec une plume qu'elle vient de tremper dans un vase d'aromates que tient une des Saintes Femmes. La sainte Vierge a une figure assez triviale et exprimant une grossière douleur, une autre sainte femme à physionomie rustique cherche à la consoler : à côté de la vierge se trouve saint Jean, aussi en pleurs.

Il y a encore une femme à tournure assez distinguée, portant les cheveux nattés et la coiffure du XVIe. siècle, qui assiste à ce mélancolique spectacle ainsi qu'un chartreux qui, les mains jointes et le chapelet pendu à la ceinture, ne semble témoigner aucune surprise de se trouver en pareille compagnie.

Il règne dans l'ensemble de ce tableau une expression pathétique, mais en même temps un peu matérialiste de la douleur.

Le tombeau, figuré à la romaine, ressemble à une caisse, avec deux anneaux ; sur le devant on y lit l'inscription suivante :

Messire. Jacques. de. beaune.
chanberlan. du. roy. seng^r^.
de. s. blachar. a. fait. fere. cest.
autier. 1520. et. 29. de. may.

Sur les côtés de l'autel, ai-je dit, et comme hors-d'œuvre

ou plutôt comme complément de cette touchante composition, sont les apôtres qui assistent pour ainsi dire à cette solennelle exposition de la Passion qui se déroule en nombreux tableaux, et dont ils ont l'air de s'entretenir les uns les autres ; ces apôtres sont au nombre de onze, six à droite, cinq à gauche : le vide de Judas n'a pas été comblé encore. Dans ces deux étroits médaillons latéraux l'artiste semble avoir voulu prodiguer ses plus belles inspirations ; les têtes y sont pour la plupart remarquables et d'un fini parfait, quelques-unes sont vraiment belles, pleines d'expression et de vérité : elles sont toutes nimbées d'or, encadrées dans une galerie décorée de colonnes ioniques et percée de fenêtres en croix garnies de vitraux à mailles de plomb.

Tel est le précieux rétable du *Corpus Domini* conservé à l'église de Saint-Maximin, dont je regrette bien de ne pouvoir offrir un dessin à la Société française.

Ces curieuses peintures qui portent la date de 1520 réunissent divers contrastes ; à la naïveté du dessin, à la raideur du trait et au dédain des proportions, elles joignent une richesse de coloris et une finesse de détails tout-à-fait dignes de remarque. Au milieu de cette négligence générale le soin et la délicatesse de certaines parties va quelquefois jusqu'à la recherche et la subtilité ; des paysages variés servent de fond à chaque tableau ; on y voit des figures expressives et délicates à côté des types les plus vulgaires et les plus grossiers : de tout cet ensemble il résulte un aspect original et agréablement étrange.

Le nom de l'artiste qui a produit cette œuvre est demeuré enseveli dans l'oubli ; on n'est pas même d'accord sur son origine : les uns l'attribuent à un peintre flamand ou allemand, quelque disciple d'Albert Durer peut-être ; les autres, et c'est le plus grand nombre, croient y voir l'œuvre d'un artiste italien, car les paysages, les costumes et la couleur appartiennent plus particulièrement à l'Italie.

A les envisager sous le seul rapport archéologique ces peintures offrent un vaste champ aux observations : ainsi, par exemple, le nimbe, cet attribut de la sainteté, a été conservé ici, mais il est singulièrement épaissi, allourdi, matérialisé, l'artiste en a fait une sorte de coiffure. La tête de Judas aussi, ordinairement dégradée de ce caractère sacré, le conserve ici, mais ce n'est plus qu'un cercle dont le champ a disparu, une simple ligne noire privée de tout rayon lumineux.

Un des caractères particuliers de l'apostolat dans l'iconographie du moyen-âge, c'est la nudité des pieds. Dans le premier compartiment de cette peinture, l'artiste a répugné à cet usage, il ne les a pas chaussés entièrement non plus : il a pris un *mezzo termine* et leur a donné des sandales.

Dans le dixième médaillon, quand Pilate livre Jésus aux Juifs en leur disant : Voilà l'homme, *ecce homo* ; pour faire parvenir ces paroles à l'esprit du spectateur, le XIII[e]. siècle se serait naïvement servi d'une banderole ou phylactère sortant de la bouche de Pilate : au XVI[e]. siècle on fait flotter solennellement un étendard sur lequel on a inscrit ces mots traditionnels.

Enfin, pour borner là ces observations, dans le tableau de la descente au tombeau, la Madeleine se sert d'une plume pour oindre les plaies du Christ, raffinement nouveau que le moyen-âge n'avait pas adopté.

Il y a ici, comme on le voit, une sorte de transition, entre les dernières traditions iconographiques du moyen-âge et l'avénement des idées de la renaissance qui percent de toute part. C'est comme une rencontre, une sorte de compromis entre les deux esthétiques ; au milieu de l'établissement d'un art nouveau, on assiste en même temps à la dernière période d'un art qui se meurt. C'est un écho prolongé du *gothique*, un dernier parfum, si l'on veut, des siècles de foi, mélangé déjà aux brises païennes qui se lèvent à l'horizon.

SÉANCES

TENUES A BERNAY,

LES 20 ET 22 JUILLET 1848.

1re. SEANCE,

Sous la présidence de M. Stanislas de SAINT-GERMAIN, Inspecteur des monuments de l'Eure.

La Société française a tenu une séance publique, à Bernay, le 20 juillet 1848, pendant le Congrès de l'Association normande.

Un assez grand nombre de membres de la Société française et de l'Association normande y assistaient.

M. Stanislas de St.-Germain, inspecteur des monuments de l'Eure, occupait le fauteuil de la présidence. M. Raymond Bordeaux prenait des notes pour le procès-verbal.

Voici le résumé de cette séance.

M. de Caumont ayant demandé à M. de St.-Germain quel est l'état des antiquités de l'Eure et des monuments dont il a l'inspection, celui-ci rappelle les allocations votées, il y a trois ans, lorsque la Société tint une séance à Evreux, allocation qui avait pour objet la pose d'une borne monumentale commémorative de la bataille de Cocherel, et la réparation des verrières endommagées de l'église de Conches. Le monu-

ment de Cocherel est resté à l'état de projet, et M. de St.-Germain ne sait pas si les fonds alloués pour les vitres de Conches ont été employés.

Mais M. de St.-Germain signale, à Evreux, de déplorables mutilations au palais épiscopal ; la muraille qui regarde l'ancien fossé, et qui, surmontée de machicoulis, était couverte de cicatrices laissées par des coups de feu, a été revêtue d'une ignoble couche de plâtre. Ce mur, véritable page d'histoire, est maintenant déshonoré.

Puis la tour de l'horloge, ou beffroy communal, est livrée à une restauration analogue, ses flancs sont percés à plus de cent endroits de trous carrés, où s'attachent de funestes échaffaudages; de grands cadrans à armatures de fer, curieux ouvrage de serrurerie du commencement du XVIIe. siècle ont été arrachés et jetés à la ferraille; des cordons et des moulures qui n'avaient jamais existé vont bientôt altérer le plan primitif : enfin, un grattage extérieur déjà commencé menace de s'étendre sur tout l'édifice et de lui ravir la teinte harmonieuse dont l'ont enrichi les années.

M. de Saint-Germain, navré de voir ainsi déshonorer ce monument, s'est décidé, malgré le désir qu'il avait de ménager l'architecte, à écrire au comité du Ministère. Il avait pour lui l'assentiment de tous les archéologues et amis des arts de la ville, qui gémissaient d'une aussi inqualifiable restauration. Il a parlé en leur nom.

Sa lettre n'a reçu qu'un démenti du comité : il avait parlé de la muraille de l'évêché, et avait dit qu'on l'avait badigeonnée, le comité a vu là une erreur. M. de Saint-Germain avait, il est vrai, adouci la réalité; car si le mur en question n'a pas été badigeonné, il a subi un recrépissage en plâtre.

L'architecte va donc son train, et dans ce moment il fait jeter, du haut en bas de la tour, la balustrade et les pinacles, que sans doute il fera refaire à neuf, mais dont il ne restera

aucun fragment pour garantir l'exactitude d'une telle restauration. Ces sculptures étaient pourtant généralement en bon état, et on connaissait le nom de leur auteur, Pierre Moteau. N'importe, l'œuvre de Pierre Moteau gise maintenant par terre, après avoir été précipitée de la hauteur de la tour, et les manœuvres font avec les débris des rangées de moëllons à la toise !

M. de Caumont est profondément affligé du grattage du beffroy d'Evreux : il y a quelques jours, en passant par cette ville, il a été stupéfait de ce singulier travail.

Il se plaint d'ailleurs de la manière dont le comité de Paris traite les choses, du dédain superbe avec lequel il reçoit les plus légitimes remontrances.

M. de Saint-Germain parle de la restauration du portail de l'église de Louviers ; il n'a pas encore d'opinion formée sur le mérite de ce travail; le portail paraît avoir été reconstruit à peu près entièrement.

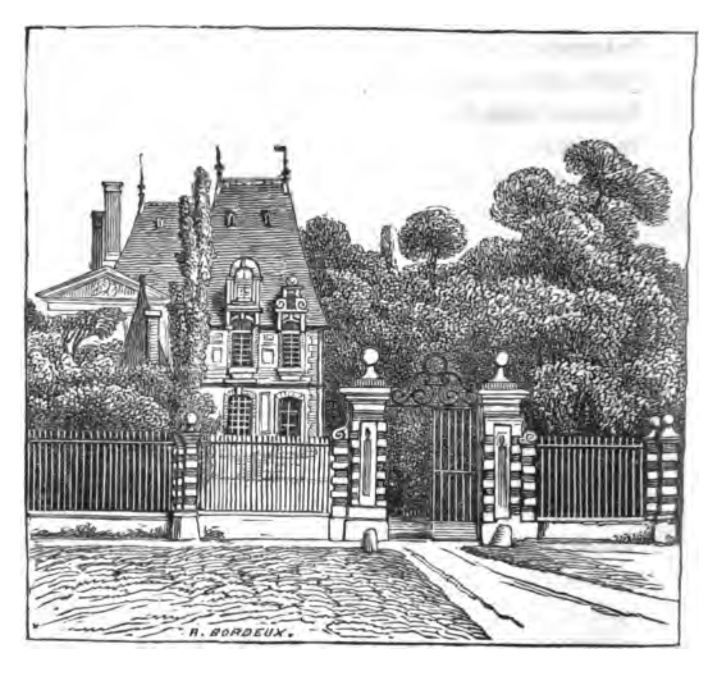
Il rappelle la regrettable démolition du manoir de la Commanderie de Saint-Etienne de Renneville, déjà signalée dans



VUE DE LA COMMANDERIE.

le Bulletin monumental par M. Raymond Bordeaux.

Tout près de la Commanderie se trouve le château de Gra-



CHATEAU DE GRAVERON.

veron, appartenant à M. de Salvandy : il n'a subi aucune détérioration depuis plusieurs années, et paraît devoir être conservé avec soin.

M. Bordeaux parle du sort qui attend un reste intéressant des bâtiments claustraux de l'ancienne abbaye de St.-Sauveur, à Evreux, aujourd'hui à usage de caserne. Deux tourelles groupées, l'une hexagone, l'autre ronde en encorbellement, qui contiennent un escalier en hélice, et qui se recomman-

dent par des ornements du XVIe. siècle, doivent être démolies, quoique placées en-dehors du corps de logis à utiliser. L'architecte a cherché à sauver cette élégante construction, et n'a pu l'obtenir. Cependant les agents de l'administration militaire n'invoquent aucun motif d'utilité; ils sont seulement choqués par l'apparence *féodale* et *monacale* de ce petit monument. C'est très-regrettable, les restes de l'eglise abbatiale du XIIIe. siècle faisant place désormais à des constructions nouvelles; la double tourelle en question restait à la fois le seul souvenir d'une abbaye historique, et le seul monument d'un quartier déshérité d'ornements et d'édifices remarquables. A ces deux motifs de regrets, il faut ajouter que cette construction est d'une solidité parfaite, que ses sculptures, et la voûte très-ornée de pendentifs et de nervures qu'on y remarque, sont fort bien conservées.

M. de Cussy demande une note exposant brièvement les raisons qui militent en faveur de la conservation de ce fragment monumental, attendu qu'il se chargerait de transmettre cette note à M. le général de La Moricière.

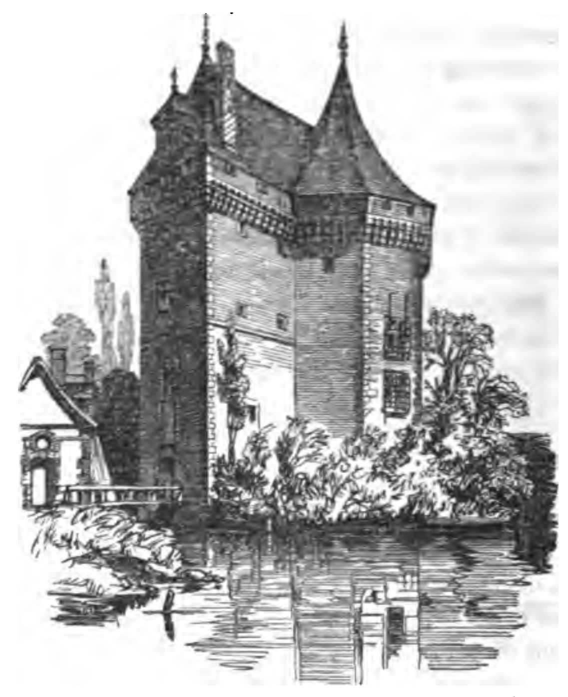
M. de Sainte-Opportune recommande à l'étude des archéologues et des artistes le beau château de Beaumesnil et le curieux donjon de Thevray.

Ces deux monuments ne sont séparés que par une faible distance, une lieue environ : ils doivent être comptés parmi les plus remarquables de l'arrondissement de Bernay.

La terre de Beaumesnil, ancienne baronnie, est possédée depuis 1602 par la maison de Montmorency. Le château, en briques et en pierres, avec bossages, appartient au style le plus riche du règne de Louis XIII.

Le château de Beaumesnil a été dessiné et peint par M. Bouet, dont le tableau se voyait à l'une des dernières expo-

sitions du Louvre. Quant à la tour en briques de Thevray, M. de Caumont l'a fait graver il y a trois ans, aussi sur les dessins de M. Bouet : son histoire est très-peu connue.



Bouet del.

TOUR DE THEVRAY.

M. Lottin de Laval a la parole. Il fait part à l'assemblée de ses idées sur la véritable origine de l'ogive. Il est de ceux qui sont persuadés que l'arc ogival a pris naissance en Orient. Ses convictions sont basées sur des faits qu'il a observés dans son grand voyage en Perse. Il a vu l'ogive employée dans un monument très-ancien des ruines de Ctésiphon, le *Takte-Kesrâh* (c'est-à-dire l'arc ou le trône de Khosroës), édifice dont

on fixe la date du IIe. au IIIe. siècle et dont il a rapporté un dessin.

A cette occasion, il présente quelques observations sur l'action exercée en fait de fouilles archéologiques par les consuls et agents du gouvernement envoyés en Orient.

Il critique les choix de morceaux antiques faits par M. Botta. M. Botta a laissé tous les monuments de petite dimension. M. Lottin, au contraire, a rapporté un grand nombre de moulages de petits bas-reliefs, beaucoup d'inscriptions peulviques et cunéiformes. Il se propose de publier ces documents inédits dans une relation de son voyage.

Depuis que M. Lottin de Laval a fouillé les ruines de Tell-Nimroud, qu'il a découvertes, l'anglais Layard les a visités. M. de Cussy rappelle que M. Layard a pu charger quatre navires des antiquités négligées par M. Botta. Cela fait voir combien sont encore incomplets les documents que possèdent les savants.

M. de Saint-Germain remercie, au nom de l'assemblée, M. Lottin de ses intéressantes communications.

M. Bardet entretient la Société de la découverte faite, à Saint-Germain-la-Campagne, du socle du marbre d'une statue de Mercure, et du regret que les habitants de Bernay ont eu de voir enlever ce monument antique qui était déposé dans leur hôtel-de-ville.

M. Bordeaux s'étonne qu'on ait insisté à Evreux pour avoir ce marbre, s'il était en sûreté à Bernay; car la ville d'Evreux n'a malheureusement qu'un asile insuffisant à offrir aux antiquités, et le socle trouvé à Saint-Germain-la-Campagne est même exposé aux intempéries dans le jardin des plantes.

M. Charlemaine, en qualité de sous-préfet, donne des explications sur la manière dont l'arrondissement de Bernay a été déshérité de ce monument trouvé sur son territoire.

M. Lottin de Laval demande que, pour empêcher à l'avenir d'ôter à l'arrondissement ses antiquités locales, une salle soit préparée à l'hôtel-de-ville pour les y conserver.

M. Bardet demande que des fouilles soient faites à Berthouville.

M. de Caumont offre des fonds pour ces fouilles au nom de la Société.

On s'occupe ensuite de la bibliothèque de Bernay. On sait que la bibliothèque de l'abbaye a été dilapidée, mais depuis encore des ouvrages adressés à la ville par le gouvernement ont été gaspillés. On cite des ouvrages à planches, la publication de Champollion sur l'Egypte, la collection de Lemaire, etc., qui gisent dans la poussière. La bibliothèque n'est pas organisée, les livres sont déposés au collége dans une salle abandonnée.

L'Association Normande et la Société pour la conservation des monuments émettent le vœu que la ville de Bernay change ce dépôt de livres en une bibliothèque régulière et publique.

M. Lizot offre de la mettre gratuitement en ordre, d'en dresser le catalogue, si la ville veut disposer un local et y faire établir des rayons.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur des voies romaines de l'arrondissement de Pont-Audemer.

M. Raymond Bordeaux stygmatise énergiquement des actes de mauvais goût commis dans l'église Sainte-Croix de Bernay. Cette église a été entièrement enduite d'un badigeon blanc très-épais, du ton le plus criard, et qui, appliqué par dessus la poussière, empâte tous les détails de l'architecture.

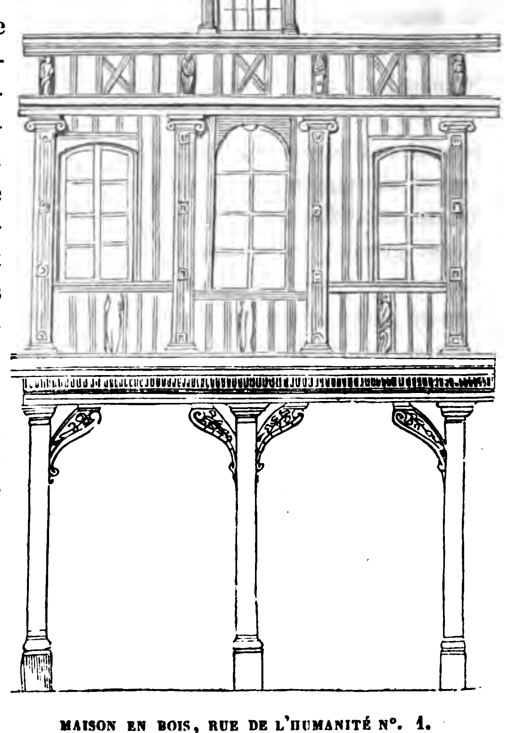
Il regrette aussi la belle couleur naturelle des boiseries de l'orgue et de la chaire, qui ont été revêtues bien inutilement d'une triple couche de peinture à l'huile jaune clair.

La fabrique a ainsi gaspillé de l'argent qu'elle eût pu bien mieux employer, et les bas-reliefs de la renaissance qui décoraient la devanture de l'orgue ont perdu, avec la délicatesse de leurs détails, la teinte sévère et transparente que le temps donne au vieux bois de chêne, et que les sculpteurs sur bois envient pour leurs travaux modernes.

A l'occasion d'un vase de la renaissance en terre cuite coloriée, trouvé dans le sol à Sainte-Marie-aux-Anglais (Calvados) et présenté par M. Focet, M. Raymond Bordeaux signale à l'attention de la Société et des personnes qui s'occupent de céramique, l'ancienne fabrique de poterie de Manerbe, près Lisieux, maintenant tout-à-fait oubliée. Suivant un passage de la *Géographie Blavienne* (article Normandie), cette localité, où on ne fait plus aujourd'hui que des poteries destinées aux usages domestiques, aurait possédé aux XVIe. et XVIIe. siècles une fabrique de vases ornés, de poteries artistiques, analogues aux terres de Venise. Si l'existence de cette ancienne fabrique est maintenant ignorée, ses produits se retrouvent encore en abondance dans le pays d'Auge et à Lisieux. Les brocanteurs font souvent passer les figurines et les vases de Manerbe pour des faïences de Palissy, et les amateurs s'y laissent assez volontiers tromper, grâce aux ornements dans le goût de la renaissance et aux brillants émaux qui ornent ces poteries, qui n'ont d'ailleurs rien de commun avec la faïence, mais qui peuvent être néanmoins l'œuvre de quelques élèves ou imitateurs de Bernard de Palissy. Les plus remarquables produits de cette fabrique sont les épis et les girouettes en terre cuite coloriée, qui ornent encore les toitures de beaucoup d'anciennes maisons de Lisieux, et de manoirs du pays d'Auge. Les couleurs qui dominent dans les émaux de ces poteries sont le vert, le violet, le brun, le gris et le bleu foncé. Le vase élégant présenté par M. Focet présente tous les caractères des poteries de

Manerbe ; on y retrouve les formes et les nuances habituelles de cette fabrique et on peut présumer qu'il a été confectionné dans les premières années du XVII[e]. siècle.

M. Bordeaux attire ensuite l'attention des habitants de Bernay sur quelques maisons ornées de sculptures qu'on remarque encore dans leur ville. Il signale trois maisons au coin de la rue affublée depuis 93 du nom barroque de *rue de l'Humanité*. L'une d'elles, qui présente un porche au rez-de-chaussée, est décorée dans le style de la renaissance, et ses sculptures sont encore coloriées.



MAISON EN BOIS, RUE DE L'HUMANITÉ N°. 1.

Quelqu'un connaît-il la destination primitive d'une maison voisine de celle qu'on vient de figurer ? M. Bordeaux pose cette question

parce qu'il a reconnu sur l'un des poteaux du porche de cette maison, décorée de figures très-grossières, l'écusson du duc d'Alençon *(de France, à l'orle chargé de besants)*, et que le duc d'Alençon, comme comte de Bernay, partageait avec l'abbé de Bernay, la seigneurie de la ville.

Non loin de là, aussi rue de l'Humanité, n°. 7, on remarque encore la maison qui fait un angle rentrant, et dont la porte présente un chambranle avec moulures et feuillages sculptés en bois dans le style du XVe. siècle.

Rue du Commerce, la façade du café Loisel mérite l'attention. La charpente en bois du premier étage est couverte de ciselures et de personnages.

M. Natalis Bourdon indique aussi de belles sculptures sur bois qu'on voit encore à un rez-de-chaussée dans une cour en face du café Loisel, et qui sont les derniers restes des ornements d'une maison du XVIe. siècle. Voici un fragment de ces sculptures :



Bouet del.

SCULPTURE SUR BOIS DU XVIe. SIÈCLE DANS UNE COUR, A BERNAY.

M. Bordeaux a étudié ces maisons au point de vue de la géographie monumentale : les types qu'elles présentent sont les mêmes qu'on peut observer à Lisieux, à Orbec, à Pont-l'Evêque : elles diffèrent sensiblement des constructions en bois

de Caen, de Bayeux et même d'Evreux. Si l'on se rappelle que Bernay était autrefois du diocèse de Lisieux, on sera convaincu que chaque localité principale avait un style particulier qui était imité dans les petites villes environnantes, ou encore que les ouvriers d'une même contrée puisaient à des sources communes, et étaient dirigés par des maîtres établis dans la ville centrale.

2e. SEANCE,

Sous la présidence de M. le vte. de CUSSY, inspecteur divisionnaire de la Société.

Dans la soirée du 22 juillet la Société française a tenu, à Bernay, une seconde séance.

Les fouilles à faire à Berthouville ont été le principal objet des discussions de cette séance, presqu'entièrement consacrée à des lectures.

MM. Lottin de Laval et Bardet signalent des objets précieux découverts à Berthouville depuis les fameux vases de Mercure *Canetus*, entr'autres un anneau en or orné d'une sardoine gravée en ronde-bosse, anneau qui a été fondu, malgré sa haute valeur. La pierre gravée a seule été sauvée et vendue 300 fr. à la bibliothèque nationale.

M. de Caumont dit qu'il ne faudrait pas seulement chercher des objets antiques, mais encore les constructions romaines dont M. Le Prévost n'a rien dit dans son mémoire sur les vases de Berthouville.

La Société française offre 100 fr. pour ces fouilles.

M. Bardet annonce qu'il existe dans les environs du lieu

où ont été trouvés les vases de Berthouville des ruines importantes : un puits romain très-bien conservé mériterait d'être visité, ainsi qu'une éminence qui, suivant la tradition, recèle des trésors.

Quelques fouilles ont été faites par les membres de la Société de l'Eure qui habitent Bernay, mais elles ont été bientôt arrêtées par les préjugés des habitants persuadés que ces fouilles doivent attirer sur eux des malheurs.

M. Lottin de Laval cite un curieux exemple de ces superstitions : suivant la croyance locale, celui qui emporte un trésor meurt dans l'année. Aussi un brave homme qui avait fait une assez bonne trouvaille eut l'idée au moins naïve de la faire enlever par une vieille jument.

M. de Caumont croit qu'il faut chercher à Berthouville, non un temple, mais une *villa* accompagnée d'un *sacellum*.

Il expose les données scientifiques qui lui font émettre cette conjecture.

M. Bardet annonce que la teinte des blés indique parfaitement les ruines souterraines. M. de La Garenne, qui habite très-près de Berthouville, pourra surveiller les fouilles.

M. Lottin de Laval entretient l'assemblée de ses dangereuses pérégrinations en Orient pendant les années 1844-45-46 et 47. Il donne une idée des travaux des voyageurs qui l'avaient précédé, et après avoir mis sous les yeux de l'assemblée plusieurs cartes d'Orient, il lit un chapitre de son ouvrage inédit. Ce fragment est intitulé : la marche des Dix Mille depuis le passage du grand Zab assyrien jusqu'à l'Arménie Occidentale.

M. le v[te]. de Cussy rend compte d'une visite qu'il a faite, en compagnie de plusieurs membres de la Société, au curieux musée que M. Lottin a formé à Menneval près Bernay.

Raymond BORDEAUX,
Secrétaire.

SÉANCES TENUES A TROUVILLE-SUR-MER

(Calvados).

1re. SÉANCE,

Sous la présidence de M. de GLANVILLE, inspecteur de la Seine-Inférieure.

Deux séances ont été tenues à Trouville dans la journée du 5 septembre 1848, à l'occasion d'une réunion de l'Association normande : elles ont eu lieu dans le beau salon du Cercle, en présence d'un grand nombre de dames et de baigneurs. On remarquait parmi ces derniers M. Lasnier, conseiller d'Etat, membre du conseil-général des manufactures, et ancien député de la Loire, M. Binard, président à la Cour d'appel de Caen, M. le comte d'Hautpoul, maire de Trouville, M. Gaugain, trésorier de la Société, membre de l'Institut des Provinces, MM. Le Cour, Allaume, Le Métayer Des Planches, un grand nombre d'autres archéologues et plusieurs autres notabilités. Voici le résumé de la 1re. séance.

M. de Caumont indique l'objet de la réunion.

M. de Cacheleu écrit au sujet d'une voie antique qui, tendant de Trouville à Montfort, traversait l'arrondissement de Pont-l'Evêque.

M. Billon, de Lisieux, demande 50 fr. pour la restauration du clocher de Drubec; il s'agit de déboucher des fenêtres et de rétablir des meneaux.

M. Billon entretient la Société de la restauration des vitraux de St.-Etienne, près Pont-l'Evêque; M. Cordier, des réparations à surveiller à l'église de Branville, et M. Beaudouin, de l'église (aussi à réparer) d'Auvillars près Bonnebosc.

M. Alleaume des Mottes, de Pont-l'Evêque, signale les beaux vitraux de Pont-l'Evêque pour lesquels la fabrique ne peut rien faire, vu les dépenses que lui a coûtées la réparation de l'orgue, recommandable par son ancienneté. La ville n'est pas plus riche que la fabrique.

La Société française recommandera ces vitraux au gouvernement.

L'attention de l'assemblée est ramenée sur quelques voies romaines.

On signale d'abord celle dite *Le Vieux chemin de Bernay*, qui tend à Ouilly-le-Vicomte.

M. de Caumont recommande aussi l'étude d'une voie ancienne venant du sud, passant à Manerbe, à Torquesne, et dont la direction devient ensuite incertaine. Va-t-elle à Trouville ou à Villers-sur-Mer ? on la connaît sous le nom de *Chemin des âniers*.

M. Billon rend compte des soins qu'il a pris pour la conservation de la curieuse église de Sainte-Marie-aux-Anglais.

Les fonds alloués précédemment, par la Société française, ont été employés à placer quatre tirants en fer pour arrêter l'écartement des murs, à réparer les toitures et à opérer des déblais.

M. d'Urville signale des ruines à examiner dans un herbage de Dives; un autre membre indique des ruines que l'on pourrait fouiller à Fierville.

Mme. Philippe-Lemaître lit un excellent article sur quelques granges dîmières du département de l'Eure, entr'autres

sur les granges de l'abbaye du Bec : des dessins de trois de ces édifices passent sous les yeux de l'assemblée.

M. Raymond Bordeaux indique, aux environs d'Evreux, quelques granges monumentales qu'il pourra dessiner : celle de la Bonneville, celle de Gauville-la-Campagne, celle de la Commanderie ; il signale à Mme. Philippe la grange à lancettes ogivales qui existe auprès de l'église du Theil-Nollent.

Il annonce aussi que M. César Daly a entrepris, de son côté, un travail sur les granges dîmières de la Touraine. Ce sujet envisagé pour la première fois par M. de Caumont, est donc tout-à-fait à l'ordre du jour.

La lecture de Mme. Philippe-Lemaître est suivie de celle de la notice adressée par M. Frédéric de Cacheleu, sur la voie antique dite *la rue Moulière.*

M. Lemétayer assure que la rue Moulière se dirige sur Barneville, avec peut-être un embranchement sur Trouville, quoique Villerville lui paraisse un point de tendance plus problable encore que Trouville, puisque c'est à Villerville que se fait la pêche des moules et qu'à Trouville on n'a jamais découvert aucun objet d'origine romaine, malgré toutes les constructions et tous les changements faits dans cette localité depuis quelques années.

M. Gaugain lit deux lettres : l'une de M. Anatole de Barthélemy, faisant savoir que, sur la demande de M. Geslin de Bourgogne et l'avis du comité de Bretagne, le gouvernement a classé l'église Notre-Dame de Lamballe ; l'autre annonçant que M. Langlois, ancien fabricant de porcelaines, se propose de fonder une manufacture de vitraux à Bayeux.

M. de Glanville lit la note suivante sur une découverte de médailles faite près de Rouen.

NOTE DE M. DE GLANVILLE.

Dans une commune du département de la Seine-Inférieure, appelée St.-André-sur-Cailly, M. de Valori faisant exécuter des travaux dans sa propriété, mit à découvert, il y a quelque temps, deux tronçons de colonnes romaines, d'un diamètre de 0^m. 39 à la base, ce qui suppose, d'après les lois de l'architecture antique, une hauteur de 4^m 32, en y comprenant le piédestal et l'entablement. Ces deux colonnes devaient servir à orner l'entrée principale d'une habitation romaine. De grosses pierres leur servaient de fondation et annoncent un entrecolonnement de 3^m. Après avoir franchi un cryptoportique ou péristyle, on entrait dans une salle pavée de dalles de pierre de 0^m. 68 de largeur, sur 0^m. 04 d'épaisseur, puis on passait dans de petits appartements disposés à la suite les uns des autres, dont les murailles, revêtues d'un enduit épais, étaient peintes de couleurs diverses où dominaient le rouge et le bleu. Un canal en pierres, qui passait au-dessous du pavage, devait être destiné à l'écoulement des eaux. Il serait donc permis de voir là des salles de bains, d'autant plus que nous avons cru remarquer les débris d'un fourneau, destiné à chauffer l'eau. Malheureusement les fouilles n'ont point été poussées assez loin pour permettre de former un jugement positif et de faire un plan général de cette villa, qui devait avoir une certaine importance. Dans ces ruines, comme dans toutes celles de même origine, on a trouvé au milieu du charbon et des cendres des morceaux de tuiles et de poterie et les fragments d'une dalle de pierre commémorative, dont il nous a été impossible de restituer l'inscription; nous en avons fait un estampage.

Tout près de là se trouve un amphithéâtre, reconnu il

y a déjà long-temps, par notre savant confrère E. Gaillard, dont le petit axe est de 46^{m}. Le grand offre une longueur de 70^{m}. jusqu'à un point où l'ellipse est tronquée et où il n'a jamais probablement existé d'enceinte.

Un chemin creux, qui passe pour une voie romaine, sépare cet amphithéâtre d'un terrain où se trouvent de nombreux débris romains. Il y a peu d'années encore, m'a-t-on dit, une mosaïque existait à quelques centimètres sous le sol, et faisait par sa solidité le désespoir des laboureurs.

L'un d'eux, plus vigoureux que les autres, enfonça plus avant le soc de la charrue et fit revenir à la surface une partie de ce pavage. Aujourd'hui le sol est jonché de petits cubes blancs et noirs, qui entraient autrefois dans le dessin de ce précieux travail, qu'un instant a suffi pour détruire.

Dans le voisinage, d'autres traces de constructions se révèlent à chaque instant et annoncent qu'en cet emplacement existait autrefois une réunion d'habitations considérable.

Le bourg de Cailly, dont la commune de St.-André n'est qu'à 2 kilomètres de distance, fut jadis une position romaine importante et bien connue. Il n'est pas étonnant de retrouver dans les environs d'autres habitations, qui devaient naturellement se relier à la position principale.

Après avoir esquissé rapidement les preuves certaines du séjour en ces lieux du peuple roi, je dois signaler une particularité assez remarquable. Avant la domination romaine, les Gaulois avaient aussi habité ces mêmes lieux, chéris de tous les âges, et c'est sur les débris fumants de leurs modestes habitations que les fiers vainqueurs du monde étaient venus dresser leurs splendides villas. C'est du moins ce que semblent prouver plusieurs découvertes successives, au

milieu de débris romains, de monnaies gauloises de la plus belle conservation et du plus haut intérêt pour l'histoire encore si peu connue de ces temps presque fabuleux. Elles n'étaient pas renfermées dans des vases, comme les monnaies romaines se voient si souvent, mais elles ont été trouvées au pied de vieilles murailles, offrant jusqu'à 0^{m}. 66 d'épaisseur et composées de cailloux très-gros, noyés dans beaucoup de mortier, fait de chaux et de sable.

L'une de ces monnaies présente un Gaulois coiffé d'un bonnet bizarre, et tenant à la main un objet que nous croyons un instrument de sacrifice du culte druidique.

Sur une autre, une figure d'homme, dans l'attitude de l'adoration, exprime par une naïveté grotesque son respect pour l'objet sacré de sa vénération, un sanglier, l'un des animaux que l'on retrouve le plus souvent sur les monnaies gauloises.

Ces deux médailles portent au revers le cheval à tête humaine que notre savant ami M. *Lambert*, de Bayeux, nous a signalé, dans son beau travail sur les monnaies gauloises, comme appartenant à la région belge, et ici comme toujours, sa science profonde est parfaitement en rapport avec les faits.

Sur une troisième, on voit une tête humaine ceinte d'un diadême orné de perles ; au revers un sanglier, le poil hérissé sur le dos, et entre ses quatre jambes une roue.

Sur d'autres, ce même sanglier offre entre ses jambes, au lieu d'une roue, un rectangle également orné de perles, et un cercle sous la hure ; alors le côté de la face est occupé par un autre animal que nous ne pouvons définir.

Un autre revers fort curieux offre la figure d'un coq, dont la présence sur les monnaies gauloises avait jusqu'ici été niée par le savant M. de La Saussaye.

La dernière, la plus précieuse, quoique d'une époque plus récente, puisque la présence de lettres dans le champ de la médaille, accuse déjà le caractère de la domination romaine, porte sur sa légende, *Lixovi*. Elle fut donc frappée à Lisieux, particularité fort curieuse pour notre localité.

Ces différents types sont nouveaux, et entièrement inédits.

Cette précieuse découverte fait voir combien est intéressante l'étude des monnaies, que l'on regarde généralement comme curieuse plutôt qu'utile. Quant à nous, nous ne saurions dire quelle vénération, quelle sorte de culte nous inspirent ces modestes fragments métalliques, muets témoins de l'imperfection des arts chez nos ayeux, et qui ont traversé l'espace immense de 2,000 années pour venir nous apprendre les procédés mécaniques, les croyances, les usages d'une époque aussi reculée.

Ces faits, messieurs, nous ont paru offrir quelqu'intérêt, au moment où il est question de dresser une carte des diverses voies et positions romaines, dans le département de la Seine-Inférieure, pensée heureuse que nous devons à notre savant directeur, M. de Caumont, qui, semblable à ces astres bienfaisants, dont la présence réchauffe et vivifie, laisse toujours après lui des traces de son trop court passage. Qu'il en soit ainsi pour nous; que notre zèle archéologique se ranime à ce foyer régénérateur! Mais en attendant, messieurs, permettez-moi de me joindre à vous pour le remercier d'avoir bien voulu choisir notre arrondissement pour être aujourd'hui témoin de ses savantes leçons. Pour nous, nous avons seulement voulu lui prouver que, malgré notre insuffisance, nous étions disposés à le seconder de nos faibles efforts, dans sa noble entreprise et que nous comprenions l'importance de ces réunions où chacun, oubliant les préoccupations de son esprit, peut se



Bouet del.

STATUE TOMBALE DANS L'ÉGLISE DE LAUNAY (Calvados).

lancer dans le champ neutre de la science et apporter le résultat de ses travaux. Heureux aujourd'hui, heureux l'archéologue qui, attaché à l'étude du passé, peut détourner pour quelques instants ses regards de l'avenir. »

M. Billon est très-satisfait du bel autel en bois sculpté, composé pour l'église de St.-Julien-sur-Calonne par M. Bouet, dans le style du XV[e]. siècle. Il voudrait que, pour encourager MM. les curés à imiter l'exemple donné à St.-Julien, on accordât à la fabrique de cette église une allocation destinée à continuer les travaux accessoires à cet autel. Cinquante francs seulement sont votés, parce qu'il s'agit d'un pastiche, non d'un acte de conservation.

L'église voisine de Launay-sur-Calonne est signalée par M. Lemétayer. M. Eudes, maire de Launay, présent à la séance, vient de l'acheter pour la conserver, et reçoit les félicitations de la Société française.

M. Morière lit une légende en vers de M. Alphonse Leflaguais, intitulée « la Reine Mathilde. »

M. Louvancour, ancien notaire à Paris, appelle l'attention de la Société sur les vestiges d'un ancien pont, qui devait franchir la Loire, entre Diou (Allier) et l'extrémité de la commune de Gilly-sur-Loire, canton de Bourbon-Lancy, (Saône-et-Loire). Ce pont, nommé *Bernachon* ou Brenichon, ne semble pas être le même que la carte de Peutinger indique très-près de là, entre *Procrinium* (Perrigny-sur-Loire) et *Sitillia* (le Theil). Il se pourrait qu'il dût son origine à la reine Brunehaut, dont quelques voies, depuis Decize jusqu'à Autun, semblent provenir.

2[e]. SÉANCE.

La seconde séance s'ouvre dans la soirée, sous la présidence de M. Richelet, membre de l'Institut des provinces.

M. Bouet communique le dessin d'une des tombes de l'église de Launay-sur-Calonne dont il a été question à la séance du matin.

M. Richelet présente comme membres de la Société MM. le vicomte DE NUGENT et Edmond DE SOLÉRAC, qui sont proclamés.

Mme. Philippe-Lemaître lit un mémoire sur le château et les seigneurs de Sorel. Une vue lithographiée de l'entrée du château de Sorel, et une planche de détails et de blasons, annexés à ce travail, circulent dans l'assemblée.

M. l'abbé Lecomte, vicaire au Hâvre, donne lecture de recherches sur la véritable date de la construction de la cathédrale de Rouen et sur celle de quelques grandes églises. C'est un fragment d'une notice sur l'archevêque Jean d'Avranches.

Dans ce travail M. Lecomte conteste la date que les antiquaires ont attribuée à cette église malgré son style (XIIIe siècle). Il soutient que la cathédrale actuelle de Rouen est celle qu'éleva l'archevêque Maurille au XIe. siècle. Il renouvelle les arguments présentés par M. l'abbé Delamarre pour établir que la cathédrale de Coutances remonte aussi à une époque plus éloignée que celle que lui assignent les archéologues. Ses moyens principaux sont le silence des chroniqueurs sur une reconstruction au XIIIe. siècle, et l'absence d'une nouvelle dédicace à cette époque, l'église de Rouen n'ayant conservé le souvenir que de la dédicace faite par l'archevêque Maurille, et dont elle célèbre encore religieusement l'anniversaire, à l'époque même de l'année où Maurille fit cette consécration.

M. Raymond Bordeaux croit la raison liturgique beaucoup plus puissante que le silence des chroniqueurs. Mais de ce que la cathédrale de Rouen n'a reçu qu'une dédicace, peut-on conclure de là qu'elle est restée dans son intégrité primi-

tive? sans cesser d'être consacrée au culte, n'a-t-elle point pu être rebâtie successivement et par portions, le service divin continuant d'être célébré, d'abord dans les parties non encore renouvelées, ensuite dans celles désormais achevées ? Ne voyons-nous pas de nos jours rebâtir ainsi des églises en totalité sans y interrompre la célébration des offices ? et la dédicace n'est-elle par réservée aux églises nouvellement consacrées en entier, à celles, par exemple, dont on change le vocable, à celles qu'on place sous une nouvelle invocation ? Or, la cathédrale de Rouen n'ayant pas cessé d'être consacrée au culte sous le nom de la Vierge Marie, n'a pas eu besoin d'une consécration nouvelle, ce qui n'aura pas empêché de la reconstruire pour ainsi dire en sous-œuvre, sauf à bénir simplement les constructions qu'on venait de réédifier.

M. l'abbé Lecomte répond que les bénédictions d'églises, au lieu de dédicaces, sont un usage moderne.

Oui, répond M. Bordeaux, pour une église nouvelle, mais non pour des portions de constructions. M. Bordeaux soumet cette hypothèse à M. l'abbé Lecomte, en avouant, au reste, son ignorance en fait de liturgie.

M. Richelet pense, comme M. Bordeaux, que les nouvelles dédicaces avaient lieu lorsqu'une église recevait un nouveau titre, peut-être aussi lorsque le culte y était rétabli après y avoir été interrompu par suite de quelqu'événement. Il cite comme exemple la cathédrale du Mans, qui, ayant changé trois fois de vocable, a effectivement été dédiée trois fois, une dédicace nouvelle ayant eu lieu à chaque changement de patron.

M. de Caumont regrette que le nouveau propriétaire du château de Lion-sur-Mer (Calvados) ait fait gratter ce bel édifice de la renaissance. — Le grattage est encore plus fu-

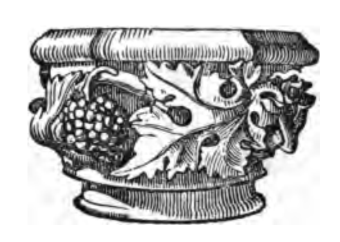
neste que le badigeonnage ; il faut laver et brosser les édifices en pierre de taille au lieu de les blanchir avec le râcloir.

M. Bordeaux déplore l'absence de surveillance dans les travaux de réparations des monuments. Dernièrement, la fabrique de St.-Pierre de Lisieux, ayant fait placer un treillis de fil de fer afin de garantir les vitres blanches d'une fenêtre de la chapelle de la Vierge, l'ouvrier s'est permis, pour adapter un chassis dont la mesure avait été mal prise, de mutiler les jolis chapiteaux des colonnettes de cette fenêtre : en sorte que, pour éviter d'entailler une grossière menuiserie, on a sacrifié brutalement des ornements parfaitement conservés.

M. Bouet présente, au nom de M. Pelfresne, un projet de stalles pour l'église d'Ecrammeville.

M. Tonnelay réclame contre l'oubli où l'on a laissé une charmante église de l'Anjou, bâtie d'un seul jet, au XIII[e]. siècle, dans un style très-pur. Cet édifice qui a échappé aux restaurations, est pavé de pierres sépulcrales avec inscriptions. C'est l'église de Puy-Notre-Dame, à cinq lieues de Saumur. L'absence de routes pour y accéder est sans doute la cause de son peu de réputation.

Le secrétaire, Raymond BORDEAUX.



CHRONIQUE.

Institut des Provinces de France. — L'Institut des Provinces a tenu, à Caen, sa session annuelle qui a duré 5 jours. Diverses académies s'étaient fait représenter par des membres de leurs bureaux ou par des délégués spéciaux, conformément au droit qui a été consacré par un des articles du réglement constitutif. L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, était représentée à la réunion par son secrétaire perpétuel, M. Travers, professeur à la Faculté des lettres, et par M. Bertrand, doyen, maire de la ville de Caen.

M. de La Sicotière représentait les diverses Sociétés savantes du département de l'Orne ; M. le marquis de La Porte celles de Loir-et-Cher ; M. de Glanville, celles de Rouen.

M. Renault, inspecteur divisionnaire de l'Association Normande, représentait celles du département de la Manche.

M. Richelet, du Mans, représentait les Académies du département de la Sarthe et de la Mayenne.

M. Feuillet, de Lyon, membre de l'un des bureaux du Congrès scientifique de France, à Tours et à Marseille, représentait les Sociétés savantes de Lyon et du département du Rhône. M. L. Cordier, membre du Conseil-Général du Calvados, représentait la Société de Pont-l'Evêque. M. Paul Target, auditeur au conseil d'Etat, représentait la Société académique de Lisieux ; M. de La Fresnaye siégeait au double titre de membre de l'Institut et de président de la Société de Falaise ; M. Louis de Fontette représentait une section de l'Association normande (la section de Tilly) ; M. de Mecflet une autre section de la même compagnie. La Société de mé-

decine de Caen avait délégé M. le docteur Leclerc; la Société académique de Bayeux était représentée par M. de Bonnechose, un de ses vice-présidents; la Société des antiquaires de Normandie par M. de Formeville, son secrétaire, et par M. Bourdon, auteur de la monographie du Mont-St.-Michel; la Société linnéenne de Normandie l'était par M. le docteur Hardouin; M. le vte. de Cussy représentait les Sociétés du département de la Seine.

Plusieurs membres titulaires de l'Institut avaient exprimé leurs regrets de ne pouvoir se rendre à la réunion; parmi eux l'illustre comte de *Mérode*, toujours à la tête des grandes entreprises littéraires et scientifiques; M. *Le Gall*, de Rennes; M de *Blois*, de Quimper; M. *Des Moulins*, directeur provincial de l'Institut pour le sud-ouest; M. l'abbé *Aubert*, directeur provincial du centre; M. *Petit-Lafitte*, de Bordeaux; M. *Duchatellier*, du Finistère, M. Auguste *Digot*, de Nancy.

La première séance s'est ouverte, le 9, par un résumé verbal de M. de Caumont, directeur de l'Institut, qui a rendu compte de sa gestion et des travaux de l'Institut depuis l'année dernière.

Après ce résumé, on a classé un certain nombre de mémoires manuscrits, puis l'on a commencé la discussion des questions du programme.

Le soir, une séance administrative a eu lieu, dans laquelle quatre membres titulaires ont été proclamés MM. De Falloux, député de Maine-et-Loire; Le Normand, Sous-Préfet de Vire; Lefebvre de Rufflé, de l'Eure; de Kerdrel, député d'Ille-et-Villaine.

Les travaux et les discussions ont été poursuivis avec activité le mardi 10 et le mercredi 11. La séance publique du mercredi 11 a été magnifique; plus de 400 auditeurs se pressaient dans la grande salle de l'Université pour entendre

le célèbre astronome Le Verrier. Ce savant a, pendant deux heures, captivé son auditoire en lui exposant l'histoire du célèbre Laplace et de ses découvertes.

Une exposition de fruits et de légumes avait été organisée par l'Institut dans la salle de la Bourse, d'accord avec la Société d'horticulture ; MM. Hardouin et de Bonnechose en avaient dirigé tous les préparatifs avec leur zèle accoutumé.

Une exposition de tableaux avait lieu en même temps ; M. Bouet y avait donné tous ses soins ; les artistes de Caen avaient rivalisé d'empressement pour répondre à l'appel de l'Institut. M. de La Sicotière a fait, sur cette intéressante collection, un rapport qui sera publié dans l'Annuaire de l'Association Normande.

Le 12, excursion agronomique, géologique, archéologique et horticole dans la région comprise entre Caen et la mer. La culture du colza et l'état de la campagne ont donné lieu à diverses explications pour les membres de la réunion étrangère au département du Calvados. Une station a été faite au château de Mathieu, chez M. Le Creps, ancien député, dont les serres, les orangeries et les jardins méritaient tout l'intérêt des horticulteurs. M. Le Creps a reçu l'Institut avec beaucoup d'empressement et a bien voulu lui donner d'intéressants détails dont M. de Cussy, secrétaire de l'excursion, a fait l'objet d'un rapport.

Les belles églises de Bernières et de Langrune méritaient un temps d'arrêt ; aussi furent-elles examinées l'une et l'autre par la compagnie, qui admira l'élégance des tours et des sculptures de ces monuments remarquables.

A Courseulles, une séance publique de l'Association Normande et de l'Institut avait été préparée par M. Lair, qui la présida, et par M. Richelet, inspecteur cantonal de l'Association Normande. M. L. Cordier a consigné, dans un rapport détaillé, tous les faits recueillis dans cette séance,

sur le commerce et l'éducation des huîtres à Courseulles. Ce rapport sera publié dans l'Annuaire de l'Association Normande et plus tard dans les annales de l'Institut des provinces. Une exposition de dentelles avait été préparée, à Courseulles, par M. Violard, fabricant, un des principaux négociants de Paris. Plusieurs maisons du port et les édifices publics étaient pavoisés.

Un banquet a terminé cette journée qui a été favorisée par un temps magnifique : les membres de l'Institut étaient de retour à Caen à 10 heures du soir.

Le 13, deux séances ont eu lieu le matin ; et à 3 heures la séance publique de clôture s'est tenue dans la salle du Tribunal de Commerce, près de la grande salle de la Bourse. Des discours ont été prononcés par MM. de Bonnechose, de La Sicotière, de Cussy, P. A. Lair, de Caumont, et des médailles ont été décernées aux lauréats de l'exposition.

Après la clôture de la séance, l'Institut s'est transporté dans la Cour de La Monnaie, devant l'hôtel de Duval de Mondrainville, décrit dans le Bulletin monumental, par M. R. Bordeaux, et figuré par M. Bouet dans sa collection des maisons de Caen, pour inaugurer une plaque de marbre rappelant l'histoire de Duval de Mondrainville, grande notabilité du XVIe. siècle. Cette plaque est due, comme plusieurs autres, à la générosité de M. Lair. M. de La Sicotière a prononcé, à cette occasion, ces belles et bonnes paroles qu'il trouve toujours en pareille occasion.

En résumé, la session de l'Institut des Provinces a eu de la dignité et de l'intérêt ; elle a duré 5 jours. Nous ne pouvons reproduire ici les discussions qui ont occupé l'assemblée. La proposition faite par M. de Caumont de créer *des expositions régionales* des produits de l'Industrie, de l'Agriculture et des Beaux-Arts, est la plus importante, selon nous ; *elle a été adoptée par l'Institut.* S'il peut la réaliser, l'Institut aura

rendu au pays et à la cause de la décentralisation un éminent service. Espérons que cette grande pensée pourra recevoir son exécution.

Dans la séance administrative tenue le jour de la clôture de la session, M. Le Flaguais a été nommé membre titulaire; MM. Quetlet, secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Bruxelles, et Jobard, membre de la même Académie, ont été nommés membres étrangers.

Association Bretonne. — L'Association Bretonne a tenu à Lorient son VIe. Congrès régional. Cette session a été fort courte : ouverte le dimanche 1er. octobre, elle a été close le 5 du même mois.

La longue hésitation du bureau de direction à convoquer cette réunion, en présence des événements politiques qui ont rempli cette année, ne lui a permis de publier son appel aux membres de l'association, que peu de jours avant l'ouverture du Congrès.

Cependant, un assez bon nombre s'est montré exact à ce rendez-vous. Nous citerons parmi les membres présents : MM. Rieffel, président de l'association, Kerarmel, trésorier et Querret (de Morlaix) qui a rempli, en l'absence de M. Duchâtellier, les fonctions de secrétaire-général. MM. Bizeul, Legall, de Blois, membres de l'Institut des provinces, MM. de Courson, de La Villemarqué, Lejan, de Plusquelles, Laborderie, de Keridec et de Wismes, étaient aussi venus prendre part aux travaux du Congrès.

La classe d'agriculture a nommé pour son président M. Victor Tricoche, préfet du Morbihan, MM. Bussy, sous-préfet à Lorient, Beauvais, Jehano et Legall pour vice-présidents ; les secrétaires étaient MM. Guyesse, Flagel et Godart-Reau.

Le bureau de la classe d'archéologie était composé de MM.

de Blois, président, Bizeul, Legall et de Courson, vice-présidents, et Laborderie, Lejan et Chopin, secrétaires.

La session extraordinaire des conseils généraux, qui s'est ouverte au même moment que le Congrès, n'a pas permis à l'honorable administrateur, élu président du Congrès, de paraître à ses séances.

La seule question du programme de la classe d'agriculture qui ait provoqué une sérieuse discussion se réfère au projet de colonies agricoles que le gouvernement songerait à créer dans les départements de la Bretagne. Il s'agirait de fonder trois colonies dans chacune de ces régions, et une colonie se composerait de dix exploitations, chacune d'environ 200 hectares. Tel était le plan, ou pour mieux dire, telles étaient les vues sur lesquelles on désirait avoir l'avis du Congrès.

L'assemblée a pensé que, dans l'état de la législation qui assure des terres vaines et vagues aux propriétaires riverains, il était fort difficile, pour ne pas dire impossible, de mettre à la disposition des directeurs de la colonisation la masse de terres en friche, nécessaires à ces entreprises, sans recourir à l'expropriation ou à la voie des acquisitions amiables. Elle a fait observer que la plupart des friches de la Bretagne sont des terres de rebut, dont une partie, sans doute, peut être utilisée par la culture : mais qu'on y rencontrerait avec peine des surfaces de 200 hectares, en un seul tenant, susceptibles de compenser par leur produit les pénibles travaux du défrichement. Elle a craint que ce système de colonies auxquelles seraient employés les ouvriers des villes ne préparât d'amères déceptions.

Des entreprises modestes, essayées sur une plus petite échelle, pourraient seules, dans son opinion, avoir des chances de succès. Telles seraient, par exemple, des colonies formées sur le plan du pénitencier de Mestray ou sur le plan

de l'établissement de St.-Ilan, près la ville de St.-Brieuc, que M. Achille du Clezieux a fondé pour devenir une pépinière de colonies agricoles et offrir un asile aux jeunes orphelins.

Les séances de la classe d'archéologie ont été remplies par des lectures et des discussions intéressantes, parmi lesquelles on a remarqué deux mémoires de M. Laborderie. L'un de ces mémoires traitait de la part que les missionnaires émigrés de la Cambrie, dans l'Armorique, vers le V[e]. siècle, ont prise à l'œuvre de la colonisation Bretonne; l'autre des événements qui préparèrent l'affranchissement de la Bretagne soumise au joug des princes Carlovingiens. M. de La Villemarqué, dans une improvisation qui a été accueillie par de vifs applaudissements, a passé en revue la littérature Bretonne et la littérature Galloise en faisant ressortir particulièrement les caractères distinctifs de la poésie des deux peuples. M. Lejan a présenté l'un des plus curieux épisodes de l'histoire de la marine Bretonne, en entretenant l'assemblée des expéditions peu connues des navigateurs Malouins dans l'Amérique septentrionale, pendant le cours du XVI[e]. siècle.

Le remarquable ouvrage de M. le B[on]. de Wismes, intitulé *Voyage pittoresque dans la Vendée*, qui vient d'être publié, méritait une dérogation aux usages qui n'admettent que la lecture de travaux inédits. A la prière de l'assemblée, l'honorable membre a bien voulu lui faire part de quelques fragments de son introduction. Ces morceaux écrits avec une vigueur et une élévation de style qu'on rencontre rarement, ont captivé, au plus haut degré, l'intérêt de l'auditoire. Les planches de cette belle publication, exécutées sur les dessins de M. de Wismes, par les premiers artistes de la capitale, ont aussi appelé l'attention des amateurs.

Avant de se séparer, la classe d'archéologie a désigné M.

Laborderie, pour remplir ses fonctions de secrétaire pendant l'absence de M. de Kerdrel, qui siége à l'Assemblée Nationale. M. Langlois, de Rennes, a été invité à se charger, provisoirement, de celles de trésorier, en l'absence de M. Ramé.

Le Congrès a arrêté que la prochaine réunion de l'Association Bretonne, se tiendrait dans la ville de St.-Malo, immédiatement après la session du Congrès scientifique de France qui aura lieu à Rennes du 1er. au 10 septembre 1848.

A la suite de la distribution des prix donnés aux agriculteurs, un immense banquet a réuni, à la même table, les membres de l'Association Bretonne et ses nombreux lauréats. D. B.

Ouverture de la XVIe. session du Congrès scientifique. — Une commission de l'Institut des provinces s'est réunie à Paris, le mercredi 25 novembre, sous la présidence de M. de Caumont. Elle a pris, après avoir entendu M. J. Rieffel et M. Duchâtellier, la décision suivante, relativement à la 17e. session du Congrès scientifique de France :

Art. 1er. — Cette session s'ouvrira à Rennes, le 1er. septembre, dans le palais de la cour d'appel.

Art. 2. — Le Congrès agricole de l'Association bretonne est fixé au 12 septembre, à St.-Malo.

Expositions régionales sous la direction de l'Institut des provinces.

L'Institut des provinces, convaincu que l'administration centrale ne porte aucune espèce d'intérêt au progrès de l'art dans les départements, que tous les encouragements ont été exclusivement destinés aux artistes de Paris, et qu'il importe de prendre des mesures pour venir en aide aux artistes de nos départements si injustement dédaignés, a pris l'arrêté suivant, sur la proposition de M. de Caumont son directeur-général :

Art. 1er. — Des expositions régionales de peinture et de sculpture auront lieu successivement dans les diverses contrées de la France, sous la direction de l'Institut des provinces.

Art. 2. — La première exposition régionale de peinture et de sculpture s'ouvrira à Rennes, le 1er. septembre 1849, et sera close le 25 du même mois.

Art. 3. — Seront seuls admis à exposer les artistes des départements dont les noms suivent :

Seine-Inférieure, Eure, Calvados, Orne, Manche, Mayenne, Sarthe, Maine-et-Loire, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, Loire-Inférieure.

Art. 4. — Les ouvrages adressés pour l'exposition devront être arrivés à Rennes, le 25 août ; ils devront être adressés à l'Hôtel-de-Ville, où ils seront reçus par la commission chargée du classement et de la direction de l'exposition.

Cette exposition coïncidera, comme on le voit, avec la session du Congrès scientifique de France qui aura lieu à Rennes en 1849.

M. Lacrosse, membre de l'Institut des provinces et vice-président de l'Assemblée nationale, a été prié de demander au gouvernement les fonds nécessaires pour donner à cette exposition tout l'éclat dont elle est susceptible.

Une séance de l'Institut des provinces doit avoir lieu à Rennes, dans le courant de janvier, sous la présidence de M. de Caumont. Toutes les commissions organisatrices du Congrès seront constituées dans cette séance.

De l'organisation des Sociétés savantes en France, par M. de Lamotte. **— M. Léonce de Lamotte, de Bordeaux, a lu à l'Académie de cette ville une notice très-intéressante sur l'organisation des Sociétés savantes en France : ce mémoire mérite notre examen, quoique nous devions déclarer avant tout n'en pas partager les conclusions. Il est consolant**

pour nous de voir successivement les hommes les plus éminents de la province, ceux même qui nous avaient d'abord combattu, reconnaître enfin les vérités que nous avions proclamées, soit dans le sein des Congrès scientifiques, soit dans un grand nombre d'autres réunions plus ou moins importantes ; tout le monde sait que *les Congrès* et l'*Institut des Provinces* ont été fondés pour obtenir l'unité d'action qui manque aux corps savants.

Nous ne pouvons reproduire ici les considérants de M. de Lamotte sur la nécessité d'établir une direction académique; ces motifs ont été souvent indiqués par le Congrès et par l'Institut des provinces qui a essayé d'établir un lien ou centre commun pour les Sociétés savantes des départements. L'institut aurait fait beaucoup plus si au début il n'avait trouvé dans M. de Salvandy un antagoniste qui n'a rien épargné pour contrarier ses efforts. L'histoire des persécutions de M. de Salvandy est écrite dans le registre des délibérations de l'Institut des Provinces ; elles n'ont pu cependant arrêter les généreux efforts de la compagnie.

M. de Lamotte fait bonne justice des mesures prises par ce Ministre ; l'Annuaire des Académies et la prétendue Revue des Sociétés savantes sont regardées par le savant académicien de Bordeaux, comme des entreprises mal conçues et manquées, nous sommes complètement de son avis.

Mais nous ne pouvons adopter son projet de loi : si quelques articles nous paraissent très-bons, nous en repoussons plusieurs autres. L'Institut des Provinces a chargé un de ses membres de l'examiner ; nous verrons par le rapport qui sera fait ce qui, dans ce projet, est compatible avec nos idées. Dès à présent nous nous empressons de repousser l'art. 1er. du projet ainsi conçu :

Toutes les institutions scientifiques des départements sont placées sous la direction de l'Institut de France.

Il faut bien peu connaitre l'Institut de France pour croire qu'il pourrait s'acquitter de cette haute mission que M. de Lamotte lui confie. L'Institut déjà surchargé de travaux, connaissant fort mal les départements et leur personnel académique, l'Institut d'ailleurs fort égoïste, comme tous les corps où l'on n'entre qu'à un certain âge, après des études spéciales, ne sera jamais en mesure de donner l'impulsion, encore moins de diriger, à moins que l'on ne change complètement son organisation, et qu'on n'adopte la proposition que j'ai faite il y a quinze ans et dont le premier paragraphe pourrait être ainsi résumé :

Les membres titulaires de l'Institut sont choisis indistinctement dans toutes les parties du territoire français ; ils tiennent par an deux sessions durant lesquelles chaque classe de l'Institut se réunit tous les jours.

Les bureaux de chaque classe et des commissions nommées au scrutin par elles (le nombre des membres serait plus tard fixé) se réuniront régulièrement chaque semaine et plus souvent, s'il y a lieu, dans l'intervalle des sessions, pour l'expédition des affaires courantes.

Au moyen de ce nouveau mécanisme que nous indiquons sommairement et dont nous pourrions au besoin produire tous les détails, l'Institut qui n'est en réalité qu'une Académie de Paris, recrutée exclusivement à Paris, deviendrait *l'Institut de France*, dénomination qu'il porte à tort quant à présent ; il aurait comme la chambre ses sessions auxquelles tous les membres viendraient assister des différentes parties de la France ; les savants de province concourraient aux mêmes titres que ceux de Paris, ils sauraient quels travaux pourraient être entrepris, quelle direction pourrait être donnée.

Mais nous doutons fort que *cette réforme de l'Institut* ait lieu ; nous savons combien elle éprouverait de résistance de la part du corps qui aurait le plus d'intérêt à l'adopter. Partant

nous rejettons l'art. 1er. de M. de Lamotte, ce qui *dérange toute l'économie du projet.* Ce mémoire renferme, du reste, des idées excellentes sur les attributions des Académies des départements et sur leur organisation. L'Institut des provinces, dans son examen approfondi, saura distinguer ce qui est pratique de ce qui ne l'est pas et mettre en lumière les idées acceptables.

En résumé, nous pensons que l'Institut des provinces pourrait, mieux qu'aucun corps, donner l'impulsion générale et *organiser le travail académique en France* : c'est à cette pensée qu'il a dû son origine, il est, par ce fait seul, bien plus apte à exécuter l'entreprise, que l'Institut de Paris *qui n'y a jamais songé*, et qui, dans plus d'une occasion, a montré son éloignement pour ces idées, qui aujourd'hui même se persuade qu'il n'existe pas *en province d'hommes véritablement instruits.* L'Institut des Provinces a d'ailleurs fondé la *représentation académique* en inscrivant dans ses statuts *que les présidents et secrétaires de toutes les académies de France, et à leur défaut, des délégués nommés au scrutin secret par les académies, seraient admis à siéger parmi les membres aux réunions générales.*

Voilà donc la faculté donnée à toutes les académies de venir discuter en commun ce qui peut intéresser les progrès de la science. Ainsi la direction qui viendrait de l'Institut des provinces serait plus facilement acceptée, puisque toutes les académies auraient donné leur avis, que les délégués auraient pu rendre compte au sein de leurs académies respectives, des motifs qui auraient déterminé telle ou telle mesure.

Sans doute, pour donner plus d'autorité aux réunions de l'Institut des provinces, il faudrait le concours de l'administration; mais, ce concours une fois obtenu, on réaliserait beaucoup plus vite par son ministère que par celui de l'Institut de Paris, les améliorations que tous les hommes clair-

voyants réclament et qui font l'objet de la notice de M. de Lamotte. DE CAUMONT.

Recherches sur des inscriptions inédites ou peu connues, par M. Aimard, secrétaire de la Société académique du Puy. — On ne saurait examiner trop attentivement les débris d'inscriptions mis à nu par les fouilles et les divers travaux de reconstruction. M. Aimard a donné, sous ce rapport, un excellent exemple en publiant un mémoire plein d'intérêt sur deux inscriptions découvertes dans les murs de la cathédrale du Puy, et gravées sur les deux faces du linteau d'une porte. L'une est payenne, l'autre se rapporte à un des premiers évêques du Puy, nouvelle preuve de l'emploi fait de matériaux provenant de monuments gallo-romains, à la construction des temples chrétiens. M. Aimard a recherché et savamment discuté les faits historiques qui se rattachent à cette inscription.

Une autre inscription découverte par lui dans un jardin, à peu de distance de la cathédrale, paraît remonter aussi à l'évêque Sectarius. Nous engageons M. Aimard à continuer ses recherches sur la paléographie murale. Aucun sujet n'est plus important pour l'histoire et l'archéologie du pays qu'il habite. D. C.

Lettre à M. de Caumont sur les nouvelles découvertes faites à Sens. — Le souvenir des beaux fragments antiques que nous avons vus l'année dernière dans la ville de Sens, et dont j'avais conservé une vive impression, avait aiguillonné mon imagination; espérant faire quelques nouvelles découvertes, j'y suis allé de nouveau au mois de septembre.

Depuis mon dernier voyage on a démoli une petite partie des murs de la ville entre les portes St.-Rémy et la porte Dauphine. Les matériaux avaient été vus par les membres de la Société française qui habitent Sens : ils avaient fait acheter

trois de ces pierres. Presque toutes celles qui provenaient de la démolition avaient été débitées et employées ; il n'en restait plus que 5 à 6 blocs que l'on me fit voir en me disant qu'il n'y avait rien à prendre ; en effet, rien ne frappa mes regards, si ce n'est l'énormité de trois de ces pierres.

Notre promenade terminée, je revins seul au chantier et après avoir examiné de nouveau ces pierres que je trouvai de formes peu usitées, je voulus en deviner la cause : je me fis aider de deux tailleurs de pierre et nous nous mîmes à enlever, pendant toute une demi-journée, le mortier plus dur que la pierre qu'il recouvrait.

Voici la note de quelques pierres sauvées de la destruction :

1°. Une architrave avec frise, ornée d'une tête colossale d'Apollon ou du Soleil ;

2°. Une autre architrave richement ornée avec frise portant des boucliers ;

3°. Un double chambranle dont le mur avait 0,80 d'épaisseur, toutes les moulures qui ne nous étaient pas connues sont décorées de feuilles, non pas de ces ornements rebattus, des perles, des raies de cœur, des oves, comme on en voit partout ; ce sont des créations, c'est une école nouvelle ;

4°. Des piédestaux isolés et d'autres adossés au mur, dont la forme est très-remarquable pour un constructeur; sur les quatre faces sont trois boucliers formant frise, la simple moulure qui forme la saillie du bas et du haut est ornée de feuilles;

5°. Le plus étonnant est une clef de voûte d'une dimension colossale par son volume et son ornementation ; elle est formée de beaux rinceaux qui, quoiqu'ayant perdu les revers des feuilles n'en sont pas moins autant de chefs-d'œuvre. Ces belles feuilles étaient peintes en rouge et le fond en noir;

6°. Un fragment de tombeau avec médaillon rond, dans lequel se trouve un portrait soutenu par deux enfants dont les quatre bras sont seuls restés.

Plusieurs fragments de chapiteaux et de pilastres ornés, ont été achetés et sont rentrés à l'hôtel-de-ville.

Vous savez que j'avais déjà un grand nombre de fragments dont je ne pouvais connaître la destination ; hé bien aujourd'hui j'ai complété six entablements différents, dont trois appartiennent à des ordres dont les chapiteaux et les bases sont reconnus.

M. Laillier a acheté pour lui une superbe pierre sculptée sur les trois faces ; les sujets sont des figures, elles proviennent d'un tombeau sans inscription ; mais on ne peut s'y méprendre, le haut est terminé en pignon.

THIOLLET.

Excursion dans les environs du Hâvre et de Dieppe. J'ai visité ces jours derniers l'arrondissement du Hâvre, ce pays que j'ai décrit de tant de manières, j'y ai trouvé bien des changements, rien que depuis quatre ans, époque de la publication de mes églises. De charmants clochers sont tombés d'eux-mêmes ou sous la main des marguilliers. Des églises entières ont été démolies, refondues et rebâties, témoin celle de Saint-Romain de Colboc. D'autres doivent être reconstruites sous peu, comme Goderville. Cette terre est celle du mouvement. La vie y est plus active qu'ailleurs.

A Fécamp, on a trouvé, dans les premiers jours d'octobre, un cimetière romain dans le Val-aux-Vaches, au bord de la route nationale, n°. 25, du Hâvre à Lille. Les ouvriers qui l'ont découvert en cherchant du caillou, ont cassé presque toutes les urnes. Plusieurs étaient doubles, comme celles trouvées à Grainville-la-Louette, en 1755. Deux ou trois petits vases en terre blanche ont été sauvés par M. Paul Vasselin, rédacteur du *Progressif Cauchois.* Une petite cruche a la plus grande ressemblance avec une que j'ai trouvée à Neuville-le-Polet, en 1845. Je serais tenté d'attribuer ce cime-

tière à la même époque, au IIᵉ. siècle de notre ère. Avec une centaine de francs on ferait faire des fouilles intéressantes.

A Dieppe, le mois dernier, les ateliers communaux, en traçant un chemin sous la côte de Neuville, dans le quartier de Bonne-Nouvelle, ont découvert une voie romaine établie sur pilotis. Ce chemin antique était submergé depuis longtemps sous les eaux de la retenue, et ce n'est qu'à la basse mer que l'on peut en voir les traces.

Le quartier est tout rempli de maisons gallo-romaines dont la forme se reconnaît aisément dans la coupe des terrains. Outre les constructions il a été mis à jour un grand nombre de tuiles à rebords, des fragments de vases, des poteries rouges à reliefs, des haches en silex, et surtout des débris de coquillages et de poissons. Un endroit renfermait spécialement des masses de cadavres inhumés l'un sur l'autre, et sans trace de sépultures. Il y avait des enfants d'un an, de deux ans, de dix ans et de quinze ans, grand nombre de jeunes sujets de vingt à trente ans, très-peu de vieillards; les femmes y dominaient. L'abbé COCHET.

Histoire de l'abbaye de Foigny, de l'ordre de Citeaux, par M. A. Piet. (Un vol. in-8°. de près de 300 pages, avec planches.) L'abbaye de Foigny était une des plus riches de France; M. Piet a consacré à l'histoire de ce monastère un volume plein de recherches et de détails curieux. Foigny avait eu pour abbé Barthélemy, évêque de Laon, dont la pierre tombale a été généreusement offerte, par M. le comte de Mérode, à la cathédrale de Laon, et publiée dans le tome X du Bulletin monumental.

M. Piet a donné des notions très-intéressantes sur les exploitations agricoles appartenant à Foigny, sur les bâtiments d'exploitation et les granges qui servaient à serrer les récoltes: ces bâtiments, si ce sont véritablement des granges, ce dont

nous doutons, diffèrent sous plusieurs rapports des granges de nos abbayes normandes, et paraîtraient plutôt être de vastes magasins pour les grains et les autres denrées, que des granges destinées à recevoir les gerbes de blé, c'est ce que nous pourrons examiner de nouveau dans le travail que nous préparons sur l'architecture civile du moyen-âge. Notre seul but aujourd'hui est de signaler comme un bon livre l'histoire de l'abbaye de Foigny par M. Piet. D. C.

Rôle politique de plusieurs membres de l'Institut des Provinces et de la Société française. — Plusieurs membres de l'Institut des Provinces ont occupé dans ces derniers temps des postes éminents qui ont mis en évidence leur valeur politique.

M. le marquis Cosimo Ridolphy, membre étranger de l'Institut des Provinces, a lutté avec courage contre l'anarchie dans le Grand-Duché de Toscane; premier ministre du grand Duc, il a gouverné habilement dans les circonstances les plus difficiles et appaisé plusieurs fois les troubles qui se sont élevés à Livourne et à Florence.

M. le duc Serra di Falco s'est trouvé à Palerme, président d'une des chambres, dans les circonstances les plus graves.

Un autre membre de l'Institut de France, M. Reichsperger de Trèves, s'est distingué à Berlin, comme membre de la chambre des Députés. Les lecteurs du Bulletin connaissent l'érudition de M. Reichsperger et se rappellent la part qu'il a prise au Congrès archéologique de la Société française en 1846.

En France, l'Institut des Provinces compte au nombre de ses membres M. de Montalembert, une des lumières de l'Assemblée Nationale, comme il était sous la monarchie une des grandes capacités de la pairie, M. La Crosse, vice-président de l'Assemblée Nationale, M. Tourret de Lallier, ministre de l'Agriculture et du Commerce, qui combattit si

courageusement, en 1842, avec son collègue, au conseil-général de l'agriculture, M. de Caumont, contre l'abaissement du droit d'entrée des bestiaux étrangers ; Mgr. l'évêque de Langres ; M. de Falloux, un des premiers orateurs de la Chambre, dont le Congrès scientifique avait plusieurs fois déjà admiré le beau talent. M. de Kerdrel, de Rennes, et M. de Vogué, du Cher, qui dès leur début se sont élevés au premier rang des hommes politiques ; Mgr. Fayet, évêque d'Orléans.

La Société française pour la conservation des monuments, compte aussi parmi les représentants M. Freslon, ministre de l'Instruction publique, le courageux M. Danjoy, MM. Douesnel, Hervieu et Gouin.

NÉCROLOGIE.—*Mort de M. Jullien, de Paris.* M. Jullien, ancien directeur de la Revue Encyclopédique et intendant-militaire, en retraite, est mort dernièrement, à Paris, dans un âge avancé. M. Jullien avait pris part à presque tous les Congrès scientifiques de France dont il avait plusieurs fois présidé les sections. Il avait aussi assisté à plusieurs séances générales tenues par la Société française pendant les sessions du Congrès scientifique. Enfin, il avait fait partie de quatre sessions du Congrès scientifique d'Italie. M. Jullien a publié un grand nombre d'articles et de notices, et des ouvrages dont le catalogue a été plusieurs fois imprimé.

Mort de M. le docteur Clazen. — Nous apprenons la mort de M. le docteur Clazen, membre étranger de l'Institut des Provinces de France, chevalier de l'ordre de l'Aigle-Rouge de Prusse, de la couronne de chêne des Pays-Bas, etc., président du collége médical du Grand-Duché de Luxembourg. M. Clazen, membre de la Société française pour la conservation des monuments, avait assisté au Congrès archéologique tenu, en 1846, à Metz et à Trèves ; il avait été

un des présidents et des fondateurs de la Société créée à Luxembourg, pour la recherche des documents historiques et des monuments du Grand-Duché.

Mort de M. Letronne. — M. Letronne, professeur au collége de France, directeur de l'école des Chartes et conservateur-général des archives nationales, membre de l'Institut, vient de mourir à Paris. M. Letronne, commandeur de la Légion-d'Honneur, avait été inspecteur-général de l'Université.

Mort de M. de Lassault de Coblence. — M. de Lassault, membre étranger de l'Institut des provinces de France, chevalier de l'Aigle-Rouge de Prusse, inspecteur royal des monuments de la Province de Coblence, vient de mourir dans cette ville. La Société française comptait M. de Lassault au nombre de ses membres les plus distingués: il avait pris part aux Congrès de la Société, à Lille, en 1845, et à Metz en 1846.

M. de Lassault, entouré de l'estime publique, honoré de tous dans son pays, était un de ces hommes qui ne se remplacent pas.

Sa Majesté le Roi de Prusse, ami des arts et des monuments, avait apprécié M. de Lassault et lui en avait plusieurs fois donné des preuves.

Un des premiers, M. de Lassault avait étudié l'architecture du moyen-âge en Allemagne et publié plusieurs mémoires sur les éléments du style ogival, notamment sur les voûtes. On lui doit plusieurs jolies églises dans le style du moyen-âge, élevées sur les bords du Rhin et de la Moselle. Le Bulletin a plusieurs fois cité ces constructions remarquables.

Le cabinet de M. de Lassault est fort riche en tableaux de prix et en sculptures du moyen-âge; nous l'avons visité avec un vif intérêt quand l'excellent ami que nous regrettons voulut bien nous en faire les honneurs il y a quelques années.

DE CAUMONT.

MÉMOIRE

SUR L'ÉTAT DE LA POPULATION

ET DE LA CULTURE DANS LES VOSGES,

AU COMMENCEMENT DU VIIe. SIECLE;

Par M. Auguste DIGOT,

Membre de l'Institut des Provinces, inspecteur des monuments du département de la Meurthe.

Jusque vers la fin du siècle dernier, on croyait généralement que les Vosges avaient été à peu près inhabitées avant la conquête romaine, et même pendant les six premiers siècles de l'ère chrétienne ; on admettait seulement que les Romains avaient fréquenté les sources d'eaux thermales de cette contrée ; mais on était persuadé que pendant cette période les Vosges ne renfermaient que peu ou point d'habitants. Dom Calmet écrivait, dans les dernières années de sa vie, les lignes suivantes, qui résumaient l'opinion de tous nos historiens : « La Vosge n'était encore au VIIe. siècle qu'un dé-« sert affreux, inhabité, inaccessible, plus propre à nourrir « des bêtes sauvages que des hommes, tout couvert de bois « et de forêts immenses, hérissé de rochers, inondé d'eaux « croupissantes, qui en rendaient l'accès et l'habitation

« presqu'impraticables, rempli d'ours, de bœufs sauvages, « de cerfs, et de toutes sortes d'animaux et de reptiles (1). »

Schœpflin s'exprimait, vers la même époque, en termes à peu près semblables (2), et un peu plus tard l'abbé Grandidier, dans le premier et malheureusement unique volume de son excellente Histoire d'Alsace (3), venait confirmer le jugement porté par ses devanciers.

Tout concourait d'ailleurs à donner à cette croyance un degré de certitude à peu près absolu ; mais depuis l'année 1770 environ jusqu'à nos jours on a fait une suite de découvertes archéologiques, qui ne permettent plus d'admettre que les Vosges aient été désertes et entièrement incultes pendant les périodes celtique et gallo-romaine. Ces découvertes, exagérées et embellies par l'esprit philosophique, furent le signal d'une réaction violente contre l'opinion de l'illustre abbé de Senones, et contre les agiographes et les chroniqueurs qui lui avaient servi de guides. On insinua d'abord, on déclara ensuite hautement que Dom Calmet et ceux qui partageaient sa manière de voir étaient de mauvaise foi, et n'avaient fait une si triste peinture des Vosges, que pour rehausser le mérite des solitaires qui s'y retirèrent au septième siècle. Une seule réflexion eût cependant suffi pour rendre plus circonspect dans ces accusations gratuites. Presque toutes les découvertes archéologiques dont nous venons de parler sont postérieures à Dom Calmet, et par conséquent à Ruyr, à Richer et à Jean de Bayon. Or, comme ces écrivains ne pouvaient raisonner que d'après les faits connus de leur temps, on ne doit pas leur imputer à crime le silence qu'ils ont gardé à l'égard de ces trouvailles.

(1) V. Notice de la Lorraine, t. II, col. 913.

(2) V. Alsatia illustrata, t. I, § 22.

(3) V. p. 41 et suiv.

Mais on ne s'en tint pas là ; dans un but qu'il est facile de deviner, on attaqua les solitaires eux-mêmes ; on prétendit que, les Vosges étant habitées et florissantes pendant la période mérovingienne, les saints fondateurs des abbayes n'avaient pu se retirer dans ces montagnes que pour s'y enrichir, et, comme on l'a dit, *pour en sucer le lait.*

Cependant, de ce qu'il y eut quelques bourgades et quelques traces de culture dans les Vosges jusque vers la fin du IVe. siècle, s'ensuit-il qu'elles renfermassent une nombreuse population au commencement du VIIe ? Telle est la question que nous allons examiner. Elle ne manque pas d'importance et mérite de fixer un moment l'attention.

La nature même de notre sujet nous oblige à diviser ce mémoire en trois parties ; dans la première, nous dirons quel fut l'état des Vosges pendant les périodes celtique et gallo-romaine ; dans la seconde, nous rechercherons quels changements y apporta l'invasion des Barbares ; enfin, la troisième renfermera tout ce qui peut jeter du jour sur la physionomie, la population et la culture du pays au commencement du VIIe. siècle.

Nous devons avertir encore, avant d'entrer en matière, qu'il ne sera pas question de la partie occidentale du département des Vosges ; on sait que les arrondissements de Neufchâteau et de Mirecourt, quoique englobés dans ce département, ne renferment pas de montagnes ; on pourrait encore appliquer cette observation à la partie septentrionale de l'arrondissement d'Epinal. Ces pays, que ni la nature du sol, ni la différence des produits ne distinguent en rien des plaines voisines, ont été de tout temps habités et cultivés ; au VIIe. siècle, comme auparavant, ils ressemblaient beaucoup sous tous les rapports au reste du territoire des *Leuci*, dont ils faisaient partie. Notre examen ne doit porter que sur les arrondissements d'Epinal, de Saint-Dié, de Remiremont,

et sur le nord de l'arrondissement de Lure dans le département de la Haute-Saône. C'est là que se trouve le véritable massif des Vosges, et c'est dans cette région que furent fondées les grandes abbayes de Luxeuil, d'Epinal, de Remiremont, de Saint-Dié, de Senones, de Moyen-Moutier, d'Etival, etc.

I.

C'est surtout lorsqu'il s'agit d'antiquités celtiques et de ruines romaines que la critique est d'un grand secours. L'amour de la patrie et le désœuvrement ont fait éclore jusque dans les moindres villages des nuées d'*antiquaires*, qui font tous les jours les découvertes les plus admirables, les trouvailles les plus prodigieuses. Chacun s'est signalé par quelque fait de ce genre. Il n'est pas un hameau dont le territoire ne renferme un dolmen ou un menhir, une voie ancienne ou des tombeaux. On ne peut creuser un puits sans rencontrer des poteries romaines ou des fûts de colonnes ou des chapiteaux corinthiens; le plus malheureux des investigateurs dont nous parlons a recueilli au moins quelques tuiles brisées ou un morceau de ciment.

Et les camps romains! les camps de César surtout! qui pourrait les compter? César et Labiénus ont planté leurs tentes sur toutes les collines des Gaules, et il n'est pas un plateau où l'on ne retrouve l'*agger* et la porte décumane.

Il faut donc se tenir en garde contre les trouvailles que l'on annonce à chaque instant, et dont on a l'habitude d'orner la *chronique locale* des journaux.

Les Vosges ont été, comme les autres provinces de France, le théâtre d'une foule de découvertes en ce genre, et l'on ne devra pas s'étonner si, dans l'énumération des antiquités celtiques et gallo-romaines de cette contrée, nous

passons sous silence plusieurs faits qui ont eu un certain retentissement.

Il est probable que le territoire formant aujourd'hui les arrondissements de Remiremont et d'Epinal fut occupé par quelques tribus gauloises appartenant à la nation des *Leuci*. L'arrondissement de Saint-Dié, au contraire, semble avoir été la demeure d'une fraction des *Tribocci*, qui habitaient, comme on sait, la partie septentrionale de l'Alsace (1).

Les traces que ces populations ont laissées sur le sol qu'elles foulèrent sont assez peu nombreuses. Le *Chazeté*, situé à l'ouest de Teintrux, et qui appartient à la chaîne terminant à l'est la vallée des Rouges-Eaux, a été autrefois consacré au culte druidique, et l'on remarque encore aujourd'hui sur le sommet et sur les flancs de cette montagne des indices certains de cette destination. On prétend que, jusqu'à l'année 1786, on voyait sur la cime de la plus petite des deux montagnes nommées les *Jumeaux* une pierre levée de dimensions assez considérables. Le *Grand-Jumeau* lui-même paraît avoir servi d'emplacement à un camp gaulois. A Dommartin, près Remiremont, se trouvent plusieurs *tumuli*, qui, selon toutes les probabilités, sont antérieures à l'ère chrétienne (2). Enfin, au mois de juin 1844, on a découvert à Robache environ trois mille monnaies gauloises, qui ont dû être fabriquées un peu avant l'arrivée des Romains (3).

Il est assez difficile de déterminer et d'indiquer les changements que l'invasion de ces derniers put causer dans les Vosges, mais un fait qui est certain, et qu'il importe de

(1) V. Histoire de la ville épiscopale et de l'arrondissement de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 7.

(2) V. le même ouv., p. 8 et 11, et Le département des Vosges, par MM. Lepage et Charton, t. I, p. 9.

(3) V. Revue numismatique, 1844, n°. 5, septembre et octobre

ne pas perdre de vue, c'est qu'ils n'y fondèrent aucune ville, à l'exception de *Luxovium*, dont nous parlerons plus loin. Les documents anciens, aussi bien que les traditions locales, ne permettent pas d'admettre un seul instant que ces contrées sauvages aient été le centre de populations un peu considérables. D'un autre côté, on ne peut se refuser à reconnaître que les Romains ont fréquenté les Vosges. Les traces de leur passage et de leur séjour y sont même assez visibles, et nous allons les faire connaître en peu de mots. On remarque à Mortagne les restes d'un camp, et on y a découvert quelques monnaies en bronze trop oxidées pour qu'on pût en distinguer les types. En 1770, on a déterré à Robache plusieurs médailles romaines. Sur la côte de Repy, qui domine l'ancienne abbaye d'Etival, on voit une enceinte demi-circulaire, d'une étendue de deux hectares cinq ares, et les antiquaires pensent que cette enceinte peut avoir été celle d'un camp Romain. Le nom de *Jomont*, que porte la montagne connue aussi sous celui de *Poigeat*, semble venir de la dénomination de *Jovis Mons*, qu'elle aurait reçue à la même époque (1). Nous ne parlerons pas des nombreuses antiquités que l'on remarquait encore naguère sur le sommet du Donon; elles ont été décrites et figurées plusieurs fois, même par ces moines, accusés cependant d'avoir dissimulé, avec tant d'adresse, tout ce qui pouvait faire supposer que les Vosges étaient habitées avant l'arrivée des solitaires (2).

(1) V. Hist. de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 11, 22, 24, 25.

(2) On peut consulter, à cet égard, soit la *Notice de la Lorraine*, par Dom Calmet, soit les autres écrivains qui ont décrit les Vosges. Certains archéologues n'aiment pas au surplus à entendre parler des antiquités du Donon, parce qu'elles leur rappellent une anecdote peu flatteuse pour quelques-uns de leurs confrères. On sait que les bénédictins de Moyen-Moutier, qui, les premiers, dessinèrent les statues

Il paraît que les environs de Saint-Dié furent aussi fréquentés par les Romains ; en 1808 et 1809, au moment où l'on pratiquait des excavations considérables pour l'établissement du pont actuel, on découvrit, à une assez grande profondeur, des fragments de poteries et de nombreuses monnaies, qui semblaient avoir subi l'action du feu. Quelques archéologues pensent que dans ce lieu, où on a construit le faubourg actuel de Saint-Martin, aurait existé autrefois un *forum* ou marché public (1).

Nous ne possédons plus aujourd'hui aucun renseignement positif sur l'état de l'industrie dans les Vosges à cette époque ; mais tout porte à croire qu'elle y était très-peu développée. On suppose, toutefois, que les habitants de Moyen-Moutier exploitaient alors des puits salés dont les produits devaient approvisionner soit quelques cantons de l'Alsace, soit la partie occidentale des Vosges. Près de La Salle se trouvait une vaste carrière, offrant une superficie de plus de trente hectares, et dans laquelle on taillait des meules à bras de toutes les dimensions. Ces meules s'exportaient au loin, et il en reste encore un grand nombre sur le sol, aujourd'hui couvert d'une épaisse forêt (2). Enfin, deux établissements thermaux, qui devaient attirer un certain nombre de visi-

que l'on voyait autrefois sur le Donon, employèrent par décence et dans le même but que la feuille de vigne, devenue classique, des anneaux disposés de diverses manières. C'était une idée assez bizarre ; mais quelques écrivains, sans demander d'explications sur cette singularité, composèrent des dissertations fort savantes, dans lesquelles ils *prouvèrent* que les statues du Donon représentaient des prêtresses *infibulées*. Cette erreur dura jusqu'au moment où un nouvel examen des statues fit reconnaître qu'elles ne portaient ni anneaux ni feuilles de vigne.

(1) V. Hist. de Saint-Dié, par M. Gravier, p. 29.

(2) V. le même ouvr. p. 26-28.

teurs, avaient été fondés à Bains et à Plombières (1).

Plusieurs voies romaines, dont le tracé est incertain et même fort problématique dans un grand nombre de localités, traversaient les forêts des Vosges, et servaient soit à mettre en rapport, les uns avec les autres, les différents bourgs situés dans ces montagnes, soit à établir des communications nécessaires entre les villes importantes que l'on rencontrait dans les territoires voisins. Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer les différents vestiges que l'on en rencontre encore çà et là. Il nous suffit de faire observer qu'une seule de ces voies avait une certaine importance. C'était celle qui semble avoir été tracée entre *Divodurum* (Metz) et *Augusta Rauracorum* (Augst près de Bâle). Cette voie se trouvait à la sortie des Vosges, du côté de Charmes, coupée à peu près à angle droit par une autre voie, qui suivait assez exactement la limite du département de la Meurthe et des arrondissements d'Epinal et de Saint-Dié, et gagnait l'Alsace par la vallée de la Brusch. Sur cette dernière voie il y avait un embranchement qui se dirigeait sur le *Bonhomme*, en passant sur l'emplacement actuel de la ville de St.-Dié. Deux autres voies, partant de la ville romaine de *Luxovium* (Luxeuil), venaient tomber l'une sur la voie de *Divodurum* à *Augusta*, l'autre sur une route qui conduisait d'*Andomatunum* (Langres), dans la vallée de la Moselle, et rejoignait près d'Arches la voie principale que nous venons d'indiquer (2). Mais ces routes ne traversaient guère que des

(1) V. Notice de la Lorraine, par Dom-Calmet, art. *Bains* et *Plombières*. Il est faux que l'Abbé de Senones conteste l'antiquité de ces deux bourgades. Il n'admet pas certaines preuves qui ne lui semblent point à l'abri de la discussion, mais il reconnaît que ces deux localités ont été fréquentées par les Romains, et l'esprit de parti peut seul lui faire un crime de ce qu'il a écrit sur ce sujet.

(2) On peut voir à cet égard le travail de M. Jollois, intitulé :

solitudes et des forêts ; la plupart d'entre elles avaient d'ailleurs peu d'importance ; aucune n'était classée parmi les voies militaires ; aucune n'est mentionnée ni dans l'Itinéraire d'Antonin, ni sur la table de Peutinger.

Nous rappellerons encore, avant d'examiner ce que devinrent les Vosges après l'invasion des Barbares, une immense découverte archéologique, dont la réalité aurait pu porter à croire que cette contrée avait réellement possédé de nombreux habitants. Plusieurs antiquaires ont soutenu que les Romains avaient construit une muraille longue de vingt-cinq lieues environ, et fortifiée par des tours placées de distance en distance, qui aurait fermé tous les défilés et toutes les vallées des Vosges, depuis Hohenack (vis-à-vis Colmar) jusqu'aux limites septentrionales du département du Bas-Rhin. L'ouvrage, nous en convenons, eût été magnifique ; mais il n'a jamais eu d'existence que dans l'imagination de quelques savants. M. de Golbéry, qui a examiné avec soin ce qui reste de ce prétendu mur, démontre que les pans de muraille que l'on remarque dans plusieurs vallées n'ont aucune ressemblance les uns avec les autres, et que leur caractère romain est loin d'être établi (1).

Tel était l'état de ces montagnes pendant la période gallo-romaine. Point de villes, quelques bourgades, quelques défrichements éloignés les uns des autres, trois ou quatre voies sillonnant d'immenses forêts. On n'a plus, il est vrai, aucun renseignement circonstancié sur l'état de l'agriculture et de la population dans cette contrée, mais nous avons en

Mémoire sur quelques antiquités remarquables du département des Vosges.

(1) V. Antiquités de l'Alsace, Haut-Rhin, par M. de Golbéry, p. III, introduction.

faveur de notre opinion le silence des géographes anciens et l'exemple du reste de la Gaule.

M. Troplong, qui a publié dans la *revue de Lorraine*, il y a une douzaine d'années, un mémoire étendu sur la situation de notre province avant l'invasion des Barbares, pense que les campagnes étaient alors presque généralement désertes et incultes. Nous reproduisons ici un fragment de son travail, car il est impossible de peindre plus rapidement et plus exactement ce qui se passait alors. « Quelques grands « propriétaires, dit-il, exempts des charges publiques, avaient « seuls la facilité d'habiter la campagne, mais leurs maisons « n'étaient pas éloignées des cités ou du cours des fleuves, qui « offraient des sites agréables, ou du passage des routes. Quant « à l'intérieur des terres, on y rencontrait çà et là quelques « *villæ* ou métairies, résidence de cultivateurs esclaves, « mais jamais de ces agglomérations libres que forment nos « villages...... Un examen attentif de l'ancienne géographie « lorraine prouve que les noms de lieux d'origine purement « romaine sont extrêmement rares, comparativement à ceux « que fournissent les étymologies franques : c'est que, d'après « la manière de vivre des Gallo-Romains, les campagnes « étaient peu de chose par elles-mêmes, et n'avaient qu'une « population proportionnée à l'importance des villes dont « elles devaient nourrir les habitants. Si les villes étaient « nombreuses, la culture et les défrichements pénétraient « au loin et couvraient le sol de riches moissons. Mais, « là où les villes étaient rares et petites (1), les terres n'étaient « cultivées que dans un rayon voisin assez limité; le reste « était en jachères et n'offrait que l'image de la solitude.....

(1) Il est bon de rappeler qu'il n'y avait pas dans les Vosges, à l'exception de Luxeuil, une seule localité qui méritât le nom de ville. A. D.

« D'impénétrables forêts, que la piété des peuples avait « en général consacrées aux dieux, descendaient depuis les « profondeurs des Vosges jusque dans les plaines maréca- « geuses et désertes, etc. (1). »

Cet appauvrissement des campagnes, cet abandon de la culture tiennent à plusieurs causes, qu'il est inutile de rappeler ici ; mais la plus puissante et la plus efficace était l'administration oppressive, qui pesait sur tout le pays. Si les abus vraiment intolérables de cette administration ont suffi pour dépeupler des contrées fertiles et depuis longtemps cultivées, à plus forte raison ont-ils dû mettre obstacle au développement de l'agriculture, dans les vallées des Vosges. M. Troplong a tracé de main de maître, dans le mémoire dont nous parlions tout à l'heure, le tableau qu'offrait notre province un peu avant l'invasion des Germains, et nous ne pouvons mieux faire, pour donner une idée de l'état de misère auquel cette contrée se trouvait réduite, que de copier ce beau fragment.

« La meilleure preuve d'une détestable administration « était dans la décadence de la population, dans le désespoir « qui la portait à abandonner, comme inutiles, des pro- « priétés trop peu fécondes pour supporter le poids des « charges publiques. C'est en vain que les empereurs luttaient « contre cet état d'agonie (2). Effrayés des vastes solitudes « qui couvraient leur empire, ils faisaient de larges con- « cessions de terrains déserts aux curiales, aux voisins, « aux soldats. Mais l'extinction des générations marchait « plus vite que les palliatifs qu'on lui opposait, et le fisc « pouvait contempler sa propre misère en mesurant de l'œil

(1) V. Revue de la Lorraine, t. I, p. 298-300.

(2) V. C., *de omni agro deserto*, l. 1 et 8, et *de bonis vacantibus ;* C. Theod., *de jure fisci.*

« ces domaines incultes, ces solitudes improductives qui « l'appauvrissaient en l'enrichissant. Des provinces presqu'en- « tières appartenaient au fisc chez les Leucques *(Leuci)* « et les Médiomatriciens, où l'on a vu qu'il y avait tant « de régions vacantes ou abandonnées, la Vosge, avec « ses épaisses forêts et ses montagnes inhabitées, était en « grande partie sa propriété, et il y régnait, non sur « des hommes, mais sur les bêtes sauvages qui peuplaient « ces retraites inaccessibles (1). »

Ce passage du savant écrivain est la meilleure réponse à un argument présenté contre la thèse que nous soutenons. Si les Vosges, a-t-on dit, avaient été désertes au commencement de la période gallo-romaine, qui aurait pu empêcher la population, entassée dans les plaines voisines, de pénétrer peu à peu dans les montagnes et d'y faire fleurir l'agriculture ? L'état de dépopulation de la plaine elle-même explique parfaitement la solitude de la chaîne des Vosges; il est évident que l'on ne devait pas être tenté de délaisser les campagnes fertiles de la première Belgique ou de la Séquanie, pour aller entreprendre dans les montagnes des défrichements pénibles et peu fructueux.

Ajoutons encore que l'Itinéraire d'Antonin et la table de Peutinger n'indiquent aucune ville, aucun *vicus*, aucune mansion située dans les Vosges, et même il y a plus, cette contrée est figurée sur la table de Peutinger par une longue chaîne de montagnes, couverte d'arbres de diverses espèces et accompagnée des mots significatifs SILVA. VOSAGVS (2).

(1) V. Revue de Lorraine, t. 1, p. 367 et 368.

(2) Ausone assure que, de son temps, la région montagneuse comprise entre le Rhin, la Moselle, la Sarre et la Nah, et qui porte aujourd'hui le nom de Hunds-Rück, était complètement inculte et sauvage.

Et nulla humani spectans vestigia cultus.

Mosella, vers. 6.

II.

L'invasion des barbares eut pour résultat de diminuer encore la population et de rendre stériles et incultes un plus grand nombre de terrains. Les provinces du nord et de l'est des Gaules, c'est-à-dire les deux Belgiques et les deux Germanies, qui supportèrent le premier choc, furent aussi les plus maltraitées. On sait ce que devinrent presque toutes les cités de la première Belgique, dans la circonscription de laquelle les Vosges avaient été comprises; on sait quels traitements eurent à subir les villes de Trèves, de Metz, de Scarponne, de Nasium, de Grand, de Solimariaca. Plusieurs cités disparurent; les Gallo-Romains qui habitaient les campagnes se refugièrent dans les villes que le torrent n'avait pas renversées.

L'histoire a gardé le silence le plus complet sur ce qui se passa à cette époque dans les Vosges; mais il est probable qu'elles furent envahies comme les contrées voisines. On a vu plus haut qu'elles étaient sillonnées par plusieurs voies romaines, qui permirent aux envahisseurs de les traverser en tous sens. L'existence de ces voies au moment de l'invasion, ne peut être contestée, et quelques-unes existaient encore au septième siècle, comme le prouve le diplôme de Childéric II, dont nous parlerons plus loin. La faible population qui résidait dans quelques-unes des vallées disparut à peu près complètement, et les sapins ne tardèrent pas à envahir de nouveau les terrains qui avaient été livrés à la culture. On sait que les semences de cet

Il est donc prouvé que, vers la fin de l'empire, la Gaule renfermait bien des terres vaines et vagues, et que les Vosges pouvaient être à cette époque à peu près complètement désertes.

arbre sont portées par les vents à des distances assez considérables, et que, répandues à la surface du sol, elles suffisent pour donner naissance à d'innombrables rejetons, qui, si on les laissait croître, finiraient par couvrir les vallées défrichées avec tant de peine, et après plusieurs siècles de travaux continuels. Le fisc s'empara de toutes ces terres incultes, de toutes ces forêts sans maîtres. Aussi, lorsque les premiers solitaires arrivèrent dans les Vosges, nous voyons la plupart d'entre eux s'établir sur des terrains que leur abandonne le fisc royal; et il faut faire observer que cet abandon n'avait pas grand mérite de sa part, car ces forêts ou ces terres vagues ne donnaient aucun produit dont il fût possible de tirer quelque utilité.

Pendant les deux siècles qui s'écoulèrent depuis l'invasion des Barbares jusqu'à l'arrivée de saint Colomban, les Vosges ne sont mentionnées que bien rarement par les historiens ou les poètes. Grégoire de Tours rapporte que Gontran, roi d'Orléans, venait quelquefois y chasser, et l'historien des Francs qualifie les Vosges de forêt royale (1). Vers la même époque, le poète Venance-Fortunat mentionnait, dans quatre vers que nous transcrivons ici, les nombreuses espèces d'animaux que l'on rencontrait dans ces montagnes.

Ardennæ an Vosagi, cervi, capræ, Helicis ursi
Cæde sagittifera sylva fragore tonat?
Seu validi bubali ferit inter cornua campum,
Nec mortem differt ursus, onager, aper (2).

(1) Anno igitur decimo quinto Childeberti regis, qui est Guntchramni nonus atque vicesimus (590), dum ipse Guntchramnus rex per Vosagum silvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali deprehendit. Cumque custodem silvæ arctius distringeret, quis hac in regali silva gerere præsumsisset, Hundonem cubicularium regis prodidit. V. Hist. Franc. lib. X, c. 10. Edit. Ruinart, p. 495.

(2) Carmin. lib. VII, 4, ad Gogonem.

Nous ne croyons pas que, pendant la même période, les Vosges soient mentionnées une seule fois dans les diplômes des rois ou des évêques. Il est cependant à cet égard un point qui mérite d'être éclairci, ce que nous ferons en peu de mots.

Le testament authentique de saint Remi, métropolitain de Reims, renferme la disposition suivante : « ..... Delego « .... ecclesiæ....... Vongensi agrum apud officinam moli- « narum, quæ est ibi constituta ; ..... (1). » Cette phrase a été soumise à une foule d'interprétations diverses. On a prétendu que saint Remi voulait parler d'une église fondée dans le lieu où s'éleva plus tard le monastère d'Etival, et M. Gravier alla jusqu'à supposer que les mots *officina molinarum* désignaient la carrière des *Fossottes*, que nous avons mentionnée plus haut (2). Mais l'opinion contraire nous semble beaucoup plus probable. En effet, on ne lit pas dans le testament de saint Remi *ecclesiæ Vogensi*, ce qui signifierait évidemment l'église des Vosges ou de la Vôge, mais bien les mots *ecclesiæ Vongensi*, qui ne peuvent se rapporter, comme le fait judicieusement observer M. Clouet (3), qu'à l'église de Vonc ou celle de Vouziers (4).

(1) V. Labbe, Nova bibliotheca manuscriptorum librorum, t. I. p. 807.

(2) V. Histoire de Saint-Dié, p. 32.

(3) V. Histoire ecclésiastique de la province de Trèves, t. I, p. 624, note 1.

(4) En supposant même qu'il faille lire *Vogensi* au lieu de *Vongensi*, on pourrait soutenir, avec raison, qu'il est question ici non pas de la chaîne des Vosges, mais d'une vaste forêt nommée *Vosagus*, située près de Laon, et au milieu de laquelle s'éleva plus tard l'abbaye de Prémontré. Il est question de cette forêt dans Hermann, De miraculis sanctæ Mariæ Laudunensis, lib. III, cap. 3. V. Calmet, Notice de la Lorraine, t. II, art. *Vosagus*, et Hugo, annales ord. Præm. t. II, preuves, col. XLII.

En second lieu, *officina molinarum* peut désigner un moulin aussi bien que la carrière *des Fossottes*, et il est impossible de tirer de cette expression aucune preuve en faveur de l'opinion que nous avons combattue. Il est vrai que, pour lui donner un caractère de probabilité plus grand, on a eu recours au testament apocryphe de saint Remi. Cette pièce, fabriquée pendant le huitième siècle, selon toutes les apparences, mais rédigée en général d'après des documents beaucoup plus anciens, est en quelque sorte le développement et le commentaire du testament authentique. Le passage de ce testament que nous venons de citer y est reproduit mot pour mot, et sans aucune addition qui puisse jeter quelque jour sur la question. Mais on y rencontre un autre passage, dans lequel il est parlé de deux domaines (*villis*), que saint Remi aurait reçus de Clovis. Ces domaines, appelés Cosle et Gleni, portaient aussi le nom germanique de Bischofsheim (dans le texte Piscofeseim), maison de l'évêque. Saint Remi ordonne que les habitants de ces deux *mansiones*, qu'il dit être situées dans les Vosges (*in Vosago*), et les colons des différents domaines dont il a fait l'acquisition, tant en-deçà qu'au-delà du Rhin, fourniront toute la poix nécessaire pour entretenir les vases dans lesquels l'église de Reims conservait ses vins (1).

Si ce testament de saint Remi était authentique, la question serait résolue, et il faudrait reconnaître que l'église de Reims possédait réellement des domaines dans les Vosges. Mais les observations se présentent en foule, quand on examine le passage plus attentivement. D'abord, il faut se rappeler que ce testament n'a été, comme nous venons

(1) V. Ce testament apocryphe dans *Flodoardi presbyteri ecclesiæ remensis canonici, historiarum ejusdem ecclesiæ libri IV;* éd. Sirmond, lib. I, cap. XVIII.

de le dire, composé que dans le VIIIe. siècle, et qu'il est mentionné pour la première fois par Flodoard, qui vivait dans le Xe. D'un autre côté, il serait bien extraordinaire que les noms des deux ruisseaux de Cosle et de Gleni, qui avaient été donnés aux domaines arrosés par ces ruisseaux, eussent disparu sans laisser aucune trace.

La plupart des cours d'eaux du val de Senones ont conservé, avec des altérations, les noms qu'ils portent dans le diplôme de Childéric.

En troisième lieu, il résulterait des commentaires dont les passages cités des deux testaments de saint Remi ont été l'objet, que les domaines de l'église de Reims auraient été situés à Etival même. Or, nous voyons au VIIe. siècle Bodon-Leudin, évêque de Toul, fonder le monastère d'Etival sur un terrain qu'il tenait de ses parents, et lui concéder différents biens dont l'origine était la même. Pour faire concorder ce fait, qui n'est pas contestable, avec les commentaires dont nous venons de parler, il faudrait admettre que l'église de Reims, qui ne jouissait des domaines de Cosle et de Gleni que depuis le commencement du VIe. siècle, les avait perdus dès la fin du même siècle ou le commencement du suivant.

Il nous semble beaucoup plus probable que les deux domaines donnés par Clovis étaient situés en Alsace, sur le versant oriental des Vosges. Mais, quand même ils auraient été placés près du Val de St.-Dié, et à peu de distance du monastère d'Etival, il serait impossible de tirer de ce fait aucun argument contre nous. D'après les écrivains que nous réfutons, d'après M. Gravier lui-même (1), saint Remi aurait envoyé une colonie, pour occuper et mettre en valeur les terrains dont il venait d'être gratifié; il y

(1) V. Histoire de Saint-Dié, p. 32.

aurait construit une église et aurait jeté les fondements de la prospérité future de cette contrée. Nous concéderions même volontiers qu'au moment où cette colonie pénétrait dans les Vosges, certaines vallées avaient conservé quelques habitants et quelques vestiges de culture; nous verrons tout à l'heure que les environs de Remiremont n'étaient point, au rapport des agiographes contemporains, tout-à-fait déserts, quand saint Amé et saint Romaric vinrent s'y établir.

III.

C'est dans la lecture des écrivains du VII[e]. siècle qui ont raconté la vie des premiers solitaires, que l'on peut puiser les renseignements les plus précis et les plus exacts sur l'état des Vosges à cette époque reculée. Ces agiographes n'écrivaient pas dans un but intéressé, et deux circonstances nous font attacher beaucoup de prix à leurs récits et mettre une grande confiance dans leur témoignage. Au moment où ils composèrent leurs ouvrages, les Vosges offraient encore l'image de la solitude, on ignorait qu'elles dussent parvenir plus tard au degré de prospérité où nous les voyons arrivées aujourd'hui; ils ne pouvaient donc avoir l'idée de les représenter comme désertes et incultes, dans le but de faire un mérite aux solitaires d'une richesse qui n'existait pas, et qu'il était même impossible de prévoir. De plus, ces agiographes sont contemporains; ce sont les disciples et les amis des premiers religieux; leurs livres furent composés aussitôt après la mort de ceux-ci, et ils se seraient exposés aux plus graves reproches, s'ils avaient peint comme un désert une contrée que l'on savait couverte d'une nombreuse population.

Il est encore une autre observation qu'il ne faut pas perdre de vue, quand on examine ce sujet. Les fondateurs

des grandes abbayes cherchaient apparemment la solitude, lorsqu'ils pénétrèrent dans les Vosges ; ils ne quittèrent pas leurs villes épiscopales pour aller habiter des contrées peuplées et florissantes. Quant à l'ambition qui pouvait les animer, on s'en fait une idée assez juste quand on compare les monastères des Vosges aux archevêchés de Trèves et de Sens, aux évêchés de Nevers et de Metz. Vraiment, si les premiers solitaires eussent été mus par cette passion, ils n'auraient pas abandonné leurs siéges épiscopaux, même pour aller *sucer le lait* des Vosges.

Nous avons dit tout à l'heure que les agiographes, dans lesquels nous avons puisé les éléments de cette section de notre travail, avaient tous vécu au VIIe. siècle : telle est l'opinion de Mabillon, dont l'autorité a quelque poids dans ces matières. Ces agiographes sont : 1°. Jonas, religieux du monastère de Bobbio, disciple et historien de saint Colomban ; 2°. un moine anonyme qui a écrit les biographies de saint Amé, de saint Romaric et de saint Adelphe ; 3°. un autre moine anonyme historien de saint Arnoulf. Enfin, nous nous servirons aussi des diplômes accordés à saint Gondelbert et à saint Dié par le roi Childéric II et par Numérien, métropolitain de Trèves. Nous devons également faire remarquer que dans ces biographies ou ces titres on ne rencontre point de descriptions de l'état des Vosges au commencement du VIIe. siècle, et que les passages que nous devons citer rapportent seulement des faits ou des circonstances, desquels il faut tirer des déductions.

Saint Colomban, le premier des solitaires, qui était, comme l'on sait, irlandais de naissance, arriva dans les Gaules vers la fin du VIe. siècle et forma, quelque temps après, le dessein de fonder un monastère dans une solitude. Voici en quels termes Jonas rapporte ce fait : « Colomban suivit « le conseil du roi (Theuderic, roi de Bourgogne) et

« gagna un désert. Il y avait alors un vaste désert appelé « Vosge, dans lequel se trouvait un château détruit autrefois, « et qui, d'après la tradition des vieillards, portait le nom « d'Anagrates. Malgré la profondeur de cette âpre solitude « et les rochers dont elle était hérissée, le saint homme s'y « fixa avec ses disciples, contents de la chétive nourriture qu'ils « y trouvaient.... (1). Mais comme le nombre de ses moines « augmentait, il (Colomban) commença à chercher, dans « le même désert, un lieu plus commode pour y construire « un monastère. Il découvrit un château autrefois très-bien « fortifié, éloigné d'Anagrates d'environ huit milles, et « appelé anciennement Luxovium : des eaux chaudes y étaient « recueillies avec beaucoup d'art. La forêt voisine était « remplie d'idoles en pierre, auxquelles les païens avaient « rendu autrefois un culte profane et dégradant (2). »

Quelque temps après, saint Colomban fonda un autre monastère dans un lieu également désert, et auquel la

(1) .... Obtemperavit Regis persuasionibus, eremumque petivit. Erat enim tunc vasta eremus Vosagus nomine, in qua castrum dirutum olim, quod antiquorum traditio Anagrates nuncupabant. Ad quem vir sanctus cum venisset, licet aspera vastitate solitudinis et scopulorum interpositione loca aspera essent, ibi cum suis resedit parvo alimentorum solamine contentus, ... V. Vita Columbani abbatis; auctore Jona Monacho Bobiensi fere æquali, dans Mabillon, Acta sanctorum ordinis sancti Benedicti, t. II, p. 8.

(2) Cumque jam multorum monachorum societate densaretur, cœpit cogitare ut potiorem locum in eadem eremo quæreret, quo monasterium construeret. Invenitque castrum firmissimo munimine olim fuisse cultum, a supradicto loco distans plus minus octo millibus, quem prisca tempora Luxovium nuncupabant: ibique aquæ callidæ cultu eximio constructæ habebantur. Ibi imaginum lapidearum densitas vicina saltus densabat, quas cultu miserabili rituque profano vetusta paganorum tempora honorabant. V. A. S. O. S. B., t. II, p. 10.

beauté de ses eaux avait fait donner le nom de *Fontanas* (1).

Plusieurs faits rapportés dans les biographies de saint Colomban et de saint Amé fournissent des renseignements précieux sur l'état des Vosges. Caramtocus, abbé du monastère de *Salicis* (2), ayant appris la détresse dans laquelle se trouvaient saint Colomban et ses disciples, ordonna au cellérier Marculf de charger quelques chariots de provisions et de les conduire dans la solitude où se trouvaient les religieux. Or, Jonas rapporte que les forêts étaient si épaisses et le pays tellement sauvage, que Marculf ne put parvenir à trouver un chemin pour arriver jusqu'à saint Colomban. En parlant du lieu où celui-ci demeurait, l'agiographe emploie les mots *intrà eremi vastitatem* (3).

Jonas parle souvent des promenades solitaires de son maître dans l'épaisseur des forêts (4). Il rapporte que le saint abandonna ses disciples pendant quelque temps et se retira dans une caverne, et les expressions qu'il emploie font voir combien le pays était encore sauvage : « Rursumque « recessit a cellula, longiorique via vasta eremi penetrans, « reperit saxum immane præruptaque rupis latera, aspera « scopulis terga avia hominibus (5). » Les mots *désert* (*eremus*) *et solitude* (*solitudo*) reviennent sans cesse sous la plume de Jonas, qui se bornait à raconter ce qu'il avait appris de saint Colomban lui-même ou de quelques-uns de ses disciples (6).

Le moine contemporain qui a écrit la vie de saint Amé

(1) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(2) Ce monastère était situé au midi des Vosges, mais on n'en connaît pas l'emplacement d'une manière positive.

(3) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9 et 13.

(4) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(5) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 9.

(6) V. le même ouv., notamment p. 8 et 11.

s'exprime dans les mêmes termes, en indiquant l'état des Vosges, au moment où ce saint religieux y arriva (1).

On ne peut nier que les solitaires n'aient exécuté dans les Vosges de vastes défrichements, et Jonas, en racontant un miracle de saint Colomban, parle de la riche moisson qu'avait produite un champ nouvellement défriché, « ubi « et messium copiam novus ager locupletem dederat (2). » On sait d'ailleurs que les Colombanistes devaient journellement donner douze heures au travail des mains. Un jour saint Colomban, arrivant au monastère de *Fontanas*, trouva soixante moines occupés à sarcler, « reperitque « fratres sexaginta serculo terram excolere et semini futuro « confectis glebis arva parare (3). » L'ouvrage de Jonas fournit un grand nombre de détails qui se rapportent aux travaux agricoles des Colombanistes de Luxeuil (4).

A cette époque reculée, les vastes forêts qui couvraient les montagnes et presque toutes les vallées servaient de repaire à une foule d'animaux sauvages ou féroces. On y trouvait des aurochs, des chamois, des élans (5); dans la vie de saint Colomban, il est plusieurs fois question de loups et d'ours (6); et nous ferons même observer ici que les ours ne disparurent complètement dans les Vosges que vers le XVIe. siècle.

Quant à la nourriture dont usaient les solitaires et les habitants des cantons avoisinant les montagnes, elle était d'une grossièreté extrême. La vigne, qui, à cette époque, gagnait tous les jours du terrain vers le nord, était inconnue

(1) V. A. S. O. S. B., t. II, p. 124.
(2) V. A. S. O. S. B. t. II, p. 11.
(3) V. le même recueil, t. II, p. 14.
(4) V. ibid., p. 11 et suiv.
(5) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, § 14.
(6) V. A. S. O. S. B., t. II, *passim* et p. 9 et 13.

dans ces contrées, où l'on ne buvait guère que de la cervoise (1).

La vallée où s'élève aujourd'hui la ville de Remiremont n'était pas complètement déserte, quand saint Amé et saint Romaric vinrent y construire un monastère. Romaric y possédait une habitation, un *castrum*, qu'il tenait de ses pères, et dont il se réserva la propriété, quand il distribua ses biens aux pauvres, avant d'embrasser la vie monastique (2). Mais il est un fait également incontestable, et qui ressort d'ailleurs avec évidence des biographies de saint Romaric et de saint Adelphe, écrites toutes deux, comme nous l'avons dit, par un moine contemporain ; ce fait incontestable, c'est que tout le pays, à plusieurs lieues de distance autour de la ville actuelle de Remiremont, était alors complètement désert et inculte, et que la faible population que cette contrée avait conservée se trouvait réunie près du *castrum* d'Habend, qui appartenait à Romaric. Saint Adelphe, au rapport de son historien, errait souvent dans la vaste solitude qui environnait le saint Mont, *per eremi vasta* (3). Quand saint Arnoulf se disposa à quitter Metz, pour aller se fixer dans les Vosges, c'est encore le mot *eremus* qu'emploie son biographe pour indiquer le lieu de sa future demeure. Le même écrivain raconte ensuite que saint Romaric prépara une cellule à son ami dans la vaste solitude, *infra vasta eremi* (4). Cette expression revient de

(1) V. idem., p. 13 et 401. La vie de saint Romaric renferme deux passages, desquels il résulte que la nourriture des solitaires était extrêmement chétive, et que l'usage de la viande était à peu près inconnu parmi eux. V. id., p. 400.

(2) V. id., p. 400 et 577.

(3) V. id., p. 576.

(4) Ce biographe était contemporain. V. A. S. O. S. B t. II, p. 144 et 145.

nouveau quand il est question des cellules que saint Arnoulf fit construire dans un lieu fréquenté par les bêtes sauvages, « ad eremum properans, et inter bestias et feras sylvæ, « parvulis mansiunculis patratis, etc. (1). »

On la retrouve également à la page suivante, dans le récit de la translation du corps de saint Arnoulf. Saint Goëric, évêque de Metz, vint dans le désert (*ad eremum*), avec une foule de clercs et de laïques, chercher la dépouille mortelle de son prédécesseur; et le biographe rapporte un fait qui prouve que les Vosges étaient peu fréquentées, et que les voies romaines étaient alors presque détruites. Il raconte qu'au passage d'un ruisseau, dont les bords étaient escarpés et glissants, quelques-uns des hommes qui portaient la châsse se laissèrent tomber. Lorsque, vers l'année 664, on transporta de Luxeuil à Remiremont le corps de saint Adelphe, qui était mort dans la première de ces deux abbayes, le cortége qui accompagnait les reliques traversa le val d'Ajol, et l'agiographe n'y mentionne la rencontre d'aucune localité habitée (2).

Si des environs de Luxeuil et de Remiremont nous portons les yeux sur le val de Jointures (*Juncturæ)*, ainsi appelé à cause du confluent de la Meurthe et de plusieurs ruisseaux, nous assistons à un spectacle semblable. Les biographes de saint Dié disent, il est vrai, que le saint évêque fut obligé plusieurs fois de changer de résidence, à cause de la méchanceté de quelques-uns de ses voisins, ou de la vénération que les peuples concevaient pour lui; mais il faut faire observer que toutes ces transmigrations de saint Dié eurent pour théâtre non le massif des Vosges, mais les plaines qui le terminent au nord et à l'orient.

(1) V. id., p. 145.
(2) V. vita sancti Adelphii, A. S. O. S. B., t. II, p. 577.

Il serait peut-être impossible d'affirmer que la vallée supérieure de la Meurthe fût complètement déserte au commencement du VIIe. siècle. Il est certain, en effet, que les voies romaines étaient encore visibles, et le diplôme accordé par Childéric II à saint Gondelbert en mentionne quelques-unes ; il est également certain que plusieurs lieux avaient des noms particuliers ; mais il n'en est pas moins vrai que cette contrée presqu'entière appartenait au fisc royal, ce qui indique d'une manière suffisante qu'elle était à peu près complètement déserte et inculte. Les puits salés qui avaient peut-être été exploités pendant la période gallo-romaine, sur le territoire des communes actuelles de St.-Blaise et de St.-Michel, et à peu de distance du lieu où s'éleva l'abbaye du Moyen-Moutier, étaient entièrement inconnus à cette époque, et ce qui le prouve, c'est qu'ils furent retrouvés ou découverts pour la première fois peu de temps après l'établissement des solitaires (1).

Il paraît qu'avant l'arrivée de saint Gondelbert il existait, non loin du confluent de la Meurthe et des ruisseaux dont nous avons parlé, une église et quelques habitations. C'est du moins ce que rapporte un chroniqueur du XIIIe. siècle, Richer moine de Senones (2), dont nos adversaires veulent bien admettre le témoignage, quand il s'agit de faits qui semblent démentir les traditions généralement accréditées. Quelle était l'origine de cette église et de ces habitations ? Quelques-uns, notamment M. Gravier, pensent qu'il faut voir dans cet établissement les domaines de Cosle et de Gleni, qui appartenaient à l'église de Reims. Mais il est

(1) V. le plus ancien biographe de saint Hidulf dans l'*Historia mediani monasterii in Vosago* de Dom Humbert Belhomme, p. 62.

(2) V. Chronicon Senonense, lib. I, cap. 2, dans les Preuves de l'Histoire de Lorraine, par Dom Calmet; 1re. édit., t. I, col. IV, ou dans le Spicilège de d'Achéry, t. III.

plus probable qu'il avait été créé, peu avant l'arrivée de saint Gondelbert, par une colonie de moines colombanistes, partis de Luxeuil ou de Remiremont.

On sait que l'archevêque de Sens, saint Gondelbert, au moment où il fonda le monastère de Senones, c'est-à-dire vers l'année 661, obtint du roi Childéric II la concession d'un vaste territoire, appartenant au fisc et situé à l'ouest du Donon. Nous n'entreprendrons pas d'analyser ici le diplôme renfermant cette concession; mais il suffit de le lire pour voir que toutes ces terres étaient abandonnées. Il est vrai, comme nous l'avons fait remarquer tout à l'heure, que les lieux, les cours d'eau et les montagnes portent des noms, ce qui s'explique quand on voit que trois anciennes routes traversaient cette contrée; mais il n'est fait mention d'aucune métairie, d'aucune habitation, à l'exception cependant d'une sorte de ferme, que le diplôme appelle *Pertulum Villare;* encore est-il possible que cette ferme ne fût plus cultivée. Les mots *Foreste abitatione*, qui se rencontrent également dans le diplôme, peuvent aussi désigner quelque métairie; au surplus il ressort du contexte de cette pièce que le fisc n'abandonnait guère au métropolitain de Sens que des terres vagues et sans valeur (1).

Nous en dirons autant du diplôme donné à saint Dié, quelques années plus tard, par Numérien, métropolitain de Trèves. Ce diplôme sert à établir les trois faits suivants: 1°. saint Dié avait obtenu du fisc royal une concession de terres dans la vallée supérieure de la Meurthe. 2°. Il n'avait point trouvé dans ces lieux plusieurs églises déjà construites; mais il avait édifié lui-même des églises

(1) On peut voir ce diplôme dans les *Annales Benedictini* de Mabillon, t. I, p. 693, ou dans les preuves de l'histoire de Lorraine par Dom Calmet, 1re. édit., t. I, col. 258 et 259.

(*basilicas*) et deux monastères (monasterium et septa cœnobii). 3°. Ces fondations avaient eu lieu dans un désert, « intra eremi secretum locum nuncupante Galileaa, quod « prius Juncturas vocabatur (1). »

Ces extraits des auteurs ou des diplômes contemporains nous semblent suffisants pour mettre notre opinion à l'abri de toute attaque. Nous devons cependant encore repousser une objection, tirée de quelques passages des agiographes du VIIe. siècle. Ces écrivains mentionnent plusieurs fois, dit-on, le peuple qui habitait la contrée dans laquelle s'élevaient les nouveaux monastères. Saint Hidulf est immédiatement entouré d'une foule de disciples; quand le corps de saint Adelphe fut proche de Remiremont, le peuple vint à sa rencontre; saint Amé fut envoyé dans les Vosges pour exhorter les peuples à la pénitence, et quand il eut rendu le dernier soupir, il fut pleuré par ceux qui habitaient les environs du monastère que nous venons de nommer. Tous ces faits sont vrais, mais ils ont été mal compris. Les nombreux disciples de saint Hidulf accouraient de tous les pays voisins des Vosges; ce n'est pas dans les profondes vallées des montagnes, mais dans les bourgades situées à leurs extrémités, soit dans la vallée du Rhin, soit vers les villes actuelles de Rambervillers et de Mirecourt, que saint Amé fut envoyé pour prêcher la parole de Dieu; enfin, au moment de la mort de ce saint, et de la translation de saint Adelphe, il s'était déjà formé autour des monastères des agglomérations assez considérables de population ; nous ne le nions pas, et le fait résulte évidemment d'une foule de passages que nous ne pouvons citer dans ce mémoire.

(1) Ce diplôme est imprimé dans l'ouvrage de Dom Calmet, preuves, t. I, col. 259 et 260.

Nous ne dirons rien des autres fondations monastiques qui eurent lieu dans les Vosges après celles dont nous venons de rappeler l'origine. Nous avons voulu, en effet, n'employer que des écrits ou des diplômes contemporains pour appuyer nos assertions, et nous serions obligé de nous écarter de cette règle, si nous voulions parler de plusieurs autres abbayes. Mais les faits que nous avons rapportés, et qui sont incontestables, suffisent, nous l'espérons du moins, pour prouver qu'au commencement du VIIe. siècle le centre de la chaîne des Vosges était à peu près complètement inculte et inhabité, et que les premiers solitaires furent les créateurs de la prospérité de cette province. Ils défrichèrent et assainirent les vallées ; ils attirèrent autour des abbayes et même de leurs nombreux prieurés, une population agricole et industrieuse, qui vint chercher dans les montagnes une sécurité qu'elle ne trouvait pas dans la plaine. Ainsi furent fondées les villes de Luxeuil, de Remiremont, d'Epinal, de Saint-Dié, les bourgs de Senones, d'Etival et de Moyen-Moutier. Mais cette prospérité fut l'œuvre de longs et d'infatigables efforts. Il fallut plusieurs siècles pour que les Vosges devinssent une contrée peuplée et productive, pour que l'agriculture s'y développât, pour que les sapins fissent place aux moissons et aux pâturages. Au commencement du IXe. siècle, plus de deux cents ans après l'arrivée de saint Colomban et de ses disciples, les princes carlovingiens se rendaient encore dans les Vosges, pour chasser les loups, les cerfs, les ours et les aurochs, au milieu des forêts profondes qui couvraient cette sauvage contrée. Ces grandes chasses, exécutées par les Carlovingiens, prouvent que la chaîne de montagnes dont nous parlons était encore bien peu peuplée et que les cultures n'y avaient pris qu'un développement très-restreint. Eginhart, en parlant des Vosges, se sert

des mots *Vosegi saltum atque secreta. Vosagi lustra et Vosagi latissimam vastitatem* sont des expressions employées par l'auteur anonyme de la vie de Louis-le-Débonnaire.

A une époque plus récente, le massif des montagnes ne renfermait encore qu'un petit nombre d'habitants. Lorsque l'évêque de Metz Thierry I commença, en 980, la fondation de la ville d'Epinal, en y construisant une église dans laquelle il transféra le corps de saint Goëric, il n'y avait dans ce lieu que cinq *mansiones*, qui dépendaient de la paroisse de Dognéville. Bruyères n'était qu'un hameau appartenant à l'abbaye de Remiremont. Le château d'Arches ne date que de 1080. Au XIe. siècle, Rambervillers n'avait d'autres fortifications que des haies et des palissades. Les écrivains du moyen-âge ne nomment guère les Vosges, sans joindre au mot *Vosagus* la qualification de bois, de désert, de forêt (1). Le moine Richer, que nous avons cité plus haut, a tracé une description de ces montagnes, et cette description prouve qu'au XIIIe. siècle elles étaient encore bien désertes et bien sauvages.

« Est autem, dit-il, terra ista excelsis montibus occupata, « rupibus immanissimis veluti quædam castra in ipsorum « montium cacuminibus naturaliter positis, ipsos montes « faciunt suo aspectu horribiliores. Inter ipsos arduos, « ut diximus, montes, quædam valles profundissimæ cer- « nuntur, quæ nemoribus abietinis ista consitæ sunt, « ut sua nigredine etiam horrorem plurimum incutere vide- « antur : prætenduntur enim dicti montes in longum per « quatuor dæitarum spatium, in latitudine vero vix sex « milliaribus vel septem dirimuntur (2). »

(1) V. Schœpflin, Alsatia illustrata, t. I, § 5.

(2) V. Chronicon Senonense, lib. I, cap. 2.

NOTICE

SUR

UNE PIERRE TOMBALE

DE SAINT-OUEN-EN-BELIN ;

Par M. HUCHER ,

Membre de l'Institut des Provinces et de la Société française.

A Messieurs les Membres de la Société française.

MESSIEURS ,

J'ai cru vous être agréable, en vous présentant le calque fidèle , d'un monument fort remarquable et généralement inconnu.

Il est surprenant, sans doute, qu'à deux myriamètres au plus de notre cité il ait existé un objet de cette importance , sans que les historiens du pays, *Le Paige*, *Pesche*, etc. , en aient même signalé l'existence. Que de richesses de ce genre sont encore enfouies dans nos campagnes ! A mesure que les arts du dessin se répandront dans les masses, *les*

procédés d'estampage et de moulage se perfectionneront, et nos musées s'enrichiront ainsi de chefs-d'œuvre ignorés, en même temps que l'histoire du pays se complètera par les *monuments* encore inconnus ou imparfaitement étudiés.

En effet, que peut le crayon, même le plus habile, en présence de notre pierre tombale ? J'imagine que plus d'un touriste archéologue, jeté par un heureux hasard dans la petite commune de Saint-Ouen, en aura tenté la reproduction par le dessin ; mais bientôt le temps, ce maître souverain, lui aura fait jeter bien loin son crayon rebelle, et c'est tout au plus s'il aura pu emporter une idée fugitive et fort incomplète de notre chef-d'œuvre.

L'estampage, au moyen de la pierre noire ou de la plombagine, abrège l'opération et donne à la reproduction une fidélité qui laisse loin derrière elle les meilleurs dessins.

Le calque que j'ai l'honneur de vous présenter a été obtenu par le frottement de la *pierre noire du charpentier* sur le papier.

Je préfère à tout autre ce dernier moyen, comme le plus expéditif et le plus précis, et parce qu'il est praticable en tous lieux, même dans les plus minimes bourgades.

Il n'a pas été nécessaire, d'ailleurs, d'opérer sur la feuille entière. Le calque a été fait sur 24 morceaux de papier de la dimension ordinaire, ce qui a rendu son transport très-facile ; et c'est rentré chez moi, que j'ai réuni les éléments divers. Au moyen de quelques points de repère l'assemblage a pu s'effectuer assez parfaitement pour rendre invisibles les lignes de soudure.

Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer qu'une semblable opération n'est praticable que si la pierre tombale a perdu le mastic bitumineux qui remplit d'ordinaire ses intailles ; dans le cas présent, M. le curé de Saint-Ouen avait, de longue date, dégagé la pierre des derniers vestiges d'enduits

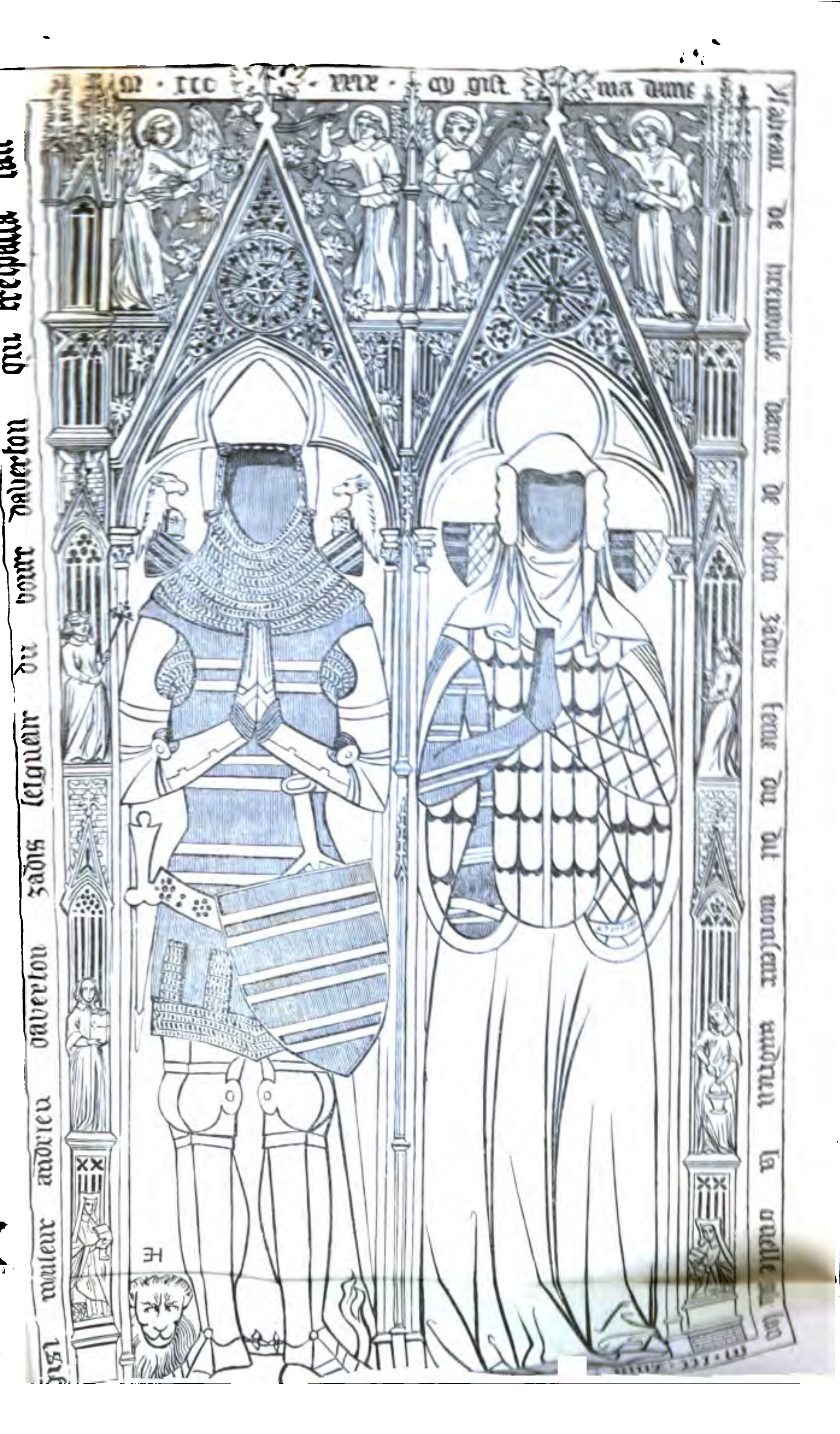
qui pouvaient s'y trouver. — Ce ne serait pas ici le lieu de lui faire un crime d'une opération qui a rendu possible notre travail d'estampage.

La pierre tombale est divisée, comme vous le voyez, en deux arcatures ogivales, trilobées ; de riches pinacles présentant les distributions habituelles à l'architecture du XIVe. siècle, abritent deux personnages en costume d'apparat : celui de gauche, représentant un chevalier armé de toutes pièces, est André d'Averton, sire de Belin, l'autre est Isabeau de Breinville (sic), sa femme.

Voici ce que dit Le Paige de ces deux personnages ; on n'est pas plus laconique :

« André d'Averton, sire de Belin par héritage en 1312,
« épousa Isabeau de Brainville : on voit *leurs tombeaux*
« dans un caveau situé sous le grand autel et partie sous
« le sanctuaire de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, *avec une*
« *inscription gravée sur une tombe* transportée, en 1768,
« dans la chapelle de Belin, attenante à l'église, à la
« réquisition du seigneur de Belin, par ordonnance du
« seigneur évêque du Mans, pour la décence du sanctuaire
« et la commodité du service divin. »

On pourrait croire que Le Paige a vu notre pierre tombale ; les expressions que nous avons soulignées semblent l'indiquer, ou bien n'a-t-il écrit son article généalogique des sires de Belin que sur des notes et des mémoires qui lui auraient été communiqués ? Quoi qu'il en soit, il est certain que nos pères ne sentaient pas, comme nous, l'importance qui s'attache aux monuments historiques, et le parti qu'on en peut tirer pour la connaissance des mœurs, et du costume au moyen-âge ; aussi trouvons-nous à glaner derrière eux, bien des faits qu'une étude plus sévère et une critique plus exercée leur aurait fait recueillir avec empressement.


M · ccc · xxix · cy gist ma dame

Une inscription, en gothique allemand de beau style, sert de bordure extrême au sujet ; elle est ainsi conçue :

: cy gist monsēur andrieu daverton jadis seigneur du bourc daverton qui trespassa lan M. CCC. XXIX :

.: cy gist ma dame ysabeau de breinville dame de belin feme dudit mousēur andrieu la quelle trespassa lan M. CCC. XLIIII. priez dieu pour leurs âmes.

Cette inscription est curieuse à plus d'un titre, puisqu'elle fixe l'époque du monument et précise la date de la mort de deux personnages qui ont joué un rôle dans l'histoire locale (1).

Andrieu d'Averton nous présente l'aspect fidèle d'un chevalier du XIVe. siècle, équippé de pied en cap ; il porte en tête le *pot de fer* conique ; identique à celui du Prince Noir, dans l'effigie sculptée sur son tombeau à la cathédrale de Cantorbéry (1) ; comme ce dernier, son casque est relié au *camail* qui protège le col par un système de chaînettes très-caractérisé. Le *haubert*, ou plus spécialement le *haubergeon*, recouvre tout le tronc depuis la partie inférieure du visage qu'il encadre d'un austère ornement,

(1) Les sires de Belin jouirent, au moyen-âge, de quelque célébrité ; Baudouin et Gui de Belin suivirent, en 1250, le roi Louis IX à la Terre-Sainte et devinrent l'un sénéchal, l'autre connétable de Chypre. — *Essai sur la statistique de l'arr. du Mans, par Th. Cauvin*, 1833.

(2) Histoire pittoresque d'Angleterre publiée par Mainguet, 1837. — T. 2, p. 169.

jusqu'aux deux tiers des cuisses. Il est impossible de voir si notre chevalier portait snr la poitrine le *gambeson*, sorte de vêtement piqué qui protégeait le corps contre les meurtrissures du *plastron*, plaque de fer placée d'ordinaire sous le haubergeon (1).

Le seul vêtement apparent et qui recouvre tous les autres jusqu'à mi-cuisses, est la *cotte d'armes* chargée du blason du chevalier et se terminant en lambel, c'est-à-dire en lanières crénelées de 10c. de longueur, — Le blason très-caractérisé est *de...... à trois jumelles de......* Les émaux manquent naturellement, puisqu'il s'agit d'une représentation lapidaire ; — mais l'on sait que les seigneurs d'Averton portaient de *gueules à trois jumelles d'argent.* Toutefois, je ferai remarquer que le fond a été champlevé partout où devait se trouver l'émail *de gueules* ; n'est-il pas dès-lors permis de penser qu'un mastic coloré en *rouge* a pu avoir été coulé dans toutes les surfaces ainsi abaissées ? les jumelles empruntaient leur *argent* au ton même de la pierre.

La *ceinture militaire* large d'environ 4c. entoure le bas des reins et la naissance des cuisses du personnage ; elle paraît ornée de pierreries, ou tout au moins de rosaces émaillées, enchâssées dans des articulations de métal, selon l'usage du temps ; elle soutient d'un côté, la *dague de miséricorde*, de l'autre l'*épée* à deux tranchants : par-dessus celle-ci, du côté gauche du personnage, l'on voit appendu l'*écu* du chevalier, blasonné comme la cotte d'armes.

Des *brassards* avec *cubitières* articulées protègent les bras; au défaut de l'aisselle, on voit paraître le haubergeon ; les jambes sont couvertes *de plates* nommées *cuissards, genouillères, grévières et sollerets ;* derrières les cuisses on

(1) Tous ces détails sont très-bien caractérisés dans l'effigie déjà citée du Prince Noir.

voit paraître le *cuir gamboisé* placé directement sur la peau, les pieds du personnage sont appuyés sur un lion (1).

L'effigie de la dame de Belin n'est pas moins compliquée de détails intéressants ; elle a la tête couverte et la figure littéralement encadrée dans *un camail* : le costume des femmes a toujours suivi, de loin ou de près, celui des hommes.

La taille et les hanches sont comprises dans cet élégant vêtement qui, sous le nom de *surcot*, a eu le privilège de parer la beauté depuis Saint Louis jusqu'au milieu du XVe. siècle. Rien de plus élégant, en effet, que ce vêtement qui dessine et effile la taille, puis l'encadre et la voile à demi dans deux espèces d'ailerons ; la partie antérieure, celle qui descend de la gorge sur le ventre est composée d'une plaque de fourrure de menu vair ; cette même fourrure orne l'intérieur des ailerons ; les bras de la dame de Belin et les faces latérales du surcot portent, d'un côté le blason d'Averton, et de l'autre celui de Breinville qui est composé *de frettes* ; une sorte de galon orné entoure les hanches et a l'air de tenir la place de la *ceinture militaire* des chevaliers ; n'a-t-on pas vu les dames romaines de l'époque d'Elagabale disposer leurs cheveux en forme de *casque* (2) ?

La robe de la dame de Belin n'offre aucune particularité remarquable ; fort longue et très-ample dans la partie inférieure, elle lui couvre, à moitié, les pieds qui ont dû être colorés, car le fonds en est champlevé.

Les deux personnages ont les mains jointes sur la

(1) Voir la pierre tombale de Geoffroy de Charny. Willemin, pl. 125 des monuments français inédits. La nôtre lui ressemble sur plusieurs points, seulement elle est beaucoup plus importante.

(2) Voir les médailles de Julia Paula, Julia Mœsa, etc.

poitrine : celles de la femme qui étaient *en marbre blanc*, comme celle du mari, ont disparu (1).

De chaque côté de leur tête, figure un petit écu aux armes réciproques du chevalier et de sa dame. Le cimier du casque qui surmonte les *écus en tournois* du chevalier représente un âne, plutôt qu'un cheval, dont la peau se termine en lambrequins ; à la vue d'un sceau d'un autre André d'Averton fils de celui dont nous parlons, sceau appendu à une charte datée du 23 décembre 1373, Gaignères, cet infatigable collectionneur, avait pensé de même que le cimier du casque représentait un âne (2). L'explication de ce symbole, au moins singulier, reste à trouver (3).

Nous avons à parler maintenant des accessoires de notre pierre tombale.

Un système de fenestrages découpés d'une manière admirable, décore les côtés des personnages ; sous ces espèces de niches à pinacles particulières aux pierres tombales du XIVe. siècle, l'on voit une série de six petits personnages, espèce d'acolytes d'une cérémonie funèbre ; le premier à gauche, porte la croix processionnelle, le second, au-dessous, un livre fermé, le troisième, qui parait être une femme, un livre ouvert, à fermoirs ; le premier à droite soutient un flambeau, le second plonge l'aspersoir dans un vase d'eau bénite, le dernier lit dans un livre.

Ces niches à pinacles paraissent représenter les travées

(1) Il est probable que les deux figures étaient également en marbre blanc ; elles ont disparu comme les mains de la femme : un creux de deux ou trois centimètres en occupe la place.

(2) Cartulaire renfermant l'analyse des pièces du chartrier de l'abbaye de la Couture du Mans. — Bibliothèque Nationale, Manusc.

(3) L'âne pourrait être considéré comme figurant ici l'emblême de la tempérance.

d'une église, d'autant qu'elles sont surmontées d'autres fenestrages et terminées par un faisceau de clochetons. De chaque côté des deux pinacles principaux qui abritent le sire et la dame de Belin est un ange encensant d'une main et portant de l'autre une navette à encens. Ces quatre anges nimbés complètent la décoration du monument.

On a pu apprécier l'importance de notre pierre tombale au point de vue du costume : il nous serait également facile de vous faire comprendre qu'un monument qui résume, dans un espace restreint, la plupart des combinaisons architecturales du XIVe. siècle est digne à cet égard aussi, de tout votre intérêt.

Voici ce que dit M. Pottier qui a illustré Willemin d'un texte si précieux, au sujet des détails d'architecture de la pierre tombale de PIERRE DERBICE, *bourgeois* de Troyes, décédé en 1348. — Pl. 124 de cet ouvrage.

« Une remarque qui peut n'être pas sans intérêt, parce « qu'elle témoigne jusqu'à quel point, au moyen-âge, « toutes les parties de l'art étaient intimement unies « entr'elles, et comment procédant d'un type commun « elles arrivaient à se formuler en productions variées, mais « non dissemblables, c'est que ces compositions architec- « turales employées sur les tombeaux à former l'entourage « des figures qui y sont représentées ont leurs types « correspondants dans les décorations analogues dont on « en encadrait, sur les vitraux, les personnages pieux ou « sanctifiés que l'église offrait à la vénération des fidèles ; « c'est, en outre, que ces deux systèmes nés ensemble « d'une même donnée, fleurirent, se perpétuèrent de « siècle en siècle et moururent ensemble ; de telle sorte « qu'à la vue des riches intailles couvrant les dalles « mortuaires, on peut établir *à priori*, quelle était, à « la même époque, la décoration adoptée pour l'enca-

« drement des grandes figures peintes sur les vitraux et « réciproquement. »

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en rendant hommage au zèle qu'a déployé M. le curé Prémartin pour la conservation de notre monument.

Placée entre la sacristie et l'autel, et enchâssée parmi les dalles du sanctuaire, cette pierre était incessamment foulée au pieds ; toutefois, le peu de largeur de la porte de la sacristie et d'autre circonstances favorables à sa conservation, avaient limité l'usure à une zône d'environ 30 ou 40c.

M. le curé la fit lever au mois de mars 1844 et placer verticalement dans le mur du sanctuaire ; tous les amis des arts et des sciences historiques applaudiront à cette excellente mesure.

Voici les deux procès-verbaux qui donnent les motifs et la date de ce déplacement :

Extrait du procès-verbal d'une séance en date du 1er janvier 1844, du conseil de fabrique de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, canton d'Ecommoy, arrondissement du Mans, département de la Sarthe.

« Le lundi premier janvier mil huit cent quarante-quatre, « le conseil de fabrique de l'église de Saint-Ouen-en-Belin, « dûment convoqué et réuni au presbytère, lieu ordinaire « de ses séances : étaient présents M. Prémartin président ; « MM. Bourge, maire ; Gaignon, trésorier ; Cornille, Chesneau « et Laiguillon, conseillers.

« M. le président ayant ouvert la séance, a proposé à « l'assemblée de faire lever la pierre tombale qui recouvre « le caveau où reposent les ossements de M. de Belin

« avec ceux de son épouse ; attendu que cette pierre est « continuellement détériorée par le frottement des pieds de « ceux qui entrent et sortent de la sacristie : et, afin de « conserver aux arts et à la postérité un monument aussi « précieux par la richesse de ses ornements que par le « fini de son travail, il serait bon de le lever et de l'adosser « à la muraille, directement au-dessus dudit caveau.

« Cette demande ayant été prise en considération, le « conseil a jugé à propos de faire exécuter ce déplacement « le plutôt possible, l'épitaphe (1) qui est adossée à la « muraille au-dessus dudit caveau sera enlevée et placée « au côté opposé, pour faire face à la pierre tombale.

« Fait à Saint-Ouen-en-Belin, les mêmes jours, mois « et an que dessus. »

Suivent les signatures.

Extrait du procès-verbal de levée de la sus-dite pierre.

« Le jeudi quatorze mars 1844, conformément à la « décision du conseil de la fabrique, en date du premier « janvier même année, en présence de MM. Louis « Prémartin, curé de cette paroisse, Pierre-Julien Bourge, « propriétaire, maire de la commune, Simon Gaignon, « propriétaire du lieu de la Papinière, marguillier, François « Cornille, cultivateur au lieu de la Poissonnière, Louis « Chesneau, rentier, domicilié au hameau du grand Chambron « et Louis, Laiguillon cultivateur au lieu du petit Aulnay, « conseiller, le sieur Réné Rottier dit la Jeunesse, âgé « de 61 ans, maître maçon domicilié au lieu des petits « Boulays commune d'Ecômmoy, avec Jean Cartereau,

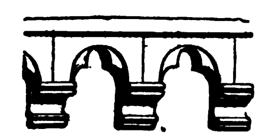
(1) Cette épitaphe, dont nous n'avons pas parlé, est récente ; elle présente peu d'intérêt.

« journalier, domicilié au bourg d'Ecommoy, après avoir « dégagé la pierre sus-mentionnée, l'enlevèrent de dessus « le caveau, vers les dix heures du matin. Le reste de « la journée se passa à disposer la muraille pour recevoir « la pierre.

« Le vendredi 15, les ouvriers disposèrent tous les « ustensiles nécessaires à la levée de la pierre, et le samedi « 16, vers onze heures du matin, elle fut levée sans « accident et placée debout où on la voit maintenant. Le « reste de la journée fut consacré à la sceller dans la « muraille; deux crampons en fer, forgés par le sieur « Leroux Maurice, maréchal au bourg, la retiennent à « la partie supérieure afin qu'elle ne puisse retomber en « avant.

« La pesanteur de cette pierre, dont la hauteur est de « 2m. 325, sur une largeur de 1m 315, est évaluée « par approximation à 850 kilog. »

C'est ici le lieu de manifester le vœu que MM. les curés du département de la Sarthe suivent l'exemple de M. Prémartin, et s'empressent de faire placer, dans les murs de leur église, les pierres tombales qui seraient encore enchâssées dans les dalles. Nous ne voulons pas croire, bien qu'on nous l'ait assuré, que l'un deux fait battre, chaque année, sa graine de trèfle sur une tombe offrant l'effigie bien conservée d'un ancien curé de la commune.



NOTICE

SUR

L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE;

(Lettre adressée à M. de Caumont)

Par M. Léo DROUIN,

Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments, à Bordeaux.

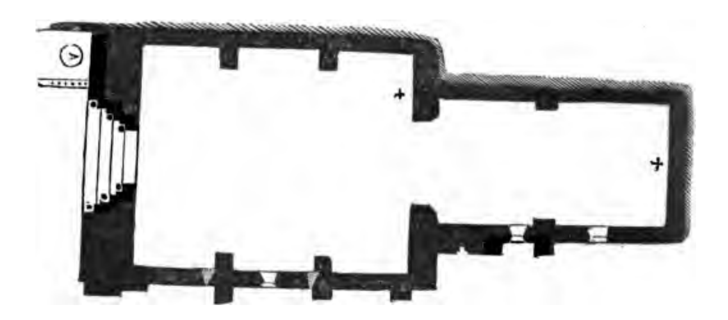
Dans une de mes dernières promenades artistiques et archéologiques j'ai rencontré, près de la route de Fronsac à St.-André-de-Cubsac, département de la Gironde, une très-petite église de campagne qui m'a paru digne d'attirer l'attention. Son aspect peu ordinaire, son clocher à triple pignon, son nom même m'ont fait présumer que j'étais en présence d'un des plus anciens monuments de la Gironde. Je veux parler de l'église de La Rivière.

D'abord, et à cause seulement de son nom, elle doit être antérieure aux deux églises qui l'avoisinent et qui sont en partie romanes : l'une, à l'est, se nomme *St.-Michel de la Rivière*, dont l'abside et le chœur sont du roman tertiaire ; l'autre, à l'ouest, *St.-Germain de la Rivière*, dont la façade est romane et le reste de la fin du XIIIe. siècle. Il me paraît donc évident qu'il faut accorder la priorité à l'église de

la Rivière. De plus, une ancienne tradition répandue parmi les paysans du pays, vient à l'appui de mon opinion. Mais ces deux jalons manquant, les caractères architectoniques sont là, et ils trompent rarement un œil exercé. Je dois vous prévenir, M. le Directeur, que je n'aurais pas eu l'idée de vous écrire à propos de si peu de chose, si je n'avais pas appris de la bouche du curé lui-même qu'il était sur le point de faire *restaurer* son église, et si je n'avais pensé que peut-être, vous et la Société française aidant un peu le comité archéologique de la Gironde, si, du moins, il veut s'en donner la peine, nous pourrions sauver ce monument de la destruction.

Je vous envoie ci-après *le plan*, une vue perspective, quelques détails et la description. Si vous les jugez dignes d'entrer dans le bulletin, j'en serais charmé.

Le plan, comme on peut le voir ci-joint, a une forme



PLAN DE L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE.

peu ordinaire. La nef est plus large que le chœur de près du double. Je ne ne connais qu'une seule église ayant cette forme aussi accentuée : c'est *Merlandes*, près de Périgueux ; quelques autres offrent bien un petit rétrécissement à partir du chœur, telles que *St.-Cipraise de la Lande*, Baneuil, etc., mais seulement de quelques centimètres.

La longueur totale dans œuvre est de	17m. 65 c.
Celle de la nef	9m. 10
— du chœur	3m. 65
— du sanctuaire	4m. 10

Ce qui avec les 80 cent., qui est la largeur de l'arcade qui sépare la nef du chœur, forme une longueur totale de 17m. 65.

Largeur de la nef	7m. 14
— du chœur et du sanctuaire	4m.

EXTÉRIEUR.

La façade et le flanc sud seuls sont visibles. L'abside



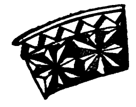
VUE DE L'ÉGLISE DE LA RIVIÈRE.

à chevet droit et le côté nord sont cachés par la maison curiale.

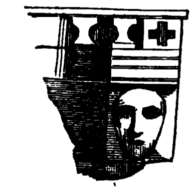
Façade à pignon obtus, surmonté d'une croix romane, portail plein-cintre, composé de trois arcades en retrait, reposant de chaque côté sur autant de colonnes, à chapiteaux presque cubiques sans ornements ; l'extrados de la grande

arcature seule est orné de dents de loup et de moulures très-communes dans le roman de tous les pays.

Je vous envoie un dessin de cette sorte de moulure, qui n'a encore reçu aucun nom positif, en vous priant de lui en donner un. Ce qui évitera une périphrase, chaque fois qu'on voudra la décrire.



Au-dessus du portail règne une corniche soutenue, par 13 modillons représentant des figures grossières, d'hommes et d'animaux, de croix, etc. Cette corniche est couverte de moulures que je n'ai rencontrées nulle part en voici un dessin.



Au-devant du portail, un porche en ruine sous lequel est pendue la cloche, fondue en 1841, TROP GROSSE POUR LES BAIES DU CLOCHER (voyez sa place dans le plan).

Le flanc sud offre peu d'intérêt. Quatre contreforts plats, trois autres contreforts plus modernes, voilà les seuls ornements ; mais une chose qui m'a paru digne de remarque, ce sont ces deux petites fenêtres percées près du toit et dont l'une, la plus éloignée de la façade, percée de bas en haut, éclaire le dessus de la voûte, tandis que l'autre, percée de haut en bas, et traversant cette voûte, éclaire l'intérieur de la nef. Cette dernière disposition se retrouve à l'église de *la Palud*, près d'Angoulême, église que vous avez visitée vous-même, et bâtie (suivant M. Michon) dans le Xe. siècle. Trois autres fenêtres comparativement plus modernes éclairent, l'une la nef, les deux autres le chœur et le sanctuaire.

La partie la plus remarquable de ce monument, c'est le clocher arcade entre chœur et nef, parfaitement contemporain du reste de l'église. Il est composé de deux baies romanes, dont les archivoltes sont couvertes des mêmes ornements que

la grande arcade du portail, et de trois pignons surmontés de croix, semblables à celles qui sont au-dessus des pignons de la façade et de l'abside. Ce clocher fort rare, je crois, est d'une très-jolie tournure.

INTÉRIEUR.

L'intérieur est presqu'entièrement dépourvu d'ornements. Les voûtes déjà très-basses primitivement paraissent encore plus écrasées, par suite de l'exhaussement du sol; elles sont en berceau, ogivales, romanes pour la nef, et plein cintre pour le chœur et le sanctuaire. Les murs de la nef sont ornés, de chaque côté, de trois arcatures plein cintre reposant sur pilastres, avec corniche en simple tailloir tenant lieu de chapiteau.

Il en est de même des deux arcs doubleaux du sanctuaire et du chœur. L'arc doubleau entre nef et chœur et sur lequel s'élève le clocher, est très-étroit, 2^{m}. 64 et bien plus bas que les deux voûtes qu'il sépare; c'est encore une circonstance fort rare que j'ai retrouvée à Merlandes et à St.-Capraise-de-la-Linde, dans le Périgord.

On voit contre le côté nord du chœur et sur une console un groupe, assez mal dessiné et sans caractère d'époque, représentant une descente de croix. Le Christ, presque de grandeur naturelle, étendu sur les genoux de la Sainte Vierge, entre saint Jean et sainte Magdelaine; un très-petit ange tient la main du Christ. Ce groupe provient de la chapelle du château de St.-Germain-de-la-Rivière. Les habitants disent qu'il représente le châtelain et son épouse, en adoration devant le groupe divin. Les deux personnages à genoux sont trop reconnaissables pour adopter cette tradition. Ce groupe, une statue de la Sainte Vierge du XVIe. et un bon tableau au fond du sanctuaire, copié, je crois,

d'après Restout, sont les seuls ornements de cette église, qui offre tous les caractères du commencement du XIe. siècle; car je ne peux adopter l'opinion de M. Michon sur l'église de la Palud.

M. le curé de la Rivière m'a montré, dans la sacristie, une croix de procession en cuivre repoussé et doré. D'un côté un crucifix les pieds croisés ; de l'autre cinq médaillons un à chacune des extrémités, qui sont en forme de fleurs de lys, et l'autre au milieu : celui-ci représente la Sainte Vierge tenant sur ses bras l'enfant Jésus; celui du haut l'aigle, de gauche le lion, du bas l'ange et de droite le bœuf, tous nimbés. Je crois qu'il est rare de trouver les attributs des évangélistes entourant l'enfant Jésus et sa mère (J'avais déjà rencontré, à Loupiac (Gironde), sur un chapiteau roman, et à Clermont de Beauregard (Dordogne), sur une croix processionale du XIIIme. siècle, les mêmes attributs, mais entourant l'*agneau* nimbé). Le reste de la croix est couvert d'arabesques et je ne la crois pas antérieure au XVIme. siècle.

Maintenant voici, M. le directeur, ce que les habitants, aidés de M. le curé, dont le zèle est je crois peu opportun dans cette occasion, ont fait et se proposent de faire encore. (Je dois dire pour mémoire qu'il n'y a que 300 âmes dans la commune et que ces 300 âmes sont presque toutes réunies autour de l'église). Ils ont fait fondre une cloche beaucoup trop grosse pour leur joli clocher, de sorte qu'ils l'ont pendue sous le hangar qui précède la porte.

Maintenant ils saignent à qui mieux mieux leur bourse pour faire bâtir un clocher en avant de la façade, démolir celui qui existe, élargir et exhausser l'arc doubleau qui est au-dessous, et probablement d'autres choses encore. Le projet est fait, ils ont un *architecte*, il ne leur manque que l'argent,

et le curé m'a assuré que les habitants ont trop d'amour propre pour laisser inachevée une si belle et si louable entreprise. J'ai demandé grâce pour le clocher, j'ai demandé grâce pour l'arc doubleau, pour la façade, pour tout, rien probablement ne me sera accordé, peut-être que si cette notice était insérée dans le bulletin, j'obtiendrais quelque chose avec le numéro en main.

Je ne connais pas le projet de l'architecte, mais il est probable que son clocher ne sera nullement en rapport avec le style du reste de l'église et que probablement il coûtera fort cher. Je vous envoie un projet que j'ai fait moi-même à la hâte et d'après l'avis de MM. de Gourgue et Des Moulins; c'est du roman pillé sur les églises des environs de La Rivière et un clocher porche dans le style de ceux de notre pays; les moulures seraient exactement copiées sur celles de l'église et la corniche qui est au-dessus du portail actuel servirait pour orner la façade du clocher, car il est probable qu'il faudra démolir ou du moins cacher le pignon. Je ne suis pas architecte et par conséquent il faudrait, dans le cas où vous jugeriez mon projet convenable, que je le fisse exécuter, avec un devis, par un architecte; si vous ne le jugez pas bon', ayez la bonté de me dire quelles seraient vos idées à cet égard. Je crois que muni d'un projet joli, bien conçu et peu cher, jobtiendrais quelque chose du maire et du curé.



Ils ont fait une cloche trop grosse pour le clocher actuel, il leur faut donc un clocher pour leur cloche; ils n'en démordront pas, mais je voudrais conserver le petit bijou qui existe.

NOTE

SUR DES CARREAUX DE TERRE CUITE

EMPLOYÉS

AU PAVAGE DE DEUX ÉGLISES

DU XIe. SIÈCLE;

Par M. A. DIGOT,

Membre de l'Institut des Provinces, Inspecteur de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, à Nancy.

Le numéro 5 du *Bulletin monumental*, publié au mois d'août 1848, renferme des détails curieux sur les carreaux en terre cuite et vernissée que l'on employait, au moyen-âge, pour former le sol des édifices religieux et même civils. J'ai pensé que l'on accueillerait, avec intérêt, une note sur des carreaux analogues, que j'ai découverts dans deux églises construites avant la fin du XIe. siècle. Il est évident, en effet, que les questions qui se rattachent au pavage des églises anciennes, n'ont pas encore été suffisamment étudiées, et tout ce qui peut servir à résoudre ces questions doit être reçu favorablement. D'un autre côté, les carreaux que j'ai trouvés, me semblent plus

anciens que ceux dont le *Bulletin monumental* a reproduit la figure.

La chapelle que la célèbre comtesse Sophie éleva vers l'année 1080, dans le château que les comtes de Bar possédaient à Mousson, et qui renferme un font baptismal publié dans le *Bulletin* (tome III, 2e série), la chapelle de Mousson, dis-je, paraît avoir été pavée en carreaux vernissés, dès l'époque de sa construction. Je n'ai pu retrouver dans le pavé actuel que deux de ces anciens carreaux ; mais on voit les débris de beaucoup d'autres sur le petit plateau où s'élève la chapelle.

Ces carreaux ont environ 14^{c}. sur chaque face ; leur épaisseur est d'un peu plus de 2^{c}. Ils sont couverts d'un vernis fort brillant et très-bien conservé. L'un de ces carreaux offre des feuillages d'un jaune pâle, sur un fond brun. Au milieu de l'autre, on voit représentés, également en jaune pâle, mais sur un fond brun-rouge, deux oiseaux d'une forme assez singulière, qui paraissent becqueter une fleur



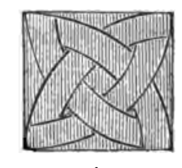


placée entr'eux. Dans les angles du carreau se trouvent d'autres ornements peu remarquables.

Je ne sais si les archéologues partageront mon opinion, mais ces carreaux vernissés me semblent remonter au XIIe. siècle ; je serais même porté à les croire aussi vieux que la chapelle castrale, et dans cette hypothèse, ils remonteraient au XIe. siècle.

Je suis tenté de rapporter aussi à la même époque

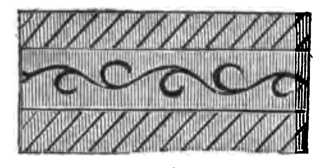
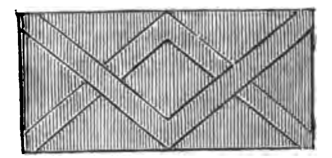
les carreaux que l'on voit encore aujourd'hui dans l'église de l'ancien prieuré de Laître-sous-Amance. Cette église, que je me propose de faire connaître aux lecteurs du *Bulletin monumental*, fut consacrée, en 1076, par l'évêque de Toul, Pibon ; elle est assez importante pour l'histoire de l'art au moyen-âge. Les carreaux en question au nombre de quarante à cinquante, ne sont pas vernissés, mais chargés d'ornements qui ont été imprimés sur l'argile, avant


qu'elle fût desséchée. Ces ornements ont été tracés sur les carreaux au moyen d'une espèce de griffe ou de timbre.

Les briques de Laître peuvent se diviser en deux catégories ; les unes sont carrées et les autres oblongues. Les briques carrées sont elles-mêmes de grandeurs différentes. La plupart ont 9c. en tous sens ; les autres en ont 14, comme les carreaux de Mousson.

En général, les ornements qui les couvrent sont géométriques, et presque tous se composent de courbes diversement enlacées. D'autres briques, et ce sont les plus grandes, présentent des ornements plus compliqués. Les briques oblon-

gues ont 9c. de hauteur sur 18 de longueur. Elles offrent soit des lignes droites, qui se coupent de manière à former

des carrés, soit des rinceaux d'assez bon goût, enfermés entre deux bandes chargées de hachures.

Toutes ces briques étant engagées dans le pavé actuel de l'église, je n'ai pu constater leur épaisseur.

Il me semble certain que ces carreaux se disposaient de la manière suivante, qui présente de l'analogie avec nos parquets actuels.

Les briques oblongues formaient des encadrements, dans lesquels on rangeait l'une à côté de l'autre un certain nombre de briques carrées. Et il est bon de faire remarquer ici que le rapprochement de ces briques produisait des courbes et des cercles qui devaient être d'un fort bon effet.

Le dessin seul de ces carreaux peut fournir quelques indications sur l'époque à laquelle ils ont été fabriqués; mais il me semble évident qu'ils portent tous les caractères du style roman, et qu'on peut, sans témérité, admettre qu'ils sont contemporains des petits édifices dans lesquels ils ont été placés : dans tous les cas, on ne peut nier qu'ils soient fort anciens.

Je n'en dirai pas davantage au sujet de ces briques curieuses; les archéologues ne pourront malheureusement puiser beaucoup de lumières dans cette note; cependant j'ai cru utile de la publier, parce que, en pareille matière, tout document nouveau peut avoir quelque valeur.



CHRONIQUE.

Congrès scientifique de France. — M. Hucher, du Mans, membre de l'Institut des provinces, a proposé les questions suivantes pour le programme du Congrès scientifique de 1849 :

Numismatique gauloise. — Peut-on *attribuer* avec certitude, dans l'état actuel de la science, les monnaies gauloises des provinces armoricaines offrant le type dégénéré de Philippe ?

Le mode d'attribution fondé sur la fréquence des trouvailles de monnaies d'un certain type, dans une région déterminée, ne mérite-t-il pas la confiance des savants ? spécialement peut-on objecter, comme un argument sérieux, que le système d'attribution proposé par quelques numismatistes n'a rien de certain, dès que les monnaies qu'on croit particulières à une région, se sont rencontrées dans d'autres.

Exposer les véritables bases d'un système d'attribution.

Décrire les types propres aux différentes parties de l'Armorique, y compris ceux du Maine et de la Normandie.

Tracer la marche du type et décrire ses phases de dégénérescence, en assignant la date probable des plus saillantes.

Le symbole carré des monnaies armoricaines représente-t-il un tableau ou un drapeau, ou bien doit-on y voir, comme on l'a pensé dans ces derniers temps, l'appareil militaire garni de phalères ?

Numismatique du moyen-âge. — A-t-on trouvé, en nature, les méreaux usités dans les foires, au XII[e]. siècle, comme signe de l'acquit d'une marchandise.

Réunir et décrire les méreaux de compte des Reines de France et des grands feudataires de la couronne.

ARCHÉOLOGIE. — *Vitraux.* Ne serait-il pas urgent qu'on procédât à la confection des calques des vitraux peints dans les principales églises de France, en prenant le mot calque à la lettre, et de telle sorte que non-seulement la forme soit religieusement conservée, mais que la facture même, les tours de main propres à chaque école de peinture, le nombre et la largeur des hachures soient fidèlement reproduits.

Démontrer que, sans cette précaution, la France perdra, dans un temps donné, une de ses plus précieuses richesses artistiques et archéologiques.

Sigillographie. — Démontrer l'intérêt qui s'attache au point de vue historique et archéologique aux collections provinciales de Sceaux.

Décrire et reproduire les sceaux de l'une des anciennes provinces du nord-ouest de la France.

Nouvelles découvertes de débris romains dans le département de la Vienne.—La Société des Antiquaires de Poitiers, prévenue par M. Mauduyt que des débris romains avaient été trouvés à Mazais, commune de Vouneuil-sous-Biard, avait nommé trois de ses membres, MM. Mauduyt, Foucart et E. Lecointre, pour les explorer. La commission a reconnu qu'une villa romaine avait dû s'élever autrefois dans cet endroit. Des fouilles entreprises sous sa direction ont fait découvrir un pan de mur renversé, des briques à rebord et des débris de ciment. Les ouvriers employés aux travaux agricoles qui ont amené cette découverte avaient déjà mis à jour un fragment d'aqueduc curieux par sa grande largeur, le peu de hauteur de ses rebords, et en même-temps par la pâte du

ciment qui le compose. M. Deschamps, propriétaire du terrain où il a été trouvé, a généreusement offert ce morceau à la Société.

M. Faye a signalé à la Société la découverte de quelques débris qu'il croit d'origine romaine, faite aux Bergères, commune de Genouillé. A un ou deux kilomètres de cette localité, entre Montazai et Charroux, il a observé une enceinte antique désignée sous le nom de *Camp des Anglais*.

Cette enceinte, placée au milieu d'une plaine, sur un terrain qui forme une légère éminence, est assez régulière et se compose d'un parapet entouré d'un fossé jadis très-profond, mais presque comblé, parce que les cultivateurs y jettent les pierres qu'ils ramassent dans les champs. Elle a environ 160^{m}. de largeur et présente une ouverture sur chaque face. Du côté du levant existait une autre petite enceinte supplémentaire composée d'un mur dont on reconnaît les traces à la surface du sol. A peu de distance de cette seconde enceinte, était un puits aujourd'hui comblé. Selon M. Faye, le nom de Camp des Anglais n'indique pas exactement la destination de cette enceinte. Mais doit-on y voir un camp romain; c'est ce qu'il ne saurait décider.

Histoire et tableau de l'église St.-Jean-Baptiste de Chaumont, par M. l'abbé Godard-St.-Jean, de l'Institut des provinces (1). M. l'abbé Godard-St.-Jean avait publié dans le Bulletin monumental quelques notes sur l'église St.-Jean-Baptiste de Chaumont en 1848 : il a fait paraître un travail étendu sur le même sujet, formant un beau volume grand in-8°. C'est une bonne et intéressante histoire de la ville de

(1) Un vol. grand in-8°. de 200 pages, orné de plusieurs planches, prix : 4 fr.

Chaumont. On trouve l'ouvrage chez le libraire Derache, rue du Bouloy, n°. 7.

Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève. — V°. volume, in-8°. de 500 pages et quelques planches lithographiées, Genève, 1848.

Ces mémoires sont plutôt historiques qu'archéologiques. Nous avons pourtant remarqué une notice de M. de Blavignac, architecte, sur divers morceaux de sculpture antique trouvés à Genève ; d'après l'auteur on est encore aujourd'hui très-peu soigneux de recueillir ces fragments et les recommandations faites en 1838, par M. de Caumont, quand il visita le musée, ne paraissent pas avoir produit un grand effet : toutefois, il y a progrès en ce sens qu'on décrit ce que l'on trouve et qu'il est question de former un musée de sculptures anciennes. Le même M. de Blavignac a décrit et figuré plusieurs monuments celtiques qui existent aux environs de Genève. Hormis cet architecte, il ne paraît pas que la Société de Genève compte beaucoup d'antiquaires dans son sein ; elle ne paraît pas avoir fait de grands progrès dans cette voie depuis son origine.

D. C.

Monographie de Notre-Dame de Brou, par M. L. Dupasquier, inspecteur de la Société française pour le département de l'Ain, membre de l'Académie de Lyon.

Nous avons sous les yeux le splendide ouvrage de M. Dupasquier ; nous n'avons jamais vu rien de plus magnifique ni d'une exécution plus parfaite. Plusieurs fascicules de planches grand in-folio, reproduisent non-seulement toutes les parties et les moulures de Notre-Dame de Brou, mais aussi les vitraux admirablement rendus en chromolithographie. Ceux qui comme nous ont vu à Lyon en 1844 les dessins originaux

de M. Dupasquier pouvaient craindre que l'exécution ne répondît pas à la beauté des dessins, mais aujourd'hui que l'art a fait de si grands progrès, ces craintes ne doivent plus exister. La monographie de l'église de Brou est un bel exemple de ce qu'on peut obtenir aujourd'hui du procédé lithographique et de l'impression en couleur. Le texte rédigé par M. Didron, imprimé dans le format grand in-4°., est aussi important au point de vue scientifique que le sont les planches au point de vue de l'art. Nous félicitons sincèrement M. Dupasquier d'avoir si heureusement accompli son œuvre.

D. C.

Le livre Caumont où sont contenus les dits et enseignements du seigneur de Caumont composés pour ses enfants l'an mil quatre cent XVI (1). Ce manuscrit a été publié pour la première fois par M. Gally de Périgueux et tiré à très-petit nombre : c'est un traité de morale en vers, composé pour ses enfants par Guillem de Caumont. La préface de l'éditeur est intéressante. Un fac-simile précède le texte du poème qui se termine ainsi :

A trestoux ceulx et celles qui en cest livre liront
Je vous pry et supplie, priez pour moi CAUMONT
Nostre seigneur du ciel que moi veuilhe sauver
Et par sa digne grace mes pechies pardonner

Explicit les diz et ensegnemens
Que Caumont fist pour ses enfans.

Un glossaire accompagne cette publication de M. Gally.

Mouvement de la décentralisation. — Création de Comités décentralisateurs dans les départements. — Il y a vingt ans que nous prêchons la décentralisation, et c'est avec bonheur

(1) Paris, Techner, place du Louvre.

que nous voyons enfin nos idées partagées par une foule d'esprits élevés et puissants sur l'opinion. On reconnaît aujourd'hui qu'il n'y a rien à attendre de Paris, surtout depuis que la barbarie aux prises avec la civilisation a choisi cette ville pour champ de bataille. Laissons donc les littérateurs de Paris avec leur dédain pour les hommes laborieux et consciencieux de la province, qu'ils se complaisent de plus en plus dans l'orgueilleuse contemplation de leurs œuvres, et nous, plus modestes, mais plus utiles peut-être, nourrissons, fortifions le goût des études sérieuses dans les départements, encourageons les publications locales de nos souscriptions. Donnons aussi notre concours aux comités qui se forment pour étudier sous toutes ses faces la grande question de la décentralisation, la plus importante de toutes pour *l'avenir de la France.*

Deux hommes de cœur et de talent, MM. Louis de Kergorlay et M. de Gobineau, ont fondé sous le titre de *Revue Provinciale*, un excellent recueil destiné à propager les idées décentralisatrices ; nous recommandons de la manière la plus pressante la lecture de cet important recueil mensuel (1) ; nous pensons avec les rédacteurs de la Revue Provinciale que l'un des plus grands maux de la France, *c'est la concentration de la vie au cœur du pays, d'où résulte pour tous les membres épars sur le sol une faiblesse, une atonie qui va sans cesse croissant.*

Il est temps d'arrêter cette faiblesse qui nous tue, qui anéantit l'esprit public ; nous n'y parviendrons que par la décentralisation administrative, littéraire, scientifique, artistique, etc. C'est avec joie que nous avons concouru à créer, dans ce but, le Comité décentralisateur du Calvados. Trois séances ont déjà été tenues, deux à Caen et une à Fa-

(1) Paris, rue du Helder, n°. 5.

laise : très-prochainement le Comité se transportera à Bayeux, à Lisieux et à Pont-l'Evêque. Nous ferons connaître successivement les résolutions qu'il aura prises au point de vue artistique, littéraire, scientifique.

Déjà, au point de vue artistique, il s'est prononcé contre la direction donnée par le Comité des bâtiments civils et pour l'affranchissement du contrôle de Paris dans un grand nombre de cas. Il a réclamé contre l'envoi des architectes parisiens dans les départements pour y diriger la restauration des monuments historiques, quand il existe partout aujourd'hui des architectes qui pour la plupart de ces restaurations sont tout aussi habiles que les architectes parisiens, et qui ont sur eux l'avantage d'être sur place, de mieux connaître les matériaux et le prix de la main d'œuvre, et surtout de surveiller les entrepreneurs. Les architectes venant de 100 lieues, à des époques très-éloignées, laissent les artisans livrés à eux-mêmes au grand dommage de l'exécution. Les autres réclamations du Comité décentralisateur du Calvados sont aussi justes que celles-ci ; nous les ferons connaître ultérieurement.

D. C.

NÉCROLOGIE. — *Mort de M. le marquis Duplessis d'Argentré, membre de l'Institut des provinces.* — L'Institut des provinces, la Société française et l'Association bretonne viennent de faire une grande perte dans la personne de M. le marquis Duplessis d'Argentré, mort le 12 janvier au château d'Argentré, près Vitré, à l'âge de 62 ans.

M. Duplessis d'Argentré appartenait à une de ces anciennes familles de Bretagne, illustrées par de longs et nombreux services dans l'armée et dans la magistrature. Plusieurs de ses ancêtres siégèrent au parlement de Bretagne. D'autres se distinguèrent dans les premières dignités ecclésiastiques : témoin, l'évêque Duplessis d'Argentré qui occupait le siége épiscopal de Séez, dans le siècle dernier.

La famille Duplessis était alliée à beaucoup d'illustres familles, notamment à celle de Robien, de ce savant premier président du parlement de Bretagne dont les manuscrits ont tant de prix pour l'histoire de la province.

L'homme éminent que nous regrettons employait noblement et utilement pour le pays une grande fortune, et telle était l'affection des populations, leur reconnaissance pour le bien qu'il faisait, qu'en 1848 il fut, par le suffrage universel, nommé, *à l'unanimité*, *membre du conseil général* dans son canton; ce fait, unique peut-être, parle assez haut en faveur du mérite de M. d'Argentré. L'attraction que M. de Caumont exerce en France sur les hommes de bien et de progrès, fit que M. d'Argentré devint, en 1844, membre de l'Institut des provinces et de la Société française. Il assista, à Caen, en 1845, à la session de l'Institut et fut appelé au bureau comme vice-président à la séance publique qui se tint dans la grande salle de l'Université.

M. d'Argentré était aussi inspecteur de l'Association bretonne; il avait rendu les plus grands services à l'agriculture dans son pays, et obtenu des résultats très-importants pour l'amélioration des races d'animaux domestiques.

B. L. M.

Mort de M. le comte de Cossette, membre de la Société française, chevalier de la Légion d'honneur et de St.-Ferdinand d'Espagne. — La Société française vient de perdre M. le comte Edouard de Cossette, membre de plusieurs Sociétés savantes, neveu et héritier du savant marquis Le Ver. M. de Cossette, après avoir quitté le service en 1830, avec le grade de chef-d'escadron, passa alternativement jusqu'en 1841, la plus grande partie de son temps à Montreuil-sur-Mer et près de son oncle au château de Roquefort (Seine-Inférieure).

Décentralisateur et dévoué au progrès des études en province, il assista avec son oncle à plusieurs sessions du Congrès scientifique de France ; il était au Congrès à Poitiers, en 1834, à Douai en 1835, à Metz en 1837, à Besançon en 1840 ; la même année il parcourut une partie de l'Autriche et de la Haute-Italie avec M. Le Ver ; en 1837 il avait voyagé en Hollande et en Allemagne. Précédemment il avait visité l'Espagne et l'Angleterre.

A la mort de M. Le Ver, en 1841, M. de Cossette devint propriétaire du château de Roquefort, près d'Yvetot, et de la magnifique bibliothèque de son oncle qu'il a religieusement conservée (1) ; il continua à s'occuper d'études archéologiques et d'agriculture, il fit à l'Association normande et à la Société française, diverses communications, il assista souvent aux réunions tenues à Paris par la Société.

Vers l'année 1835 M. de Cossette avait fait à ses frais, aux environs d'Etaples, sur le lieu où l'on croit qu'a existé la ville de *Quintovic*, des fouilles qui avaient produit d'intéressantes découvertes. Il avait lu, à ce sujet, un mémoire à la Société française et au Congrès scientifique. Nous avons entretenu pendant vingt ans les rapports les plus agréables avec M. de Cossette que nous nous flattions de compter au nombre de nos amis dévoués. Nous le regrettons sincèrement ; M. de Cossette n'avait que 50 ans.

DE CAUMONT.

(1) Il est fort à craindre aujourd'hui que cette précieuse collection ne soit vendue et disséminée.

TABLE

DU XIVe. VOLUME DU BULLETIN.

FIN DU XIVe. VOLUME.

